

HISTOIRE ACADÉMIQUE

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.

HISTOIRE ACADÉMIQUE

DU

MAGNÉTISME ANIMAL

ACCOMPAGNÉE DE NOTES ET DE REMARQUES CRITIQUES

SUR TOUTES LES OBSERVATIONS ET EXPÉRIENCES FAITES JUSQU'A CE JOUR;

PAR C. BURDIN JEUNE,
ET FRÉD. DUBOIS (D'AMIENS),

MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

> Le sublime de la philosophie est de nous ramener au bon sens.
>
> CABANIS.



PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 17;

A LONDRES, H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

1841.

A MONSIEUR

LE PROFESSEUR GERDY.

(*Justum ac tenacem propositi virum.*)

C. BURDIN,
F. DUBOIS.

INTRODUCTION.

A côté de chacune des grandes jongleries qui de siècle en siècle reparaissent dans l'histoire de l'esprit humain, on trouve toujours un médecin, apôtre de la vérité et du bon sens, qui se met à en dévoiler l'artifice et qui chaque fois en fait tomber le prestige.

Ainsi, à côté des oracles et des jongleries des prêtres de l'antiquité, on trouve quelques philosophes naturalistes qui osent douter, et plus tard le médecin Van Dale qui explique le merveilleux de toutes ces impostures.

A côté des jongleries du moyen âge, on trouve le fameux Rabelais, docteur en médecine et curé de Meudon, qui les couvre de ridicule.

A côté des possessions de Loudun, on trouve la faculté de médecine de Montpellier tout entière qui en explique les causes naturelles, et le courageux Duncan, médecin contemporain, qui expose sa vie pour en démontrer la fourberie.

A côté des convulsionnaires de Saint-Médard, on trouve le célèbre Hecquet, doyen de la faculté de médecine de Paris, qui en démontre le *naturalisme*.

A côté des exorcismes de Gassner, on trouve de Haën, l'illustre clinicien de Vienne, qui en fait voir les causes toutes naturelles.

Enfin, à côté du mesmérisme apparaît Thouret, le réorganisateur de nos écoles de santé, qui, fort des exemples de ceux qui l'ont précédé, en démontre à son tour tout le charlatanisme.

Puissions-nous, dans cet ouvrage, suivre, bien que de fort loin, les pas de ces hommes illustres, en dévoilant à notre tour quelques-uns des artifices du prétendu somnambulisme magnétique !

Cette mission, du reste, que les médecins se sont presque toujours imposée, rentrait nécessairement dans leurs attributions. Pour pénétrer dans les masses, pour faire des prosélytes, pour abuser et étonner les esprits, il faut en appeler au merveilleux ; il faut que les lois ordinaires de la nature paraissent interverties ; et comme c'est alors dans l'ordre des faits physiologiques que les sycophantes viennent faire leurs opérations, il en résulte que c'est aux médecins qu'il appartient de s'expliquer ou sur la réalité ou sur l'interprétation de ces faits.

Helvétius fait remarquer que trois choses ont dû préoccuper au plus haut degré l'esprit humain, dès qu'il a été dégagé des premiers et instants besoins de conservation personnelle ; ces trois choses sont : la nature, la religion et le gouvernement; mais les erreurs les plus grossières et les plus monstrueuses ont presque toujours porté sur des faits à la fois naturels et religieux, et cela aussi bien dans l'antiquité que dans les temps modernes. C'est pour cela sans doute que les médecins ont vu si souvent leur autorité invoquée dans ces sortes de circonstances.

Ce sont en effet tout d'abord des médecins ou ceux des anciens philosophes qui cultivaient de préférence les sciences naturelles, qui se mirent en opposition avec les prêtres du paganisme. Ainsi on avait déclaré que les épicuriens étaient incapables d'être initiés aux mystères, et la raison qu'on en donnait c'est que ces philosophes cherchaient continuellement à les tourner en ridicule, et qu'ils en faisaient un sujet continuel de plaisanteries.

La coutume d'exclure les épicuriens de tous les mystères, dit le traducteur de Van Dale (*Hist. des orac.*, 309), était si générale et si nécessaire pour la sûreté des

choses sacrées, qu'elle fut prise par cet insigne jongleur dont Lucien a décrit si plaisamment la vie, cet Alexandre qui joua si longtemps les Grecs avec ses serpents; il avait même ajouté les chrétiens aux épicuriens; suivant lui, ils ne valaient pas mieux les uns que les autres. Avant de commencer ses prestiges, il criait : *Qu'on chasse les chrétiens!* à quoi le peuple répondait comme en une espèce de chœur : *Qu'on chasse aussi les épicuriens!* Que si on ne lui obéissait pas, il déclarait que le sanctuaire se remplissait d'impies, et que le dieu dont il était l'interprète ne parlerait plus.

L'Apollon de Daphné donnait les mêmes raisons, lorsque plus tard, sous Julien l'Apostat, on lui demandait la cause de son silence.

Il est vrai que le génie des Grecs, naturellement porté au merveilleux, avait dû favoriser toutes ces pratiques. Avant de s'inquiéter des causes, on doit s'assurer du fait; mais cette méthode, dit Fontenelle, n'allait pas à l'esprit des Grecs, qui couraient tout d'abord aux explications et passaient par-dessus la vérité des faits (*Op. cit.*, 227).

Il est encore à remarquer qu'on avait choisi certaines régions, certains pays plutôt que d'autres; ainsi, au rapport de Plutarque, les oracles les plus nombreux et les plus célèbres se trouvaient en Béotie, pays plutôt renommé par le nombre et l'immensité de ses cavernes que par l'intelligence de ses habitants.

C'étaient presque toujours des femmes qui servaient d'instruments dans ces sortes de manœuvres; Plutarque et Lucien ajoutent qu'on les choisissait de préférence parmi les filles les plus pauvres et privées de toute éducation.

Il en sera de même à toutes les époques, dès qu'il faudra jouer l'inspiration et s'élever en apparence au-dessus des événements ordinaires de la vie; la tournure de leurs idées, la trempe de leur esprit, leur genre d'organisation les prédisposera naturellement à jouer ces

sortes de rôles. « Jamais homme, s'écrie Diderot, ne s'est assis à Delphes sur le trépied sacré; le rôle de pythie ne convient qu'à une femme, il n'y a qu'une tête de femme qui puisse s'exalter au point de pressentir sérieusement l'approche d'un dieu, de se tourmenter, de s'écheveler, d'écumer, de s'écrier : *Je le sens, je le sens, le voilà le dieu!* et d'en trouver le vrai discours. » (*Corresp. de Grimm et Diderot,* II, 250.)

En cela les sycophantes de l'antiquité pensaient comme ce solitaire enthousiaste, qui, au rapport du même auteur, disait aux hérésiarques de son temps : « Adressez-vous de préférence aux femmes; elles reçoivent promptement, parce qu'elles sont ignorantes; elles répandent avec facilité, parce qu'elles sont légères; elles retiennent longtemps, parce qu'elles sont têtues. »

Aussi, comme l'a remarqué Van Dale, aux femmes seules appartenait le privilége de rendre des oracles de vive voix; mais souvent il arrivait que dans les dissensions intestines des Etats grecs les différents partis cherchaient à influencer ces oracles, tantôt à prix d'argent et tantôt par la force; Van Dale en a rapporté des exemples nombreux. La pythie *philippise*, disait Démosthène, lorsqu'on lui objectait que les oracles de Delphes étaient toujours conformes aux intérêts du roi de Macédoine. (*Hist. des orac.*, 283.)

Lysander n'avait pu corrompre la pythie; mais il aurait eu pour lui les prêtres du temple, s'il n'avait été gagné de vitesse par Agésilas, chef du parti contraire.

Mais, lorsqu'il n'était plus besoin de se donner en spectacle et de se débattre publiquement pour faire preuve de *prévision*, c'étaient des hommes qui remplissaient les fonctions sacrées; tel était l'oracle d'Apollon à Claros; on le consultait au moyen de billets cachetés, on déposait ces billets sur l'autel, et les prêtres devaient faire preuve de ce qu'on appelle aujourd'hui *clairvoyance*, c'est-à-dire qu'ils devaient en lire le con-

tenu sans les ouvrir, sans en briser le cachet. Les artifices dont ils usaient pour cela ont été complétement dévoilés : ou bien ils trouvaient moyen, par des affidés, de connaître la substance des demandes qui leur étaient faites ; ou bien ils décachetaient les billets, en usant de certains procédés qui ont été indiqués par Lucien.

Mais en voici assez sur ce sujet ; il serait trop long d'entrer dans les détails des prodiges annoncés si souvent dans l'antiquité, et plus encore de chercher à pénétrer ceux qu'on a signalés pendant tout le cours du moyen âge ; c'est aux historiens qu'il appartient de dire comment le fanatisme des uns et l'ignorance des autres ont donné créance à tant d'erreurs, au milieu de ces épaisses ténèbres, de cette nuit profonde qui avait succédé aux lumières de l'antiquité.

Toutefois Van Dale a fait remarquer que le fameux curé de Meudon, Rabelais, n'a pas peu contribué à faire tomber toutes ces erreurs ; les plaisanteries de Rabelais, dit-il, ont eu plus d'effet que les discours les plus sérieux des autres. Non-seulement Rabelais, comme le remarque Van Dale, s'est moqué fort savamment des sorts *homériques* et *virgilianes*, mais il s'est élevé au ton sérieux de l'indignation quand il a voulu combattre les doctrines prêchées par les moines de son temps : « Je mesbahyz, dit-il (liv. I, chap. XLV), que le roy les laisse prescher par son royaulme telz scandales. La peste ne tue que le cors, mais telz imposteurs empoisonnent les âmes. »

Mais les faits que nous nous proposons surtout de rappeler ont eu lieu à des époques bien plus rapprochées de nous, nous les trouverons précisément dans les trois siècles qu'on est convenu d'appeler des siècles de lumières, c'est-à-dire dans les XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

Et d'abord ce sont les fameuses possessions de Loudun, qui n'auraient été que ridicules et grotesques si elles ne s'étaient terminées d'une manière tragique.

En octobre 1632, le bruit se répand tout à coup dans la ville de Loudun, que des prodiges viennent d'éclater parmi les religieuses du couvent des Ursulines; le premier de ces prodiges, c'est que deux de ces religieuses, la supérieure, Jeanne de Belfiel, et une sœur laie, paraissent douées du *don des langues étrangères* (*Hist. des diables de Loudun*, 27). Invitation est faite de la part des exorcistes à Guillaume de Cerisay, bailli du Loudunois, et à Louis Chauvet, lieutenant civil, de se transporter au couvent des Ursulines, soit pour arrêter les exorcismes, si les faits annoncés étaient factices et simulés, soit pour les autoriser, si ces faits étaient réels. (*Causes célèbres*, II, 358.)

Sans doute on aurait dû suivre la méthode que nous avons déjà mentionnée, savoir, constater la réalité du fait avant de s'enquérir des causes; mais les exorcistes avaient leurs raisons pour ne pas procéder ainsi; donc ils affirmaient aux magistrats 1° que le don des langues étrangères est un signe de possession; 2° qu'en effet, dans le cas présent, la supérieure était possédée par un diable nommé Astaroth, et la sœur laie par un diable nommé Zabulon; 3° que ces diables avaient été envoyés dans le corps de ces religieuses par un curé de la ville nommé Urbain Grandier. (Ménage, *Remarques*, etc. Bayle, *Dict.*, art. Grandier.)

Avant d'examiner comment les faits ont été constatés, voyons ce qu'était Urbain Grandier, et dans quels termes il se trouvait avec les directeurs des Ursulines.

Urbain Grandier, disent les mémoires du temps (*Mercure français*, *Lettre du médecin Séguin*, etc.), curé de Saint-Pierre, s'était fait remarquer dès ses plus jeunes années par son esprit et ses connaissances. Les jésuites, qui d'abord avaient songé à le faire entrer dans leur ordre, crurent qu'en raison de ses talents il leur serait plus utile dans le monde; c'est par eux qu'il fut pourvu d'une cure et d'une prébende à Loudun.

D'un extérieur agréable, d'une mise recherchée, il se faisait remarquer par les agréments de sa conversation; habile prédicateur, écrivain élégant, il s'était attiré la haine des moines, et par ses talents et par son orgueil.

On s'accorde à dire que sa conduite n'était rien moins que réservée à l'égard des femmes; il aurait même été impliqué dans quelques intrigues galantes, et ses ennemis, n'ayant pu le faire condamner pour ce premier fait, durent chercher à lui susciter des accusations plus graves (Ménage, *Notes*; Montconis, *Voyages*). Il avait tout à craindre d'ennemis acharnés et puissants, ces faits sont notoires; l'archevêque de Bordeaux lui avait même conseillé de permuter ses bénéfices et de s'éloigner d'un lieu où tout conspirait contre lui, mais il n'en voulut rien faire (*Histoire des diables*, 22).

Passons actuellement aux faits. Les magistrats qu'on avait requis, arrivés au couvent, trouvèrent les deux prétendues possédées dans leurs lits; la supérieure, qui paraissait reposer, fut prise à point nommé de *mouvements violents*; elle poussa quelques *cris* qui approchaient de ceux d'un petit *pourceau*, et répondit de la manière suivante aux conjurations. L'exorciste s'adresse au démon, et le démon est censé répondre : D. *Propter quam causam ingressus es in corpus hujus virginis?* R. *Causâ animositatis*. D. *Per quod pactum?* R. *Per flores*. D. *Quales?* R. *Rosas*. D. *Quis misit?* R. *Urbanus*. D. *Dic cognomen?* R. *Grandier*. D. *Dic qualitatem?* R. *Sacerdos*. D. *Cujus ecclesiæ?* R. *Sancti Petri*. D. *Quæ persona attulit flores?* R. *Diabolica*.

Tel fut le résultat de la première séance à l'égard de la supérieure. Les magistrats s'étaient retirés près d'une fenêtre; l'exorciste, qui n'était autre que le directeur de ces filles, leur dit que ce qui venait de se passer était semblable à l'histoire du prêtre Gaufrédi, exécuté

à mort en vertu d'un arrêt du parlement de Provence.

Paroles atroces, disent les historiens, et qui décelaient le but où voulait arriver cet ennemi implacable de Grandier.

Le lieutenant civil aurait désiré qu'on fît d'autres questions à la supérieure, pour mieux savoir à quoi s'en tenir sur cette prétendue connaissance du latin; mais l'exorciste s'y refusa, disant qu'il ne lui était pas permis de faire des questions *curieuses*.

Comme la sœur laie était également agitée de mouvements *convulsifs*, on voulut lui faire aussi quelques questions, mais elle ne put répondre que : *A l'autre, à l'autre ;* comme pour renvoyer les exorcistes à sa supérieure, plus instruite qu'elle.

La même scène avait eu lieu en présence de deux magistrats : Paul Grouard, juge de la prévôté, et Trinquant, procureur du roi.

La question posée devant ces premiers juges, posée ensuite devant une commission spéciale, et posée aujourd'hui devant l'histoire est donc celle-ci : Les scènes étranges données par les Ursulines de Loudun étaient-elles *simulées* ou étaient-elles *réelles?* Que si elles étaient réelles, reconnaissaient-elles pour cause l'introduction de diables dans le corps des religieuses, ou résultaient-elles de maladies particulières?

Ces trois opinions ont eu leurs partisans, aussi bien parmi les contemporains que beaucoup plus tard; opinions sur lesquelles nous aurons à revenir quand de nouvelles scènes auront fourni de nouveaux faits. Jusqu'à présent que voit-on? une supérieure qui répond en assez mauvais latin, à du latin non moins barbare; une sœur laie qui se montre encore moins savante; toutes deux agitées de mouvements dits convulsifs et poussant des cris étranges. Ce qu'on peut en inférer, c'est que chez la supérieure tout pouvait être simulé, et que chez la sœur laie il pouvait y avoir quelques convulsions

hystériques provoquées par imitation. Mais nous reviendrons sur ce point.

Cependant les magistrats, pour faire preuve d'impartialité, avaient déclaré au directeur des Ursulines qu'il devait s'abstenir d'exorciser, en raison des différends qu'il avait eus avec Urbain Grandier, et que désormais les exorcistes devraient être désignés par l'autorité : le directeur ne promit rien; seulement il les prévint que le jour même la supérieure, ayant été exorcisée, avait avoué qu'elle avait six diables dans le corps, et qu'il avait pris leurs noms par écrit. Le soir même il y eut une nouvelle scène en présence des magistrats; la supérieure *tira la langue*, elle eut un peu *d'écume* à la bouche, et répondit encore en latin. Revenue à elle, elle dit avoir complétement *oublié* tout ce qui s'était passé. La sœur laie fut prise aussi de convulsions, mais son diable ne se montra pas aussi savant que celui de la supérieure; c'est à peine s'il pouvait prononcer quelques mots.

Urbain Grandier avait d'abord méprisé toutes ces manœuvres; mais, voyant que les choses devenaient extrêmement graves, il se pourvut devant le bailli, lui demandant 1° de faire *séquestrer* les religieuses qu'on prétendait être possédées; 2° de les faire interroger séparément; 3° de nommer des exorcistes d'une probité reconnue. Le bailli, qui ne cherchait que la vérité, donna acte à Grandier de ses remontrances.

Les demandes de Grandier étaient de toute justice, mais ses ennemis n'en continuèrent pas moins de visiter et d'exorciser les religieuses; tout ce que put faire le bailli, ce fut de requérir l'assistance de médecins et de chirurgiens; c'était Grandier qui avait demandé que les nouveaux exorcistes fussent assistés de médecins et de chirurgiens. Le bailli ordonna une enquête le jour même.

Dans leur rapport, les médecins et les chirurgiens

déclarent qu'ils ont vu des mouvements convulsifs chez la supérieure, mais qu'une seule visite ne suffit pas pour en découvrir la cause; qu'ils ont besoin d'examiner de nouveau les religieuses dites possédées, afin de pouvoir juger avec pleine et entière connaissance de cause; à cet effet, ils requièrent qu'il leur soit permis de les traiter en présence des magistrats, sans que personne ne les touche ou leur parle; à ces conditions ils promettent de rapporter fidèlement ce qu'ils auront observé sur la cause des convulsions. (*Hist. des diables*, 60.)

On voit quelle est la réserve des hommes de l'art; ils ne veulent se prononcer que sur la nature des mouvements convulsifs: c'est qu'en effet pour les autres signes le rituel suffisait.

Le rituel, qui devait alors faire loi pour les exorcistes, indiquait cinq caractères qui au besoin devaient servir de critérium pour constater la réalité des possessions:

1° L'intelligence ou le don des langues : les véritables possédés devaient savoir parler les différentes langues, sans les avoir apprises, ni même entendu parler, et répondre juste en chaque langue aux questions qui leur étaient adressées;

2° La connaissance des événements qui arrivent en des lieux éloignés : les possédés doivent pouvoir donner des renseignements sur tous ces faits;

3° La connaissance des pensées les plus intimes, des sentiments les plus secrets des autres personnes, alors qu'aucun signe extérieur ne peut les déceler;

4° La faculté de découvrir les choses les plus cachées, et cela sans en avoir d'ailleurs aucune connaissance préalable;

5° Enfin la faculté de rester suspendu en l'air, sans aucun point d'appui et pendant un certain temps.

Remarquons avant d'aller plus loin la singulière analogie de ces facultés annoncées par le rituel comme appartenant exclusivement aux véritables possessions,

avec les facultés attribuées aujourd'hui aux somnambules par les adeptes du magnétisme animal; nous les retrouverons toutes, à l'exception de celle qui consiste à se tenir suspendu dans l'air, sans doute parce que celle-ci ne comporte aucune supercherie.

Cependant le diable de la supérieure, bien que le plus adroit et le plus habile, ne put se tirer d'aucune des épreuves indiquées par le rituel, de sorte que les possessions tombaient en discrédit; on se permit même des plaisanteries à ce sujet : ainsi, comme parmi les religieuses, les laides et les vieilles paraissent seules exemptes de convulsions, on disait que les diables étaient délicats et qu'ils faisaient preuve de bon goût.

Un moment on dut croire que tout allait cesser; l'archevêque de Bordeaux avait envoyé son propre médecin à Loudun pour examiner les Ursulines : celui-ci n'aperçut aucun vestige de possession, par la raison, dit l'historien du procès (398), qu'il apportait un esprit défiant et qu'il ne cherchait que la vérité.

L'archevêque de Bordeaux avait pénétré le fond des choses, son ordonnance le prouve : il avait prescrit que, s'il en était besoin, les sœurs possédées seraient séparées du reste de la communauté, qu'on les placerait dans une autre maison sous la surveillance de deux ou trois médecins, qui, disait-il, emploieraient les moyens convenables afin de découvrir si les prétendues possessions n'auraient point pour source l'imagination, les mauvaises humeurs, ou la fourberie; que dans ce dernier cas on aurait recours aux menaces et à la discipline.

Cette ordonnance eut tant de vertu qu'elle mit en fuite les diables.

Mais ce n'était là que le premier acte de ce drame qui allait devenir épouvantable. Un homme dont le nom restera à jamais écrit dans l'histoire en caractères de sang, Laubardemont, le ministre des vengeances du cardinal de Richelieu, vint à Loudun et organisa une

procédure bien autrement expéditive : dans le but de perdre Grandier, les capucins de Loudun avaient écrit au père Joseph, l'éminence grise, comme on disait, et qui avait tant d'influence sur Richelieu. Celui-ci persuada au cardinal que Grandier était l'auteur d'un libelle écrit contre lui, intitulé *la Cordonnière de Loudun ;* parce qu'on suppose dans ce libelle que c'est la femme d'un cordonnier qui parle. Ménage est convaincu que c'était une atroce calomnie ; il tenait d'un M. Bouillaud, natif de Loudun, et qui avait connu Grandier tout particulièrement, que ce libelle n'était pas de lui (Ménage, *sur la Vie de Guill. Menag*, 343).

Le cardinal, comme de coutume, avait confié le soin de sa vengeance à Laubardemont ; celui-ci, arrivé à Loudun, commença par faire arrêter Grandier, puis il fit recommencer les exorcismes. Alors, outre la supérieure et la sœur Claire, six autres religieuses furent possédées et trois autres maléficiées.

De nouveau il fallut les soumettre aux épreuves du rituel ; l'un des diables de la supérieure avait promis de l'enlever de deux pieds de haut ; l'exorciste Lactance le somma d'accomplir sa promesse ; il s'ensuivit un essai ; mais un des spectateurs s'étant permis de lever le bas de la robe de la religieuse, tout le monde put remarquer qu'elle touchait la terre du bout de ses pieds.

Une autre scène avait été préparée, mais un homme à la fois éclairé et courageux, le médecin Duncan, allait en démontrer l'imposture. L'exorciste Lactance avait affirmé que des sept démons qui possédaient la supérieure, trois sortiraient de son corps le vingt du mois de mai, savoir Asmodée, Grésil des trônes, et Aman des puissances. Comme marques de leur sortie, ils feraient à la religieuse trois plaies au côté gauche ; et enfin il avait été convenu, pour éviter toute supercherie, que la religieuse aurait les mains liées derrière le dos.

Au jour fixé, les médecins présents commencèrent par

visiter la religieuse. Leur rapport fut, qu'ils n'avaient trouvé aucune plaie, et aucune solution de continuité dans les vêtements, ni aucun instrument tranchant dans les plis de la robe. Alors commencèrent les abjurations; mais Duncan rappela ce qui avait été dit, savoir, que la religieuse aurait les mains liées. L'exorciste reconnut que, pour ôter tout soupçon de dol et de fraude, il faudrait la lier; mais il ajouta, que comme il y avait beaucoup de personnes qui n'avaient jamais vu de convulsions de possédées, il était juste de les satisfaire.

Il recommence donc ses abjurations; aussitôt la religieuse se roule par terre, agitée de mouvements violents, et pendant qu'elle avait le visage contre terre, on l'entendit gémir. Les médecins qui avaient entendu ses gémissements examinèrent ses vêtements et son corps; ils trouvèrent sa robe percée en deux endroits, son corps de jupe et sa chemise en trois; ils trouvèrent aussi la peau percée en trois endroits au-dessous de la mamelle gauche. Les plaies étaient si légères, qu'elles n'allaient pas au delà de la peau. Cependant il était sorti du sang de toutes les trois, et la chemise en avait été teinte.

Laubardemont défendit aux médecins de joindre à leur attestation le jugement qu'ils portaient sur les causes efficientes et matérielles de ces trois plaies.

Mais Duncan, en dépit des ordres de Laubardemont, publia un écrit contenant ses observations sur ce prétendu miracle; il rappela d'abord dans cet écrit que les mains de la religieuse avaient été laissées libres, qu'elle les avait cachées aux assistants, que les plaies avaient dû être faites ou avec un petit canif ou avec une lancette; que les incisions étaient plus grandes aux habits que dans la peau, ce qui prouvait qu'elles avaient été faites de dehors en dedans et non de dedans en dehors; que la religieuse avait pu jeter dans la foule du peuple, sans qu'on s'en aperçût, l'instrument dont elle s'était servie;

et qu'enfin s'il n'y avait pas trois ouvertures à la robe comme à la chemise et au corps, c'est que l'une des incisions avait été faite au défaut de la robe, là où elle était entr'ouverte en avant.

Laubardemont fut courroucé de la hardiesse du médecin qui par ses raisonnements et ses observations venait détruire des miracles; et si le maréchal de Brézé n'avait pris Duncan sous sa protection, il en aurait tiré une vengeance éclatante.

Ce fait a été confirmé par Ménage, qui invoque des documents authentiques; il cite à ce sujet Naudé, qui dit en propres termes que Duncan et Quiliet s'étant opposés aux fourberies des religieuses de Loudun, celui-là fut menacé par le cardinal de Richelieu, et celui-ci fut obligé de se réfugier en Italie (*Dial. de Mascurat.*, 310).

Dans une autre séance, comme il avait été dit que six hommes forts et robustes ne pourraient maîtriser les possédées en convulsions, Duncan démontra encore que rien n'était plus faux; à l'aide d'une seule main il saisit et contint la supérieure de telle sorte que celle-ci ne put lui faire lâcher prise. Laissez-lui le bras, lui cria l'exorciste, car comment se feront les convulsions si vous la tenez. — Si c'est le démon, répondit hardiment le médecin, il doit être plus fort que moi. — Non, répliqua l'exorciste, et tout philosophe que vous êtes vous raisonnez mal, car si le démon hors du corps est plus fort que vous, dans un corps aussi faible que celui-ci il ne saurait être aussi fort que vous. — C'est vous, mon père, qui êtes dans l'erreur, reprit Duncan, vous ne vous rappelez donc pas que les démoniaques rompaient les cordes et les chaînes dont on les entourait; et que le rituel donne comme marques de la possession les efforts surnaturels des possédés?

Laubardemont était présent à cette séance, et comme le public éclairé par le médecin ne ménageait guère les religieuses, par une ordonnance du 29 juillet il défendit

de médire des exorcistes et des religieuses, sous peine de dix mille livres d'amende.

Disons, avant d'aller plus loin, que la faculté de Montpellier, consultée à ce sujet, a pleinement confirmé les observations de Duncan.

Les réponses de la faculté de Montpellier sont telles qu'on devait les attendre d'un corps aussi éclairé. On va en juger ; nous les mettrons en regard des demandes.

D. Les mouvements de flexion portés au point de mettre la tête en contact avec la plante des pieds, sont-ils un vrai signe de possession ?

R. Les bateleurs et les saltimbanques se livrent à des mouvements qui ne sont pas moins étranges ; il n'y a pas de position ni de posture que ne puissent prendre les hommes et les femmes par suite d'études et d'exercices longtemps prolongés; tout cela peut s'acquérir par l'expérience et par l'habitude; d'où il suit que toutes ces opérations ne sortent pas des limites de la nature.

D. La rapidité des mouvements de la tête d'arrière en avant, et d'avant en arrière, de telle sorte qu'elle penche tantôt vers le dos et tantôt vers la poitrine, est-elle une marque infaillible de possession ?

R. La réponse précédente s'applique à cette demande.

D. Le gonflement subit de la langue, de la gorge et du visage, et le changement de couleur de ces parties sont-ils des marques certaines de possession ?

R. Le soulèvement et l'ampliation de la poitrine sont les effets ordinaires de l'inspiration : ce gonflement et cette coloration peuvent provenir de ce que l'air a été longtemps et fortement retenu dans la poitrine.

D. L'insensibilité portée au plus haut degré, à ce point où les déchirures, les piqûres n'amènent aucune plainte, aucun mouvement, ni altération de couleur, peut-elle être considérée comme un signe de possession ?

R. Le jeune Lacédémonien qui se laissa déchirer le ventre par un renard, sans proférer une seule plainte; ceux qui devant l'autel de Diane se laissaient battre de verges jusqu'à la mort, et cela sans sourciller; Mutius Scævola qui se laissa brûler la main sur un brasier ardent, nous apprennent jusqu'où peuvent aller le courage et l'impassibilité apparente chez l'homme.

D. L'immobilité du corps, lorsque l'exorciste le commande, au milieu des plus fortes agitations, peut-elle caractériser la possession?

R. Non, une personne qui jouit de l'intégrité de ses fonctions peut à volonté se mouvoir ou ne se mouvoir pas; cette suspension de mouvement n'a donc rien de diabolique. Il faut porter le même jugement de la fixité du regard.

D. Le jappement ou cri semblable à celui d'un chien, ou de tout autre animal, qui se fait entendre dans la poitrine, peut-il faire admettre la possession?

R. L'industrie humaine peut produire des effets semblables, et les individus remuent à peine les lèvres; il peut même se faire que la voix paraisse produite en dehors du corps. On nomme ces gens engastronimes ou engastriloques. Pasquier, dans ses *Recherches*, cap. 38, cite un bouffon qui avait cette faculté.

D. Le vomissement de substances telles qu'on les a avalées est-il un signe de possession?

R. Ceci est très-naturel et peut arriver à ceux dont l'estomac est faible; il y a plus, dans la lienterie, les aliments sont rendus par le bas tels qu'ils ont été ingérés, etc., etc.

Mais rien ne pouvait désormais sauver Urbain Grandier, ni les rapports des premiers médecins, ni le rapport du médecin de l'archevêque de Bordeaux, ni la courageuse intervention de Duncan; la perte de ce malheureux était jurée.

Alors quelques religieuses, effrayées des conséquen-

ces amenées par les scènes dans lesquelles elles avaient figuré, n'hésitèrent pas à se rétracter publiquement: la sœur Claire et la sœur Agnès, la fille Nogaret, séculière, avouèrent qu'elles avaient accusé un innocent.

Urbain Grandier, ne pouvant espérer de secours que du côté des médecins, présenta une dernière requête, tendant à ce qu'il fût visité par des médecins et chirurgiens intelligents ; il s'appuyait sur un fait cité par Pigrai, chirurgien de Henri III, dans son Epitome de médecine, savoir que quatorze hommes, accusés de sortiléges et condamnés à mort, avaient été renvoyés absous par le parlement de Tours, attendu que Pigrai, les ayant visités, n'avait trouvé sur eux aucune des marques qui avaient été annoncées.

Cette dernière requête fut rejetée.

Après la condamnation de l'accusé, un dernier office était imposé au chirurgien ; office de bourreau, puisqu'il consistait dans une sorte de *toilette* du condamné ; aucun chirurgien ne voulait le remplir. Laubardemont fit enlever de force un chirurgien nommé Fourneau ; celui-ci arrivé dans la chambre où était Grandier, un exempt du prévôt lui enjoignit de raser le condamné, de lui enlever tous les poils qu'il avait sur la tête, au visage et sur toutes les parties du corps. Un juge qui était présent alla plus loin ; il ordonna au chirurgien de lui enlever aussi les sourcils et les ongles ! Fourneau protesta qu'il n'exécuterait point cette cruauté, de quelques violences qu'on usât à son égard ; il dit à l'accusé que c'était avec regret qu'il mettait la main sur lui, et lui en demanda pardon. — Vous êtes le seul, lui dit Grandier, qui ayez pitié de moi. — Monsieur, lui répondit hardiment le chirurgien, vous ne voyez pas tout le monde (*Causes célèb.*, II, 464).

Grandier fut ensuite soumis à la question ordinaire et extraordinaire ; ses jambes furent placées entre deux planches maintenues à l'aide de cordes. Entre les jam-

bes et les planches on mit des coins qu'on fit entrer à coups de marteau; quatre coins faisaient la question ordinaire, huit la question extraordinaire; Laubardemont ne trouvait pas ces coins assez gros; le patient s'évanouit plusieurs fois. On ne cessa de battre les huit coins que quand les os des jambes se brisèrent en éclats.

Conduit au lieu du supplice, Grandier fut placé sur un cercle de fer attaché à un poteau. Le lieutenant du prévôt avait promis à ce malheureux qu'il serait étranglé avant qu'on n'allumât le feu; mais les exorcistes avaient fait plusieurs nœuds à la corde, de sorte que quand le peuple cria à l'exécuteur de l'étrangler, celui-ci ne put en venir à bout, et Grandier fut brûlé vif.

Tel a été l'épouvantable dénoûment de cette affaire. Que Grandier ait péri innocent, c'est là ce qui n'a pas même été un sujet de doute pour ses contemporains; tout au plus y a-t-il eu divergence sur la nature des scènes qui s'étaient passées dans le couvent des Ursulines. Suivant Ménage, cité dans le dictionnaire de Bayle, la plupart des savants se sont accordés à regarder ces filles comme malades; il trouve lui-même qu'elles n'étaient que tourmentées par des suffocations de matrice, et il dit que Grandier doit être ajouté au catalogue de Gabriel Naudé des grands hommes accusés de magie injustement. Mais, comme le remarque Bayle, la relation de Montconis prouve qu'il y avait imposture et fourberie (*loc. cit.*); il est évident qu'il y eut à la fois fourberie et maladie, fourberie surtout chez la principale actrice, chez la supérieure dont les réponses, faites en mauvais latin, avaient été arrangées à l'avance; fourberies dévoilées par Duncan. Il y avait eu aussi imposture chez les religieuses qui ont fini par se rétracter; mais d'un autre côté il est probable que chez quelques jeunes sœurs il avait pu se manifester de véritables attaques convulsives. Le spectacle qu'elles avaient sous les yeux était une cause suffisante; et on a exploité ces convulsions natu-

relles comme on avait exploité et les convulsions simulées des autres, et leurs jappements, et leur latin.

La mémoire de ceux qui ont exploité ces scènes d'une manière aussi épouvantable est restée en exécration; déjà du temps de G. Patin c'était le sentiment général; on en trouve la preuve dans une de ses lettres. G. Patin, après avoir raconté comment des voleurs ayant attaqué et blessé à mort un individu, ajoute que ce blessé mourut le lendemain sans déclarer qui il était. « Il a été enfin reconnu, ajoute G. Patin; on a su qu'il était fils de ce Laubardemont qui fit brûler vif le pauvre curé de Loudun, Urbain Grandier, sous ombre qu'il avait envoyé le diable dans le corps des religieuses de Loudun, que l'on faisait apprendre à danser, afin de persuader aux sots qu'elles étaient démoniaques. Ne voilà-t-il pas une punition divine dans la famille de ce malheureux juge?... »

Mais après avoir parlé des possessions de Loudun, il faut dire quelques mots des *trembleurs des Cévennes*, autre époque qui aurait été encore marquée par des prodiges. Bertrand ne voit ici, bien entendu, qu'une épidémie d'*extases*; c'est toujours la même thèse qu'il cherche à faire prévaloir. Si on a fait périr le malheureux Grandier, dit-il, c'est qu'on ignorait alors les caractères distinctifs de l'état d'*extase* (*Variétés de l'extase*, 347). Si les paysans dans les Cévennes se mettaient à prêcher et à prophétiser, c'est qu'il y avait parmi eux une épidémie d'extases.

Cette idée de trouver partout une cause toujours la même, une cause identique, doit à chaque instant faire commettre des erreurs; ainsi, à l'égard de Bertrand, cette persuasion dans laquelle il est que toujours il y a eu extase, fait qu'il ne recule devant aucune assertion; il admet tout, il croit tout; pour lui il n'y a rien de faux, rien de simulé. Quant à nous, nous commençons par examiner les faits, puis nous cherchons à remonter aux causes; s'il y a eu imposture, nous le disons; si les faits

ont été réels, nous n'hésitons pas à les admettre, sauf à en chercher l'interprétation. Ainsi, à l'égard des trembleurs des Cévennes, les faits n'ont jamais été simulés par ces malheureux, mais ils ont été étrangement exagérés, amplifiés.

Nous voyons d'abord qu'on mentionne des *convulsions*, ou du moins des tremblements nerveux chez la plupart des individus, puis de véritables *hallucinations* sur l'état futur de l'Eglise persécutée; mais aussitôt arrivent des faits évidemment controuvés : ainsi ce sont des enfants de l'âge de trois ou quatre ans, dont l'intelligence aurait été développée à ce point (*Théâtre sacré des Cévennes*) qu'ils s'exprimaient avec une pureté remarquable en français, eux qui pouvaient à peine s'exprimer en patois !

Ces trembleurs auraient eu aussi le *don des langues* étrangères ; Bertrand ne met pas ce fait en doute, il le rapporte, il le trouve identique avec le don des langues étrangères tel qu'on l'observait, dit-il, chez les possédés (359); et il a raison: c'était même chose dans un cas comme dans l'autre, c'est-à-dire même imposture.

Où sont en effet les preuves d'une faculté aussi merveilleuse? Ici, comme partout, les preuves positives manquent; que si on en cite, elles sont de la nature de celles-ci: « J'ai vu, dit l'un des témoins (*Théâtre sac. des Cév.*), plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe qui prononçaient certaines paroles que des assistants *jugeaient* être une langue étrangère ! » Et c'est d'après des assertions semblables qu'on n'hésite pas à admettre la prétendue intelligence des langues !

La vue à de grandes distances a encore été signalée chez les trembleurs des Cévennes: ils auraient eu la faculté d'apercevoir à plusieurs lieues de distance les soldats envoyés pour les disperser, en sorte que quelques-uns se dévouaient à faire ainsi sentinelle *en esprit*.

On affirme tout cela, et on cite des témoignages; mais qui doute de ces étranges prétentions chez ces malheureux? Qui doute qu'ils n'aient cru avoir cette double vue? C'étaient là autant d'hallucinations nées dans des cerveaux frappés de terreur.

La connaissance des pensées les plus intimes aurait aussi existé chez quelques-uns; ceux-ci se donnaient comme prophètes, et à ce titre ils pouvaient reconnaître les faux frères qui se seraient glissés dans leurs assemblées dans le but de les trahir; et parfois ils ont agi d'après cette conviction, c'est-à-dire qu'ils ont fait massacrer de malheureux innocents!

L'insensibilité extérieure ne pouvait encore manquer dans ces circonstances; on cite des preuves, il suffira d'en mentionner quelques-unes pour en faire tomber le merveilleux. C'est un prophète qui, après avoir prétendu lire dans la pensée des assistants, demande, afin de dissiper tous les doutes, d'être soumis à l'épreuve du feu; on réunit quelques branches sèches autour de lui, on y met le feu, et, comme il n'est ni brûlé ni suffoqué, on en conclut qu'il y a chez lui *invulnérabilité*.

On sait que des chutes d'une hauteur effrayante ont eu souvent lieu sans accident, sans lésion aucune chez quelques individus; les fastes de l'art contiennent une foule de faits de cette nature; ici ces faits seront considérés comme autant de preuves de l'invulnérabilité: ainsi un jeune homme monté sur un arbre est saisi tout à coup de l'esprit d'inspiration; il tombe de douze pieds de hauteur, et ne se fait aucun mal; donc il est invulnérable!

Il n'y a pas jusqu'à *l'oubli au réveil* que les partisans de l'extase somnambulique et les partisans du magnétisme n'aient cru aussi reconnaître chez les trembleurs. Mais Bertrand ajoute que ce dernier caractère n'était pas aussi prononcé que les autres, sans doute,

dit-il, parce qu'alors l'attention était concentrée sur des faits en apparence plus merveilleux.

Mais hâtons-nous d'arriver aux fameuses convulsions de Saint-Médard, convulsions grotesques et souvent immorales, qui prirent tous les caractères d'une épidémie, précisément un siècle année pour année après les convulsions des religieuses de Loudun, c'est-à-dire en 1732.

Ce sont d'abord des malades qui vont sur le tombeau du diacre Pâris demander leur guérison, moins encore, disait un croyant (*Coup d'œil en forme de lettre sur les convul.*, p. 2), pour leur propre avantage que pour le triomphe de la cause de Dieu. Alors surviennent des convulsions violentes qui auraient amené des guérisons, ou qui du moins auraient soulagé et fortifié le corps (*loc. cit.*).

Bertrand ne met pas en doute ces guérisons, et pour unique autorité il cite Carré de Montgeron, c'est-à-dire un homme qui avait joué un rôle actif dans toutes ces folies, et qui finit par se faire enfermer à la Bastille à cause de ses extravagances; lieu de retraite forcée où il composa encore deux gros volumes in-4° sur ces prétendus miracles. Bertrand trouve que les témoignages réunis par Carré de Montgeron sont si nombreux et si *imposants*, que les jésuites eux-mêmes n'ont jamais pu les réfuter! Et en quoi consistent ces témoignages? quelles en sont les garanties? tout simplement des attestations, des signatures!!

Cependant, attirée par l'étrangeté du spectacle et par les contorsions des convulsionnaires, la foule assiégeait chaque jour le cimetière de Saint-Médard; l'autorité finit par intervenir et ordonna la clôture du cimetière. On sait la réflexion de Voltaire sur cette inscription si connue apposée sur la porte du cimetière :

> De par le roi, défense à Dieu
> De faire miracle en ce lieu.

c'est que Dieu, dit-il, prit le parti d'obéir à l'injonction faite de par le roi. Cette remarque est tout à fait inexacte, dit Bertrand ; car les miracles loin de cesser depuis cette époque ne firent que se multiplier. Mais Bertrand se trompe lui-même ; défense ne fut pas faite à Dieu de cesser tout miracle, mais bien de les faire *en ce lieu*, et le fait est qu'à partir de là le cimetière ne fut plus le théâtre de ces miracles ; Bertrand l'avoue lui-même dans ce passage : Les scènes, dit-il, eurent lieu dans des *chambres particulières*. Ce qui faisait dire à l'auteur de la lettre sur les convulsionnaires (*loc. cit.*, 30), que les maisons où ils se cachaient étaient devenues des *églises domestiques*. Mais en voici assez sur une plaisanterie que Bertrand a eu tort de prendre au sérieux ; passons aux prodiges qui, dit-on, s'opéraient dans ces conciliabules.

Il y a une première remarque à faire : des faits en tout semblables à ceux qui un siècle auparavant s'étaient passés dans le couvent des Ursulines de Loudun, vont se renouveler ici, et à l'occasion tout simplement de la bulle *Unigenitus*. Dans un cas comme dans l'autre, il y aura convulsions, insensibilité, exaltation de l'intelligence, don des langues étrangères, clairvoyance, vision à de grandes distances, prédiction des événements à venir, etc., etc. ; mais voyez quelles différences et pour l'interprétation de ces prétendus prodiges et pour leurs résultats ! Dans le premier cas, les causes ne sont autres que des diables envoyés par un prêtre dans le corps des religieuses : c'est Astaroth, Asmodée, Zabulon et dix autres démons qui poussent les Ursulines à toutes ces extravagances ; ici c'est l'œuvre de Dieu. Pour expliquer tout cela, dit l'auteur contemporain que nous avons cité, il ne reste qu'un parti *raisonnable* à prendre, qui est de reconnaître le *doigt de Dieu!* (*Loc. cit.*, 31.) On avait bien pensé d'abord à Satan, mais on n'avait pas tardé à abandonner cette idée, attendu, dit notre au-

teur, que Satan aurait *bien mal connu ses intérêts* s'il avait été l'auteur d'une œuvre dont les effets sont si contraires à l'établissement de son règne (*loc. cit.*).

Il en résulte qu'au lieu d'exorciser les convulsionnaires on les admire, on les aide, et on leur donne des *secours* grands et petits.

Quant à l'issue de ces nouvelles scènes, elle n'est pas moins différente; grâce aux progrès des lumières, on ne finit par brûler personne; on ferme d'abord le cimetière par ordonnance de police, puis on laisse les énergumènes donner leurs représentations à huis clos.

Mais voyons avec quelques détails quels étaient les prodiges opérés par les convulsionnaires.

Il faut placer avant tout *les convulsions*, puisque de là vient le nom des acteurs de ces scènes; il y avait donc des convulsions, mais variées, mais bizarres, et telles que les médecins devaient y reconnaître, avec Hecquet, un mélange d'hystéricisme et de fanatisme religieux, ou plutôt de mysticisme. Hecquet a presque toujours constaté et des symptômes d'hystérie, et des impulsions érotiques qui n'étaient rien moins que dissimulées.

Mais nous puiserons une partie de nos documents dans les écrits de ceux qui ont cru à la sainteté de ces convulsions; ce sera le moyen de ne pas charger le tableau.

Il n'y avait d'abord sur le tombeau du diacre que des mouvements désordonnés, violents, dits mouvements contre nature; mais ensuite et dans les conciliabules *nocturnes*, les mouvements prirent d'autres caractères. L'auteur de la lettre sur les convulsions n'hésite pas à reconnaître et à avouer qu'il y avait là des *nuages*, des *taches*, si l'on veut, qui obscurcissaient l'œuvre des convulsions, mais que tout cela trouvait son explication. Ainsi, dit-il, si certaines convulsions excitent chez les personnes du sexe des mouvements d'où pourraient naître de grandes indécences, si quelquefois elles se

montrent dans des attitudes peu conformes aux règles de l'honnêteté, ayant par exemple les jambes nues, les pieds en haut et la tête en bas, c'est qu'ici comme partout il y a mélange de ténèbres et de lumière (*Lettres sur les convul.*, p. 13 et 14).

Mais Hecquet, en sa qualité de médecin, n'admet pas une explication, une interprétation aussi charitable et aussi mystique; il blâme tout d'abord des actes qui lui paraissent pleins d'immoralité, puis il en donne les causes. Il ne faut pas, dit-il, traiter en théologien ou en casuiste des faits qui sont précisément de la compétence des médecins, et surtout quand l'épidémie a lieu dans une ville aussi éclairée que Paris (*Natur des convul.*, p. 10). Ces convulsions se propagent tout particulièrement chez des jeunes filles ou chez des jeunes gens dont l'imagination a été excitée par le fait des postures indécentes de ces créatures. Ajoutez, poursuit Hecquet, que ces spectacles se donnent pendant les nuits, trop souvent réservées aux œuvres de ténèbres (*op. cit.*, 16). Ne faudrait-il pas en conclure que tout cela tient de la nature des affections qu'on a nommées *utérines* et *érotiques?* Car rien ne se trouve plus communément dans les passions hystériques, que ce qu'on nomme en médecine μελανχολικόν τι; passions dans lesquelles il y a des délires tels, que les femmes hystériques disent des choses qui les feraient rougir hors le temps de leurs accès (*loc. cit.*).

Ainsi, pour ce qui est des convulsions, on voit quels en étaient les caractères; les croyants y voyaient le doigt de Dieu, les médecins y voyaient tout simplement des symptômes d'hystérie, et trop souvent de l'hystérie dite par Sauvage *libidinosa*.

Nous ne parlerons pas des lectures faites par les convulsionnaires ayant les yeux fermés, ou à travers un bandeau, bien que ceci ait été signalé par l'auteur de la lettre sur les convulsions, *page* 7. Nous passons à des faits plus extraordinaires encore, c'est-à-dire

aux prétendus exemples d'*insensibilité* et même d'*invulnérabilité*; ce qui va nous amener à parler de l'administration *des grands secours*.

Mais d'abord il faut bien se garder d'accepter sans examen tout ce qui a été dit sur ce sujet; il faut faire la part de l'exagération, de l'imposture et surtout de la prévention; ainsi il ne faudrait pas se baser sur ce qui a été rapporté par Carré de Montgeron; il faut le considérer, nous l'avons déjà dit, comme un véritable halluciné, et jugé comme tel par ses contemporains; une seule de ses histoires donnera la mesure de ses idées. Une jeune fille de 22 à 23 ans, debout et le dos appuyé contre une muraille, se faisait administrer, comme *secours*, cent coups d'un chenet pesant trente livres; elle ne pouvait être soulagée que par des coups violents. Carré de Montgeron s'était chargé de les lui administrer; il en avait déjà donné soixante, mais la sœur les trouvait *insuffisants*, et un homme plus vigoureux se mit à lui administrer les coups dont elle avait encore *besoin*. Cependant Carré de Montgeron, pour s'assurer de la force de ses coups, se mit à battre un mur en pierres avec son chenet; au vingt-cinquième coup les pierres se brisent en éclats, et il fait au mur un trou de plus d'un demi-pied de large!!

C'était l'opération du chenet; mais il y en avait bien d'autres; nous citerons encore celle du *sucre d'orge* et du *biscuit*. Le sucre d'orge était un bâton plus gros que le bras, aigu et pointu par un bout. La convulsionnaire se mettait en arc au milieu de la chambre, soutenue par les reins sur la pointe du sucre d'orge, et dans cette position elle criait : Biscuit! biscuit! C'était une pierre du poids de cinquante livres; elle était attachée à une corde et élevée jusqu'à une poulie; on la laissait tomber sur l'estomac de la sœur, ses reins portant toujours sur le sucre d'orge!! »

Voilà de ces folies rapportées par les auteurs; folies

qui se sont toutes passées au milieu d'énergumènes des deux sexes, dont les uns y étaient poussés par le libertinage, d'autres par un fougueux mysticisme. Mais ici Hecquet pense qu'il y avait de l'imposture; qu'aucun témoin calme, sévère et de sang-froid, n'aurait été admis à vérifier certains faits, tels par exemple que le poids du biscuit, la forme du sucre d'orge, etc. Les croyants comme Carré de Montgeron n'ont pas hésité à en inférer qu'il y avait *invulnérabilité;* mais d'autres scènes véritablement épouvantables prouvent le contraire : non-seulement des filles convulsionnaires se faisaient stygmatiser, mais il en est qui ont été jusqu'à se faire crucifier, jusqu'à se faire enfoncer des clous à travers les mains et les pieds. Etaient-elles invulnérables celles-ci? Non assurément; pour elles comme pour d'autres les clous étaient des instruments piquants, de même que les chenets, les pierres, les sucres d'orge et les biscuits auraient été des instruments contondants et meurtrissants. S'il y a de l'étonnement, de l'admiration à réserver, ce n'est donc pas pour une prétendue invulnérabilité, mais bien pour le fanatisme qui portait ces créatures à endurer ces traitements, ces tortures. C'était sous cet aspect que Diderot avait vu ces faits; aussi voyez comme il s'exprime. « Et de nos jours, dit-il, n'avons-nous pas vu, dans des assemblées de convulsionnaires, une de ces femmes qui figurait en bourrelet l'enfance de l'église, les pieds et les mains cloués sur une croix, le côté percé d'une lance, garder le ton de son rôle au milieu des convulsions de la douleur, sous la sueur froide qui découlait de son visage, les yeux obscurcis du voile de la mort, et s'adressant au directeur de ce troupeau de fanatiques, lui dire, non d'une voix souffrante : *Mon père, je veux dormir;* mais d'une voix enfantine : *Papa, je veux faire dodo?* Pour un seul homme, il y a cent femmes capables de cette force et de cette présence d'esprit. »

C'est cette même femme, ou une de ses compagnes, qui disait au jeune Dudoyer qu'elle regardait tendrement, tandis qu'avec une tenaille il arrachait les clous qui lui traversaient les deux pieds : « Le Dieu de qui nous tenons le don des prodiges ne nous a pas toujours accordé celui de la sainteté. » (*Correspond. de Grimm et Diderot*, II, 252.)

Mais les secours administrés aux filles convulsionnaires n'étaient pas toujours aussi atroces ; il en était auxquels on pouvait plutôt reprocher de l'immoralité ; aussi le fervent auteur de la lettre sur les convulsions convient, qu'en *apparence* du moins ils étaient blâmables. « D'abord, dit-il, parce que ces secours ne pouvaient leur être administrés que par des hommes ; et c'était, ajoute-t-il, presque toujours aux dépens de la bienséance (*loc. cit.*, 13). Les uns en effet consistaient à les élever les pieds en haut, à les balancer, à leur marcher sur le ventre et sur la gorge, à les écarteler, les tirailler, etc. Toutefois ce n'étaient encore là que ténèbres mêlées à de vives lumières ; œuvre que ne pouvaient juger les profanes.

Hecquet récuse encore ici le jugement et même la compétence des théologiens, et il va faire rentrer ces faits dans le domaine de la médecine. Et d'abord, reprend-il, tous ces impertinents secours conviennent-ils à des personnes qui font profession de sagesse ? Quand ce sont des hommes qui marchent ainsi pieds nus sur le ventre de ces filles, à peine couvertes d'une chemise ; des hommes qu'elles choisissent elles-mêmes ! comment ne pas être blessé des étranges privautés qu'elles permettent, jusqu'à se laisser coller sur le corps de ces hommes entre lesquels elles se pressent, et qui sont pressés par d'autres ?

C'était alors qu'elles étaient en quelque sorte arrivées au *summum* de l'état convulsif qu'elles demandaient ces secours à grands cris, échevelées, le cou et les jambes

nues; quelques-unes même, ajoute Hecquet, auraient été jusqu'à se dépouiller entièrement de leurs habits (*op. cit.*, 32).

Quel nom donner, poursuit ce médecin, à l'attitude d'une fille qui se huche sur les épaules d'un homme, s'accolant sur son cou et laissant pendre ses jambes à gauche et à droite? Et quelle n'est pas l'impudence de cette autre qui se jette à demi nue sur les genoux d'un homme pour y prendre des convulsions (*op. cit.*, 33). Comment ne pas être scandalisé d'en voir d'autres se placer la tête en bas et les pieds en l'air, et faire des culbutes qui ne sont que des sauts de polissons?

Par cela que ces filles convulsionnaires permettent à des hommes seulement et à des hommes qu'elles ont choisis de monter sur leur ventre, on peut reconnaître quelle est la nature de leurs convulsions. Le sage a dit qu'il faut craindre en marchant sur des charbons ardents de se brûler les pieds; mais ici ne seront-ce pas les pieds qui brûleront le sol qui sera dessous? (*Loc. cit.*, 80.)

N'en sont-elles pas venues à ce point de dévergondage de se faire *berner* dans des draps tenus par six ou huit hommes, et de se faire ainsi sabouler le corps en tout sens? Où prendre en tout cela du *divin* et du *surnaturel?* à moins qu'on n'entende par surnaturel ce qui est contraire au naturel pudique de filles chrétiennes? (*Loc. cit.*, 86.)

Enfin ne se croirait-on pas à la foire, puisqu'il y en a qui prétendent avaler des charbons ardents, ou bien des livres reliés, comme un Nouveau Testament avec sa housse, et qu'une autre casse des pierres et des morceaux de marbre avec sa tête!

Hecquet termine par un parallèle entre les possessions de Loudun et les convulsions de Saint-Médard: dans les deux cas, dit-il, il n'y avait rien de surnaturel. Ceci a été bien et dûment prouvé à Loudun, lorsque d'après

l'ordre de l'archevêque de Bordeaux la faculté de Montpellier fut consultée à ce sujet; cette faculté expliqua savamment la nature de toutes les opérations de ces créatures trompées et artificieuses.

Elle n'est donc ni obscure ni inconnue, cette épidémie, dit en finissant Hecquet; les caractères en ont été décrits par les médecins de tous les temps, et on les retrouve sensibles et évidents chez les filles convulsionnaires; caractères si étranges, suivant l'observation du prince de la médecine, que l'on serait porté à croire qu'il y a comme une bête, suivant l'expression de Platon, une bête qui tourmenterait les parties du bas-ventre de manière à amener ces étranglements et ces suffocations (*op. cit.*, 149).

A l'imitation du philosophe ancien, de Platon, notre philosophe moderne, Diderot, a été aussi frappé de cette idée, et voici comment il la développe dans son langage pittoresque et éloquent: « La femme dominée par l'hystéricisme semble éprouver je ne sais quoi d'infernal et de céleste ; quelquefois elle m'a fait frissonner sous l'action de la bête féroce qui fait partie d'elle-même. Je l'ai vue, je l'ai entendue : comme elle sentait! comme elle s'exprimait! ce qu'elle disait n'était point d'une mortelle... Mais cette imagination fougueuse, cet esprit qu'on croirait incoercible, un mot suffit pour l'abattre... Un médecin dit aux femmes de Bordeaux, tourmentées par des convulsions effrayantes, qu'elles sont menacées de devenir épileptiques; les voilà guéries. Un médecin secoue un fer ardent aux yeux d'une troupe de jeunes filles en convulsions, et les voilà guéries. Le dégoût de vivre saisit les femmes de Milet; les magistrats déclarent que la première femme qui se tuera sera exposée sur la place publique : plus de suicide ; voilà les Milésiennes réconciliées avec la vie.

» Les femmes sont sujettes à une férocité épidémique; l'exemple d'une seule en entraîne une multitude ; il n'y

a que la première qui soit criminelle, les autres sont des malades. O femmes! vous êtes des enfants bien extraordinaires! »

Et Diderot, s'en prenant ici à Thomas qui avait voulu se mêler d'écrire sur ce sujet, l'apostrophe ainsi: « Quand on veut écrire des femmes, il faut, M. Thomas, tremper sa plume dans l'arc-en-ciel, et secouer sur ses lignes la poussière des ailes du papillon; il faut être plein de légèreté, de délicatesse et de grâces, et ces qualités vous manquent. Comme le petit chien du pèlerin à chaque fois qu'on secoue sa patte, il faut qu'il en tombe des perles, et il n'en tombe aucune de la vôtre. » (*Op. cit.*, 252 *et sequent.*)

Pourquoi les idées de possessions, de sortiléges, de magie ont-elles toujours été plus particulièrement propagées au moyen des femmes? Diderot l'explique encore ici: « Là où il y a un mur d'airain pour nous, il n' y a souvent qu'une toile d'araignée pour elles: tandis que nous lisons dans les livres, les femmes lisent dans le grand livre du monde; aussi leur ignorance les dispose-t-elle à recevoir promptement la vérité quand on la leur montre, et aussi le mensonge avec la même facilité. »

Revenant à nos faits historiques, nous dirons qu'on devait croire en avoir fini pour toujours avec ces idées de possessions et de sortiléges, lorsqu'en 1774 Gassner se mit à son tour à faire de nouveaux prodiges. A l'aide d'une prétendue intervention divine, il guérit d'abord les maladies de ses paroissiens; puis il vint à Ratisbonne opérer sur une plus grande échelle.

Gassner est en quelque sorte le précurseur de Mesmer, qui bientôt paraîtra sur la scène; Gassner guérit les maladies par des attouchements et par l'imposition des mains. Ses exorcismes n'étaient pas tous de la même nature; il y en avait qui étaient simplement explorateurs, d'autres qui étaient médicateurs. Les premiers

servaient à lui faire reconnaître le genre de maladies qu'il aurait à traiter; les autres à en amener la guérison.

Gassner, suivant le reproche que lui en a fait de Haën, avait fini par renouveler en Allemagne les anciennes croyances aux possessions et aux mauvais esprits; on annonçait de nouveau qu'il y avait des démoniaques, et cette rumeur, dit Thouret, acquit assez de crédit pour que l'impératrice prît des mesures à ce sujet. En d'autres temps on aurait soumis les démoniaques aux exorcismes et aux épreuves du rituel; l'impératrice les fit soumettre aux traitements de de Haën. La fourberie fut découverte aussitôt et les bruits populaires dissipés.

De Haën a rapporté l'observation de trois femmes dites possédées ou démoniaques; il en a donné une histoire très-détaillée (Thour. *Recherches*, 224).

Mais, après avoir indiqué rapidement quelles ont été et les impostures et les jongleries successivement organisées pour tromper les hommes, aussi bien dans l'antiquité, dans le moyen âge, que dans les XVIIe et XVIIIe siècles, il est temps de remonter au point de départ, à la première origine de faits annoncés encore aujourd'hui, comme non moins merveilleux que tous les autres, c'est-à-dire des faits prétendus *magnétiques*.

Cette origine remonte beaucoup plus haut qu'on ne le croit communément; mais d'un autre côté, si l'on en croyait certains adeptes, tous les faits dits surnaturels que nous avons fait connaître, et bien d'autres encore, vrais ou faux, peu importe, n'en seraient pas moins dus au magnétisme animal.

Chez les Hébreux, il faudrait mettre en tête des magnétiseurs Moïse, Aaron, Samuël, Balaam, Elie, Elisée, etc., etc. (Foissac, *Op. cit.*, 461). On fait remarquer que, quand Moïse tenait ses mains élevées, Israël était victorieux, et que lorsqu'il les abaissait, Amalec avait l'avantage (462).

Chez les Grecs, Pythagore aurait été le premier des magnétiseurs ; puis seraient venus Socrate, Apollonius de Thyane, etc., etc.

Dans les comédies de Plaute, Mercure, tout dieu qu'il est, jouerait le rôle d'un magnétiseur ; il parle d'abord, il est vrai, d'assommer Sosie à coups de poing ; mais bientôt, revenant à des sentiments *plus humains*, il se met à toucher Sosie à *grandes passes* pour le faire dormir ; et ici le magnétiseur que nous citons fait remarquer que les mots employés par Plaute, *tractim tangere*, signifient précisément, d'après les commentateurs, caresser d'une main douce et ouverte, comme nous caressons les chats en leur passant la main de la tête à la queue. On ne peut, dit-il, désigner plus clairement le magnétisme animal (*loc. cit.*).

Mais cherchons sérieusement à quelle époque on doit remonter pour trouver dans les écrits des auteurs les premiers indices de la théorie du magnétisme animal.

Kepler avait émis l'idée que les propriétés de l'aimant devaient se retrouver jusque dans les grands corps planétaires qui se meuvent dans l'espace ; que c'était en quelque sorte l'âme du monde physique. Descartes avait multiplié à son tour les propriétés de l'aimant : déjà ce corps était devenu pour les alchimistes un objet d'étude particulière ; c'est à eux qu'il faut rapporter l'idée d'un prétendu rapport entre le magnétisme terrestre ou minéral et le magnétisme du microcosme ou animal.

Mais c'est surtout Paracelse qui prétendit avoir découvert dans les êtres animés une vertu secrète analogue à celle de l'aimant, vertu qui procéderait des corps planétaires ; *magnale ex astris descendit et nullo alio*.

Les principales fonctions de l'économie ne pourraient, suivant Paracelse, s'expliquer que par la propriété magnétique, et ceci s'appliquerait surtout au rapprochement des sexes et à la procréation ; ici la force magnétique

est double: *una in viris, altera in fœminis; vis magnetica fœminarum est matrix; in viris spermatica est vis magnetica.* Telles étaient les doctrines qu'il allait débitant de ville en ville; annonçant imperturbablement qu'il avait renfermé le diable dans le pommeau de son épée, et qu'il vivrait l'âge des patriarches; ce qui fut loin de se vérifier, car il mourut dans une auberge à Salsbourg, en 1541, âgé seulement de quarante-sept ans.

Les idées de Paracelse furent bientôt reprises par d'autres auteurs qui les accommodèrent à leurs théories; mais la base resta la même, ainsi que les principales dénominations. Ainsi, à l'exemple de Paracelse, Vanhelmont et Goclénius publièrent des traités sur la cure *magnétique* des plaies; traités réfutés ensuite par Roberti (Thour., *Recherch.*, 2).

Burgravius composa également, en 1629, un livre sur le traitement magnétique des maladies, *Cura morborum magnetica.* Puis Sentinelli donna une explication générale de la science dite magnétique; Libarius chercha les lois du magnétisme dans le microcosme, et Tenzelius donna de nouveau un traité complet de médecine magnétique.

Mais c'est surtout à Maxwel et à Kircher qu'il faut rapporter ce qui a été dit de plus étendu et de plus complet sur la matière; ils ont fait un corps de doctrine tel que Mesmer lui-même n'a pu aller au delà, théoriquement bien entendu.

Non-seulement Maxwel a publié aussi un traité complet de médecine magnétique, *De medicinâ magneticâ libri tres, auctore Guill. Maxwello,* Francfurt, 1679; mais il parle de cures opérées à l'aide d'une eau magnétique de sa composition.

Kircher insiste particulièrement sur la distinction à établir entre le magnétisme minéral et le magnétisme propre aux êtres organisés; et dans un traité spécial il

expose les principes de l'art magnétique, *De arte magneticâ, seu ἰατρομαγνητισμός, id est magnetismus medicinalium.*

Déjà Paracelse avait soutenu qu'il y a dans l'économie animale un axe polaire et deux pôles opposés; la bouche aurait été le pôle arctique et le ventre le pôle antarctique; mais Kircher, plus réservé, regardait comme un conte absurde cette assertion de quelques auteurs, que l'homme serait doué à ce point de force magnétique, que placé en parfait équilibre dans une barque légère au milieu des flots, sa face tendrait constamment à se diriger vers le nord.

Non-seulement les points principaux de la théorie du magnétisme animal avaient été longuement exposés par les auteurs du XVIe et du XVIIe siècle, mais certains abus eux-mêmes avaient été signalés dès cette époque. Si on s'expliquait sur ce point, dit Maxwel, c'est-à-dire sur l'influence magnétique d'un sexe sur l'autre, les pères ne pourraient plus être sûrs de leurs filles, les maris de leurs épouses, ni les femmes répondre d'elles-mêmes : *Patres de filiabus, mariti de uxoribus, imò fœminæ de semetipsis certos esse nequirent!*

Alors comme aujourd'hui cette doctrine une fois bien connue devait dispenser et tenir lieu de toute autre connaissance. Qu'est-il besoin en effet de notions médicales et pharmacologiques quand toutes les maladies sont réduites à une seule, et tous les remèdes à un spécifique universel?

Et d'abord on arrivait sans difficulté aucune à la découverte du siége de toutes les affections; on avait pour guide infaillible les sensations accusées par les sujets sous l'influence de l'agent magnétique : *Magnetismus fit per sensationem;* et aussitôt ces sensations révélaient et l'organe souffrant et la médication nécessaire; moyens précieux, disaient naïvement ces anciens magnétiseurs, puisqu'il n'y a pas *de fenêtre* au moyen de laquelle on

puisse *voir* ce qui se passe dans le corps de l'homme et quels sont les organes altérés : *Quùm fenestrâ careamus quâ possimus partem affectam detegere*. C'est que le magnétisme n'en était encore qu'à sa naissance, car aujourd'hui nos magnétiseurs nous ont fait découvrir mieux qu'une fenêtre, ils rendent le corps du malade assez transparent pour que leurs sujets puissent y *voir* et l'état de *tous* les organes et les progrès de toutes les maladies.

Mais en voici assez pour prouver que le magnétisme animal comme doctrine, comme théorie, avait été préconisé bien avant la fin du XVIIIe siècle. Quant aux expériences, quant aux prétendus faits administrés par les magnétiseurs de l'époque de Mesmer, nous n'avons pas à nous en occuper dans cette introduction ; ces faits seront mentionnés et examinés par nous dans la première partie de ce précis historique ; nous nous bornerons à rappeler ici et en peu de mots quelles sont les raisons que Thouret avait objectées pour démontrer la nullité du mesmérisme.

Nous l'avons déjà fait pressentir, fort de l'exemple de Van Dale, de Duncan, de Hecquet et de Haën, Thouret s'était proposé de faire tomber le prestige du mesmérisme, et cela par le seul examen, par la discussion seule des faits invoqués par les adeptes. Et d'abord pour ce qui était des prétendues guérisons opérées au baquet de Mesmer, Thouret disait avec raison (*op. cit.*, 144), que si l'on réfléchit bien à ce qui caractérise les affections nerveuses et surtout les affections hypocondriaques, on verra quelle facilité cet état présente aux charlatans adroits pour en profiter.

Au reste, poursuit Thouret, on peut dire de toutes les sectes, soit de l'art des enchantements, soit de l'astrologie judiciaire, soit des possessions, soit enfin du magnétisme, ce que Pline disait de la magie : Si l'on s'étonne que cette science ait acquis tant de crédit, il en rend cette raison : C'est, dit ce naturaliste, qu'elle a su

se prévaloir des trois sciences les plus estimées parmi les hommes, et prendre d'elles ce qu'elles ont de plus étrange, de plus merveilleux. Personne ne doute en effet qu'elle ne soit née de la médecine, qu'elle ne se soit appuyée d'abord sur l'art de donner des remèdes plus efficaces que les remèdes ordinaires; puis elle a pris dans les faits religieux ce qui peut en imposer aux hommes, ce qui peut les séduire et les aveugler d'autorité; puis enfin elle a fait croire aux hommes qu'elle peut reconnaître dans l'avenir les événements qui doivent les intéresser.

Tous les charlatans adroits, tous les fourbes hardis se sont appuyés sur cette tendance de l'esprit humain à chercher la guérison de maux difficiles par des moyens étranges; ajoutez à cela qu'ils ont soin de s'adresser de préférence aux femmes nerveuses et hystériques, à celles que les moindres impressions, que les moindres secousses peuvent jeter dans des attaques convulsives. Un autre motif, non moins suspect et plus caché, se glisse dans ces jeux : c'est une sorte d'ambition d'occuper le public de soi, de fixer l'attention, d'attirer les regards. Enfin l'un des moyens les plus coupables, et cependant des plus employés, c'est la *connivence* au moyen de la quelle beaucoup de convulsions sont *factices* et *simulées*.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit que, pour déterminer la confiance dans une doctrine, il ne suffit pas, reprend très-judicieusement Thouret, de répéter qu'il y a *des faits* en sa faveur; n'en a-t-on pas cité à l'appui de toutes les impostures?

On parle toujours *des faits*, on parle sans cesse d'observer; mais il y a peut-être autant de fausses observations qu'on a fait de faux raisonnements. Tout dépend d'une chose dans les deux objets, de la manière d'y procéder; il est aussi commun, aussi possible d'observer mal que de mal raisonner. Ce n'est donc ni à l'appa-

rence ni au nombre *des faits* qu'on doit s'attacher, mais bien à leur nature particulière (*Rech.*, 222).

Tels sont aussi les motifs, nous l'avons déjà dit, qui nous ont engagés à composer cette histoire académique du magnétisme animal : on entend si souvent répéter que ce n'est pas le vrai magnétisme, que ce n'est pas surtout le somnambulisme qui a été examiné et jugé en d'autres temps, qu'il nous a paru nécessaire, dans l'intérêt de la vérité, de reprendre cette question dans son ensemble. Mais disons, avant de terminer cette introduction, quelles sont les sources où nous avons puisé les *faits*, et quelle a été notre manière de *procéder* à l'égard de ces mêmes faits.

Les faits nous ont occupé exclusivement, car les théories, les systématisations ne sont réellement discutables que quand on a cherché du moins à les déduire des faits; si elles n'ont point ceux-ci pour base, on ne les discute pas, on les *mentionne*, et c'est ce que nous avons fait à l'égard des théories relatives au magnétisme animal.

Mais les faits, base de toute discussion, où les avons-nous puisés? Le titre seul de cette histoire l'indique. Depuis plus d'un demi-siècle, ceux qui s'occupent de magnétisme animal viennent de temps à autre frapper à la porte des académies; ils viennent demander des témoins et des juges, sauf à récuser ceux-ci quand les décisions ne sont pas favorables à leurs prétentions. Quoi qu'il en soit, ils ont toujours procédé ainsi : avant tout, on s'adresse aux gens du monde; on convoque ce qu'on appelle des sommités contemporaines, on recueille des signatures; les prodiges alors ne manquent pas, ils sont acceptés et propagés de toutes parts avec confiance et empressement; puis quand ces sortes *de faits* paraissent avoir acquis un certain degré de consistance et de vigueur, on vient interpeller les académies et leur deman-

der une sanction scientifique. Alors, il est vrai, et le plus souvent, les prodiges annoncés s'évanouissent, ils manquent pour la plupart, ou du moins, disent les adeptes, ils ne *réussissent* plus avec autant de netteté et d'évidence, tant leur mobilité et leur variabilité sont grandes. Néanmoins comme on a tenu des procès-verbaux, comme on a enregistré les incidents divers qui se sont passés dans ces séances, il en résulte que là du moins il y a une somme de faits qui mérite examen. De tous les faits dits magnétiques ce sont les seuls que nous ayons pu véritablement accepter pour les soumettre à la discussion.

Mais maintenant, comment avons-nous procédé dans l'examen de ces faits? Nous venons de le dire, nous les avons *tous* soumis sans pitié au creuset de la discussion.

Il n'a donc pas suffi, pour mériter créance, de venir nous dire : voici ce que nous avons *vu;* voici ce que nous avons *entendu;* voici ce que nous avons *fait :* il nous a paru que nous étions en droit d'exiger qu'on nous exposât minutieusement dans quelles *conditions,* au milieu de quelles circonstances on avait ainsi vu, entendu ou fait; encore moins n'avons-nous pas permis qu'on s'arrogeât l'étrange privilége de nous imposer silence, en nous déclarant d'avance que nous n'avions pas le droit de nous prononcer sur la *valeur* des faits que nous n'avions nous-mêmes ni vus, ni entendus, ni faits! car l'interprétation nous appartenait à nous comme à tous ceux qui raisonnent. C'est donc à ce critérium que nous avons jugé tous les faits; nous ne les avons trouvés bons et valables, ces faits, qu'à la condition de pouvoir soutenir la discussion et résister aux assauts pour ainsi dire de cette même discussion. C'est qu'ici, comme dans tout ce qui appartient au domaine de l'intelligence, il faut, et de toute nécessité, en appeler, non pas au nombre des témoins, mais à la souve-

raineté de la raison; et pour que celle-ci se prononce, pour qu'elle frappe les esprits, il faut discuter; alors, seulement alors, elle apparaît toute rayonnante aux yeux des amis de la vérité.

Quelques mots maintenant, non plus sur le fond, mais sur la forme de ce travail. Cette forme n'est pas une; elle est aussi variée que les sujets, que les incidents que nous avons eu à traiter : tantôt grave et sérieuse, tantôt plaisante et railleuse, tantôt limitée à une simple défensive, tantôt poussée jusqu'à l'attaque; c'est qu'il nous fallait tenir tête à de nombreux adversaires, discuter des faits de nature variée, remonter aux sources des assertions, vérifier des textes; aussi, pour accomplir une tâche aussi difficile, aurions-nous désiré qu'il nous fût possible d'emprunter à Thouret sa science et son raisonnement, à Van Dale son érudition, à Duncan sa noble hardiesse, à Hecquet sa généreuse indignation, et enfin à Rabelais sa verve et sa causticité.

Il en est sans doute qui ne pourront nous pardonner d'avoir fait sentir le ridicule de ce qui n'était que ridicule, d'avoir parlé en termes plaisants de sujets qui n'étaient que plaisants; d'avoir enfin accommodé les formes de la discussion à la valeur des sujets en litige.

Au reste tel a toujours été le reproche que les sycophantes et les charlatans ont adressé à ceux qui n'ont pas voulu prendre au sérieux leurs ridicules prétentions.

On reprochait au grand Pascal, a dit P.-L. Courier (et ici qu'on veuille bien pour un moment nous pardonner ce rapprochement), on reprochait à ce beau génie de s'être permis des plaisanteries. « C'était peu de chose, disait-on, que ses petites lettres, misérables bouffonneries, capables tout au plus d'amuser un moment par la médisance et le scandale; écrits de nulle valeur, sans fonds ni consistance, ni substance, comme on dit maintenant, lus le matin, oubliés le soir; en somme indignes de lui,

d'un tel homme, d'un savant! L'auteur se déshonorait en employant ainsi son temps et ses talents, écrivant des feuilles, non des livres, et tournant tout en raillerie au lieu de raisonner gravement. C'était le reproche qu'on lui faisait, poursuit cet autre maître en l'art de penser; vieille et coutumière querelle de qui n'a pas pour soi les rieurs. » (Courier, t. I, p. 447.) Ainsi diront peut-être de nous quelques-uns : que tout devrait être sérieux en un travail académique! que nos remarques critiques deviennent petits pamphlets, imbibées d'ironie et de causticité! Vieille et coutumière querelle, dirons-nous aussi, de qui n'a pour soi ni la vérité ni la raison.

Paris, ce 10 mai 1841.

HISTOIRE

ACADÉMIQUE

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

MESMER A VIENNE ET A PARIS. — SES PREMIÈRES RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Maintenant que nous avons en quelque sorte préparé le terrain, en élaguant tout d'abord ce qui est étranger à l'histoire du magnétisme animal proprement dit, il nous sera permis de suivre comme ligne invariable, dans ce précis historique, non plus ainsi qu'on l'a fait trop longtemps, la voie des anecdotes mystérieuses, des récits acceptés de confiance, mais bien celle des actes revêtus de quelque authenticité, des expériences administrées comme autant de preuves, par les partisans de cette prétendue doctrine, aux hommes compétents, c'est-à-dire aux membres des diverses commissions académiques.

Commençons par exposer, pour l'édification des lecteurs, quelques détails biographiques relatifs à Mesmer, regardé par ses adeptes comme le Messie, comme le fondateur du magnétisme animal.

Mesmer, né à Mesburg dans le grand-duché de Bade, suivant quelques-uns, à Vienne suivant d'autres, ou enfin à Wéiler, près de Stein, sur les bords du Rhin, commença sa carrière médicale par soutenir une thèse inaugurale ayant pour titre : *De l'Influence des astres, des planètes sur la guérison des maladies ;* un professeur de magnétisme à l'Athénée prétend qu'il offrit au *monde savant* cette dissertation.

Le monde savant, en 1766, parut s'en occuper fort peu.

Gassner avait depuis longtemps cessé d'agiter l'Allemagne, Mesmer y vécut dans l'obscurité; deux faits tout au plus attirèrent un moment l'attention sur sa personne : sa contestation

avec le père Hell, et une aventure scandaleuse qui finit par le faire chasser de Vienne.

Le père Hell, professeur d'astronomie, avait trouvé le moyen de disposer des plaques aimantées de manière à augmenter considérablement leur intensité ; Mesmer, en ayant eu connaissance, prétend faire rentrer cette propriété dans sa théorie d'un fluide universel, théorie sur laquelle il n'avait encore que des idées peu arrêtées ; il lui semble qu'il pourra user de ces plaques pour établir des courants dans le corps humain. Il se mit donc à expérimenter, et bientôt, dit-on, il obtint les résultats les plus satisfaisants. Le père Hell ne voyait dans ces prétendus succès que des effets purement physiques dus à la construction de ses plaques; Mesmer y voyait ou disait y voir des merveilles confirmatives de sa théorie, et cette théorie, il commence à la formuler de la manière suivante :

L'univers entier est plongé dans un vaste océan de fluide ; ce fluide en pénètre toutes les parties, et il est l'agent de tous les phénomènes de la nature. C'était là le fait théorique, vieille conception, antique rêverie réchauffée par Mesmer; le fait d'application, le fait pratique, c'est celui-ci : il est donné à quelques êtres privilégiés d'agir sur d'autres au moyen de ce fluide, d'exciter dans leurs corps des flux et des reflux, une marée artificielle.

Toutefois, avant d'en venir aux sons de l'harmonica, aux attouchements des baguettes et aux manipulations, on voit que Mesmer avait jugé les effets de l'aimant comme tout à fait propres à exciter ces prétendues marées; et il s'indignait des réclamations du père Hell. De là une vive contestation entre le physicien et le thaumaturge.

Le second événement eut des suites plus graves pour Mesmer ; il avait *recueilli* chez lui une jeune fille aveugle, mademoiselle Paradis. Jugée incurable par Stoërck et Wenzel, Mesmer avait entrepris sa guérison ; elle était en fort bonne voie, quand le père furieux, de concert avec la mère, réclame sa fille ; la fille résiste ; Mesmer soutient qu'elle n'est pas en état d'être transportée, il la garde encore un mois, et il affirme que, dans la première quinzaine, il eut le bonheur de perfectionner l'usage de ses yeux (*sic*).

Mesmer se plaint d'avoir été à cette occasion l'objet des ca-

lomnies les plus insensées ; le fait est que le cardinal, archevêque Migazzi, lui fit signifier d'aller ailleurs opérer ses miracles.

Du reste, Mesmer donne des explications : d'abord si M. Paradis voulut retirer sa fille, âgée de dix-huit ans, des mains du magnétiseur, c'est qu'il craignait de voir supprimer la pension que lui faisait l'empereur à cause de la cécité de cette jeune malade. Donc il fallait bien vite la retirer, puisque Mesmer allait lui rendre la vue.

Si ensuite elle n'a pas vu parfaitement clair, c'est, dit Mesmer, que ses *cruels* parents ont donné tous leurs soins pour qu'elle redevînt aveugle.

Enfin, pour porter l'évidence dans tous les esprits au sujet de cette cure, Mesmer ajoute qu'il était de notoriété publique qu'avant d'entrer chez lui la demoiselle avait les yeux saillants et *tombant hors de leurs orbites*, et qu'il les avait remis à leur place !

Comment conserver dès lors le plus petit doute ?

Quoi qu'il en soit, Mesmer, pour ce dernier fait, est chassé de Vienne, et, précédé dès lors d'une immense réputation, il se réfugie à Paris en février 1778.

Mais revenons en peu de mots sur sa doctrine, telle qu'il l'avait déjà modifiée avant de quitter Vienne, et sur ses premières relations avec les sociétés savantes. Nous marquerons ainsi d'une manière bien positive notre point de départ, ou plutôt celui de tous les magnétiseurs, et nous pourrons mieux apprécier toutes les transformations que devra subir cette même doctrine aux différentes époques.

Nous venons de voir qu'il prétendait avoir fait la découverte d'un fluide universel, entourant et pénétrant tous les corps, effectuant tous les phénomènes ; qu'il avait en outre reconnu par sa propre expérience, qu'il peut être donné à l'homme de changer les mouvements de ce fluide, d'en augmenter et d'en diminuer la somme dans d'autres individus.

Par son universalité et par ses effets, ce fluide paraît à Mesmer différent du fluide magnétique minéral, aussi lui donne-t-il définitivement le nom de *fluide magnétique animal*, et dès lors il supprime les armures, les plaques, les métaux ; il se borne à imposer les mains, soutenant qu'il faisait ainsi passer les courants d'une main à l'autre.

Cependant, dans sa lettre à Vazer (*Mercure savant d'Altona*, 1773), il convient que le fluide magnétique est presque la même chose que le fluide électrique; il se propage, de même que celui-ci, par des corps intermédiaires. L'acier n'est pas la seule substance qui y soit propre, dit-il, j'ai rendu magnétique du papier, du pain, de la laine, de la soie, du cuir, des pierres, du verre, l'eau, différents métaux, du bois, des hommes, des chiens, en un mot tout ce que je touchais, au point que ces substances produisaient sur les malades les mêmes effets que l'aimant. J'ai rempli des flacons de matière magnétique de la même façon qu'on le pratique avec le fluide électrique, etc., etc.

Telle était la doctrine de Mesmer. Pour la progager, pour en faire vérifier la réalité, il s'était adressé à la plupart des sociétés savantes de l'Allemagne ; une seule, l'académie de Berlin, après avoir pris connaissance de son mémoire, lui déclara qu'il était dans l'erreur ; nous regrettons de ne pouvoir examiner ce premier travail de Mesmer et les motifs qui ont porté l'académie de Berlin à porter cette première décision des corps savants ; car c'est là particulièrement la tâche que nous nous sommes imposée; mais bientôt les matériaux scientifiques ne nous manqueront plus ; toutefois, comme le dit Bertrand (*du Magnétisme animal en France*, 25), on ne peut imaginer que l'académie de Berlin pût se tromper aussi grossièrement sur la découverte soumise à son examen. Les autres sociétés, interprétant le mémoire de la même manière, ne jugèrent seulement pas à propos d'y faire une réponse ; et l'on ne doit pas s'en étonner, ajoute Bertrand, tant la prétention exposée était étrange et dénuée de preuves.

Mesmer, réfugié à Paris en 1778, et logé dans le quartier de la place Vendôme, s'annonce comme auteur d'une grande découverte, celle d'un principe universel, agissant sur tous les corps de la nature, et comme maître d'agir à son gré sur ce même principe, dans l'intérêt des malades. *Par complaisance*, ainsi que le disent les mémoires du temps, il se met à traiter des malades que la faculté de médecine avait comme de juste déclarés incurables; il n'avait d'abord qu'un seul domestique, une vieille voiture et point de chevaux; mais ses moyens de succès étaient immanquables dans une ville comme

Paris; il était grand musicien, il jouait bien du piano, et touchait à ravir de l'harmonica, instrument tout nouveau alors pour bien des personnes; son air, ses manières, son ton d'assurance, ses expressions germanisées devaient en imposer à la foule. On jouissait chez lui d'une grande liberté, et on avait la certitude d'y rencontrer des femmes du grand monde. Il suffira, pour donner une idée de son outrecuidance, de citer ce passage d'une lettre qu'il écrivit plus tard au célèbre Franklin : « Je suis comme vous, monsieur, au nombre de ces hommes qui, parce qu'ils ont fait de grandes choses, disposent de la honte, comme les hommes puissants disposent de l'autorité..... Ma découverte intéresse toutes les nations, et c'est pour toutes les nations que je veux faire et mon histoire et mon apologie. »

Avec cette robuste confiance en sa propre personne, Mesmer devait réussir, et bientôt en effet l'échelle de ses opérations devint toute autre que celle de ses premières tentatives; le nombre des malades avait tellement augmenté qu'il pouvait à peine y suffire, bien que aidé de son *valet* et de plusieurs élèves; c'est alors que fut imaginé le baquet avec tout son appareil; voici la description qu'en a donné tout récemment un de nos meilleurs écrivains, M. Delrieu : « Dans une grande salle était une cuve en bois de chêne, de quatre à cinq pieds de diamètre, d'un pied de profondeur, fermée par un couvercle en deux pièces et s'enchâssant dans une cuve ou *baquet.* Au fond se plaçaient des bouteilles en rayons convergents et couchées de manière que le goulot se tournait vers le centre de la cuve. D'autres bouteilles partaient du centre en sens contraire ou en rayons divergents, toutes remplies d'eau, bouchées et magnétisées. On mettait souvent plusieurs lits de bouteilles; la machine était alors à *haute pression.* La cuve renfermait de l'eau qui baignait les bouteilles; quelquefois on y ajoutait du verre pilé et de la limaille de fer. Il y avait aussi des baquets *à sec.* Le couvercle était percé de trous pour la sortie de tringles en fer coudées, mobiles, plus ou moins longues, afin de pouvoir être dirigées, appliquées vers différentes régions du corps des malades qui s'approchaient du baquet. D'un anneau du couvercle partait une corde très-longue, dont les patients entouraient leurs membres infirmes sans la nouer. On n'admettait pas du reste les affections pénibles à la vue, telles que les plaies, les loupes

et les difformités. Enfin les malades se rapprochaient pour se toucher par les bras, les mains, les genoux et les pieds. Les plus beaux, les plus jeunes et les plus robustes magnétiseurs tenaient par-dessus le marché une baguette de fer dont ils touchaient les retardataires et les indociles.

» Comme le baquet, les bouteilles, les tringles et les cordes étaient *préparées*. Les patients entraient bientôt en crise. Les femmes, toujours les plus impressionnables de toutes les créatures, éprouvaient d'abord des bâillements, des pandiculations; leurs yeux se fermaient, leurs jambes ne les soutenaient plus, elles étaient menacées de suffocation. En vain les sons de l'harmonica, les roucoulements du piano et des chœurs de voix se faisaient entendre : ces secours paraissaient accroître les convulsions des malades. Des éclats de rire sardonique, des gemissements douloureux, des torrents de pleurs éclataient de toutes parts. Les corps se renversaient en des mouvements tétaniques ; la respiration devenait râleuse, tous les symptômes les plus effrayants se manifestaient. A ce moment, les acteurs d'une scène si étrange couraient les uns au-devant les autres, éperdus, délirants; ils se félicitaient, s'embrassaient avec joie ou se repoussaient avec horreur. On emportait les plus fous dans la *salle des crises*.

» Cette pièce, matelassée, présentait un nouveau spectacle. On y délaçait les femmes, qui battaient de leurs têtes les murailles ouatées ou se roulaient sur un parquet en coussins avec des serrements à la gorge. Au milieu de cette foule palpitante, Mesmer se promenait en habit lilas, étendant sur les moins souffrantes une baguette magique, s'arrêtant devant les plus agitées, enfonçant ses regards dans leurs yeux, tenant leurs mains appliquées dans les siennes, avec les quatre pouces et les doigts majeurs en correspondance immédiate, pour se *mettre en rapport*, tantôt opérant par un mouvement à distance avec les mains ouvertes et les doigts écartés, *à grand courant*, tantôt croisant et décroisant les bras avec une rapidité extraordinaire pour les *passes en définitive* (1).

(1) Il existait chez Mesmer quatre baquets dont l'un pour les pauvres ne produisait rien, mais dont les trois autres, suivant les rapports du temps, produisirent longtemps, l'un dans l'autre, plus de trois cents louis par mois. Il y avait là-dessus à déduire le loyer des meubles, de tous les ornements du

» Il manquait pourtant aux représentations de la place Vendôme un élément : c'est le somnambulisme. C'est ce que le marquis de Puységur, disciple de Mesmer, devait inventer un peu plus tard.

» Lorsque les réunions de la place Vendôme eurent enfin une célébrité incontestable, Mesmer publia une sorte d'almanach magnétique, contenant la liste des cent premiers membres fondateurs de la *Société de l'harmonie*, depuis le 1er octobre 1783 jusqu'au 5 avril 1784. En quelques jours cet almanach fut répandu scandaleusement dans toute l'Europe. Il y avait un grand maître et des chefs d'ordre, absolument comme dans la franc-maçonnerie. Des baquets s'établissaient partout, mais les candidatures n'étaient pas toujours heureuses. Berthollet, le fameux chimiste, avait donné ses cent louis, mais en se réservant le droit de critique. Il vint un soir à l'hôtel Bouret avec de méchantes dispositions. Le piano, l'harmonica, les chants invisibles se firent entendre, et le novice ne semblait pas ému. Mais quand Mesmer, appliquant la branche de fer au chimiste, éleva gravement la voix et traita le récipiendiaire comme un infidèle, Berthollet se fâcha tout rouge, culbuta le baquet, apostropha ironiquement les malades qui entraient en crise, et sortit furieux. On lui rappela son serment; il répondit qu'il n'avait pas juré le secret à une mascarade. Ce fut la première, la plus périlleuse indiscrétion. »

Mais hâtons-nous, pour nous reposer un peu de toutes ces folies, d'arriver aux premières relations de Mesmer avec les sociétés savantes.

Nous allons avoir à juger Mesmer sous un double rapport :

tapissier, quatre louis par semaine pour la musique qui exécutait des symphonies en *ré* mineur avec des instruments à vent, parce que les vibrations des instruments à cordes produisaient des effets contraires.

Deux valets à livrée, un cocher, un portier, deux chevaux, des gardes suisses pour faire la police, voilà les frais essentiels dont on estimait le total à environ vingt mille francs par année. Les fonds gagnés par Mesmer étaient remis dans les mains de d'Harvelay, et constitués en rentes viagères au trésor royal.

Les deux cents élèves formés dans les provinces ont payé seulement des contributions volontaires à Mesmer, si l'on en croit Bergasse, son apologiste, qui a écrit pour se justifier du reproche qu'on lui faisait de n'être pas désintéressé dans une si belle spéculation.

d'une part dans ses relations avec les corps savants de l'époque, l'académie des sciences, la société de médecine et la faculté; d'autre part dans ses relations avec le gouvernement français.

Nous devons d'abord faire remarquer que, mis en rapport avec les savants, il adopta une tactique qui désormais sera suivie par tous les magnétiseurs qui viendront après lui; ce qu'il veut, ce n'est pas un examen, une vérification des faits si extraordinaires par lui annoncés, c'est *initier* des esprits jusque là ignorants aux merveilles de son art; il consentira à les instruire, il leur découvrira des mystères nouveaux; mais il n'entend pas qu'on émette le moindre doute sur la réalité de ses découvertes; en voici la preuve. Celui qui présidait alors l'académie des sciences était un M. Leroi. Poussé par la curiosité, il avait déjà assisté à quelques séances données par Mesmer; c'était une première relation toute établie. Leroi ne demandait pas mieux que de mettre sa compagnie en mesure de procéder scientifiquement à la vérification des vérités magnétiques; mais ce n'était pas ce que voulait Mesmer; aussi ne voulut-il pas donner suite à cette demande : il lui avait suffi d'une seule entrevue.

Au rapport de Mesmer, voici comment les choses se passèrent dans cette entrevue, et comment il dut perdre l'envie d'entretenir de semblables relations.

Mesmer est fort exact au rendez-vous. A mesure que les académiciens arrivent, il s'établit des comités particuliers. Mesmer s'en trouve déjà blessé; mais il suppose, ce sont ses expressions, que lorsque l'assemblée sera assez nombreuse pour être réputée entière, l'attention, divisée jusqu'alors, se fixera sur lui; il se trompe, chacun continue sa conversation. Leroi réclame inutilement cette attention, il n'est pas plus heureux par l'annonce d'un second mémoire; enfin, vers la fin de la séance, Leroi éveille suffisamment la curiosité pour qu'on presse Mesmer de faire des *expériences*.

Mais l'académie des sciences s'y prend d'une façon fort étrange, suivant Mesmer; s'il est dans les habitudes de cette compagnie de vouloir tout d'abord des expériences, Mesmer trouve que c'est un *enfantillage* (*sic*); il ajoute qu'on aurait dû d'abord lui demander de mettre l'académie *au fait de la question*.

Laissant donc une académie qui ne veut que des expériences, il se fait conduire chez un M. A....., sujet à des attaques

d'asthme. M. A..... était dans un fauteuil ; Mesmer, debout devant lui, le tenait par les mains, et commença (ce sont ses expressions) par lui procurer une attaque d'asthme ! du moins il tousse. Qu'avez-vous, lui demandent ses confrères? — Ce n'est rien, réplique M. A....., c'est que je tousse, c'est mon asthme, j'en ai tous les jours des attaques pareilles.

Après le départ de quelques incrédules, Mesmer offre de prouver que notre organisation est sujette à des *pôles*, on y consent. M. A..... est prié de mettre un bandeau sur ses yeux; cela fait, Mesmer lui passe les doigts sous le nez à plusieurs reprises ; il affirme qu'il change alternativement la direction des pôles, et qu'à son gré il lui fait respirer une odeur de soufre. Je me retirai très-peu satisfait, dit en terminant Mesmer, de la compagnie avec laquelle j'avais si désagréablement perdu mon temps. C'est qu'aussi Mesmer aurait voulu tout simplement, et suivant son usage avec les gens du monde, *endoctriner* l'académie des sciences, la mettre au fait de la question; et l'académie s'avise d'intervertir cet ordre si naturel aux yeux de Mesmer; elle demande des expériences ! pur enfantillage, s'écrie Mesmer, et, en compagnie de Leroi, il préfère aller faire tousser un vieil asthmatique et lui passer les doigts sous le nez ; or, comme il y avait là des ricaneurs, Mesmer trouve qu'il a perdu son temps fort désagréablement.

C'est ainsi que se passa, au dire de Mesmer lui-même, sa première entrevue avec l'académie des sciences.

La société royale de médecine ne pouvait également procéder que d'une manière scientifique; Mesmer annonçait une théorie nouvelle et des moyens thérapeutiques déduits de cette théorie; donc il y avait lieu à examen; des commissaires auraient dû être nommés à l'effet de procéder dans les formes à cet examen, et faire ensuite un rapport à la compagnie; mais ce n'était pas encore ainsi que l'entendait Mesmer ; il demandait, non des juges, mais des néophytes, des croyants, et c'était ce que la société ne pouvait lui donner.

Mesmer n'a pas même cherché à dissimuler ses prétentions; voici comment il s'exprimait à ce sujet : « Les difficultés entre les savants et moi, disait-il, proviennent de ce que je me contente d'invoquer leur témoignage, de ce que je les presse uniquement de *constater* et confesser hautement l'existence et la

réalité de ma découverte ; ils voudraient en être les arbitres, les juges! etc. »

Il suffirait de ces premiers faits pour montrer de quel côté était la loyauté, la justice et l'amour de la vérité ; Mesmer veut faire intervenir les sociétés savantes ; il veut, dit-il, faire *constater* la réalité de sa découverte, et en même temps il les récuse comme juges ; or comment constater sans juger? Au reste nous verrons plus tard que le jugement de ces mêmes corps n'a pu être évité.

Mesmer, pour attirer l'attention sur sa personne, avait d'abord demandé des commissaires ; Mauduit, Andry, Desperrières et l'abbé Tessier durent s'entendre avec lui pour assister au traitement de quelques malades. La société nomme une commission, Mesmer trouve ce procédé singulier, il témoigne sa surprise à Andry et à Desperrières ; la lettre suivante lui est adressée au nom de la société royale de médecine.

« M. Vicq-d'Azyr, secrétaire perpétuel de la société royale de médecine, à M. Mesmer.

» Paris, 6 mai 1778.

» La société royale de médecine m'a chargé, monsieur, dans la séance qu'elle a tenue hier, de vous renvoyer les *certificats* qui lui ont été remis de votre part, sous la même enveloppe que l'on a eu soin de ne pas décacheter.

» Les commissaires qu'elle a nommés, d'après votre demande, pour suivre vos expériences, ne peuvent et ne doivent donner aucun avis, *sans avoir auparavant constaté l'état des malades* par un examen fait avec soin.

» Votre lettre, annonçant que *cet examen et les visites nécessaires n'entrent pas dans votre projet*, et que, pour y suppléer, il nous suffit, *suivant vous*, d'avoir *la parole d'honneur* de vos malades et *des attestations!* La société, en vous les remettant, vous déclare qu'elle a retiré la commission dont elle avait chargé quelques-uns de ses membres à votre sujet.

» Il est de son devoir de ne porter aucun jugement sur des sujets dont on ne la met pas à portée de prendre une pleine et entière connaissance, surtout lorsqu'il s'agit de justifier des assertions nouvelles. Elle se doit à elle-même cette circons-

pection dont elle s'est toujours fait et se fera toujours une loi.

» Je suis très-parfaitement, monsieur, etc.

» VICQ-D'AZYR. »

Cette lettre est un modèle de convenance et de raison; elle met dans tout son jour le charlatanisme de Mesmer; on voit qu'après avoir provoqué la formation d'une commission dans le sein d'une compagnie savante, à l'effet, disait-il, de *constater* des guérisons par lui opérées, il refuse formellement de laisser préalablement *examiner* ses malades; suivant lui, les commissaires, hommes de science, médecins, aptes conséquemment à juger la réalité et la nature des maladies, doivent avoir les yeux fermés, se contenter de *la parole d'honneur* des malades et de *certificats!* Qui ne hausserait les épaules, aujourd'hui, à de semblables prétentions; et cependant nous verrons à des époques plus rapprochées de nous les mêmes prétentions mises en avant par d'autres magnétiseurs, et malheureusement des commissaires moins sévères, moins scrupuleux que l'ancienne société royale de médecine, poursuivre des relations commencées sous de semblables auspices.

Mais quelle a été la réponse de Mesmer à la lettre si judicieuse et si modérée de Vicq-d'Azyr?

Mesmer a pensé que les maladies dont il a entrepris le traitement sont tellement graves qu'elles ne sont pas susceptibles d'être caractérisées à la simple *inspection;* donc il faut que la société accorde *toute confiance* aux attestations ou consultations! En conséquence il déposera ces pièces sous les yeux de la société royale, afin de *la mettre en état* de juger le mérite de ses guérisons.

Mesmer, on le voit, ne voulait pas se départir de sa tactique; il offrait des pièces, des attestations, des consultations, mais il cachait ses malades. La société n'avait donc plus à s'occuper de lui.

Mesmer s'étonne de son silence; il écrit de nouveau à la société.

« M. Mesmer à M. Vicq-d'Azyr, secrétaire perpétuel de la société royale de médecine.

» 20 août 1778.

» Ne doutant pas, monsieur, que messieurs de la société

royale n'aient pris connaissance de la réponse que j'ai eu l'honneur de leur faire, par votre médiation, le 12 mai dernier, et les traitements que j'ai entrepris à Créteil devant finir avec ce mois, je m'empresse d'inviter ces messieurs à venir s'assurer par eux-mêmes du degré d'utilité du principe dont j'ai annoncé l'existence. Si vous avez la bonté, monsieur, de m'annoncer le jour et l'heure où ils voudront bien m'honorer de leur visite, je serai disposé à les recevoir et à leur répéter l'assurance de mes respectueux sentiments.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» MESMER. »

Cette lettre était fort adroite, et pouvait engager la société de la manière la plus grave; Mesmer semble avoir tout à fait oublié les conditions que lui avait imposées la société, savoir, de soumettre préalablement ses malades à l'examen de ses commissaires, afin de s'assurer de la réalité de la maladie et des effets du prétendu traitement : Mesmer les invite tout simplement à assister à ses cures, il *sera tout disposé* à les recevoir! Et pourquoi? est-ce pour constater aveuglément et de confiance des effets thérapeutiques? mieux que cela, pour reconnaître *un principe* dont Mesmer a annoncé l'existence!

La société n'eut garde de se laisser entraîner comme le voulait Mesmer; voici la réponse qu'elle lui fit par l'intermédiaire de son secrétaire : elle est courte, mais péremptoire.

« M. Vicq-d'Azyr, secrétaire perpétuel de la société royale de médecine, à M. Mesmer.

» 27 août 1778.

» J'ai communiqué, monsieur, la lettre que vous m'avez écrite, à la société royale de médecine. Cette compagnie, qui n'a eu aucune connaissance de l'état antérieur des malades soumis à votre traitement, ne peut porter aucun jugement à cet égard.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» VICQ-D'AZYR. »

C'est ainsi que se terminèrent les premières relations de Mesmer avec la société royale de médecine. On voit quelle a été la loyauté, la modération dont cette compagnie a usé en-

vers un étranger qui, précédé d'une réputation équivoque, chassé de son pays, s'en vient, contre les lois existantes, ouvrir publiquement en France des cabinets de traitement : loin de s'opposer à toutes ces menées, loin de réclamer auprès de l'autorité, comme elle en avait le droit (et c'était un devoir pour elle), cette société, à sa première demande, nomme une commission, et elle ne se croit obligée de rompre toute relation avec ce thaumaturge, qu'après avoir acquis la conviction qu'il n'avait d'autre intention que de l'entraîner dans de fausses démarches, que de la déconsidérer dans le monde savant, et d'user enfin de sa garantie pour augmenter le nombre de ses dupes.

Parlons maintenant des relations de Mesmer avec l'ancienne faculté de médecine.

Disons d'abord que si l'académie des sciences et la société royale de médecine conservèrent l'avantage de rester dans une ligne essentiellement scientifique, il n'en fut pas de même de la faculté; celle-ci eut le grand tort, l'immense tort de vouloir juger les faits annoncés par Mesmer sans se donner la peine de les examiner préalablement : dans le premier cas, c'est Mesmer qui recule devant l'examen des hommes éclairés; dans le second c'est le corps savant qui se refuse à tout examen.

Ce qui avait tout d'abord indisposé la faculté contre Mesmer, ce qui l'avait indignée, c'était ce qu'elle regardait comme une défection de la part d'un de ses docteurs-régents, de Deslon; mais la société royale de médecine n'avait-elle aucun grief de son côté? ses priviléges n'avaient-ils pas été ouvertement violés par Mesmer? Tout remède, pour être préconisé en public, devait, au terme des lois existantes, être approuvé par cette société, et cependant Mesmer, tout étranger qu'il était, à peine arrivé à Paris, avait institué publiquement ses procédés, ses moyens de traitement, et, sans le moindre empêchement de la part de l'autorité, il percevait de larges rétributions. Mais revenons à ce qui concerne la faculté de médecine; Deslon était médecin du comte d'Artois, il appartenait comme docteur-régent à la faculté de médecine. Enthousiaste de Mesmer, il résolut de convoquer extraordinairement une assemblée de professeurs, et d'y faire des propositions pour l'examen du magnétisme animal; mais ce même jour Deslon fut accusé publiquement par

Vauzèmes 1° de s'être associé au charlatanisme de Mesmer; 2° d'avoir insulté les corps savants; 3° d'avoir abjuré la doctrine de l'école, adopté des principes contraires à la saine médecine. Ainsi la faculté, au lieu d'entendre les propositions d'un de ses membres, le met immédiatement en accusation, et pourquoi?

Les trois chefs d'accusation se réduisaient à un seul, celui de s'être associé au charlatanisme de Mesmer; mais, avant tout, ce charlatanisme restait à prouver, et préalablement il fallait examiner s'il y avait ou non charlatanisme de la part de Mesmer.

Examinons successivement quelles étaient les propositions faites à la faculté par Deslon, qui n'était ici que l'intermédiaire de Mesmer.

1° *Solliciter l'intervention du gouvernement.*

Cette proposition devait être rejetée, ou du moins elle ne devait être que subsidiairement adoptée; avant de faire intervenir le gouvernement, il aurait fallu en effet s'assurer de la réalité des faits, puisqu'il aurait pu se faire que ces faits n'eussent aucune espèce de réalité.

2° *Faire choix de vingt-quatre malades, dont douze réservés pour être traités par les méthodes ordinaires; les douze autres seraient remis à l'auteur, qui les traiterait suivant sa méthode particulière.*

Cette proposition pouvait être rendue acceptable avec les réserves et les précautions qu'elle aurait naturellement exigées dans son application; mais la cinquième proposition (nous ne parlons pas de la troisième et de la quatrième, qui réglaient des formes peu importantes) devait être modifiée, la voici :

5° Pour éviter toute discussion ultérieure et toutes les exceptions d'âges, de tempéraments, de maladies, de leurs symptômes, la répartition des malades se ferait par la voie du sort (le reste règle l'examen comparatif des maladies).

Mais le sort n'aurait fait éviter aucune de ces exceptions; loin de là, il aurait pu mettre d'un seul côté toutes les chances défavorables; on aurait dû au contraire chercher à grouper des maladies présentant des conditions semblables autant que possible. Ainsi, en mettant de côté toutes les affections morales comme équivoques, on aurait pu choisir, par exemple, six beaux cas de péritonite, autant de pneumonies, autant d'ophthalmies,

d'érysipèles, de teignes faveuses, de scrofules bien caractérisées, et les partager en deux séries égales, l'une pour être soumise au traitement de Mesmer, l'autre aux traitements ordinaires; il est évident que alors Deslon aurait pu entrer en accommodement et adopter ces conditions.

La sixième proposition statue sur les dépenses qui auraient dû être faites.

La septième proposition était inadmissible. Sous le prétexte d'éviter toute inculpation d'intelligence ou de connivence, Deslon voulait que les personnes préposées par le gouvernement pour l'examen comparatif des malades ne fussent prises dans aucun corps de médecins!

Qu'est-ce qu'un examen comparatif de maladies fait par des personnes étrangères à la médecine?

Et que penser d'un médecin qui tout d'abord récuse en masse ses confrères, et veut faire examiner comparativement les effets des traitements par les gens du monde?

Quoi qu'il en soit, il fallait discuter les propositions faites par Deslon; c'est ce que la faculté ne voulut pas faire; elle préférait prononcer par un arrêt en forme contre Deslon et rejeter les propositions de Mesmer.

Au reste, voici quelles étaient ces fameuses propositions de Mesmer; il les avait réduites à vingt-sept; suivant lui, elles renfermaient l'essence de sa doctrine; il fallait les méditer, les admirer, mais non les examiner.

I. Il existe une influence naturelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés.

II. Un fluide universellement répandu et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui de sa nature est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement, est le moyen de cette influence.

III. Cette action réciproque est soumise à des lois mécaniques, inconnues jusqu'à présent.

IV. Il résulte de cette action des effets alternatifs, qui peuvent être considérés comme un flux et reflux.

V. Ce flux et reflux est plus ou moins général, plus ou moins particulier, plus ou moins composé, selon la nature des causes qui le déterminent.

VI. C'est par cette opération (la plus universelle de celles que la nature nous offre) que les relations d'activité s'exercent entre les corps célestes, la terre et ses parties constitutives.

VII. Les propriétés de la matière et des corps organisés dépendent de cette opération.

VIII. Le corps animal éprouve les effets alternatifs de cet agent, et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement.

IX. Il se manifeste, particulièrement dans le corps humain, des propriétés analogues à celles de l'aimant : on y distingue des pôles également divers et opposés, qui peuvent être communiqués, changés, détruits et renforcés. Le phénomène même de l'inclinaison y est observé.

X. La propriété du corps animal, qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à la nommer magnétisme animal.

XI. L'action et la vertu du magnétisme animal, ainsi caractérisées, peuvent être communiquées à d'autres corps animés et inanimés; les uns et les autres en sont cependant plus ou moins susceptibles.

XII. Cette action et cette vertu peuvent être renforcées et propagées par ces mêmes corps.

XIII. On observe à l'expérience l'écoulement d'une matière dont la subtilité pénètre tous les corps, sans perdre notablement de son activité.

XIV. Son action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire.

XV. Elle est augmentée et réfléchie par les glaces comme la première.

XVI. Elle est communiquée, propagée et augmentée par le son.

XVII. Cette vertu magnétique peut être accumulée, concentrée et transportée.

XVIII. J'ai dit que les corps animés n'en étaient pas également susceptibles : il en est même, quoique très-rares, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce magnétisme dans les autres corps.

XIX. Cette vertu opposée pénètre ainsi tous les corps : elle

peut être également communiquée, propagée, accumulée, concentrée, transportée; réfléchie par les glaces et propagée par le son; ce qui constitue non-seulement une privation, mais une vertu opposée positive.

XX. L'aimant, soit naturel, soit artificiel, est, ainsi que tous les autres corps, susceptible du magnétisme animal, et même de la vertu opposée, sans que ni dans l'un ni dans l'autre cas son action sur le fer et l'aiguille souffre aucune altération; ce qui prouve que le principe du magnétisme animal diffère essentiellement de celui du minéral.

XXI. Ce système fournira de nouveaux éclaircissements sur la nature du feu et de la lumière, ainsi que dans la théorie de l'attraction, du flux et reflux de l'aimant et de l'électricité.

XXII. Il fera connaître que l'aimant et l'électricité artificielle n'ont, à l'égard des maladies, que des propriétés communes avec plusieurs autres agents que la nature nous offre, et que s'il est résulté quelques effets utiles de l'administration de ceux-là ils sont dus au magnétisme animal.

XXIII. On reconnaîtra par les faits, d'après les règles pratiques que j'établirai, que ce principe peut guérir immédiatement les maladies de nerfs, et médiatement les autres.

XXIV. Qu'avec son secours le médecin est éclairé sur l'usage des médicaments; qu'il perfectionne leur action, et qu'il provoque et dirige les crises salutaires de manière à s'en rendre le maître.

XXV. En communiquant ma méthode, je démontrerai, par une théorie nouvelle des maladies, l'utilité universelle du principe que je leur oppose.

XXVI. Avec cette connaissance, le médecin jugera sûrement l'origine, la nature et les progrès des maladies, même des plus compliquées : il en empêchera l'accroissement, et parviendra à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament et le sexe : les femmes, même dans l'état de grossesse et lors des accouchements, jouiront du même avantage.

XXVII. Cette doctrine, enfin, mettra le médecin en état de bien juger du degré de santé de chaque individu, et de le préserver des maladies auxquelles il pouvait être exposé : l'art de guérir parviendra ainsi à sa dernière perfection.

On voit que ce système embrasserait la nature entière, lierait

tous les êtres les uns aux autres; mais nous allons le voir jugé par des hommes compétents et réduit à sa juste valeur. Quoi qu'il en soit, l'engouement populaire était devenu tel pour la personne de Mesmer, que le gouvernement crut ne pouvoir se dispenser d'intervenir; et comment le fit-il d'abord? Est-ce en provoquant un examen sérieux, soit de la théorie du thaumaturge ou des manœuvres mises par lui en usage? Nullement; il y eut un entraînement si général, que Mesmer, méprisé jadis de ses compatriotes, chassé de Vienne pour son inconduite, en vint au point de traiter de puissance à puissance avec le gouvernement français, et de lui poser des conditions, de lui donner son *ultimatum*. Il est bien difficile aujourd'hui de se rendre raison d'un pareil scandale. Dans quel état de dissolution n'allait pas tomber une société ainsi désorganisée?

Un homme arrive du fond de l'Allemagne, précédé d'une réputation plus que suspecte; il s'établit impudemment au beau milieu de la capitale, et à une époque où d'illustres médecins français ne pouvaient exercer la médecine dans la capitale, par la seule raison qu'ils avaient été gradués à Montpellier; à cette même époque, disons-nous, un étranger sans aveu fait courir tout Paris autour de ses baquets, et affiche la prétention de guérir tous les malades; non-seulement nul n'y met obstacle, mais, sur sa menace d'aller porter ailleurs les bienfaits de sa découverte, un ministre d'Etat, M. de Maurepas, se hâte de mander Mesmer; il lui déclare que le gouvernement est *suffisamment instruit de la réalité de ses cures;* qu'il le dispense de tout examen, et qu'on lui accorde, pour reconnaître ses services et le fixer en France, 20,000 francs de rentes viagères, et 10,000 francs par an, pour frais d'emplacement! Mesmer, qui traitait de puissance à puissance, ainsi que nous venons de le dire, déclare qu'il préférerait le château et la terre de*** comme local de ses séances et comme propriété; cette dernière proposition n'ayant pas été agréée, il refusa. Il aurait voulu, disait-il, une récompense digne de la nation française et du monarque qui la gouvernait; et il tenait à une possession territoriale.

On ne sait, en vérité, lequel on doit le plus admirer aujourd'hui, ou de la stupidité du gouvernement qui jetait ainsi à la tête d'un aventurier l'argent du pays, ou des prétentions absurdes de cet aventurier. Bertrand a dit avec raison que la cupidité

seule avait motivé le refus de Mesmer ; Mesmer objectait d'une part qu'il ne pouvait se laisser juger par ses élèves, et d'autre part qu'on avait eu tort de tenir à 4 ou 500,000 francs lorsqu'il s'agissait du bonheur du peuple ; c'est là ce qu'il écrivit à Marie-Antoinette après son voyage de Spa; nous y reviendrons.

Et cependant remarquez quelle avait été la réserve du gouvernement sur le premier point : on posait comme unique condition qu'il admettrait à ses leçons trois savants nommés par l'autorité. On avait eu soin de le prévenir que le témoignage de ces savants, *quand même il serait défavorable*, ne changerait rien aux avantages qu'on lui assurait !

Que les temps sont changés ! un exemple récent prouve que la munificence nationale ne se répand plus aujourd'hui, ni avec cette profusion, ni avec cet aveuglement. Pour que M. Daguerre en vînt à obtenir la juste rétribution de ses longs travaux et du sacrifice préalable de sa fortune particulière, il a fallu d'une part qu'un illustre savant le prît sous son patronage ; que l'académie des sciences, réunie à celle des beaux-arts, reconnût la réalité et l'importance de sa découverte ; il a fallu d'autre part que les chambres législatives, après avoir pris connaissance de tous ces faits à elles déférés par ces corps savants et par la voie ministérielle, il a fallu, disons-nous, que les chambres fussent consultées sur la récompense à accorder, et c'est à ces conditions seulement qu'il fut permis de disposer des deniers de l'Etat. Telle n'était pas l'époque à laquelle Mesmer parut en France ; ses succès inouïs révèlent quel était alors le relâchement des mœurs dans les hautes classes.

Si maintenant nous cherchons sérieusement les cures par lui opérées, nous lisons dans Desbois de Rochefort les faits suivants, qui certes n'ont pas besoin de commentaires. « Madame la duchesse de Chaulnes avait été recommandée très-expressément à Mesmer par la reine : elle était très-persuadée de la doctrine mesmérienne, elle publiait partout son mieux être, sa guérison que d'autres traitements n'avaient pu amener. Cependant elle est morte d'une hydropisie ascite, occasionnée et entretenue par l'engorgement des viscères du bas-ventre, son imagination avait été absolument trompée ; ce qu'elle disait partout, elle le croyait. »

« M. Court de Gebelin, homme du plus grand mérite et de

l'érudition la plus vaste, est attaqué d'une maladie incurable ; il se livre au mesmérisme. Dès les premières applications, il se sent mieux; bientôt il s'annonce guéri à toute l'Europe par une brochure remplie d'un enthousiasme fanatique. M. Mesmer et ses partisans s'en glorifièrent de toute part, et M. de Gebelin meurt au baquet même d'une suppuration rénale que l'ouverture de son cadavre a démontrée. Cependant il se disait guéri, tant la séduction a d'empire sur les esprits même les plus éclairés (1). »

« Madame la marquise de Fleuri, une des premières clientes de M. Mesmer, avait la vision très-faible quand elle fut chez lui, M. Mesmer promit qu'il la guérirait ; ce fut en la laissant devenir aveugle, au bout d'un mois ou deux de stage chez lui. Cependant M. Mesmer promet toujours sa guérison, et elle meurt aussi au baquet, après avoir publié partout avec M. Mesmer et ses partisans qu'elle était guérie. »

« Madame Poissonnier, femme d'un médecin de Paris, attaquée d'une affection cancéreuse, court chez M. Mesmer; bientôt on publie qu'elle allait mieux, elle en était elle-même persuadée, et cependant elle meurt des suites de son cancer. »

(1) Pour montrer à quel point la doctrine de Mesmer avait rempli d'enthousiasme Court de Gebelin, nous citerons le passage suivant de sa lettre sur le mesmérisme : « C'est par ces mêmes connaissances que les mages, les hiérophantes, les bramines, les gymnosophistes, les druides, ces compagnies si révérées dans l'antiquité et surtout dans l'Orient, dont les chefs étaient à la fois, prêtres et rois, se vantaient d'opérer des merveilles avec des verges, des bâtons, des flèches ; de faire éprouver de fortes sensations, d'occasionner des douleurs, guérir des maladies par un simple attouchement, une simple direction de la main, un simple regard ; de prolonger les jours, de les rendre aussi longs et aussi heureux qu'ils l'étaient dans la génération primitive ; en un mot de produire tant d'effets merveilleux si vantés dans l'histoire, mais auxquels on ne croit plus aujourd'hui, parce qu'on en a oublié l'origine, parce qu'on en ignore la cause, parce qu'on juge mal à propos qu'ils ne sont appuyés que sur l'ignorance, la crédulité, la superstition.

» Les magiciens de Pharaon n'étaient que des magnétisants ; mais, ignorant la grande théorie du système magnétique, ils ne pouvaient percer la profondeur des mystères auxquels on s'est élevé dans les temps modernes en formant des somnambules, des prophètes, des sibylles qu'aucune puissance humaine ne peut mettre en défaut, en rappelant à la vie un mourant, en magnétisant d'une ville à l'autre, à heure nommée, un individu avec lequel on est en rapport, et mille autres effets plus surprenants encore. » (*Lettres aux souscripteurs*, t. 46.)

« Madame Leblanc, femme d'un huissier-priseur, était attaquée d'un ulcère à la matrice; elle resta pendant près de trois ans entre les mains de M. Mesmer avec la confiance la plus aveugle; la veille de sa mort, elle dit encore qu'elle est guérie, et elle meurt il y a à peu près quinze jours. »

« M. Busson, médecin de Paris, homme de mérite, premier médecin de madame la comtesse d'Artois, avait au nez un polype de très-mauvais caractère; les chirurgiens et les médecins les plus habiles le déclarèrent incurable, annonçant que s'il arrivait une fonte, ce serait une fonte de mauvais caractère. Alors M. Busson se livre au mesmérisme, quoiqu'il fût un homme très-instruit; mais c'est que dans ce cas-là on oublie ses connaissances pour ne se souvenir que de sa vie et de sa santé, auxquelles on sacrifie tout, jusqu'à sa façon de penser. Au bout d'un mois, il se fit une fonte; M. Mesmer et ses partisans crient au miracle, on remplit les journaux de cette cure merveilleuse, on fait un livre exprès pour la faire mieux connaître, et cependant quinze jours après M. Busson meurt d'une fonte cancéreuse et sanieuse. »

Il faut conclure de tout ceci, dit en terminant Desbois de Rochefort, que M. Mesmer a peut-être commencé par être dupe, et qu'il a fini par en faire beaucoup (*Matière médic.*, t. I, 41).

Les contemporains sont d'accord sur ces faits, mais les sectateurs de Mesmer se sont bien gardés d'en parler. Mesmer n'acceptait qu'à regret ces sortes de malades; il n'aimait pas à les voir autour de son baquet; il lui fallait de préférence des affections nerveuses, des spasmes, ce qu'on nommait alors des vapeurs, c'est-à-dire des maladies qui n'en étaient pas; alors il était à son aise.

Quoi qu'il en soit, et par suite de ses rapports avec le gouvernement, Mesmer, blessé dans son amour-propre, frustré dans ses espérances, se retira en quelque sorte sous sa tente, et fit un voyage à Spa. Mais son principal élève, Deslon, restait à Paris. Grimm dans sa correspondance a fait un tableau piquant de ce qui eut lieu à Paris en l'absence du maître.

« Deslon, dit Grimm, crut devoir consoler Paris du départ de son maître, en formant un établissement de *traitement mesmérien*. Une figure intéressante, soutenue encore des avantages de la jeunesse et des grâces de l'esprit, avait mérité à Deslon

la protection de quelques femmes de lettres de la seconde classe. Elles essayèrent de faire, en faveur de leur protégé, une réputation au magnétisme animal; elles crurent que le rôle de sectatrices et de prôneuses d'une découverte si miraculeuse pouvait leur faire autant d'honneur que le succès de certains ouvrages ou la considération de certains écrivains en avait fait souvent aux femmes de lettres du premier ordre. Elles se déterminèrent à suivre les traitements de Deslon, et entraînèrent à leur suite plusieurs jeunes candidats de la littérature. Ils furent condamnés, sous peine de n'avoir jamais aucune célébrité, à faire celle du magnétisme animal. L'entreprise de Deslon prit dès lors une sorte de consistance; bientôt des hommes et des femmes, dont l'ennui et la satiété avaient flétri les organes, se laissèrent persuader que les vapeurs surtout cédaient aux procédés mesmériens; que du moins ils trouveraient chez Deslon, dans une société de quelques hommes et de quelques femmes à esprit, une sorte de distraction. Le disciple de Mesmer eut la douceur de voir son traitement suivi par une vingtaine de personnes qui venaient essayer d'en obtenir des convulsions à dix louis par mois. »

Mesmer, apprenant ces nouvelles à Spa, en fut indigné; il accourt à Paris, mais il trouve les esprits partagés : les uns avaient adopté le traitement de Deslon, les autres avaient conservé celui de Mesmer dans toute sa pureté; les femmes, comme toujours, étaient en majorité dans les deux camps; il y avait des mesmériennes et des desloniennes; leur désunion persista même après le rapprochement de leurs chefs.

Quoi qu'il en soit, l'astre de Mesmer n'avait pas encore pâli. N'ayant pu s'entendre avec le gouvernement, il fit un appel à ses élèves, et ceux-ci organisèrent une souscription. C'était le bon temps du magnétisme; on n'a vu rien de pareil depuis, loin de là, et on pourra s'en convaincre dans la suite de cet ouvrage, les choses allèrent depuis toujours en déclinant : à ce point qu'aujourd'hui les maîtres en magnétisme ne peuvent plus même faire accepter quelques cachets à 10 fr. Comparez ces pauvretés avec la souscription faite en faveur de Mesmer. On comptait d'abord sur cent souscripteurs qui devaient produire une somme de 240,000 fr.; il s'en présenta assez pour réaliser au delà de 340,000 fr.!!! C'est alors que Mesmer,

gorgé de richesses, comblé de bienfaits, songe à faire retraite, à quitter la France, et en cela il fit preuve de perspicacité : un plus long séjour aurait fini par faire tomber toute illusion et réduire le personnage à sa juste valeur. Toutefois, avant de quitter la France, il eut l'impudeur de se plaindre de l'accueil qui lui avait été fait, de crier à l'ingratitude, lui qui avait exploité si largement et avec tant de profit la crédulité publique; les faits sont là et attestent son égoïsme et sa cupidité. Des offres brillantes lui avaient été faites, mais lui-même après tout en sentait l'instabilité; on y avait mis pour simple condition que trois savants, délégués par l'autorité, assisteraient à ses expériences; cela seul lui donnait la certitude que son charlatanisme serait bientôt dévoilé. Les rétributions pécuniaires qu'on lui assurait ne consistaient qu'en rentes sur l'Etat, et il sentait qu'une fois son charlatanisme découvert les rentes pouvaient lui être retirées; c'est pour cela, nous l'avons dit, qu'il ajouta de sa main, en marge des propositions qui lui étaient faites. *On préférerait la terre et le château de...*

Modestes prétentions pour un philosophe! pour un bienfaiteur de l'humanité! une possession territoriale! rien qu'un château et des terres! c'était peu assurément pour les bienfaits qu'il allait répandre sur la France; on eut la maladresse de ne pas accéder à sa demande. Avant de quitter la France, il tenta un dernier effort. La reine Marie-Antoinette, que des intrigants de toute espèce cherchaient à circonvenir, avait paru s'intéresser au mesmérisme; elle aurait même assisté incognito, disent les mémoires du temps, à quelques-unes de ses séances. Mesmer en profita pour s'adresser directement à cette princesse; voici quelques paragraphes de sa lettre; étrange époque que celle où un homme tel que Mesmer ose parler ainsi à une reine de France!

« Uniquement par respect pour votre majesté, je lui offre l'assurance de prolonger mon séjour en France jusqu'au 18 septembre prochain, et de continuer jusqu'à cette époque mes soins à ceux de mes malades qui me continueront leur confiance.

» Je cherche, madame, un gouvernement qui aperçoive la nécessité de ne pas laisser introduire *légèrement* dans le monde une vérité qui, par son influence sur le physique des hommes, peut opérer des changements que dès leur naissance la

sagesse et le pouvoir doivent contenir et diriger dans un cours et vers un but salutaire.

» Les conditions qui m'ont été posées au nom de votre majesté ne remplissant pas ces vues, l'*austérité* de mes principes me défendait de les accepter. »

Ainsi c'était au nom de la reine que des conditions lui auraient été posées !

L'*austérité* de ses principes !!! singulière austérité qui lui faisait préférer à tout autre avantage un château et une terre ! une possession territoriale, comme il le disait fort bien; au reste, dans le paragraphe suivant il ne s'en cache pas.

« Dans une cause qui intéresse l'humanité au premier chef, l'argent ne doit être qu'une considération secondaire aux yeux de votre majesté, quatre ou cinq cent mille francs de plus ou moins *employés à propos* ne sont rien. »

Et c'eût été les employer à propos que de les lui donner, à lui Mesmer, vu l'austérité de ses principes.

« Ma découverte doit être accueillie, *et moi récompensé,* avec une munificence digne de la grandeur du monarque auquel je m'attacherai. »

Avant de terminer, Mesmer revient sur les corps savants, dont l'opinion lui avait été contraire.

« Ce n'est assurément ni par cupidité, ni par amour d'une vaine gloire que je me suis exposé au ridicule dont votre académie des sciences, votre société royale et votre faculté de médecine de Paris ont prétendu me couvrir tour à tour. »

Enfin, si son *ultimatum* à la reine porte qu'il quittera définitivement la France le 18 septembre, c'est qu'à pareil jour, un an auparavant, la faculté de médecine de Paris avait eu l'audace de rejeter ses propositions, et quelles propositions ! ajoute-t-il assez plaisamment :

« Sans doute l'époque du 18 septembre, que j'ai indiquée à votre majesté, lui paraîtra extraordinaire; je la supplie de se rappeler que c'est à pareil jour de l'année dernière que fut tenue l'assemblée de la faculté de médecine de Paris, où furent rejetées mes propositions, et quelles propositions ! votre majesté les connaît.

» Je suis de votre majesté, etc., » MESMER. »

Paris, le 19 mars 1781.

La reine, à qui Mesmer avait eu l'impudeur de s'adresser dans les termes qu'on vient de voir, la reine ayant pensé sans doute que quatre ou cinq cent mille francs de plus ou moins sont quelque chose, même donnés à ce propos qu'entendait Mesmer, c'est-à-dire donnés à lui-même, le sycophante aurait dû se contenter de l'argent des souscripteurs, et quitter la France, où son *ultimatum* ne lui permettait plus de rester après le 18 septembre, époque de rigueur. Toutefois, ce n'est qu'un peu plus tard qu'il se mit de nouveau, comme il le disait fort bien, à la recherche d'un gouvernement assez bien avisé pour ne pas laisser introduire légèrement sa découverte. Il est probable qu'il ne trouva pas ce gouvernement en Angleterre ; car on ne dit pas qu'au delà de la Manche il ait trouvé un accueil moins *léger* que parmi nous.

Quoi qu'il en soit, ce n'est que trois ans après que le gouvernement français, importuné par les partisans du magnétisme, se décida à prendre l'initiative et à soumettre enfin cette prétendue découverte aux lumières de l'académie royale des sciences et de la société royale de médecine.

Bailly, le premier, au nom d'une commission composée de Lavoisier, Franklin, le Roy, Sallin, Majault, Guillotin, de Bory et d'Arcet, fit son rapport à l'académie royale des sciences le 11 août 1784. Ce mémorable rapport était conçu en ces termes :

RAPPORT

DES COMMISSAIRES CHARGÉS PAR LE ROI DE L'EXAMEN DU MAGNÉTISME ANIMAL.

NOMINATION DES COMMISSAIRES.

Le roi a nommé, le 12 mars 1784 (1), des médecins choisis dans la faculté de Paris, MM. Borie, Sallin, d'Arcet, Guillotin, pour faire l'examen et lui rendre compte du magnétisme animal, pratiqué par M. Deslon ; et, sur la demande de ces quatre médecins (2), sa majesté a nommé pour procéder avec eux à cet examen cinq des membres de l'académie royale des sciences, MM. Franklin, le Roy, Bailly, de Bory, Lavoisier (3). M. Borie étant mort dans le commencement du travail des commissaires, sa majesté a fait choix de M. Majault, docteur de la faculté, pour le remplacer.

(1) Près de trois années, comme on le voit, s'étaient écoulées depuis les hauts faits de Mesmer ; toute animosité contre sa personne s'était éteinte. On pouvait juger les faits avec impartialité ; ajoutons que de nombreuses expériences avaient dû être tentées depuis l'introduction de la prédendue découverte, et qu'ainsi on pouvait en apprécier les résultats avec connaissance de cause et d'effets.

(2) La demande de ces premiers commissaires était d'un augure favorable pour la nouvelle doctrine ; la faculté avait dans l'origine montré quelque passion ; ici le désir de s'adjoindre les hommes les plus éminents de l'académie royale des sciences prouve qu'ils n'avaient d'autre désir que de rechercher la vérité.

(3) L'élite de la science, noms célèbres, hommes probes, auteurs eux-mêmes de découvertes mémorables, et tout disposés à accueillir le *vrai* partout où ils l'auraient trouvé.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE DU MAGNÉTISME ANIMAL.

L'agent (1) que M. Mesmer prétend avoir découvert, qu'il a fait connaître sous le nom de *magnétisme animal*, est, comme il le caractérise lui-même et suivant ses propres paroles, « un fluide universellement répandu; il est le moyen d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés; il est continué de manière à ne souffrir aucun vide; sa subtilité ne permet aucune comparaison; il est capable de recevoir, propager, communiquer toutes les impressions du mouvement; il est susceptible de flux et de reflux. Le corps animal éprouve les effets de cet agent, et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement. On reconnaît particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant (2); on y distingue des pôles également divers et opposés. L'action et la vertu du magnétisme animal peuvent être communiquées d'un corps à d'autres corps animés et inanimés : cette action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire; elle est augmentée, réfléchie par les glaces, communiquée, propagée, augmentée par le son; cette vertu peut être accumulée, concentrée, transportée. Quoique ce fluide soit universel, tous les corps animés n'en sont pas également susceptibles; il en est même, quoique en très-petit nombre, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce fluide dans les autres corps (3).

(1) Comme le docteur Deslon n'était en quelque sorte que le substitut de Mesmer, pour procéder avec méthode et avec exactitude, les commissaires devaient remonter à Mesmer lui-même, et lui emprunter textuellement l'exposition de sa doctrine.

(2) Cette hypothèse, dont l'invention d'ailleurs n'appartient pas à Mesmer, lui avait été suggérée par l'effet des plaques aimantées du père Hell; mais ses idées étaient peu arrêtées à ce sujet, car tantôt il trouvait une identité remarquable entre les deux espèces de magnétisme, et tantôt il niait toute analogie.

(3) Contradiction évidente dans sa propre théorie; d'après ses premières assertions, le fluide universel aurait *pénétré* tous les corps sans exception, et au-

» Le magnétisme animal (1) peut guérir immédiatement les maux de nerfs, et médiatement les autres; il perfectionne l'action des médicaments; il provoque et dirige les crises salutaires, de manière qu'on peut s'en rendre maître; par son moyen, le médecin connaît l'état de santé de chaque individu, et juge avec certitude l'origine, la nature et les progrès des maladies les plus compliquées; il en empêche l'accroissement et parvient à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament et le sexe (*a*). La nature offre dans le magnétisme un moyen universel de guérir et de préserver les hommes (*b*) (2). »

Tel est l'agent que les commissaires ont été chargés d'examiner, et dont les propriétés sont avouées par M. Deslon, qui admet tous les principes de M. Mesmer (3). Cette théorie fait la base d'un mémoire qui a été lu chez M. Deslon, le 9 mai, en présence de M. le lieutenant général de police (4) et des commissaires. On établit dans ce mémoire qu'il n'y a qu'une nature, une maladie, un remède; et ce remède est le magnétisme animal. Ce médecin, en instruisant les commissaires de la doc-

rait suscité tous leurs phénomènes; ici, il y a des corps réfractaires, répulsifs même.

(1) C'est le côté pratique du magnétisme animal; après la théorie vient l'*application;* mais, dans les deux cas, on ne trouve qu'une série d'assertions, d'annonces pompeuses, dont les commissaires n'étaient pas hommes à se contenter, eux qui avaient consumé leurs veilles, qui s'étaient livrés à tant de travaux pour arracher à la nature quelques vérités.

(*a*) Mémoire de Mesmer sur la découverte du magnétisme animal, 1779, pages 74 et suivantes.

(*b*) *Ibid.* Avis au lecteur, page VI.

(2) Ainsi, conclusion générale, l'hygiène et la médecine sont des sciences vaines et inutiles; le magnétisme animal en dispense complétement.

(3) Quoique d'abord en dissidence avec Mesmer, on voit qu'après le départ de celui-ci Deslon s'était complétement rallié aux principes de Mesmer; seulement les desloniennes n'avaient pas encore voulu se rapprocher des mesmériennes.

(4) Le lieutenant de police, à raison de ses attributions, était présent à cette conférence; il posa même à Deslon la question suivante : « La pratique du magnétisme est-elle sans danger pour les mœurs? » Deslon avoua franchement qu'on pouvait en abuser.

trine et des procédés du magnétisme, leur en a enseigné la pratique, en leur faisant connaître les pôles, en leur montrant la manière de toucher les malades et de diriger sur eux ce fluide magnétique (1).

PROPOSITION DE DESLON, ENGAGEMENTS QU'IL PREND AVEC LES COMMISSAIRES.

M. Deslon s'est engagé avec les commissaires, 1° à constater l'existence du magnétisme animal; 2° à communiquer ses connaissances sur cette découverte ; 3° à prouver l'utilité de cette découverte et du magnétisme animal dans la cure des maladies (2).

DESCRIPTION DU TRAITEMENT.

Après avoir pris cette connaissance de la théorie et de la pratique du magnétisme animal, il fallait en connaître les effets (3); les commissaires se sont transportés, et chacun d'eux plusieurs fois au traitement de M. Deslon. Ils ont vu, au milieu d'une grande salle, une caisse circulaire, faite de bois de chêne et élevée d'un pied ou d'un pied et demi, que l'on nomme le *baquet;* ce qui fait le dessus de cette caisse est percé d'un nombre de trous d'où sortent des branches de fer coudées et mobiles. Les malades sont placés à plusieurs rangs autour de ce baquet, et chacun a sa branche de fer, laquelle, au moyen du coude, peut être appliquée directement sur la partie malade; une corde passée autour de leur corps les unit les uns aux autres ; quelquefois on forme une seconde chaîne en se commu-

(1) La pratique ne s'était pas encore simplifiée ; tout l'attirail de Mesmer est conservé. Nous y reviendrons tout à l'heure.

(2) Deslon, qui n'avait ni les prétentions ni la morgue ni surtout la cupidité de Mesmer, pose enfin des conclusions ; il formule les faits, et prend des engagements tels qu'il peut s'entendre avec les commissaires.

(3) Sous le nom de théorie et de pratique du magnétisme animal, dont les commissaires déclarent ici avoir pris connaissance, ils entendent la simple *énonciation* de ces deux ordres de faits ; aussi, quand ils ajoutent qu'il restait à en connaître les effets, ils veulent dire qu'après l'énonciation ils attendaient les preuves.

niquant par les mains, c'est-à-dire en appliquant le pouce entre le pouce et le doigt index de son voisin; alors on presse le pouce que l'on tient ainsi; l'impression reçue à la gauche se rend par la droite, et elle circule à la ronde.

Un *piano-forte* est placé dans un coin de la salle, et on y joue différents airs sur des mouvements variés; on y joint quelquefois le son de la voix et le chant.

Tous ceux qui magnétisent ont à la main une baguette de fer, longue de dix à douze pouces (1).

EXPLICATION DE CES DISPOSITIONS.

M. Deslon a déclaré aux commissaires, 1° que cette baguette est conducteur du magnétisme; elle a l'avantage de le concentrer dans sa pointe, et d'en rendre les émanations plus puissantes. 2° Le son, conformément au principe de M. Mesmer, est aussi conducteur du magnétisme, et, pour communiquer le fluide au *piano-forte,* il suffit d'en approcher la baguette de fer; celui qui touche l'instrument en fournit aussi, et le magnétisme est transmis par les sons aux malades environnants. 3° La corde dont les malades s'entourent est destinée, ainsi que la chaîne des pouces, à augmenter les effets par la communication. 4° L'intérieur du baquet est composé de manière à y concentrer le magnétisme; c'est un grand réservoir d'où il se répand par les branches de fer qui y plongent.

Les commissaires se sont assurés dans la suite, au moyen d'un électromètre et d'une aiguille de fer non aimantée, que le baquet ne contient rien qui soit ou électrique ou aimanté; et, sur la déclaration que M. Deslon leur a faite de la composition intérieure de ce baquet, ils n'y ont reconnu aucun agent physique capable de contribuer aux effets annoncés du magnétisme (2).

(1) Les commissaires se bornent à exposer, sans réflexions aucunes, les dispositions dont on leur donne une explication sommaire; plus tard ils auront à en constater la nécessité. C'est un simple procès-verbal, un récit des assertions données par Deslon, assertions qu'ils rapportent comme telles et qui ne les engagent en aucune manière.

(2) Ceci est assez important à noter; car de nos jours des professeurs en la

MANIÈRE D'EXCITER ET DE DIRIGER LE MAGNÉTISME.

Les malades, rangés en très-grand nombre et à plusieurs rangs autour du baquet, reçoivent donc à la fois le magnétisme par tous ces moyens : par les branches de fer, qui leur transmettent celui du baquet; par la corde enlacée autour du corps, et par l'union des pouces, qui leur communiquent celui de leurs voisins; par le son du *piano-forte* ou d'une voix agréable qui le répand dans l'air. Les malades sont encore magnétisés directement au moyen du doigt et de la baguette de fer, promenés devant le visage, dessus ou derrière la tête et sur les parties malades, toujours en observant la distinction des pôles, on agit sur eux par le regard et en les fixant. Mais surtout ils sont magnétisés par l'application des mains, et par la pression des doigts sur les hypocondres et sur les régions du bas-ventre ; application souvent continuée pendant longtemps, quelquefois pendant plusieurs heures (1).

EFFETS OBSERVÉS SUR LES MALADES.

Alors les malades offrent un tableau très-varié par les différents états où ils se trouvent. Quelques-uns sont calmes, tranquilles et n'éprouvent rien ; d'autres toussent, crachent, sentent quelque légère douleur, une chaleur locale ou une chaleur universelle, et ont des sueurs; d'autres sont agités et tourmentés par des convulsions. Ces convulsions sont extraordi-

matière affirment que, par le moyen de leurs passes, ils chargent tellement leurs sujets d'électricité, qu'on peut à volonté en tirer des étincelles, surtout le long de la moelle épinière : *Credat Judœus Apella !*

(1) Dans ces détails pratiques, curieux aujourd'hui comme faits historiques, nous trouvons réunies toutes les manœuvres employées par les différents magnétiseurs : l'attirail du baquet et des branches de fer coudées n'est plus jugé nécessaire par les adeptes; mais tel magnétiseur applique les mains, tel autre fait des gestes à distance, tel autre enfin se borne à agir ou dit agir au moyen du regard en fixant ses sujets.

Dans le rapport secret, nous verrons quels pouvaient être les dangers de l'application si prolongée des mains sur les hypocondres et sur les régions du bas-ventre.

naires par leur nombre, par leur durée et par leur force. Dès qu'une convulsion commence, plusieurs autres se déclarent. Les commissaires en ont vu durer plus de trois heures; elles sont accompagnées d'expectorations d'une eau trouble et visqueuse, arrachée par la violence des efforts. On y a vu quelquefois des filets de sang, et il y a entre autres un jeune homme malade qui en rend souvent avec abondance. Ces convulsions sont caractérisées par les mouvements précipités, involontaires de tous les membres et du corps entier, par le resserrement à la gorge, par des soubresauts des hypocondres et de l'épigastre, par le trouble et l'égarement des yeux, par des cris perçants, des pleurs, des hoquets et des rires immodérés. Elles sont précédées et suivies d'un état de langueur et de rêverie, d'une sorte d'abattement et même d'assoupissement. Le moindre bruit imprévu cause des tressaillements; et l'on a remarqué que le changement de ton et de mesure dans les airs joués sur le *piano-forte* influait sur les malades, en sorte qu'un mouvement plus vif les agitait davantage, et renouvelait la vivacité de leurs convulsions (1).

Il y a une salle matelassée et destinée primitivement aux malades tourmentés de ces convulsions, une salle nommée *des crises;* mais M. Deslon ne juge pas à propos d'en faire usage (2), et tous les malades, quels que soient leurs accidents, sont également réunis dans les salles du traitement public.

Rien n'est plus étonnant que le spectacle de ces convulsions; quand on ne l'a point vu, on ne peut s'en faire une

(1) Les commissaires se bornent encore ici au simple historique, à un récit des scènes auxquelles on les avait fait assister, sans rien préjuger encore sur la nature ou même pour la réalité de ces attaques convulsives; il était d'ailleurs assez difficile dans ces circonstances de distinguer ce qui aurait pu être simulé de ce qui aurait appartenu aux accidents hystériques. Comme on soumettait plus spécialement aux manœuvres magnétiques les maladies dites nerveuses, et plus spécialement aussi de jeunes femmes, il est probable que beaucoup d'hystériques se trouvaient parmi elles; or il aurait suffi de scènes beaucoup moins étranges pour provoquer chez elles des attaques.

(2) Deslon, qui n'avait pas le charlatanisme de Mesmer, et qui d'ailleurs se trouvait en rapport avec des hommes sérieux, n'aurait pas osé renouveler devant eux tous les scandales de la *salle des crises*.

idée ; et, en le voyant, on est également surpris et du repos profond d'une partie de ces malades, et de l'agitation qui anime les autres, des accidents variés qui se répètent, des sympathies qui s'établissent. On voit des malades se chercher exclusivement, et, en se précipitant l'un vers l'autre, se sourire, se parler avec affection et adoucir mutuellement leurs crises. Tous sont soumis à celui qui magnétise ; ils ont beau être dans un assoupissement apparent, sa voix, un regard, un signe les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître, à ces effets constants, une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire (1).

Cet état convulsif est appelé improprement *crise* dans la théorie du magnétisme animal ; suivant cette doctrine, il est regardé comme une crise salutaire, du genre de celles que la nature opère, ou que le médecin habile a l'art de provoquer pour faciliter la cure des maladies. Les commissaires adopteront cette expression dans la suite de ce rapport, et, lorsqu'ils se serviront du mot *crise*, ils entendront toujours l'état ou de convulsions, ou d'assoupissement en quelque sorte léthargique, produit par les procédés du magnétisme animal.

REMARQUES GÉNÉRALES FAITES AU TRAITEMENT PUBLIC : LES COMMISSAIRES NE PEUVENT POINT Y FAIRE D'EXPÉRIENCES.

Les commissaires ont observé que, dans le nombre des malades en crise, il y avait toujours beaucoup de femmes et peu d'hommes ; que ces crises étaient une ou deux heures à s'établir, et que, dès qu'il y en avait une d'établie, toutes les autres commençaient successivement et en peu de temps. Mais, après ces remarques générales, les commissaires ont bientôt jugé

(1) Le temps et la raison publique ont fait justice de ces scènes grotesques ; nous avons trop gagné du côté des mœurs pour qu'on se permette de renouveler de semblables désordres.

On ne voit donc plus des femmes convulsionnaires ou non convulsionnaires, mêlées à quelques hommes, se précipiter l'un sur l'autre, se sourire, chercher à adoucir de prétendues crises, et cela à la voix, à la baguette, aux regards d'un magnétiseur.

que le traitement public ne pouvait pas devenir le lieu de leurs expériences. La multiplicité des effets est un premier obstacle ; on voit trop de choses à la fois pour en bien voir une en particulier. D'ailleurs des malades distingués (1), qui viennent au traitement pour leur santé, pourraient être importunés par les questions ; le soin de les observer pourrait ou les gêner ou leur déplaire ; les commissaires eux-mêmes seraient gênés par leur discrétion. Ils ont donc arrêté que leur assiduité n'étant point nécessaire à ce traitement, il suffisait que quelques-uns d'eux y vinssent de temps en temps pour confirmer les premières observations générales, en faire de nouvelles s'il y avait lieu, et en rendre compte à la commission assemblée (2).

LES EXPÉRIENCES DOIVENT AVOIR POUR PREMIER OBJET DE CONSTATER L'EXISTENCE DU MAGNÉTISME.

Après avoir observé ces effets au traitement public, on a dû s'occuper d'en démêler les causes, et de chercher les preuves de l'existence et de l'utilité du magnétisme. La question de l'existence est la première ; celle de l'utilité ne doit être traitée que lorsque l'autre aura été pleinement résolue. Le magnétisme animal peut bien exister sans être utile, mais il ne peut être utile s'il n'existe pas (3).

(1) Ces réflexions de la part des commissaires sont extrêmement judicieuses ; ce n'était pas là un lieu propre à suivre les expériences avec quelque sévérité. On doit se rappeler que Mesmer n'avait jamais voulu consentir à faire, devant les commissions académiques, des expériences spéciales, à laisser d'abord constater l'état de ses malades afin d'en suivre le traitement ; il consentait tout simplement à admettre les commissaires dans son pandæmonium, mais rien de plus ; et c'est là ce qui avait mis fin à toute relation entre les corps savants et ce fondateur du magnétisme.

(2) Plus tard on s'est avisé de faire un reproche aux commissaires de ne pas s'être constamment réunis pour assister à ces scènes, et de s'être contentés des rapports faits par quelques-uns d'entre eux ; mais véritablement était-ce là des expériences? Pouvait-on sérieusement et consciencieusement constater la réalité de semblables folies? C'était déjà beaucoup de la part des commissaires d'avoir consenti à y assister.

(3) Les questions sont nettement posées ; les commissions habituées à cher-

EN S'OCCUPANT DE CETTE EXISTENCE, IL FAUT D'ABORD ÉCARTER L'IDÉE DES INFLUENCES CÉLESTES.

En conséquence, le principal objet de l'examen des commissaires et le but essentiel de leurs premières expériences a dû être de s'assurer de cette existence. Cet objet était encore très-vaste et avait besoin d'être simplifié. Le magnétisme animal embrasse la nature entière; il est, dit-on, le moyen de l'influence des corps célestes sur nous; les commissaires ont cru qu'ils devaient d'abord écarter cette grande influence, ne considérer que la partie de ce fluide répandue sur la terre, sans s'embarrasser d'où il vient, et constater l'action qu'il exerce sur nous, autour de nous et sous nos yeux, avant d'examiner ses rapports avec l'univers (1).

LE FLUIDE MAGNÉTIQUE ÉCHAPPE A TOUS LES SENS.

Le moyen le plus sûr pour constater l'existence du fluide magnétique animal serait de rendre sa présence sensible; mais il n'a pas fallu beaucoup de temps aux commissaires pour reconnaître que ce fluide échappe à tous les sens. Il n'est point lumineux et visible comme l'électricité; son action ne

cher la solution de problèmes scientifiques procèdent rigoureusement, logiquement.

Si on avait toujours mis la même sévérité dans l'examen des faits magnétiques, si constamment on avait pris le doute pour point de départ, on ne verrait pas aujourd'hui des magnétiseurs, dans leurs traités *ex professo*, s'appuyer sur un rapport académique non discuté, non adopté, et, forts de cette pièce désavouée, passer sous silence tous les autres jugements accadémiques.

(1) C'est Bailly, le célèbre astronome, qui écrit ces lignes. Avec quelle admirable simplicité ce grand homme s'exprime sur cette prétendue influence des corps célestes, influence qui aurait été découverte par des gens complétement étrangers aux premières notions d'astronomie; il ne blâme pas, il ne nie pas; il écarte tout simplement cette première question comme insoluble, ou plutôt comme une assertion dénuée de preuves, et qui ne demande aucune réfutation.

Il laissa donc là et ce vaste univers et ses prétendus rapports magnétiques avec l'homme.

se manifeste pas à la vue comme l'attraction de l'aimant; il est sans goût et sans odeur; il marche sans bruit, et vous entoure ou vous pénètre sans que le tact vous avertisse de sa présence. S'il existe en nous et autour de nous, c'est donc d'une manière absolument insensible (1). Parmi ceux qui professent le magnétisme, il en est qui prétendent qu'on le voit quelquefois sortir de l'extrémité des doigts, qui lui servent de conducteurs, ou qui croient sentir son passage lorsqu'on promène le doigt devant le visage et sur la main. Dans le premier cas, l'émanation aperçue n'est que celle de la transpiration, qui devient tout à fait visible lorsqu'elle est grossie au microscope solaire; dans le second, l'impression de froid ou de frais qu'on éprouve, impression d'autant plus marquée qu'on a plus chaud, résulte du mouvement de l'air qui suit le doigt, et dont la température est toujours au-dessous du degré de la chaleur animale. Lorsqu'au contraire on approche le doigt de la peau du visage, plus froide que le doigt, et qu'on le laisse en repos, on fait éprouver alors un sentiment de chaleur, qui est la chaleur animale communiquée (2).

On prétend encore que ce fluide a de l'odeur, et qu'on la sent lorsqu'on porte sous le nez, ou le doigt ou un fer conducteur; on dit même que ces sensations sont différentes sous les deux narines, selon qu'on dirige le doigt ou le fer à pôle direct ou à pôle opposé. M. Deslon a fait l'expérience sur plusieurs commissaires; les commissaires l'ont répétée sur plusieurs sujets; aucun n'a éprouvé cette différence de sensation d'une narine à l'autre (3); et si, en y faisant attention, on a en effet reconnu

(1) On voit que, même en se bornant tout simplement à l'étude du fluide limité dans l'économie animale, le problème n'en est guère moins difficile, puisqu'il échappe à toute appréciation physique, qu'il est invisible, intangible, etc.; mais il y avait des dissidences à ce sujet parmi les professeurs en magnétisme; absolument comme aujourd'hui, où aucuns prétendent qu'avec un sujet bien et dûment magnétique on peut très-facilement aimanter un morceau de fer doux, en le leur promenant le long du dos!

(2) Ces derniers mots renferment toute la doctrine que plus tard nous avons vue soutenue par de Jussiou; ce savant, en effet, n'a voulu tenir compte que d'une seule chose, la chaleur communiquée, et c'était pour développer exclusivement cette thèse qu'il s'était séparé de ses collègues.

(3) On se rappelle que, lors de ses premiers rapports avec l'académie royale

quelque odeur, c'est, lorsqu'on présente le fer, celle du fer même échauffé et frotté, et lorsqu'on présente le doigt, celle des émanations de la transpiration, odeur souvent mêlée à celle du fer dont le doigt même est empreint. Ces effets ont été attribués par erreur au magnétisme; ils appartiennent tous à des causes naturelles et connues.

L'EXISTENCE DE CE FLUIDE NE POURRAIT ÊTRE CONSTATÉE QUE PAR SON ACTION SUR LES CORPS ANIMÉS.

Aussi M. Deslon n'a jamais insisté sur ces impressions passagères, il n'a pas cru devoir les produire comme des preuves; et au contraire il a expressément déclaré aux commissaires qu'il ne pouvait leur démontrer l'existence du magnétisme que par l'action de ce fluide, opérant des changements dans les corps animés (1). Cette existence devient d'autant plus difficile à constater par des effets qui soient démonstratifs et dont la cause ne soit pas équivoque; par des faits authentiques, sur lesquels les circonstances morales ne puissent pas influer; enfin par des preuves susceptibles de frapper, de convaincre l'esprit, les seules qui soient faites pour satisfaire les physiciens éclairés (2).

des sciences par l'intermédiaire de le Roy, Mesmer affirmait qu'il lui avait suffi de passer les doigts sous le nez de M. A., et de changer ainsi les pôles pour lui faire sentir une forte odeur de soufre; ici qu'on se met sérieusement à expérimenter, rien de semblable ne peut être produit, ni par les commissaires, ni même par Deslon, et il en est ainsi de tous les prétendus phénomènes magnétiques dès qu'on les soumet à l'expérience, dans des conditions propres à empêcher toute supercherie et toute erreur.

(1) Ainsi les prétentions de Deslon sont bien réduites, si on les compare à celles de son maître Mesmer; c'est que ce sont les seules, nous ne dirons pas *démonstrables*, mais *soutenables;* il ne s'agit donc plus de corps célestes, d'influences sidérales; il ne s'agit plus d'un fluide, nous ne dirons pas qui puisse tomber lui-même sous les sens, mais dont les effets soient appréciables à l'aide des instruments les plus délicats; il s'agit tout simplement de *sensations* perçues par les malades sous l'influence de certaines manœuvres exécutées ainsi qu'il va être dit.

(2) Limités dans ces conditions, les effets magnétiques deviennent en effet tellement incertains, tellement équivoques, que leur réalité est très-difficile à

L'action du magnétisme sur les corps animés peut être observée de deux manières différentes, ou par cette action longtemps continuée et par ses effets curatifs dans le traitement des maladies, ou par ses effets momentanés sur l'économie animale et par les changements observables qu'elle y produit. M. Deslon insistait pour qu'on employât principalement et presque exclusivement la première de ces méthodes; les commissaires n'ont pas cru devoir le faire, et voici leurs raisons (1):

RAISONS DES COMMISSAIRES POUR EXCLURE LE TRAITEMENT DES MALADIES.

La plupart des maladies ont leur siége dans l'intérieur du corps. La longue expérience d'un grand nombre de siècles a fait connaître les symptômes qui les annoncent et qui les caractérisent; la même expérience a indiqué la méthode de les traiter. Quel est dans cette méthode le but des efforts du médecin? ce n'est point de contrarier et de dompter la nature, c'est de l'aider dans ses opérations. La nature guérit les malades, a dit le père de la médecine; mais quelquefois elle rencontre des obstacles qui la gênent dans son cours, qui consument inutilement ses forces. Le médecin est le ministre de la nature; observateur attentif, il étudie sa marche. Si cette marche est ferme, sûre, égale et sans écarts, le médecin l'observe en silence et se garde de la troubler par des remèdes au moins inutiles; si cette marche est embarrassée, il la facilite; si elle est trop lente ou trop rapide, il l'accélère ou la retarde. Il se borne

constater, ou plutôt à prouver de la part de ceux qui y ajoutent foi; on avoue qu'on ne peut administrer absolument aucune preuve physique, que tout se réduit à des sensations; mais alors comment prouver que ces sensations sont réelles, qu'elles ne sont pas faussement accusées par les sujets, et, quand elles existent, comment prouver qu'elles ne dépendent pas de toute autre cause? C'est pour cela, comme nous le dirons plus tard, que, pour mettre les magnétiseurs au pied du mur, il a fallu leur demander des faits qu'on ne pût ni simuler ni attribuer à d'autre influence; par exemple, ce qu'ils nomment clairvoyance, intuition, transposition des sens, etc. Nous verrons comment ils se sont tirés de ces difficultés.

(1) Et les commissaires ont parfaitement raisonné; on va le voir par les belles réflexions qui suivent.

quelquefois à régler le régime pour remplir son objet; quelquefois il emploie des médicaments.

L'EFFET DU REMÈDE A TOUJOURS QUELQUE INCERTITUDE.

L'action d'un médicament introduit dans le corps humain est une force nouvelle, combinée avec la grande force qui fait la vie: si le remède suit les mêmes voies que cette force a déjà ouvertes pour l'expulsion des maux, il est utile, il est salutaire; s'il tend à ouvrir des routes contraires et à détourner cette action intérieure, il est nuisible. Cependant il faut convenir que cet effet salutaire ou nuisible, tout réel qu'il est, peut échapper souvent à l'observation vulgaire. L'histoire physique de l'homme offre des phénomènes très-singuliers à cet égard. On voit que les régimes les plus opposés n'ont pas empêché d'atteindre à une grande vieillesse. On voit des hommes, attaqués ce semble de la même maladie, guéris en suivant des régimes contraires, et en prenant des remèdes entièrement différents; la nature est donc alors assez puissante pour entretenir la vie malgré le mauvais régime, et pour triompher à la fois du mal et du remède. Si elle a cette puissance de résister aux remèdes, à plus forte raison a-t-elle le pouvoir d'opérer sans eux. L'expérience de leur efficacité a donc toujours quelque incertitude; lorsqu'il s'agit du magnétisme, il y a une incertitude de plus; c'est celle de son existence. Or comment s'assurer par le traitement des maladies de l'action d'un agent dont l'existence est contestée, lorsqu'on peut douter de l'effet des médicaments dont l'existence n'est pas un problème (1)?

(1) Aveu sublime des limites et des incertitudes de l'art! Et ce sont ces savants modestes que la tourbe des magnétiseurs présomptueux et ignorants accuse d'orgueil, d'arrogance, de confiance exclusive dans leurs propres lumières! En effet ce n'est pas le médecin qui guérit; tout au plus parvient-il à placer le malade dans les meilleures positions possibles pour que les efforts de la nature amènent sa guérison; ainsi d'une part c'est une force autre que l'intervention du médecin, une puissance inconnue qui guérit les maladies, et d'autre part elle procède, à l'aide de moyens, ou plutôt elle suit pour cela des voies qui nous sont encore complétement inconnues; quand l'économie est devenue malade, elle conserve souvent en elle une tendance à revenir au type normal; tendance

LA CURE DES MALADIES NE PROUVE PAS DAVANTAGE.

La cure que l'on cite le plus en faveur du magnétisme est celle de M. le baron de ***; la cour et la ville en ont été également instruites. On n'entrera point ici dans la discussion des faits; on n'examinera pas si les remèdes précédemment employés ont pu contribuer à cette cure. On admet d'une part le plus grand danger dans l'état du malade, et de l'autre l'inefficacité de tous les moyens de la médecine ordinaire; le magnétisme a été mis en usage, et M. le baron de *** a été complétement guéri. Mais une crise de la nature ne pouvait-elle pas seule opérer cette cure ! Une femme du peuple et très-pauvre, demeurant au Gros-Caillou, a été attaquée en 1779 d'une fièvre maligne très-bien caractérisée ; elle a refusé constamment tous les secours, elle a demandé seulement qu'on lui tînt toujours plein d'eau un vase qui était auprès d'elle : elle est restée tranquille sur la paille qui lui servait de lit, buvant de l'eau tout le jour, et ne faisant rien autre chose. La maladie s'est développée, a passé successivement par ses différents périodes, et s'est terminée par une guérison complète (*c*). Mademoiselle G..., demeurant aux petites écuries du roi, portait au sein droit deux glandes qui l'inquiétaient beaucoup; un chirurgien lui conseilla l'usage de l'eau du Peintre comme un excellent fondant, lui annonçant que si ce remède ne réussissait pas dans un mois il faudrait extirper les glandes. La demoiselle, effrayée, consulta M. Sallin, qui jugea que les glandes étaient susceptibles de résolution; M. Bouvart, consulté ensuite, porta le même jugement. Avant de commencer les remèdes, on lui conseilla la

personnifiée en quelque sorte par les anciens médecins sous le nom de *nature médicatrice;* tendance tellement efficace que les malades, ainsi que le disait un de nos contemporains, peuvent guérir avec des médicaments, sans médicaments et malgré les médicaments; et vous iriez chercher dans la guérison la preuve et de l'existence et de l'efficacité de l'agent magnétique !

Les commissaires ont donc agi sagement en récusant les effets qu'on observe dans le cours des maladies comme preuve de l'existence du magnétisme.

(*c*) Cette observation détaillée a été donnée à la faculté de médecine de Paris, dans une assemblée *de prima mensis*, par M. Bourdois de la Mothe, médecin de charité de Saint-Sulpice, qui a exactement visité la malade tous les jours.

dissipation; quinze jours après, elle fut prise à l'Opéra d'une toux violente et d'une expectoration si abondante, qu'on fut obligé de la ramener chez elle; elle cracha, dans l'espace de quatre heures, environ trois pintes d'une lymphe glaireuse; une heure après, M. Sallin examina le sein, il n'y trouva plus aucun vestige de glande. M. Bouvart, appelé le lendemain, constata l'heureux effet de cette crise naturelle. Si mademoiselle G*** avait pris de l'eau du Peintre, le Peintre aurait eu l'honneur de la cure.

L'observation constante de tous les siècles prouve, et les médecins reconnaissent que la nature seule et sans aucun traitement guérit un grand nombre de malades. Si le magnétisme était sans action, les malades soumis à ses procédés seraient comme abandonnés à la nature. Il serait absurde de choisir, pour constater l'existence de cet agent, un moyen qui, en lui attribuant toutes les cures de la nature, tendrait à prouver qu'il a une action utile et curative, lors même qu'il n'en aurait aucune.

Les commissaires sont en cela de l'avis de M. Mesmer. Il rejeta la cure des maladies lorsque ce moyen de prouver le magnétisme lui fut proposé par un membre de l'académie des sciences. *C'est,* dit-il, *une erreur de croire que cette espèce de preuve soit sans réplique; rien ne prouve démonstrativement que le médecin ou la médecine guérissent les malades* (*d*).

LES COMMISSAIRES DOIVENT SE BORNER AUX PREUVES PHYSIQUES.

Le traitement des maladies ne peut donc fournir que des résultats toujours incertains et souvent trompeurs; cette incertitude ne saurait être dissipée, et toute cause d'illusion compensée, que par une infinité de cures, et peut-être par l'expérience de plusieurs siècles. L'objet et l'importance de la commission demandent des moyens plus prompts. Les commissaires ont dû se borner aux preuves purement physiques, c'est-à-dire aux effets momentanés du fluide sur le corps animal, en dépouillant ces effets de toutes les illusions qui

(*d*) Mesmer, Précis historique, page 35, 37.

peuvent s'y mêler, et en s'assurant qu'ils ne peuvent être dus à aucune autre cause que le magnétisme animal (1).

EXPÉRIENCES DES COMMISSAIRES SUR DIFFÉRENTS SUJETS.

Ils se sont proposé de faire des expériences sur des sujets isolés, qui voulussent bien se prêter aux expériences variées qu'on pourrait imaginer; et qui les uns par leur simplicité, les autres par leur intelligence, fussent capables de rendre un compte fidèle et exact de ce qu'ils auraient éprouvé. Ces expériences ne seront point présentées ici suivant l'ordre des temps, mais suivant l'ordre des faits qu'elles doivent éclaircir (2).

LES COMMISSAIRES VEULENT FAIRE LA PREMIÈRE SUR EUX-MÊMES, PRÉCAUTIONS QU'ILS ONT CRUES NÉCESSAIRES.

Les commissaires ont d'abord résolu de faire sur eux-mêmes leurs premières expériences, et de se soumettre à l'action du magnétisme. Ils étaient très-curieux de reconnaître par leurs propres sensations les effets annoncés de cet agent. Ils se sont donc soumis à ces effets, et avec une résolution telle, qu'ils n'auraient point été fâchés d'éprouver des accidents et un dérangement de santé, qui, bien reconnu pour être un effet certain du magnétisme, les aurait mis à même de résoudre sur-le-champ et par leur propre témoignage cette question impor-

(1) La question se trouvait ainsi parfaitement posée; ce n'est pas dans les phénomènes incertains et équivoques qu'on observe dans le cours des maladies, phénomènes dont il est toujours si difficile, souvent même impossible de pénétrer les causes; ce n'est pas dans ces phénomènes qu'il fallait chercher les preuves de l'existence du magnétisme, mais dans des faits à la fois physiques évidents, bien appréciables et *instantanément produits*, de telle sorte que le rapport entre l'effet et la cause fût hors de doute; c'est là ce que demandaient les commissaires, et pour y arriver il fallait se livrer à des expériences.

(2) Ces expériences faites sur des sujets isolés, et non sur la foule turbulente placée autour des baquets, devaient être bien plus concluantes; puis les commissaires, en commençant par expérimenter sur eux-mêmes, allaient se placer dans les meilleures conditions pour rendre compte des effets que devait produire le magnétisme animal.

tante (1). Mais, en se soumettant ainsi au magnétisme, les commissaires ont usé d'une précaution nécessaire. Il n'y a point d'individu, dans l'état de la meilleure santé, qui, s'il voulait s'écouter attentivement, ne sentît au dedans de lui une infinité de mouvements et de variations, soit de douleur infiniment légère, soit de chaleur dans différentes parties de son corps ; ces variations qui ont lieu dans tous les temps sont indépendantes du magnétisme. Il n'est peut-être pas indifférent de porter et de fixer ainsi sur soi son attention. Il y a tant de rapports, quel qu'en soit le moyen, entre la volonté de l'âme et les mouvements du corps, qu'on ne saurait dire jusqu'où peut aller l'influence de l'attention, qui ne semble qu'une suite de volontés dirigées constamment sans interruption vers le même objet. Quand on considère que la volonté remue le bras comme il lui plaît, doit-on être sûr que l'attention, arrêtée sur quelque partie du corps, ne peut y exciter de légers mouvements, y porter de la chaleur, et en modifier l'état actuel de manière à y produire de nouvelles sensations? Le premier soin des commissaires a dû être de ne se pas rendre trop attentifs à ce qui se passait en eux (2). Si le magnétisme est une cause réelle et puissante, elle n'a pas besoin qu'ils y pensent pour agir et pour se manifester : elle doit pour

(1) On conçoit parfaitement ces dispositions de la part des commissaires ; il est tout naturel, quand on se soumet à des expériences et surtout quand il s'agit d'effets aussi étranges, il est naturel de désirer, même au prix d'un léger dérangement dans sa santé, d'éprouver ces sortes d'effets ; au reste, ceci annonce combien les commissaires étaient de bonne foi et combien ils avaient d'impartialité.

(2) Précaution importante en effet ; on ne saurait croire à quel point une attention soutenue et concentrée vers un organe en particulier ou vers un ordre de fonctions dans l'économie peut y apporter de modifications, de troubles même en certains cas ; que cette attention se concentre sur l'un des sens, par exemple, elle exalte, elle en fausse pour ainsi dire le mode de sensibilité ; c'est le point de départ, la cause efficiente de la plupart des hypocondries ; il n'en faut pas davantage pour amener des hallucinations ; l'attention réveille dans les organes des sensations jusque-là inconnues ; il faut donc de la part de celui qui s'observe un degré d'attention tel que d'un côté il ne donne point lieu lui-même à des sensations anormales, et tel que d'un autre côté il puisse se rendre compte de celles qu'un agent étranger pourrait provoquer.

ainsi dire forcer, fixer leur l'attention, et se faire apercevoir d'un esprit distrait même à dessein.

Mais, en prenant le parti de faire des expériences sur eux-mêmes, les commissaires ont unanimement résolu de les faire entre eux, sans y admettre d'autre étranger que M. Deslon pour les magnétiser, ou des personnes choisies par eux ; ils se sont également promis de ne point magnétiser au traitement public, afin de pouvoir discuter librement leurs observations, et d'être dans tous les cas les seuls ou du moins les premiers juges de ce qu'ils auraient observé (1).

EXPÉRIENCE FAITE SUR EUX-MÊMES, UNE FOIS CHAQUE SEMAINE.

En conséquence on leur a consacré chez M. Deslon une chambre séparée et un baquet particulier, et les commissaires ont été s'y placer une fois chaque semaine; ils y sont restés jusqu'à deux heures et demie de suite, la branche de fer appuyée sur l'hypocondre gauche, entourés de la corde de communication, et faisant de temps en temps la chaîne des pouces. Ils ont été magnétisés, soit par M. Deslon, soit par un de ses disciples envoyé à sa place, les uns plus longtemps et plus souvent, et c'étaient les commissaires qui paraissaient devoir être les plus sensibles; ils ont été magnétisés, tantôt avec le doigt et la baguette de fer présentés et promenés sur différentes parties du corps, tantôt par l'application des mains et par la pression des doigts, ou aux hypocondres, ou sur le creux de l'estomac (2).

(1) Et c'est à ces commissaires que M. Husson a fait le reproche d'avoir mal institué leurs expériences! On voit quelles sont les précautions sages et raisonnées dont ils s'entourent; peu de spectateurs, pas de témoins indiscrets; pas d'influences étrangères; ils seront les seuls, ou du moins les premiers juges de ce qu'ils auront observé; du reste Deslon y met de la bonne foi, et ne débute pas par des programmes de sa façon; il ne prétend pas imposer de lois aux commissaires, régler de sa propre autorité et la nature et l'ordre de leurs expériences.

(2) C'était le mode suivant lequel opéraient ces premiers magnétiseurs, les commissaires devaient s'y soumettre; tout comme de nos jours ils doivent se soumettre aux passes, *à grands ou à petits courants:* toutefois, il faut le dire, aujourd'hui les magnétiseurs n'opèrent pas volontiers sur des membres de com-

ILS N'ONT RIEN ÉPROUVÉ.

Aucun d'eux n'a rien senti, ou du moins n'a rien éprouvé qui fût de nature à être attribué à l'action du magnétisme. Quelques-uns des commissaires sont d'une constitution robuste; quelques autres ont une constitution moins forte, et sont sujets à des incommodités : un de ceux-ci a éprouvé une légère douleur au creux de l'estomac, à la suite de la forte pression qu'on y avait exercée. Cette douleur a subsisté tout le jour et le lendemain; elle a été accompagnée d'un sentiment de fatigue et de malaise. Un second a ressenti, l'après-midi d'un des jours où il a été touché, un léger agacement dans les nerfs, auquel il est fort sujet. Un troisième, doué d'une plus grande sensibilité, et surtout d'une mobilité extrême dans les nerfs, a éprouvé plus de douleur et des agacements plus marqués; mais ces petits accidents sont la suite des variations perpétuelles et ordinaires de l'état de santé, et par conséquent étrangers au magnétisme, ou résultent de la pression exercée sur la région de l'estomac. Les commissaires ne font même mention de ces légers détails que par une fidélité scrupuleuse; ils les disent parce qu'ils se sont imposé la loi de dire toujours et sur toute chose la vérité (1).

DIFFÉRENCE DES EFFETS AU TRAITEMENT PUBLIC ET A LEUR TRAITEMENT PARTICULIER.

Les commissaires n'ont pu qu'être frappés de la différence du traitement public avec leur traitement particulier au baquet.

missions académiques; ils ont leurs sujets à eux, sujets plus ou moins précieux, qu'ils produisent dans les grandes occasions pour frapper des coups d'éclat.

(1) Il était bon de mentionner ces faits; mais c'est avec raison que les commissaires les ont regardés comme résultant de simples variations dans la santé, et conséquemment comme entièrement étrangers à l'action du magnétisme.

M. Husson a été de nos jours moins réservé; il est fâcheux que son rapport n'ait pas été soumis à la discussion, car on aurait facilement prouvé que les sensations accusées par M. Roux étaient absolument de la même nature; nous y reviendrons plus tard, comme aussi sur les effets accusés par d'autres com-

Le calme et le silence dans l'un, le mouvement et l'agitation dans l'autre; là, des effets multipliés, des crises violentes, l'état habituel du corps et de l'esprit interrompu et troublé, la nature exaltée; ici, le corps sans douleur, l'esprit sans trouble, la nature conservant et son équilibre et son cours ordinaire, en un mot l'absence de tous les effets; on ne retrouve plus cette grande puissance qui étonne au traitement public; le magnétisme sans énergie paraît dépouillé de toute action sensible (1).

ILS VONT PLUSIEURS JOURS DE SUITE AU TRAITEMENT, ET N'ÉPROUVENT RIEN DE PLUS.

Les commissaires, n'ayant d'abord été au baquet que tous les huit jours, ont voulu éprouver si la continuité ne produirait pas quelque chose; ils y ont été trois jours de suite, mais leur insensibilité a été la même, et ils n'ont obtenu aucun effet. Cette expérience faite et répétée à la fois sur huit sujets, dont plusieurs ont des incommodités habituelles, suffit pour conclure que le magnétisme n'a que peu ou point d'action dans l'état de santé, et même dans cet état de légères infirmités (2). On a

missaires, par exemple l'envie de dormir après des heures entières de repos et d'ennui.

Ainsi la première conclusion tirée ici par les commissaires, c'est qu'après s'être soumis eux-mêmes aux expériences de Deslon, *ils n'ont rien éprouvé.*

(1) Et il en devait être ainsi : on s'exalte en public, par cela même qu'on se donne en spectacle. Si dans ces cohues de femmes échevelées et en convulsions, qui écumaient autour des baquets de Mesmer, qui se précipitaient en hurlant dans les bras les unes des autres, si on avait pu mettre à part tous les sujets les plus exaltés et les magnétiser en silence, loin de la foule, on aurait vu tout aussitôt tomber ces formidables phénomènes. Le plus sûr remède contre toute espèce de fanatisme, d'exaltation semblable, c'est la séquestration des sujets : ôtez les spectateurs et le comédien tombe.

(2) Les commissaires, fidèles à leur mandat, ne négligent aucun moyen pour s'assurer par eux-mêmes des effets du magnétisme ; ils se soumettent d'abord individuellement aux manœuvres du baquet, puis tous à la fin et à plusieurs reprises ; mais la continuité de ces expériences ne produit pas plus d'effet que leur instantanéité. Dès lors on a dû passer à de nouvelles épreuves faites sur deux catégories de malades : les uns privés d'instruction, les autres appartenant aux classes élevées de la société. Nous sommes bien aise de faire remarquer tous ces incidents ; car nous verrons que plus tard on accusera ces com-

résolu de faire des épreuves sur des personnes réellement malades, et on les a choisies dans la classe du peuple.

Sept malades ont été rassemblés à Passy chez M. Franklin; ils ont été magnétisés devant lui et devant les autres commissaires par M. Deslon.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE : MALADES DE LA CLASSE DU PEUPLE, ÉPROUVÉS.

La veuve Saint-Amand, asthmatique, ayant le ventre, les cuisses et les jambes enflées, et la femme Anseaume, qui avait une grosseur à la cuisse, n'ont rien senti; le petit Claude Renard, enfant de six ans, scrofuleux, presque étique, ayant le genou gonflé, la jambe fléchie et l'articulation presque sans mouvement, enfant intéressant et plus raisonnable que son âge ne le comporte, n'a également rien senti, ainsi que Geneviève Leroux, âgée de neuf ans, attaquée de convulsions et d'une maladie assez semblable à celle que l'on nomme *chorea sancti Viti.* François Grenet a éprouvé quelques effets; il a les yeux malades, particulièrement le droit dont il ne voit presque pas, et où il a une tumeur considérable. Quand on a magnétisé l'œil gauche en approchant, en agitant le pouce de près et assez longtemps, il a éprouvé de la douleur dans le globe de l'œil, et l'œil a larmoyé (1). Quand on a magnétisé l'œil droit, qui est le plus malade, il n'y a rien senti; il a senti la même douleur à l'œil gauche, et rien partout ailleurs.

La femme Charpentier, qui a été jetée à terre contre une poutre, par une vache, il y a deux ans, a éprouvé plusieurs suites de cet accident; elle a perdu la vue, l'a recouvrée en partie, mais elle est restée dans un état d'infirmités habituelles; elle a déclaré avoir deux descentes, et le ventre d'une sensibilité si grande qu'elle ne peut supporter les cordons de la ceinture de ses jupes : cette sensibilité appartient à des nerfs agacés et rendus très-mobiles; la plus légère pression faite dans la

missaires d'avoir très-imparfaitement rempli leur mandat, de n'avoir mis ni exactitude ni ensemble dans leurs expériences.

(1) Il en est qui de nos jours auraient fortement insisté sur un œil qui larmoie quand on le magnétise, c'est-à-dire quand on manœuvre à proximité de cet œil.

région du ventre peut déterminer cette mobilité et produire des effets dans tout le corps par la correspondance des nerfs.

Cette femme a été magnétisée comme les autres, par l'application et par la pression des doigts; la pression lui a été douloureuse : ensuite, en dirigeant le doigt vers la descente, elle s'est plainte de douleur à la tête; le doigt étant placé devant le visage, elle a dit qu'elle perdait la respiration. Au mouvement réitéré du doigt de haut en bas, elle avait des mouvements précipités de la tête et des épaules (1), comme on en a d'une surprise mêlée de frayeur, et semblables à ceux d'une personne à qui on jetterait quelques gouttes d'eau froide au visage. Il a semblé qu'elle éprouvait les mêmes mouvements ayant les yeux fermés. On lui a porté les doigts sous le nez en lui faisant fermer les yeux, et elle a dit qu'elle se trouverait mal si on continuait (2). Le septième malade, Joseph Ennuyé, a éprouvé des effets du même genre, mais beaucoup moins marqués.

EFFETS PARTAGÉS. LES UNS SENTENT QUELQUE CHOSE, LES AUTRES NE SENTENT RIEN.

Sur ces sept malades, il y en a quatre qui n'ont rien senti, et les trois autres ont éprouvé des effets. Ces effets méritaient de fixer l'attention des commissaires et demandaient un examen scrupuleux.

TROISIÈME EXPÉRIENCE. ON ÉPROUVE DES MALADES D'UNE CLASSE PLUS DISTINGUÉE.

Les commissaires, pour s'éclairer et pour fixer leurs idées à cet égard, ont pris le parti d'éprouver des malades placés dans

(1) Nous aurons plusieurs fois occasion de voir semblable chose prise fort au sérieux par les magnétiseurs, c'est-à-dire des sujets qui hochent la tête à mesure qu'on les évente avec les mains, qui suivent d'un œil effaré tous les mouvements exercés à deux pouces de leur visage.

(2) Il y aurait plutôt lieu d'admirer telle pauvre femme qui ne broncherait pas dans cette situation, c'est-à-dire les yeux fermés et avec l'idée qu'il y a là des doigts tendus sous son nez, que telle autre qui vous prierait de discontinuer si vous ne voulez pas qu'elle se trouve mal; c'est ce qu'ont bien compris les commissaires, car ces prétendus effets leur ont paru mériter un examen scrupuleux.

d'autres circonstances, des malades choisis dans la société, qui ne pussent être soupçonnés d'aucun intérêt et dont l'intelligence fût capable de discuter leurs propres sensations et d'en rendre compte. Mesdames de B... et de V..., MM. M... et R... ont été admis au baquet particulier avec les commissaires; on les a priés d'observer ce qu'ils sentiraient, mais sans y porter une attention trop suivie. M. M... et madame de V... sont les seuls qui aient éprouvé quelque chose. M. M... a une tumeur froide sur toute l'articulation du genou, et il sent de la douleur à la rotule. Il a déclaré, après avoir été magnétisé, n'avoir rien éprouvé dans tout le corps, excepté au moment qu'on a promené le doigt devant le genou malade; il a cru sentir alors une légère chaleur à l'endroit où il a habituellement de la douleur. Madame de V..., attaquée de maux de nerfs, a été plusieurs fois sur le point de s'endormir pendant qu'on la magnétisait. Magnétisée pendant une heure dix-neuf minutes sans interruption, et le plus souvent par l'application des mains, elle a éprouvé seulement de l'agitation et du malaise. Ces deux malades ne sont venus qu'une fois au baquet. M. R..., malade d'un reste d'engorgement dans le foie, à la suite d'une forte obstruction mal guérie, y est venu trois fois, et n'a rien senti. Madame de B..., gravement attaquée d'obstructions, y est venue constamment avec les commissaires, elle n'a rien senti, et il faut observer qu'elle s'est soumise au magnétisme avec une tranquillité parfaite, qui venait d'une grande incrédulité.

Différents malades ont été éprouvés dans d'autres occasions, mais non autour du baquet. Un des commissaires, dans un accès de migraine, a été magnétisé par M. Deslon pendant une demi-heure; un des symptômes de cette migraine est un froid excessif aux pieds. M. Deslon a approché son pied de celui du malade, le pied n'a point été réchauffé, la migraine a eu sa durée ordinaire; et le malade s'étant remis auprès du feu en a obtenu les effets salutaires que la chaleur lui a constamment procurés, sans avoir éprouvé ni pendant le jour ni la nuit suivante aucun effet du magnétisme.

M. Franklin, quoique ses incommodités l'aient empêché de se transporter à Paris, et d'assister aux expériences qui y ont été faites, a été lui-même magnétisé par M. Deslon, qui s'est

rendu chez lui à Passy. L'assemblée était nombreuse ; tous ceux qui étaient présents ont été magnétisés. Quelques malades qui avaient accompagné M. Deslon ont ressenti les effets du magnétisme, comme ils ont coutume de les ressentir au traitement public ; mais madame de B..., M. Franklin, ses deux parentes, son secrétaire, un officier américain, n'ont rien éprouvé, quoiqu'une des parentes de M. Franklin fût convalescente, et l'officier américain alors malade d'une fièvre réglée.

COMPARAISON DES RÉSULTATS DE CES TROIS EXPÉRIENCES.

Ces différentes expériences fournissent des faits propres à être rapprochés et comparés, et dont les commissaires ont pu tirer des conclusions. Sur quatorze malades, il y en a cinq qui ont paru éprouver des effets, et neuf qui n'en ont éprouvé aucun. Celui des commissaires qui avait la migraine et les pieds glacés n'a point éprouvé de soulagement du magnétisme, et ses pieds n'ont point été réchauffés. Cet agent n'a donc point la propriété qu'on lui attribue, de communiquer de la chaleur aux pieds. On annonce encore le magnétisme comme propre à faire connaître l'espèce et surtout le siége du mal, par la douleur que l'action de ce fluide y porte immanquablement. Cet avantage serait précieux, le fluide indicateur du mal serait un grand moyen dans les mains du médecin, souvent trompé par des symptômes équivoques (1); mais François Grenet n'a éprouvé quelque sensation et quelque douleur qu'à

(1) Assurément ce serait là un puissant moyen de diagnostic. Qu'est l'observation, a-t-on dit, si l'on ignore là où siége le mal ; or, si dans les manœuvres magnétiques, le fluide allait ainsi faire parler en quelque sorte l'organe souffrant, en exagérant tout simplement la douleur, ce serait là un beau résultat ; et le magnétisme, n'eût-il que cet avantage serait chose bien précieuse et indispensable au médecin ; mais ce résultat n'a pu être fourni par les magnétiseurs de l'époque pas plus que par les nôtres.

Mais on promettait bien plus de nos jours ; il ne s'agissait plus de rendre douloureux un organe déjà malade, mais bien, au moyen d'une bonne somnambule, de *voir* tout ce qu'il y avait au sein des viscères les plus profonds ; ainsi nous aurons à mentionner une somnambule qui voyait distinctement dans l'estomac de M. Marc, une autre dans ses propres entrailles, etc., etc. ; mais n'anticipons pas sur des événements aussi curieux.

l'œil le moins malade. Si l'autre œil n'avait pas été rouge et tuméfié, on aurait pu le croire intact en jugeant d'après l'effet du magnétisme. M. R... et madame de B..., tous les deux attaqués d'obstructions, et madame de B... très-gravement, n'ayant rien senti, n'auraient été avertis ni du siége ni de l'espèce de leur mal. Les obstructions sont cependant des maladies que l'on annonce comme plus particulièrement soumises à l'action du magnétisme, puisque, suivant la nouvelle théorie, la circulation libre et rapide de ce fluide par les nerfs, est un moyen de débarrasser les canaux et de détruire les obstacles, c'est-à-dire les engorgements qu'il y rencontre. On dit en même temps que le magnétisme est la pierre de touche de la santé : si M. R... et madame de B... n'avaient pas éprouvé les dérangements et les souffrances inséparables des obstructions, ils auraient été fondés à se croire dans la meilleure santé du monde. On en doit dire autant de l'officier américain : le magnétisme, annoncé comme indicateur des maux, a donc absolument manqué son effet.

La chaleur que M. M... a sentie à la rotule est un effet trop léger et trop fugitif pour en rien conclure. On peut soupçonner qu'il vient de la cause développée ci-dessus, c'est-à-dire de trop d'attention à s'observer; la même attention retrouverait des sensations semblables dans tout autre moment où le magnétisme ne serait pas employé. L'assoupissement éprouvé par madame de V... vient sans doute de la constance et de l'ennui de la même situation; si elle a eu quelque mouvement vaporeux, on sait que le propre des affections de nerfs est de tenir beaucoup à l'attention qu'on y fait; il suffit d'y penser ou d'en entendre parler pour les faire renaître. On peut juger de ce qui doit arriver à une femme dont les nerfs sont très-mobiles, et qui, magnétisée durant une heure dix-neuf minutes, n'a pendant ce temps d'autre pensée que celle des maux qui lui sont habituels. Elle aurait pu avoir une crise nerveuse plus considérable, sans qu'on dût en être surpris.

QUELQUES MALADES DU PEUPLE SONT LES SEULS QUI AIENT ÉPROUVÉ DES EFFETS. — RAISONS DE DOUTER QUE CES EFFETS APPARTIENNENT AU MAGNÉTISME.

Il ne reste donc que les effets produits sur la femme Char-

pentier, sur François Grenet et sur Joseph Ennuyé, qui puissent paraître appartenir au magnétisme. Mais alors, en comparant ces trois faits particuliers à tous les autres, les commissaires ont été étonnés que ces trois malades, de la classe du peuple, soient les seuls qui aient senti quelque chose, tandis que ceux qui sont dans une classe plus élevée, doués de plus de lumières, plus capables de rendre compte de leurs sensations, n'ont rien éprouvé. Sans doute François Grenet a éprouvé de la douleur à l'œil et un larmoiement, parce qu'on a approché le pouce très-près de son œil (1); la femme Charpentier s'est plainte qu'en touchant à l'estomac la pression répondait à sa descente; et cette pression peut avoir produit une partie des effets que la femme a éprouvés; mais les commissaires ont soupçonné que ces effets avaient été augmentés par des circonstances morales.

Représentons-nous la position d'une personne du peuple, par conséquent ignorante, attaquée d'une maladie et désirant de guérir, amenée avec appareil devant une grande assemblée composée en partie de médecins, où on lui administre un traitement tout à fait nouveau pour elle, et dont elle se persuade d'avance qu'elle va éprouver des prodiges. Ajoutons que sa complaisance est payée, et qu'elle croit nous satisfaire davantage en disant qu'elle éprouve des effets, et nous aurons des causes naturelles pour expliquer ces effets (2); nous aurons du moins des raisons légitimes de douter que leur vraie cause soit le magnétisme.

LES ENFANTS QUI NE SONT PAS SUSCEPTIBLES DE PRÉVENTION NE SENTENT RIEN.

D'ailleurs on peut demander pourquoi le magnétisme a eu ces effets sur des gens qui savaient ce qu'on leur faisait, qui pouvaient croire avoir intérêt à dire ce qu'ils ont dit, tandis

(1) C'était précisément ce que nous faisions pressentir tout à l'heure; non pas que les commissaires dussent s'y tromper, mais parce que de notre temps on eût pu trouver le fait très-sérieux.

(2) Comment pouvait-elle croire en effet qu'on irait la payer de sa peine si elle ne trouvait rien à dire?

qu'il n'a eu aucune prise sur le petit Claude Renard (1), sur cette organisation délicate de l'enfance, si mobile et si sensible ? La raison et l'ingénuité de cet enfant assurent la vérité de son témoignage. Pourquoi cet agent n'a-t-il rien produit sur Geneviève Leroux, qui était dans un état perpétuel de convulsions ? Elle a certainement des nerfs mobiles ; comment le magnétisme ne s'est-il pas manifesté, soit en augmentant, soit en diminuant ses convulsions ? Son indifférence et son impassibilité portent à croire qu'elle n'a rien senti, parce que l'absence de sa raison ne lui a pas permis de juger qu'elle dût sentir quelque chose.

ON SOUPÇONNE QUE L'IMAGINATION A PART AUX EFFETS PRODUITS.

Ces faits ont permis aux commissaires d'observer que le magnétisme a semblé être nul pour ceux des malades qui s'y sont soumis avec quelque incrédulité; que les commissaires, même ceux qui ont des nerfs plus mobiles, ayant détourné exprès leur attention, s'étant armés du doute philosophique qui doit accompagner tout examen, n'ont point éprouvé les impressions qu'ont ressenties les trois malades de la classe du peuple, et ils ont dû soupçonner que ces impressions, en les supposant toutes réelles, étaient la suite d'une persuasion anticipée, et pouvaient être un effet de l'imagination. Il en a résulté un autre plan d'expériences (2).

(1) Nous aurons plus tard à examiner des effets prétendus magnétiques, que M. Husson aurait observés chez un tout petit garçon, à organisation délicate aussi sans doute ; mais qu'on se rassure, ces effets n'infirmeront en rien la conclusion actuelle.

(2) C'était là véritablement ce qu'il y avait à faire ; une fois ce soupçon conçu, savoir que ces effets, tout insignifiants qu'ils étaient, pouvaient appartenir à l'imagination, il fallait entreprendre une nouvelle série d'épreuves dans ce sens ; c'est ce que n'ont pas manqué de faire les commissaires. D'autres plus tard ne l'ont pas fait ; pourquoi ? Il serait difficile de le dire. Est-ce parce que le soupçon que les effets notés par eux pouvaient provenir de l'imagination ne leur est pas venu ? Ou bien est-ce parce qu'ils auraient craint de faire injure aux magnétiseurs qu'ils n'ont pas institué une série d'expériences dans ce sens ? Cette dernière supposition est probable, car jamais ils n'ont pu se

ON SE PROPOSE DE FAIRE DES EXPÉRIENCES POUR DÉTRUIRE OU CONFIRMER CE SOUPÇON.

Leurs recherches vont être désormais dirigées vers un nouvel objet ; il s'agit de détruire ou de confirmer ce soupçon, de déterminer jusqu'à quel point l'imagination peut influer sur nos sensations, et de constater si elle peut être la cause en tout ou en partie des effets attribués au magnétisme.

MÉTHODE DE M. JUMELIN, POUR MAGNÉTISER, DIFFÉRENTE DE CELLE DE MM. MESMER ET DESLON.

Alors les commissaires ont entendu parler des expériences qui ont été faites chez M. le doyen de la faculté, par M. Jumelin, docteur en médecine; ils ont désiré de voir ces expériences, et ils se sont rassemblés avec lui chez l'un d'eux, M. Majault. M. Jumelin leur a déclaré qu'il n'était disciple ni de M. Mesmer ni de M. Deslon, il n'a rien appris d'eux sur le magnétisme animal; et, sur ce qu'il en a entendu dire, il a conçu des principes et s'est fait des procédés. Ses principes consistent à regarder le fluide magnétique animal comme un fluide qui circule dans les corps et qui en émane, mais qui est essentiellement le même que celui qui fait la chaleur; fluide qui, comme tous les autres, tendant à l'équilibre, passe du corps qui en a le plus dans celui qui en a le moins. Ses procédés sont également différents de ceux de MM. Mesmer et Deslon; il magnétise comme eux avec le doigt et la baguette de fer conducteurs et par l'application des mains, mais sans aucune distinction de pôles.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE : ELLE PROUVE QUE PAR CETTE MÉTHODE ELLE PRODUIT LES MÊMES EFFETS.

Huit hommes et deux femmes ont d'abord été magnétisés et

décider à soupçonner l'existence de quelque supercherie, et cela, ont-ils dit ingénument, parce que c'eût été faire *injure* aux magnétiseurs !

n'ont rien senti; enfin une femme, qui est portière de M. Alphonse le Roy, docteur en médecine, ayant été magnétisée au front, mais sans la toucher, a dit qu'elle sentait de la chaleur. M. Jumelin, promenant sa main et présentant les cinq extrémités de ses doigts sur tout le visage de la femme, elle a dit qu'elle sentait comme une flamme qui se promenait; magnétisée à l'estomac, elle a dit y sentir de la chaleur; magnétisée sur le dos, elle a dit y sentir la même chaleur : elle a déclaré de plus qu'elle avait chaud dans tout le corps et mal à la tête.

Les commissaires, voyant que sur onze personnes soumises à l'expérience, une seule avait été sensible au magnétisme de M. Jumelin, ont pensé que celle-ci n'avait éprouvé quelque chose, que parce qu'elle avait sans doute l'imagination plus facile à ébranler; l'occasion était favorable pour s'en éclaircir. La sensibilité de cette femme étant bien prouvée, il ne s'agissait que de la mettre à l'abri de son imagination, ou du moins de mettre son imagination en défaut. Les commissaires ont proposé de lui bander les yeux, afin d'observer quelles seraient ses sensations lorsqu'on opérerait à son insu. On lui a bandé les yeux et on l'a magnétisée; alors les phénomènes n'ont plus répondu aux endroits où on a dirigé le magnétisme. Magnétisée successivement sur l'estomac et dans le dos, la femme n'a senti que de la chaleur à la tête, de la douleur dans l'œil droit, dans l'œil et dans l'oreille gauches.

On lui a débandé les yeux, et M. Jumelin, lui ayant appliqué ses mains sur les hypocondres, elle a dit y sentir de la chaleur; puis, au bout de quelques minutes, elle a dit qu'elle allait se trouver mal, et elle s'est trouvée mal en effet. Lorsqu'elle a été bien revenue à elle, on l'a reprise, on lui a bandé les yeux, on a écarté M. Jumelin, recommandé le silence, et on a fait accroire à la femme qu'elle était magnétisée. Les effets ont été les mêmes, quoiqu'on n'agît sur elle ni de près ni de loin; elle a éprouvé la même chaleur, la même douleur dans les yeux et dans les oreilles; elle a senti de plus de la chaleur dans le dos et dans les reins.

Au bout d'un quart d'heure, on a fait signe à M. Jumelin de la magnétiser à l'estomac, elle n'y a rien senti, au dos de même. Les sensations ont diminué au lieu d'augmenter. Les

douleurs de la tête sont restées, la chaleur du dos et des reins a cessé (1).

ON CONCLUT QUE LA MÉTHODE EST INDIFFÉRENTE, QUE LA DISTINCTION DES POLES EST CHIMÉRIQUE.

On voit qu'il y a eu ici des effets produits, et ces effets sont semblables à ceux qu'ont éprouvés les trois malades dont il a été question ci-dessus. Mais les uns et les autres ont été obtenus par des procédés différents; il s'ensuit que les procédés n'y font rien. La méthode de MM. Mesmer et Deslon et une méthode opposée donnent également les mêmes phénomènes. La distinction des pôles est donc chimérique (2).

EFFETS MARQUÉS DE L'IMAGINATION.

On peut observer que, quand la femme y voyait, elle plaçait ses sensations précisément à l'endroit magnétisé; au lieu que, quand elle n'y voyait pas, elle les plaçait au hasard, et dans des parties très-éloignées des endroits où on dirigeait le magnétisme. Il a été naturel de conclure que l'imagination déterminait ces sensations vraies ou fausses (3). On en a été

(1) Cette expérience est très-curieuse; elle met complétement à nu le manége de cette femme et l'inanité des prétendus effets magnétiques. Que vous donniez à ce manége le nom d'erreur, d'imagination ou de supercherie ; peu importe ; il s'agit moins de trouver le mobile qui fait ainsi agir les magnétisés que de constater la nullité des effets attribués au magnétisme ; mais nous l'avons déjà dit, pour instituer ces sortes d'expériences, il ne faut pas être arrêtés par la crainte de faire injure soit aux magnétisés soit aux magnétiseurs.

(2) Ce M. Jumelin avait dévancé son époque, en laissant les baquets et les tiges de Mesmer et de Deslon ; il avait trouvé d'inspiration, de lui-même les nouvelles méthodes ; mais les commissaires trouvaient avec raison que les méthodes ne font rien ; et cela se conçoit parfaitement ; cependant il ne faudra pas laisser dire plus tard que le magnétisme a changé de tout point ; si on dit cela, nous invoquerons M. Jumelin et ses passes.

(3) En disant que ces sensations étaient vraies ou fausses, les commissaires montrent que c'était pour employer une expression polie qu'ils ont mis tout ici sur le compte de l'imagination ; ces sensations pouvaient en effet être faus-

convaincu quand on a vu qu'étant bien reposée, ne sentant plus rien, et ayant les yeux bandés, cette femme éprouvait tous les mêmes effets, quoiqu'on ne la magnétisât pas; mais la démonstration a été complète lorsque, après une séance d'un quart d'heure, son imagination s'étant sans doute lassée et refroidie, les effets, au lieu d'augmenter, ont diminué au moment où la femme a été réellement magnétisée.

Si elle s'est trouvée mal, cet accident arrive quelquefois aux femmes lorsqu'elles sont serrées et gênées dans leurs vêtements. L'application des mains aux hypocondres a pu produire le même effet sur une femme excessivement sensible; mais on n'a pas même besoin de cette cause pour expliquer le fait. Il faisait alors très-chaud, la femme avait éprouvé sans doute de l'émotion dans les premiers moments, elle a fait effort pour se soumettre à un traitement nouveau, inconnu, et, après un effort trop longtemps soutenu, il n'est pas extraordinaire de tomber en faiblesse.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE QUI DONNE LES MÊMES RÉSULTATS, ET MONTRE ÉGALEMENT L'EFFET DE L'IMAGINATION.

Cet évanouissement a donc une cause naturelle et connue, mais les sensations qu'elle a éprouvées lorsqu'on ne la magnétisait pas, ne peuvent être que l'effet de l'imagination (1). Par des expériences semblables que M. Jumelin a faites au même lieu, le lendemain, en présence des commissaires, sur un homme les yeux bandés, et sur une femme les yeux découverts, on a eu les mêmes résultats; on a reconnu que leurs réponses étaient évidemment déterminées par les questions

sement accusées; dès lors cette femme voulait induire en erreur, tromper. Donc il pouvait y avoir supercherie de sa part.

(1) Nous nous permettrons d'ajouter ici que l'évanouissement peut être interprété comme les sensations qu'elle disait éprouver quand on ne la magnétisait pas, c'est-à-dire qu'il pouvait être tout aussi faux. Quand une femme en est arrivée à ce point quand elle est au pied du mur, elle se trouve mal, c'est un dénoûment tout trouvé; un évanouissement coupe court à tout, et la tire complétement d'affaire. C'est le dernier mot, la dernière raison, et d'autant meilleure qu'il n'y a plus rien à objecter.

qu'on leur faisait. La question indiquait où devait être la sensation; au lieu de diriger sur eux le magnétisme, on ne faisait que monter et diriger leur imagination. Un enfant de cinq ans, magnétisé ensuite, n'a senti que la chaleur qu'il avait précédemment contractée en jouant.

Ces expériences ont paru assez importantes aux commissaires pour leur faire désirer de les répéter afin d'obtenir de nouvelles lumières, et M. Jumelin a eu la complaisance de s'y prêter. Il serait inutile d'objecter que la méthode de M. Jumelin est mauvaise; car on ne se proposait pas dans ce moment d'éprouver le magnétisme, mais l'imagination.

Les commissaires sont convenus de bander les yeux des sujets éprouvés, de ne point les magnétiser le plus souvent, et de faire les questions avec assez d'adresse pour leur indiquer les réponses. Cette marche ne devait pas les induire en erreur, elle ne trompait que leur imagination. En effet, lorsqu'ils ne sont point magnétisés, leur seule réponse doit être qu'ils ne sentent rien; et lorsqu'ils le sont, c'est l'impression sentie qui doit dicter leur réponse, et non la manière dont ils sont interrogés (1).

SIXIÈME EXPÉRIENCE, QUI CONFIRME ET QUI DONNE ENCORE LES MÊMES RÉSULTATS.

En conséquence les commissaires s'étant transportés chez M. Jumelin, on a commencé par éprouver son domestique. On lui a appliqué sur les yeux un bandeau, préparé exprès, et qui a servi dans toutes les expériences suivantes. Ce bandeau était composé de deux calottes de gomme élastique, dont la concavité était remplie par de l'édredon; le tout enfermé et cousu dans deux morceaux d'étoffe taillés en rond. Ces deux pièces étaient attachées l'une à l'autre; elles avaient des cordons qui se liaient par derrière. Placées sur les yeux, elles laissaient dans

(1) Ce raisonnement est simple et vrai : des examinateurs ne peuvent jamais être accusés d'induire en erreur les sujets; ceux-ci, en effet, sont réellement magnétisés ou ils ne le sont pas; dans le premier cas, quelque captieuses que soient les questions, le magnétisme doit les empêcher de s'y laisser prendre; dans le second, la bonne foi doit les mettre à l'abri de toute erreur.

leur intervalle la place du nez et toute liberté pour la respiration sans qu'on pût rien voir, même la lumière du jour, ni au travers, ni au-dessus ni au-dessous du bandeau. Ces précautions prises pour la commodité des sujets éprouvés et pour la certitude des résultats, on a persuadé au domestique de M. Jumelin qu'il était magnétisé. Alors il a senti une chaleur presque générale, des mouvements dans le ventre, la tête s'est appesantie; peu à peu il s'est assoupi, et a paru sur le point de s'endormir. Ce qui prouve, comme on l'a dit plus haut, que cet effet tient à la situation, à l'ennui, et non au magnétisme.

Magnétisé ensuite les yeux découverts, en lui présentant la baguette de fer au front, il y sent des picotements : les yeux rebandés, quand on la lui présente, il ne la sent point; et quand on ne la lui présente pas, interrogé s'il ne sent rien au front, il déclare qu'il sent quelque chose aller et revenir dans la largeur du front.

M. B.., homme instruit, et particulièrement en médecine, les yeux bandés, offre le même spectacle; éprouvant des effets lorsqu'on n'agit pas, n'éprouvant souvent rien lorsqu'on agit. Ces effets ont même été tels qu'avant d'avoir été magnétisé en aucune manière, mais croyant l'être depuis dix minutes, il sentait dans les lombes une chaleur qu'il comparait à celle d'un poêle. Il est évident que M. B... avait une sensation forte, puisque pour en donner l'idée il a eu besoin de recourir à une pareille comparaison; et cette sensation il ne la devait qu'à l'imagination, qui seule agissait sur lui (1).

IL EST ÉVIDENT QUE CES EFFETS APPARTIENNENT A L'IMAGINATION.

Les commissaires, surtout les médecins, ont fait une infinité d'expériences sur différents sujets qu'ils ont eux-mêmes magnétisés, ou à qui ils ont fait croire qu'ils étaient magnétisés. Ils ont indifféremment magnétisé, ou à pôles opposés, ou à pôles directs et à contre-sens, et dans tous les cas ils ont obtenu les mêmes effets; il n'y a eu dans toutes ces épreuves d'autre différence que celle des imaginations plus ou moins sensibles. Ils se sont donc convaincus par les faits que l'imagina-

(1) Tous ces faits sont du même ordre, nous n'avons donc pas à y revenir;

tion seule peut produire différentes sensations et faire éprouver de la douleur, de la chaleur, même une chaleur considérable dans toutes les parties du corps, et ils ont conclu qu'elle entre nécessairement pour beaucoup dans les effets attribués au magnétisme animal. Mais il faut convenir que la pratique du magnétisme produit dans le corps animé des changements plus marqués et des dérangements plus considérables que ceux qui viennent d'être rapportés. Aucun des sujets qui ont cru être magnétisés jusqu'ici n'ont été ébranlés jusqu'à avoir des convulsions; c'était donc un nouvel objet d'expérience que d'éprouver si, en remuant seulement l'imagination, on pourrait produire des crises semblables à celles qui ont lieu au traitement public (1).

ON SE PROPOSE D'ÉPROUVER SI L'IMAGINATION DANS SES EFFETS PEUT ALLER JUSQU'A PRODUIRE DES CRISES. — SEPTIÈME EXPÉRIENCE SUR UN ARBRE MAGNÉTISÉ.

Alors plusieurs expériences ont été déterminées par cette

les conclusions que les commissaires en ont déduites sont parfaitement exactes; nous ajouterons seulement que ces observations ayant été fort nombreuses et pratiquées sur un grand nombre de sujets, il est probable que tantôt l'imagination faisait dire aux sujets ce qui n'existait pas, ou plutôt les portait faussement à croire qu'il y avait influence magnétique; mais que tantôt aussi il devait y avoir intention de tromper; qu'on n'aille pas croire toutefois que les prétendus magnétisés cherchent constamment à tromper les spectateurs de connivence avec leurs magnétiseurs; loin de là, ils peuvent induire ceux-ci en erreur; nous aurons plus tard un exemple mémorable à rapporter, qui confirmera pleinement cette proposition.

(1) Bien qu'il ait été démontré qu'en dehors de toute influence extérieure, loin du public et pris tout à fait à part, les sujets magnétisés méthodiquement et à loisir n'avaient jamais offert ces grandes perturbations qu'on appelait crises, il était assez important de constater si à l'aide de moyens étrangers au magnétisme on ne pourrait pas les provoquer; les commissaires ont donc agi sagement en commençant une nouvelle série d'expériences dans ce sens.

Déjà, il est vrai, on avait mis hors de doute ce premier fait que les phénomènes appelés crises ne pouvaient pas être attribués au magnétisme, puisqu'il serait impossible aux magnétiseurs de les provoquer dans les traitements particuliers; si le magnétisme en eût été l'agent devant le public, il les aurait tout aussi bien suscités en particulier; toutefois il importait d'en rechercher la cause, et c'est ce que les commissaires ont voulu faire.

vue. Lorsqu'un arbre a été touché suivant les principes et la méthode du magnétisme, toute personne qui s'y arrête doit éprouver plus ou moins les effets de cet agent; il en est même qui y perdent connaissance ou qui y éprouvent des convulsions (1). On en parla à M. Deslon, qui répondit que l'expérience devait réussir pourvu que le sujet fût fort sensible, et on convint avec lui de la faire à Passy en présence de M. Franklin. La nécessité que le sujet fût sensible, fit penser aux commissaires que pour rendre l'expérience décisive et sans replique, il fallait qu'elle fût faite sur une personne choisie par M. Deslon, et dont il aurait éprouvé d'avance la sensibilité au magnétisme. M. Deslon a donc amené avec lui un jeune homme d'environ douze ans; on a marqué dans le verger du jardin, un abricotier bien isolé, et propre à conserver le magnétisme qu'on lui aurait imprimé. On y a mené M. Deslon seul, pour qu'il le magnétisât, le jeune homme étant resté dans la maison et avec une personne qui ne l'a pas quitté. On aurait désiré que M. Deslon ne fût pas présent à l'expérience, mais il a déclaré qu'elle pourrait manquer s'il ne dirigeait pas sa canne et ses regards sur cet arbre pour en augmenter l'action. On a pris le parti d'éloigner M. Deslon le plus possible et de placer des commissaires entre lui et le jeune homme, afin de s'assurer qu'il ne ferait point de signal, et de pouvoir répondre qu'il n'y avait point eu d'intelligence. Ces précautions, dans une expérience qui doit être authentique, sont indispensables sans être offensantes (2).

(1) On voit que cette grande découverte n'appartient pas à Puységur, mais que les magnétiseurs doivent en rendre hommage à leur premier maître, à Mesmer lui-même.

(2) Voilà ce que n'auraient jamais dû oublier ceux qui se trouvent chargés de constater scientifiquement la réalité de faits de cette nature.

Quand un corps savant vous a délégué, vous a donné la sainte mission de rechercher le vrai et de dévoiler le faux, on doit être bien pénétré de ces sages principes.

Non, ces précautions ne sont *pas offensantes;* entre un miracle et une supercherie reconnue possible, de quel côté se trouve la plus grande somme de probabilités? M. Deslon ne s'est pas senti offensé, et il n'en avait pas le droit; comment l'académie royale des sciences aurait-elle accueilli ses commissaires, s'ils étaient venus lui dire : Nous n'avons pris aucune mesure pour empêcher

On a ensuite amené le jeune homme, les yeux bandés, et on l'a présenté successivement à quatre arbres, qui n'étaient point magnétisés en les lui faisant embrasser, chacun pendant deux minutes, suivant ce qui avait été réglé par M. Deslon lui-même.

M. Deslon présent et à une assez grande distance, dirigeait sa canne sur l'arbre réellement magnétisé.

Au premier arbre, le jeune homme interrogé au bout d'une minute a déclaré qu'il suait à grosses gouttes ; il a toussé, craché, et il a dit sentir une petite douleur sur la tête ; la distance à l'arbre magnétisé était environ de vingt-sept pieds.

Au second arbre, il se sent étourdi, même douleur sur la tête ; la distance était de trente-six pieds.

Au troisième arbre, l'étourdissement redouble ainsi que le mal de tête ; il dit qu'il croit approcher de l'arbre magnétisé ; il en était alors environ a trente-huit pieds.

LE MALADE TOMBE EN CRISE SOUS UN ARBRE QUI N'EST PAS MAGNÉTISÉ.

Enfin au quatrième arbre non magnétisé, et à vingt-quatre pieds environ de distance de l'arbre qui l'avait été, le jeune homme est tombé en crise ; il a perdu connaissance, ses membres se sont roidis, et on l'a porté sur un gazon voisin, où M. Deslon lui a donné des secours et l'a fait revenir.

L'IMAGINATION A DONC PRODUIT CETTE CRISE.

Le résultat de cette expérience est entièrement contraire au magnétisme. M. Deslon a voulu expliquer le fait, en disant que tous les arbres sont magnétisés par eux-mêmes, et que leur magnétisme était d'ailleurs renforcé par sa présence. Mais alors une personne sensible au magnétisme ne pourrait ha-

toute intelligence entre M. Deslon et son jeune homme, par la raison que c'eût été faire injure à cet estimable confrère? Est-ce que l'académie tout entière ne se serait pas récriée contre ces puérils scrupules? Eh bien! plus tard, nous aurons à relever de ses devoirs cet oubli complet de la part d'un rapporteur; nous le verrons négliger, repousser même toute mesure semblable pour ne pas faire injure à un magnétiseur.

sarder d'aller dans un jardin sans risquer d'avoir des convulsions ; cette assertion serait démentie par l'expérience de tous les jours. La présence de M. Deslon n'a rien fait de plus que ce qu'elle a fait dans le carrosse où le jeune homme est venu avec lui, placé vis-à-vis de lui, et où il n'a rien éprouvé. Si le jeune homme n'eût rien senti, même sous l'arbre magnétisé, on aurait pu dire qu'il n'était pas assez sensible, du moins ce jour-là ; mais le jeune homme est tombé en crise sous un arbre qui n'était pas magnétisé ; c'est par conséquent un effet qui n'a point de cause physique, de cause extérieure, et qui n'en peut avoir d'autre que l'imagination. L'expérience est donc tout à fait concluante : le jeune homme savait qu'on le menait à l'arbre magnétisé, son imagination s'est frappée, successivement exaltée, et au quatrième arbre elle a été montée au degré nécessaire pour produire la crise (1).

D'autres expériences viennent à l'appui de celle-ci, et fournissent le même résultat. Un jour que les commissaires se sont tous réunis à Passy chez M. Franklin, et avec M. Deslon, ils avaient prié ce dernier d'amener avec lui des malades, et de choisir dans le traitement des pauvres ceux qui seraient le plus sensibles au magnétisme. M. Deslon a amené deux femmes ; et, tandis qu'il était occupé à magnétiser M. Franklin et plusieurs personnes dans un autre appartement, on a séparé ces deux femmes, et on les a placées dans deux pièces différentes.

(1) Cette interprétation est encore toute bienveillante ; elle fait connaître ce qu'il importait de savoir, c'est-à-dire que la crise n'avait pas été produite par l'influence du magnétisme ; maintenant était-elle réellement due aux effets de l'imagination? le jeune homme s'était-il ainsi monté la tête d'arbre en arbre? ceci n'est guère probable ; il n'y a rien, dans l'action d'embrasser successivement des troncs d'arbres, qui soit de nature à exalter bien vivement l'imagination. On pourrait peut-être trouver à cela une interprétation plus vraisemblable ; ce jeune homme était un sujet appartenant à Deslon ; un de ces sujets qu'on ne produit que dans les occasions solennelles, où il importe de frapper un grand coup ; nous verrons par la suite que tous les magnétiseurs ont sans cesse par devers eux des sujets de cette trempe ; mais malheureusement ces sujets si précieux peuvent faillir ; c'est ce qui est arrivé ici au sujet de Deslon, et ceci arrivera à bien d'autres, doués aussi de beaucoup de sensibilité, d'intelligence, de sang-froid, de perspicacité, d'adresse enfin.

HUITIÈME EXPÉRIENCE QUI DONNE LE MÊME RÉSULTAT. UNE FEMME QUI CROIT ÊTRE MAGNÉTISÉE TOMBE EN CRISE.

L'une, la femme P..., a des taies sur les yeux; mais, comme elle voit toujours un peu, on lui a cependant couvert les yeux du bandeau décrit ci-dessus. On lui a persuadé qu'on avait amené M. Deslon pour la magnétiser; le silence était recommandé, trois commissaires étaient présents, l'un pour interroger, l'autre pour écrire, le troisième pour représenter M. Deslon. On a eu l'air d'adresser la parole à M. Deslon, en le priant de commencer, mais on n'a point magnétisé la femme; les trois commissaires sont restés tranquilles, occupés seulement à observer ce qui allait se passer. Au bout de trois minutes, la malade a commencé à sentir un frisson nerveux; puis successivement elle a senti une douleur derrière la tête, dans les bras, un fourmillement dans les mains, c'est son expression; elle se roidissait, frappait dans ses mains, se levait de son siége, frappait des pieds : la crise a été bien caractérisée. Deux autres commissaires placés dans la pièce à côté, la porte fermée, ont entendu les battements de pieds et de mains, et, sans rien voir, ont été les témoins de cette scène bruyante.

NEUVIÈME EXPÉRIENCE QUI DONNE LE MÊME RÉSULTAT. UNE FEMME QUI CROIT ÊTRE MAGNÉTISÉE A TRAVERS UNE PORTE TOMBE EN CRISE.

Ces deux commissaires étaient avec l'autre malade, la demoiselle B..., attaquée de maux de nerfs. On lui a laissé la vue libre et les yeux découverts; on l'a assise devant une porte fermée, en lui persuadant que M. Deslon était de l'autre côté, occupé à la magnétiser. Il y avait à peine une minute qu'elle était assise devant cette porte, quand elle a commencé à sentir du frisson; après une autre minute, elle a eu un claquement de dents, et cependant une chaleur générale; enfin, après une troisième minute, elle est tombée tout à fait en crise. La respiration était précipitée, elle étendait les deux bras derrière le dos, en les tordant fortement, et en penchant le corps en devant : il y a eu tremblement général de tout le corps; le claquement de dents est devenu si bruyant, qu'il pouvait être entendu de de-

hors ; elle s'est mordu la main, et assez fort pour que les dents soient restées marquées.

Il est bon d'observer qu'on n'a touché en aucune manière ces deux malades; on ne leur a pas même tâté le pouls, afin qu'on ne pût pas dire qu'on leur avait communiqué le magnétisme, et cependant les crises ont été complètes. Les commissaires, qui ont voulu connaître l'effet du travail de l'imagination et apprécier la part qu'elle pouvait avoir aux crises du magnétisme, ont obtenu tout ce qu'ils désiraient. Il est impossible de voir l'effet de ce travail plus à découvert et d'une manière plus évidente que dans ces deux expériences (1). Si les malades ont déclaré que leurs crises sont plus fortes au traitement, c'est que l'ébranlement des nerfs se communique, et qu'en général toute émotion propre et individuelle est augmentée par le spectacle d'émotions semblables.

On a eu occasion d'éprouver une seconde fois la femme P..., et de reconnaître combien elle était dominée par son imagination. On voulait faire l'expérience de la tasse magnétisée ; cette expérience consiste à choisir dans un nombre de tasses une tasse que l'on magnétise. On les présente successivement à un malade sensible au magnétisme ; il doit tomber en crise, ou du moins éprouver des effets sensibles lorsqu'on lui présente la tasse magnétisée; il doit être indifférent à toutes celles qui ne le sont pas. Il faut seulement, comme l'a recommandé M. Deslon, les lui présenter à pôle direct, afin que celui qui tient la tasse ne magnétise pas le malade, et qu'on ne puisse avoir d'autre effet que celui du magnétisme de la tasse.

La femme P... a été mandée à l'Arsenal chez M. Lavoisier, où était M. Deslon ; elle a commencé par tomber en crise dans l'antichambre, avant d'avoir vu ni les commissaires ni M. Deslon; mais elle savait qu'elle devait le voir, et c'est un effet bien marqué de l'imagination.

(1) Interprétation non moins bienveillante que dans le cas précédent ; mais enfin la vérité, le fait capital surgit encore ici d'une manière non moins évidente, savoir que le magnétisme n'a aucune part dans la production de ces accidents réels ou simulés.

DIXIÈME EXPÉRIENCE DE LA TASSE MAGNÉTISÉE : MÊME RÉSULTAT.

Lorsque la crise a été calmée, on a amené la femme dans le lieu de l'expérience. On lui a présenté plusieurs tasses de porcelaine qui n'étaient point magnétisées ; la seconde tasse a commencé à l'émouvoir, et à la quatrième elle est tombée tout à fait en crise. On peut répondre que son état actuel était un état de crise, qui avait commencé dès l'antichambre, et qui se renouvelait de lui-même ; mais ce qui est décisif, c'est qu'ayant demandé à boire, on lui en a donné dans la tasse magnétisée par M. Deslon lui-même ; elle a bu tranquillement, et a dit qu'elle était bien soulagée. La tasse et le magnétisme ont donc manqué leur effet, puisque la crise a été calmée au lieu d'être augmentée (1).

ONZIÈME EXPÉRIENCE AVEC CETTE TASSE : MÊME RÉSULTAT.

Quelque temps après, pendant que M. Majault examinait les taies qu'elle a sur les yeux, on lui a présenté derrière la tête la tasse magnétisée, et cela pendant douze minutes ; elle ne s'en est point aperçue et n'a éprouvé aucun effet ; elle n'a même dans aucun moment été plus tranquille, parce que son imagination était distraite, et occupée de l'examen qu'on faisait de ses yeux.

EFFET MARQUÉ DE L'IMAGINATION ET DE LA PRÉVENTION.

On a raconté aux commissaires que, cette femme étant seule dans l'antichambre, différentes personnes étrangères au magnétisme s'étaient approchées d'elles, et que les mouvements convulsifs avaient recommencé. On lui a fait observer qu'on ne la magnétisait pas; mais son imagination était tellement frappée, qu'elle a répondu : Si vous ne me faisiez rien, je ne

(1) Epreuve et contre-épreuve à la fois! Rien de plus désolant pour les magnétiseurs, mais nous aurons plus tard bien d'autres échecs à mentionner ; ici du moins Deslon paraît être lui-même dans l'erreur. Trop heureux les magnétiseurs s'ils s'étaient tirés aussi intacts de ces épreuves!

serais pas dans l'état où je suis. Elle savait qu'elle était venue pour être soumise à des expériences ; l'approche de quelqu'un, le moindre bruit attirait son attention, réveillait l'idée du magnétisme, et renouvelait les convulsions.

DOUZIÈME EXPÉRIENCE : CET EFFET VA JUSQU'A FAIRE PERDRE LA PAROLE.

L'imagination pour agir puissamment a souvent besoin que l'on touche plusieurs cordes à la fois. L'imagination répond à tous les sens ; sa réaction doit être proportionnée et au nombre de sens qui l'ébranlent, et à celui des sensations reçues : c'est ce que les commissaires ont reconnu par une expérience dont ils vont rendre compte. M. Jumelin leur avait parlé d'une demoiselle, âgée de vingt ans, à qui il a fait perdre la parole par le pouvoir du magnétisme : les commissaires ont répété cette expérience chez lui ; la demoiselle a consenti à s'y prêter et à se laisser bander les yeux.

On a d'abord tâché d'obtenir le même effet sans la magnétiser ; mais, quoiqu'elle ait senti ou cru sentir des effets du magnétisme, on n'a pu parvenir à frapper assez son imagination pour que l'expérience réussît. Quand on l'a magnétisée réellement, en lui laissant les yeux bandés, on n'a pas eu plus de succès. On lui a débandé les yeux ; alors l'imagination a été ébranlée à la fois par la vue et par l'ouïe, les effets ont été plus marqués ; mais quoique la tête commençât à s'appesantir, quoiqu'elle sentît de l'embarras à la racine du nez, et une grande partie des symptômes qu'elle avait éprouvés la première fois, cependant la parole ne se perdait pas. Elle a observé elle-même qu'il fallait que la main qui la magnétisait au front descendît vis-à-vis du nez, se souvenant que la main était ainsi placée lorsqu'elle a perdu la voix. On a fait ce qu'elle demandait, et en trois quarts de minute, elle est devenue muette ; on n'entendait plus que quelques sons inarticulés et sourds, malgré les efforts visibles du gosier pour pousser le son, et ceux de la langue et des lèvres pour l'articuler. Cet état a duré seulement une minute : on voit que, se trouvant précisément dans les mêmes circonstances, la séduction de l'esprit et son effet sur les organes de la voix ont été les mêmes. Mais ce n'était pas

assez que la parole l'avertît qu'elle était magnétisée, il a fallu que la vue lui portât un témoignage plus fort et plus capable d'ébranler, il a fallu encore qu'un geste déjà connu réveillât ses idées. Il semble que cette expérience montre merveilleusement comment l'imagination agit, se monte par degrés, et a besoin de plus de secours extérieurs pour être plus efficacement ébranlée (1).

LE REGARD SERT A FRAPPER L'IMAGINATION. — TREIZIÈME EXPÉRIENCE, QUI PROUVE CET EFFET DU REGARD.

Ce pouvoir de la vue sur l'imagination explique les effets que la doctrine du magnétisme attribue au regard. Le regard a éminemment la puissance de magnétiser; les signes, les gestes employés ne font communément rien, a-t-on dit aux commissaires, que sur un sujet dont on s'est précédemment emparé, en lui jetant un regard. La raison en est simple; c'est dans les yeux, où sont déposés les traits les plus expressifs des passions, c'est là que se déploie tout ce que le caractère a de plus imposant et de plus séducteur (2). Les yeux doivent donc avoir un grand pouvoir sur nous; mais ils n'ont ce pouvoir que parce qu'ils ébranlent l'imagination, et d'une manière ou plus ou moins exagérée suivant la force de cette imagination. C'est donc au regard à commencer tout l'ouvrage du magnétisme; et l'effet en est si puissant, il a des traces si profondes, qu'une femme nouvellement arrivée chez M. Deslon, ayant rencontré en sortant de crise les regards d'un de ses disciples qui la magnétisait, le fixa pendant trois quarts d'heure. Elle a été longtemps poursuivie par ce regard; elle voyait toujours devant elle ce même œil attaché à la regarder; et elle l'a porté constamment dans son imagination pendant trois jours, dans le

(1) Cette expérience *semble* aussi montrer que la demoiselle ne voulait commettre aucune erreur; qu'il lui fallait comme signal de son mutisme et la voix et le geste visible de son magnétiseur; à vrai dire, cette expérience ne prouve absolument rien.

(2) Il y a encore une autre raison bien *simple;* c'est que le regard échangé entre le magnétiseur et son sujet constitue par-dessus tout un moyen infaillible de connivence et d'intelligence pour la réussite de leurs expériences.

sommeil comme dans la veille. On voit tout ce que peut produire une imagination capable de conserver si longtemps la même impression, c'est-à-dire, de renouveler elle-même et par sa propre puissance, la même sensation pendant trois jours.

CES EXPÉRIENCES SONT UNIFORMES ET DÉCISIVES ; ELLES PROUVENT QUE L'IMAGINATION SUFFIT POUR PRODUIRE LES EFFETS ATTRIBUÉS AU MAGNÉTISME.

Les expériences qu'on vient de rapporter sont uniformes et sont également décisives; elles autorisent à conclure que l'imagination est la véritable cause des effets attribués au magnétisme (1). Mais les partisans de ce nouvel agent répondront peut-être que l'identité des effets ne prouve pas toujours l'identité des causes. Ils accorderont que l'imagination peut exciter ces impressions sans magnétisme; mais ils soutiendront que le magnétisme peut aussi les exciter sans elles. Les commissaires détruiraient facilement cette assertion par le raisonnement et par les principes de la physique : le premier de tous est de ne point admettre de nouvelles causes, sans une nécessité absolue. Lorsque les effets observés peuvent avoir été produits par une cause existante, et que d'autres phénomènes ont déjà manifestée, la saine physique enseigne que les effets observés doivent lui être attribués; et, lorsqu'on annonce avoir découvert une cause jusqu'alors inconnue, la saine physique exige également qu'elle soit établie, démontrée par des effets qui n'appartiennent à aucune cause connue, et qui ne puissent être expliqués que par la cause nouvelle. Ce serait donc aux partisans du magnétisme à présenter d'autres preuves, et à chercher des effets qui fussent entièrement dépouillés des illusions de l'imagination. Mais comme les faits sont plus démonstratifs que le raisonnement, et ont une évidence qui frappe davantage, les commissaires ont voulu éprouver par l'expé-

(1) Il y a une troisième hypothèse, peu évidente dans les expériences faites par Deslon, mais qui le deviendra bien davantage quand il s'agira d'autres magnétiseurs, ou, si l'on veut, quand il s'agira d'autres sujets; c'est la supercherie, la simulation des effets; ainsi il y aura à démêler ce qui pourrait être rapporté au magnétisme, à l'imagination et à la simulation.

rience, ce que serait le magnétisme lorsque l'imagination n'agirait pas.

QUATORZIÈME EXPÉRIENCE, QUI PROUVE QUE LE MAGNÉTISME NE PRODUIT RIEN SANS L'IMAGINATION.

On a disposé dans un appartement deux pièces contiguës et unies par une porte de communication. On avait enlevé la porte, et on lui avait substitué un châssis, couvert et tendu d'un double papier. Dans l'une de ces pièces était un des commissaires pour écrire tout ce qui se passerait, et une dame annoncée pour être de province, et pour avoir du linge à faire travailler. On avait mandé la demoiselle B.., ouvrière en linge, déjà employée dans les expériences de Passy, et dont on connaissait la sensibilité au magnétisme. Lorsqu'elle est arrivée, tout était arrangé de manière qu'il n'y avait qu'un seul siége où elle pût s'asseoir, et ce siége était placé dans l'embrasure de la porte de communication où elle s'est trouvée comme dans une niche.

Les commissaires étaient dans l'autre pièce, et l'un d'eux, médecin, exercé à magnétiser, et ayant déjà produit des effets, a été chargé de magnétiser la demoiselle B... à travers le châssis de papier. C'est un principe (1) de la théorie du magnétisme, que cet agent passe à travers les portes de bois, les murs, etc. Un châssis de papier ne pouvait lui faire obstacle; d'ailleurs M. Deslon a établi positivement que le magnétisme passe à travers le papier; et la demoiselle B... était magnétisée comme si elle eût été à découvert et en sa présence.

Elle l'a été en effet, pendant une demi-heure, à un pied et demi de distance à pôles opposés, en suivant toutes les règles enseignées par M. Deslon, et que les commissaires ont vu pratiquer chez lui. Pendant tout ce temps, la demoiselle B... a fait gaiement la conversation; interrogée sur sa santé, elle a répondu librement qu'elle se portait fort bien : à Passy, elle est tombée en crise au bout de trois minutes; ici elle a supporté le magnétisme sans aucun effet pendant trente minutes. C'est qu'ici elle ignorait être magnétisée, et qu'à Passy elle croyait l'être. On

(1) Principe dont l'un de nous, comme commissaire, a vu aussi tenter des applications; on en dira plus tard les résultats.

voit donc que l'imagination seule produit tous les effets attribués au magnétisme ; et lorsque l'imagination n'agit pas, il n'y a plus d'effets (1).

QUINZIÈME EXPÉRIENCE, QUI PROUVE QUE L'IMAGINATION AGIT POUR PRODUIRE DES CRISES.

On ne peut faire qu'une objection à cette expérience; c'est que la demoiselle B... pouvait être mal disposée, et se trouver moins sensible dans ce moment au magnétisme. Les commissaires ont prévu l'objection, et ont fait en conséquence l'expérience suivante. Aussitôt qu'on a cessé de magnétiser à travers le papier, le même médecin-commissaire a passé dans l'autre pièce; il lui a été facile d'engager la demoiselle B... à se laisser magnétiser. Alors il a commencé à la magnétiser, en observant comme dans l'expérience précédente, de se tenir à un pied et demi de distance, de n'employer que des gestes, et les mouvements du doigt index et de la baguette de fer, car s'il eût appliqué les mains et touché les hypocondres, on aurait pu dire que le magnétisme avait agi par cette application plus immédiate. La seule différence qu'il y a eu entre ces deux expériences, c'est que dans la première il a magnétisé à pôles opposés en suivant les règles, au lieu que dans la seconde il a magnétisé à pôles directs et à contre-sens. En agissant ainsi, on ne devait produire aucun effet, suivant la théorie du magnétisme.

Cependant, après trois minutes, la demoiselle B... a senti un malaise, de l'étouffement; il est survenu successivement un hoquet entrecoupé, un claquement de dents, un serrement à la gorge, un grand mal de tête; elle s'est agitée avec inquiétude sur sa chaise; elle s'est plainte des reins; elle frappait quelquefois prestement de son pied sur le parquet; puis elle étendait

(1) Il n'y a qu'une modification à faire à cette conclusion, ou plutôt un élément dont il faudrait encore tenir compte, c'est la simulation; nous l'avons déjà dit; ainsi, dans tous les cas, il est clair qu'il faut écarter toute influence prétendue magnétique, mais il est possible que l'imagination n'ait pas seule fait tous les frais de ces étranges phénomènes; quelques-uns de ces sujets pouvaient avoir intérêt à feindre ce qu'ils n'éprouvaient pas réellement; c'est là une hypothèse très-vraisemblable et qui méritait examen.

ses bras derrière le dos, en les tordant fortement comme à Passy ; en un mot la crise convulsive a été complète et parfaitement caractérisée. Elle a eu tous ces accidents en douze minutes, tandis que le même traitement employé pendant trente minutes l'a trouvée insensible. Il n'y a de plus ici que l'imagination, c'est donc à elle que ces effets appartiennent (1).

SEIZIÈME EXPÉRIENCE, QUI PROUVE QUE L'IMAGINATION AGIT ÉGALEMENT POUR PRODUIRE DES CRISES.

Si l'imagination a fait commencer la crise, c'est encore l'imagination qui l'a fait cesser. Le commissaire qui la magnétisait a dit qu'il était temps de finir ; il lui a présenté ses deux doigts index en croix; et il est bon d'observer que par là il la magnétisait à pôles directs comme il avait fait jusqu'alors; il n'y avait donc rien de changé, le même traitement devait continuer les mêmes impressions. Mais l'intention a suffi pour calmer la crise; la chaleur et le mal de tête se sont dissipés. On a toujours poursuivi le mal de place en place, en annonçant qu'il allait disparaître. C'est ainsi qu'à la voix qui commandait à l'imagination la douleur du cou a cessé, puis successivement les accidents à la poitrine, à l'estomac et au bras. Il n'a faullu que trois minutes, après lesquelles la demoiselle B... a déclaré ne plus rien sentir et être absolument dans son état naturel.

(1) Il paraît qu'à cette première époque de la science magnétique les convulsions étaient dans les usages, dans les habitudes des sujets ; aujourd'hui c'est le somnambulisme : ainsi nous voyons que dans cette génération de magnétisme, c'est-à-dire avant la révolution, dès que le magnétisme commençait à opérer, il y avait claquement de dents, claquement qu'on pouvait entendre à distance ; puis on se tordait les bras, on agitait les jambes, etc.; maintenant, quand le magnétisme commence à agir, les sujets ferment les yeux, font quelques pandiculations, quelques bâillements, et puis s'endorment; du reste les choses se passent assez uniformément dans les deux cas.

Il y a toutefois une petite circonstance qui doit encore être signalée, c'est qu'autrefois dans l'interprétation rationnelle des faits, l'imagination devait être plus souvent invoquée ; pour rendre compte des marques d'effroi, des spasmes, des convulsions, ceci pouvait plutôt se concevoir ; aujourd'hui il est plutôt à présumer qu'il y a supercherie ; nous en fournirons les preuves.

L'IMAGINATION FAIT TOUT, LE MAGNÉTISME EST NUL.

Ces dernières expériences, ainsi que plusieurs de celles qui ont été faites chez M. Jumelin, ont le double avantage de démontrer à la fois et la puissance de l'imagination et la nullité du magnétisme dans les effets produits (1).

CONCOURS DE PLUSIEURS CAUSES POUR AUGMENTER LES CRISES AU TRAITEMENT PUBLIC.

Si les effets sont encore plus marqués, si les crises semblent plus violentes au traitement public, c'est que plusieurs causes se joignent à l'imagination pour opérer avec elle, pour multiplier et pour agrandir ses effets. On commence par le regard à s'emparer des esprits; l'attouchement, l'application des mains suit bientôt; et il convient d'en développer ici les effets physiques.

EFFETS DE L'ATTOUCHEMENT ET DE LA PRESSION.

Ces effets sont plus ou moins considérables : les moindres sont des hoquets, des soulèvements d'estomac, des purgations; les plus considérables sont les convulsions que l'on nomme *crises*. L'endroit où l'attouchement se porte est aux hypocondres, au creux de l'estomac, et quelquefois sur les ovaires, quand ce sont des femmes que l'on touche. Les mains, les doigts pressent et compriment plus ou moins ces différentes régions.

SUR LE COLON.

Le côlon, un de nos gros intestins, parcourt les deux régions

(1) Ce que nous avons dit dans la précédente note s'applique encore ici. La conclusion des commissaires est celle-ci : *l'imagination fait tout, le magnétisme est nul:* on peut admettre sans restrictiou la seconde partie de cette conclusion : *le magnétisme est nul;* mais des faits observés s'il en est qui doivent être attribués à l'imagination, d'autres doivent être rapportés au désir de se mettre en scène, de se donner en spectacle; d'autres à quelque intérêt caché, etc.; on verra du reste dans le rapport secret fait par les mêmes commissaires qu'il peut encore y avoir d'autres mobiles.

des hypocondres et la région épigastrique qui les sépare. Il est placé immédiatement sous les téguments. C'est donc sur cet intestin que l'attouchement se porte, sur cet intestin sensible et très-irritable. Le mouvement seul, le mouvement répété sans autre agent, excite l'action musculaire de l'intestin et procure quelquefois des évacuations. La nature semble indiquer comme par instinct cette manœuvre aux hypocondriaques. La pratique du magnétisme n'est que cette manœuvre même; et les purgations qu'elle peut produire sont encore facilitées, dans le traitement magnétique, par l'usage fréquent et presque habituel d'un vrai purgatif, la crème de tartre en boisson (1).

Mais, lorsque le mouvement excite principalement l'irritabilité du côlon, cet intestin offre d'autres phénomènes. Il se gonfle plus ou moins, et prend quelquefois un volume considérable. Alors il communique au diaphragme une telle irritation, que cet organe entre plus ou moins en convulsion, et c'est ce qu'on appelle *crise* dans le traitement du magnétisme animal. Un des commissaires a vu une femme sujette à une espèce de vomissement spasmodique, répété plusieurs fois chaque jour. Les efforts ne produisaient qu'une eau trouble et visqueuse, semblable à celle que jettent les malades en crise dans la pratique du magnétisme. La convulsion avait son siége dans le diaphragme; et la région du côlon était si sensible, que le plus léger attouchement sur cette partie, une forte commotion de l'air, la surprise causée par un bruit imprévu, suffisaient pour exciter la convulsion. Cette femme avait donc des crises sans magnétisme par la seule irritabilité du côlon et du diaphragme, et les femmes qui sont magnétisées ont leurs crises par la même cause et par cette irritabilité.

(1) Les manœuvres de nos magnétiseurs modernes ne sont plus aussi abjectes; ils ne vont plus ainsi exercer des palpations méthodiques sur toute la longueur du côlon; aussi ne voyons-nous plus que leurs somnambules soient instantanément forcés d'obéir à ces ignobles besoins de la vie animale. Il y avait sans doute moins de délicatesse chez nos aïeux; du reste c'était chose assez plaisante de voir noter parmi les effets du fluide universel les phénomènes de cette nature: si semblable chose arrivait aujourd'hui aux cours de l'athénée royal, ce serait de fort mauvais ton.

SUR L'ESTOMAC.

L'application des mains sur l'estomac a des effets physiques également remarquables. L'application se fait directement sur cet organe. On y opère tantôt une compression forte et continue, tantôt des compressions légères et réitérées, quelquefois un frémissement par un mouvement de rotation de la baguette de fer appliquée sur cette partie, enfin en y passant successivement et rapidement les pouces l'un après l'autre. Ces manœuvres portent promptement à l'estomac un agacement plus ou moins fort et plus ou moins durable, selon que le sujet est plus ou moins sensible et irritable. On prépare, on dispose l'estomac à cet agacement en le comprimant préalablement. Cette compression le met dans le cas d'agir sur le diaphragme, et de lui communiquer les impressions qu'il reçoit. Il ne peut s'irriter que le diaphragme ne s'irrite, et de là résultent, comme par l'action du colon, les accidents nerveux dont on vient de parler.

Chez les femmes sensibles, si l'on vient à comprimer simplement les deux hypocondres sans aucun autre mouvement, l'estomac se trouve serré, et ces femmes tombent en faiblesse. C'est ce qui est arrivé à la femme magnétisée par M. Jumelin; et ce qui arrive souvent sans autre cause lorsque les femmes sont trop serrées dans leurs vêtements. Il n'y a point de crise alors, parce que l'estomac est comprimé sans être agacé, et que le diaphragme reste dans son état naturel. Ces mêmes manœuvres pratiquées chez les femmes sur les ovaires, outre les effets qui leur sont particuliers, produisent bien plus puissamment encore les mêmes accidents. On connaît l'influence et l'empire de l'utérus sur l'économie animale (1).

CENTRE NERVEUX QUI ÉTABLIT UNE CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

Le rapport intime de l'intestin côlon, de l'estomac et de

(1) Il sera plus particulièrement question des effets de ces manœuvres prétendues magnétiques dans le rapport secret; et ceci se conçoit, car ici ce qu'il y aura surtout à examiner, c'est la moralité de ces actes.

l'utérus avec le diaphragme est une des causes des effets attribués au magnétisme. Les régions du bas-ventre, soumises aux différents attouchements, répondent à différents plexus qui y constituent un véritable centre nerveux, au moyen duquel, abstraction faite de tout système, il existe très-certainement une sympathie, une communication, une correspondance entre toutes les parties du corps, une action et une réaction telles que les sensations excitées dans ce centre ébranlent les autres parties du corps; et que réciproquement une sensation éprouvée dans une partie ébranle et met en jeu le centre nerveux, qui souvent transmet cette impression à toutes les autres parties.

EFFETS DE L'IMAGINATION SUR CE CENTRE NERVEUX.

Ceci explique non-seulement les effets de l'attouchement magnétique, mais encore les effets physiques de l'imagination. On a toujours observé que les affections de l'âme portent leur première impression sur ce centre nerveux, ce qui fait dire communément qu'on a un poids sur l'estomac et qu'on se sent suffoqué. Le diaphragme entre en jeu, d'où les soupirs, les pleurs, les ris. On éprouve alors une réaction sur les viscères du bas-ventre; et c'est ainsi que l'on peut rendre raison des désordres physiques produits par l'imagination. Le saisissement occasionne la colique, la frayeur cause la diarrhée, le chagrin donne la jaunisse. L'histoire de la médecine renferme une infinité d'exemples du pouvoir de l'imagination et des affections de l'âme. La crainte du feu, un désir violent, une espérance ferme et soutenue, un accès de colère rendent l'usage des jambes à un goutteux perclus, à un paralytique; une joie vive et inopinée dissipe une fièvre quarte de deux mois; une forte attention arrête le hoquet; des muets par accident recouvrent la parole à la suite d'une vive émotion de l'âme. L'histoire montre que cette émotion suffit pour faire recouvrer la parole, et les commissaires ont vu que l'imagination frappée avait suffi pour en suspendre l'usage. L'action et la réaction du physique sur le moral, et du moral sur le physique, sont démontrées depuis que l'on observe en médecine, c'est-à-dire depuis son origine.

LES CRISES NAISSENT ET DE L'ATTOUCHEMENT ET DE L'IMAGINATION.

Les pleurs, les ris, la toux, les hoquets, et en général tous les effets observés dans ce qu'on appelle les crises du traitement public, naissent donc, ou de ce que les fonctions du diaphragme sont troublées par un moyen physique, tel que l'attouchement et la pression, ou de la puissance dont l'imagination est douée pour agir sur cet organe et pour troubler ses fonctions (1).

L'IMAGINATION DÉPLOIE SES EFFETS PLUS EN GRAND DANS LES TRAITEMENTS PUBLICS, PARCE QUE LES IMPRSSIONS ET LES MOUVEMENTS SE COMMUNIQUENT.

Si l'on objectait que l'attouchement n'est pas toujours nécessaire à ces effets, on répondrait que l'imagination peut avoir assez de ressources pour produire tout par elle-même, surtout l'imagination agissant dans un traitement public, doublement excitée alors par son propre mouvement et par celui des imaginations qui l'environnent. On a vu ce qu'elle produit dans les expériences faites par les commissaires sur des sujets isolés; on peut juger de ses effets multipliés sur des malades réunis dans le traitement public. Ces malades y sont rassemblés dans un lieu serré, relativement à leur nombre : l'air y est chaud, quoiqu'on ait soin de le renouveler ; et il est toujours plus ou moins chargé de gaz méphitique, dont l'action se porte particulière-

(1) Les explications auxquelles viennent de recourir les commissaires sont complétement inutiles, et d'ailleurs elles sont hypothétiques ; elles n'expliquent rien. Cette grande sensibilité du diaphragme, du centre nerveux, ses rapports avec l'estomac, le côlon, l'utérus, etc., tout cela n'est rien moins que prouvé ; ce qu'il a d'évident, c'est qu'en se mettant ainsi à malaxer le ventre de femmes irritables, on produira bien certainement dans beaucoup de cas une foule de phénomènes semblables : chez les unes des vomissements, chez d'autres des hoquets, chez d'autres des convulsions, des syncopes, etc., sans intervention aucune du fluide universel. Est-ce par le moyen du diaphragme, des ovaires? nous n'en savons rien, la cause prochaine nous échappe ; mais la relation entre l'attouchement physique et l'accident est évidente, et ceci suffit pour qu'on n'aille pas recourir à d'autres causes. Voilà ce que les commissaires auraient pu dire sans entrer dans des explications toutes gratuites.

ment à la tête et sur le genre nerveux. S'il y a de la musique, c'est un moyen de plus pour agir sur les nerfs et pour les émouvoir (1).

EFFETS DE L'IMAGINATION ET DE L'IMITATION DANS LES ASSEMBLÉES NOMBREUSES.

Plusieurs femmes sont magnétisées à la fois, et n'éprouvent d'abord que des effets semblables à ceux que les commissaires ont obtenus dans plusieurs de leurs expériences. Ils ont reconnu que, même au traitement, ce n'est le plus souvent qu'au bout de deux heures que les crises commencent. Peu à peu les impressions se communiquent et se renforcent, comme on le remarque aux représentations théâtrales, où les impressions sont plus grandes lorsqu'il y a beaucoup de spectateurs, et surtout dans les lieux où l'on a la liberté d'applaudir. Ce signe des émotions particulières établit une émotion générale que chacun partage au degré dont il est susceptible. C'est ce qu'on observe encore dans les armées un jour de bataille, où l'enthousiasme du courage comme les terreurs paniques se propagent avec tant de rapidité. Le son du tambour et de la musique militaire, le bruit du canon, la mousqueterie, les cris, le désordre ébranlent les organes, donnent aux esprits le même mouvement, et montent les imaginations au même degré. Dans cette unité d'ivresse, une impression manifestée devient universelle; elle encourage à charger, ou elle détermine à fuir. La même cause fait naître les révoltes; l'imagination gouverne la multitude : les hommes réunis en nombre sont plus soumis à leurs sens, la raison a

(1) Ceci est parfaitement exact ; le morceau qui va suivre est plein de vérité ; jamais on n'a parlé avec autant d'éloquence et avec une aussi haute philosophie des effets moraux et physiques qui peuvent se propager tout à coup dans les masses ; effroi, terreur, enthousiasme, désespoir, convulsions, cris déchirants, etc., tout se répand à la fois, et avec une rapidité électrique, dans de vastes réunions. Il n'y a donc rien à objecter à ce tableau animé que tracent ici les commissaires; tout y est fait de main de maître. L'histoire leur avait déjà fourni de mémorables enseignements ; mais après les trembleurs des Cévennes, les convulsionnaires de Saint-Médard, il semble qu'il manquait encore les scènes des baquets de Mesmer pour mettre ces vérités hors de doute, ou plutot pour leur donner un dernier degré d'évidence.

moins d'empire sur eux; et, lorsque le fanatisme préside à ces assemblées, il produit les trembleurs des Cévennes (1). C'est

(1) M. le maréchal de Villars, qui termina les troubles des Cévennes, dit: « J'ai vu dans ce genre des choses que je n'aurais pas crues si elles ne s'étaient point passées sous mes yeux : une ville entière dont toutes les femmes et les filles sans exception paraissaient possédées du diable. Elles tremblaient et prophétisaient publiquement dans les rues... Une eut la hardiesse de trembler et de prophétiser pendant une heure devant moi. Mais de toutes ces folies la plus surprenante fut celle que me raconta M. l'évêque d'Alais, et que je mandai à M. de Chamillard en ces termes :

» Un monsieur de Mandagors, seigneur de la terre de ce nom, maire d'Alais, possédant les premières charges dans la ville et dans le comté, ayant d'ailleurs été quelque temps subdélégué de M. de Bâville, vient de faire une chose extraordinaire. C'est un homme de soixante ans, sage par ses mœurs, de beaucoup d'esprit, ayant composé et fait imprimer plusieurs ouvrages. J'en ai lu quelques-uns, mais dans lesquels, avant que de savoir ce que je viens d'apprendre de lui, j'ai trouvé une imagination bien vive.

» Une prophétesse, âgée de vingt-sept à vingt-huit ans, fut arrêtée, il y a environ dix-huit mois, et menée devant M. d'Alais. Il l'interrogea en présence de plusieurs ecclésiastiques. Cette créature, après l'avoir écouté, lui répond d'un air modeste, et l'exhorte à ne plus tourmenter les vrais enfants de Dieu, et puis lui parle pendant une heure de suite une langue étrangère à laquelle il ne comprit pas un mot; comme nous avons vu le duc de la Ferté autrefois, quand il avait un peu bu, parler anglais devant des Anglais. J'en ai vu dire, j'entends bien qu'il parle anglais, mais je ne comprends pas un mot de ce qu'il dit. Cela eût été difficile aussi à comprendre, car jamais il n'avait su un mot d'anglais. Cette fille parlait grec, hébreu de même.

» Vous croyez bien que M. d'Alais fit enfermer la prophétesse. Après plusieurs mois, cette fille paraissant revenue de ses égarements par les soins et avis du sieur de Mandagors qui la fréquentait, on la laissa en liberté; et de cette liberté, et de celle que le sieur Mandagors prenait avec elle, il en est arrivé que cette prophétesse est grosse (genre d'accident qu'on a vu aussi dans les relations magnétiques).

» Mais le fait présent est que le sieur de Mandagors s'est défait de toutes ses charges, les a remises à son fils, et a dit à quelques particuliers et à M. l'évêque lui-même, que c'était par le commandement de Dieu qu'il avait connu cette prophétesse, et que l'enfant qui en naîtra sera le vrai Sauveur du monde. De tout cela et en un autre pays que celui-ci, l'on ne ferait autre chose que d'envoyer M. le maire et la prophétesse aux Petites-Maisons. M. l'évêque m'a proposé de le faire arrêter. J'ai voulu auparavant en conférer avec M. de Bâville; ordonnant cependant de l'observer et la prophétesse aussi,

pour arrêter ce mouvement si facilement communiqué aux esprits que dans les villes séditieuses on défend les attroupements. Partout l'exemple agit sur le moral, l'imitation machinale met en jeu le physique : en isolant les individus, on calme les esprits; en les séparant, on fait cesser également les convulsions, toujours contagieuses de leur nature : on en a un exemple récent dans les jeunes filles de Saint-Roch, qui séparées ont été guéries des convulsions qu'elles avaient étant réunies (1).

de manière qu'ils ne puissent s'échapper : ma pensée étant qu'au milieu des fous, ce qui regarde un fou de cette importance doit faire le moins de bruit qu'il est possible; qu'il fallait par conséquent tâcher de le dépayser tout doucement, et s'en assurer ensuite. Car vous jugez bien que de déclarer publiquement pour prophète, un maire d'Alais, un seigneur de terres assez considérables, ancien subdélégué de l'intendant, auteur et jusqu'alors réputé sage, au milieu de gens qui sont accoutumés à l'estimer et à le respecter, tout cela pourrait en pervertir plus qu'en corriger; d'autant plus que, hors la folie de croire que Dieu lui a ordonné de connaître cette fille, il est très-sage dans ses discours, comme était Don Quichotte très-sage, hors quand il était question de chevalerie. L'avis de M. de Bâville fut comme le mien, de ne pas brusquer. Ses enfants le menèrent sans éclat dans un de ses châteaux, où on le retint, et la prophétesse fut renfermée. » *Vie du maréchal duc de Villars. Page* 325 *et suiv.*

(1) Le jour de la cérémonie de la première communion, faite en la paroisse Saint-Roch, il y a quelques années (1780), après l'office du soir, on fit, ainsi qu'il est d'usage, la procession en dehors. A peine les enfants furent-ils rentrés à l'église et rendus à leurs places qu'une jeune fille se trouva mal et eut des convulsions. Cette affection se propagea avec une telle rapidité, que dans l'espace d'une demi-heure cinquante à soixante jeunes filles, de douze à dix-neuf ans, tombèrent dans les mêmes convulsions, c'est-à-dire serrement à la gorge, gonflement à l'estomac, l'étouffement, le hoquet et les convulsions plus ou moins fortes. Ces accidents reparurent à quelques-unes dans le courant de la semaine; mais le dimanche suivant, étant assemblées chez les dames de Sainte-Anne, dont l'institution est d'enseigner les jeunes filles, douze retombèrent dans les mêmes convulsions, et il en serait tombé davantage si on n'eût eu la précaution de renvoyer sur-le-champ chaque enfant chez ses parents. On fut obligé de multiplier les écoles. En séparant ainsi les enfants, et ne les tenant assemblés qu'en petit nombre, trois semaines suffirent pour dissiper entièrement cette affection convulsive épidémique. *Voyez* pour des exemples semblables le Naturalisme des convulsions par M. Hecquet.

On retrouve donc le magnétisme ou plutôt l'imagination agissant au spectacle, à l'armée, dans les assemblées nombreuses comme au baquet, agissant par des moyens différents, mais produisant des effets semblables. Le baquet est entouré d'une foule de malades; les sensations sont continuellement communiquées et rendues; les nerfs à la longue doivent se fatiguer de cet exercice, ils s'irritent, et la femme la plus sensible donne le signal. Alors les cordes, partout tendues au même degré et à l'unisson, se répondent, et les crises se multiplient; elles se renforcent mutuellement, elles deviennent violentes. En même temps les hommes témoins de ces émotions les partagent à proportion de leur sensibilité nerveuse; et ceux chez qui cette sensibilité est plus grande et plus mobile tombent eux-mêmes en crise.

Cette grande mobilité en partie naturelle et en partie acquise, tant chez les hommes que chez les femmes, devient habitude. Ces sensations une ou plusieurs fois éprouvées, il ne s'agit plus que d'en rappeler le souvenir, de monter l'imagination au même degré pour opérer les mêmes effets. C'est ce qu'il est toujours facile de faire en plaçant le sujet dans les mêmes circonstances. Alors il n'est plus besoin du traitement public, on n'a qu'à toucher les hypocondres, promener le doigt et la baguette de fer devant le visage; ces signes sont connus. Il n'est pas même nécessaire qu'ils soient employés, il suffit que les malades, les yeux bandés, croient que ces signes sont répétés sur eux, se persuadent qu'on les magnétise; les idées se réveillent, les sensations se reproduisent, l'imagination employant ses moyens accoutumés, et reprenant les mêmes voies, fait reparaître les mêmes phénomènes. C'est ce qui arrive à des malades de M. Deslon, qui tombent en crise sans baquet, et sans être excités par le spectacle du traitement public.

ATTOUCHEMENT, IMAGINATION, IMITATION, SONT LES VRAIES CAUSES DES EFFETS ATTRIBUÉS AU MAGNÉTISME.

Attouchement, imagination, imitation (1), telles sont donc

(1) Ajoutez supercherie.

les vraies causes des effets attribués à cet agent nouveau, connu sous le nom de *magnétisme animal*, à ce fluide que l'on dit circuler dans le corps et se communiquer d'individu à individu; tel est le résultat des expériences des commissaires, et des observations qu'ils ont faites sur les moyens employés et sur les effets produits. Cet agent, ce fluide n'existe pas; mais, tout chimérique qu'il est, l'idée n'en est pas nouvelle (1). Quelques auteurs, quelques médecins du siècle dernier en ont expressément traité dans plusieurs ouvrages. Les recherches curieuses et intéressantes de M. Thouret prouvent au public que la théorie, les procédés, les effets du magnétisme animal, proposés dans le siècle dernier, étaient à peu près semblables à ceux qu'on renouvelle dans celui-ci. Le magnétisme n'est donc qu'une vieille erreur. Cette théorie est présentée aujourd'hui avec un appareil plus imposant, nécessaire dans un siècle plus éclairé; mais elle n'en est pas moins fausse. L'homme saisit, quitte, reprend l'erreur qui le flatte. Il est des erreurs qui seront éternellement chères à l'humanité. Combien l'astrologie n'a-t-elle pas reparu de fois sur la terre? Le magnétisme tendrait à nous y ramener. On a voulu le lier aux influences célestes, pour qu'il séduisît davantage et qu'il attirât les hommes par les deux espérances qui les touchent le plus, celle de savoir leur avenir, et celle de prolonger leurs jours.

L'IMAGINATION SEMBLE LA PLUS PUISSANTE ; L'ATTOUCHEMENT SERT A L'ÉBRANLER, ET L'IMITATION RÉPAND SES IMPRESSIONS.

Il y a lieu de croire que l'imagination est la principale des trois causes que l'on vient d'assigner au magnétisme. On a vu par les expériences citées qu'elle suffit seule pour produire des crises. La pression, l'attouchement, semblent donc lui servir de préparations; c'est par l'attouchement que les nerfs commencent à s'ébranler, l'imitation communique et répand les

(1) C'est ce que nous avons suffisamment développé dans notre introduction; nous avons montré qu'à différentes époques, des théories analogues avaient été soutenues, qu'on avait aussi invoqué, pour rendre raison de faits extraordinaires, l'existence d'un fluide universel. Nous n'aurons donc aucune remarque à faire sur l'historique tracé ci par les commissaires.

impressions. Mais l'imagination est cette puissance active et terrible qui opère les grands effets que l'on observe avec étonnement dans le traitement public. Ces effets frappent les yeux de tout le monde, tandis que la cause est obscure et cachée. Quand on considère que ces effets ont séduit dans les siècles derniers des hommes estimables par leur mérite, par leurs connaissances et par leur génie, tels que Paracelse, Vanhelmont, Kirker, etc., on ne doit pas s'étonner si aujourd'hui des personnes instruites, éclairées, si même un grand nombre de médecins y ont été trompés. Les commissaires admis seulement au traitement public, où l'on n'a ni le temps ni la facilité de faire des expériences décisives, auraient pu eux-mêmes être induits en erreur. Il faut avoir eu la liberté d'isoler les effets pour en distinguer les causes; il faut avoir vu comme eux l'imagination agir, en quelque sorte partiellement, produire ses effets séparés et en détail, pour concevoir l'accumulation de ces effets, pour savoir se faire une idée de sa puissance entière et se rendre compte de ses prodiges. Mais cet examen demande un sacrifice de temps, et un nombre de recherches suivies qu'on n'a pas toujours le loisir d'entreprendre pour son instruction ou sa curiosité particulière, qu'on n'a pas même le droit de suivre, à moins d'être comme les commissaires chargés des ordres du roi, et honorés de la confiance publique (1).

M. DESLON NE S'ÉLOIGNE PAS DE CES PRINCIPES, ET IL CROIT UTILE D'EMPLOYER LE POUVOIR DE L'IMAGINATION DANS LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE.

M. Deslon ne s'éloigne pas de ces principes (2). Il a déclaré,

(1) Ce passage montre dans quelle erreur sont tombés ceux qui ont cru que les commissaires ne s'étaient pas consciencieusement acquittés de leur mandat. On voit que s'ils n'ont pas tenu à assister régulièrement et ensemble au traitement public de Deslon, ils ont agi bien plus sagement en provoquant des expériences particulières. Le traitement public consistait en scènes scandaleuses dans lesquelles on ne pouvait rien vérifier, tandis qu'en particulier il devenait facile d'interpréter les faits.

(2) M. Deslon était un homme accommodant; et véritablement il y aurait eu moyen de s'entendre avec lui : on aurait pu l'amener à admettre, ainsi que les commissaires le disent dans ce paragraphe, qu'en bonne philosophie il ne

dans le comité tenu chez M. Franklin le 19 juin, qu'il croyait pouvoir poser en fait que l'imagination avait la plus grande part dans les effets du magnétisme animal ; il a dit que cet agent nouveau n'était peut-être que l'imagination elle-même, dont le pouvoir est aussi puissant qu'il est peu connu : il assure avoir constamment reconnu ce pouvoir dans le traitement de ses malades, et il assure également que plusieurs ont été guéris ou infiniment soulagés. Il a observé aux commissaires que l'imagination, ainsi dirigée au soulagement de l'humanité souffrante, serait un grand bien dans la pratique de la médecine (*f*) ; et, persuadé de cette vérité du pouvoir de l'imagination, il les a invités à en étudier chez lui la marche et les effets. Si M. Deslon est encore attaché à la première idée que ces effets sont dus à l'action d'un fluide qui se communique d'individu à individu par l'attouchement ou par la direction d'un conducteur, il ne tardera pas à reconnaître avec les commissaires qu'il ne faut qu'une cause pour un effet, et que, puisque l'imagination suffit, le fluide est inutile. Sans doute nous sommes entourés d'un fluide qui nous appartient, la transpiration insensible forme autour de nous une atmosphère de vapeurs également insensibles ; mais ce fluide n'agit que comme les atmosphères, ne peut se communiquer qu'infiniment peu par l'attouchement, ne se

faut qu'une cause pour un effet, et que, puisque l'imagination suffit, le fluide est inutile.

M. Deslon, homme raisonnable, aurait peut-être bien fini par laisser là son fluide, comme cause surabondante ; mais de nos jours, quand bien même les magnétiseurs voudraient ainsi entrer à composition, ils ne le pourraient pas. Qu'est-ce que Deslon avait à expliquer ? peu de chose au fond, quelques douleurs, des spasmes, des convulsions, et enfin des guérisons fort équivoques : donc il pouvait laisser là son fluide et se rejeter sur l'imagination ; mais aujourd'hui, comment expliquer les miracles qu'on nous annonce ? la prévision des événements à venir, la vision sans le secours des yeux, la vision par l'épigastre, l'occiput, etc. ; or pour tout cela il nous faut un fluide, diront les magnétiseurs, et dès lors il n'y a plus moyen de composer.

(*f*) M. Deslon avait déjà dit en 1780 : « Si M. Mesmer n'avait d'autre secret que celui de faire agir l'imagination efficacement pour la santé, n'en aurait-il pas toujours un bien merveilleux ! Car si la médecine d'imagination était la meilleure, pourquoi ne ferions-nous pas la médecine d'imagination ? » *Observations sur le magnétisme animal*, p. 46 et 47.

dirigé ni par des conducteurs, ni par le regard, ni par l'intention, n'est point propagé par le son, ni réfléchi par les glaces, et n'est susceptible dans aucun cas des effets qu'on lui attribue.

L'IMAGINATION EST PRESQUE TOUJOURS NUISIBLE QUAND ELLE PRODUIT DES EFFETS VIOLENTS ET DES CONVULSIONS.

Il reste à examiner si les crises ou les convulsions produites par les procédés de ce prétendu magnétisme, dans les assemblées autour du baquet, peuvent être utiles et guérir ou soulager les malades (1). Sans doute l'imagination des malades influe souvent beaucoup dans la cure de leurs maladies. L'effet n'en est connu que par une expérience générale, et n'a point été déterminé par des expériences positives; mais il ne semble pas qu'on en puisse douter. C'est un adage connu que la foi sauve en médecine; cette foi est le produit de l'imagination : alors l'imagination n'agit que par des moyens doux; c'est en répandant le calme dans tous les sens, en rétablissant l'ordre dans les fonctions, en ranimant tout par l'espérance. L'espérance est la vie de l'homme; qui peut lui rendre l'une contribue à lui rendre l'autre. Mais, lorsque l'imagination produit des convulsions, elle agit par des moyens violents; ces moyens sont presque toujours destructeurs. Il est des cas très-rares où ils peuvent être utiles; il est des cas désespérés où il faut tout troubler pour ordonner tout de nouveau. Ces secousses dangereuses ne peuvent être d'usage en médecine que comme les poisons. Il faut que la nécessité les commande et que l'économie les emploie. Ce besoin est momentané, la secousse doit être unique. Loin de la répéter, le médecin sage s'occupe des moyens de réparer

(1) Il y avait en effet deux questions capitales dans l'examen du magnétisme animal, tel qu'on l'exploitait du temps de Mesmer. La première est celle de l'existence même d'un agent nouveau ; la seconde, celle qui se trouve posée ici, savoir : les effets réels ou simulés, provoqués ou non provoqués par les manœuvres des magnétiseurs autour de leurs baquets, sont-elles utiles ou complétement nulles, ou enfin nuisibles dans le traitement des maladies? Aux yeux des médecins, des amis de l'humanité, cette dernière question est la plus importante; nous allons voir comment elle a été résolue ici par les commissaires.

le mal nécessaire qu'elle a produit; mais, au traîtement du magnétisme, les crises se répètent tous les jours; elles sont longues, violentes; l'état de ces crises étant nuisibles, l'habitude n'en peut être que funeste. Comment concevoir qu'une femme dont la poitrine est attaquée puisse sans danger avoir des crises d'une toux convulsive, des expectorations forcées; et par des efforts violents et répétés fatiguer, peut-être déchirer le poumon, où l'on a tant de peine à porter le baume et les adoucissements! Comment imaginer qu'un homme, quelle que soit sa maladie, ait besoin pour la guérir de tomber dans des crises où la vue semble se perdre, où les membres se roidissent, où, dans des mouvements précipités et involontaires, il se frappe rudement la poitrine; crises qui finissent par un crachement abondant de glaires et de sang? Ce sang n'est ni vicié ni corrompu; ce sang sort des vaisseaux d'où il est arraché par les efforts, et d'où il sort contre le vœu de la nature. Ces effets sont donc un mal réel et non un mal curatif; c'est un mal ajouté à la maladie quelle qu'elle soit (1).

(1) Cette conclusion est parfaitement juste; nous dirons même que son exactitude doit frapper aujourd'hui avec plus de force encore qu'à l'époque de Mesmer.

A cette époque en effet, la doctrine des crises était encore en faveur parmi les médecins. On croyait volontiers que dans le cours des maladies graves il y avait souvent de grandes perturbations, à partir desquelles le mal allait en décroissant ou même cessait tout à coup. Une saine observation a fait justice de la plupart de ces idées; mais, en outre, en quoi les scènes qui se passaient autour des baquets ressemblaient-elles aux phénomènes dits critiques observés dans le cours des maladies aiguës : pour l'époque même de Mesmer, ce n'étaient pas là des crises. Mais aujourd'hui, si semblable prétention était reproduite, on insisterait avec plus de force et avec plus d'autorité encore que ne pouvaient le faire les commissaires; on dirait aux magnétiseurs: Citez d'abord les maladies que vous prétendez ainsi guérir, et puis dites-nous en quoi peuvent être utiles, dans le cours de ces maladies, les vociférations, les convulsions de vos énergumènes? Sera-ce dans le cours des inflammations? des inflammations cérébrales? des organes renfermés dans la poitrine? dans l'abdomen? Vous n'oseriez avancer ces propositions. La preuve en est qu'il fallait à Mesmer, pour les traiter avec efficacité, non ces maladies grossières en quelque sorte et que tout médecin peut traiter par les méthodes ordinaires, mais des affections distinguées, et qu'on nommait alors des vapeurs, genre de

CES CONVULSIONS PEUVENT DEVENIR HABITUELLES, SE RÉPANDRE DANS LES VILLES, ET SE COMMUNIQUER AUX ENFANTS.

Ces crises ont encore un autre danger. L'homme est sans cesse maîtrisé par la coutume; l'habitude modifie la nature par degrés successifs, mais elle en dispose si puissamment que souvent elle la change presque entièrement et la rend méconnaissable. Qui nous assure que cet état de crises, d'abord imprimé à volonté, ne deviendra pas habituel? Et si cette habitude, ainsi contractée, reproduisait souvent les mêmes accidents malgré la volonté, et presque sans le secours de l'imagination, quel serait le sort d'un individu assujetti à ces crises violentes, tourmenté physiquement et moralement de leur impression malheureuse, dont les jours seraient partagés entre l'appréhension et la douleur, et dont la vie ne serait qu'un supplice durable? Ces maladies de nerfs, lorsqu'elles sont naturelles, font le désespoir des médecins; ce n'est pas à l'art à les produire. Cet art est funeste, qui trouble les fonctions de l'économie animale, pousse la nature à des écarts et multiplie les victimes de ses dérèglements. Cet art est d'autant plus dangereux, que non-seulement il aggrave les maux de nerfs en en rappelant les accidents, en les faisant dégénérer en habitude; mais si ce mal est contagieux, comme on peut le soupçonner, l'usage de provoquer des convulsions nerveuses, et de les exciter en public dans les traitements, est un moyen de les répandre dans les grandes villes, et même d'en affliger les générations à venir, puisque les maux et les habitudes des parents se transmettent à leur postérité.

maladie qui n'avait rien de repoussant; il lui fallait des femmes plutôt que des hommes, de jeunes sujets plutôt que de vieilles gens; enfin il lui fallait des maladies et des sujets de bonne compagnie. Alors les crises avaient de l'effet; autrement, c'est-à-dire dans les cas de maladies réelles et sérieuses, Mesmer, s'il eût été de bonne foi, aurait avoué avec les commissaires que ses effets auraient été un mal réel et non un mal curatif, un mal ajouté à la maladie quelle qu'elle fût.

CONCLUSION. LE FLUIDE MAGNÉTIQUE N'EXISTE PAS, ET LES MOYENS EMPLOYÉS POUR LE METTRE EN ACTION SONT DANGEREUX.

Les commissaires ayant reconnu que ce fluide magnétique animal ne peut être aperçu par aucun de nos sens, qu'il n'a eu aucune action, ni sur eux-mêmes, ni sur les malades qu'ils lui ont soumis; s'étant assurés que les pressions et les attouchements occasionnent des changements rarement favorables dans l'économie animale, et des ébranlements toujours fâcheux dans l'imagination; ayant enfin démontré par des expériences décisives que l'imagination sans magnétisme produit des convulsions, et que le magnétisme sans l'imagination ne produit rien; ils ont conclu d'une voix unanime, sur la question de l'existence et de l'utilité du magnétisme, que rien ne prouve l'existence du fluide magnétique animal; que ce fluide sans existence est par conséquent sans utilité; que les violents effets que l'on observe au traitement public appartiennent à l'attouchement, à l'imagination mise en action, et à cette imitation machinale qui nous porte malgré nous à répéter ce qui frappe nos sens. Et en même temps ils se croient obligés d'ajouter, comme une observation importante, que les attouchements, l'action répétée de l'imagination pour produire des crises peuvent être nuisibles; que le spectacle de ces crises est également dangereux à cause de cette imitation dont la nature semble nous avoir fait une loi; et que par conséquent tout traitement public où les moyens du magnétisme seront employés ne peut avoir à la longue que des effets funestes (1) (*g*).

A Paris, ce 11 août 1784.

Signé B. FRANKLIN, MAJAULT, LE ROY, SALLIN, BAILLY, D'ARCET, DE BORY, GUILLOTIN, LAVOISIER.

(1) Arrivés au terme de leurs travaux, les commissaires ont résumé avec une admirable précision l'ensemble des faits par eux observés et les conséquences qu'on devait logiquement en inférer. Toutefois, et pour en faire bien sentir la justesse, nous allons scinder chaque assertion soutenue par les magnétiseurs, et placer en regard les conclusions auxquelles sont arrivés les com-

missaires; ce sera rappeler brièvement les expériences exposées dans ce beau rapport.

Première assertion. Il existe en nous et hors de nous, et dans toutes les profondeurs de l'univers, un fluide.

Conclusion des expériences faites à ce sujet :

Comme ce fluide ne tombe pas sous les sens, comme il ne saurait être accusé par les instuments les plus délicats, comme il ne s'est révélé ni par une action quelconque sur les commissaires eux-mêmes, ni sur les malades à eux soumis;

On n'est nullement fondé à admettre l'existence de ce fluide.

Deuxième assertion. Pour provoquer des effets salutaires, en fait de magnétisme animal, il faut exercer des attouchements, des pressions, etc.

Conclusion des expériences faites à ce sujet :

Les pressions et les attouchements exercés en présence des commissaires ayant eu pour effet réel ou supposé d'amener de grands mouvements d'extension ou de flexion, des pertes de connaissance, des vomissements et des garde-robes ;

On n'est nullement en droit de considérer ces manœuvres comme salutaires; on doit au contraire les considérer comme dangereuses, indépendamment de ce qu'elles ont d'immoral, ainsi que cela sera dit dans le rapport secret.

Troisième assertion. Les effets produits par le magnétisme ont beaucoup d'analogie avec ceux que peut produire l'imagination ; mais le magnétisme n'en est pas moins la cause efficiente.

Conclusion des faits observés par les commissaires :

Dans toutes les expériences faites en présence des commissaires, les faits qu'on supposait provoqués par le magnétisme étaient tous de nature à trouver une interprétation rationnelle dans les effets de l'imagination ; mais de plus, ces mêmes faits ont été identiquement reproduits par cela seul que les sujets, induits à dessein en erreur, croyaient qu'on les magnétiserait;

Donc on ne saurait attribuer dans la production de ces faits une part quelconque à un agent autre que l'imagination, à un agent dont l'existence n'a pu d'ailleurs être démontrée :

Conclusion générale.

Le fluide magnétique n'existe pas, et les moyens pour le mettre en action sont dangereux.

Ici donc se termine ce beau rapport. C'est un modèle qu'il pourra être donné à d'autres d'imiter, mais non de surpasser. Le magnétisme animal, nous le concevons, ne s'est jamais relevé du coup que lui avait porté cette commission académique ; depuis cette époque, le magnétisme n'a plus fait que d'obscurs prosélytes; quelques hommes de bonne foi ont pu se laisser égarer, d'autres ont pu laisser surprendre, nous ne dirons pas leur intelligence, mais leur signature ; la raison publique a toujours été au-dessus de ces jongleries. Jamais les corps savants n'ont donné leur sanction à des erreurs aussi grossières et aussi

ridicules que celles de Mesmer. Nous verrons si le magnétisme de nos jours a été plus heureux, si avec ses formes nouvelles il a pu présenter des raisonnements plus sérieux et des faits plus décisifs ; mais, avant de quitter l'ancienne académie des sciences, il nous reste à faire connaître le rapport secret.

(*g*) Si l'on objectait aux commissaires que cette conclusion porte sur le magnétisme en général, au lieu de porter seulement sur le magnétisme pratiqué par M. Deslon, les commissaires répondraient que l'intention du roi a été d'avoir leur avis sur le magnétisme animal ; ils n'ont point par conséquent excédé les bornes de leur commission. Ils répondraient encore que M. Deslon leur a paru instruit de ce qu'on appelle les principes du magnétisme, et qu'il possède certainement les moyens de produire des effets et d'exciter des crises.

Ces principes de M. Deslon sont les mêmes que ceux qui sont renfermés dans les vingt-sept propositions que M. Mesmer a rendues publiques par la voie de l'impression en 1779. Si M. Mesmer annonce aujourd'hui une théorie plus vaste, les commissaires n'ont point eu besoin de connaître cette théorie, pour décider de l'existence et de l'utilité du magnétisme ; ils n'ont dû considérer que les effets. C'est par les effets que l'existence d'une cause se manifeste ; c'est par les mêmes effets que son utilité peut être démontrée. Les phénomènes sont connus par observation, longtemps avant qu'on puisse parvenir à la théorie qui les enchaîne et qui les explique. La théorie de l'aimant n'existe pas encore, et ses phénomènes sont constatés par l'expérience de plusieurs siècles. La théorie de M. Mesmer est ici indifférente et superflue ; les pratiques, les effets, voilà ce qu'il s'agissait d'examiner. Or il est aisé de prouver que les pratiques essentielles du magnétisme sont connues de M. Deslon.

M. Deslon a été pendant plusieurs années disciple de M. Mesmer. Il a vu constamment pendant ce temps employer les pratiques du magnétisme animal, et les moyens de l'exciter et de le diriger. M. Deslon a lui-même traité des malades devant M. Mesmer ; éloignés, il a opéré les mêmes effets que chez M. Mesmer. Ensuite rapprochés, l'un et l'autre ont réuni leurs malades, l'un et l'autre ont traité indistinctement ces malades, et par conséquent en suivant les mêmes procédés. La méthode que suit aujourd'hui M. Deslon ne peut donc être que celle de M. Mesmer.

Les effets se correspondent également. Il y a des crises aussi violentes, aussi multipliées, et annoncées par des symptômes semblables chez M. Deslon et chez Mesmer ; ces effets n'appartiennent donc point à une pratique particulière, mais à la pratique du magnétisme en général. Les expériences des commissaires démontrent que les effets obtenus par M. Deslon sont dus à l'attouchement, à l'imagination, à l'imitation. Ces causes sont donc celles du magnétisme en général. Les observations des commissaires les ont convaincus que ces crises convulsives et les moyens violents ne peuvent être utiles en médecine que comme les poisons ; et ils ont jugé, indépendamment de toute théorie, que partout où l'on cherchera à exciter des convulsions, elles pourront devenir

habituelles et nuisibles; elles pourront se répandre en épidémie, et peut-être s'étendre aux générations futures.

Les commissaires ont dû conclure en conséquence que non-seulement les procédés d'une pratique particulière, mais les procédés du magnétisme en général, pouvaient à la longue devenir funestes.



RAPPORT SECRET

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL, RÉDIGÉ PAR BAILLY,

AU NOM DE LA MÊME COMMISSION.

Les commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal, en rédigeant le rapport qui doit être présenté à sa majesté, et qui doit peut-être devenir public, ont cru qu'il était de leur prudence de supprimer une observation qui ne doit pas être divulguée ; mais ils n'ont pas dû la dissimuler au ministre de sa majesté : ce ministre les a chargés d'en rédiger une note, destinée à être mise sous les yeux du roi, et réservée à sa majesté seule.

Cette observation importante concerne les mœurs; les commissaires ont reconnu que les principales causes des effets attribués au magnétisme animal sont l'attouchement, l'imagination, l'imitation, et ils ont observé qu'il y avait toujours beaucoup plus de femmes que d'hommes en crise : cette différence a pour première cause les différentes organisations des deux sexes ; les femmes ont en général les nerfs plus mobiles; leur imagination est plus vive, plus exaltée. Il est facile de la frapper, de la mettre en mouvement. Cette grande mobilité des nerfs, en leur donnant des sens plus délicats et plus exquis, les rend les plus susceptibles des impressions de l'attouchement. En les touchant dans une partie quelconque, on pourrait dire qu'on les touche à la fois partout; cette grande mobilité des nerfs fait qu'elles sont plus disposées à l'imitation; les femmes, comme on l'a déjà fait remarquer, sont semblables à des cordes sonores parfaitement tendues et à l'unisson; il suffit d'en mettre une en mouvement, toutes les autres à l'instant le partagent : c'est ce que les commissaires ont ob-

servé plusieurs fois ; dès qu'une femme tombe en crise, les autres ne tardent pas d'y tomber.

Cette organisation fait comprendre pourquoi les femmes ont des crises plus fréquentes, plus longues, plus violentes que les hommes, et c'est à leur sensibilité de nerfs qu'est dû le plus grand nombre de leurs crises. Il en est quelques-unes qui appartiennent à une cause cachée mais naturelle, à une cause certaine des émotions dont toutes les femmes sont plus ou moins susceptibles, et qui, par une influence éloignée, en accumulant ces émotions, en les portant au plus haut degré, peut contribuer à produire un état convulsif, qu'on confond avec les autres crises ; cette cause est l'empire que la nature a donné à un sexe sur l'autre pour l'attacher et l'émouvoir ; ce sont toujours des hommes qui magnétisent les femmes (1);

(1) Les choses se passent encore aujourd'hui de la même manière ; donc les observations des commissaires subsistent dans toute leur force. Ce sont encore exclusivement des hommes qui magnétisent des femmes, avec cette différence qu'il n'y a plus de traitement public comme au temps de Mesmer et de Deslon ; et qu'au lieu de convulsions on provoque un prétendu somnambulisme.

On use encore d'attouchements, de palpations, du moins en beaucoup de cas, quoique ceci ne soit plus de rigueur ; mais la proximité est encore la même entre le magnétiseur et le sujet. *L'homme qui magnétise,* comme il est dit plus bas, *a ordinairement les genoux de la femme renfermés dans les siens ; les genoux et toutes les parties inférieures sont par conséquent en contact ; les regards sont d'abord confondus,* etc.

Mais tout cela, nous venons de le dire, ne se pratique plus en public ; ceci se passe en petit comité, quelquefois en tête-à-tête : ce qui ne diminuerait en aucune manière le danger de ces sortes de pratiques, s'il n'y avait d'autres différences qui tiennent aux progrès des mœurs dans la société. Autrefois c'était des femmes de haut parage, du grand monde qui par oisiveté, comme il est dit dans ce rapport, ou par amusement, ou enfin par dépravation, couraient se donner en spectacle autour des baquets de Mesmer et de Deslon ; c'était ainsi, disait-on, que les cures pouvaient s'obtenir. Aujourd'hui, de deux choses l'une, ou bien les magnétiseurs sont des hommes du monde, quelquefois des étudiants qui, par conviction ou par désœuvrement, croyants ou non-croyants, entreprennent de magnétiser sans y attacher d'ailleurs grande importance ; puis après avoir reconnu l'inanité de ces pratiques, ils finissent par ne plus y penser ; ou bien ce sont des médecins qui, fatigués de leur obscurité et désespérant de faire leurs affaires dans l'exercice ordinaire de la médecine, se sont mis un beau jour à exploiter le magnétisme, comme un genre de spécialité plus productive ;

les relations alors établies ne sont sans doute alors que celles d'un malade à l'égard de son médecin; mais ce médecin est un homme; quel que soit l'état de maladie, il ne nous dépouille point de notre sexe, il ne nous dérobe pas entièrement au pouvoir de l'autre; la maladie en peut affaiblir les impressions sans jamais les anéantir. D'ailleurs la plupart des femmes qui vont au magnétisme ne sont pas réellement malades : beaucoup y viennent par oisiveté et par amusement; d'autres, qui ont quelques incommodités, n'en conservent pas moins leur fraîcheur et leur force; leurs sens sont tout entiers; leur jeunesse a toute sa sensibilité; elles ont assez de charmes pour agir sur le médecin, elles ont assez de santé pour que le médecin agisse sur elles; alors le danger est réciproque. La proximité longtemps continuée, l'attouchement indispensable, la chaleur individuelle communiquée, les regards confondus, sont les voies connues de la nature et les moyens qu'elle a préparés de tout temps pour opérer immanquablement la communication des sensations et des affections.

L'homme qui magnétise a ordinairement les genoux de la femme renfermés dans les siens; les genoux et toutes les parties inférieures du corps sont par conséquent en contact. La main est appliquée sur les hypocondres, et quelquefois plus

mais ici le danger pour les mœurs n'est plus aussi grand que du temps de Mesmer. Les femmes ne courent plus dans leurs cabinets; leurs sujets sont en général de pauves filles, les unes prises dans un hôpital, les autres dans un modeste atelier d'ouvrières; de pauvres filles qui, n'ayant plus aujourd'hui à tomber en convulsions et à se pâmer sous les baquets des magnétiseurs, n'en ont pas moins de besogne, puisqu'elles ont à supporter celle-ci des piqûres, celle-là des brûlures; puisqu'il en est qui doivent lire à travers des bandeaux, d'autres par l'épigastre ou le bout des doigts, etc., etc.

Or de tout ceci il résulte que pour les mœurs le danger n'est plus à beaucoup près aussi instant qu'il l'était autrefois. Le danger existe encore, il est vrai, mais le magnétisme ne tend plus à contaminer les masses. C'est dans des cas particuliers qu'il se révèle; s'il était nécessaire de citer, en semblable matière les exemples ne manqueraient pas. On verrait comment plus d'une pauvre magnétisée a dû regretter amèrement de s'être mise en rapport avec tel magnétiseur; on verrait comment tel magnétiseur, nouveau Mesmer au petit pied, a fini par se faire chasser, sinon de tel pays, au moins de telle maison.

bas sur les ovaires; le tact est donc exercé à la fois sur une infinité de parties, et dans le voisinage des parties les plus sensibles du corps.

Souvent l'homme, ayant sa main gauche ainsi appliquée, passe la droite derrière le corps de la femme; le mouvement de l'un et de l'autre est de se pencher mutuellement pour favoriser ce double attouchement. La proximité devient la plus grande possible, le visage touche presque le visage, les haleines se respirent, toutes les impressions physiques se partagent instantanément, et l'attraction réciproque des sexes doit agir dans toute sa force. Il n'est pas extraordinaire que les sens s'allument; l'imagination, qui agit en même temps, répand un certain désordre dans toute la machine; elle surprend le jugement, elle écarte l'attention, les femmes ne peuvent se rendre compte de ce qu'elles éprouvent, elles ignorent l'état où elles sont.

Les médecins commissaires, présents et attentifs (1) au traitement, ont observé avec soin ce qui s'y passe. Quand cette espèce de crise se prépare, le visage s'enflamme par degrés, l'œil devient ardent, et c'est le signe par lequel la nature annonce le désir. On voit la femme baisser la tête, porter la main au front et aux yeux pour les couvrir; sa pudeur habituelle veille à son insu, et lui inspire le soin de se cacher. Cependant la crise continue et l'œil se trouble; c'est un signe non équivoque du désordre total des sens : ce désordre peut n'être point aperçu par celle qui l'éprouve, mais il n'a point échappé au regard observateur des médecins. Dès que ce signe a été manifesté, les paupières deviennent humides, la respiration est courte, entrecoupée; la poitrine s'élève et s'abaisse rapidement; les convulsions s'établissent, ainsi que les mouvements précipités et brusques, ou des membres ou du corps entier. Chez les femmes vives et sensibles, le dernier degré, le terme de la plus

(1) Dans l'intérêt de la science ou dans celui des mœurs, de graves académiciens ont pu ainsi se résoudre à observer ce qui se passait au milieu de ces scènes variées; mais aujourd'hui dans des missions de cette nature le rôle des commissaires est tellement rapetissé, qu'ils en sont presque honteux. Quand le devoir n'est plus un devoir public, un devoir d'intérêt général, il tombe nécessairement dans le ridicule.

douce des émotions est souvent une convulsion; à cet état succèdent la langueur, l'abattement, une sorte de sommeil des sens, qui est un repos nécessaire après une forte agitation.

La preuve que cet état de convulsion, quelque extraordinaire qu'il paraisse à ceux qui l'observent, n'a rien de pénible, n'a rien que de naturel pour celles qui l'éprouvent, c'est que, dès qu'il a cessé, il n'en reste aucune trace fâcheuse. Le souvenir n'en est pas désagréable (1), les femmes s'en trouvent mieux, et n'ont point de répugnance à le sentir de nouveau. Comme les émotions éprouvées sont les germes des affections et des penchants, on sent pourquoi celui qui magnétise inspire tant d'attachement, attachement qui doit être plus marqué et plus vif chez les femmes que chez les hommes, tant que l'exercice du magnétisme n'est confié qu'à des hommes. Beaucoup de femmes n'ont point sans doute éprouvé ces effets, d'autres ont ignoré cette cause des effets qu'elles ont éprouvés; plus elles sont honnêtes, moins elles ont dû la soupçonner. On assure que plusieurs s'en sont aperçues et se sont retirées du traitement magnétique, mais celles qui l'ignorent ont besoin d'être préservées.

Le traitement magnétique ne peut être que dangereux pour les mœurs. En se proposant de guérir des maladies qui demandent un long traitement, on excite des émotions agréables et chères, des émotions que l'on regrette, que l'on cherche à retrouver, parce qu'elles ont un charme naturel pour nous, et que physiquement elles contribuent à notre bonheur; mais moralement elles n'en sont pas moins condamnables, et elles sont d'autant plus dangereuses qu'il est plus facile d'en prendre la douce habitude (2). Un état éprouvé presque en

(1) Le souvenir aujourd'hui peut en être fort désagréable et pour plus d'une magnétisée. Il est telle femme qui s'est vu soumettre à tant d'épreuves pendant son somnambulisme qu'elle a bien promis de n'y plus revenir.

(2) Aujourd'hui il y a deux sortes de séances magnétiques. Les unes sont de véritables *épreuves*, les autres ne sont guère que des *consultations;* ainsi il faut distinguer. Pour ce qui est des épreuves où souvent on met à la torture les pauvres magnétisées, il n'y a pas de *douce habitude* à prendre; il y a des tourments à supporter, et les sujets doivent probablement se faire rétribuer en conséquence. Pour les consultations, de deux choses l'une : ou bien c'est un

public, au milieu d'autres femmes qui semblent l'éprouver également, n'offre rien d'alarmant; on y reste, on y revient, et l'on ne s'aperçoit du danger que lorsqu'il n'est plus temps. Exposées à ce danger, les femmes fortes s'en éloignent, les faibles peuvent y perdre leurs mœurs et leur santé.

M. Deslon ne l'ignore pas; M. le lieutenant général de police lui a fait quelques questions à cet égard, en présence des commissaires, dans une assemblée tenue chez M. Deslon même, le 9 mai dernier. M. Lenoir lui dit : Je vous demande, en qualité de lieutenant général de police, si, lorsqu'une femme est magnétisée ou en crise, il ne serait pas facile d'en abuser (1)? M. Deslon a répondu affirmativement, et il faut rendre cette justice à ce médecin, qu'il a toujours insisté pour que ses confrères, voués à l'honnêteté par leur état, eussent seuls le droit et le privilége d'exercer le magnétisme. On peut dire encore que, quoiqu'il ait chez lui une chambre destinée primitivement aux crises, il ne se permet pas d'en faire usage; toutes les crises se passent sous les yeux du public, mais, malgré cette décence observée, le danger n'en subsiste pas moins dès que le médecin peut, s'il le veut, abuser de sa malade. Les occasions renaissent tous les jours, à tous moments; il y est exposé

magnétiseur de profession, praticien ou professeur, peu importe, qui, appelé près d'un malade, lui fait régulièrement quelques *passes* à tant la séance; ou bien c'est un sujet *lucide* qu'on met en rapport direct avec un malade, ou en rapport indirect au moyen d'une boucle de cheveux, d'un peu d'urine, etc., etc. Le sujet lucide, sous la direction du magnétiseur, se met à disserter sur tout ce qu'il y a dans le corps du malade, sur les glaires qu'il y *voit*, sur les obstructions et autres choses semblables; puis il indique des remèdes qu'un médecin, indigne de ce nom, n'hésite pas à formuler et à approuver de sa main pour l'*exequatur*. On voit donc que dans tout cela il y a beaucoup plus à craindre pour la bourse que pour les mœurs.

(1) Cette même question a été posée par un membre d'une commission dont l'un de nous faisait partie, et par conséquent en sa présence. Le magnétiseur venait de mettre son sujet en somnambulisme, et cette fille, disait-il, serait étrangère à toutes autres relations qu'à celles qu'elle aurait avec lui, de telle sorte que tous les sens, sans exception, seraient vainement impressionnés par tout autre que par lui; la question lui ayant donc été posée, il se trouva qu'il n'avait rien à répondre, mais la somnambule, toute somnambulisée qu'elle était, laissa échapper un sourire presque imperceptible.

quelquefois pendant deux ou trois heures; qui peut répondre qu'il sera toujours le maître de ne pas vouloir? et même, en lui supposant une vertu plus qu'humaine, lorsqu'il a en tête des émotions qui établissent des besoins, la loi impérieuse de la nature appellera quelqu'un à son refus, et il répond du mal qu'il n'aura pas commis, mais qu'il aura fait commettre.

Il y a encore un moyen d'exciter des convulsions, moyen dont les commissaires n'ont point eu de preuves directes et positives, mais qu'ils n'ont pu s'empêcher de soupçonner, c'est une crise *simulée* (1), qui donne le signal ou qui en détermine un grand nombre d'autres par l'imitation. Ce moyen est au moins nécessaire pour hâter, pour entretenir les crises, crises d'autant plus utiles au magnétisme que sans elle il ne se soutiendrait pas (2).

Il n'y a point de guérisons réelles; les traitements sont fort longs et infructueux. Il y a tel malade qui va au traitement depuis dix-huit mois ou deux ans sans aucun soulagement; à la longue, on s'ennuierait d'y être, on se lasserait d'y venir. Les crises font spectacle (3), elles occupent, elles intéressent; d'ailleurs, pour des yeux peu attentifs, elles sont des effets du magnétisme et des preuves de l'existence de cet agent, qui n'est réellement que le pouvoir de l'imagination.

(1) Voilà précisément ce que nous avions prévu dans l'analyse du rapport public, savoir qu'il y avait supercherie; et cette supercherie, nous l'avons vu, avait dû être organisée non-seulement pour donner un signal dans les séances publiques, mais pour amener de prétendus effets magnétiques dans les expériences soumises aux commissaires.

(2) Ceci est exact. L'histoire du magnétisme peut se partager en deux grandes époques; celle des crises ou plutôt des convulsions, et celle du somnambulisme. Les commissaires disent avec raison que sans les crises le magnétisme de Mesmer ne se serait pas soutenu; c'est vrai. Aujourd'hui on peut dire que, sans le somnambulisme, le magnétisme ne se soutiendrait pas.

Otez du magnétisme de Mesmer et de Deslon les convulsions, que restera-t-il? rien; des évacuations, quelques douleurs, enfin rien.

Otez du magnétisme qu'on a voulu faire revivre de nos jours le somnambulisme, que restera-t-il? rien encore; des fraîcheurs sur le visage, des changements dans le pouls, rien enfin. Donc les convulsions étaient aussi essentielles à l'ancien magnétisme que le somnambulisme l'est au nouveau.

(3) Aussi pour le somnambulisme; le spectacle des crises était si effrayant, celui du somnambulisme si intéressant!

Les commissaires, en commençant leur rapport, n'ont annoncé que l'examen du magnétisme pratiqué par M. Deslon, parce que l'ordre du roi, l'objet de leur commission, ne les conduisait que chez M. Deslon; mais il est évident que leurs observations, leurs expériences et leurs avis portent sur le magnétisme en général. M. Mesmer ne manquera pas de dire que les commissaires n'ont examiné ni sa méthode, ni ses procédés (1), ni les effets qu'elle produit. Les commissaires, sans doute, sont trop prudents pour prononcer sur ce qu'ils n'ont pas examiné, sur ce qu'ils ne connaîtraient pas; mais cependant ils doivent faire observer que les principes de M. Deslon sont les mêmes que ceux des vingt-sept propositions que M. Mesmer a fait imprimer en 1779.

Si M. Mesmer annonce une théorie plus vaste, elle n'en sera que plus absurde; les influences célestes sont une vieille chimère dont on a reconnu il y a longtemps la fausseté; toute cette théorie peut être jugée d'avance, par cela seul qu'elle a nécessairement pour base le magnétisme, et elle ne peut avoir aucune réalité, puisque le fluide animal n'existe pas. Cette théorie brillante n'existe, comme le magnétisme, que dans l'imagination; la méthode de magnétiser de M. Deslon est la même que celle de M. Mesmer. M. Deslon a été disciple de M. Mesmer; ensuite, lorsqu'ils se sont rapprochés, l'un et l'autre ont traité indistinctement les malades, et par conséquent, en suivant les mêmes procédés, la méthode que M. Deslon suit aujourd'hui ne peut donc être que celle de M. Mesmer.

Les effets se correspondent également; il y a des crises aussi violentes, aussi multipliées, et annoncées par des symptômes semblables chez M. Deslon et chez M. Mesmer. Que peut prétendre M. Mesmer en assignant une différence inconnue et inappréciable, lorsque les principes, la pratique et les effets sont les mêmes? D'ailleurs, quand cette différence serait réelle, qu'en peut-on inférer pour l'utilité du traite-

(1) Cette même objection a été faite à l'un de nous pour un rapport récent; les commissaires répondent victorieusement, et leurs arguments sont applicables dans les deux cas, mais nous aurons occasion d'y revenir.

ment contre les moyens détaillés dans notre rapport et dans cette note mise sous les yeux de sa majesté ?

La voix publique annonce qu'il n'y a pas plus de guérisons chez M. Mesmer que chez M. Deslon ; rien n'empêche que chez lui, comme chez M. Deslon, les convulsions ne deviennent habituelles, et qu'elles ne se répandent en épidémie dans les villes, qu'elles ne s'étendent aux générations futures; ces pratiques et ces assemblées ont également les plus graves inconvénients pour les mœurs.

Les expériences des commissaires, qui montrent que tous les effets appartiennent aux attouchements, à l'imagination, à l'imitation, en expliquant les effets obtenus par M. Deslon, expliquent également les effets produits par M. Mesmer. On peut donc raisonnablement conclure que, quel que soit le mystère du magnétisme de M. Mesmer, ce magnétisme ne doit pas être plus réel que celui de M. Deslon, et que les procédés de l'un ne sont ni plus utiles ni moins dangereux que ceux de l'autre.

Signé FRANKLIN, BORY, LAVOISIER, BAILLY, MAJAULT, SALLIN, DARCET, GUILLOTIN, LEROY.

Fait à Paris, le 11 août 1784.

Bien que l'académie des sciences eût été saisie de la question du magnétisme animal, le gouvernement crut ne pouvoir se dispenser d'en appeler aux lumières de la société royale de médecine, et avec d'autant plus de raison que Mesmer, s'appuyant, à l'en croire, sur ses études médicales, avait voulu opérer une véritable révolution en thérapeutique. Sa théorie, nous l'avons vu, avait un côté prétendu physique, un point de contact avec les sciences astronomiques; donc l'académie des sciences était parfaitement compétente, théoriquement parlant; mais le côté pratique était essentiellement médical ; or, pour cela, il n'était plus besoin d'une réunion de physiciens, de chimistes, etc. ; il fallait des médecins praticiens ; aussi le gouvernement s'empressa-t-il de nommer une commission dans le sein de la société royale pour avoir son avis en même temps que celui de l'académie des sciences.

Il aurait pu en être de même de nos jours, si le magné-

tisme renouvelé avait paru mériter cet honneur ; le gouvernement aurait pu en saisir à la fois deux corps savants qui se trouvent dans les mêmes conditions : nous voulons parler de l'académie des sciences actuelle et de l'académie royale de médecine. Dans le premier de ces corps, on compte encore aujourd'hui les plus hautes célébrités scientifiques, et appartenant à des spécialités diverses ; de même que dans le second, c'est-à-dire dans l'académie de médecine, on trouve l'élite du corps médical, c'est-à-dire des hommes éminemment compétents en fait de médecine pratique ; mais le gouvernement n'ayant pas jugé à propos de prendre cette mesure pour une question devenue aussi peu importante, ou plutôt pour une question jugée depuis longtemps, les magnétiseurs se sont bornés à aller d'eux-mêmes frapper à la porte de l'académie de médecine ; nous verrons plus tard quel accueil leur a été fait.

Pour le moment, et, afin de donner intégralement les pièces du procès qui s'est débattu primitivement devant les compagnies savantes, nous devons mettre sous les yeux de nos lecteurs le rapport fait à la société royale de médecine sur le magnétisme animal.

Nous avons vu que la société royale, de même que l'académie des sciences, n'avait pu s'entendre avec le chef de la prétendue doctrine, avec Mesmer ; nous avons textuellement rapporté l'échange de lettres qui avait eu lieu entre Vicq-d'Azyr et Mesmer, de sorte qu'on a pu juger de quel côté étaient ceux qui n'avaient d'autre désir que la vérité, et ceux qui cherchaient à faire des dupes. Dès lors la société avait dû cesser toute communication avec Mesmer ; mais à l'époque où nous voici arrivés, en 1784, ce n'est plus la personne de Mesmer qui doit occuper la société ; car le magnétisme, continué par un médecin français, par Deslon, et d'ailleurs le gouvernement, usant de son droit de consulter les sociétés savantes sur tout ce qui intéresse la santé publique, prend l'initiative ; le ministre, M. de Breteuil, nomme directement des commissaires dans cette compagnie ; conséquemment un examen doit s'ensuivre, un rapport doit être fait.

On va voir que ce rapport, quoique bien inférieur à celui de Bailly, est fait néanmoins avec impartialité et avec bonne foi ; laissons parler les commissaires :

RAPPORT

DES COMMISSAIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE,

NOMMÉS PAR LE ROI,

POUR FAIRE L'EXAMEN DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Nous avons été nommés par monseigneur le baron de Breteuil, conformément aux ordres du roi, pour suivre les procédés de M. Deslon, dans l'application du magnétisme animal au traitement des maladies, et pour en rendre au ministre un compte qu'il doit mettre sous les yeux de sa majesté.

Pour remplir, avec l'exactitude et l'attention dont nous pouvions être capables, la commission dont nous étions chargés, nous avons procédé de la manière suivante :

1° M. Deslon, dans un discours prononcé en sa présence par M. Lafisse, nous a exposé les principes de la méthode qu'il suit.

2° M. Lafisse, autorisé par M. Deslon, nous a donné par écrit l'énoncé des principes contenus dans le discours que nous avions entendu.

3° MM. Deslon et Lafisse ont exécuté devant nous les différentes manipulations usitées dans l'emploi de ce qu'on appelle *magnétisme animal*, et nous ont instruits à les mettre nous-mêmes en pratique.

4° Nous avons observé chez M. Deslon les effets du prétendu magnétisme animal sur des malades qu'il y a soumis.

5° Nous nous sommes réunis plusieurs fois chez l'un de nous pour magnétiser des malades, et observer en particulier,

on prenant toutes les précautions que nous jugions nécessaires, les effets que pourrait produire cette méthode.

Le compte que nous en rendons ici est divisé en deux parties. Nous traitons dans la première de la théorie du prétendu magnétisme animal, et, dans la seconde, de son application au traitement des maladies (1).

PREMIÈRE PARTIE.

THÉORIE DE LA MÉTHODE A LAQUELLE ON DONNE LE NOM DE MAGNÉTISME ANIMAL, ET RÉFLEXIONS SUR CETTE THÉORIE.

§ Ier.

M. Deslon définit ce qu'on appelle *magnétisme animal*, « l'action qu'un homme exerce sur un autre homme, soit par le contact immédiat, soit à une certaine distance, par la simple direction du doigt ou d'un conducteur quelconque (2) » ; et il

(1) C'est ainsi que la question devait être divisée ; nous l'avons indiqué nous-mêmes au commencement de ce travail, et ceci devait être fait dans l'intérêt des magnétiseurs. Supposez en effet qu'on soumette à des commissaires des résultats tels qu'ils soient inexplicables par tout autre agent connu, par toute autre loi admise jusqu'à ce jour ; supposez que ces résultats soient de nature à prouver que des guérisons peuvent ainsi s'opérer ; peu importe que la théorie soit inadmissible, absurde même ; les effets étant mis hors de doute, cela suffirait. Donc on avait raison de traiter à part ces deux questions, la théorie du magnétisme animal et son application.

Ajoutons maintenant que le côté théorique devait plutôt intéresser l'académie des sciences, puisqu'il était question de fluides, de courants, de marées, de planètes ; tandis que le côté pratique était plutôt du ressort de la société puisqu'il s'agissait, comme il est dit ici, du traitement des maladies.

(2) La définition de Deslon est un peu plus restreinte que celle de son maître Mesmer. Il se borne à ce qui se passe d'homme à homme ; c'est qu'il parle à des médecins praticiens, et conséquemment à des hommes qui n'ont pas à s'occuper de ce qui se passe de planète à planète. Toutefois, on sait que la théorie de Deslon était la même que celle de Mesmer ; et les commissaires ajoutent avec raison que cette action d'homme à homme serait l'effet d'un fluide universellement répandu.

pense que cette action « est l'effet d'un fluide universellement répandu. »

RÉFLEXIONS.

Nous observerons, par rapport à ce premier article, que l'expression de *magnétisme animal* a été employée dans le XVIIe siècle ; que le magnétisme a eu alors de nombreux partisans ; qu'ils attachaient à ces mots les mêmes idées que l'on a renouvelées de nos jours ; qu'ils attribuaient également ce magnétisme à un fluide universellement répandu ; qu'ils l'annonçaient, ainsi que le font ses nouveaux partisans, comme un remède puissant dans le traitement de la plupart et même de toutes les maladies. Cette manière de les combattre, que l'on a essayé de faire revivre sous la même dénomination, n'est donc qu'un système ancien, renouvelé dans ces derniers temps, annoncé dans les siècles précédents, défendu surtout et vanté pendant une partie du siècle dernier, et tombé dans l'oubli depuis que l'on n'admet dans les sciences que les faits, les résultats clairs et évidents des expériences, au lieu des systèmes et des hypothèses (1).

PREUVES DES OBSERVATIONS PRÉCÉDENTES SUR L'ANCIENNETÉ DE CE QU'ON APPELLE MAGNÉTISME ANIMAL.

On trouve ces preuves réunies dans les ouvrages cités ci-dessous.

PARACELS. *Opera chimica Paragrani tract.* 2.

WANHELMONT, *De Magneticâ Vuln. curat.*

GOCLENIUS, *De Magneticâ Vuln. curat*, etc., etc. *Synarthrosis Magnet. ejusdem*, etc., etc., etc., etc.

PHILOSOPHIA *Moysaica*, etc., etc.

(1) Nous n'avons aucune observation à faire sur ce premier article, puisque nous avons traité ce sujet dans notre introduction. On a vu que les idées qui forment le fond du magnétisme sont en effet loin d'être nouvelles ; on les a reproduites sous des formes variées : mais les suppositions étaient à peu près les mêmes à toutes les époques.

MAXWEL, *De Medicinâ magneticâ*, etc.

SEB. WIRDIG, *Nova Medicina spirituum.*

FERD. SANTANELLI, *Philosophia recondita*, etc.

BURGRAVIUS, *De Curâ morb. Magneticâ.*

KIRCHER, *Magnetismus animalium*, etc.

Et les recherches et doutes sur le magnétisme animal, par M. Thouret, qui a prouvé l'ancienneté de l'hypothèse dans laquelle on a admis le *magnétisme animal* comme un agent en physique et en médecine, et qui a démontré en même temps l'insuffisance des preuves sur lesquelles cette supposition était appuyée. Ce traité a paru avec l'approbation et le privilége de la société royale de médecine, qui avait chargé l'auteur de faire ces recherches.

§ II.

M. Deslon ne connaît point de preuves physiques qui démontrent l'existence de l'agent ou fluide auquel il attribue le magnétisme animal comme un principe dont il émane (1).

Nous entendons par preuves physiques des faits, des expériences, des résultats desquels on puisse juger par le rapport des sens extérieurs. Ce genre de preuves est le seul admissible en physique; tout ce qui n'en est pas susceptible demeure sans démonstration, et ne peut être regardé que comme un système (2).

L'existence du fluide ou agent, dont on suppose qu'émane le *magnétisme animal, n'est donc qu'une hypothèse.*

(1) C'est ce que Mesmer avait été forcé d'avouer, bien contre son gré, devant les commissaires de l'académie des sciences; Deslon le pose en principe tout d'abord, et il a raison.

(2) Il aurait suffi de dire, comme les membres de l'académie des sciences, que les effets ne tombaient pas sous les sens; mais la conclusion est vicieuse. *Système* n'est pas synonyme d'hypothèse, de supposition, d'assertion; mais parmi les médecins c'est chose convenue de prendre système en mauvaise part. Il faut le dire cependant, un bon, un vrai système serait le chef-d'œuvre de l'esprit humain.

§ III.

Au défaut de preuves physiques, M. Deslon, pour constater l'existence de cet agent ou fluide, cite des effets que l'on produit ou que l'on paraît produire par ce qu'on appelle le *magnétisme animal* (1).

Ces effets sont :

1° Des sensations internes ;

2° Des mouvements convulsifs auxquels on donne le nom de *crises*, qu'éprouvent un certain nombre de sujets soumis au prétendu magnétisme animal.

EXAMEN DES PREUVES EMPLOYÉES PAR M. DESLON.

Les sensations internes sont des preuves équivoques, souvent illusoires, sur lesquelles par conséquent on ne peut établir son jugement, et d'où l'on ne peut tirer des conséquences certaines (2).

DÉMONSTRATION DE L'ASSERTION PRÉCÉDENTE.

1° Celui auquel on fait part des sensations internes que l'on éprouve n'en peut juger que sur un rapport dans lequel on peut le tromper, sans qu'il lui soit possible ni de les discerner lui-même, ni d'en convaincre les autres (3).

2° Ceux qui font le rapport de leurs sensations, quoique de

(1) Mesmer aussi, nous l'avons vu, avait été obligé de laisser là l'univers et de se borner au microcosme ; mais ici les commissaires généralisent tout d'abord les effets invoqués par les magnétiseurs, et ils les réduisent à ces deux catégories. C'est bien procéder.

(2) Cette proposition est exacte, et la démonstration qui suit est sans réplique. C'est donc un genre de preuves tout à fait inadmissible.

(3) Ceci est un point sur lequel les commissaires de l'académie des sciences avaient été trop indulgents, nous l'avons fait remarquer ; ici les commissaires regardent dès à présent, et avec raison, les supercheries comme possibles.

très-bonne foi, peuvent être dans l'erreur et y faire tomber celui auquel ils les décrivent, parce que leur imagination leur en impose, ou parce qu'ils rapportent à une cause ce qui dépend d'une autre : les médecins instruits savent combien les personnes attaquées de maladies nerveuses exagèrent leurs souffrances, et combien dans ces différents cas la sensibilité des malades les égare eux-mêmes ; cette vérité est notoire en médecine.

3° Le physicien qui éprouverait des sensations n'en tirerait pas de conséquence, parce qu'il manquerait de moyens propres à le convaincre qu'elles ne seraient pas ou le produit de son imagination, ou de son attention à observer ce qui se passerait en lui-même, et qu'il ne pourrait les rapporter à une cause déterminée. Il n'en conclurait donc rien en faveur de l'agent que l'on suppose être le principe du magnétisme animal.

FAITS QUI AJOUTENT A LA FORCE DE LA DÉMONSTRATION PRÉCÉDENTE.

1° Il est peu de personnes qui, dans le recueillement, et par une attention fixée sur leur état actuel, ne s'aperçoivent de sensations qu'elles n'auraient pas remarquées sans ce retour réfléchi sur elles-mêmes (1).

2° Il n'y a, suivant M. Deslon, que les sujets plus sensibles que le commun des hommes, ceux qui sont dans un état de maladie ou qui en portent en eux le germe, qui éprouvent des sensations internes.

Mais de tels sujets sont très-susceptibles d'impressions multipliées ; ils sont plus soumis au pouvoir de l'imagination, et

(1) Cette remarque avait été faite dans le rapport de Bailly, elle ne pouvait échapper à des médecins ; l'un de nous a prouvé dans un traité *ex professo* (Histoire de l'hypochondrie) que cette attention soutenue et inquiète, concentrée, repliée en quelque sorte sur ses propres fonctions, est une source féconde de sensations étranges, et par suite d'accidents graves ; que l'attention en effet soit toute concentrée sur l'estomac, qu'un individu se mette ainsi à écouter son estomac digérer, il n'en faut pas davantage pour perturber cette fonction, et ainsi pour la plupart des autres. Donc les sensations réellement perçues par les patients ne pourraient donner que des témoignages infidèles.

par conséquent plus exposés à se tromper sur la nature et les causes de ce qu'ils ressentent.

RÉSULTATS DES EXPÉRIENCES QUE NOUS AVONS FAITES POUR CONSTATER LES EFFETS DE CE QU'ON APPELLE MAGNÉTISME ANIMAL.

Le but de nos expériences a été surtout de déterminer quel serait l'effet des procédés du prétendu magnétisme animal sur des personnes placées dans des circonstances telles, qu'elles fussent soustraites par un moyen quelconque à l'influence de l'imagination (1).

1° Deux hommes, dont l'un, encore jeune, était né très-sensible, très-irritable, dont l'autre, plus âgé, était dans un état de maladie, déclaraient éprouver des sensations dans des parties sur lesquelles on dirigeait le doigt ou un conducteur; leurs sensations paraissaient répondre aux divers mouvements que l'on exécutait. Nous leur avons bandé les yeux, et, pendant tout le temps que nous les avons privés de la lumière, les sensations que ces deux hommes ont déclaré éprouver n'ont plus répondu régulièrement aux divers mouvements que nous exécutions. Ils ont souvent nommé une partie comme le siége d'une sensation, tandis qu'on agissait sur une région très-éloignée, dans laquelle ils ont dit ne rien ressentir.

2° A ces premières expériences nous avons ajouté les suivantes, qui nous ont paru devoir mériter une grande attention. Nous avons cessé toutes les opérations susdites à l'égard de ces deux sujets, mais sans qu'ils s'en aperçussent; et, pensant que nous continuions le procédé du magnétisme, ils ont, pendant cette interruption, qui a été de longue durée, déclaré qu'ils éprouvaient des sensations en différentes parties. Enfin le résultat a été que ces deux hommes, soumis aux expériences que nous avons faites, qui, jouissant de la faculté de voir,

(1) Les expériences qui vont être relatées ici par les commissaires ne sont autres que les éternelles déceptions éprouvées par tous les magnétiseurs dès qu'ils viennent à opérer au grand jour, c'est-à-dire devant des hommes sévères; à chaque époque, et pour chaque magnétiseur, nous aurons de semblables déceptions à signaler; et cependant les magnétiseurs ne se décourageront pas, c'est que, disent-ils, des milliers de faits négatifs ne peuvent infirmer un seul fait positif; à la bonne heure : mais depuis plus d'un demi-siècle nous attendons ce fait unique.

n'avaient ordinairement éprouvé des sensations que dans les parties sur lesquelles nous agissions, pendant qu'ils ont eu les yeux bandés, ont plus souvent annoncé des sensations qui ne répondaient pas aux mouvements que nous exécutions qu'ils n'ont rencontré juste à cet égard.

3° Nous avons répété plusieurs fois et varié sur divers sujets sains et malades les expériences dont nous venons de rendre compte, et les résultats ont toujours été les mêmes.

4° Les deux faits suivants nous ont paru devoir être exposés séparément.

Une femme à laquelle on présentait le doigt ou un conducteur se plaignait d'angoisses et de malaise, dès qu'elle les voyait dirigés vers elle en devant, ou qu'elle s'apercevait qu'on les lui présentait par derrière : elle priait que l'on cessât d'agir à son égard, assurant qu'elle était prête à se trouver mal.

Un de nous, ayant arrêté les regards de cette femme sur un objet, et fixé son attention par ce moyen, un autre lui a présenté par derrière le doigt pendant dix minutes sans qu'elle s'en soit aperçue, et sans qu'elle ait dit avoir éprouvé aucune sensation.

Une demoiselle de seize ans, privée de l'exercice libre des facultés intellectuelles, sujette à des attaques d'épilepsie qui se renouvellent tous les trois ou quatre jours, a été soumise aux différents procédés du magnétisme animal pendant soixante-cinq minutes; elle n'en a éprouvé aucun effet : au moins elle ne l'a pas fait connaître à sa gouvernante, qui est accoutumée à juger de ses sensations; et il ne lui est point survenu d'accès d'épilepsie, comme les partisans du magnétisme animal disent qu'il doit arriver le plus souvent à ceux qui y sont sujets. En effet, le retour de l'épilepsie peut avoir lieu pour les personnes qui jouissent de leurs facultés intellectuelles, qui réfléchissent sur leur état, sur ce que l'on pratique à leur égard, tandis qu'il ne s'opérera point dans celles qui sont privées de réflexion et d'intelligence; ce qui est une preuve de plus de l'influence de l'imagination et des causes morales dans les circonstances de cette nature (1).

(1) Ainsi voilà tout un ordre de prétendues preuves frappées de nullité;

§ IV.

EXAMEN DES PREUVES DE L'EXISTENCE DE L'AGENT OU FLUIDE AUQUEL ON ATTRIBUE LE MAGNÉTISME ANIMAL, TIRÉES DES MOUVEMENTS CONVULSIFS QUE L'ON NOMME CRISES.

Parmi les personnes que l'on magnétise, quelques-unes, après un temps plus ou moins long, tombent dans des mouvements convulsifs que l'on a appelés des *crises*. On regarde ces prétendues *crises* comme des preuves d'un agent particulier auquel on les attribue. Avant d'examiner ce genre de démonstration, nous exposerons les remarques que nous avons faites :

1° Sur les personnes qui tombent dans des mouvements convulsifs ;

2° Sur le lieu où l'on magnétise ces personnes;

3° Sur la manière dont on les magnétise.

DES PERSONNES QUI TOMBENT DANS DES MOUVEMENTS CONVULSIFS QUE L'ON A APPELÉS DES CRISES.

1° Il n'y a que les sujets les plus sensibles, soit par l'effet de leur constitution, soit par celui de leur maladie, qui tombent dans des mouvements convulsifs.

2° Ils n'y tombent qu'après avoir été soumis pendant un temps plus ou moins long aux procédés du magnétisme animal, par contact immédiat. Il est si rare de rencontrer des sujets auxquels cet accident survienne par la simple direction

restent les *crises* dont nous allons nous occuper : un petit nombre d'expériences aurait suffi ; mais les commissaires, pour prévenir toute objection, les ont multipliées et les ont variées aussi bien chez des sujets malades que chez des sujets sains, aussi les conclusions qu'ils en ont tirées sont incontestables. Au reste, il paraît qu'on faisait alors assez peu de cas des preuves tirées des sensations ; le magnétisme vivait de *crises*, comme il vit aujourd'hui de *somnambulisme :* donc toute l'attention des commissaires devait se porter sur les phénomènes désignés sous le nom de crises.

du doigt ou d'un conducteur, que l'on en cite à peine quelques exemples.

3° Les personnes même très-sensibles que l'on magnétise séparément éprouvent difficilement et rarement des convulsions; ce qui arrive à un plus grand nombre, et aux mêmes sujets, plus tôt et plus fréquemment, lorsqu'on les magnétise dans un lieu où il y a plusieurs malades réunis.

4° Il y a beaucoup moins d'hommes que de femmes qui en soient susceptibles, et plus de femmes riches que de femmes indigentes.

5° Ce n'est qu'après un séjour plus ou moins long dans le lieu où l'on magnétise que les personnes qui tombent en convulsions éprouvent cet accident.

DU LIEU OU L'ON MAGNÉTISE.

1° Un vaisseau de bois fermé en dessus, fort grand, de forme ovale, d'environ vingt-quatre pouces de haut, auquel on a donné le nom de *baquet,* occupe le milieu de la pièce où l'on magnétise.

Le couvercle qui ferme le baquet est percé sur ses bords et dans toute sa circonférence de trous d'où s'élèvent des tringles de fer poli, de la grosseur du doigt, terminées en pointe mousse et arrondie, recourbées et alternativement les unes plus courtes, les autres plus longues. On plonge à volonté l'extrémité des tringles dans le baquet, et on les retire, on les ôte de même quand on le veut.

A la base des tringles sont attachées de longues cordes, à peu près de la même grosseur que les tringles.

2° Les malades se placent autour du baquet : ils sont assis sur des chaises chacun séparément, et forment, suivant leur nombre, un, deux ou trois rangs. Ils dirigent, chacun vers la partie qui est regardée comme le siége de leur mal, l'extrémité d'une des tringles de fer, et ils l'y appliquent. Ils font en même temps plusieurs circonvolutions de la corde attachée à la tringle, autour des parties dans lesquelles ils ont coutume d'éprouver des douleurs, ou qu'ils croient affectées de la maladie.

Le baquet est regardé par les personnes qui emploient le

magnétisme animal comme propre à rassembler, à concentrer le fluide ou agent dont elles supposent l'existence, et, suivant ces mêmes personnes, il en est le réservoir. Les tringles et les cordes sont considérées comme des conducteurs. Il est important de dire que nous n'avons reconnu, et qu'il ne nous a été fourni aucune preuve de ces assertions; aussi le baquet n'est-il pas réputé nécessaire, et n'est-il regardé que comme un accessoire dont on peut se passer (1).

3° On tient fermées les portes et les fenêtres du lieu où l'on magnétise; des rideaux n'y laissent pénétrer qu'une lumière douce et faible; on observe le silence dans la pièce, ou l'on n'y parle qu'à demi-voix; on recommande d'y éviter le tumulte.

Il résulte des précautions que l'on observe : 1° que l'atmosphère s'y échauffe, qu'on y respire un air pesant et altéré, tel que celui de tous les lieux fermés où l'on rassemble un grand nombre de personnes; 2° que l'aspect de la pièce dispose à la réflexion et à la méditation; le spectacle qu'on y a sous les yeux est, en général, celui de personnes qui souffrent dont l'extérieur est triste; on n'est distrait de ce tableau que par les manipulations qu'exécutent ceux qui magnétisent, ou par l'agitation et les mouvements des magnétisés qui tombent en convulsions : le calme qui règne n'est interrompu que par des bâillements, des soupirs, des sanglots, des plaintes, quel-

(1) Il est important de noter ce fait; car, lorsque de nos jours on a voulu se débarrasser de ces deux rapports accablants pour le magnétisme animal, celui fait à l'académie des sciences et celui fait à la société royale, on a dit que le magnétisme sur lequel ces rapports avaient été faits n'était pas le magnétisme dont on s'occupe aujourd'hui, puisque alors il était besoin du baquet pour produire des effets (voyez le premier rapport de M. Husson); nous avons vu que cette objection est nulle puisque Jumelin, qui opérait devant les commissaires de l'académie des sciences, ne se servait pas de baquets, et qu'il se contentait d'exercer des passes à distance ou immédiatement. Ici la déclaration est explicite : le baquet n'est qu'un *accessoire*, un objet de luxe; on peut s'en passer, les effets n'en ont pas moins lieu.

Mais reste toujours la grande différence des crises et du somnambulisme; différence énorme, inexplicable si les phénomènes compris sous ces deux dénominations étaient réels, mais, différence nulle, si ces deux sortes de phénomènes sont simulées ou suggérées par les magnétiseurs; or c'est là ce que nous aurons à examiner.

quelois des cris, enfin par les différentes expressions de l'ennui ou de la douleur (1).

Il y a dans quelques pièces un *forte-piano* sur lequel on exécute un petit nombre d'airs, surtout vers la fin des séances.

4° Des domestiques apportent pour boisson aux malades, suivant qu'ils le demandent, de l'eau dans laquelle on fait dissoudre de la crême de tartre (*a*).

DES PARTIES QUE L'ON MAGNÉTISE.

Il y a, comme nous l'avons énoncé, deux manières de magnétiser : le contact immédiat et la direction du doigt ou d'un conducteur à quelque distance (2).

1° Le procédé le plus ordinaire, quand on magnétise par contact, consiste à appliquer les mains sur les hypocondres, en dirigeant l'extrémité des pouces vers l'ombilic.

On applique souvent les pouces ou l'extrémité de l'un et l'autre doigt *index* sur *l'épigastre ;* on est aussi dans l'usage de poser les mains sur la région des reins, surtout lorsqu'on magnétise les femmes (3).

Les autres parties que l'on touche sont déterminées par le siége du mal ; mais, sur quelque partie que l'on agisse, outre le contact, on exécute encore des frictions plus ou moins longues dans lesquelles on appuie plus ou moins, et elles ont

(1) Nous avons décrit ces scènes lorsqu'il a été question de Mesmer; c'était le beau temps des crises; ici les scènes ne sont plus aussi pittoresques.

(*a*) On sait que cette substance est légèrement purgative, surtout lorsqu'on en fait un usage habituel; de là des garde-robes attribuées au magnétisme.

(2) Aujourd'hui le procédé le plus ordinaire consiste dans la direction non plus du doigt, mais des mains à quelque distance, c'est là ce qu'on nomme passes et courants; il y a les petits et les grands courants. Dans le rapport de M. Husson nous aurons une description complète de ces procédés.

(3) Rien d'étonnant alors si M. le lieutenant de police a fini par intervenir dans la pratique du magnétisme animal. Quelle époque, *bone Deus!* que celle où les femmes de la haute société couraient ainsi autour d'un baquet, pour se livrer aux manipulations des magnétiseurs; de ces magnétiseurs dont l'*usage était* de poser ainsi les mains sur la *région des reins!*

lieu particulièrement sur les régions ombilicale et épigastrique.

2° On magnétise à une certaine distance en présentant le doigt ou un conducteur sous les narines, à la bouche, aux yeux, sur le bas du cou et en arrière entre les épaules ; on présente aussi le doigt ou le conducteur sur le sinciput, sur le front ou derrière la tête ; on porte encore souvent le doigt ou le conducteur suivant la direction des bras, le long des côtés du corps, et sur les cuisses et les jambes ; quelquefois on rassemble les doigts allongés sans les réunir et on secoue la main, comme si on faisait des aspersions (1) précipitées du fluide que l'on suppose émaner des doigts que l'on agite.

Lorsque les malades sont tombés en convulsions, on continue ordinairement de les magnétiser par contact avec une main, et à une certaine distance, par le moyen de l'autre main. Pendant la durée de cette dernière opération, les malades ont par intervalles des rémissions et des accès de convulsions.

CONSÉQUENCES DES FAITS PRÉCÉDENTS.

Les convulsions dans lesquelles tombent plusieurs des sujets que l'on a soumis au magnétisme, le renouvellement des mouvements convulsifs après une rémission à la suite de la direction du doigt ou d'un conducteur à une certaine distance, tendraient à faire supposer un agent particulier inconnu qui produirait ces mouvements, s'il n'était pas facile d'en assigner des causes évidentes, sensibles et connues, sans que l'on ait besoin de recourir à un agent supposé (2).

(1) Ce sont les grands courants de notre époque, il n'y a pas jusqu'au geste des aspersions qui ne soit conservé. Voyez le rapport de M. Husson.

(2) Il faut souvent, en effet, poser cette alternative, ou l'intervention d'un agent mystérieux, inconnu, d'un agent dont les effets sont en opposition avec toutes les lois naturelles, ou bien l'intervention d'une cause rationnelle, explicable, conforme aux lois ordinaires de la nature; or, toutes les fois que cette alternative peut être posée, il n'y a pas à hésiter, le choix ne saurait être douteux; c'est précisément ce dilemme que nous avons cherché à établir dans la

PREUVES DE L'ASSERTION PRÉCÉDENTE. CAUSES DES MOUVEMENTS CONVULSIFS ET DE LEUR RENOUVELLEMENT, APRÈS UNE RÉMISSION, DANS LES PERSONNES QUE L'ON SOUMET A CE QU'ON APPELLE MAGNÉTISME ANIMAL.

Il y a deux sortes de causes des mouvements convulsifs, et de leur renouvellement après une rémission. De ces causes, les unes sont essentielles, immédiates et déterminantes; les autres, qui sont multipliées, sont accessoires et prédisposantes.

CAUSES ESSENTIELLES ET DÉTERMINANTES.

Les causes immédiates et déterminantes des mouvements convulsifs dans les personnes magnétisées sont une longue application des mains, la chaleur (1) produite par cette application, l'irritation excitée par le frottement.

plupart des opérations dites magnétiques; et nous pouvons le dire dès à présent, dans *tous* les faits par nous examinés, faits revêtus d'une authenticité incontestable et accompagnés de détails suffisants (ces conditions sont de rigueur pour nous, elles seules donnent de la valeur aux expériences), nous avons pu trouver possible cette même alternative, constamment nous avons trouvé à ces faits une interprétation rationnelle; ou bien notez ceci (car d'autres ne l'ont pas noté), la supercherie avait été *possible*. On dira, si l'on veut, que nous sommes mal organisés, portés à mal croire, mais entre un miracle et une supercherie reconnue possible, nous admettons de préférence la supercherie.

(1) L'intervention de la *chaleur*, reconnue par les commissaires comme cause des effets attribués au magnétisme, ne doit pas être passée sous silence. On verra dans le rapport fait par de Jussieu que pour ce commissaire dissident, la cause principale, sinon unique de ces effets, serait non pas l'imagination, comme le pensaient les commissaires de l'académie des sciences, mais une communication de la chaleur animale, donc il n'y avait pas une dissidence bien formelle entre de Jussieu et ses collègues; mais au reste, ce n'est pas là le fait capital, et nous y reviendrons plus tard avec détail. Le fait capital est l'existence du magnétisme animal qui était en question; or tous les commissaires, et en cela de Jussieu est parfaitement d'accord avec ses collègues, tous, disons-nous, nient formellement cette existence; qu'importe après cela que de Jussieu ait été en dissidence sur l'admission d'une autre cause rationnelle, plus ou moins satisfaisante?

Les parties sur lesquelles on applique les mains, sur lesquelles on fait des frictions, sont les plus sensibles, les plus irritables, celles où les *plexus* nerveux sont les plus multipliés, où un plus grand nombre de nerfs s'unissent, où par le moyen des paires appelées *grand et petit sympathiques,* leurs rameaux communiquent les uns avec les autres, et par leur connexion établissent entre les différentes régions du corps une correspondance, une réaction des plus intimes et des plus étendues.

Il est de raisonnement et de fait, que la chaleur communiquée, la gêne produite sur ces parties par une longue imposition des mains, et surtout la sensation excitée par le frottement, suffisent pour augmenter la sensibilité et l'irritabilité, pour les porter à leur comble, pour exciter dans les régions sur lesquelles on agit en magnétisant, des mouvements convulsifs qui s'étendent de proche en proche, par la connexion des rameaux nerveux, et se répandent dans toute l'habitude du corps. C'est par le frottement sur la région du ventre, que des personnes qui n'ont aucune notion du magnétisme se provoquent à aller à la garde-robe ; sorte de toucher dont les effets sont très-anciennement connus et résultent de la pression mécanique du foie, de la vésicule du fiel et des intestins ; et c'est par une cause analogue, par l'irritation d'une partie sensible communiquée à l'estomac, que le doigt, une plume présentés à l'entrée de l'œsophage, déterminent le vomissement. Il est donc des causes déterminantes, évidentes, sensibles et connues des convulsions dans lesquelles tombent les personnes que l'on magnétise par le contact immédiat.

DES CAUSES ACCESSOIRES ET PRÉDISPOSANTES.

Les causes accessoires et prédisposantes de ces convulsions dépendent des faits et des circonstances dont nous avons parlé, en traitant des personnes que l'on soumet au magnétisme et du lieu où l'on magnétise. Parmi ces causes dont l'énumération deviendrait trop longue, nous choisirons les principales, celles dont plusieurs peuvent produire seules et d'elles-mêmes des mouvements convulsifs.

Ces causes sont, de la part des malades, leur constitution

sensible et irritable, l'activité de leur imagination, son pouvoir sur les nerfs, l'habitude que ces personnes ont de s'occuper de leur état, la mélancolie et l'ébranlement qui en résultent, et dont les effets se propagent dans les fibres organiques et musculaires.

Les causes accessoires et prédisposantes, dépendantes du lieu où l'on magnétise, sont la chaleur qu'on y éprouve, la qualité de l'air chargé et pesant que l'on y respire, le tableau sérieux, même imposant que l'on y a sous les yeux, le recueillement et la tristesse que cet appareil inspire; la gêne, qui est la suite nécessaire d'un séjour un peu long dans le lieu où l'on magnétise. Souvent quelques-unes de ces causes, comme la chaleur, un air pesant, la contrainte que l'on éprouve, suffisent pour que des personnes très-sensibles, très-irritables, soient attaquées de mouvements convulsifs : c'est ce qu'il n'est pas rare d'observer dans les différents endroits où le public se rassemble. Mais à ces premières causes on doit en ajouter une dont l'effet est beaucoup plus puissant et plus ordinaire; c'est la vue d'autres personnes déjà tombées en convulsions. Cette vue est si puissante et produit tant d'effet sur les sujets très-sensibles, principalement sur ceux qui ont déjà éprouvé des mouvements convulsifs, qu'il est très-fréquent de les voir entrer en spasme ou être repris de l'accès du mal qu'ils ont déjà ressenti, à la seule vue d'autres personnes qui en sont atteintes.

Il existe donc des causes accessoires et prédisposantes, qui aident la cause essentielle et déterminante des convulsions, dans les personnes que l'on magnétise; qui augmentent l'action de cette cause, et qui rendent son effet plus facile, plus prompt, plus considérable; et plusieurs de ces causes suffisent seules pour exciter les convulsions les plus fortes dans certaines circonstances, comme tant de faits le démontrent (1).

(1) Cette longue énumération de causes est un peu fastidieuse; et dans l'état actuel des connaissances médicales, elle ne paraîtra guère satisfaisante; nous n'hésitons pas à le dire, car pour prouver la nullité du magnétisme animal, il n'est pas besoin d'approuver tout ce qui a été écrit dans un sens contraire. On a dû déjà remarquer combien ce rapport est inférieur à celui des commissaires

DES MOUVEMENTS CONVULSIFS QUI SE RENOUVELLENT APRÈS UNE RÉMISSION, PAR LA DIRECTION DU DOIGT OU D'UN CONDUCTEUR, A QUELQUE DISTANCE.

On doit porter sur ces mouvements secondaires le même jugement que sur les mouvements convulsifs primitifs produits par le contact, c'est-à-dire qu'ils ne prouvent point l'existence d'un agent particulier et inconnu, parce qu'il existe pour ces mouvements secondaires, comme pour les premiers, une cause suffisante, connue et évidente, et des causes probables aussi connues.

On continue souvent d'appliquer et de tenir une main en contact sur des personnes tombées en convulsions ; ou, après avoir cessé pendant quelque moments de les toucher, on revient par intervalles à cette méthode. C'est un moyen suffisant pour renouveler les mouvements convulsifs, et au sujet duquel nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons observé sur les effets du contact immédiat.

Une autre cause qui peut se renouveler et augmenter l'état convulsif, lorsque l'on n'agit que par la simple direction du doigt ou d'un conducteur à une certaine distance, est l'impression de l'air agité par les mouvements que l'on exécute : deux autres causes non moins vraisemblables concourent avec celle-ci, et suffisent, quand elle n'a pas lieu, pour la suppléer; ces causes sont la chaleur communiquée par la proximité de la main et l'émission de l'insensible transpiration.

de l'académie des sciences; ces développements sont diffus, oiseux et prouvent peu de choses. Pourquoi expliquer avec tant de subtilité, et à l'aide de suppositions pour la plupart hasardées, la production des phénomènes convulsifs? il suffisait, et les commissaires avaient d'abord pris cette voie, il suffisait d'instituer convenablement les expériences, de mettre à chaque instant en défaut les manœuvres magnétiques pour en prouver l'inanité : dès que le magnétisme est mis hors de cause, dès qu'on a prouvé clair comme le jour que tel magnétiseur qui annonce des convulsions n'en produit pas, et que lorsqu'il ne les annonce pas il en produit; dès que cela est prouvé, disons-nous, qu'est-il besoin d'aller au delà? Or ces expériences si concluantes, en fait de crises, avaient été instituées, et elles avait couvert de confusion les magnétiseurs, donc il n'était nullement besoin de se livrer à toutes ces divagations.

Les causes que nous venons d'assigner paraîtront peut-être faibles au premier coup d'œil ; mais lorsqu'on aura fait réflexion à l'état de sensibilité, à l'irritabilité des personnes tombées en convulsions, quand on se sera rappelé que l'on a beaucoup d'exemples de semblables résultats dans des circonstances pareilles, alors on ne doutera pas que ces causes ne soient suffisantes pour produire l'effet que nous leur attribuons (1).

Le souffle le plus léger, le plus faible ébranlement de l'air suffisent pour renouveler les mouvements convulsifs dans les malheureux qui en ont déjà éprouvé, par l'effet du virus hydrophobique, et en qui la sensibilité et l'irritabilité sont portées au plus haut degré. La vue des fluides, celle d'une glace ou d'un corps quelconque poli et brillant, le seul éclat des yeux, renouvellent également ces mouvements convulsifs dans ces infortunés, par la simple réflexion de la matière de la lumière. Ainsi, le plus faible ébranlement de l'air, le plus léger contact de la substance la plus ténue, suffisent pour reproduire les spasmes, lorsque la sensibilité et l'irritabilité ont été préalablement excitées par une cause plus puissante. Les causes que nous avons assignées suffisent donc pour renouveler les mouvements dont il a été question (2).

(1) Ces causes sont *faibles* en effet, si faibles que les commissaires auraient dû s'abstenir d'insister sur cette explication ; nous reviendrons ici sur ce que nous venons de dire. Pourquoi chercher à expliquer des phénomènes de cette nature quand l'intervention d'un nouvel agent, c'est-à-dire du magnétisme animal, a été reconnue complétement hypothétique? Pourquoi aller supposer une action de la part de l'air agité par les mains, et sous les passes des magnétiseurs? pourquoi recourir à la communication de la chaleur, à une émission prétendue de l'insensible transpiration? c'est la faute dans laquelle est tombé de Jussieu en se séparant de ses collègues. Il y avait simplement ce fait à examiner : les convulsions d'abord, étaient-elles chez ces sujets réelles ou supposées? Ce fait une fois éclairci par des expériences, restait à examiner celui-ci : les convulsions étant réelles, pouvait-on les provoquer (n'importe comment) *sans* l'intervention du magnétisme supposé ; pouvait-on aussi les voir manquer *malgré* l'intention formelle et les gestes des magnétiseurs?

(2) C'est une faute en médecine de chercher constamment à mettre une explication à la place d'une autre ; nous sommes si souvent placés entre des

CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE PARTIE DE NOTRE RAPPORT.

1° Il n'existe point, de l'aveu même de M. Deslon, des preuves physiques de l'existence de l'agent ou fluide que l'on a supposé être le principe du *magnétisme animal* (1).

2° Les preuves citées pour démontrer l'existence de ce principe, tirées des sensations internes, sont équivoques, souvent illusoires, et par conséquent toujours insuffisantes (2).

3° Les effets attribués à ce principe inconnu, et qui sont regardés comme des preuves de son existence, dépendent de causes évidentes et connues; d'où il suit que l'existence de l'agent ou fluide inconnu, que l'on regarde comme le principe du magnétisme animal, n'est qu'une hypothèse dénuée de preuves (3).

inconnus, dans les phénomènes morbides surtout, qu'on ne fait guère alors que substituer des hypothèses à d'autres hypothèses.

Ceci s'applique surtout aux phénomènes convulsifs, et avec d'autant plus de raison que ces phénomènes peuvent être *simulés :* ainsi, pas d'explications; prouvez seulement que l'intervention d'un nouvel agent est inutile, et cela suffira. C'était ce qu'avaient parfaitement senti les commissaires de l'académie des sciences; quand des phénomènes, disaient-ils, se sont jusque-là déclarés sous l'influence d'un ordre de causes connues ou inconnues, mais *autres* que le magnétisme, la logique se refuse à admettre comme nécessaire l'intervention d'une nouvelle cause pour produire ces *mêmes* effets : surtout quand la cause qu'on veut introduire ne peut être démontrée par elle-même, qu'elle ne tombe pas sous les sens, et qu'on n'a pour moyen de démonstration que des effets provoqués.

(1) Cette première question est bien posée, tel est le véritable point de départ; de l'aveu des magnétiseurs, le prétendu fluide ne révélerait sa présence que par des effets particuliers. Ainsi cette première conclusion est rigoureuse.

(2) Cette seconde conclusion est également juste, tous les médecins éclairés et sévères raisonnent absolument comme les commissaires; ils diront qu'il faut rejeter les sensations accusées par les patients comme preuves d'une action magnétique, car ces sensations peuvent ne pas avoir lieu; elles peuvent être accusées faussement, et en outre l'intervention d'une nouvelle cause est inutile.

(3) Cette conclusion n'est plus aussi exacte que les précédentes : non, on n'est pas fondé à dire que les effets morbides signalés dépendent de causes *évidentes et connues :* c'est aller trop loin et sans nécessité pour la démonstration de la fausseté du magnétisme. Non, les convulsions, par exemple, ne

4° Ce qu'on appelle *magnétisme animal*, réduit à sa valeur par l'examen et l'analyse des faits et des circonstances, n'est donc que l'art de disposer les sujets sensibles, par des causes accessoires et concomitantes appréciées dans ce rapport, à des mouvements convulsifs, et d'exciter ces mouvements dans ces sujets, par une cause déterminante et immédiate, sans qu'il faille recourir à l'agent nouveau dont on a gratuitement supposé l'existence (1).

Mais cet art est-il utile, et doit-on en faire usage en médecine?

dépendent pas toujours de causes évidentes pour nous et à nous connues. Il n'en est pas ici comme dans l'ordre de preuves que prétendent aujourd'hui administrer les magnétiseurs, il n'y a pas à chercher une cause évidente et connue, vous pouvez avouer que la cause prochaine de telles ou telles convulsions vous est inconnue sans pour cela vous trouver forcé d'admettre le magnétisme; il n'en serait pas de même pour tel genre de preuves que veulent aujourd'hui *per fas et nefas*, nous donner les magnétiseurs, par exemple pour la transposition des sens. Oh! si un magnétiseur, et plus d'un l'a tenté, si un magnétiseur faisait lire son sujet par l'occiput au lieu de le faire lire par les yeux, nous admettrions bien volontiers et nous serions forcés d'admettre l'intervention d'un nouvel agent, parce que *jamais* tel phénomène n'aurait été produit par toute autre cause; mais nous le répétons, pour des spasmes, des convulsions, qu'est-il besoin de s'évertuer à chercher des causes évidentes et connues? des agitations de l'air, des propagations de chaleur, des émissions de transpiration?

(1) Cette définition est assez ingénieuse, mais il faudrait la varier à chaque époque, en raison des effets, des scènes arrangées par les magnétiseurs et leurs sujets.

Ainsi, à l'époque dont il est ici question, la magnétisme, nous l'avons dit, vivait de crises, sans crises on n'aurait pas cru le magnétisme possible; donc le magnétisme pouvait être défini : l'art de placer des sujets appropriés, des sujets choisis dans des circonstances telles qu'ils se livrent à des mouvements désordonnés, à des cris, des hurlements, etc., etc.

Aujourd'hui il faudrait définir ce même magnétisme, l'art de placer des sujets appropriés, des sujets choisis, dans des circonstances telles qu'on puisse les dire endormis, bien que souvent ils parlent et conversent avec vous absolument comme pendant la veille.

Mais avec cette différence qu'aujourd'hui on est beaucoup plus exigeant avec les magnétiseurs; autrefois les convulsions étaient acceptées comme des preuves, aujourd'hui loin de prendre le sommeil comme une preuve, on demande des preuves de la réalité de ce sommeil.

Avant de répondre à cette question, qui est le sujet de la seconde partie de notre rapport, nous observerons que, dans l'examen des faits, nous ne nous sommes attachés qu'à ceux qui sont généraux, ordinaires, constants, parce qu'il nous a paru qu'il n'y a que des faits de cette nature dont on puisse tirer des conséquences. Nous avons négligé ceux qui sont rares, insolites, merveilleux, tels que le renouvellement des mouvements convulsifs, par la direction du doigt ou d'un conducteur à travers le dos d'un siége fortement rembourré, à travers une porte, un mur; les sensations éprouvées à l'approche d'un arbre, d'un bassin, d'un corps ou d'un terrain que l'on avait auparavant magnétisés, etc.

Nous avons observé, par rapport à plusieurs de ces faits, dont nous avons été témoins, qu'ils dépendent d'un concours fortuit entre les mouvements de celui qui magnétise et ceux du malade, puisque tantôt ces mouvements répondent, tantôt ne répondent pas à ceux de la personne qui opère. Le penchant qui entraîne les hommes vers le merveilleux, fait que l'on insiste beaucoup sur la coïncidence que l'on trouve sous quelques aspects entre les faits que l'on veut lier, et que l'on néglige l'éloignement et la disparité qui se rencontrent sous d'autres rapports entre eux. Nous avons cru enfin ne pas devoir fixer notre attention sur des cas rares, insolites, extraordinaires, qui paraissent contredire toutes les lois de la physique, parce que ces cas sont toujours le résultat de causes compliquées, variables, cachées, inextricables, dépendantes des circonstances du moment, du lieu et du moral, souvent plus que du physique, et que par conséquent il n'y a rien à conclure de ces faits, sur la réalité et les causes desquels il est impossible de porter un jugement déterminé.

SECONDE PARTIE.

LES PROCÉDÉS AUXQUELS ON A DONNÉ LE NOM DE MAGNÉTISME ANIMAL, RÉDUITS A LEUR VALEUR, ET QUE NOUS AVONS DÉMONTRÉ N'ÊTRE QUE L'ART DE PROVOQUER DES CONVULSIONS, PAR LES MOYENS DÉTAILLÉS ET DÉVELOPPÉS DANS LA PREMIÈRE PARTIE DE CE RAPPORT, SONT-ILS UTILES ET DOIVENT-ILS ÊTRE ADMIS EN MÉDECINE (1) ?

OBJETS DE CETTE SECONDE PARTIE.

Avant de répondre à cette question importante, qui est l'objet principal et le but de l'examen dont nous avons été chargés, nous ferons une réflexion préliminaire.

Si ce qu'on appelle *magnétisme animal*, connu dans le siècle

(1) Il y a d'abord à répondre à cela que la définition serait absolument niée par les magnétiseurs; ils veulent, ils prétendent aujourd'hui comme alors que le magnétisme est utile en médecine, par la raison toute simple que c'est leur branche d'industrie; s'ils admettaient que le magnétisme n'est d'aucune utilité en thérapeutique, leurs œuvres ne seraient plus qu'une affaire de curiosité, et c'est ce qu'ils n'entendent assurément pas. Ainsi de même que c'était restreindre la question de demander si l'art de provoquer des convulsions était chose utile en médecine; de même aujourd'hui ce serait trop restreindre la portée des prétentions magnétiques que de demander si l'art de provoquer le somnambulisme est chose propre à guérir les maladies.

Il est vrai que les anciens magnétiseurs avaient eux-mêmes singulièrement restreint leur puissance comme on va le voir; c'était uniquement par des crises qu'ils voulaient traiter leurs malades; ces crises étaient un spectacle hideux. Les sujets après les expériences étaient horriblement fatigués, brisés, rompus; or comment attendre de tout cela, de bons, de salutaires effets? tandis que de nos jours les magnétiseurs se sont ouvert une bien autre carrière; aussi ils ne nous permettraient pas, à nous autres médecins, de poser la question à l'antique manière, c'est-à-dire de chercher si l'art de provoquer un sommeil incomplet, un sommeil équivoque, est utile en médecine; ils nous diraient que leur art comprend bien d'autres choses, qu'il donne aux sujets une habileté merveilleuse, une science médicale infuse, qu'il leur fait connaître l'avenir, qu'il les rend savants en anatomie, par la raison toute simple qu'ils peuvent contempler à loisir et la structure et le jeu de leurs propres organes, ou même regarder

précédent, vanté par de nombreux partisans, dont plusieurs jouissaient alors d'une grande célébrité, annoncé comme un remède puissant, efficace dans la plupart des maladies eût été réellement utile, l'usage s'en serait établi; il se serait confirmé, transmis et perpétué. Lorsqu'on annonce une découverte qui paraît être de nature à intéresser les hommes en général, ceux qui se croient en état d'en juger se partagent; les uns adoptent et vantent, les autres rejettent et dépriment : le grand nombre, qui ne dispute pas, est séduit d'abord par la nouveauté; mais il n'adopte définitivement que ce qui peut lui être avantageux. Eclairé par le temps et par l'expérience, il juge sans appel les inventions et les nouveautés, et il fixe le sort de toutes les découvertes.

Cette réflexion se présentera d'elle-même à tous ceux qui s'occuperont de la question que nous avons à examiner. La conséquence est facile à déduire, et suffirait pour déterminer ceux qui sont versés dans l'histoire des sciences et qui connaissent l'esprit humain; mais, chargés spécialement de faire un rapport sur la nature et les effets de ce qu'on appelle *magnétisme animal*, nous devons le considérer sous tous les aspects dont il nous paraît susceptible.

§ Ier.

Il y a deux moyens de juger de l'utilité et des inconvénients d'un objet quelconque. Ces moyens sont *les preuves tirées du raisonnement, et celles que fournissent les faits* (1).

ce qui se passe dans le corps de leurs voisins; il leur fait discerner les bons médicaments, il leur indique à quelle dose on doit les administrer, quels effets ils produisent, etc., etc. Ainsi pour nos magnétiseurs, la question d'utilité ne pourrait plus être posée comme on le faisait autrefois. Si on voulait partir d'une définition, il faudrait comprendre dans la définition actuelle tout ce que comprend l'art de magnétiser, et alors la réponse ne comporterait pas le plus petit doute.

(1) C'est un tort de séparer le raisonnement des faits, c'est sans doute à cause de cette mauvaise distinction que les commissaires ont voulu frapper de réprobation, ou plutôt n'ont pas compris ce qu'on doit entendre sous le nom de *système*. On ne peut pas admettre des preuves tirées du raisonnement, qui

1° Par rapport au prétendu *magnétisme animal*, proposé comme remède, la connaissance des causes des maladies, celle de la manière d'agir du moyen proposé, et les résultats que l'on peut tirer de ces recherches comparées entre elles, fournissent les preuves de raisonnement. Celles de fait se tirent des changements en bien ou en mal, qui ont lieu dans ceux que l'on soumet à l'action de ce procédé, ou du défaut de changement dans l'état de ces mêmes personnes.

§ II.

CAUSES DES MALADIES, ACTION DU MAGNÉTISME ANIMAL SUR CETTE CAUSE, SUIVANT LES PRINCIPES DE M. DESLON.

M. de Lafisse, dans le discours prononcé en présence de M. Deslon, et dont il nous a remis un précis, établit les principes suivants sur la cause des maladies en général, et sur la manière d'agir du magnétisme animal en particulier.

« De l'avis de tous les médecins de tous les temps, il n'est qu'une seule cause de toutes les maladies, une matière hétérogène; la nature n'a qu'une seule voie pour guérir toutes les maladies, qui est d'opérer la coction et l'évacuation de cette matière, par des crises, ce que produit le magnétisme, en resti-

seraient *distinctes* des preuves que fournissent les faits. Dès que les preuves fournies par les faits, et nous n'en connaissons pas d'autres, sont comparées, jugées, appréciées enfin, ce sont en même temps des preuves tirées du raisonnement : en un mot, le raisonnement quand il est juste ne peut s'appliquer qu'aux faits. La lecture du paragraphe suivant montrera par l'application qu'en ont faite les commissaires, combien cette distinction est mauvaise; on verra que de leurs deux ordres de preuves, il n'y en a réellement qu'un qui soit réel.

Sous le titre de preuves de fait, ils ont tenu compte des changements en bien ou en mal qui ont lieu dans ceux que l'on soumet à l'action du magnétisme, ou du défaut de changement dans ces mêmes personnes; eh bien! ce sont les seules preuves admissibles. Voyez au contraire ce qu'ils ont mentionné sous le titre de preuves de raisonnement; vous allez trouver des dissertations médicales dans le goût de l'époque, des digressions sur des sujets reconnus aujourd'hui tout à fait hypothétiques.

tuant le ton des solides, et en réveillant leurs oscillations, en calmant l'éréthisme et en rappelant le mouvement, c'est-à-dire en aidant et accélérant le travail de la nature. »

§ III.

RÉFLEXIONS SUR LES PROPOSITIONS PRÉCÉDENTES.

Pour apprécier ces propositions, il est nécessaire de les rappeler séparément, et de les soumettre à un court examen (1).

PREMIÈRE PROPOSITION.

« De l'aveu de tous les médecins de tous les temps, il n'est qu'une seule cause de toutes les maladies, une matière hétérogène. »

Les médecins ont, de tous les temps, attribué un grand nombre de maladies à des matières hétérogènes; mais ils n'ont pas assigné cette cause comme seule et unique. On ne peut nier que la pléthore ou l'épuisement, l'épaississement ou le défaut de consistance des humeurs, et surtout les vices des solides trop relâchés ou trop tendus, trop denses ou trop grêles, ne puissent avoir lieu sans qu'une matière étrangère les produise. La première proposition est donc beaucoup trop étendue et doit être restreinte. Voyez Boërhaave, Sauvages, Astruc, Gaubius, et tous ceux qui ont écrit des livres élémentaires sur ces différents sujets; on y trouvera cette question résolue de la manière que nous nous contentons de faire pressentir ici. Nous ne croyons pas devoir entrer dans de plus grands détails sur une discussion purement théorique, et très-indifférente à l'objet de ce rapport et au but de notre examen (2).

(1) Les commissaires ont raison; il faudrait prendre à part chacune de ces propositions si le sujet l'exigeait; mais véritablement tout ce qui va suivre sur l'étiologie est déplacé; toutefois nous allons concurremment avec les commissaires examiner quelques points principaux.

(2) C'est ce qu'il aurait fallu dire pour les autres propositions; elles sont très-indifférentes à l'objet du rapport et au but de l'examen. Qu'importe qu'il

SECONDE PROPOSITION.

« La nature n'a qu'une seule voie de guérir toutes les maladies, qui est d'opérer la coction et l'évacuation de l'humeur hétérogène par des crises. »

Il est nécessaire, pour apprécier cette proposition, de fixer nos idées sur ce que les médecins entendent par les termes de *coction* et de *crises* (1).

DE LA COCTION.

1° La coction consiste, relativement à l'humeur morbifique, dans une altération ou changement qu'elle subit par les efforts et l'action de la nature. La consistance des humeurs, leur couleur, l'odeur qu'elles répandent, annoncent ces changements dont les médecins jugent par les qualités sensibles. On a déterminé par une longue suite d'observations, quels sont les caractères propres à faire distinguer les matières qui ont éprouvé la *coction,* d'avec celles qui sont dans un état de *crudité.* L'évacuation de ces dernières annonce l'irritation ou l'impuissance, l'excès ou la faiblesse des efforts de la nature sur ces matières, et la supériorité de la maladie sur les forces vitales : cette évacuation est par conséquent d'un présage plus ou moins fâcheux.

2° Relativement à la nature, la coction est le travail qu'elle entreprend, pour agir sur l'humeur étrangère, pour la diviser, la séparer de la masse des fluides, la disposer à être portée au dehors, et enfin pour l'expulser.

y ait ou non matière hétérogène, qu'importe que ceci soit constant ou accidentel ?

Il faut s'en tenir à cette fin de non-recevoir, et non contester, comme l'ont fait ici les commissaires sur le plus ou moins grand nombre de maladies humorales.

(1) Il eût été plus nécessaire encore de ne pas chercher à apprécier cette proposition, et en cela tout le monde aujourd'hui sera de notre avis, les médecins comme les magnétiseurs : ceux-ci parce qu'ils n'adoptent plus ces idées de Deslon et de Lafisse ; ceux-là parce que la médecine a répudié ces vieilles erreurs.

DES CRISES.

Le mot *crise* a deux acceptions : tantôt on entend par *crise* les efforts qui tendent à atténuer, à déplacer cette humeur, tantôt et le plus souvent, le résultat de ces mêmes efforts ou le changement qu'ils produisent dans l'état du malade. Alors, au lieu du mot *crise*, on se sert quelquefois et assez communément du mot *jugement*, parce que dans ce cas, la crise termine ou juge la maladie. Dans la première acception du mot, qui est le sens littéral, *crise* est le synonyme de combat ; ce terme exprime l'action de la nature contre la cause de la maladie, et la réaction de cette cause contre la nature.

Pour se former une juste idée des crises, on doit donc les considérer sous ces deux rapports.

DES CRISES RELATIVEMENT AU MALADE.

1° La crise, relativement au malade, est un changement dans son état plus ou moins prompt, en bien ou en mal, heureux ou funeste.

Ce changement, qui commence toujours par être pénible, inquiétant, est suivi, si la crise est heureuse, de la diminution des symptômes, d'un soulagement plus ou moins prompt, du rétablissement des fonctions et de la convalescence. Si la crise, au contraire, est fâcheuse, et si la nature est vaincue dans le combat qu'elle livre, les suites sont l'augmentation des symptômes, la lésion et la gêne plus grande des fonctions, l'accablement général et la mort ; mais, quelle que soit l'issue des crises, elle est retardée, et ce changement dans l'état des malades parcourt rapidement ses périodes.

Enfin les crises heureuses finissent, comme nous l'avons déjà indiqué, par des évacuations que la coction a précédées ; et celles auxquelles cette condition manque annoncent ou que la maladie n'est pas jugée, ou qu'elle l'est d'une manière incomplète.

DES CRISES RELATIVEMENT A LA NATURE.

2° Les crises, considérées relativement à la nature, sont donc

le résultat de ses efforts ; une augmentation de ton dans les solides, qui est le produit de l'irritation, leurs oscillations plus fortes et plus fréquentes, l'accroissement de la chaleur et de la vitesse du pouls, générales ou partielles, qui en sont les suites, les annoncent et les accompagnent. Ces symptômes prennent de l'intensité, diminuent et finissent avec elles ; s'ils sont modérés, le jugement de la maladie est heureux ; si au contraire l'abondance ou la qualité de l'humeur excite des mouvements violents, le médecin est inquiet, il en augure mal si l'agitation est excessive, et il en désespère si la cause produit un éréthisme général, des contractions tumultueuses et désordonnées, enfin des convulsions dont le degré de violence annonce plus ou moins de danger.

La crise finit alors sans qu'il y ait des matières évacuées, ou elles ne le sont que par expression, et l'état du malade s'aggrave de plus en plus.

Après avoir exposé la manière dont les forces vitales produisent les crises de différente nature pour la guérison des maladies, sans nous arrêter à rechercher si c'est de cette manière qu'elles les terminent toutes, ce qui a été contesté par quelques médecins célèbres, nous continuerons de rapporter et d'examiner les principes adoptés par les partisans de la nouvelle doctrine.

TROISIÈME PROPOSITION.

« Le magnétisme animal, en restituant le ton des solides, en réveillant leurs oscillations, en calmant l'éréthisme et en rappelant le mouvement, c'est-à-dire en aidant et en accélérant le travail de la nature, opère par des crises la coction et l'évacuation de l'humeur morbifique. »

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR CETTE TROISIÈME PROPOSITION.

Nous avons prouvé dans la première partie de ce rapport que le magnétisme animal, c'est-à-dire l'art d'exciter des convulsions par des causes indiquées dans notre première partie, est un moyen essentiellement irritant, et qu'il n'a point d'autre

propriété (1). On ne saurait donc croire avec l'auteur de cette troisième proposition qu'il ait la vertu calmante : comment pourrait-il restituer le ton des solides, augmenter leurs oscillations et calmer l'éréthisme ? On prétend, il est vrai, pouvoir par certains procédés diminuer l'irritation excitée d'abord ; mais, quand bien même le magnétisme posséderait cette double propriété contradictoire dans le même moyen, ne serait-il pas imprudent et dangereux d'en faire usage dans tous les cas où la cause irritante est naturellement trop forte, où les solides ont trop de ton ? on augmenterait alors l'irritabilité et l'oscillation des fibres déjà trop tendues ; et qui oserait se flatter de remédier au mal lorsqu'il aurait acquis une telle intensité ? En supposant donc que le prétendu magnétisme animal réunît les propriétés contradictoires qu'on lui attribue, il ne conviendrait ni dans le traitement des maladies inflammatoires, ni en général dans celui du plus grand nombre des maladies aiguës.

COMPARAISON DES EFFETS DU PRÉTENDU MAGNÉTISME ANIMAL, AUXQUELS ON A DONNÉ LES NOMS DE COCTION ET DE CRISES, AVEC CES DEUX MOYENS DE GUÉRIR EMPLOYÉS PAR LA NATURE (2).

1° La nature annonce, continue et opère la coction et la crise

(1) Ici, en vérité, les commissaires et les magnétiseurs combattent à armes égales, ce sont des suppositions opposées à des suppositions ; les magnétiseurs soutiennent que le magnétisme donne du ton aux solides, réveille des oscillations, calme l'éréthisme, etc., etc., c'est-à-dire qu'ils gratifient un agent supposé de propriétés également supposées. Que font les commissaires ? Au lieu de se borner à la question de fait, à la seule question de l'existence ou de la non-existence du magnétisme, ils s'enfoncent dans une explication qui ne vaut pas mieux que celle des magnétiseurs ; ils soutiennent que le magnétisme, c'est-à-dire cet être dont ils nient l'existence, est cependant un *art*, ou plutôt un *moyen*, et que ce moyen, par l'auxiliaire de causes indiquées, est un *irritant !* et de là son danger dans les maladies inflammatoires et en général dans les maladies aiguës ; quelles pauvretés !

(2) Voici maintenant un parallèle entre les crises réellement pathologiques, ou plutôt médicatrices, et les crises magnétiques. On doit s'attendre à de singuliers contrastes ; au reste telle était la médecine de l'époque ; c'est le résumé de la doctrine des crises telle qu'on l'admettait alors.

par des mouvements qui, quoique prompts, ont une certaine durée, qui se succèdent sans interruption, et qui terminent la maladie à des époques et en suivant une marche connue des bons observateurs.

Ce que l'on appelle *magnétisme animal* agit inopinément, d'une façon brusque et subite; on l'interrompt, on le reprend, on suspend ses effets, et jamais on ne produit que de l'irritation et des secousses.

2° La nature emploie pour la *coction* et les *crises* salutaires des efforts modérés : la coction n'a pas lieu, et l'issue de la crise est funeste lorsque les mouvements se font avec trop de violence et d'intensité.

Cependant les procédés du magnétisme animal se bornent à produire des effets de cette dernière espèce; on s'efforce de les augmenter, on s'applaudit lorsqu'ils sont portés au plus haut degré, et c'est à ce résultat pénible et dangereux pour le malade que l'on donne le nom de *crises,* quoique toutes les conditions soient diamétralement opposées entre les crises naturelles et ces effets. N'en doutons pas : c'est cette nomenclature qui a trompé, qui en a imposé sur les vertus attribuées au prétendu *magnétisme animal.*

3° Les évacuations qui ont lieu à la suite de ces procédés sont toutes *crues* (1); on n'y reconnaît aucun signe de coction, mais tous les caractères de la crudité et de l'expression : elles ne soulagent point le malade (*b*). Il y a donc la même

Ces crises étaient annoncées, puisqu'il y avait des jours indicateurs; effectuées à terme fixe, puisqu'il y avait des jours décrétoires et des jours non décrétoires.

(1) Voyez jusqu'où les commissaires se sont laissé entraîner; ils en sont à discuter sur le degré de crudité ou de coction, c'est que dans le magnétisme de l'époque il y avait aussi des évacuations; on les provoquait à dessein, nous l'avons vu, à l'aide d'une solution de crème de tartre et de frictions sur l'abdomen, de sorte que sous ce rapport ils étaient en mesure de tenir tête aux médecins; ou plutôt il n'y avait plus qu'un point en litige, savoir jusqu'à quel point la matière était louable!

(*b*) Il faut bien prendre garde de se tromper à cet égard. Les malades tombés en convulsions par l'effet du magnétisme animal, dans les instants de rémission, qui sont ceux où ils ont quelquefois des évacuations, se trouvent soulagés; mais ils le sont de l'oppression et de la gêne que produisaient le spasme et la contraction convulsive; ils le sont comparativement à l'état pénible dans lequel

différence entre les évacuations que produit le magnétisme animal et celles que la nature prépare, qu'entre les prétendues crises opérées par le magnétisme et celles qui sont le résultat des efforts naturels.

Il nous reste à faire connaître les dangers auxquels expose la méthode proposée par MM. Mesmer et Deslon (1).

on les a jetés, mais non pas comparativement à leur état habituel. Il en arrive autant à tous ceux qui ont des attaques de spasme : quand l'accès est fini, ils éprouvent un soulagement qui n'est relatif qu'à la fatigue de l'état convulsif lui-même qui a précédé immédiatement le repos dont ils jouissent.

(*Note des commissaires.*)

(1) Cette question était bien certainement très-importante à discuter; eh bien ! les commissaires se sont encore complétement fourvoyés, puisqu'ils se proposaient d'examiner les dangers de la pratique du magnétisme animal. Qu'est-ce donc qu'ils devaient avant tout examiner, si ce n'est la question de morale? nous avons vu que, dans leur rapport secret, les commissaires de l'académie des sciences avaient en vue particulièrement le côté moral ou plutôt le côté immoral de cette pratique. Eh bien! ici les commissaires vont se mettre à discuter doctoralement et d'une manière abstraite les effets des frictions ou de l'application des mains! ils vont comparer ces effets à ceux des moxas, du feu, des cantharides, etc., etc. C'est que trop souvent les médecins sont et restent gens d'école; et alors arrivent les explications, les subtilités, toutes les arguties enfin dont ils ont si longtemps entendu retentir leurs amphithéâtres.

Tout est faux d'ailleurs ici : le massage en usage dans l'Orient est bien une autre opération que l'application des mains et le frottement des magnétiseurs, et cependant on ne parle pas d'humeurs vagues et hétérogènes qui se répandraient dans toute l'habitude du corps, d'ébranlements, de désordres universels dans toutes les fonctions organiques.

Il faut le répéter, les commissaires se sont ici complétement fourvoyés; ils auraient dû dépouiller un peu la vieille peau du médecin, et au lieu de trouver, comme effet de l'application des mains, des humeurs vagues et hétérogènes, ils auraient compris que les femmes fatiguées de leur oisiveté, qui venaient demander des distractions au magnétisme, devaient éprouver des phénomènes d'un tout autre ordre, quand le magnétiseur leur promenait les mains sur le ventre, ou les tenait appliquées sur la région des reins et sur celle des ovaires, car c'était là pour les magnétiseurs les lieux d'élection; c'était donc le côté moral qu'il fallait aborder, et pour cela il ne fallait ni recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques, il fallait du bon sens et quelque connaissance du monde.

EFFETS DANGEREUX DU MAGNÉTISME.

1° L'application des mains et le frottement sont les deux procédés les plus actifs que l'on emploie dans les opérations du *magnétisme animal*. On exécute ces procédés sur les régions de la surface du corps qui répondent aux viscères les plus sensibles, les plus irritables, qui sont en même temps destinés aux fonctions les plus essentielles de l'économie; d'où il résulte plusieurs inconvénients, celui d'exciter une violente irritation dans ces organes et celui d'attirer sur eux, de fixer dans leur tissu les humeurs vagues et hétérogènes répandues dans toute l'habitude du corps; en effet il est d'expérience qu'elles se portent ou plutôt que les lois de l'économie animale les dirigent vers les points que l'on stimule. C'est d'après ces vues que l'on applique le moxa, le feu, les cantharides et autres épispastiques; que l'on ouvre des cautères pour appeler l'humeur au dehors. Mais, en excitant l'irritation sur les parties internes, on s'expose à produire un effet directement opposé.

2° On porte l'irritation sur des organes qui communiquent et sympathisent, par le moyen d'un grand nombre de nerfs, avec les autres parties du corps. Quand l'ébranlement s'est communiqué à toute l'économie, on l'entretient, on le fortifie, en agissant sur le foyer d'où il émane, et sur les points les plus sensibles des régions vers lesquelles il s'est propagé; d'où il résulte un trouble général, un tumulte et un désordre universel dans toutes les fonctions organiques.

3° Les opérations du prétendu magnétisme animal, sont longues et très-multipliées; on les répète souvent deux fois chaque jour. Les convulsions qui en sont la suite durent toujours longtemps et quelquefois pendant plusieurs heures. Ce renouvellement fréquent des mouvements spasmodiques expose les malades au danger d'en contracter l'habitude; car, quelle que soit la cause des convulsions, l'expérience a constamment prouvé que si l'on ne parvient pas à les guérir, à en détruire la cause en peu de temps, elles augmentent en durée et en fréquence, et deviennent plus tôt ou plus tard l'état habituel du malade.

4° Les effets que produisent les procédés du prétendu ma-

gnétisme animal sont des convulsions et des évacuations.

Premièrement. Les convulsions (1), outre les inconvénients dont nous avons déjà parlé, suspendent les sécrétions; elles diminuent par l'effet de l'éréthisme la capacité des vaisseaux; elles exposent donc les malades à la stase des liqueurs, aux congestions et aux engorgements de toute espèce.

Deuxièmement. Elles exercent principalement leur action sur le cerveau, par la réaction que lui communiquent les nerfs stimulés. Ainsi, parmi les personnes mises en convulsions par les procédés du magnétisme animal, les unes sont engourdies et privées de leurs facultés intellectuelles; d'autres tombent dans un assoupissement profond; plusieurs au contraire s'agitent et éprouvent du délire, ont une espèce de folie dont la durée égale celle des prétendues *crises* ou des convulsions qu'on leur occasionne, c'est-à-dire pendant plusieurs heures. Il ne faut pas être médecin pour apercevoir tous les inconvénients de ces manœuvres, et pour sentir combien il est dangereux d'exposer deux fois par jour des personnes très-sensibles à des commotions aussi violentes.

On sait par expérience combien les convulsions sont funestes pour les malades qui ont des tumeurs squirreuses ou carcinomateuses, pour ceux dont la poitrine est délicate et qui sont disposés à la phthisie, et en particulier pour les femmes qui souffrent de la matrice : on a observé que les convulsions

(1) Mais, bon Dieu! qui ne sait que des convulsions feintes ou réelles sont choses mauvaises; eh bien! les commissaires vont de nouveau entrer dans de longues discussions pour prouver qu'il n'est ni agréable ni salutaire d'avoir des convulsions; enfin, pour nous servir de leurs propres expressions, que les convulsions ont des *inconvénients!* Et cela va être prouvé par premièrement et par secondement : on dira comme quoi les convulsions, étant fâcheuses pour ceux qui se portent bien, sont encore moins désirables pour ceux qui ne se portent pas bien, qu'elles sont toujours funestes (*sic*) pour les malades qui ont des tumeurs squirreuses ou carcinomateuses, parce qu'elles disposent les squirres à se changer en cancers!

En vérité, lorsqu'on voit des médecins faire gravement des observations de cette nature autour des baquets magnétiques, on serait tenté de préférer la généreuse indignation de Berthollet qui, à l'aspect de cette mascarade, comme il l'appelle, renverse d'un coup de pied le baquet de Mesmer et disperse tous ses adeptes.

disposent les squirres à se changer en cancers, qu'elles hâtent l'ouverture des cancers occultes, et qu'elles accélèrent la dégénérescence des cancers ouverts. L'expérience a également prouvé que les convulsions déterminent ou renouvellent le crachement de sang, qu'elles augmentent le progrès des ulcères, qu'elles aggravent la suppuration des tubercules ; qu'elles développent, dans les femmes, tous les accidents et les maux dont la matrice, dans un état d'orgasme et d'irritation habituelle, peut devenir le foyer, considération qui s'étend très-loin, tant au physique qu'au moral, et surtout que leurs suites sont funestes à celles dans lesquelles ce viscère est affecté d'une manière réelle, soit d'un engorgement sanguin, soit d'obstructions, soit de squirrosités.

Mais, comme il est souvent difficile de décider si les malades sont dans les différents cas que nous venons de citer, ou menacés d'y tomber, et que ces dispositions sont très-fréquentes, il est téméraire et très-dangereux d'exposer à ces accidents le grand nombre en général, et en particulier les personnes faibles et sensibles dans lesquelles il est très-rare qu'il n'y ait pas quelque organe plus ou moins affecté.

5° Les évacuations qui succèdent aux convulsions excitées par le prétendu magnétisme animal sont le produit d'une contraction universelle ou de la convulsion de quelques organes ; il n'en résulte donc que la déperdition d'une substance souvent précieuse, et non une dépuration des fluides et l'expulsion d'une humeur âcre et hétérogène. Plus ces évacuations sont abondantes, plus, loin d'être salutaires comme on l'a prétendu, elles diminuent les ressources de la nature en exposant à un affaissement, à un accablement et à une faiblesse sans remèdes.

§ IV ET DERNIER,

OU DES PREUVES DE FAITS (1).

Nous rappellerons ici que les *preuves de faits* seraient celles

(1) Nous avons déjà dit que ces preuves devaient avoir une tout autre valeur que les précédentes ; car après tout les précédentes n'étaient pas des preuves,

que fourniraient les changements survenus dans l'état des malades soumis aux procédés du magnétisme animal, ou le défaut de changement dans l'état de ces mêmes malades. Mais, pour que nous pussions tirer de ces preuves des conséquences fondées, incontestables, telles que les exigent la nature et l'importance de notre commission, il faudrait que nous eussions une certitude physique que les personnes traitées sous nos yeux par le magnétisme animal n'ont fait usage que de ce seul remède (*c*).

Nous sommes portés à le croire, d'après le rapport de M. Deslon : mais cette certitude morale ne peut nous suffire, en nous considérant comme commissaires nommés par le roi. Nous ne pouvons donc rien statuer de positif sur l'état des malades que nous avons soumis aux procédés du magnétisme animal chez M. Deslon.

Mais en nous permettant de supposer que ces malades n'ont été réellement traités que par les procédés du seul magnétisme animal, et après avoir fait une restriction indispensable, nous croyons pouvoir ajouter ici les résultats suivants, tirés de nos observations.

Nous diviserons les malades dont nous avons suivi le traitement en trois classes ou sections.

et, si les commissaires avaient élagué de leur rapport toute cette première partie, ce rapport aurait été plus concluant.

Mais enfin les commissaires croyaient sans doute qu'il était de leur devoir de faire preuve de connaissances médicales, et de là toutes ces divagations que nous avons critiquées.

(*c*) C'est par cette raison, et par l'impossibilité d'être assurés du régime et de la conduite de quelques malades adressés par nous à M. Deslon, que nous avons cessé de suivre ces mêmes malades et de lui en présenter de nouveaux (*).

(*Note des commissaires.*)

(*) C'était déjà un tort d'avoir entrepris des expériences dans ces conditions : pourquoi accorder à Deslon et à Lafisse ce qu'on avait refusé à Mesmer : ceci seul infirme une bonne partie de ce rapport. Aussi voyez dans ce même paragraphe, quel aveu sont obligés de faire les commissaires : Nous ne pouvons rien statuer *de positif*, disent-ils, sur l'état des malades que nous avons soumis aux procédés du magnétisme animal chez M. Deslon! Pourquoi donc avaient-ils été nommés commissaires?

RÉSULTATS DES OBSERVATIONS FAITES SUR DES MALADES.

1° Les malades dont les maux étaient évidents et avaient une cause connue ;

2° Ceux dont les maux légers consistaient en des affections vagues, sans cause déterminée;

3° Les mélancoliques.

Nous n'avons vu aucun des malades de la première classe guéris ou notablement soulagés, quoique nous les ayons suivis pendant quatre mois, et que, d'après ce qui nous a été dit, quelques-uns fussent traités depuis plus d'une année. Mais, quand bien même il y aurait eu, comme on l'assure, quelques malades de cette classe guéris avant l'établissement de la commission qui nous a été confiée, on ne devrait en tirer aucune induction, parce que les exemples que l'on pourrait citer seraient peu nombreux, et que, sur une multitude de malades rassemblés au hasard, la nature en guérit quelques-uns, et dans un espace de temps souvent moins considérable que celui que l'on emploie pour le traitement par le magnétisme animal (1).

Quant aux malades de la seconde classe, nous en avons vu plusieurs qui nous ont assuré qu'ils se trouvaient mieux, qu'ils avaient plus d'appétit, qu'ils faisaient de meilleures digestions, etc. On doit observer que ces malades ne sont pas du nombre de ceux qui éprouvent des convulsions, soit qu'on ne cherche pas à leur en donner, soit que par leur constitution ou l'état de leur santé ils n'y soient pas disposés. Que l'on nous permette de répéter ici que les personnes dont il s'agit ne ressentaient que des affections légères et sans cause déterminée.

Plusieurs circonstances concourent au bien-être que ces personnes ont dû éprouver (2) :

(1) Ceci du moins est positif; ceux qui étaient réellement malades et qui ont été bien observés par les commissaires n'ont éprouvé aucun soulagement, et cela après plusieurs mois ou même après une année du prétendu traitement.

(2) Toujours même faute de la part des commissaires : des individus qui se disaient légèrement malades, ou plutôt qui ne l'étaient pas, prétendent que sous

1° N'ayant ni convulsions ni évacuations extraordinaires, les procédés du magnétisme animal ne les ont pas exposées au danger de ce qu'on appelle des *crises*;

2° L'espérance qu'elles ont conçue, l'exercice auquel elles se sont livrées tous les jours, la cessation des remèdes dont elles pouvaient user antérieurement et dont la quantité est si souvent nuisible en pareil cas, sont des causes multipliées et suffisantes des résultats que l'on dit avoir observés dans de semblables circonstances.

Il est probable que les effets de l'irritation produite par les procédés du magnétisme animal, c'est-à-dire par la pression ou le frottement des régions sensibles, se réduisent bientôt à peu de chose sur les personnes qui n'en sont que légèrement affectées; les organes doivent s'y accoutumer, et cesser à la longue d'être susceptibles d'une réaction trop souvent répétée et trop faible pour être durable.

Pour ce qui concerne les mélancoliques, qui composent la troisième classe, on sait combien il est facile de les affliger, de les consoler, de suspendre pour quelque temps leurs douleurs, de les occuper, de les distraire, et enfin combien il faut peu compter sur leurs témoignages, sur leur guérison, et sur les succès que l'on obtient dans le traitement de leurs maladies.

CONCLUSIONS (1).

Il suit de la première partie de notre rapport :

1° Que le prétendu *magnétisme animal*, tel qu'on l'a annoncé

l'influence du magnétisme ils ont éprouvé un *bien-être;* mais est-ce que sans magnétisme il ne pouvait pas y avoir pour eux de bien-être? et dès lors était-il nécessaire, pour prouver que ce bien-être n'était pas le fait du magnétisme, était-il nécessaire de lui chercher d'autres causes plausibles? En aucune manière. Donc les commissaires se sont de nouveau et fort inutilement mis à la torture pour expliquer le mieux être; il fallait se borner à dire que, chez des gens qui se portent bien, un mieux être ne révèle pas, n'est nullement propre à révéler l'existence d'un agent jusque-là inconnu.

(1) Bien que ces conclusions tendent toutes à établir un fait incontestable, savoir que le magnétisme pratiqué par Mesmer, Deslon et Lafisse n'avait rien de réel; que cette prétendue doctrine n'avait aucune espèce de fondement, aussi bien dans ses suppositions théoriques que dans ses indications pratiques;

de nos jours, est un système ancien, vanté dans le siècle précédent, et tombé dans l'oubli (1).

2° Que les partisans du magnétisme animal, soit ceux qui ont proposé ce système, soit ceux qui l'ont renouvelé parmi nous, n'ont pu autrefois et ne peuvent encore aujourd'hui fournir aucune preuve de l'existence de l'agent inconnu ou du fluide auquel ils ont attribué des propriétés et des effets, et que par conséquent l'existence de cet agent est gratuitement supposée (2).

3° Que ce que l'on a nommé le *magnétisme animal*, réduit à sa valeur d'après l'examen et l'analyse des faits, est l'art de faire tomber en convulsions, par l'attouchement des régions du corps les plus irritables et par les frictions que l'on exécute sur ces parties, les personnes très-sensibles, après les avoir disposées à cet effet par des causes multipliées et concomitantes que l'on peut varier à volonté, et dont plusieurs sont seules capables de provoquer les convulsions les plus fortes dans certains cas et dans certains sujets (3).

bien que ces conclusions, disons-nous, tendent à démontrer cela, elles ne sont rien moins que rigoureuses pour la plupart; donc nous ne saurions les laisser passer sans critique.

(1) Mauvaise guerre faite aux systèmes; nous l'avons déjà dit, il faut distinguer les bons et les mauvais systèmes : les bons systèmes sont l'œuvre des hommes de génie, les mauvais sont des erreurs de l'esprit humain.

(2) Cette conclusion aurait pu dispenser de toutes les autres. Une fois ceci bien prouvé, que l'agent magnétique n'existe pas, qu'est-il besoin de nouvelles conclusions pour prouver que c'est à tort qu'on a attribué à cet agent des propriétés merveilleuses, que c'est à tort que la production de phénomènes nombreux lui a été rapportée, ainsi que la guérison de certaines maladies?

Quoi qu'il en soit, au fond, ces premières conclusions sont vraies.

(3) Cette conclusion est erronée.

C'eût été trop accorder au magnétisme de l'époque que de le définir l'art de faire tomber les sujets en convulsions; de même qu'aujourd'hui ce serait faire trop d'honneur que de définir le magnétisme l'art de faire tomber les sujets en somnambulisme.

Et d'abord on n'a pas distingué suffisamment dans ce rapport les convulsions simulées des convulsions réelles; ceci aurait dû être fait, car quel est le médecin qui n'a eu occasion d'observer de prétendues convulsions chez des femmes qui, pour se rendre intéressantes, simulaient des attaques d'hystérie?

Nous avons en outre fait pressentir que les causes énumérées par les commis-

4° Nous avons commencé la seconde partie de notre rapport en remarquant que, si *le prétendu magnétisme animal*, célébré dans le dernier siècle, avait été réellement utile, l'usage s'en serait établi et perpétué (1).

5° Nous avons fait voir que c'est par erreur dans l'emploi des termes que l'on a nommé *coction* et *crises* les effets que produisent les procédés du *magnétisme animal;* qu'entre la *coction* et les *crises*, qui sont des moyens que la nature emploie pour guérir, et les effets du prétendu magnétisme, il n'y a de rapport que dans la consonnance des mots, tandis que toutes les conditions essentielles et constituantes sont diamétralement opposées (2).

6° Nous avons détaillé les dangers multipliés et graves auxquels expose l'usage du *prétendu magnétisme animal;* nous avons insisté sur les maux que l'on doit redouter des convulsions qu'il excite et des évacuations qu'il occasionne (3).

Nous pensons en conséquence :

saires, comme propres à provoquer des convulsions réelles, sont toutes gratuites; et d'ailleurs, avons-nous ajouté, les commissaires allaient au delà de ce qu'on devait attendre d'eux; ils auraient dû se borner à mettre le magnétisme hors de cause, et ne pas s'occuper à chercher des explications inadmissibles.

Aussi la conclusion présente est-elle complétement inutile; celle qui précède disait que le magnétisme n'existe pas, qu'est-il besoin par celle-ci d'en faire un art?

(1) Ceci n'est pas une conclusion.

(2) Ceci est une conclusion en rapport avec les connaissances médicales de l'époque, conclusion complétement inutile, oiseuse, puisque par une précédente on est arrivé à dire que le magnétisme n'existe pas. Pourquoi dès lors s'attacher à prouver que les crises provoquées par les magnétiseurs ne ressemblent pas aux crises qu'on disait observer dans le cours des maladies. On aurait pu se borner à dire que les magnétiseurs ont donné aux scènes arrangées par eux le nom de crises, afin de faire croire qu'eux aussi pouvaient provoquer une action médicatrice; pure annonce qui n'exigeait pas une dissertation nouvelle sur la doctrine des crises.

(3) Nous avons vu de notre côté que ces longs détails de dangers multipliés et graves ressemblent trop aux menaces des médecins contre les malades récalcitrants; nous avons dit que le danger était non du côté des fonctions organiques, comme le croyaient les commissaires, mais bien du côté des mœurs; que c'est en cela qu'il fallait redouter les attouchements et les frictions, au lieu de se mettre à décrire les effets des convulsions et des évacuations.

1° Que la théorie du *magnétisme animal* est un système absolument dénué de preuves (1).

2° Que ce prétendu moyen de guérir, réduit à l'irritation des régions sensibles, à l'imitation et aux effets de l'imagination, est au moins inutile pour ceux dans lesquels il ne s'ensuit ni évacuations ni convulsions, et qu'il peut souvent devenir dangereux en provoquant et en portant à un trop haut degré la tension des fibres dans ceux dont les nerfs sont très-sensibles (2).

3° Qu'il est très-nuisible à ceux en qui il produit les effets que l'on a improprement appelés des *crises*; qu'il est d'autant plus dangereux, que les prétendues *crises* sont plus fortes, ou les convulsions plus violentes et les évacuations plus abondantes; et qu'il y a un grand nombre de dispositions dans lesquelles ses suites peuvent être funestes (3).

4° Que les traitements faits en public par les procédés du *magnétisme animal* joignent à tous les inconvénients indiqués ci-dessus celui d'exposer un grand nombre de personnes bien constituées d'ailleurs à contracter une habitude spasmodique et convulsive, qui peut devenir la source des plus grands maux (4).

5° Que ces conclusions doivent s'étendre à tout ce que l'on présente dans ce moment au public sous la dénomination du *magnétisme animal*, puisque, l'appareil et les effets en étant partout les mêmes, les inconvénients et les dangers auxquels il expose méritent partout la même attention (5).

A Paris, ce 16 août 1784.

Signé POISSONNIER, CAILLE, MAUDUYT, ANDRY.

(1) Encore une conclusion qui aurait pu dispenser de toutes les autres.

(2) Ces explications ont déjà été données : elles n'ont pas plus de force ici ; tout reste à prouver : l'irritation des parties sensibles, la tension des fibres, etc., etc.

(3) Il n'était nullement besoin de raisonnements suivis de conclusions pour prouver que des mouvements convulsifs réels ou supposés ne peuvent faire aucun bien à ceux qui se livrent à ces mêmes mouvements. Quant aux évacuations, nous n'avons pas eu assez de détails pour nous expliquer à ce sujet.

(4) Il semble que la question de moralité a été laissée tout entière aux commissaires de l'académie des sciences ; tant les auteurs de ce rapport sont préoccupés des maux physiques qui, suivant eux, doivent nécessairement résulter des scènes magnétiques.

(5) Cette conclusion dernière est juste ; nous avons trouvé dans la note qui

termine le rapport de Bailly une conclusion semblable ; il semble que tous les commissaires aient prévu une objection que ne manquent jamais de faire les magnétiseurs après toute épreuve qui leur est défavorable, savoir qu'on a eu à juger des cas particuliers et non le magnétisme en général ; c'est une objection qui a été faite à l'un de nous pour un rapport récent : cette objection est de nulle valeur. Pour l'ancien magnétisme, les commissaires étaient fondés à dire que, l'appareil et les effets étant partout les mêmes, leur conclusion était applicable au magnétisme animal, considéré comme doctrine générale.

De même pour le magnétisme renouvelé, nous aurions pu répondre que, les procédés mis en usage et les phénomènes étant les mêmes aussi, notre conclusion était également applicable à toute espèce de magnétisme animal ; mais nous aurons plus tard occasion de revenir sur cette contestation.



RAPPORT DE JUSSIEU.

Après avoir reproduit et commenté dans son entier le rapport présenté à la société royale de médecine, il est de notre devoir de placer immédiatement après un rapport individuel dont on a souvent parlé sans le faire connaître ; nous voulons parler du rapport de Jussieu. Ce savant s'était séparé de ses collègues, il n'avait pas jugé à propos d'apposer sa signature au bas de leur rapport ; il n'en fallut pas davantage pour que les magnétiseurs, avec leur impudence habituelle, leur mépris profond pour la vérité, en fissent un de leurs adhérents ; à les entendre, de Jussieu a été le seul homme *consciencieux* dans le sein de la commission, et dès lors, s'appuyant sur un des plus beaux noms que puissent compter les sciences naturelles, ils ont été, répétant partout, que si les Lavoisier, les Franklin, les Berthollet n'avaient pas voulu croire à leurs jongleries, ils avaient un de Jussieu dans leurs rangs. Mensonge insigne, insulte toute gratuite à la mémoire d'un homme de bien ! Il est temps de rétablir les faits et de montrer en quoi une dissidence peu importante au fond a séparé de Jussieu de ses confrères.

Dans les notes critiques que nous avons placées au bas du rapport précédent, nous avons fait remarquer, et à plusieurs reprises, en quoi s'étaient fourvoyés les commissaires ; nous avons dit qu'ayant uniquement à juger de la valeur ou plutôt de la réalité du magnétisme animal ils s'étaient cru obligés, bien à tort assurément, de trouver la raison, la cause immédiate, prochaine d'une foule de phénomènes physiologiques ou pathologiques ; en cela, avons-nous dit, ils allaient au delà

de ce qu'on leur demandait, et ils se jetaient dans des difficultés inextricables.

Dans certains cas seulement, avons-nous ajouté, on se trouve obligé de donner, de substituer à l'interprétation merveilleuse du magnétisme l'interprétation rationnelle de causes déjà connues; ainsi, quand nous aurons à examiner de prétendues transpositions de sens, des faits de prévision, nous aurons à prouver qu'une interprétation toute simple était possible, dans les conditions mentionnées, et qu'on devait conséquemment l'adopter de préférence; mais pour de simples sensations accusées par les sujets, pour des évacuations, pour des mouvements désordonnés, qu'était-il besoin de recourir à des hypothèses pour les substituer à celles du magnétisme? pour des faits qui n'ont rien d'extraordinaire, des faits d'observation journalière, pour lesquels l'interprétation magnétique n'a pas même besoin d'être répudiée.

Quoi qu'il en soit, les commissaires de la société royale de médecine s'étaient cru obligés de trouver à tous les faits insignifiants une interprétation quelconque, et de Jussieu partageait cette opinion.

Ainsi, tous *sans exception*, notez ceci, avaient mis par des expériences le magnétisme hors de cause; aucun d'eux n'avait cru à la réalité de ce nouvel agent; à cet égard, de Jussieu est très-explicite; autant que ses collègues, il le dit formellement, le magnétisme n'a aucune espèce de réalité; il n'a été pour rien dans tous les phénomènes par lui observés; mais si le magnétisme, ainsi que le voulaient de Jussieu et ses collègues, n'était pour rien dans les phénomènes en question, quelles avaient donc été les causes de ces phénomènes? C'est ici que va se prononcer une dissidence très-légère au fond, comme on va le voir. On doit se rappeler, et nous l'avons fait remarquer dans les notes, que pour la majorité des commissaires les causes étaient multiples; ils signalent principalement les attouchements des magnétiseurs, les frictions, la *chaleur communiquée* (voyez pag. 119), une émission de transpiration insensible, etc., etc., bref, des hypothèses qui n'avaient rien de satisfaisant; de Jussieu différait ici d'opinion, non qu'il eût une interprétation toute différente à faire prévaloir, une interprétation plus judicieuse, plus satisfaisante; mais il avait fini à tort

ou à raison par acquérir la conviction que de toutes les causes mentionnées par ses collègues, il n'y en avait véritablement qu'une qui fût admissible, ou plutôt qui, d'après lui, pût rendre raison de tous les phénomènes observés ; ce n'était ni l'attouchement, ni les frictions, ni la transpiration insensible, ni l'agitation de l'air entre les mains des magnétiseurs et le corps des sujets; c'était *exclusivement* la chaleur communiquée! voilà tout : il n'y a pas autre chose dans cette grande dissidence dont on a fait tant de bruit. De Jussieu, dans son interprétation, est plus exclusif que ses collègues, mais il n'est pas en contradiction avec eux.

On va avoir la preuve de tout ce que nous venons de dire dans le rapport de Jussieu lui-même, car nous allons le donner dans son entier; mais nous ne pouvons nous empêcher de revenir sur ce point. N'est-ce pas chose étrange que les magnétiseurs aient cherché à donner de Jussieu comme un de leurs adhérents ! lui qui répudie formellement le magnétisme ; n'est-ce pas chose inconcevable, que plus tard dans des rapports académiques, dans des discussions solennelles, on ait déclaré que de Jussieu était dans la commission le seul homme qui eût rempli ses devoirs ! Et pourquoi ? parce qu'au lieu de chercher à expliquer les phénomènes, comme ses collègues, c'est-à-dire à l'aide de plusieurs causes au nombre desquelles se trouve la chaleur communiquée, il prétend les interpréter à l'aide d'une seule, savoir, cette même chaleur communiquée !

Mais il convient maintenant de placer sous les yeux du lecteur cette nouvelle pièce du procès.

RAPPORT

DE L'UN DES COMMISSAIRES CHARGÉS PAR LE ROI

DE L'EXAMEN DU MAGNÉTISME ANIMAL.

« J'ai été nommé, le 5 avril 1784, pour examiner la doctrine, les procédés et les effets du magnétisme animal pratiqué par M. Deslon. Le rapport de MM. Mauduyt, Andry et Caille, avec lesquels j'étais chargé de cet examen, n'a point été signé par moi, et je dois compte de mes motifs, pour qu'on ne me prête point une opinion différente de la mienne.

» Il m'a paru que la commission dont nous étions chargés exigeait de nous, non pas un simple jugement fondé sur quelques faits isolés, mais un exposé méthodique de faits nombreux et variés, propres à éclaircir la question, à éclairer le gouvernement et le public, et à déterminer l'opinion de l'un et de l'autre (1).

» Les partisans du magnétisme annoncent une grande cause, un agent ou fluide universel, existant dans toute la nature, formant dans les corps animés le principe de vie, pouvant se transmettre de l'un à l'autre, et produisant, au moyen de cette communication, des effets plus ou moins sensibles. Ces effets, s'ils ont lieu, supposent une action déterminée et un agent quelconque; ils peuvent être salutaires, ou nuisibles, ou indifférents au corps qui les ressent.

» Sans remonter à une théorie peut-être trop sublime, l'objet des commissaires doit être de vérifier les effets, d'en reconnaître la cause immédiate, d'en déterminer l'utilité médicale.

(1) Ceci avait également paru sans doute aux autres commissaires, et ne pouvait être assurément un sujet de dissidence.

Avant d'examiner ou d'admettre une brillante hypothèse, un système nouveau, il est sage de s'assurer auparavant de la réalité des principes qui lui servent de base. Nous avons vu d'abord, chez M. Deslon, une partie des effets qui se sont reproduits à nos yeux sous différentes formes (1).

» Le baquet, les fers courbes dirigés sur les malades, la corde qui les unit, la baguette de fer, sont les instruments connus du magnétisme, auxquels on attribue la propriété de concentrer le fluide répandu dans l'air, de le transmettre à chaque individu, et de le faire circuler de l'un à l'autre. Cette action est augmentée par les procédés magnétiques, qui tantôt concourent avec l'appareil précédent, tantôt sont employés seuls. Ils consistent en frottements, contacts simples, mouvements directs de la baguette ou seulement du doigt, sur la personne que l'on magnétise. Parmi les effets qui en résultent, les uns sont internes, et ne peuvent être connus que par le rapport de celui qui les éprouve : tels sont la chaleur à la partie du corps en contact avec le fer sortant du baquet ; la circulation sentie d'un fluide, favorisée par la chaîne des malades disposés en cercle et se tenant tous par la main ; l'impression de chaleur ou de froid, de malaise ou de bien-être, excitée par les procédés décrits. Les autres, obtenus par les mêmes moyens continués, sont externes, et se manifestent au dehors par les bâillements, moiteur, sueur, larmes, ris, agitation, mouvements convulsifs légers ou graves, sommeil, perte ou suspension des sens, anéantissement, évacuation de divers genres.

» On nous a communiqué les procédés au moyen desquels nous pouvions exciter des sensations pareilles à celles dont nous étions témoins. Quelques-uns de nous ont essayé d'agir ; d'autres se sont contentés d'être juges et spectateurs. Des effets reproduits par nous-mêmes ne pouvant être niés, mais n'étant pas toujours constants, uniformes et correspondants à notre manière d'opérer, nous avons pu soupçonner une cause variable, différente de celle qu'on annonçait. C'était, selon les professeurs de cette doctrine, un fluide répandu dans les corps

(1) Ce préambule obligé n'établit rien de nouveau ; ce sont là des sentiments dont les autres commissaires étaient également pénétrés.

animés, s'échappant par tous les points de leur surface : il fallait constater l'existence de ce fluide (1).

» On a demandé des preuves physiques de cette existence. M. Deslon a avoué qu'il n'en connaissait aucune, que nul moyen ne pouvait le faire tomber sous les sens; il a ajouté que l'action de ce fluide sur le corps vivant était la seule preuve de son existence ; qu'il avait négligé toute autre démonstration ; que son objet étant uniquement la recherche d'un nouveau moyen de guérir, il avait tourné toutes ses vues vers ce seul point (2).

» Ce genre de preuves devenait peut-être incertain et insuffisant, parce que les partisans de l'opinion contraire pouvaient attribuer les effets à l'impression produite par le contact immédiat, ou par le frottement ; et dans la supposition où ces effets auraient lieu sans contact, ce qui est plus rare, ils trouveraient encore la cause dans une imagination plus ou moins exaltée. Il fallait donc, pour les expériences décisives, renoncer à tout frottement qui peut être regardé lui-même comme cause indépendante du magnétisme. L'attouchement exercé par une large surface, ou par une forte pression, diffère beaucoup de celui qui n'a lieu que par léger rapprochement d'une petite surface, telle que l'extrémité du doigt ou d'une baguette : le premier, ayant quelque rapport avec le frottement, doit encore être exclu ; mais on peut admettre le second, en évitant de confondre ses effets avec ceux qui sont produits sans attouchement, et de leur donner la même valeur dans l'énumération des preuves. Un troisième point essentiel consiste à se mettre en garde contre l'imagination des personnes soumises aux expériences, soit en agissant sur elles à leur insu, soit en choisissant pour ces preuves des enfants, des hommes privés de raison, ou même des animaux. Sans cette précaution, la question resterait indécise ; les adversaires du magnétisme attribueraient tout à l'imagination, et ses partisans seraient en droit d'objecter que leur opinion n'est pas mieux fondée que celle qui admet le fluide magnétique (3).

(1) Jusque là de Jussieu ne s'engage pas, et avec raison ; il fait seulement connaître quelles étaient les prétentions de MM. *les professeurs* de cette doctrine.

(2) La majorité de la commission avait dit précisément les mêmes choses.

(3) Ces conditions avaient été indiquées par les commissaires de l'académie

» Suivant ceux-ci, l'influence de cet agent ne se manifeste pas indifféremment sur toute personne; elle est plus sensible sur certains êtres malades, ou délicatement organisés. Il en résulte que les expériences sur les personnes très-saines, et même celles qui seraient faites sur peu de malades, ne décideraient point la question, si aucun d'eux n'éprouvait quelque sensation. Ces preuves négatives sont admissibles, quand on ne leur oppose aucun fait contraire; mais des effets observés devaient être attaqués par d'autres moyens. Ne convenait-il pas plutôt d'établir le premier lieu des observations dans des salles de traitement, où beaucoup de malades sont réunis, où l'on peut voir beaucoup, connaître successivement tous les détails des procédés, saisir toutes les nuances passagères et les contrariétés des sensations et de leurs résultats, en un mot noter tous les effets qui auraient mérité d'être vérifiés méthodiquement (1). Ce premier examen devait être suivi d'expériences isolées, authentiques et répétées plusieurs fois, propres à constater les faits principaux observés précédemment. Cette marche m'a paru la meilleure (2) : j'ai fréquenté les salles de M. Deslon. Pour éviter l'illusion, j'ai voulu beaucoup voir, et opérer souvent moi-même; et, quoique occupé ailleurs par des travaux plus agréables et des fonctions publiques, j'ai donné à celles-ci un temps assez considérable. Dans l'intervalle, quelques expériences ont été faites en commun par les commis-

des sciences; ils avaient opéré en les observant, et il ne leur en avait pas moins été démontré que souvent tout devait être rapporté à l'imagination.

(1) Les salles de traitement public étaient un fort mauvais lieu pour des expériences ou même pour des observations rigoureuses; il suffit de lire les descriptions des scènes grotesques qui s'y passaient, pour avoir la conviction que des commissaires qui se respectaient ne pouvaient véritablement y remplir le rôle d'observateurs; que si même ils s'y étaient résignés, le tumulte, les vociférations des uns, les agitations furieuses des autres, etc., tout les aurait empêché de discerner ce qu'il y avait de réel dans cette cohue et ce qu'il y avait de simulé.

(2) Ce que nous venons de dire est tellement vrai, que de Jussieu lui-même sent aussitôt la nécessité de contrôler les observations confuses et tumultueuses faites dans les salles publiques, par des observations isolées, *authentiques*, comme il le dit fort bien, et répétées plusieurs fois, ce qui prouve que les premières observations auraient été, de son aveu, bien peu concluantes.

saires ; elles leur ont paru suffisantes pour établir un jugement auquel je n'ai pas souscrit (1). Obligé maintenant de donner mon avis sans multiplier les épreuves, je ne puis me dispenser de présenter ici les faits particuliers observés par moi, concurremment avec les expériences faites en commun. Ils seront énoncés brièvement, avec impartialité, et serviront peut-être de base à des conséquences simples, conformes aux principes de la physique.

» Parmi les faits à exposer, j'en distinguerai de quatre ordres : 1° les faits généraux et positifs, dont on ne peut rigoureusement déterminer la vraie cause ; 2° les faits négatifs, qui constatent seulement la non-action du fluide contesté ; 3° les faits, soit positifs, soit négatifs, attribués à la seule imagination ; 4° les faits positifs qui paraissent exiger un autre agent (2).

» 1° *Faits généraux*. Les malades, abandonnés à leur liberté, à leur imagination, et soumis aux traitements magnétiques, éprouvent des sensations, les unes communes à plusieurs individus, les autres particulières à quelques-uns. Elles paraissent dépendre de l'action étrangère exercée sur eux ; mais on peut aussi les attribuer à d'autres causes. L'exposition suivante donnera une idée exacte des effets les plus ordinaires qui ont

(1) Non pas au jugement sur le magnétisme animal, car de Jussieu y souscrit complétement ; on va voir plus loin qu'il n'attribue aucune réalité à cette prétendue doctrine, mais au jugement sur les causes physiques ; il croit avoir trouvé, lui, des conséquences plus conformes *aux principes de la physique.*

(2) De sorte qu'à proprement parler, nous n'avons réellement à nous occuper que des faits de cette quatrième catégorie. Que tenons-nous en effet à faire bien sentir ici dans ces notes? deux sortes de choses, 1° et c'est le point capital de cet ouvrage, qu'on n'a jamais administré aux hommes éclairés et consciencieux des preuves positives de l'existence d'un agent magnétique ; 2° que de Jussieu, pour sa part, a jugé insuffisantes les preuves qui lui ont été administrées comme telles, et qu'il a, comme ses collègues, formellement répudié la prétendue doctrine du magnétisme animal ; donc nous n'avons pas à nous occuper 1° des faits observés par de Jussieu dont on ne saurait assigner la vraie cause ; 2° des faits négatifs, c'est-à-dire qui prouvent la non-action d'un fluide magnétique ; 3° des faits qu'on peut rapporter à l'imagination.

Par ces raisons, notre tâche se trouve ici abrégée ; nous pourrions passer immédiatement aux faits qui, suivant de Jussieu, paraîtraient exiger un autre agent. Nous nous bornerons à de très-courtes remarques sur les conclusions.

lieu dans ce traitement, et sera terminée par quelques observations relatives à cette pratique.

» Plusieurs malades assurent que le fer du baquet, le contact même léger, le doigt ou la baguette dirigés sur eux, impriment sur la partie magnétisée, et quelquefois sur d'autres organes, tantôt une impression de chaleur et plus rarement de froid, tantôt une douleur ou d'autres sensations moins caractérisées. Quelques-uns, plus faciles à émouvoir, croient sentir l'influence du doigt et de la baguette à des distances plus considérables, le pouvoir de l'œil qui les fixe, et l'action de la corde ou de la chaîne qui unissent le cercle des malades. Les corps qu'on leur présente dans une certaine direction ont pour eux une odeur particulière, qui devient différente dans une direction opposée.

» Ces effets internes ne pouvant être vérifiés par l'observateur, je passe à ceux qui sont extérieurs, et que j'ai vus plus ou moins souvent. Les premières sensations et les plus fréquentes sont des bâillements que l'on attribue au développement de la chaleur, mais qui peuvent également dépendre d'une cause morale. En continuant le traitement avec ou sans contact, on ne produit rien de plus sur les uns. La même impression développée et augmentée chez quelques autres, principalement chez les femmes, occasionne successivement de l'agitation, des mouvements convulsifs, passagers ou durables, d'abord légers, puis plus graves, quelquefois un rire peu naturel, quelquefois le sommeil ou la perte des sens. Tantôt la personne est stationnaire, tantôt elle parcourt la salle d'un air égaré; le pouls, ordinairement réglé, s'accélère quelquefois dans les grandes douleurs. Ces diverses sensations portent, dans ce traitement, le nom de *crise*, qui finit simplement par la cessation des symptômes, ou se termine par les larmes, de la moiteur, de la sueur, des crachats, des vomissements, des évacuations par les selles ou par les urines. Quelques-uns de ces effets peuvent précéder ou accompagner plusieurs des symptômes; ils peuvent aussi avoir lieu sans leur concours, et la marche de la crise est souvent irrégulière. Je l'ai vue plus d'une fois commencer au baquet, sans l'addition des autres procédés. Quelques personnes m'ont assuré qu'elles n'y étaient pas sujettes hors des salles de traitement; d'autres ont avoué qu'elles en avaient de pareilles en d'autres lieux.

» Les crises du magnétisme, lorsqu'elles sont régulières, paraissent quelquefois parcourir trois périodes distinctes. La première est celle de l'éréthisme développé; la seconde, celle de stase, où les fonctions et les douleurs paraissent comme suspendues; et la troisième, celle de la détente et de la sortie d'une humeur. J'ai cru remarquer cette marche dans quelques-unes; mais les cas ont été rares. Il m'a paru encore que le moment de la stase était celui où la correspondance était plus constante entre l'action exercée et l'effet sensible. Ces deux faits, dont j'étais simplement témoin sans opérer, ne sont énoncés ici que comme des observations douteuses, et dignes seulement de quelque attention.

» On a beaucoup parlé de ces sympathies par lesquelles les personnes en crise se recherchent, se soulagent mutuellement par un contact léger selon les règles magnétiques, et restent ainsi unies quelquefois assez longtemps dans un parfait repos. Dans les cas fort rares de cette nature que j'ai observés, rien n'a pu me forcer à croire que ces scènes n'étaient point produites par l'imagination, par un goût mutuel, par l'effet d'une liaison antérieure ou d'un caractère officieux.

» Un jeune homme, fréquemment en crise, devenait alors muet, parcourait tranquillement la salle, et touchait souvent les malades. Son contact régulier opérait quelquefois des crises qu'il conduisait seul à leur terme sans souffrir de concurrence. Revenu à son état naturel, il parlait, ne se souvenait point du passé, et ne savait plus magnétiser. Je n'ai rien conclu de ce fait, répété plusieurs fois sous mes yeux.

» La pratique des procédés magnétiques varie selon l'état des malades qu'on traite. Il est cependant des règles générales pour opérer, et des parties sur lesquelles on agit plus constamment. Le creux de l'estomac, auquel répondent le diaphragme et un plexus nerveux, est indiqué, avec raison, comme une des plus sensibles; quelques autres le sont beaucoup, mais non pas toutes en même proportion dans tous les sujets. En général, le devant du corps est regardé comme plus irritable que le dos, et les personnes magnétisées par moi des deux manières me l'ont confirmé.

» Les organes douloureux, viciés, ceux qui sont engorgés, ressentent encore assez communément une impression vive,

et souvent une chaleur brûlante, par le contact du doigt ou de la baguette; quelquefois la tumeur, ainsi échauffée, s'avance et roule sous le doigt, et paraît augmenter momentanément de volume : j'ai produit plusieurs fois ces deux effets. Une femme manifestait, par des cris, une douleur vive, lorsque le doigt du médecin qui la traitait, en contact avec une glande du bas-ventre, s'éloignait de cette glande en ligne horizontale. Le médecin répéta plusieurs fois l'épreuve devant moi, et m'assura qu'il l'avait déjà produite antérieurement sur la malade. Cette sensation interne est une de celles qui ne peuvent être constatées que par des expériences régulières.

» Pour connaître l'impression du fluide traversant tout le corps, je posai la main droite sur la tête d'une malade sujette à des crises, et la gauche sur son pied droit ; elle n'avait point encore été touchée de cette manière. En peu de minutes elle fut prise d'un tremblement ou frisson général qu'elle n'avait jamais eu, que j'évitai de faire durer, et qui cessa peu après que j'eus déplacé ma main droite. Je n'ai pas eu occasion de renouveler cette observation.

» Quelquefois, lorsque je touchais les malades, les sensations annoncées par eux ne répondaient pas au point du contact. Le doigt appliqué sur un côté du bas-ventre excitait une douleur dans le dos ; porté ensuite sur le siége de la douleur, il la dirigeait ailleurs ou la dissipait : du moins ces effets avaient lieu concurremment avec l'action magnétique.

» Plusieurs malades, devant lesquels je promenais le doigt à un pouce de distance de leur corps, croyaient sentir un vent léger, tantôt chaud, tantôt froid, qui formait une traînée. Ce mouvement continué le long du bras et de la jambe appuyés et en repos, les engourdissait quelquefois, et y excitait ensuite des picotements plus ou moins vifs, surtout quand les membres étaient paralysés.

» La doctrine du magnétisme admet, dans les corps animés, des pôles directs qui ne doivent point avoir d'action l'un sur l'autre, et des pôles opposés dont l'action réciproque est plus constante : je n'ai pas toujours reconnu cette correspondance régulière. Les premiers, employés par moi, opéraient quelquefois des effets ; les seconds n'en produisaient pas toujours.

» On assigne encore au fluide un courant du haut en bas,

probablement pour lui faire suivre la direction des nerfs, regardés comme ses principaux conducteurs. Les mouvements magnétiques dans cette direction sont indiqués comme utiles, et les mouvements opposés comme nuisibles et perturbateurs de l'économie animale. J'ai pratiqué les uns et les autres. Les premiers, administrés régulièrement, n'ont pas toujours produit avec exactitude des effets conformes ; quelquefois, en les variant un peu, on observait cette conformité. Les seconds répondaient mieux à l'indication : le doigt, promené de bas en haut devant quelques personnes sensibles, causait dans la poitrine, dans le cou et dans la tête, un embarras et un engourdissement qui étaient bientôt dissipés par le mouvement en sens contraire. Ces sensations alternatives, obtenues trois fois de suite en peu de moments sur un même sujet, étaient simplement internes chez quelques-uns ; chez d'autres, le malaise occasionné par la répétition de ces mouvements a déterminé une sueur très-marquée. J'ai produit cette sueur en une heure sur trois hommes successivement par le même procédé.

» Lorsque, dans le traitement, je substituais au contact léger une pression considérable ou un frottement trop fort, j'excitais plus souvent des convulsions et des douleurs vives, et rarement une crise complète terminée par une évacuation.

» Les expériences de meubles et vases magnétisés, de sensations opérées par la réflexion des glaces, ne m'ont jamais paru assez satisfaisantes pour y attacher quelque valeur. La musique, par ses modulations variées, a souvent déterminé et augmenté des crises ; le magnétisme, imprimé quelquefois sur l'instrument, y contribuait probablement moins que l'harmonie des sons et la mesure des chants. Une fleur sous le nez a causé des sensations vives. La vibration des deux doigts agités l'un contre l'autre devant le nez ou la bouche a irrité ces parties et excité des éternuements. La baguette dirigée sur les mêmes points a produit quelquefois un gonflement et un éréthisme local, s'étendant dans la gorge ou plus loin, comprimant les glandes voisines, et assez souvent suivi d'expectoration. J'ai vu déterminer, par ce seul procédé, un vomissement de sang mêlé de glaires.

» Le traitement, surtout par contact, peut fatiguer ceux qui l'administrent. Je ne l'ai point éprouvé sur moi ; mais j'en ai

vu plusieurs, exténués après de longues séances, recourir au baquet et à l'attouchement d'un autre homme, et retrouver des forces en combinant ces deux moyens.

» Le résumé de ces faits en offre plusieurs qui doivent appartenir à une cause physique ; les autres pourront être attribués à un fluide inconnu ou à l'influence de l'imagination ; et jusqu'à ce que le fluide soit démontré, la dernière opinion devra prévaloir, comme plus ancienne et mieux prouvée (1).

» 2° *Faits négatifs.* Les faits rapportés à cet ordre, quoique plus nombreux, sont énoncés plus brièvement, parce qu'ils sont tous uniformes.

» Une jeune personne épileptique et privée de raison, magnétisée en présence des commissaires pendant une heure, et par divers procédés, n'a éprouvé aucun effet. Le même résultat a eu lieu sur cinq malades du traitement d'électricité de M. Mauduyt, qui ont été touchés chacun pendant un quart d'heure, et sur une partie des malades de M. Deslon, qui se soumettaient tous les jours, pendant quelques heures, à son traitement. Plusieurs des personnes que j'ai touchées hors de ses salles, en diverses occasions, pour satisfaire leur curiosité, n'ont ressenti aucune impression. J'ai été magnétisé moi-même plusieurs fois, et toujours sans succès.

» Sans insister ici sur les observations de ce genre, faciles à multiplier, on pourra conclure de celles-ci que le fluide, s'il existe, n'a pas sur la plupart des hommes, soit sains, soit malades, une action qui puisse se manifester par des signes sensibles (2).

(1) Ainsi de Jussieu, qui vient de décrire minutieusement les crises et d'autres phénomènes auxquels aujourd'hui même les magnétiseurs attachent une grande importance; de Jussieu, qui vient de décrire les crises à trois périodes, celles d'éréthisme, de stase et celle de détente, c'est-à-dire avec sortie d'une humeur, soit des larmes, de la sueur, des crachats, des vomissements, des selles ou des urines; de Jussieu enfin conclut que jusqu'à ce que le magnétisme soit démontré, il faut attribuer tout cela *à l'imagination!* En vérité, il n'y avait pas de quoi se séparer des autres commissaires, puisque voilà l'imagination qui va prendre sa part dans la production des phénomènes observés, indépendamment de la chaleur communiquée.

(2) Alors le fluide n'aurait absolument aucuns signes; d'une part en effet Deslon, à l'exemple de Mesmer, avait commencé par dire que son fluide ne se

» 3° *Faits dépendants de l'imagination* (1). L'histoire, les traités de médecine et l'observation journalière, offrent des preuves multipliées de l'influence de l'imagination sur nos organes. La doctrine du magnétisme n'en rejette aucune; mais, suivant elle, l'imagination concourt avec le fluide. Suivant ses adversaires, l'imagination agit seule, et son action suffit sans l'addition d'un nouvel agent. J'ai observé, soit en particulier, soit avec les autres commissaires, plusieurs faits qui semblent favoriser la seconde opinion.

» Les premiers sont négatifs et moins concluants : ce sont ceux de personnes qui, habituellement sensibles à l'action magnétique, n'éprouvent rien lorsque leur imagination est détournée sur un autre objet. Deux exemples de ce genre suffiront ici. Un homme, sujet à des crises, magnétisé par moi pendant un temps assez considérable et par contact, ne reçut d'autre impression que celle de la chaleur. Nous avions eu pendant l'opération un entretien intéressant sur divers sujets; il m'assura que cette occupation de l'esprit avait souvent détourné ou supprimé en lui l'effet du magnétisme. Une dame habituée aux mêmes impressions, donnant ses soins à son époux agité de mouvements convulsifs à côté d'elle, n'éprouva qu'une légère chaleur, quoique je l'eusse magnétisée suivant les procédés que j'avais employés sur elle avec succès, en d'autres occasions. Ce fait a été recueilli par les commissaires présents, dont quelques-uns, placés derrière la personne, avaient ajouté d'autres procédés également infructueux.

» Les faits positifs sont ceux qui tendent à prouver que l'imagination suffit pour exciter les sensations attribuées au ma-

manifeste par aucun signe physique, aucun indice qui puisse tomber sous les sens. Si maintenant ce même fluide n'a pas non plus de signes chez les hommes sains ou malades, où donc trouver des signes?

(1) Ainsi, voilà toute une catégorie de faits qu'il faudrait rapporter à l'influence de l'imagination; c'est ce qu'avaient dit les premiers commissaires, ceux de l'académie des sciences : donc de Jussieu a été trop exclusif en voulant tout rapporter à une communication de la chaleur animale. Par la force des choses, de Jussieu est obligé de catégoriser les faits, c'est-à-dire de faire la part de plusieurs circonstances; c'est qu'il en est ainsi dans tous les faits dits magnétiques; nous le ferons bien voir plus tard.

gnétisme. Je puis produire les suivants. M. Deslon donnait habituellement ses soins à plusieurs personnes qui avaient en lui une confiance exclusive. Je les ai vues toutes en crises en même temps, quoiqu'il ne pût les toucher que successivement. Lorsqu'une d'elles, revenant un peu à soi, jetait les yeux sur lui, ce seul regard sans contact suffisait pour rappeler les symptômes de la crise; d'autres présentaient à leur tour le même spectacle, qui se renouvelait plusieurs fois dans une séance.

» Un de ces malades avait ordinairement à la suite de ces crises une expectoration abondante, et chaque crachat était précédé d'un léger spasme. Lorsque M. Deslon sortait de la salle, l'expectoration était interrompue, et ne pouvait être continuée par le contact d'un autre médecin; le retour du premier la rappelait presque sur-le-champ, sans qu'il fût besoin de l'addition d'aucun procédé. J'ai vu encore commencer l'expectoration sans contact antérieur, quand M. Deslon paraissait et venait s'asseoir à côté de la malade. Elle avouait que sa présence avait déterminé plusieurs fois en elle cet effet, soit dans le même lieu, soit ailleurs.

» Une autre malade sujette à des crises violentes, magnétisée par divers médecins, éprouvait quelquefois moins d'effets de cette action immédiate que de celle de M. Deslon qui la regardait ou dirigeait de loin son doigt sur elle : dès qu'elle apercevait ce regard ou ce mouvement, elle entrait souvent en convulsion.

» Pour connaître l'effet d'une première impression magnétique, je voulus magnétiser le premier une malade nouvelle, qui paraissait susceptible d'éprouver des sensations. La première séance ne produisit rien ; sur la fin de la seconde, elle eut des soubresauts, d'abord légers et rares, qui augmentèrent assez promptement d'intensité et de nombre, sans occasionner de douleur. Le troisième jour, les mêmes mouvements reparurent dès le commencement de l'opération, et durèrent longtemps, quoique sur la fin j'eusse interrompu l'action magnétique. Je sortis de la salle; ils cessèrent peu après, au rapport des médecins présents. Rentré au bout d'un quart d'heure, je les vis recommencer avec la même force sans le secours d'aucun des procédés usités. Je sortis de nouveau, et bientôt ils se calmèrent. La malade voulant prendre l'air sur une terrasse, fut

reprise des mêmes mouvements en me voyant dans la cour. Retirée dans la salle et devenue plus tranquille, elle se disposa à s'en aller; mais me retrouvant encore au bas de l'escalier, elle eut un nouvel accès, et fut obligée d'entrer dans une salle inférieure où je la laissai. Quelques jours après je revis cette femme; elle avait été touchée dans l'intervalle par d'autres médecins, et avait eu les mêmes soubresauts, mais non renouvelés de la même manière. Ma présence ne produisit point cette fois sur elle les effets observés précédemment : s'ils n'étaient point un jeu concerté, comme je ne puis le croire en me rappelant la nature et la force des mouvements, ils dépendaient certainement d'une imagination fortement excitée.

» Il est un autre ordre de faits mixtes, dépendant en grande partie de l'imagination, que l'on obtient en la mettant en défaut, et qui ne peuvent être observés qu'au moyen d'expériences régulières. Je dois rapporter ici celles qui ont été faites chez M. Mauduyt, sur trois personnes, par les commissaires réunis (1).

» 1° Une femme pusillanime, redoutant le magnétisme dont on lui avait raconté les effets, refusant de s'y soumettre, étant magnétisée contre sa volonté pendant peu de temps, annonçait par frayeur beaucoup de sensations, et presque toutes conséquentes aux questions qui lui étaient faites. Calmée ensuite par la cessation des mouvements, distraite par d'autres objets, et magnétisée sur le dos à son insu, sans contact, pendant un quart d'heure, elle n'a rien éprouvé. Ce fait est peu concluant, parce que la frayeur agissait trop puissamment, et pouvait faire douter des sensations énoncées : les suivants sont plus intéressants.

» 2° Un homme ayant un côté du corps à demi paralysé, une constitution très-irritable, un esprit à demi égaré, une imagination inquiète, un sommeil très-interrompu, avait essayé infructueusement l'électricité, qui augmentait en lui le spasme au lieu de calmer ses maux. On le magnétisa sans lui expliquer le but de cette opération qui ne lui était pas connue. D'abord il plaisanta sur l'appareil des procédés ; bientôt il dit sentir sur

(1) Les commissaires de la société royale de médecine.

les parties magnétisées de légers effets correspondants aux mouvements exécutés devant lui. Instruit ensuite du nom et de l'objet de cet appareil, il consentit à se laisser bander les yeux. Dès lors il divagua sur les effets, annonça des sensations sur les points du corps que l'on ne magnétisait pas, même lorsqu'on était dans une inaction complète, et il désigna rarement les parties magnétisées. Les mêmes résultats eurent lieu dans une seconde expérience pareille à la première ; on opérait d'abord par attouchement, ensuite sans contact. Cet homme ne perdit point connaissance, et aucune de ses sensations ne se manifesta par des signes extérieurs que nous ayons pu saisir.

» 3° Un autre homme se plaignait de faiblesse d'estomac, et d'accès de nerfs assez fréquents. Il connaissait le magnétisme, dont il avait déjà une fois éprouvé l'action, et il désira lui-même renouveler l'épreuve. Magnétisé d'abord comme le précédent, il eut également des sensations correspondantes à nos mouvements, mais plus marquées, accompagnées de larmes, soupirs, défaillance, somnolence, émissions d'humeur par les narines. Revenu à lui, il se laissa bander les yeux. Magnétisé sans contact, ou même non magnétisé, il éprouva les mêmes effets, avec cette différence remarquable que sur le total des expériences faites alors sur lui, le tiers seulement offrit une correspondance entre l'action magnétique et la sensation énoncée. La perte de connaissance, survenue à la suite, nous réduisit à observer les sensations apparentes. Elles annonçaient un état de gène, qui, trois fois de suite, parut alternativement se calmer et se renouveler, lorsqu'on touchait successivement le haut de la poitrine et l'estomac. Nous nous décidâmes à ôter le bandeau pour faire cesser l'accès. Comme il durait encore, on promena devant lui le doigt de haut en bas, suivant la doctrine du magnétisme, qui assigne à ce mouvement la propriété de dissiper le malaise, en répandant dans tout le corps le fluide concentré dans une partie. L'accès finit peu après ; et quoique le malade attribuât cette cessation au dernier procédé magnétique, nous crûmes pouvoir nous dispenser de porter le même jugement. Une seconde expérience, faite quelques jours après, de la même manière et sur la même personne, offrit plusieurs différences : les premières impressions furent moins vives et moins nombreuses ; il y eut une moindre correspondance entre les

sensations avouées et les opérations; la somnolence fut plus longue; l'attouchement qui avait paru diminuer l'état de gêne dans la séance précédente manqua son effet dans celle-ci : le malade revint à lui sans le secours du procédé indiqué comme calmant.

» De ces divers faits réunis, l'on peut conclure que l'imagination prévenue, mise en défaut, échauffée par diverses causes réunies, agit avec assez de force sur l'homme pour produire en lui les plus grands effets sans le secours d'aucun agent extérieur.

» 4° *Faits indépendants de l'imagination* (1). Il nous reste à parcourir un autre orde de faits qui méritent quelque attention, parce que, s'ils sont vrais, ils font naître des idées differentes de celles que présente d'abord l'article précédent. Un seul fait positif qui démontrerait évidemment l'existence d'un agent extérieur détruirait tous les faits négatifs qui constatent seulement sa non-action; et balancerait ceux qui assignent tout à l'imagination (2). Je ne sais si ceux que je présente auront l'évidence nécessaire; ils seront énoncés ici avec autant de sincérité que les précédents.

» Placé d'un côté du baquet vis-à-vis une femme dont l'aveuglement, occasionné par deux taies fort épaisses, avait été, un mois auparavant, constaté par les commissaires, je la vis pendant un quart d'heure entier fort tranquille, paraissant plus

(1) Voyez quelle est ici la réserve de Jussieu. Ayant ici à mentionner des faits qui lui paraissaient de nature à être provoqués par un agent particulier, de Jussieu désigne ces faits par une expression négative et qui n'implique en aucune manière l'intervention du magnétisme; comme on attribuait alors la plupart des faits à l'imagination, de Jussieu dit que les faits sont *indépendants de l'imagination*, et rien de plus; ainsi, quatre catégories de faits, les uns à causes peu appréciables, les autres négatifs, les autres dépendants de l'imagination, et les derniers indépendants de l'imagination; nulle part il n'est question de magnétisme; que si pour cette dernière catégorie on veut savoir quelle est enfin la condition d'où dépendent les faits puisqu'ils ne dépendent pas de l'imagination, on verra, et nous l'avons annoncé, qu'ils tiennent à une communication de la chaleur animale.

(2) De Jussieu a raison, mais nous en sommes encore aujourd'hui, après un demi-siècle, à attendre le bienheureux fait; nous allons examiner ceux que de Jussieu cite, non en faveur du magnétisme mais de la chaleur communiquée.

occupée du fer du baquet dirigé sur ses yeux que de la conversation des autres malades. Dans le moment où le bruit des voix était suffisant pour metre son ouïe en défaut, je dirigeai, à la distance de six pieds, une baguette sur son estomac, que je savais très-sensible. Au bout de trois minutes, elle parut inquiète et agitée; elle se retourna sur sa chaise, assura que quelqu'un, placé derrière ou à côté d'elle, la magnétisait, quoique j'eusse pris auparavant la précaution d'éloigner tous ceux qui auraient pu rendre l'expérience douteuse. Ses inquiétudes se dissipèrent presque aussitôt après la cessation de mes mouvements; et elle devint tranquille comme auparavant, surtout quand on lui eut certifié qu'elle n'avait derrière elle ni malade ni médecin. Quinze minutes après, saisissant les mêmes circonstances, je renouvelai l'épreuve, qui offrit exactement le même résultat. Toutes les précautions possibles en pareil lieu n'avaient point été négligées. J'étais assuré que la malade n'avait retiré d'autre avantage de son traitement que d'entrevoir confusément certains objets à trois ou quatre pouces de distance. Le jour tombait de côté sur elle et sur moi. Je ne pouvais me méfier ni des malades occupés de tout autre objet, ni des médecins nouvellement admis à suivre le traitement, et qui cherchaient seulement à voir des effets. Un des chefs de la salle était présent, mais toujours à côté de moi, gardant le silence, et me laissant opérer à mon gré. L'heure avancée ne me permit pas de faire une troisième épreuve, qui aurait peut-être augmenté la conviction (1).

» Une malade, dont la crise était un sommeil profond plus ou moins long, éprouvait par intervalles, sans se réveiller, un mouvement convulsif passager, avec soubresaut, qui était excité surtout par un bruit extraordinaire dans la salle, par le cliquetis de deux fers rapprochés, par le cri d'une autre personne en crise. Les mouvements magnétiques, exécutés devant son visage à peu de distance déterminaient souvent la même convulsion. Je l'ai éprouvé plusieurs fois, et presque toujours

(1) Comme l'avait fort bien observé Bertrand, ce fait ne prouve rien; la malade pouvait apercevoir la baguette dirigée vers elle; il y avait en outre des assistants qui pouvaient, à l'aide de signes de convention, lui faire connaître qu'on cherchait à la magnétiser.

avec succès, observant que dans le même temps aucun bruit étranger n'avait pu produire cet effet.

» La crise d'une autre malade était un spasme général, accompagné de perte passagère des sens sans aucun mouvement violent. La tête était portée en avant, les yeux fermés, les bras repliés en arrière et étendus sur les côtés, les mains ouvertes, les doigts très-écartés. Mon doigt en contact sur son front, entre les yeux, paraissait la soulager un peu. Si je le retirais doucement, la tête, quoique n'étant plus en contact, le suivait machinalement dans toute sorte de directions, et venait se reporter contre lui. Si, après avoir ainsi dirigé sa tête d'un côté, je présentais mon autre main à un pouce de distance de sa main opposée, elle la retirait précipitamment avec le signe d'une impression vive. Ces mouvements ont été répétés trois ou quatre fois en dix minutes; mais au bout de ce temps, le spasme diminuant, la sensibilité ne fut plus la même. Remise de cet état, la malade ignorait ce qui s'était passé. J'ai fait cette épreuve une seule fois; elle n'a été aussi complète que parce que j'avais observé un mois auparavant les mêmes phénomènes, en suivant la même crise opérée par un autre médecin. Il faut ajouter que la malade était revenue ce même jour au traitement, après trois semaines de campagne, pendant lesquelles elle me dit n'avoir éprouvé aucune crise (1).

» Les moindres mouvements magnétiques faisaient sur une autre malade une impression si vive, que lorsqu'on promenait plusieurs fois le doigt à un demi-pied de son dos, sans qu'elle pût le prévoir, elle était prise sur-le-champ de mouvements convulsifs et de soubresauts répétés, qui lui annonçaient l'action exercée, et duraient autant que cette action. Mon premier et

(1) Cette observation est tout à fait insignifiante; comment avoir la certitude qu'un doigt en contact avec le front *soulageait* cette malade? Que peut-on inférer de ce qu'elle portait la tête vers le doigt qu'on retirait, et de ce qu'elle se retirait devant un autre doigt? Ensuite la malade, qui paraissait sortir d'un état particulier, affirme qu'elle ne se souvient plus de rien, et de Jussieu la croit sur parole; Bertrand aussi la croit sur parole. Ce dernier va même plus loin : comme il y aurait eu ici *oubli au sommeil*, il en conclut que la malade avait été nécessairement en somnambulisme.

unique essai sur cette malade produisit le même effet dont j'avais été témoin quatre ou cinq fois (1).

» Les salles de traitement contenaient plusieurs autres malades de différent sexe, et de constitution plus ou moins irritable, qui éprouvaient aussi, mais moins vivement, l'effet précédemment énoncé, surtout lorsqu'ils avaient été excités par des attouchements sur l'estomac. Si on agitait à leur insu le doigt sur leur tête ou le long de leur dos sans les toucher, et même à quelque distance, ils ressautaient souvent avec vivacité, en tournant la tête pour voir la personne placée derrière eux. Ce mouvement involontaire et imprévu était excité surtout par les médecins nouvellement admis, qui, avant d'exécuter ouvertement les procédés indiqués, restant hors du cercle des malades, essayaient par derrière et avec méfiance la propriété de l'agent qu'on leur avait fait connaître : enhardis par le succès, ils passaient ensuite à une pratique plus étendue. J'avais produit d'abord assez fréquemment cet effet; mais pouvant soupçonner, ou que les malades pressentaient mon action, ou que la sensation aurait eu lieu sans moi, je m'arrêtais longtemps auprès d'eux, attendant le moment favorable pour l'épreuve; elle me réussissait presque toujours. Lorsque je n'agissais point, le tressaillement n'avait pas lieu. Le même effet, produit par d'autres, s'est manifesté quelquefois sur les malades dont j'occupais l'attention par des attouchements opposés (2).

(1) Cette expérience unique pour de Jussieu avait été faite un grand nombre de fois par les commissaires de l'académie royale des sciences, mais en prenant des mesures telles que tantôt les malades devaient croire qu'on les magnétisait quand réellement on ne cherchait pas à les magnétiser; et que tantôt ils étaient persuadés qu'on ne les magnétisait pas, alors que réellement on les magnétisait; or, dans tous ces cas, les malades donnaient dans le piége qu'on leur tendait; tous leurs actes mettaient complétement en défaut la prétendue doctrine magnétique; cette expérience est donc jugée sous ce rapport; elle n'est pas même en faveur de la théorie de Jussieu, c'est-à-dire d'une chaleur communiquée.

(2) Tous ces faits sont du même ordre; il s'agit toujours de doigts agités dirigés vers telles ou telles parties; presque toujours les malades s'en apercevaient; on ne nous dit pas si on avait pris des mesures telles qu'elles ne pussent voir les mouvements qu'on faisait. Tout se réduit donc, d'une part, à certains

» Ces faits sont peu nombreux et peu variés (1), parce que je n'ai pu citer que ceux qui étaient bien vérifiés, et sur lesquels je n'avais aucun doute. Ils suffiront pour faire admettre la possibilité ou existence d'un fluide ou agent qui se porte de l'homme à son semblable, et exerce quelquefois sur ce dernier une action sensible.

» De cette réunion de faits et de conséquences particulières, il résulte que le corps humain est soumis à l'influence de différentes causes, les unes internes et morales, telles que l'imagi-

gestes exécutés par les médecins, et d'autre part à quelques mouvements, chez les sujets, qui auraient concordé avec ces gestes; voilà les faits donnés comme indépendants de l'imagination et comme propres à établir la réalité d'un agent particulier: si les magnétiseurs de nos jours n'avaient que ces pauvretés à offrir à leur public, ils ne pourraient pas même trouver le placement de cachets à 3 fr. par personne.

(1) Ceci est plus grave : de Jussieu tombe ici dans une faute impardonnable. De Jussieu s'était séparé de ses collègues; pourquoi après tout avait-il fait un rapport à lui seul? disons-le sans ambages, c'est parce que ses collègues n'avaient pas voulu adopter sa théorie exclusive de la chaleur animale communiquée, théorie qu'il va développer longuement dans les pages suivantes. Mais quel prétexte a-t-il donné lui-même à sa dissidence? nous l'avons vu au commencement de son rapport (pag. 146), parce qu'il fallait *un exposé méthodique* DE FAITS NOMBREUX ET VARIÉS *propres à éclaircir la question, à éclairer le gouvernement et le public.* Or, comme ses collègues n'avaient pas voulu assister aux expériences faites dans les salles publiques, de Jussieu va se livrer ou du moins promet de se livrer pour sa part à des expériences telles qu'il lui soit possible de faire cet exposé méthodique de faits nombreux et variés; eh bien! qu'est devenue cette promesse? où est cet exposé de faits nombreux et variés? Arrivé au terme de ses travaux, de Jussieu est forcé d'avouer ici que les faits recueillis par lui sont PEU NOMBREUX ET PEU VARIÉS! donc il manque formellement à sa parole; donc et de son propre aveu, il ne peut ni éclaircir la question ni éclairer le gouvernement et le public.

Remarquez que les faits qu'il est forcé de donner comme peu nombreux et peu variés sont précisément les plus importants même dans son hypothèse; il aurait pu en effet n'insister que très-peu sur les faits généraux, sur les faits négatifs, sur les faits dus à l'imagination; mais ceux-ci sur lesquels il va précisément bâtir sa théorie se trouvent justement peu nombreux et peu variés; aussi disons-nous encore une fois qu'il n'y avait pas là de quoi justifier la retraite de Jussieu hors de la commission.

Voyons maintenant quelle est la théorie qu'il a édifiée sur un terrain aussi instable, aussi mouvant que celui-ci.

nation ; les autres externes et physiques, comme le frottement, le contact, et l'action d'un fluide émané d'un corps semblable. Ces dernières causes, mieux examinées, se réduiront à une seule, plus simple et plus universelle, qui est l'action générale des corps élémentaires ou composés dont nous sommes entourés. Elle est uniforme et souvent insensible, mais toujours manifestée par ses effets. Si l'on réfléchit sur celle du fluide contesté, sur l'identité des effets qu'il produit avec ceux qui dépendent du frottement et du contact, on n'hésitera point à reconnaître, dans ces trois cas, une même action différemment exercée. Celle du frottement, vive et rapprochée, imprimera une sensation plus forte, plus sûre et plus générale. L'action du contact sera plus adoucie, mais différente selon l'état des organes. Celle du fluide dirigé de plus loin doit être généralement peu sensible et n'affecter que certains êtres plus susceptibles des moindres impressions. Mais comment s'opère cette triple action (1) ? Quel est le principe qui s'insinue ainsi dans les corps ? Le frottement et le contact y portent la chaleur. Cette chaleur serait-elle le fluide dont l'existence est si débattue ? Quelle est son action sur le corps humain ? Comment le pénètre-t-elle, et avec quel degré de force ? Quels sont ses rapports avec les causes, soit intérieures, soit extérieures ? Essayons de développer ces divers points dans les réflexions suivantes.

» RÉFLEXIONS. Ce ne serait peut-être pas une nouveauté en physique d'admettre dans les corps animés deux principes premiers, celui de la matière et celui du mouvement. Ce dernier doit être regardé comme l'agent immédiat de toutes les fonctions animales. Dirigé par des lois immuables, maîtrisé quel-

(1) De Jussieu a beau faire, il partage jusqu'aux hypothèses de ses collègues ; tout ce qu'ils ont mentionné dans leur rapport, on le retrouve dans le sien ; ils avaient voulu tenir compte de l'imagination ; de Jussieu a une catégorie de faits pour l'imagination ; çà et là ils avaient cité des faits négatifs, de Jussieu a une catégorie de faits négatifs ; enfin ils avaient attribué une large part aux frictions, au contact et à la chaleur ; de Jussieu voit ici une triple action ; mais tous ses efforts vont tendre à ramener cette dernière catégorie de faits à un seul mode d'action, celui de la chaleur animale. Quant au fluide magnétique, il le récuse, il le répudie tout aussi bien que ses collègues.

quefois par des causes étrangères, il tend toujours à suivre l'impression primitive et générale qui lui a été donnée; mais il est souvent détourné, attiré, repoussé par les corps soumis à son action. Cherchant toujours à se mettre en équilibre, il s'insinue dans les uns et s'échappe des autres, en raison de sa quantité contenue en chacun d'eux. Mobile par essence, il se fixe en devenant partie d'eux-mêmes; mais, dégagé ensuite, il reprend sa première nature pour aller se fixer dans d'autres corps. C'est ainsi que les êtres, mus par ce principe, le donnent et le reprennent continuellement. Principe de mouvement dans la nature entière, il devient celui de la chaleur animale dans les corps vivants; de là cette correspondance marquée entre les variations de l'atmosphère et l'état de nos organes.

» Si l'admission d'un pareil agent répugnait à ceux qui ne veulent rien adopter sans preuves, il suffirait de le reproduire sous un autre nom, et de le confondre avec le principe électrique connu par ses effets, répandu dans les corps, et exerçant une action sensible. Cette identité de principes, dont l'action n'est cependant pas la même en tous points, devra être adoptée, si l'on observe que les physiciens sont à peu près convenus d'assigner la même cause première à l'aimant et à l'électricité, quoique modifiée différemment; que la nature étant toujours simple dans ses principes, on admettra plutôt une modification nouvelle qu'un principe nouveau. La matière introduite dans le corps animal, et transformée en sa substance, change pour ainsi dire de nature en devenant organique; de même le principe actif, qui dans l'air est simplement électrique, reçu dans le corps animal, modifié par son union avec la matière et par l'impression organique, y prend une autre forme et diverses propriétés secondaires, en restant néanmoins assujetti aux lois primitives.

» La principale de ces lois est celle de l'équilibre, à laquelle le fluide électrique obéit constamment lorsqu'il est abandonné à lui-même. Poussé par cette force impérieuse, ce fluide se jette avec impétuosité sur les corps privés d'électricité, et s'échappe avec le même effort de ceux dans lesquels il est accumulé. Cet effort, exercé du centre à la circonférence, forme autour de ces derniers une atmosphère électrique, démontrée par les expériences, sensible au tact, et plus ou moins étendue,

selon la quantité et l'activité du fluide contenu, selon la forme du corps qui le contient. Elle est plus circonscrite autour des surfaces unies; elle se porte plus loin au-devant des prolongements aigus, et c'est principalement par ces derniers que la communication extérieure est mieux établie. Répandu dans l'air sans s'unir à lui, ayant avec l'eau la plus grande affinité, ce fluide est saisi par les vapeurs élevées de terre; condensé dans les nuages, il y forme de grands météores; ramené sur la terre avec l'eau de la pluie, il la pénètre et y porte la vie et la fécondité.

» Le même principe modifié dans le corps animal suivra jusqu'à un certain point les mêmes lois. Il se mettra toujours en équilibre, à moins que la constitution organique de l'individu ne le rende propre ou à mieux conserver ce principe, ou à l'attirer moins. Son action du centre à la circonférence formera également autour du corps une atmosphère plus ou moins étendue, quelquefois assez facile à reconnaître par le sens de l'odorat, lorsqu'elle est chargée de particules odorantes, comme celles de certains animaux ou des hommes qui ont une forte transpiration. Ces particules ne pourraient se tenir élevées, se porter à des distances considérables, si elles n'étaient poussées et soutenues par le principe actif agissant en tout sens. L'eau, qui saisit le fluide électrique avec avidité, qui, sous forme de pluie, purifie et atténue un air chaud et dense en lui enlevant ce fluide surabondant, qui éteint le feu en s'unissant rapidement à lui, s'empare aussi de l'excédant du principe actif des corps, et, par cette soustraction opérée dans le bain, elle soulage les personnes accablées de chaleur ou dévorées d'une fièvre ardente.

» Puisque les êtres animés contiennent ce principe, qui est la force vitale, il doit également exister dans les autres êtres organisés vivants, qui sont les végétaux. Il est leur principe de vie, dont l'action se manifeste par une végétation plus ou moins prompte, par des émanations, tantôt odorantes, tantôt peu sensibles : celles-ci n'échappent point au tact général, devenu plus délicat ou plus attentif par la privation de la vue; ainsi un aveugle distingue souvent le voisinage des arbres, parce que leur atmosphère est assez considérable et assez étendue pour lui imprimer une sensation particulière.

» Tout être vivant est un véritable corps électrique constamment imprégné de ce principe actif, mais non pas toujours en même proportion. Les uns en ont plus, et les autres moins; de là, en partie, cette différence, soit dans les tempéraments, soit dans les constitutions journalières. La mobilité perpétuelle de cet agent devient encore une conséquence simple de cette variation. Dès lors on conçoit qu'il doit être poussé au dehors par les uns, et attiré ou repompé avidement par les autres; que le voisinage de celui dans lequel il abonde est profitable à celui qui en manque. La cohabitation de l'enfant avec le vieillard est utile à celui-ci, et nuisible à celui-là. Les végétaux récents, rapprochés en pépinières, sont vigoureux et frais; mais, voisins d'un grand arbre, ils se dessèchent et dépérissent.

» La proportion du principe actif, variable dans les êtres vivants, peut et doit différer de même, soit passagèrement, soit habituellement, dans les divers organes du même individu. Le mouvement accéléré ou retardé dans quelques parties du corps indique des différences dans la quantité du principe qu'elles contiennent. Une cause passagère peut répandre dans tout le corps la chaleur concentrée dans un seul point, ou réunir sur un organe celle qui était répartie entre tous. Si cet effet devient permanent, il en résulte une altération, un vice dans la constitution de l'individu. L'atmosphère particulière des organes viciés doit subir graduellement la même altération; mais il faudrait un tact très-délicat pour distinguer ces nuances, en promenant la main sur la surface du corps malade.

» On éprouvera peut-être plus facilement, par le même procédé, l'action générale du principe actif passant d'un corps dans un autre corps voisin. S'il suit l'affinité avec le fluide électrique, il s'échappera par toutes les ouvertures, par toutes les surfaces du corps, et principalement par celles qui approchent plus de la forme allongée et aiguë des conducteurs électriques, telles que la main et le doigt. Celui-ci, porté par un individu sur quelque partie d'un autre individu, agira diversement, selon l'état des deux êtres. L'organe actif, moins fort ou moins fourni de principe que l'organe passif, lui soutirera ce principe au lieu de le lui donner, et, recevant une impression de chaleur, il lui en communiquera une de froid. Si la proportion de principe est la même entre les deux organes, chacun des deux don-

nant et recevant également, il n'en résultera aucune action, aucune sensation remarquable. Elle sera plus caractérisée en raison de la quantité surabondante de principe dans le doigt conducteur, et de la sensibilité de l'organe sur lequel sera dirigé le courant ; cet organe éprouvera plus ou moins de chaleur, et d'autres effets plus ou moins marqués. Enfin, si le conducteur, au lieu de toucher la partie, se dirige simplement sur elle à quelque distance, on conçoit que l'action sera en raison de l'éloignement, de la disposition des sujets, de l'étendue et de la force de leur atmosphère particulière.

» Tous les êtres vivants exercent des fonctions vitales, dont le principe actif est l'unique agent : telles sont la circulation, les sécrétions, l'introduction de l'air dans la substance organisée, la transpiration, l'extraction des sucs alimentaires. Ces fonctions sont communes aux végétaux comme aux animaux ; elles peuvent être troublées mais non interrompues par des causes étrangères. Leur marche est moins variable dans les végétaux, parce que les seules causes qui influent sur eux sont toutes physiques et extérieures, comme la nature du sol, l'exposition locale, les variations de l'atmosphère. Il n'en est pas de même des animaux, qui ont une organisation plus compliquée, des systèmes nerveux et musculaire destinés à produire l'action de la sensibilité et du mouvement volontaire, et dans lesquels il existe un autre principe supérieur duquel émanent la volonté et l'imagination. La volonté commande les mouvements volontaires, et le principe actif les exécute. Ce même principe, également subordonné à l'imagination, réagissant quelquefois sur elle, exerce sous son empire une action moins extérieure et plus profonde, qui tend souvent à rompre son équilibre ou à le rétablir, et détermine ainsi des effets salutaires ou nuisibles.

» Les grandes causes physiques agissent sur l'homme d'une manière continue, uniforme et générale. La marche de l'imagination est particulière, inconstante, variable dans chaque individu. Elle ne peut suspendre les vraies fonctions animales exercées sans son secours ; mais elle a le pouvoir de les ralentir ou de les exciter. Quelquefois dans le repos, elle cède aux impressions extérieures ; plus souvent active, elle lutte et réagit contre tout ce qui l'entoure. Trop resserrée alors dans son

espace étroit, elle s'agite continuellement, elle tourmente le principe soumis à sa puissance, le promène avec rapidité dans toutes les parties du corps, le pousse au dehors ou l'attire au dedans avec une égale vivacité; et par ces trois mouvements divers elle produit tous les effets attribués à son action.

» Les classes d'animaux dont l'organisation est plus simplifiée, et dans lesquelles l'imagination est anéantie ou presque nulle, sont exposées à moins de variations, et la marche de leurs fonctions, moins troublée, se rapproche en ce point de celle des végétaux. Parmi ceux qui ont l'imagination exercée, le nombre des êtres sains, ou à peu près sains, étant encore beaucoup plus considérable que celui des malades, il en résulte que les enfants, dans lesquels il est très-abondant, seront souvent dans le cas d'en donner plutôt que d'en recevoir. La plupart des hommes doués d'une bonne constitution seront encore peu sensibles à la communication de ce principe. Elle sera plus vive sur ceux dont la complexion est délicate; et si, par la force d'impulsion de l'agent, ou par la contexture de l'organe qui reçoit, celui-ci se trouve surchargé du principe, alors la sensation augmente d'intensité, la chaleur se développe, et quelquefois le genre nerveux excité produit ses mouvements ordinaires.

» Ces idées simples, qui ne m'ont point été communiquées, mais que je ne crois pas neuves, seraient susceptibles d'un plus grand développement. Présentées cependant d'une manière abrégée, elles suffiront peut-être pour expliquer quelques phénomènes d'économie animale, observés soit dans le traitement appelé magnétique, soit dans d'autres circonstances. On sera moins surpris de cette influence d'un corps sur un autre corps, de cette correspondance, quelquefois assez sensible, entre l'action d'un individu et la sensation d'un autre, ou entre deux organes du même individu; on confondra moins l'action de l'âme et de l'imagination avec l'action simplement animale; on distinguera la cause qui détermine et l'agent qui exécute; on pourra supposer que le principe actif, toujours agissant seul immédiatement sur nos organes, est excité, tantôt par l'imagination et la volonté comme causes supérieures et internes, tantôt par une portion de lui-même émanée des corps environnants, tantôt par ces causes réunies. Cette supposition acquerra

plus de force si l'on réfléchit que ce principe suffit à toutes les fonctions végétales, lesquelles ne sont dirigées par aucun autre agent supérieur; qu'il existe également un nombre déterminé de fonctions animales correspondantes, dont l'exercice est très-indépendant de l'imagination, et ne peut être interrompu ni par son action ni par son repos; que ces fontions, non interrompues, doivent conséquemment être exercées par un principe perpétuellement actif. Ce principe, nécessairement existant, est, dans les corps organisés, le principe vital; dans les corps animés, le principe de la chaleur animale; dans la nature, le principe du mouvement. Echappé des corps organisés, il se confond avec le fluide électrique. Rentré dans ces mêmes corps, il s'y modifie par l'action organique, qui altère quelques-unes de ses propriétés. Sous forme de chaleur animale, il passe d'un corps animé dans un autre corps semblable; et par ce transport il produit divers changements relatifs à l'état du corps qu'il quitte et de celui qu'il pénètre.

» Il aurait été possible d'étendre ici la comparaison du fluide électrique et de ce principe actif animal, pour prouver de plus en plus leur identité. On eût également lié à la même théorie le principe de l'aimant; et, pour mieux établir l'affinité, on eût retrouvé ou supposé des pôles dans le principe animal: mais il était inutile de multiplier ici les comparaisons, et d'insister sur des pôles dont l'existence, quoique possible, n'est pas facile à démontrer. On s'est dispensé également d'envelopper dans le même système les corps organisés qui font partie de notre globe, ainsi que les sphères célestes. La seule qui intéresse un médecin est la sphère animale; et il ne doit chercher dans les corps étrangers que les rapports directs qu'ils ont avec elle. D'ailleurs il convenait d'abréger une explication qui, étant présentée comme une simple théorie, sera combattue par d'autres ou plus solides ou plus séduisantes. On ne peut nier à la vérité l'existence d'un principe identifié avec le feu, avec le fluide électrique, pénétrant le corps humain, et y portant la chaleur; mais on peut le regarder comme n'étant point le principe du mouvement, parce que, dans les questions abstraites, tout est admis et rejeté avec la même facilité.

» Les fibres du corps animal ont une propriété connue sous le nom d'irritabilité, qui les rend capables de se contracter lors-

qu'elles sont stimulées, et de se relâcher dès que le principe stimulant cesse d'agir. Si quelques physiciens désignaient cette irritabilité comme principe de mouvement, ne pourrait-on pas leur objecter que, résidant dans les seules parties solides, elle est plutôt une propriété de la matière devenue organique qu'un principe agissant, et que les végétaux, dont les fonctions sont dirigées par un principe actif, paraissent dépourvus de cette irritabilité ?

» Au reste, quel que puisse être ce principe de mouvement, soit qu'il reste principe de chaleur, soit qu'il prenne tout autre nom, il en existe toujours un qui n'est ni la volonté ni l'imagination ; qui a sur le corps animé une action continuelle et jamais interrompue ; qui exerce toutes les fonctions, les unes sans concurrence et sans aide, les autres sous la direction immédiate de la volonté et de l'imagination ; qui reçoit aussi l'influence directe des causes physiques extérieures ; qui, en un mot, est toujours un agent intermédiaire, chargé de l'exercice direct de tous les mouvements opérés dans l'homme. On conçoit toujours que le principe de la chaleur répandu sur le globe agit perpétuellement sur tous les corps ; que s'il n'est pas le principe du mouvement, il a, comme cause physique, sur ce principe, une action sensible et continue ; il s'insinue dans les corps, soit par une pression extérieure, soit par une attraction interne. Repoussé hors d'eux par une force contraire, il entraîne avec lui quelques-unes de leurs particules matérielles ; il forme avec ces particules une atmosphère autour de chacun d'eux ; et sa force d'expulsion suffit toujours pour le porter d'un corps à un autre peu éloigné. La chaleur, sans cesse active, est donc cette véritable partie émanée des corps, cet agent inconnu et contesté qui établit l'influence physique de l'homme sur l'homme. Elle est aussi la seule que nous devions considérer ici sous le point de vue d'utilité médicale (1).

(1) Cette longue digression devait-elle trouver place dans un rapport ? qu'a-t-elle de commun avec les faits *peu nombreux et peu variés* de la dernière catégorie ? c'est là ce qu'on pourrait appeler un travail de cabinet, une dissertation sur les lois générales de la nature, sur la matière et le mouvement, sur l'électricité et la chaleur ; de Jussieu parle de tout ici excepté du baquet de Mesmer et des sujets magnétisés. Il n'y a plus lieu de s'étonner si ce commissaire a tenu

» *Utilité médicale.* La médecine d'attouchement a été pratiquée de tout temps et chez toutes les nations; mais, abandonnée à des mains peu propres à la diriger, administrée sans méthode, reléguée parmi les moyens particuliers et populaires, négligée par les hommes instruits, elle a toujours langui dans l'obscurité (1). Par un frottement de la main plus ou moins continué, elle excite dans les fibres une légère oscillation; par un contact plus ou moins étendu, elle insinue dans les corps une portion de chaleur émanée de l'être qui exerce ces deux actions (2). L'existence de cette chaleur animale a toujours été reconnue, ainsi que la possibilité de la transmettre; et son utilité, démontrée par ses effets, est généralement avouée.

» Les remèdes toniques, dans la classe desquels on doit la rapporter (3), ont la propriété de rendre la force et le ton aux fibres relâchées et affaiblies; ils rétablissent les digestions en

à faire un rapport individuel; c'était une dissertation métaphysique qu'il voulait écrire, or pour cela des collègues étaient complétement inutiles.

(1) Pauvre médecine que la médecine d'attouchement! il n'y a guère à regretter qu'elle ait toujours langui dans l'obscurité. De Jussieu après tout a bien fait d'assumer à lui seul la responsabilité de ce rapport, qui après tout n'est pas un rapport; quelle est en effet la contexture générale de ce travail? On y annonce des faits distribués en quatre catégories, dont trois sont à peu près inutiles pour le but que se propose le rapporteur; la quatrième, qui doit véritablement faire la base du rapport, ne comprend, de l'aveu de l'auteur, que des faits peu nombreux et peu variés, dont l'exposition n'exige que cinq pages sur soixante; il en résulte que la presque totalité du rapport consiste en deux digressions à peu près étrangères au magnétisme animal : 1° une digression sur la propagation de la chaleur animale, 2° une digression sur la médecine d'attouchement, et c'est à cause de ses deux digressions qu'on a trouvé de Jussieu plus consciencieux que ses collègues!

(2) Pures hypothèses; qui vous prouve que le frottement excite des oscillations? a-t-on jamais observé ces oscillations? qui vous prouve ensuite qu'il y a toujours par le contact communication de chaleur de la part de celui qui exerce cette action? et s'il a les mains glacées?

A quelles suppositions l'envie de faire prévaloir un mauvais système ne pousse-t-elle pas les meilleurs esprits!

(3) Encore une assertion toute gratuite; sur quoi se fonde-t-on pour placer les attouchements dans la classe des remèdes toniques? et si on objectait que le massage, si fréquemment pratiqué en Orient, amène précisément des effets contraires, c'est-à-dire le relâchement et la débilité des surfaces tégumentaires?

fortifiant l'estomac; ils opèrent un resserrement général, déterminent en même temps la sortie des matières accumulées, et s'opposent à de nouvelles congestions. Ils raniment la circulation, en augmentant le mouvement; cette action imprimée au sang se communique à toutes les parties; la transpiration interrompue reprend son cours, et les maux récents occasionnés par cette interruption sont bientôt dissipés. Les toniques agissent aussi comme calmants, lorsqu'en répandant une chaleur égale dans tout le corps, ou en augmentant celle de l'organe qui en a moins, ils rétablissent ainsi l'équilibre entre les parties.

» Si la chaleur animale participait réellement de toutes leurs propriétés, s'il était vrai et comme démontré que les toniques ne produisent les effets énoncés qu'en augmentant le principe de chaleur, elle pourrait alors être employée utilement dans tous les cas où ils sont indiqués. Administrée seule, elle aurait même quelquefois sur eux le double avantage de porter plus directement son action sur l'organe affaibli, sans la répandre autant sur les autres, et de ne point fatiguer l'estomac par une digestion laborieuse. Ainsi dans les maux récents, dans ceux dont les causes sont légères, dans ceux dont les causes, quoique plus graves, sont passagères et ne tiennent point à la constitution de l'individu, ce principe, dirigé par des médecins instruits, deviendrait un agent salutaire. Ils ne seraient peut-être pas éloignés de joindre quelquefois ce moyen à ceux qu'ils emploient dans certaines maladies aiguës simples, de fortifier ainsi l'estomac, pour le rendre propre à digérer par intervalles quelque nourriture, et à préparer un chyle de bonne qualité, qui, versé dans le sang, ranimerait un corps affaibli par la durée du mal.

» S'ils admettent ce genre de traitement dans quelques maux chroniques, ce ne sera qu'après l'avoir essayé d'abord sur ceux qui sont moins graves. Ils mettront dans leurs épreuves une progression lente et réfléchie, pour ne rien donner au hasard. Ce qui est utile dans quelques cas devient quelquefois nuisible par la quantité ou par un usage inconsidéré. Les toniques, continués trop longtemps, administrés sans réserve, donnés à contre-temps, produisent l'irritation, l'éréthisme, la convulsion. La chaleur ajoutée au corps qui en est suffisamment pourvu le surcharge et lui devient incommode; insinuée dans le corps qui en a déjà trop, elle l'agite et commence à l'irriter;

poussée dans un corps de complexion très-irritable, ou dans celui dont quelque organe est dans un état de souffrance, elle augmente le spasme, le transmet d'un organe à plusieurs autres, et détermine ainsi les convulsions locales ou universelles. Ces grands mouvements sont des efforts de la nature, qui cherche à expulser une humeur tenace et fixée; mais lorsqu'ils sont trop violents, trop répétés et surtout impuissants, on doit craindre qu'ils n'opèrent une altération sensible des parties saines, et une décomposition funeste des organes viciés.

Une action modérée serait plus lente, mais plus sûre; en joignant à un contact doux des frottements légers ou à peine sensibles, on déterminerait des courants de chaleur, qui rétabliraient la communication entre les organes, dégageraient les uns au profit des autres, et procureraient des dérivations salutaires. Ainsi l'on déplacerait une humeur locale qui n'aurait pas eu le temps de se fixer, on rétablirait souvent la chaleur, la vie et le mouvement dans les membres récemment paralysés.

La possibilité de ces effets est suffisamment prouvée par l'identité qui existe entre le principe de chaleur et le fluide électrique, employé avantageusement pour combattre les mêmes maux. Les propriétés de ce fluide ont été longtemps méconnues. L'électricité dirigée sans principes était un moyen dangereux et funeste; mais celui qui sait mesurer son action la rend plus constamment utile. Il ajouterait peut-être encore à son efficacité, en imaginant une méthode qui fît pénétrer doucement le fluide dans les parties les plus intimes du corps malade, au lieu de le verser sur lui à pleins flots. On pourrait animaliser ce fluide en plaçant entre le tube électrique et l'individu malade un autre corps animé et sain, dans lequel le fluide serait élaboré en partie avant d'être porté plus loin. Cette union de la médecine d'attouchement avec celle de l'électricité tempérerait l'action de l'une et augmenterait celle de l'autre. L'expérience seule fixera le degré d'utilité de cette double application; elle indiquera également jusqu'à quel point la chaleur animale, administrée sans addition, peut-être avantageuse. L'électricité a été alternativement admise et négligée dans le traitement des maladies; la chaleur animale devra subir les mêmes variations jusqu'à ce que son action mieux observée, mieux connue, mieux décrite, soit plus généralement appréciée.

» Son effet le plus ordinaire, observé dans le traitement magnétique sur les personnes moins malades, était le rétablissement des forces, de l'appétit et du sommeil. Plusieurs ont été ainsi soulagées sans éprouver aucune action sensible de la chaleur introduite dans leur corps ; quelques-unes avaient eu de légères sensations,

» Les digestions de plusieurs malades hypocondriaques et hystériques sont aussi devenues meilleures ; ce qui prouverait la vertu calmante du moyen employé. Elle est encore démontrée par le succès fréquent de l'application des mains pour apaiser les maux d'estomac et les coliques.

» Le contact sur l'estomac portait quelquefois la chaleur à la tête ; quelquefois, en la ranimant dans les autres parties, il dissipait celle de la tête, selon l'état antérieur des organes. Dans quelques sujets, la chaleur insinuée dans l'estomac se répandait assez promptement dans tout le corps, et déterminait des moiteurs ou des sueurs. On paraissait favoriser et accélérer ces effets en promenant un doigt du haut en bas sur la surface du corps. Ce mouvement, dont le but était d'étendre la chaleur uniformément, dissipait pour l'ordinaire les embarras légers de la tête, qui cédaient aussi quelquefois à un frottement superficiel, dirigé du front au-dessous des tempes. Les maux de tête plus forts résistaient davantage, et le soulagement n'était que momentané.

» On peut également rétablir la transpiration par le contact. J'en ai fait l'expérience à la campagne sur une femme de service, qui, à la suite d'une transpiration interrompue par son imprudence, conservait depuis deux jours une douleur intolérable le long d'une cuisse, et ne pouvait la remuer. Cette femme n'avait aucune idée du magnétisme, dont je connaissais depuis peu les procédés. L'occasion me parut favorable pour un essai. En écoutant le récit prolongé de la maladie, j'appliquai un doigt sur l'estomac et l'autre sur la partie douloureuse. La chaleur se ranima promptement ; elle fut suivie d'une moiteur générale, qui fit disparaître presque entièrement la douleur : la malade, surprise de cet effet, put marcher au bout d'une demi-heure à l'aide d'un bâton, et se coucher ensuite sans aide. Deux heures après, le mouvement du doigt, promené de la tête aux pieds par-dessus la couverture du lit, suffit pour exciter sur-le-champ

une sueur abondante qui dura toute la nuit. La malade, presque guérie, put le lendemain descendre deux étages et recommencer une partie de son service; au bout de deux jours, tout fut dissipé par ce seul traitement. Je me suis assuré depuis que le contact sur l'estomac développait promptement la chaleur en elle; cette heureuse disposition a sans doute hâté sa guérison (1).

» Parmi les maladies soumises au traitement magnétique avec quelque succès, on peut citer quelques maladies d'yeux, une inflammation de cet organe dissipée, une vue rétablie par la dérivation d'une humeur, une taie légère promptement effacée. Deux autres taies qui couvraient les yeux d'une femme

(1) Les autres observations sont de la même force que celle-ci; on pourrait d'abord se demander comment il se fait que de Jussieu, ayant à déduire toutes ses conclusions de faits par lui observés, n'a pas classé ces observations dans l'une ou l'autre de ses quatre catégories? on aurait su tout d'abord quelle valeur il y attachait; mais, à ne considérer ces observations qu'en elles-mêmes, que prouvent-elles pour la théorie de Jussieu : ce savant est convaincu que, le magnétisme n'ayant aucune réalité, tout dépend des attouchements et de la chaleur communiquée par le moyen de ces attouchements; or, ici il se borne à promener le *doigt* de la tête aux pieds de la malade *par-dessus* la couverture du lit; et aussitôt il y a une telle chaleur communiquée que la malade est prise d'une sueur abondante qui dure toute la nuit. Et notez que d'après de Jussieu, il n'y a dans tout cela que des effets physiques très-explicables, très-simples, amenés en raison des lois d'équilibre, etc. Mais comment donc expliquer des effets aussi surprenants s'ils ont réellement eu lieu? Puisque cette question nous arrive incidemment, nous y répondrons comme nous le ferons ultérieurement pour d'autres faits bien plus surprenants encore; nous dirons donc que les lecteurs auront à se décider, à choisir entre trois interprétations, dont une seule nous paraît à nous possible. Ou bien cette transpiration subite était due, comme le veut de Jussieu, à ce que son doigt, qui peut-être était brûlant, communiquait à la malade une forte dose de chaleur à travers ses couvertures; ou bien c'était en vertu du fluide magnétique communiqué par ledit doigt, circonstance que n'admet pas de Jussieu (et nous non plus, car nous regardons ces deux interprétations comme de la même force); ou bien enfin c'est que cette pauvre domestique, cette fille de campagne, frappée d'étonnement, et on le serait à moins, de voir son maître, un grave personnage, un savant illustre comme M. de Jussieu, lui promener solennellement le doigt le long de ses couvertures des pieds à la tête, s'est aussitôt senti le corps couvert de sueur! Pour nous le choix n'est pas douteux; nous le laissons libre aux autres.

depuis cinq ans, à la suite d'un lait répandu, étaient si épaisses, qu'on ne pouvait apercevoir l'iris au mois de mai dernier. Son traitement ne produisit aucun effet sensible pendant trois semaines; mais, au bout de ce temps, elle devint tout à coup sujette à des crises très-fréquentes; elles commençaient par un accès de rire convulsif et involontaire, auquel succédait un frisson et ensuite un assoupissement de peu de durée. Le simple contact à l'estomac, ou même la direction rapprochée sur cette partie, suffisait pour exciter ou rappeler la convulsion. En dirigeant de plus loin le doigt ou la baguette sur elle, on causait seulement de l'inquiétude et du malaise, comme je l'ai rapporté dans mes expériences du quatrième ordre. A cette époque, il s'établit une perte blanche; les taies parurent s'amincir, et l'iris commença à se dessiner : la malade put distinguer des couleurs et quelques objets à trois pouces de distance. Une suppression passagère de l'écoulement retarda les progrès en produisant une gêne intérieure; mais à la fin de juillet l'iris était plus apparent, et la vue paraissait un peu augmentée.

» Ce traitement a dissipé quelques fièvres quartes, qui du moins ont cessé sans autres secours. Il a procuré des expectorations abondantes dans l'asthme humide, et quelquefois la cessation des accès dans l'asthme sec. Il a toujours paru plus nuisible qu'avantageux aux phthisiques. Son action sur les tumeurs scrofuleuses était très-lente et presque insensible. Il a soulagé et non guéri une femme hydropique, en procurant quelques évacuations. L'enflure du ventre a beaucoup varié en plus et en moins chez une autre malade, et au bout de trois mois la diminution était peu sensible. L'hydropisie enkystée d'une troisième a résisté invariablement à tous les procédés employés; la ponction, devenue nécessaire, a donné issue à quatorze pintes d'eau : malgré la continuation des procédés, l'enflure reparaissait il y a un mois, temps où j'ai cessé de suivre le traitement. Il donnait de meilleures espérances dans quelques paralysies non invétérées des extrémités ; mais je ne puis attester aucune guérison complète, parce que je n'ai pas vérifié celles qui ont été annoncées dans le public.

» L'effort exercé par une femme blanchisseuse pour lever un cuvier avait excité une douleur vive dans un bras et surtout

dans le poignet. Une répercussion opérée par un cataplasme porta la douleur dans l'épaule, qui se tuméfia sans rougeur. Le bras et le coude n'avaient aucun mouvement; celui des doigts, et surtout de la main, était un peu gêné; l'épaule, continuellement douloureuse, ne pouvait supporter aucun attouchement; le poids des vêtements la fatiguait. La malade ne dormait point; elle avait essayé, pendant un an, divers remèdes sans succès, lorsqu'elle fut amenée au traitement par un des commissaires, et examinée par les autres vers la fin de mai. Dès les premiers jours du traitement, elle eut quelques heures de sommeil et des douleurs moins continues. Le doigt, promené tout le long du bras, ou fixé sur l'épaule, produisait une sueur abondante dans ces parties. Le mouvement est revenu insensiblement; la douleur a diminué beaucoup, a changé successivement de place; elle s'est ranimée quelquefois dans les changements de temps, mais elle se calmait ensuite. La malade a pu successivement remuer les différentes articulations, et porter sa main sur sa tête. Tel est l'état dans lequel je l'ai laissée il y a cinq semaines.

» Les obstructions plus ou moins invétérées des glandes et des viscères étaient les maladies qui occasionnaient le plus fréquemment des crises, dont il faut distinguer deux espèces différentes dans leur marche et leurs effets. Les premières, qui fatiguaient beaucoup les malades, étaient toujours irrégulières, accompagnées de convulsions et de douleurs plus ou moins vives, sans aucune évacuation. Les autres, dont les symptômes étaient tantôt des convulsions vives, tantôt des mouvements plus doux, étaient ordinairement terminées par la sortie de quelque humeur. Ces secondes, au lieu d'accabler les malades, paraissaient les soulager et les fortifier pour quelques jours. La continuité du mal les faisait recourir aux mêmes crises, qui étaient renouvelées assez souvent. Loin de les fuir, ils les recherchaient toujours, malgré la douleur momentanée qu'elles excitaient. Ce désir serait-il un instinct de la nature et une indication d'utilité?

» Un homme sujet à des crises violentes, terminées souvent par un vomissement de sang et de glaires, en avait une fort longue, qu'un accident interrompit sur sa fin. Ce contre-temps ranima les convulsions calmées, et supprima toute sortie d'hu-

meur. Les huit jours suivants, passés dans le malaise et l'anxiété, furent employés inutilement à tenter le retour de la crise ; l'éréthisme était trop fort ; en ne donnant que des convulsions, on augmenta la gêne intérieure. Au bout de ce terme, il fut touché en ma présence par M. Deslon, qui détermina en une demi-heure une toux sans convulsion, accompagnée du vomissement ordinaire plus abondant, suivi d'un dégagement des premières voies et des apparences d'une meilleure santé. Cette circonstance prouverait que l'humeur était anciennement amassée, et que la crise nouvelle n'était que la fin de la première. J'ai observé d'autres fois cette interruption de crise chez le même malade : son haleine échauffée annonçait un sang accumulé, et ce sang, rendu ensuite, paraissait noir et corrompu. Devrait-on en conclure que les crises du traitement magnétique ont une marche régulière comme les autres, mais qu'étant souvent interrompues ou mal conduites elles paraissent quelquefois suivre un ordre différent ?

» Quoi qu'il en soit, on n'a pas vu que la plupart des malades en aient tiré un avantage réel. Une seule personne, à laquelle ces crises procurent des expectorations abondantes, paraît se rétablir assez promptement après avoir été dans le marasme le plus complet : mais ces exceptions sont rares. L'état de quelques malades a peu changé ; la diminution des glandes se fait chez d'autres fort lentement ; mais la moindre cause les grossit de nouveau, et nous ne pouvons citer aucune guérison complète de ces maladies. La répétition trop fréquente des crises est encore nuisible, parce qu'elle peut, ou déterminer l'évacuation d'une humeur non préparée, ou produire des efforts impuissants si l'évacuation n'a pas lieu. Il est même à craindre que l'agitation convulsive, renouvelée trop souvent, ne devienne un état habituel et maladif, puisque des personnes insensibles à l'action magnétique pendant les premiers temps ont été dans la suite si sujettes aux convulsions, que la moindre cause les excitait en elles, soit autour du baquet sans autre contact, soit hors des salles du traitement. Ces grandes crises ont pu séduire, parce qu'elles offraient de grands effets, et qu'elles prouvaient mieux l'existence d'un agent ; mais leur inefficacité dans beaucoup de cas, et leur désavantage dans quelques-uns, doivent les faire exclure généralement de la pra-

tique ordinaire, et les faire reléguer dans le nombre des remèdes violents, rarement utiles.

» Les faits cités, qui prouvent en général l'action tonique du moyen employé, sont ceux que j'ai recueillis de mes observations, ou qui m'ont été certifiés par les malades eux-mêmes, dont je ne pouvais connaître autrement l'état intérieur. La conformité de plusieurs énoncés de ce genre démontrait la vérité de chacun en particulier, et je n'ai pu attribuer à d'autres causes la meilleure santé que je remarquais en quelques-uns de ces malades. Sans doute l'imagination, l'exercice nécessaire pour se rendre au lieu du traitement, la privation de tout autre remède qui pouvait fatiguer le corps, la dissipation occasionnée par la réunion de plusieurs personnes, le plaisir que donne la musique, et l'usage habituel de la crème de tartre administrée dans ce traitement, sont des moyens qui ajoutent quelquefois beaucoup à l'action du moyen principal; mais il serait peu naturel de penser qu'ils suffiraient dans tous les cas (1).

(1) Bien que convaincu de sa théorie, on voit que de Jussieu ne peut s'empêcher de tenir compte de circonstances très-importantes pour ces prétendues cures, et en cela encore il se rapproche de l'opinion de ses collègues; nous n'entreprendrons pas certainement de faire remarquer tout ce qu'il y a d'incohérent, d'invraisemblable, d'absurde même dans cette longue énumération de maladies dont les unes auraient été soulagées, les autres aggravées par l'usage du baquet; nous dirons seulement que de Jussieu, arrivé au terme de ses citations, ne peut s'empêcher de faire un retour sur des circonstances qui auraient certainement suffi pour amener une amélioration, si cette amélioration avait été bien constatée; pourquoi faut-il que le désir de faire prévaloir son système ait égaré de Jussieu à ce point de lui faire trouver une explication plus rationnelle dans la communication de la chaleur animale (par le moyen du doigt ou des baguettes) que dans l'exercice nécessaire pour se rendre au lieu du traitement, dans la privation de tout autre remède qui aurait pu fatiguer le corps, dans les distractions amenées par la réunion de plusieurs personnes, dans le plaisir que donne la musique, et dans l'usage habituel de la crème de tartre? Non, de Jussieu, dont l'esprit est néanmoins frappé de la part que ces circonstances ont pu prendre dans le soulagement des malades, de Jussieu préfère à tout cela une communication de la chaleur animale; étrange aberration d'un esprit aussi cultivé! et notez que ceci lui a valu les éloges des magnétiseurs; s'il avait trouvé une explication toute simple dans les conditions hygiéniques énumérées plus

» En réfléchissant sur tous ces effets, il est aisé de reconnaître qu'ils sont déterminés par une cause physique, qui est la chaleur animale, et que cette chaleur fait la base principale du traitement magnétique (1). Pour rendre ce traitement plus intéressant, les auteurs ont voulu l'étayer d'une grande théorie, intéresser toute la nature dans les effets qu'il présente, annoncer un fluide qui agit à des distances considérables, prouver son existence par des épreuves curieuses et extraordinaires, lui assigner une vertu universelle, réduire toutes les maladies à une seule, et établir une pratique suivie sur un système nouveau et non démontré. Qu'en est-il résulté? A l'enthousiasme des uns a été opposé le doute raisonnable des autres. On a voulu examiner avant de croire ; les épreuves répétées ont réussi rarement ; en excitant l'imagination, des effets pareils ont été obtenus sans le concours d'autres moyens. Le défaut d'uniformité dans les causes et dans les résultats a donné lieu de conclure que le fluide n'existait point, que les effets étaient illusoires ou dépendant uniquement de l'imagination ; et, en rejetant la doctrine mal prouvée, on a enveloppé tout le traitement dans cette condamnation (2).

haut, on l'aurait mis dans la classe des académiciens passionnés, injustes, etc., mais à tout cela il a préféré l'hypothèse de la chaleur animale ; donc c'est un homme consciencieux.

(1) Cela n'est pas du tout *aisé* à reconnaître, même en y réfléchissant, et devient même d'autant plus difficile à reconnaître qu'on y réfléchit davantage. Comme exemple du traitement magnétique, de Jussieu vient d'exposer des affections diverses, indéterminées, confuses, dont la marche non moins insolite ne pouvait être rapportée à aucune loi ; un prétendu traitement a été appliqué, traitement qui consistait en attouchements, frictions, baguettes placées à distance, etc., etc., et de Jussieu veut qu'on admette comme base évidente de ce traitement la chaleur animale ; et il affirme que ceci est aisé à reconnaître!

(2) Voilà bien certainement un plaidoyer en forme contre le magnétisme animal, et par un membre dissident! Qui pourrait s'imaginer après cela que les magnétiseurs ont voulu faire croire plus tard que si de Jussieu s'est retiré de la commission, c'est qu'on répudiait le magnétisme, tandis que lui, impartial, juste, consciencieux, avait reconnu la réalité de cet agent.

Ce n'est pas tout, comme de Jussieu a fait un grand nombre d'observations, comme il a assisté à un grand nombre d'expériences, comme enfin il s'est séparé de ses collègues qui, suivant lui, ne voulaient pas faire assez d'expériences, de Jussieu a nécessairement une opinion fondée sur ces mêmes expériences ; or

» Annoncer la chaleur animale; constater son existence; parler de sa force d'expulsion hors des corps, et de l'atmosphère particulière qui en résulte; dire qu'elle se transmet d'un corps à un autre par frottement et par contact; rappeler les effets connus de cette chaleur ainsi communiquée; en déduire ses propriétés; les confirmer par de nouveaux résultats d'une pratique plus étendue : telle aurait dû être la première marche de ceux qui voulaient introduire une nouvelle méthode de traitement (1). Après cette vérification assez facile, ils auraient

comment formule-t-il cette opinion? le voici textuellement : le défaut d'uniformité dans les causes et dans les résultats a donné lieu de conclure que ce fluide n'existait pas, que les effets étaient illusoires ou dépendants uniquement de l'imagination!

Tout cela est fort bien, tout cela est concluant, péremptoire, nous partageons ici la manière de voir de Jussieu ; il n'y a qu'une seule chose à lui reprocher, c'est qu'immédiatement, et dans le paragraphe suivant, il va chercher à substituer à des suppositions inadmissibles, absurdes même, une théorie qui ne repose pas sur une base plus solide.

Mais analysons un peu ce petit plaidoyer : d'abord les magnétiseurs sont accusés d'avoir soutenu, d'avoir cherché à propager une fausse théorie, uniquement pour jeter de l'intérêt sur ce prétendu mode de traitement ; c'était, dit de Jussieu, pour le rendre *intéressant*, et cela au détriment de la vérité. Ils ont ensuite et faussement encore voulu faire intervenir dans leur traitement la *nature tout entière ;* ils ont annoncé un prétendu fluide qui agirait *à distances considérables,* puisqu'il agirait de planète à planète et qu'il remplirait l'univers. De Jussieu les accuse d'avoir attribué à ce fluide imaginaire une *vertu universelle,* vertu telle qu'il guérirait toutes les maladies, ou plutôt telle que par ce fluide *toutes les maladies seraient réduites à une seule !* Etrange prétention assurément. Enfin, ajoute de Jussieu, c'est d'après *ce système nouveau et non démontré* qu'ils ont voulu *établir une pratique suivie,* d'où charlatanisme avéré.

(1) Il faut le dire, c'est une mauvaise guerre que fait ici de Jussieu aux magnétiseurs, et il leur impose de dures conditions; non-seulement il veut les forcer à abandonner leur théorie, mais il veut encore les forcer à adopter une théorie de sa façon, théorie dont les magnétiseurs sauront facilement lui démontrer la fausseté; voyez en effet quelle est la marche qu'il leur prescrit : 1° annoncer la chaleur animale et constater son existence ; les magnétiseurs auraient pu lui répondre que ceci n'avait nullement besoin d'être annoncé et constaté, attendu que chacun en est bien persuadé; 2° parler des forces d'expulsion hors du corps et de l'atmosphère particulière qui en résulte ; si les magnétiseurs n'avaient pas eu une aussi mauvaise cause à défendre, ils lui

prouvé par des faits que l'atmosphère particulière des corps, ayant une certaine étendue et une certaine force, le contact très-léger, ou même le simple rapprochement du doigt à une petite distance, suffisait pour établir la même communication de chaleur; qu'il n'était pas toujours nécessaire de recevoir des impressions sensibles pour éprouver des effets réels ; que l'aimant et l'électricité, sans isolement, agissaient sur le corps sans manifester toujours leur action au dehors; et ces assertions appuyées par des observations nombreuses, par des guérisons certaines, auraient acquis un degré suffisant de conviction pour être généralement adoptées (1). Alors la médecine et la physique admettant une pratique utile, méthodique et fondée sur l'expérience, se seraient prêté de concert aux efforts des auteurs, pour lier tous les faits, expliquer l'origine de la chaleur animale, son influence sur les corps animés, ses rapports avec les éléments et les corps environnants. On eût démontré, par les émanations odorantes, l'étendue considérable des atmosphères particulières; on eût observé que les corps étrangers plongés dans ces atmosphères doivent en repomper une partie d'une manière insensible; on eût ajouté que cette action aspirante était plus sensible dans les lieux échauffés par la réunion de beaucoup d'individus. En comparant ces émanations à celles du fluide électrique, on leur eût assigné des courants plus marqués au-devant de certaines parties des corps ; et l'on serait peut-être parvenu successivement à persuader qu'il existe un petit nombre d'êtres malades, ou délicatement

auraient répliqué que cette force d'expulsion ne pourrait jamais aller jusqu'à faire passer la chaleur animale par le bout des baguettes, ou bien à travers les couvertures et par le bout du doigt, etc., etc. Mais les magnétiseurs, ayant de leur côté des prétentions plus absurdes encore, s'étaient ôté le droit de parler.

(1) De Jussieu en parle bien à son aise; il taille là une besogne que les magnétiseurs n'auraient trouvée rien moins que facile; de Jussieu invente une théorie, et il croit devoir indiquer aux magnétiseurs comment ils auraient pu prouver la réalité de sa théorie et lui donner un degré suffisant de conviction pour être généralement adoptée. Cela est fort aisé à dire, mais de Jussieu charge fort libéralement les magnétiseurs de son propre fardeau; puis, s'abandonnant à son imagination, il entrevoit dans un avenir prochain l'âge d'or de la médecine; la médecine et la physique se donneront la main, et dès lors rien ne résistera à ce puissant moyen thérapeutique, la chaleur animale!

organisés, quelquefois susceptibles d'être affectés de plus loin par ces émanations et ces courants; ainsi l'on eût fait admettre sans difficultés plusieurs causes pour un effet.

» L'action simultanée, ou alternative, ou quelquefois opposée, de ces causes morales et physiques, aurait été expliquée par l'admission nécessaire d'un agent ou principe subordonné aux unes et aux autres, toujours actif, et chargé de l'exercice direct de toutes les fonctions. Soit que cet agent fût confondu avec le principe de chaleur, soit qu'il fût seulement lié à ce principe, la chaleur développée aurait pu toujours être regardée comme principe stimulant ou agissant. Son développement ou son augmentation eût été attribuée, tantôt à l'abord d'une nouvelle portion de chaleur émanée de l'atmosphère générale ou des corps environnants, tantôt à l'imagination qui, au lieu d'être distraite et portée au dehors, réagit souvent à l'intérieur. Si l'on eût voulu aller plus loin, si la théorie, prenant un vol plus élevé, embrassant tous les corps de la nature, les unissant par un fluide universel, eût entrepris de faire admettre l'existence d'une seule maladie et d'un seul remède, ce système moins prouvé, et contraire en quelque point aux principes reçus, aurait été rejeté en partie et combattu par la plupart des physiciens; mais la base solide sur laquelle on l'aurait établi subsisterait toujours pour l'avantage de l'humanité.

» On a suivi un autre plan; on s'est attaché aux grandes spéculations et aux grandes expériences, qui ne sont que la partie brillante et peut-être erronée de cette méthode (1); et on a

(1) Mais les magnétiseurs n'ont pas voulu suivre des conseils si sages; au lieu de chercher à prouver tous les effets de la chaleur animale, comme le voulait de Jussieu, les magnétiseurs ont suivi un autre plan; et dès lors ils se sont attachés aux grandes spéculations, dit de Jussieu, aux grandes expériences, partie brillante, mais erronée; ils ont laissé là la partie pratique, la seule solide et essentielle. Ce qu'on concevra difficilement, c'est la longanimité des magnétiseurs; c'est qu'après avoir été aussi vertement gourmandés par de Jussieu, après avoir été traités de spéculateurs, de gens qui ne connaissaient rien en pratique, ils ont non-seulement pardonné tout cela à de Jussieu, mais ils ont fini par trouver que de tous ceux qui ont examiné le magnétisme, c'est le seul homme judicieux, le seul homme éclairé; est-ce parce qu'au lieu d'avoir eu le grand tort d'opposer de bonnes raisons à de mauvaises, il a eu celui d'opposer une théorie insoutenable à une théorie absurde?

laissé la partie pratique, qui est la seule solide et essentielle. Plusieurs faits ont prouvé suffisamment l'action de l'homme sur l'homme à une certaine distance ; mais cette action éloignée n'est point préférable à celle de l'attouchement ; souvent même, étant incomplète, elle fatigue les malades plutôt qu'elle ne les soulage. Contentons-nous, pour la pratique, du léger contact ou des directions très-rapprochées, qui sont presque équivalentes. Essayons de perfectionner cette médecine d'attouchement, si utile dans quelques cas, et susceptible de le devenir davantage lorsqu'elle sera mieux connue. Retranchons avec soin de cette pratique toutes ces expériences de pure curiosité, qui sont la magie du magnétisme, et qu'une sage médecine rejette comme inutiles, souvent illusoires, quelquefois nuisibles, et toujours peu dignes d'occuper des hommes chargés de plus grands intérêts.

» On doit surtout éloigner avec soin d'un traitement pareil tout ce qui a l'apparence de mystère. L'art destiné à soulager l'humanité n'admet plus de secrets ; il marche au grand jour, et soumet tous ses moyens au jugement public. Les sciences cachées qui, dans les siècles d'ignorance, pouvaient attirer la vénération et l'estime, présentent maintenant, dans un siècle éclairé, le masque de l'erreur ou de l'imposture. Les médecins qui ont suivi le traitement magnétique sans prévention disent avoir observé quelques bons effets. Invitons ceux qui le pratiquent à renoncer à toute réticence, à publier ce qu'ils savent, ce qu'ils croient, et surtout ce qu'ils ont vu. Ces faits présentés par eux, même sans théorie, vérifiés par d'autres, et liés aux faits qu'offrent l'électricité et l'aimant, serviraient à mieux établir les rapports des deux fluides connus avec le principe de la chaleur animale, et à les rendre plus utiles en unissant leur action.

» CONCLUSION (1). La théorie du magnétisme ne peut être

(1) Cette conclusion dernière de Jussieu est singulière ; mélange de vrai et de faux, de raisonnements justes et de suppositions gratuites, elle offre le résumé des idées à la fois exactes et erronées de ce savant ; idées exactes en tout ce qui concerne le magnétisme animal, idées erronées en tout ce qui tient à la chaleur animale. Il commence en effet par conclure rigoureusement, loyalement et consciencieusement que la théorie du magnétisme ne peut être admise ; que les

admise tant qu'elle ne sera pas développée et étayée de preuves solides. Les expériences faites pour constater l'existence du fluide magnétique prouvent seulement que l'homme produit sur son semblable une action sensible par le frottement, par le contact, et plus rarement par un simple rapprochement à quelque distance. Cette action, attribuée à un fluide universel non démontré, appartient certainement à la chaleur animale existante dans les corps, qui émane d'eux continuellement, se porte assez loin, et peut passer d'un corps dans un autre (1). La chaleur animale est développée, augmentée ou diminuée dans un corps par des causes morales et par des causes physiques. Jugée par ses effets, elle participe de la propriété des remèdes toniques, et produit comme eux des effets salutaires ou nuisibles, selon la quantité communiquée et selon les circonstances où elle est employée (2). Un usage plus étendu et plus réfléchi de cet agent fera mieux connaître sa véritable action et son degré d'utilité. Tout médecin peut suivre les méthodes qu'il croit avantageuses pour le traitement des maladies, mais sous la condition de publier ses moyens lorsqu'ils sont nouveaux ou opposés à la pratique ordinaire. Ceux qui ont établi, propagé ou suivi le traitement appelé magnétique, et qui se proposent de le continuer, sont donc obligés d'exposer leurs découvertes et leurs observations; et l'on doit

preuves invoquées par les magnétiseurs ne sont rien moins que solides; puis passant aux expériences dont il a été témoin, au lieu de se borner à cette conclusion négative, seule vraie, seule soutenable, il infère tout aussitôt de ces mêmes expériences une théorie de sa façon, moins absurde il est vrai que celle des magnétiseurs, mais qui ne saurait soutenir l'examen.

(1) Comment les magnétiseurs n'ont-ils pas vu que de Jussieu s'est rendu coupable à leur égard d'un crime impardonnable? Ne cherche-t-il pas à dépouiller ici leur fluide universel au profit de sa chaleur animale? Il y a une action, non pas universelle, ceci est insoutenable, mais de l'homme à l'homme; les magnétiseurs ont *attribué* cette action à leur fluide, c'est une erreur, ce fluide n'existe pas, *il appartient certainement*, ce sont les expressions de Jussieu, à la chaleur animale!

(2) Nous n'insisterons pas sur les développements de cette conclusion définitive; ce sont toujours les mêmes assertions, les mêmes erreurs : bref, si ce savant a fait un rapport pour son propre compte, nous l'avons déjà dit, c'est qu'il avait à faire prévaloir pour son propre compte une théorie particulière.

proscrire tout traitement de ce genre dont les procédés ne seront pas connus par une prompte publication.

» A Paris, ce 12 septembre 1784.

» A. L. DE JUSSIEU. »

Si nous suivions l'ordre des rapports présentés aux corps savants, nous aurions ici un grand intervalle à franchir ; mais il est une collection de documents précieuse pour la science, plus précieuse encore pour la médecine française, c'est celle que la société royale avait chargé Thouret de réunir et de publier.

On y voit, et ce sera un éternel honneur pour la médecine de notre pays, on y voit que si le magnétisme avait été accueilli dans la capitale avec une sorte d'engouement par cette partie de la société qui était en pleine décadence et déjà corrompue par absence de tout principe et de toute croyance; on y voit, disons-nous, un immense, un imposant concert de réprobation porté par tous les praticiens honnêtes qui couvraient la France, et précisément par cette classe d'hommes qui bientôt, au milieu de nos orages politiques, devaient surgir et désormais occuper dans l'ordre social la place qui leur était due.

La société royale de médecine savait que ses correspondants s'étaient empressés, à l'apparition du magnétisme dans chaque ville, de lui transmettre leurs propres opinions, et de lui dire quels avaient été les résultats des expériences tentées dans chaque localité; elle connaissait l'esprit général de ces documents, et elle était pénétrée de cette idée qu'il ne fallait pas laisser ensevelir à tout jamais ces documents inestimables dans ses archives.

C'est pour les faire connaître au monde savant que la société chargea Thouret de les réunir, de les coordonner, et enfin de les publier.

Dans les séances des 2 et 5 novembre 1784, la société en entendit la lecture, et immédiatement ils furent publiés; donc, c'est un travail purement académique, composé par des membres correspondants, recueilli et lu en séance par un membre illustre de la société; c'eût été une lacune dans notre histoire, si nous ne l'avions pas compris dans les pièces dont elle se compose; ajoutons que nous aurions pu faire assurément la même chose pour

notre propre époque, si de nos jours le magnétisme animal avait eu le même retentissement ; tous les médecins instruits et modestes qui sont répandus sur le sol de la France, les honorables correspondants de notre académie, tous se seraient empressés de répondre à l'appel qui leur aurait été fait. Oui, nous pouvons le dire avec confiance, tous ces hommes laborieux qui ont passé leur jeunesse dans de pénibles études, qui sont venus, même au prix de leur santé, passer de longs hivers dans nos amphithéâtres, dans nos salles de dissection, n'auraient pas été donner leur démission scientifique au profit de quelques somnambules habitués à lire couramment dans la profondeur des organes, à annoncer, à pronostiquer des maux immanquables et à ordonner des remèdes en conséquence, ou bien au profit de quelques magnétiseurs nomades, troupe vagabonde chassée de ville en ville, et qui, nous l'espérons du moins, finira par disparaître complétement.

Mais cet appel n'a pas été nécessaire : les consultations magnétiques données dans quelques carrefours obscurs n'ont dû porter aucun ombrage à l'exercice honorable et avoué de la médecine. Quant à la reprise en considération par l'académie, elle a eu une issue telle que le corps médical n'a dû concevoir aucune inquiétude ; un rapport favorable avait été fait, il est vrai; nous le reproduirons nous-même avec une discussion suivie, mais ce rapport n'a pas même été soumis à la discussion ; tant a été manifeste pour son auteur la réprobation de l'académie pour tout ce qui concerne le magnétisme animal; plus tard, un autre rapport essentiellement contradictoire, fait par l'un de nous, a été adopté par l'académie ; et définitivement un prix fondé encore par l'un de nous a réduit les magnétiseurs, non pas au silence, car qui pourrait empêcher les ignorants de jeter des clameurs, mais à l'impuissance de rien tenter désormais dans le sein des académies.

De tout ceci il résulte que nous n'avions pas à demander à nos confrères des départements cette unanime réprobation ; le sujet ne le méritait plus ; mais à l'époque de Mesmer elle était nécessaire ; c'était de la part des médecins français, non-seulement un acte important, scientifiquement parlant, mais une bonne action, une œuvre de patriotisme; aussi allons-nous donner ces documents dans toute leur intégrité.

EXTRAIT

DE LA CORRESPONDANCE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE, RELATIVEMENT AU MAGNÉTISME ANIMAL.

La société royale de médecine m'a chargé, dans sa séance du vendredi 22 octobre dernier, de lui rendre compte de différentes lettres et mémoires qu'elle a reçus de ses associés et correspondants, relativement au *magnétisme animal.* On n'ignore point que cette méthode nouvelle s'était propagée dans toutes les provinces, et qu'il y a eu peu de villes où l'on n'en ait établi des traitements publics. Les différents corps de médecine du royaume ont été ainsi à portée d'en observer les suites, d'en étudier les effets ; et le zèle dont ces compagnies sont animées ne permet pas de penser qu'au milieu de tant d'innovations elles aient pu rester indifférentes. C'est avec satisfaction que la société doit apprendre qu'elles se sont unanimement élevées contre le prestige qui a séduit la multitude, et qu'elles ont fait tous leurs efforts pour le dissiper.

Dans le nombre des raisons qui les ont portées à combattre cette nouvelle pratique, les inconvénients que plusieurs médecins en ont vu naître paraissent les avoir plus particulièrement déterminées à la rejeter. En effet, on n'a pas seulement observé que les traitements magnétiques n'opéraient aucun bien pour l'ordinaire, on a plusieurs fois remarqué qu'il en était résulté de fâcheux accidents, soit par le trouble que cet appareil jette dans le système nerveux, soit en éloignant les remèdes vraiment indiqués pour la guérison du malade.

Dans un mémoire envoyé de Bordeaux à la société, on rapporte qu'un des plus célèbres médecins de cette ville, affligé depuis quelque temps d'une affection spasmodique, tendante

à la paralysie, mais libre encore de toutes les parties supérieures, et jouissant de tous ses sens, s'étant livré à ce genre de traitement, en éprouva les effets les plus funestes; il n'y eut pas de séance qui n'aggravât les accidents nerveux. Le malade se trouva bientôt privé de l'usage de tous ses membres : un rhumatisme universel semblait s'en être emparé, au point que le corps tout courbé ne formait plus qu'un arc; bientôt le malade ne put articuler distinctement aucune parole : le moral fut dès le principe profondément affecté; il fallut l'alimenter et le soigner comme un enfant. De prétendus bains magnétiques, administrés indiscrètement dans une affection qui annonçait un affaissement général, et qui menaçait d'une paralysie universelle, produisirent surtout cette révolution : à la vingt-quatrième séance, le magnétiseur abandonna de lui-même le malade (1).

A ce fait il nous est facile d'en ajouter d'autres. Dans une lettre écrite de Nantes le 18 septembre 1784, M. Richard Duplessis annonçait à la compagnie : « Qu'il n'y avait eu aux traitements établis dans cette ville ni morts ni guérisons, mais qu'on y avait observé bien des convulsions, des cris, des hurlements, et qu'une femme, après avoir été magnétisée une fois, était devenue folle la nuit suivante, au point de courir les rues. » M. Richard ajoutait que « cependant elle s'était depuis familiarisée avec le magnétisme. »

Une observation pareille vient d'être communiquée à la société par M. Durande. Il mande, dans une lettre écrite de Dijon, le 14 novembre, qu'une demoiselle valétudinaire, soumise aux traitements du même genre, est tombée dans des accès de folie, quoique avant ce traitement elle eût toujours joui de sa raison.

M. Baudot, correspondant de la société à Bourg-en-Bresse, dans une lettre en date du 2 octobre, nous a appris qu'un jeune élève de M. Mesmer ayant établi deux baquets dans

(1) On rapporte dans le mémoire que le même adepte, appelé pour voir un mourant, après avoir fait placer des glaces, de la musique dans sa chambre, et employé les procédés ordinaires du magnétisme, ne produisit sur le malade qu'un rire sardonique que l'on voulut faire passer pour des signes de soulagement.

cette ville, où un grand nombre de gens infirmes et pauvres s'étaient rendus, aucun n'avait été guéri; il ajoutait qu'une femme qui avait été prise de la fièvre après avoir sevré son enfant était morte le quinzième jour dans une affection soporeuse et des convulsions, après avoir subi le seul traitement du prétendu magnétisme animal. « Tant il est vrai, ajoute M. Baudot, qu'il n'y a pas de secte qui n'ait ses partisans et ses martyrs. »

On en trouve un nouvel exemple dans l'observation suivante, communiquée à la société, et dont M. Bauzée, de l'académie française, atteste la vérité. Une femme enceinte, s'étant livrée imprudemment aux traitements, éprouva des spasmes, fit une fausse couche, et mit au monde un enfant mort dans son sein, qui paraissait avoir péri dans les convulsions du magnétisme.

Le fait que nous allons rapporter n'offre pas un moindre exemple d'imprudence. Un homme replet et cacochyme était sujet à une humeur vague, pour laquelle on lui avait appliqué un cautère : séduit par les promesses d'une personne qui exerçait le magnétisme, il se détermina à suivre ce genre de traitement. Le prétendu guérisseur exigea que le cautère fût fermé; et peu de jours après, le malade fut frappé au baquet, et mourut d'apoplexie. Ce fait a été communiqué à la société par MM. Durande et Chaussier, médecins et correspondants à Dijon (*Lettres* des 24 et 26 septembre 1784).

Enfin, M. Arthaud (*Lettre* datée du Cap, le 27 juillet 1784), en apprenant à la compagnie qu'on venait d'établir au Cap un très-grand appareil, où l'on avait rassemblé des malades de toutes les espèces, annonçait qu'il y avait déjà un mois que les traitements étaient commencés, et que l'on comptait sept personnes mortes.

En général, on a observé que les malades, sans éprouver toujours d'aussi funestes catastrophes, se trouvaient plus mal au moins, pour l'ordinaire, de l'opération du magnétisme. Ce résultat est surtout bien établi par les nouvelles que la société a reçues de Malte. Un mémoire publié en italien sous le nom de M. *Calogero Vinazzo,* docteur en médecine (1), et remis à la société, de la part de l'auteur, par M. l'abbé Tessier, à

(1) *Lettera risponsiva alla Memoria di M. Court-de-Gebelin sù il magnetismo*

qui il l'avait adressé, contient les détails suivants. Il apprend que quatre médecins et deux chirurgiens « ont eu ordre du grand maître, d'examiner les expériences de M. Amic. Parmi le grand nombre de malades qui couraient au magnétisme, ils en choisirent vingt-cinq, sur lesquels ils fixèrent leur attention : il y avait dans ce nombre des aveugles de naissance, des personnes attaquées d'obstructions, de cachexie, d'autres tourmentées de rhumatismes, des épileptiques, des hypocondriaques, des paralytiques, des sourds, des femmes hystériques, et quelques-unes ayant des ulcères cancéreux au sein. En examinant avec soin ces malades, après soixante-dix jours de traitement suivi, MM. les commissaires en trouvèrent quelques-uns qui étaient plus mal, d'autres qui étaient encore au même degré; et le petit nombre de ceux qui avaient paru soulagés retombèrent, après avoir quitté le traitement, dans un plus mauvais état qu'auparavant..... Il est vrai, continue l'auteur, que d'autres personnes qui s'étaient enthousiasmées pour le magnétisme, et qui s'étaient soumises au traitement pour des maladies imaginaires, ont été annoncées comme guéries ; mais on avait eu soin, ajoute-t-il, de taire les mauvais effets de ce traitement sur beaucoup d'autres, qui avaient été obligées d'avoir recours aux médecins ordinaires; et l'on a observé que le plus grand nombre avaient conservé leurs incommodités. » L'auteur termine ce récit des traitements de M. Amic, en faisant voir qu'en exerçant le magnétisme à Malte comme à Paris, c'est-à-dire en produisant des convulsions ou ce que l'on appelle *des crises*, suivant que les malades étaient plus ou moins sensibles, non-seulement il ne les avait pas guéris, mais qu'au contraire il avait aggravé leurs indispositions nerveuses.

A cette cause des effets nuisibles du magnétisme, on peut en ajouter une encore plus générale. En effet, c'est un des inconvénients les plus graves que les médecins aient remarqués de l'introduction de cette méthode dans les provinces, que l'espèce de répugnance qu'elle inspire aux malades pour les remèdes ordinaires, et la défaveur qu'elle répand sur leur emploi. « Les mélancoliques et les hystériques, dit M. Moulet, médecin

animale, del dottor D. *Calogero Vinazzo, medico della citta di Noto, in Catania.* 1784, in-4° de 25 pages.

à Caussade en Quercy, nous demandent journellement la baguette merveilleuse de M. Mesmer; ils ne veulent point entendre parler d'autres antispasmodiques. Les purgatifs perdent aussi de leur réputation auprès des autres malades.» M. Chaussier, correspondant à Dijon, rapporte également (*Lettre* du 24 septembre 1784), qu'une dame attachée à la doctrine du magnétisme portait l'enthousiasme à un tel point, que dans une maladie qu'elle éprouva elle ne voulut aucun remède. Nous avons fait mention plus haut des inconvénients que l'on a vu naître de cette conduite, à la suite de laquelle un grand nombre de malades ont senti s'aggraver leurs accidents. M. Charmeil, chirurgien à Mont-Dauphin, confirme cette observation; il annonce (*Lettres* des 8 septembre et 8 octobre 1784), que depuis trois mois et demi qu'un partisan très-zélé de M. Mesmer exerçait le magnétisme dans cette ville, avec un grand concours de malades, il n'avait encore observé aucune cure; qu'au contraire il avait été obligé de rétablir la santé de plusieurs personnes qui y avaient vu augmenter leurs maux pour avoir négligé les secours qu'emploie la médecine.

Ces inconvénients sont manifestes, et l'on peut ajouter que dans les opérations du magnétisme, on ne les voit balancés par aucun avantage. Nous avons déjà dit que, dans les différentes villes de province, les médecins, témoins des traitements qui y étaient établis, n'avaient observé aucunes cures ou guérisons réelles. Ce résultat surtout par it avoir été général. « Le public, d'abord engoué, dit M. Arthaud, médecin au Cap (*Lettre* ci-dessus), cherche et demande des cures, et il commence à être un peu consterné d'avoir été séduit et d'avoir cru que tous les désordres de la santé pouvaient se guérir par des convulsions. » M. Joyeuse rend le même témoignage des traitements exercés à Marseille (*Lettre* du 3 octobre 1784). « Le baquet, dit-il, établi ici depuis quelques mois a contribué, par son inaction absolue sur les malades qui y avaient eu recours, à affaiblir l'idée avantageuse que quelques particuliers avaient conçue de cette méthode.» M. Souville nous apprend de Calais (*Lettre* du 30 septembre 1784) qu'il a fait des recherches à ce sujet, et que, sans prévention, il n'était point venu à sa connaissance que l'on y eût guéri aucun malade par cet agent prétendu. Enfin, M. Lepecq, médecin à Rouen, d'un mérite très-

distingué, et associé de la compagnie (*Lettre* du 7 août 1784); M. Bougourd, médecin à Saint-Malo (*Lettre* du 29 septembre 1784); M. Baudot, que nous avons cité au commencement de ce rapport, et beaucoup d'autres (1) confirment par leur témoignage la vérité de ce résultat.

Ce n'est pas que dans les différentes villes de province, comme à Paris, les partisans du magnétisme n'aient publié des listes de cures opérées par leur méthode (2). Mais ces recueils, formés pour l'ordinaire par des personnes auxquelles il manquait d'être suffisamment éclairées en pareille matière, n'annonçaient que le zèle de la bienfaisance; et, en soumettant les prétendues guérisons qui y étaient rapportées à un examen réfléchi, on parvenait bientôt à en démontrer le peu de fondement.

On a vu, relativement au soin que l'on paraît avoir pris de choisir les témoignages parmi les classes de la société les plus distinguées, on a vu, dis-je, que si cette précaution est propre

(1) *Lettres* de M. Robin, chirurgien-major à Angoulême, en date du 5 octobre 1784.

De M. Housset de Fort-Bois, médecin à Auxerre, 2 septembre.

De M. Monlien, médecin à Rennes, 21 septembre.

De M. d'Albis, médecin à Milhaud, 19 octobre.

De M. Mignot de Genety, médecin à Thiers en Auvergne, 6 octobre.

De M. Four de Bourrieu, médecin à Aurillac, 4 octobre, etc., etc.

(2) On en trouve une preuve dans le mémoire de M. Pujol, médecin très-instruit et correspondant de la société à Castres. En rendant compte des progrès du magnétisme dans cette ville, il s'exprime ainsi (*Lettre* du 14 décembre 1784) : « Les deux savants rapports que le roi fit publier dans le cours du mois d'août dernier sur la doctrine de M. Mesmer avaient d'abord produit un calme général au sujet du magnétisme. Depuis un mois, les choses ont bien changé de face. A cette époque, un adepte, parti six mois auparavant pour Paris dans le dessein d'y acheter le secret des convulsions, arriva ici avec les dispositions les plus décidées à faire bien valoir ses nouvelles connaissances. D'abord il jeta dans la ville plusieurs catalogues imprimés des cures opérées par le magnétisme. L'impression que firent ces lectures sur les esprits fut secondée par les propos les plus séduisants. Les succès passèrent bientôt toutes les espérances; le feu de l'enthousiasme gagna les têtes les plus froides, et la chose fut à son comble lorsque le public sut qu'il y avait deux ou trois malades qui paraissaient un peu soulagés après les attouchements étudiés de l'adepte et les opérations de sa baguette magique : aussi n'a-t-on plus parlé depuis que de magnétisme et de crises..... »

à donner aux observations un plus grand degré d'authenticité, elle devient absolument nulle quand il s'agit de prononcer sur ces cures, et de déterminer la cause à laquelle on doit les attribuer. Sans doute, pour constater, dans quelque science que ce soit, l'existence d'un fait qui tombe sous les sens il suffit d'en citer des témoins, et lors surtout qu'on porte la précaution au point de les choisir parmi les personnes dont la condition plus élevée et une bonne éducation ne permettent pas de penser qu'on ait pu corrompre leurs témoignages, l'existence du fait annoncé ne peut plus être contestée. Mais il n'en est pas ainsi quand il s'agit ensuite de prononcer sur ce fait, d'en exposer les conséquences, et de déterminer la cause à laquelle on doit l'attribuer. C'est surtout en médecine que cette extrême différence se manifeste. En effet, si dans cet art l'observation des faits est déjà si difficile, la recherche des causes auxquelles on doit les rapporter est surtout remplie des plus grandes difficultés. Elle exige le savoir le plus profond, l'expérience la plus consommée, et c'est l'empressement si commun de tant de personnes trop peu éclairées sur cet objet si délicat cependant et si important, qui a surchargé cette science d'un si grand nombre de fausses observations. C'est à cette cause qu'on doit rapporter l'adoption de tant de systèmes, de tant d'opinions erronées que l'on a vu dominer successivement dans l'art de guérir (1). Tous, à l'époque qui les a vus naître, ils avaient été

(1) Pour juger du degré de confiance que l'on doit accorder à ces listes de prétendues guérisons, qu'on jette maintenant les yeux sur ces recueils si volumineux des cures opérées à Saint-Médard ! Il semble qu'on eût alors cherché avec soin à réunir toutes les circonstances qui pouvaient donner à de pareilles relations le plus haut degré d'authenticité. Attestées et certifiées la plupart par des personnes prises dans la classe des gens instruits, racontées par les malades eux-mêmes, dont un certain nombre paraissait être d'un ordre au-dessus du commun, ces guérisons semblaient devoir offrir tous les caractères de la vérité. On avait d'ailleurs porté la précaution jusqu'au point de multiplier sur chaque fait les témoignages, et l'on en voit pour l'ordinaire une vingtaine réunis pour faire une seule preuve. Enfin on avait cherché jusque dans le nombre de ces guérisons un nouveau moyen de conviction ; on sera étonné d'apprendre qu'elles forment un ouvrage en *trois volumes in-4°* rédigé par un homme de marque, par M. de Montgeron, alors conseiller au parlement. Que l'on compare à cette histoire l'événement actuel, et que l'on en cherche les différences ! Voyez *la*

appuyés par des prétendus faits très-frappants et très-nombreux. Cependant combien en est-il resté qui aient été confirmés par l'expérience, seul juge des découvertes ! Ce n'est donc pas à la multitude des faits que l'on cite en faveur d'une opinion que l'on doit s'arrêter pour l'adopter ; leur valeur et la nature dont ils sont doivent être auparavant examinées : c'est au creuset de la discussion que l'on doit les éprouver, et, à cette épreuve, ce n'est ni le nombre, ni l'illustration des témoignages dont on les accompagne qui peuvent les faire admettre. Et n'était-ce pas de cette manière que s'était établie dans le dernier siècle cette absurde doctrine de la *cure sympathique*, dont les partisans ne tarissaient pas en observations, et se vantaient de pouvoir citer en témoignage des grands, des princes et même des rois (1)? Toutes les erreurs, toutes les impostures, tous les empiriques et les charlatans en médecine n'ont-ils pas eu ainsi leurs listes plus ou moins brillantes de guérisons et de faits ? Chaque science d'ailleurs n'a-t-elle pas dans la portion la plus éclairée de ceux qui la cultivent ses juges et ses pairs, qui seuls doivent prononcer et faire loi sur tout ce qui la concerne ? Dans le nombre des partisans les plus décidés du magnétisme, combien n'y en a-

Vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Pâris, démontrée contre M. l'archevêque de Sens; ouvrage dédié au roi par M. de Montgeron, conseiller au parlement, in-4°, 1737. On peut citer encore ici l'histoire de *Greterick*, qui se rendit si fameux dans l'autre siècle, en Irlande et en Angleterre; en 1666, on imprima une liste immense de ses cures. Ces exemples nous apprennent combien il est peu sûr en général, pendant le règne de l'enthousiasme, de compter sur les faits que l'on débite, et avec quelle circonspection on doit les adopter.

(1) « Je pourrais, disait *Goclenius*, citer des empereurs, des rois, des princes, des comtes et un grand nombre de personnes parmi la noblesse, dont il serait ridicule de récuser les témoignages et de révoquer en doute la bonne foi. On trouve même, ajoutait-il, parmi les moines et les ecclésiastiques, plusieurs auteurs qui dans leurs écrits ont vanté l'efficacité des traitements magnétiques, et approuvé hautement leur usage. » *Possem nominare imperatores, reges, principes, comites, nobiles, quorum authoritatem atque fidem in dubium vocare atque opprimere imprudentis est hominis... Quid quòd inter ipsos pontificios reperiuntur non pauci, qui scriptis publicis virtutem magneticæ curæ ejusque veritatem confirmarunt et vehementer approbarunt.* Goclenius, *Synarthrosis magnetica.* — Jacobi Burlein *Disputatio medica de pernicioso paracelsistarum hoplochrismate*, § 20, 1662. Theatr. sympath., pag. 504.

t-il pas qui réclameraient cette vérité contre toute innovation mal fondée dans leur état? La cure sympathique elle-même put-elle, malgré ses volumes d'observations et ses illustres prosélytes, résister au jugement de ce tribunal qui la condamnait; et ne sait-on pas qu'il n'y a que ce moyen pour ne pas tomber toujours dans l'inconvénient d'adopter les opinions les plus absurdes ?

Ce sont ces principes qui ont empêché les médecins des différentes villes (1) d'adopter tant de cures que l'on citait en faveur des traitements dont ils étaient témoins. Ils ont vu qu'en comparant les guérisons annoncées à la multitude presque infinie des traitements entrepris il n'y avait aucune proportion; ils ont vu qu'en retranchant encore de ces cures si peu nombreuses toutes celles qui n'ayant de fondement que dans l'enthousiasme du peuple, qui n'étant relatives qu'à des maladies imaginaires, ou qui consistant uniquement dans des soulagements momentanés et apparents, et celles encore qui, racontées sans aucune circonstance ni de temps ni de lieu, et avec tout le merveilleux et la déraison des listes des charlatans, pouvaient être ainsi réputées pour n'avoir aucune réalité, l'on n'avait pas besoin d'un agent inconnu pour rendre raison du petit nombre que l'on en citait d'ailleurs. Ils ont observé que, dans cette méthode, les traitements étant très-longs et leur durée laissant ainsi à la nature le temps d'agir, qu'admettant d'ailleurs dans ses procédés et les secours moraux et les moyens physiques du même genre qui influent agréablement sur l'esprit, et les médicaments généralement usités, on pouvait attribuer le petit nombre de ses succès, ou aux remèdes connus qu'elle emploie comme la médecine ordinaire, ou à la nature, qui souvent peut les suppléer. Relativement à la nature, ils ont remarqué que l'on a plus d'une fois fait honneur au magnétisme de cures qu'elle avait opérées: ainsi, M. Chaussier, en parlant de la malade dont nous avons fait mention plus haut (*Lettre* ci-des-

(1) *Lettre* de M. de la Mothe, du 31 août dernier, écrite au nom du collége de médecine de Bordeaux.

Lettre de M. Blanc, doyen du collége de médecine de Grenoble, en date des 8 septembre et 20 octobre 1784.

Lettre de M. Mellez, doyen de la faculté de médecine de Douai, etc.

sus), assure que ce fut le temps et la nature qui la guérirent, et que cette circonstance augmenta encore le crédit du magnétisme. Relativement aux remèdes, ils ont également observé que c'était à leur usage heureusement appliqué en certaines circonstances qu'on devait quelques-uns des succès attribués à cette méthode : telle est surtout l'observation si fameuse de l'hydropisie guérie par M. Thers, dont le *Journal de Paris* a rendu compte (1), et qui ne pouvait avoir de plus illustres témoignages en sa faveur. On sait maintenant, et la société en avait été informée dans le principe, que cette cure prétendue s'est terminée par la mort du malade, arrivée deux mois après, et que tout l'effet du magnétisme s'était réduit à une apparence plus ou moins frappante de soulagement. Mais quant à cet effet même du moment, que l'on a prétendu faire passer pour une guérison merveilleuse, on a vu que, si l'on ne pouvait révoquer en doute le changement survenu dans l'état du malade, on était fondé au moins à contester la cause que lui assignait M. Thers, et qui était le magnétisme. Sans parler ici de quelques autres circonstances qui ont pu contribuer à le produire, on ne peut assez s'étonner en remarquant que personne n'a fait attention aux remèdes ou plutôt au régime prescrit en même temps au malade, et que ce régime ou ces remèdes sont énoncés par M. Thers lui-même, dans le cours de l'observation; telle est surtout la diète laiteuse. Il n'est pas permis d'ignorer qu'il existe une espèce d'hydropisie qui ne cède qu'à l'usage de ce moyen. Les ouvrages des observateurs sont pleins de semblables faits ; on en trouve de très-frappants cités dans le recueil des médecins de Breslaw, dans celui des hôpitaux militaires, par M. Richard ; enfin MM. l'abbé Tessier et Lorry en ont rapporté un très-convaincant dans les mémoires de la société (2). Or, on doit remarquer que ce moyen, si bien éprouvé

(1) *Voyez* nº 229, 16 août 1784. — *Cure d'une hydropisie universelle, qui a été faite par M. Thers, chirurgien ordinaire du roi, par le moyen du magnétisme animal.* Cette observation avait fait dans le temps la plus grande sensation ; mais on vient d'apprendre au public que cette cure fameuse avait eu peu de durée. Le malade, *guéri par le magnétisme* sur la fin de juillet, est mort dans les premiers jours du mois d'octobre. Voyez *Journal de Paris*, 29 décembre 1784, nº 364.

(2) *Voyez* hydropisie ascite survenue à une pleurésie, et guérie par la ponc-

comme efficace dans certaines hydropisies, a été, dans l'observation dont il s'agit ici, employé concurremment avec le magnétisme, et que c'est M. Thers lui-même qui l'indique, lorsqu'il dit que le malade fut mis à l'usage du pain trempé dans du lait, et d'un peu de vin d'Espagne pour toute nourriture (1).

tion et la diète laiteuse. Observation XXIV, second volume du *Recueil des observations de médecine des hôpitaux militaires*, p. 422. Observation sur une hydropisie guérie par l'usage du lait, 1er volume des *Mémoires de la société*, p. 274 de l'histoire.

On doit remarquer que, dans ces observations, l'hydropisie était accompagnée d'une affection sensible de la poitrine, ou qu'elle en avait été la suite. Ainsi, dans l'observation première, l'ascite avait succédé à une pleurésie. La malade dont parle M. l'abbé Tessier était tourmentée d'une toux violente et continuelle; le malade de M. Thers était dans le même cas, il crachait beaucoup de matière purulente et verdâtre. Il semble, d'après ces faits, que c'est plus particulièrement dans les hydropisies compliquées d'une affection de poitrine que l'usage du lait convient.

Il faut remarquer encore que, dans les deux observations que nous avons rapportées, ce régime avait été d'ailleurs secondé par quelques remèdes appropriés. M. Thers se rapproche encore en cela de ces deux faits; à la diète laiteuse, il avait ajouté la tisane de pariétaire et un verre de suc de cerfeuil tous les matins.

Enfin une circonstance qui, dans l'observation de M. l'abbé Tessier, prouve que l'action du lait dans ce cas a lieu en rétablissant le cours des urines, c'est que la malade dont il parle éprouvait, lorsqu'elle en cessait l'usage, une diminution sensible dans leur écoulement, qui se rétablissait aussitôt qu'elle reprenait le lait de nouveau. C'est également par la voie des urines que les eaux prirent leur cours dans l'observation de M. Richard; le malade de M. Thers nous offre la même terminaison. Les urines coulèrent abondamment pendant le traitement. Cette singulière conformité d'effets dans des observations où le même médicament (le lait) a été mis en usage nous semble prouver beaucoup en sa faveur, et contre le magnétisme qui n'a été employé que dans l'une d'elles.

(1) On doit ajouter ici que l'on n'a pas fait d'ailleurs assez d'attention aux causes morales qui durent agir vivement alors sur l'esprit du malade, ni aux secours en tout genre qu'on s'empressa de lui prodiguer. Le malade était pauvre, et comme abandonné; mais l'intérêt que prirent à sa situation des personnes riches et distinguées, les aliments restaurants dont il fut abondamment pourvu, les secours dont on s'empressa de l'assister dans sa misère, et, plus que tout cela encore peut-être, l'espoir de guérir que firent renaître en lui les procédés sin-

Mais c'est surtout à l'empire que notre âme a sur notre corps, et nos passions sur nos maladies, que les médecins ont senti qu'on devait avoir égard pour rendre raison des prétendus prodiges du magnétisme. Ils ont vu que si c'est à la prévention de l'esprit, à l'émotion que produisent toujours dans les sens les choses extraordinaires, qu'on devait attribuer les effets momentanés qui en résultent (1), depuis les impressions les plus

guliers auxquels on le soumit, ne durent-ils pas contribuer puissamment à le ranimer? Et que l'on ne regarde pas l'hydropisie comme une maladie qui soit toujours au-dessus des impressions que peuvent produire les affections morales! Quel que soit l'état d'apathie dont pour l'ordinaire elle est accompagnée, elle peut être en certains cas soumise à toute l'influence de cette cause. Il existe des espèces d'hydropisie qui dépendent plus qu'on ne le pense communément de l'état des nerfs, et les faits confirment cette vérité. Il suffit, pour en donner la preuve, de rapporter ce fait si connu d'une femme qui s'était retirée dans un des hôpitaux de cette ville pour s'y faire guérir d'une hydropisie ascite bien caractérisée. Les remèdes usités en pareil cas ayant été inutilement employés, on résolut d'avoir recours à la ponction qui parut indiquée, et que l'on remit au lendemain; mais pendant la nuit les eaux s'écoulèrent par la voie des urines, et le matin les chirurgiens réunis trouvèrent le ventre entièrement affaissé. L'impression vive que la crainte de l'opération avait occasionnée à la malade avait produit en elle cette révolution inespérée. Quoi qu'il en soit au reste à cet égard, on voit qu'on n'a pas fait assez d'attention, dans l'observation de M. Thers, à toutes les causes qui, dans les circonstances où se trouvait le malade, durent avoir une action réelle sur lui. Cependant c'est de tous les faits publiés à l'appui du magnétisme un des plus frappants que l'on ait cités; et que devra-t-on donc penser des autres après l'avoir ainsi approfondi! Mais quelque évidente qu'ait été la méprise dans ce cas, si l'observation n'est pas une preuve de la bonté du nouveau système, elle offre au moins un bel exemple de bienfaisance; si elle ne démontre pas l'existence du magnétisme, elle honore au moins l'humanité. Il serait plus facile de pardonner aux erreurs, si elles donnaient lieu toujours à de pareilles actions.

(1) « J'ai vu, dit M. Pujol, magnétiser plusieurs fois, et j'ai été magnétisé moi-même; j'ai éprouvé que, malgré toute l'incrédulité dont j'étais muni, je n'ai pu me défendre d'une certaine émotion, dès le moment où l'on s'est déterminé à faire sur moi les gesticulations du magnétisme animal. Plusieurs incrédules comme moi, m'ont avoué aussi avoir ressenti cette émotion involontaire, qui ne cesse que par la réflexion, et qui est l'effet naturel que produisent toujours dans les sens les choses extraordinaires.

» Mais si les personnes les plus convaincues de la nullité du magnétisme, ajoute le même auteur, ne savent point se soustraire à de pareilles émotions,

faibles jusqu'aux crises les plus violentes, la même cause pouvait également expliquer les effets consécutifs, c'est-à-dire les changements opérés dans la santé, en un mot, le petit nombre de guérisons citées. Ils savaient que l'extrême confiance, le désir ardent de guérir, le grand espoir de l'être par une cause regardée presque comme surnaturelle, peuvent opérer dans certains malades d'heureuses révolutions; que par l'effet de ces moyens on a vu plusieurs fois des douleurs enlevées ou mitigées, des tumeurs disparaître ou perdre de leur volume, des membres paralysés reprendre quelque mouvement. Ces effets, comme on le sait, ont été souvent la suite des grandes passions de l'âme (1); et c'est à cette cause si puissante de l'influence du moral qu'on doit rapporter les succès et le fréquent usage des amulettes (2), qui, dans la médecine de l'esprit, ont joué de tout temps un rôle si important.

que ne doit-il donc pas se passer dans la tête de ceux qui ont dans le magnétisme une foi décidée, et qui regardent un adepte, sa baguette à la main, comme un être supérieur, qui a sur eux le plus grand pouvoir? Non-seulement ils éprouvent cette première émotion dont on vient de parler, et ils l'éprouvent d'une manière plus énergique, mais encore elle doit continuer chez eux autant que dure le jeu de la main, et même souvent bien au delà. Pendant tout ce temps, leur tête fermente, le corps devient palpitant, et toute l'économie animale, prenant part peu à peu à l'agitation intestine, éprouve à la fin des commotions générales, dont la force est toujours proportionnée à la crédulité des sujets et à la délicatesse de leur organisation. Lorsque ces commotions nerveuses sont considérables et longtemps continuées, il en résulte des extases convulsives, des oppressions, des sueurs générales, des évacuations inattendues, et tout l'appareil critique du prétendu magnétisme. »

(1) « On a vu, dit M. Pujol à qui nous devons ces idées, de grands coups de tonnerre guérir des maladies. Un goutteux retenu depuis longtemps dans son lit par les douleurs les plus cruelles se lève tout à coup dès qu'il voit sa maison en feu, et se trouve parfaitement guéri. »

(2) « Dans les écrits des anciens médecins, dit M. Pujol, on trouve qu'ils faisaient le plus fréquent usage des amulettes; on avait la plus grande confiance dans ces applications bizarres, et par cela même elles donnaient lieu à des cures surprenantes. C'était sans doute ces cures qui, dans un temps où il n'y avait pas encore de vraie physique, pouvaient seules mettre en crédit ces pratiques puériles qui étaient adoptées même des gens de l'art.

» La médecine de certains peuples sauvages de l'ancien et du nouveau continent, ajoute le même auteur, ne consiste guère que dans des gesticulations ridi-

Ce n'est donc pas, comme l'a judicieusement observé M. Pujol, et avec lui tous les médecins instruits, à la seule nature que l'on doit attribuer les cures parfaites ou imparfaites, que l'on dit s'être opérées aux baquets de M. Mesmer ; ou, s'il est juste de reconnaître que c'est aux opérations de cette nature bienfaisante qu'elles sont dues pour la plupart, on doit aussi convenir qu'il n'est pas de circonstances aussi favorables pour lui voir produire ainsi des révolutions singulières que celles où elle se trouve excitée par de fortes passions. Mais alors les malades sont-ils dans leur état ordinaire et naturel, et ne doit-on pas avoir égard à l'action d'une pareille cause? Si donc, comme le dit M. Pujol, on a vu M. Mesmer opérer quelques guérisons apparentes ou réelles, il faut qu'il convienne aussi que ces guérisons ne sont spécialement dues qu'à l'enthousiasme qu'il a trouvé l'art de produire dans les esprits crédules. « C'est là

cules que les jongleurs ou médecins du pays font gravement sur leurs malades. Ces bonnes gens, qui attachent à ces momeries une vertu toute divine, se trouvent quelquefois guéris, s'il faut en croire nos voyageurs, de maladies graves, et pour ainsi dire incurables. Toutes ces choses, continue-t-il, n'ont rien de bien merveilleux pour un médecin qui connaît l'empire que notre âme a sur notre corps, et nos passions sur nos maladies; aussi a-t-on senti de tout temps que le premier soin, l'attention essentielle qu'un médecin doit avoir à l'égard de ses malades, c'est d'animer leur espoir, de leur donner du courage, et d'exciter en eux la confiance, en leur inspirant la foi la plus grande qu'il est possible en ses remèdes. Ne voyons-nous pas en effet tous les jours que, sans ces préliminaires, les médicaments les plus appropriés et le traitement le plus régulier n'ont dans certaines circonstances qu'un effet médiocre et quelquefois absolument nul!

» Dans nos campagnes, ajoute M. Pujol, nous ne manquons pas de jongleurs, de prétendus sorciers, qui sont en très-grand crédit auprès du bas peuple. Par des manipulations insensées, des formules inintelligibles, et que nos paysans écoutent comme des oracles, ils parviennent, ainsi que M. Mesmer, à guérir des maladies; ils paraissent surtout avoir un ascendant marqué sur les fièvres intermittentes. » (On sait combien les fortes commotions de l'âme ont d'efficacité dans ces espèces de fièvres, surtout quand, la cause humorale qui les produit étant détruite, elles ne conservent plus que le type purement nerveux; on en trouve un grand nombre d'exemples dans les auteurs, et principalement dans Van-Swieten.) « J'ai vu souvent, dit M. Pujol, de pauvres gens qui, après bien des labeurs et par de seules jongleries, ont été ainsi délivrés de fièvres d'accès très-rebelles. » — M. Pujol en cite une *Observation*.

précisément, ajoute-t-il, la base du mesmérisme et tout le secret du magnétisme animal.»

On peut au reste ajouter ici que, parmi ces cures annoncées, il est arrivé souvent que l'on en a supposé qui n'avaient point eu lieu, et cette ressource a plus qu'on ne le pense contribué à la propagation du magnétisme. C'est ce que nous apprend une lettre du collége de médecine de Marseille. « Le magnétisme, dit M. Achard (*Lettre* du 22 septembre 1784), a été aussi exercé dans cette ville, et les maladies que l'adepte dit y avoir guéries subsistent encore.» M. Souville, correspondant de la société à Calais, nous en offre encore un exemple. « Le peuple, toujours enthousiaste, dit-il (*Lettre* du 30 septembre 1784), criait déjà au miracle, il citait même la cure d'une dame malade d'une affection nerveuse portée au plus haut degré, dont le symptôme ordinaire est un hoquet ou plutôt une espèce d'aboiement. Le fait est, ajoute-t-il, que cette dame n'a voulu se soumettre à aucune épreuve, et qu'elle ne paraît pas même disposée à le faire. Si le peuple, ajoute M. Souville, cite des cures qui ne sont pas réelles, on peut juger de quelle manière il proclamerait de véritables guérisons.» On pourrait citer un grand nombre de pareils exemples.

C'est en effet surtout l'enthousiasme, dont la multitude se laisse si facilement enflammer pour les nouveautés extraordinaires, qui a répandu le prestige dans les provinces; et un fait qui le prouve, c'est une circonstance dont M. Chaussier, correspondant à Dijon, a fait part dans dans sa lettre à la société (*Lettre* ci-dessus). « J'ai vu, dit-il, une personne de cette ville écrire à l'un des chefs des traitements magnétiques à Paris, le prier de lui envoyer toutes les semaines une feuille de papier magnétisée, et tous les jours le malade crédule porter sur l'hypocondre le papier merveilleux, vanter ses effets, louer la bonté, la complaisance de l'homme généreux qui, sur une feuille de papier blanc, lui envoie le remède invisible pour tous les maux. Est-ce, dit M. Chaussier, porter assez loin la crédulité ?» Nous avons cru devoir rapporter ce fait, qui fera connaître jusqu'à quel point la prévention s'est portée au sujet du magnétisme, et d'après lequel on pourra juger combien elle a pu contribuer à ses progrès.

Les médecins, témoins des traitements prétendus magnéti-

ques dans les provinces, ne se sont pas bornés à la simple observation des effets qui en résultaient pour les malades. Quelques-uns ont cru devoir tenter des expériences qui les ont encore plus pleinement désabusés, en leur faisant voir que ces effets dépendaient particulièrement de l'imagination. Nous en citerons ici deux exemples (1).

M. Duvernin, doyen du collége des médecins de Clermont, mandait, le 11 septembre dernier, à la société, qu'un de ses confrères ayant eu occasion de soigner une fille qui se faisait magnétiser par un adepte arrivé depuis peu de temps de Paris, et lui ayant fait croire qu'il avait aussi le secret du magnétisme, il la fit tomber en défaillance, en feignant d'agir sur elle. M. Duvernin ajoute que, le lendemain, ce même médecin ni l'adepte ne purent réussir à lui causer la moindre émotion, parce que dans l'intervalle quelqu'un l'avait désabusée. Le fait suivant est encore plus frappant.

Un des médecins du collége de Lyon (2), ayant marqué le désir de voir les opérations du magnétisme animal établi dans cette ville, fut conduit par le maître même d'un de ces traitements dans une chambre où il lui présenta une fille âgée d'environ vingt-trois ans, ayant beaucoup d'embonpoint et l'extérieur de la bonne santé, qu'il lui dit être attaquée d'asthme, et à la cure de laquelle il lui proposa de procéder en sa présence. L'adepte fit asseoir la malade, et, après avoir employé les procédés ordinaires en pareils cas, elle ne tarda pas à tomber, à deux reprises, dans une attaque apparente de catalepsie accompagnée de convulsions. L'adepte ayant proposé au médecin, son confrère, et aux personnes qui l'accompagnaient, de le suivre dans un appartement éloigné pour lui donner le spectacle d'un nouveau prodige, ce dernier résolut de profiter de l'absence du magnétiseur pour tenter une expérience, et retint quelques-uns des spectateurs avec lui. Ils n'eurent pas de peine à persuader à la malade que les personnes qui s'étaient éloignées n'étaient sorties que dans le dessein de passer dans la pièce voisine pour la magnétiser à travers le mur. Le siége où elle l'avait

(1) On en trouvera quelques autres à la fin de ce mémoire.

(2) *Lettres* de M. David, en date des 20 août et 28 septembre 1784, écrites au nom du collége de médecine de Lyon.

été la première fois y était adossé ; elle s'y plaça, et en peu de moments elle fut attaquée d'un accès de convulsions, dont la violence et la durée égalèrent pour le moins celles des accès précédents. On s'assura, pour plus d'exactitude, qu'aucune des personnes qui s'étaient éloignées, n'avait approché de la chambre où l'on avait supposé que le magnétiseur avait dû se trouver. La jeune fille continua pendant quelques moments d'être tourmentée de mouvements convulsifs, et, pour les faire cesser, il suffit de lui assurer positivement et à haute voix que personne dans la chambre voisine ne l'avait magnétisée et ne s'était même occupée d'elle. On eut ainsi l'assurance que c'était l'imagination, mise en jeu dans cette fille, qui avait suffi seule, dans le premier essai, pour lui exciter des convulsions, indépendamment des gestes et des pressions sur l'estomac qu'on lui avait fait éprouver.

A ces faits très-décisifs, les médecins du royaume ont su joindre les observations les plus judicieuses et les réflexions les plus propres à dissiper à leurs yeux tout le prestige. Convaincus que, dans la méthode nouvelle, tout consistait spécialement à agir vivement sur l'imagination des malades (1), ils ont reconnu les différents moyens que l'on employait pour seconder cette action. L'appareil imposant dont on accompagne les traitements leur a paru surtout adopté dans cette vue. L'obscurité des salles, l'air chaud et méphitique qu'on y respire (2), leur

(1) « C'est au moral, dit M. Duvernin, qu'il faut attribuer tous ces effets que l'on nous préconise si fort ; le saisissement seul des sens peut opérer ces émotions et ces crises capables d'affecter l'économie animale, comme le prouve, dit-il, l'exemple de Boërhaave, dans l'hôpital de Harlem. » (*Lettre ci-dessus.*)

« L'imagination séduite par des promesses, dit l'auteur d'un mémoire envoyé de Nîmes, opère des changements merveilleux, ainsi que le prouve une multitude de faits dans les femmes hystériques et les malades hypocondriaques. Il existe en nous un agent intérieur capable de produire de tels effets, et cet agent peut être regardé comme le produit de l'espoir que fait naître dans notre âme un objet cher à notre conservation. C'est ainsi que les paralytiques ont pu guérir par l'effet d'une forte persuasion, ou par de vives émotions de l'âme, telles que celles qu'inspire la crainte du feu. »

(2) « Le grand appareil qu'on y met, dit M. Pelet, n'y est pas d'un petit secours, et, joint à l'obscurité des salles où l'on magnétise, il a quelque chose d'analogue avec les endroits où l'on rendait anciennement les oracles : ce qui

ont semblé propres également à y contribuer. En même temps ils n'ont pas méconnu plusieurs autres moyens dont on se sert dans cette méthode pour produire sur les malades des effets que l'on puisse attribuer au magnétisme; tels sont les frictions avec la main, les pressions avec les doigts sur les régions du corps les plus sensibles, le régime, l'exercice, la dissipation, la musique (1), la crème de tartre, ou plutôt, comme le remarque l'auteur estimable de la dissertation envoyée de Malte, l'usage des remèdes connus et ordinaires, qu'emploient souvent les partisans de cette méthode, et qu'ils masquent, dit-il, par leur prétendu magnétisme.

Mais c'est surtout à la facilité, si bien connue et prouvée par tant d'exemples, d'exciter des convulsions et de les voir se propager entre différentes personnes rassemblées qu'ils n'ont pas manqué de réfléchir. Ils ne pouvaient ignorer combien il est aisé de les faire naître, avec quelle facilité elles peuvent se rétablir dans les sujets chez lesquels elles ont eu lieu, leur devenir alors habituelles, ou même se communiquer à d'autres par la voie de l'imitation (2); et ils n'ont pas méconnu le parti

doit monter l'imagination et émouvoir puissamment les individus. » (*Lettres* des 3 et 24 septembre 1784.)

(1) « Celse, dit l'auteur du mémoire envoyé de Nimes, qui a spécialement adopté cette opinion, prescrivait les frictions dans des cas analogues à ceux où le magnétisme animal est employé. » (*Nam et capitis longos dolores ipsius frictio levat.* Celse, *Lugd. Batav.*, 1730, p. 87, t. I.) « Martin Ruland, auteur du XVIe ou XVIIe siècle, ordonnait la musique à ses malades. » (*Musica his prœterea socia est; nam ejus vi sana corpora vegetant, morbis affecta soporantur, Med. pract.*, 1610.)

(2) M. O-Ryan, médecin à Lyon, cite à ce sujet plusieurs faits très-frappants. Baglivi, dit-il, fait mention d'un jeune homme de la Dalmatie, qui fut attaqué d'épilepsie pour avoir vu un malade de ce genre tomber dans un accès (*Prax. Med.*, cap. 14, § 2); et l'on trouve un exemple semblable rapporté dans les *Curiosités naturelles de* 1730, p. 302. Whytt, savant professeur d'Edimbourg, assure que, dans l'hôpital de cette ville, il arrive souvent aux femmes d'être attaquées de convulsions pour en avoir vu d'autres affectées de ce mal. Le même auteur parle d'une maladie convulsive, connue dans une île qu'il cite, qui n'attaque que rarement, suivant lui, les femmes mariées, mais qui affecte plus particulièrement les jeunes filles de dix à douze ans, et quelquefois aussi de jeunes garçons. Lorsque dans les églises, dit-il, ou dans les assemblées pu-

qu'on savait en tirer dans les traitements publics, pour en imposer aux gens peu instruits. Ils ont bientôt remarqué que c'est spécialement par de semblables crises que se manifestent les effets du magnétisme ; que c'est toujours par un de ces sujets privilégiés pour les représentations publiques, qui ont le rare avantage d'être affectés de somnambulisme, qu'elles commencent ; que c'est surtout vers la fin des séances qu'elles surviennent, lorsque l'imagination des malades a été suffisamment exaltée ; enfin, que la première qui se manifeste en détermine bientôt un plus grand nombre (1).

Ce sont ces attaques convulsives que l'on a eu la prétention de faire passer pour des crises salutaires ; mais cette opinion a été universellement rejetée par les médecins du royaume (2).

bliques, quelque individu est attaqué de cette maladie, tous les autres qui l'ont déjà éprouvée en sont attaqués aussi dans le même instant, ce qui cause souvent de grands tumultes. Il arrive quelquefois, ajoute-t-il, que quelques-uns de ceux qui n'ont jamais eu ces convulsions en sont saisis lorsqu'ils voient ces accès, ou même qu'ils entendent seulement le bruit que font ces convulsionnaires. *Of the causes of nervous disorders*, p. 582. — M. O-Ryan cite encore, d'après le *Naturalisme des convulsions*, un autre exemple analogue aux précédents, qui eut lieu en 1698 à Villemané en la Nouvelle-France : c'est celui d'une fille de vingt-trois ans qui était affligée d'un hoquet dans lequel elle imitait l'aboiement d'un chien. Placée à l'Hôtel-Dieu dans la salle des femmes, où il y avait quatre autres filles attaquées de différentes maladies, trois jours après elles se prirent toutes les quatre à *hoqueter;* le cinquième jour, la malade qui était entrée à l'hôpital avec le hoquet en fut guérie ; mais les quatre autres continuèrent de l'avoir, avec des circonstances et des symptômes fort extraordinaires, ce qui dura jour et nuit sans interruption pendant huit jours. Voyez ci-dessus *Lettres de Lyon*, des 20 août et 28 septembre 1784.

(1) M. O-Ryan ne craint pas d'affirmer que les violentes convulsions dont on voit un grand nombre de malades tourmentés aux séances offre un spectacle qui afflige et révolte les personnes instruites des suites dangereuses qu'elles peuvent avoir. « L'exemple, ajoute-t-il, des convulsions terribles dont ces individus sont tourmentés, aidé des opérations des différents autres magnétiseurs et de l'air échauffé et infecté de la salle, agissant sur le moral et sur le physique des malades qui formaient la chaîne, plusieurs parurent se trouver mal, d'autres assoupis ou affectés de divers mouvements convulsifs.

(2) « Les mouvements convulsifs, dit l'auteur du mémoire envoyé de Nîmes, ou les crises factices excitées par M. Mesmer ne peuvent pas être considérées comme critiques. Elles n'en ont pas le caractère ; » et si elles ont paru

Ils n'ont vu dans ces crises prétendues, que des convulsions ordinaires plus ou moins fortes, quelquefois portées au plus haut degré de violence, ou prolongées de la manière la plus dangereuse pendant des heures entières; et ils n'ont pas manqué d'en faire sentir les inconvénients. M. O-Ryan, en rendant compte des traitements dont il fut témoin, rapporte qu'il avait été frappé, dans une salle, du danger qu'il y avait de laisser aussi longtemps qu'on se le permettait une fille en convulsion; et que, dans une autre, il avait été fatigué du spectacle d'un jeune homme qu'on tenait en crise couché sur le baquet, et s'agitant de la manière la plus affreuse.

C'est plus encore la prétention de faire de cette méthode un remède universel, qui a prévenu les esprits contre le magnétisme animal dans toutes les provinces. On sait que dans

opérer quelquefois des effets favorables, c'est à un hasard heureux qu'il pense qu'on doit l'attribuer. « La nature ingénieuse, dit-il, se joue quelquefois de l'art, et les coups portés au hasard ont produit quelquefois du bien : c'est le couteau du furieux qui frappe l'hydropique fortuitement, ouvre une issue aux eaux et le guérit d'une manière inattendue. »

On trouve la même opinion sur les prétendues crises du magnétisme bien exposée dans une lettre écrite à la société, par M. Maury, médecin à Sezanne. Après avoir demandé pourquoi le magnétisme, qui devait avoir si peu de partisans à Paris, en a trouvé cependant un si grand nombre dans cette ville : « C'est, dit-il, qu'on y est plus attaché à la vie qu'ailleurs, et que l'on y aime à se persuader que ce qui est extraordinaire doit prévaloir sur ce qui est commun. Paris, ajoute-t-il, est rempli de personnes qui passent leur vie dans l'oisiveté et la bonne chère : les nerfs dans ces personnes sont plus délicats et plus faciles à ébranler; les humeurs, d'un autre côté, ne sont pas assez dépurées par l'exercice. Est-il donc étonnant qu'en employant des frottements sur les parties sensibles le genre nerveux se mette en jeu, et qu'on occasionne quelquefois des agitations convulsives? De là les prétendues crises qui expulsent, dit-on, du corps les humeurs nuisibles, et rétablissent l'équilibre dans la machine. Mais tout homme, pour peu qu'il soit instruit, ne sait-il pas que c'est la nature qui prépare l'humeur qui doit faire la crise, qu'elle n'arrive que quand la coction a été faite, et que les voies par lesquelles elle doit s'opérer sont suffisamment ouvertes pour que l'humeur ne trouve aucune résistance à sa sortie : le temps en est marqué par la nature. Dans le magnétisme au contraire, non-seulement on prétend les déterminer à volonté, mais on les fait arriver après des convulsions qui ne doivent avoir d'autres effets que d'exprimer des différents réservoirs des humeurs destinées au maintien de la santé. » (*Lettre* du 2 octobre.)

cette doctrine la proposition principale est qu'il n'y a qu'une seule maladie, et par conséquent qu'un remède, qui consiste dans le magnétisme. L'auteur de la dissertation envoyée de Malte s'est attaché surtout à faire voir le ridicule de cette assertion; il entre dans des détails sur l'organisation du corps humain, sur la nature des fluides qui y circulent ou séjournent, et il en infère qu'il ne peut y avoir une seule maladie ni un seul remède (1). On trouve les mêmes idées énoncées d'une manière satisfaisante dans les mémoires de M. Artaud, médecin au Cap (2). « On sait de plus, dit M. Maury, médecin à Sé-

(1) « Le corps humain, dit-il, est une machine composée de fibres ou solides, dont la différente disposition concourt à former des organes de différentes formes et de différents degrés d'élasticité, et de fluides qui, renfermés dans ces organes, ont chacun un cours et un caractère particulier. Cette machine ne peut subsister que par l'action et la réaction de toutes ces parties. Différentes par leur structure et par leurs fonctions, elles concourent toutes à la conservation de la vie dans le corps humain, et, s'il survient quelque dérangement dans leur manière d'être, il est certain qu'il doit en résulter des maladies de nature différente, suivant la lésion de tel ou tel organe : on prouvera la même chose, si l'on considère la relation des fluides avec les solides. Toutes ces circonstances, suivant que les dérangements sont plus ou moins considérables, doivent produire des maladies très-différentes. Comment donc, ajoute-t-il, est-il concevable que tant de maux produits par des causes si opposées et si contraires, qui ont leur siége dans des parties très-différentes et des effets si étrangement disparates, puissent être considérés comme une seule et même maladie, dont le magnétisme animal soit le seul remède? »

(2) « La nature, dit-il, n'est pas aussi simple qu'on paraît le croire; elle a modifié le principe moteur et sensible dans chaque sens, et la modification des humeurs varie dans chaque organe. Or, ajoute-t-il, comme le principe moteur et sensible peut être altéré dans son essence et dans les modifications qu'il reçoit dans chaque sens, comme chaque humeur peut être viciée dans sa constitution et dans l'organe qui la prépare, il est évident qu'il peut y avoir autant de variétés de maladies qu'il y a de différentes espèces d'organes et d'humeurs. D'ailleurs, continue M. Arthaud, croit-on que l'homme, qui est l'objet de nos recherches, de notre application, dont nous étudions non-seulement la constitution organique, mais encore la constitution morale; que l'homme enfin, tel que nous le voyons, puisse être ramené à cette simplicité primitive qui le rapproche de la nature? Examinons l'espace immense qu'il a franchi, et s'il peut rétrograder! Non, l'homme de la société n'est plus l'homme de la nature, et comme l'homme social dépend de toutes nos institutions, il

zanne (*Lettre* ci-dessus), que tel est le système des charlatans, qui vantent toujours leur secret comme propre à toutes les maladies, ignorant qu'elles dépendent souvent de causes opposées qui les produisent, et qui demandent un traitement différent. » Mais, quand même la possibilité d'une pareille prétention ne serait pas méconnue, il eût suffi de l'observation seule pour faire voir combien, dans la méthode de M. Mesmer, elle était peu fondée. Ce sont surtout les maladies qui sont plus particulièrement rebelles aux secours de l'art que l'on a cru devoir lui opposer (1), celles surtout qui, comme certaines épilepsies, les squirres, les cancers, dépendent de la désorganisation des parties; telles sont encore les maladies vénériennes, que les nouveaux adeptes ont si adroitement retranchées du nombre de celles qui cèdent à leurs traitements. L'observation a prouvé que le magnétisme n'a pu citer aucune cure de ce genre en sa faveur, et l'on n'a pas manqué de remarquer que c'est pour excuser les défauts de succès dans tous ces cas, comme dans les

dépend aussi de la médecine qui en est une partie, et qui est devenue pour lui un de ses premiers besoins.

» D'ailleurs, ajoute-t-il, si le magnétisme animal est un remède à tous les maux, pourquoi M. Mesmer s'est-il réservé la crème de tartre, la magnésie, qui sont de doux purgatifs? Pourquoi, en magnétisant, emploie-t-il le jus de citron, qui est un fondant anti-septique? etc., etc. »

C'est cet assemblage de vertus opposées, qui devraient se trouver réunies dans le magnétisme animal, que l'on n'a pu admettre; et comment en effet, comme le dit M. Picco, le même remède pourrait-il calmer les esprits troublés, les purifier quand ils sont infectés, les réparer lorsqu'ils sont appauvris? « *Quomodò potest unum medicamentum conturbatos spiritus sedare, depauperatos instaurare, inquinatos depurgare?* Cent louis, ajoute-t-il, suffisent cependant pour mettre à portée d'opérer ces miracles. » (*Lettre de Turin*, du 19 juin 1784.)

(1) « Ainsi, M. Ladevère, médecin à Cordes d'Alby, demande comment le magnétisme pourrait convenir dans le pays qu'il habite, où, suivant lui, les affections rhumatismales, les écrouelles, l'épilepsie et l'asthme, sont, pour ainsi dire, des maladies endémiques! » (*Lettre* du 20 mai 1784.)

« Comment, dit M. Pelet, M. Mesmer guérira-t-il les exostoses, les ankyloses, les squirres prêts à dégénérer en cancers, et autres maladies locales pareilles? Il semble, ajoute-t-il, s'en excuser par ses propositions 11 et 18, en prévenant le public sur tant de cures manquées. » (*Lettres* ci-dessus.)

autres, que M. Mesmer paraît avoir imaginé sa prétendue vertu antimagnétique.

Il n'y a pas aussi jusqu'à l'induction que l'on peut tirer contre les partisans de M. Mesmer de la conformité très-frappante de sa doctrine avec celle du magnétisme admise dans le dernier siècle, qui a nui à l'adoption de cette méthode dans les provinces. On sait qu'on l'avait annoncée comme une *sublime découverte ;* mais les médecins du royaume n'ont point ignoré qu'un système semblable en tous points avait été adopté à l'époque que nous venons d'indiquer, et enseveli depuis, comme tant d'autres erreurs, dans le plus profond oubli. Ils n'ont méconnu aucune des sources dans lesquelles on voit que M. Mesmer a puisé les différents dogmes de son magnétisme moderne. C'est des anciennes rêveries de Paracelse, de Van-Helmont, de Maxwel, que les uns ont remarqué qu'il avait tiré ses propositions (1). D'autres, faisant attention aux différents rapports qu'il semble avoir ménagés à son opinion, avec la théorie et l'usage médicinal de l'aimant (2), ont vu dans cette conduite

(1) « Il me semble, dit M. Picco dans sa lettre, voir renaître ici les adeptes de Paracelse et de Van-Helmont avec leur merveilleuse doctrine sympathique, dont Mont-Fleury sut de son temps se jouer si à propos. »

« J'avais pensé, dit M. Ramel (*Lettre* du 1er octobre 1784) que c'était ici le magnétisme de Maxwel et de Van-Helmont, contre lequel Garidel s'était élevé il y a plus de cinquante ans. » On peut voir dans cet auteur la sortie vigoureuse qu'il faisait contre ce prétendu magnétisme. M. Pelet, médecin à Milhaud, en parlant des *Recherches et Doutes sur le magnétisme*, dont il dit qu'il a vérifié les citations, ajoute « qu'il n'ignorait point les auteurs qui y sont cités, et qui avaient annoncé ce magnétisme avec des titres fastueux et fort singuliers. Il ajoute encore qu'il s'est assuré par lui-même, que M. Mesmer n'y avait rien changé dans les vingt-sept propositions qu'il a renouvelées. » (*Lettres* ci-dessus.)

(2) On sait à quel point on avait anciennement abusé du magnétisme en médecine, en donnant de ce phénomène des idées chimériques et fabuleuses. Quelques-uns des médecins ont pensé que le système de M. Mesmer pouvait paraître analogue, et tendre à ramener à ces anciennes erreurs. M. Duvernin, surtout, s'est étendu sur cet objet; il paraît être très-versé dans la connaissance des auteurs où l'on est porté à croire que M. Mesmer a puisé sa découverte. Dès le mois de décembre 1780, ayant eu occasion de lire un mémoire dans une des assemblées de la société des sciences, arts et belles-lettres de Clermont, et

les motifs qui le portaient lier à un ordre de connaissances positives un système imaginaire qu'il cherchait à faire accueillir. D'autres médecins enfin ont aperçu dans sa doctrine les apparences très-frappantes de conformité que l'on ne peut y méconnaître avec quelques-unes de ces sectes dans lesquelles, au lieu d'une grande cause physique, on admettait le pouvoir de certains esprits ou intelligences supérieures pour parler à l'imagination. Telle est, suivant le mémoire envoyé de Bordeaux, cette secte de prêtres indiens, appelés *piaches*, habitant la côte de *Cumana*, qui aidaient les caciques de leurs conseils dans toutes leurs entreprises, qui se mêlaient de prédire l'avenir, qui prétendaient guérir toutes sortes de maladies par le toucher, et au sujet desquels l'auteur dit qu'il y avait des Espagnols assez crédules pour ajouter foi à leurs prédictions (1).

Enfin les médecins de différentes villes de province ont vu, dans la conduite de M. Mesmer et de plusieurs particuliers qui ont établi des traitements publics, une infraction manifeste aux lois du royaume (2). Ils ont demandé s'il pouvait être permis de

cette année même ayant eu quelques discours à prononcer au jardin royal des Plantes, il annonce « qu'à l'occasion du magnétisme animal il a rappelé ces siècles d'ignorance dans lesquels la magie et les sortiléges étaient si à la mode, et rapporté ces idées ridicules qu'on s'était formées anciennement sur l'aimant.» Nous regrettons de ne pouvoir le suivre dans tous les détails curieux qu'il a réunis. On peut consulter sur cet objet les *Observations et Recherches sur l'usage de l'aimant en médecine*, que j'ai rédigées conjointement avec M. Andry, et qui sont insérées dans le 5e vol. des *Mém. de la société*.

(1) Leur système, suivant l'auteur de ce mémoire, était analogue à l'opinion si anciennement admise des esprits subalternes répandus dans toute la nature : ils regardaient le soleil et la lune comme agissant sur notre globe, et comme étant les causes productrices des corps célestes et de tous les humains.

(2) La société s'était élevée dès le principe contre l'abus résultant de l'exercice public du magnétisme animal dans le royaume; elle a cru devoir rendre compte au public de ce qu'elle avait fait à cet égard. Voyez l'*Extrait de ses registres*, qui a été inséré dans le *Journal de Paris*, du 27 août 1784, n° 240. Il en résulte que, dès l'année 1778, la compagnie avait nommé des commissaires à M. Mesmer. Voyez aussi le *Rapport* des commissaires de la société, sur les *Recherches et Doutes sur le magnétisme animal*, in-12, p. 21. On y voit qu'avant

faire des essais sur la santé publique (1), avec des moyens qui n'étaient pas autorisés par le souverain. Ils ont demandé quels garants on pouvait donner qu'il n'en résulterait aucun inconvénient fâcheux, et que certains malades n'auraient pas à souffrir des expériences auxquelles on voudrait les soumettre : enfin, en supposant que ces expériences fussent tolérées, ils ont demandé s'il ne conviendrait pas, pour maintenir l'ordre public, de faire surveiller ces tentatives par des personnes sages et instruites. Ces réflexions ont provoqué dans quelques villes l'autorité des magistrats, et des mesures convenables ont été mises en pratique (2).

Indépendamment des faits et observations dont nous venons de parler, il en est encore plusieurs autres qui ont mérité l'attention des médecins, et dont nous devons rendre compte à la compagnie. On sait que, dans les premiers temps où l'on entendit parler à Paris des prodiges opérés par M. Mesmer, on crut pouvoir soupçonner que l'électricité ou l'aimant (3) était le moyen particulier qu'il employait. Quelques-uns des correspondants de la société ont eu la même idée, et se sont livrés à des expériences suivies, pour savoir à quoi s'en tenir à cet égard. M. Picco, médecin de la vénerie royale à Turin, a fait des essais avec l'aimant (4). M. Arthaud en a tenté et rapporté de pareils

l'époque de la commission nommée par le roi la société avait adopté mes Recherches et m'avait chargé de les publier.

(1) *Mémoire* de M. Arthaud, *cité ci-dessus*.

Lettres de M. Putod de Thyévand, médecin du roi et inspecteur des épidémies en Bretagne, etc.

De M. Bellon, médecin à Valence en Dauphiné, en date des 4 septembre et 9 novembre 1784.

(2) *Lettre* de M. Bonami, doyen de la faculté de Nantes, en date du 14 septembre.

(3) L'aimant surtout avait paru plus propre à produire les effets annoncés par M. Mesmer. J'ai exposé, dans les *Recherches et Doutes*, etc., page 192, les raisons qui pouvaient porter à adopter cette opinion. J'ai indiqué d'ailleurs les facilités qu'il semble que l'on puisse trouver dans l'aimant pour produire des effets singuliers sur des malades, en le cachant ou le déguisant avec des appareils appropriés. Voyez le *Rapport sur les aimants*, de M. l'abbé le Noble, in-4°, 1785.

(4) M. Picco rapporte qu'un des plus zélés partisans du magnétisme, qui prétendait donner la preuve de l'existence de cet agent en devinant, d'après

dans son mémoire (1). En Bourgogne, l'électricité a donné lieu à des expériences dirigées également vers le même but (2); mais on ne voit pas qu'il en ait résulté aucun effet satisfaisant, et qui porte à croire que ces moyens fassent partie des procédés du magnétisme animal. Les expériences, faites avec soin par M. Mauduit, confirment également ce résultat; elles prouvent que les procédés du prétendu magnétisme animal n'ont aucune liaison avec l'électricité ni avec l'aimant.

les oscillations variées d'une balle de plomb, les différents minéraux qu'une personne avait dans sa poche, lui donna lieu de faire à ce sujet quelques expériences. Elles consistaient à présenter des barreaux plus ou moins fortement aimantés, à des balles de plomb ou des boules de buis que l'on faisait osciller de gauche à droite, ou tourner circulairement, et l'on assurait qu'elles étaient sensibles à l'action des barreaux aimantés, qui finissaient par en arrêter les mouvements. Il nous semble qu'il suffit de cette circonstance pour faire connaître quelle opinion on doit prendre de pareils faits, et nous pensons qu'on doit en porter le même jugement que de ces expériences si fameuses de la bague et de l'épée, avec lesquelles des partisans du magnétisme moderne prétendaient convaincre les gens crédules et peu instruits.

(1) M. Arthaud employait dans ses essais un mélange de soufre fondu, avec de la limaille de fer aimanté et une petite portion d'aimant. Ce mélange, refroidi dans un mortier de fer, avait assez de magnétisme pour faire varier une boussole. M. Arthaud le plaçait dans des seaux, pour former des baquets, et il les armait de tiges de fer; d'autres fois il pulvérisait la masse pour en remplir des sachets piqués qu'il faisait appliquer sur les parties souffrantes. M. Arthaud en portait aussi sur lui dans le dessein de s'imprégner de magnétisme, pour toucher ensuite les malades; quelquefois il préférait pour ces expériences de s'armer d'aimant ou de barreaux aimantés.

(2) Dans ces expériences, on propose d'isoler un homme dans sa chaussure, en lui faisant porter des bas et des chaussons de soie; de l'armer ensuite de petits électrophores formés de gâteaux résineux, recouverts pour les cacher à la vue, et armés de petites chaînes ou barres flexibles de métal, placées sous les vêtements, au moyen desquelles on puisse en diriger la charge électrique en touchant les malades. On propose aussi de renfermer ces gâteaux dans de petites boîtes recouvertes, dont on se sert ensuite pour les appliquer aux différentes parties qui sont affectées, et imiter de la sorte ces baquets portatifs dans lesquels les nouveaux adeptes font croire qu'ils renferment le magnétisme, comme ils prétendent aussi pouvoir le concentrer dans des bouteilles. Nous doutons que cette manière d'employer l'électricité soit avantageuse : ces procédés ne peuvent avoir que de très-faibles effets, et c'est dénaturer un remède que de l'administrer ainsi. (*Lettres de Dijon*, ci-dessus.)

On doit en dire autant de certaines compositions dont on avait soupçonné que les nouveaux adeptes pouvaient s'imprégner pour produire quelques effets, en appliquant les mains sur les malades. Plusieurs des correspondants de la société en avaient remarqué quelques-unes sur lesquelles ils avaient spécialement fixé leur attention; telles sont particulièrement les poudres blanche et grise dont nous avons fait mention ailleurs (1), et dont M. Desglands, médecin à Rennes (*Lettre* du 20 septembre), avait adressé à la compagnie des échantillons qui lui avaient été envoyés de Brest. En rendant compte de ces poudres, nous avons exposé les raisons qui font croire qu'elles n'entrent pour rien dans les procédés de la méthode nouvelle, et qu'on n'y emploie même aucuns moyens de ce genre.

Quelques-uns des médecins qui ont écrit à la société ont cité des faits qui, quoique apocryphes et fabuleux, peuvent trouver place ici, comme autant de preuves de la facilité avec laquelle on croit au merveilleux (2): tels sont ceux de Pyrrhus, qui, du pouce de son pied droit guérissait, dit-on, du mal de rate; de Vespasien, qui guérit un aveugle-né en le touchant. D'autres (3) ont rapporté des faits très-connus, qui montrent combien on peut tirer parti, pour agir sur le système nerveux, des attouchements exercés sur l'organe si sensible de la surface du corps: tels sont les effets du chatouillement ou de ce genre de sensation que l'on excite, par exemple, en passant les barbes d'une plume sur les lèvres, et dont ils prétendent que la méthode de M. Mesmer tire une grande partie de ses avantages.

En parlant du magnétisme animal et de la conformité que l'on ne peut manquer d'apercevoir entre les moyens sur lesquels il paraît établi, et ceux qui ont fait le fond de toutes les impostures en médecine, nous avions observé (4) que dans tous les temps on avait cherché à en imposer au peuple en lui annonçant, dans une grande cause, soit physique, soit tenant à

(1) *Recherches et Doutes sur le magnétisme animal*, page 196.
(2) *Mémoire* envoyé de Nîmes, etc., etc.
(3) *Lettre* de M. Desfarges, chirurgien à Meimac, en date du 25 octobre.
(4) *Recherches et Doutes sur le magnétisme animal*, page 122.

l'ordre des esprits ou intelligences supérieures, la découverte du secret de la médecine universelle. Nous avions ajouté que, vu le fond de crédulité départi par la nature à l'espèce humaine, il était à présumer que les mêmes tentatives seraient renouvelées parmi les générations à venir. Cette crainte paraît avoir encore frappé d'autres esprits, et dans le nombre des théories imposantes ou des agents extraordinaires que l'on doit s'attendre à voir mettre en jeu, on a prévu, avec une sorte de probabilité, que l'air pourrait être employé. « Il ne serait pas étonnant, dit M. Pellet, correspondant de la société à Milhaud en Rouergue (*Lettre* ci-dessus), qu'il vînt à l'idée de quelqu'un de ces gens à système de prétendre conserver la santé et guérir toutes les maladies au moyen de l'air, en annonçant qu'on serait parvenu à lui donner plus ou moins d'élasticité, de densité, ou de toute autre propriété analogue. On se fonderait, ajoute-t-il, sur le rôle principal qu'il joue dans l'économie animale, puisque c'est effectivement par lui que nous vivons, que nous agissons, que nous existons.» On ne peut douter en effet que le charlatanisme, toujours renaissant, ne profite de toutes les occasions qui lui seront offertes pour surprendre la crédulité publique, et ce serait un service inappréciable de lui en enlever un de ses plus sûrs moyens en prévenant l'abus que l'on pourrait en faire.

On doit remarquer que la doctrine nouvelle ne s'est pas également répandue dans toutes les provinces. S'il en est quelques-unes, où par l'effet des circonstances, elle s'est généralement propagée, on voit que dans plusieurs autres elle n'a point été accueillie. La Guyenne, la Bretagne et le Lyonnais paraissent avoir été du nombre des premières (1). Il y a des provinces au

(1) « Le magnétisme animal, dit M. Moulet (*Lettre* ci-dessus), a fait peut-être plus de bruit dans la Guyenne que dans les autres provinces. La circonstance, ajoute-t-il, qui a répandu le fanatisme physique qui a séduit toute la Guyenne est une lettre publiée par un des plus ardents prosélytes de M. Mesmer, et qui avait persuadé à bien du monde qu'on ne mourrait plus à Paris que de décrépitude. » M. Moulet ajoute que M. Court-de-Gebelin en avait été l'éditeur.

M. Bougourd, médecin à Saint-Malo, en regrettant que l'on n'ait pas plus tôt dévoilé le magnétisme pour l'empêcher d'infecter les provinces, ajoute : « La

contraire, telles que la Provence et le Languedoc, où le magnétisme n'a point pris faveur. « Ce système, dit M. Ramel, médecin à Aubagne (*Lettre* du 1er octobre), n'a eu ici aucun succès, soit, ajoute-t-il, que les vaporeux de Provence soient moins sensibles que ceux de Paris, soit que l'appareil magnétique ne fût pas aussi imposant. » A ce témoignage, nous en joindrons un qui est d'un grand poids. M. René, en écrivant à la société au nom de l'université de Montpellier (*Lettre* du 14 septembre), s'exprime sinsi : « Les prétendus bons effets, dit-il, attribués dans quelques papiers publics au magnétisme animal n'ont jamais séduit les membres qui composent notre compagnie. Un heureux scepticisme a jusqu'ici garanti notre ville de la contagion qui a infesté la capitale et s'est répandue dans les provinces. Il y a lieu d'espérer que le public, enfin désabusé, cessera de se livrer à un prestige qui n'a existé que trop longtemps pour l'honneur de la médecine (1).

A ce sujet, on doit remarquer que, par une exception assez générale, les villes où il y a des universités établies, et où l'on cultive les sciences et les lettres, ont été préservées de la contagion du magnétisme. Déjà M. O-Ryan, témoin à Lyon de la révolution qu'y avait excitée cette doctrine nouvelle, avait cru devoir observer, pour l'honneur de notre art, que c'était surtout parmi les classes des citoyens et les différents ordres de

nôtre est peut-être une de celles où M. Mesmer a le plus grand nombre de partisans, et l'on assure que Rennes, la ville capitale, est la seule où il n'y ait point encore de baquet. Nous avons le nôtre à Saint-Malo; mais, soit sagesse des Malouins, ou toute autre cause, je doute qu'il réussisse, tant il a peu de prosélytes. » (*Lettre* du 29 septembre.)

(1) On peut citer un plus grand nombre de pareils exemples. M. Montrol, médecin des eaux de Bourbonne, s'exprime ainsi dans sa *Lettre* en date du 20 octobre : « Il est bien étonnant qu'il ait fallu les efforts de plusieurs corps savants pour arrêter la contagion d'une erreur qui eut peut-être moins de crédit, il y a cent ans, lorsqu'elle s'établit. Nous en avons été aussi atteints, ajoute-t-il, dans cette ville; mais le magnétisme n'a pas pris faveur auprès de nos malades, qui étaient en grand nombre cette année. »

On doit en dire autant des différentes villes du Limousin. « J'arrive de Lyon, dit M. Deperet de Maury, médecin de Limoges (*Lettre* du 22 octobre), où j'ai vu tout ce que le délire du magnétisme peut opérer; heureusement, ajoute-t-il, dans notre province on est peu disposé à se laisser magnétiser.

la société qui sont le moins versés dans l'étude de la physique et des sciences naturelles qu'elle avait trouvé des partisans. La même observation semble pouvoir être appliquée aux différentes villes du royaume, d'après les renseignements adressés à la société par ses correspondants. Nous n'en citerons ici que deux exemples; tel est celui de Montpellier, où nous venons de dire plus haut que le magnétisme n'avait pu pénétrer, tandis qu'à Marseille il avait fait des prosélytes. M. Bougourd, médecin à Saint-Malo, nous en offre un second exemple en Bretagne, où il nous apprend (*Lettre* ci-dessus) que Rennes était la seule ville où il n'y avait point encore de baquet établi.

Un autre fait en ce genre, non moins utile à citer, est celui dont M. Nosereau, médecin à Loudun, nous fait part dans une *Lettre* du 4 octobre dernier : il nous apprend que « le magnétisme avait trouvé peu de partisans dans cette ville. » Le souvenir des erreurs passées n'est donc pas toujours inutile, et l'expérience que l'on en retire peut servir de préservatif contre de nouveaux piéges et dans de nouvelles occasions. Peu de villes, il est vrai, se trouvaient aussi prémunies contre les tentatives du genre de celles de M. Mesmer. Le souvenir des fameuses possessions dont elle a été témoin doit se perpétuer encore parmi ses habitants; et jamais entreprise pareille n'avait fini d'une manière aussi tragique. Ce n'était donc pas dans cette ville que pouvait être accueillie une méthode qui devait frapper les esprits d'une frayeur salutaire, par une ressemblance trop marquée dans l'appareil de ses convulsions.

Ce que nous disons de Loudun peut également s'appliquer à la circonstance actuelle. Les faits dont nous avons été témoins peuvent devenir une source d'instructions et tourner au profit des générations à venir. Cette idée, que l'on a déjà présentée, trouve dans un témoignage imposant une nouvelle confirmation. « Les erreurs, dit l'illustre naturaliste qui a si bien traité des corps organisés (1), auxquelles l'étrange doctrine de M. Mesmer a donné lieu, feront époque dans l'histoire des rèves de notre siècle, et elles figureraient à merveille dans une logique vraiment philosophique et universelle qui nous manque encore. Les faits divers qui ont manifesté dans cette

(1) M. Bonnet, *Lettre* du 29 septembre, datée de Genthod près de Genève.

circonstance l'étonnant pouvoir de l'imitation et de l'imagination fourniraient pareillement un chapitre intéressant dans une psychologie expérimentale.»

Ce ne sont pas seulement les médecins et physiciens fixés dans les villes, qui ont envoyé à la société les renseignements dont nous venons de lui rendre compte (1). Les différentes compagnies du royaume, depuis la publication du rapport de ses commissaires sur le magnétisme, qu'elles ont unanimement adopté, se sont empressées surtout de lui apprendre qu'elles en avaient conçu la même opinion. On doit ajouter relativement aux premiers, qu'ils ne se sont pas bornés à communiquer à la société, dans leur correspondance, les réflexions qu'ils ont faites sur le magnétisme animal. Ils ont cru devoir consigner d'une manière publique leur courageuse opposition aux dogmes de cette doctrine, et quelques-uns s'en sont acquittés avec zèle et distinction (2). Enfin la société ayant des relations

(1) Aux lettres que nous avons citées précédemment, on peut ajouter les suivantes :

Lettres de M. Richard, médecin à Bazas, en date du 27 septembre 1784.

De M. Housset, médecin et correspondant de la société à Auxerre, 28 septembre.

De M. Esnue de la Vallée, médecin à Craon, bas Anjou, 9 octobre.

De M. Varnier de Maucour, médecin breveté du roi, à Vitry-le-Français, 12 octobre.

De M. le Breton, médecin à Quimper, 14 octobre.

De M. Dunand, médecin à Tournus, 11 novembre.

De M. Calvet, médecin à Avignon, 12 novembre.

De M. Barbeguière, médecin à Bordeaux, 14 et 18 décembre.

De M. Tausin, médecin à Saint-Jean de Luz, 27 décembre.

De M. Blanc, doyen du collége de médecine de Grenoble, 31 décembre.

En rendant compte dans cette lettre des traitements établis à Grenoble, M. Blanc apprend à la compagnie qu'il a déjà éclairci plusieurs des prétendues cures que l'on disait y avoir été opérées. Il ajoute que la *dame de Quincieu*, que l'on avait annoncée comme guérie, venait de mourir, et qu'elle avait toujours été dans le même état de dépérissement. « Il en est de même, ajoute-t-il, de toutes les maladies réelles, et qui ne sont pas susceptibles de guérison, que traitent les magnétisants, etc. »

(2) Nous nommerons ici 1° M. Ramel, médecin à Aubagne, dont nous avons déjà parlé. En annonçant son ouvrage et regrettant que les circonstances en eussent retardé l'impression, M. Ramel ajoute : « Ma façon de penser sur

avec les savants de toutes les nations, elle a reçu, de plusieurs d'entre eux qu'elle a pour associés ou correspondants étrangers, des détails sur le même objet, qui ne méritent pas moins d'être rapportés.

Nous avons déjà parlé de ceux qui lui ont été envoyés de Malte et de Saint-Domingue. Il lui en a été également adressé de Hollande, d'Allemagne, d'Angleterre et de Turin, dont nous allons faire ici mention. M. Van-Swinden, célèbre professeur de physique, et associé étranger de la compagnie à Franeker en Frise, dans un ouvrage qu'il vient de publier sur l'*Analogie de l'électricité et du magnétisme*, a réuni plusieurs mémoires, dont quelques-uns ont pour objet la question qui nous occupe. Dans un de ces mémoires (1), M. Van-Swinden propose des *Réflexions*

cette doctrine nouvelle se trouvant la même que celle des médecins distingués qui s'en sont occupés d'une manière particulière, j'aurais eu le mérite d'avoir pensé comme eux sans avoir été aidé de leurs lumières. » (*Lettre* du 1er octobre 1784.)

2° M. Dufau, médecin à Dax. « J'ai vu avec satisfaction, dit-il, par le rapport des commissaires, que j'avais bien jugé le prétendu magnétisme. » (*Lettre* du 6 septembre 1784.)

3° M. Duvernin, dont nous avons également fait mention plus haut en parlant des discours qu'il a prononcés en différentes circonstances sur cet objet.

Enfin M. O-Ryan, professeur en médecine et agrégé au collége des médecins de Lyon, a fait imprimer un *Discours sur le magnétisme animal*, qu'il avait lu dans une assemblée du collége, le 15 septembre dernier, et dont il a envoyé un exemplaire à la société.

(1) Voyez *Recueil de mémoires sur l'analogie de l'électricité et du magnétisme*, 3 vol. in-8°, à la Haye, 1784; 2e vol., page 329. Dans une *Lettre* en date du 24 novembre dernier, qui accompagnait un exemplaire de cet ouvrage, M. Van-Swinden annonçait à la compagnie que, quoique ses réflexions eussent été rédigées il y avait un an, et qu'il n'eût pu profiter ainsi des lumières qu'il aurait puisées dans le rapport de MM. les commissaires, cependant il pensait qu'elles pouvaient être encore utiles, parce qu'il avait considéré la matière sous un point de vue particulier. On peut regarder son mémoire comme divisé en trois parties.

Dans la première, M. Van-Swinden s'attache à déterminer les différentes acceptions dans lesquelles on peut entendre la dénomination de *magnétisme animal*, et il conclut qu'il n'en est aucune, à moins de donner à ces termes un sens très-impropre, dans lequel on puisse admettre cette propriété. M. Van-Swinden remarque à ce sujet que M. Mesmer, ayant changé son système à

très-judicieuses *sur le magnétisme animal et sur le système de M. Mesmer.* Il l'examine dans ses différentes propositions, et, après avoir réuni un grand nombre de recherches sur sa conformité avec le magnétisme de l'autre siècle, il le réfute dans

plusieurs époques, avait attaché de la sorte des sens très-différents au mot de *magnétisme animal*, et que c'était en variant ainsi dans ses expressions, en confondant des acceptions très-distinctes, qu'il était parvenu à retarder et à rendre plus difficile l'examen de son opinion.

M. Van-Swinden, dans la seconde partie, après avoir exposé les différents systèmes de M. Mesmer, s'attache au dernier qu'il considère tel qu'il l'a publié. Il démontre, par une longue suite de recherches, sa conformité avec le magnétisme de Paracelse, de Van-Helmont, de Wirdig, de Maxwel.

Dans la troisième partie, M. Wan-Swinden examine dans tous ses points cette doctrine renouvelée par M. Mesmer, et il termine ainsi son examen : « Je conclus de ces réflexions que toutes les parties théoriques du système sont indépendantes des faits ; qu'elles ne sont pas prouvées ; qu'elles sont hypothétiques et peu admissibles, soit par leur nature, soit par les contradictions qu'on y remarque ; que ce ne sont que des idées vagues, enveloppées dans des termes métaphoriques, qu'on prend ensuite au sens propre, et qui perdent leur valeur dès qu'on vient à les analyser. — Je n'hésite donc pas, ajoute-t-il, à avancer que la théorie du magnétisme animal n'est que la production d'une imagination vive, qu'elle est dénuée de réalité, et qu'elle ne mérite guère d'occuper davantage l'attention des médecins et des physiciens. »

On lit dans la préface du 1er volume, page 22, un autre passage de M. Van-Swinden, qui mérite également d'être rapporté. « Quoique je croie, dit-il, que le système de M. Mesmer est destitué même de toute ombre de vraisemblance, qu'il est entièrement chimérique, je ne me suis pas départi des égards qui sont dus à un médecin qui prétend n'avoir en vue que le bien du genre humain. Si M. Mesmer a cru qu'il lui était permis de parler avec indécence de plusieurs compagnies savantes, respectables par les lumières de leurs membres et par l'utilité dont elles sont à l'État et aux lettres ; s'il n'a pas ménagé les invectives, les ironies et les sarcasmes les plus cruels contre ceux qui n'ont pas approuvé ses sentiments, cela ne me donnait aucun droit de le traiter durement ; un pareil procédé ne pourrait jamais servir à le convaincre d'erreur, et ne donnerait, aux yeux des honnêtes gens et des savants, aucun poids à mes réflexions. Si M. Mesmer est de bonne foi dans ses prétentions, il faut le plaindre de ce que l'ardeur de son imagination lui a fait prendre des chimères pour des vérités, et l'a entraîné dans ses écrits hors des bornes qu'un homme de lettres ne devrait jamais se permettre de franchir ; et si malheureusement il ne l'était pas, il faudrait doublement le plaindre, et pour les écarts de son cœur et pour ceux de son esprit, mais examiner son système avec le même sang-froid que si sa

tous ses points. M. Hahn, célèbre professeur de médecine à Leyde, avait, il y a déjà quelques années, porté son jugement sur cet objet, comme on peut le voir dans sa belle préface de l'édition qu'il a donnée du traité de M. Schiliing, sur la *lèpre* (1). M. Hahn embrasse dans cette préface la même opinion que M. Van-Swinden a depuis exposée. M. Brugmans l'avait également adoptée (2) dans son célèbre ouvrage sur le magnétisme : ils se réunissent tous à regarder ce système comme une erreur; et, vu la célébrité dont jouissent ces auteurs en Hollande, on doit regarder leur jugement comme celui de tous les savants de leur nation sur le prétendu magnétisme animal.

En Allemagne, la même opinion est devenue générale.

bonne foi était reconnue, ne fût-ce que pour empêcher de pareilles chimères de renaître par la suite, ou du moins pour retarder l'époque de leur renouvellement : car il me semble que les mêmes erreurs se remontrent à différentes époques, mais toujours sous quelque forme nouvelle et adaptée à la philosophie du temps; il n'y a qu'à comparer le système de M. Mesmer et quelques-uns de ceux dont nous avons parlé dans ce mémoire pour en avoir la preuve.»

(1) Voyez G. G. *Schillingii de leprâ Commentationes.* Lugduni Batavorum, 1778, *Prolegomena*, § 8, *de magnetismo animali*, page 48. On trouve, dans la préface de cet ouvrage, des réflexions et des recherches sur la médecine magnétique. M. Hahn remarque que cette médecine remontait à des temps très-anciens, qu'elle tomba dans l'oubli lorsque Galien parut, et qu'elle fut renouvelée par Paracelse, Van-Helmont et Goclenius à qui elle suscita une vive querelle avec le P. Roberti. M. Hahn dit, en parlant du magnétisme de nos jours, qu'il lui semble voir ressusciter ces auteurs, et à ce sujet il observe que ce n'est pas d'une marche directe que la médecine et en général toutes les sciences s'avancent vers la perfection, mais qu'ayant pour ainsi dire leurs périodes et leurs circonvolutions, comme la lune, qui tantôt pleine, tantôt cachée, nous présente son disque sous différentes formes, elles sont sujettes à des phases, et qu'on les voit alternativement s'éclairer et s'obscurcir. En parlant au reste du *magnétisme animal*, M. Hahn regarde cette dénomination comme un mot vide de sens.

(2) Voyez *Anton. Brugmans Magnetismus.* Leyde, 1778. Quoique dans cet ouvrage M. Brugmans ait reconnu qu'il existe un germe de magnétisme dans un grand nombre de corps qui contiennent des particules ferrugineuses, cependant M. Hahn assure, page 48, qu'il s'est bien gardé d'admettre en aucune manière le magnétisme animal, regardant tout ce que l'on en a dit et publié comme vague et indéterminé.

M. Steiglehner, professeur de physique à Ingolstadt (1), et M. le

(1) Voyez le second volume du *Recueil* de M. Van-Swinden, page 198, § 171 jusqu'au § 180. Quoique M. Steiglehner propose quelques difficultés contre le système de M. Mesmer, c'est plus spécialement à la discussion des faits qu'il s'est attaché. Il paraît accorder à M. Mesmer la faculté de renouveler dans les malades les accès de maux de nerfs dont ils sont attaqués; il assure même en avoir été témoin; mais c'est à l'imagination seule qu'il attribue ce pouvoir, et il apporte des preuves de fait qui démontrent cette vérité.

M. Steiglehner cite d'une manière détaillée l'histoire d'un homme de lettres de ses amis, qui était affligé depuis sept ans d'une maladie nerveuse. Présenté à M. Mesmer, le malade éprouva des effets extraordinaires; le spasme se renouvelait d'une manière très-frappante à chaque procédé. Le malade marquant une grande confiance à M. Steiglehner, qu'il croyait propre à lui faire éprouver les mêmes impressions, ce dernier prit de là occasion de renouveler sur lui les mêmes attouchements, les mêmes procédés qu'avait employés M. Mesmer, et il parvint à lui en faire ressentir les mêmes effets. « J'excitais son paroxysme, dit M. Steiglehner, comme je le voulais, avec la main, avec le doigt, avec un miroir, avec le pied, etc., jusqu'à ce qu'enfin, ajoute-t-il, un ami que nous avions appelé comme témoin, s'avisa, soit pour ne le pas faire souffrir plus longtemps, soit pour finir ce jeu, de rendre le malade distrait, et de le fixer sur d'autres idées, par où il mit fin à cette opération et à ma force; je fus alors convaincu, ajoute-t-il, de ce que je devais penser de toute cette affaire. »

M. Steiglehner ajoute que, le malade ayant été désabusé sur les effets de ce traitement, il n'avait pu depuis cette époque lui renouveler ses attaques. Il observe qu'on objecterait en vain que ce malade avait peut-être été guéri par soi-disante cure magnétique, et qu'ainsi il n'avait pas dû produire de paroxysme. « Car, ajoute-t-il, au contraire, je dois avouer sincèrement que sa maladie est devenue beaucoup plus forte et plus habituelle par le nombre d'opérations qu'on a faites sur lui. Tout son système nerveux paraît en être devenu plus irritable. »

C'est donc à l'influence de l'imagination, à la facilité avec laquelle des impressions vives ou des changements remarquables dans les sens des personnes dont le genre nerveux est faible ou irritable, ramènent souvent un paroxysme ou une attaque de maladie de nerfs dont on a été précédemment attaqué, qu'il pense qu'on doit rapporter les effets du prétendu magnétisme animal; et il observe ce n'est pas seulement sur l'esprit du peuple, sur des malades de la classe de ceux qui ne sont pas instruits, que cette cause agit, mais que les gens de lettres eux-mêmes y sont également sujets lorsqu'ils sont attaqués de maladies nerveuses. « J'avoue, ajoute-t-il, qu'il est difficile de deviner, dans chaque cas particulier, quelle est la cause occasionnelle qui agit; il faut avoir examiné attentivement toutes les circonstances, connaître le malade à fond, par une habitude longue et fréquente, etc. Or, comme peu de gens sont en état de le faire,

professeur Hubner (1), dont on trouve les mémoires insérés dans le recueil que nous venons de citer; M. Klinkosch, professeur d'anatomie à Prague, dans sa *Lettre* sur le magnétisme animal et sur l'électrophore (2); M. de Mertens, associé étranger et célèbre médecin à Vienne, dans plusieurs lettres qui ont été communiquées à la compagnie (3) annoncent également que le magnétisme a été rejeté par les médecins de leur nation. Tel est aussi le résultat qu'en ont publié les journaux anglais (4), et que les savants paraissent avoir adopté à Turin,

et que le malade lui-même ne l'est pas toujours, on a été induit à adopter l'idée d'un *magnétisme animal*, etc., etc.»

(1) Voyez le deuxième volume du recueil de M. Van-Swinden, page 267. Le magnétisme animal, suivant M. Hubner, n'est qu'une hypothèse en faveur de laquelle tout ce que l'on pourrait dire de raisonnable se réduirait à supposer que le corps humain, en contenant, ainsi qu'un grand nombre d'autres corps, une certaine quantité de particules ferrugineuses, pourrait être imprégné d'une faible portion du principe de l'aimant et des émanations dont il est le foyer. Telle est sur ce point la conjecture que se permet M. Hubner; encore ne la propose-t-il, comme il le dit lui-même, « que pour exciter d'habiles physiciens à s'en occuper dans la suite par des expériences souvent répétées, ou à en proposer une plus exacte. » Page 324.

(2) Dans cette *Lettre* adressée à M. le comte de Kinski, et imprimée en 1776, on trouve des observations et des expériences très-satisfaisantes sur le magnétisme animal, d'après lesquelles M. Klinkosch conclut que les effets qu'on lui attribue sont dus uniquement à l'imagination. Voyez le recueil de M. Van-Swinden. Tom. I, préface, page 19; tom. II, pages 166, 204, 336, 346, 411.

(3) En 1778, M. de Mertens mandait dans une *Lettre* adressée à M. Sanchèz, que l'on était désabusé à Vienne des prétendues merveilles du magnétisme animal. Il vient de nous confirmer la même vérité, dans une *Lettre* en date du 5 octobre dernier, communiquée par M. Andry à la société. « Je vois par les journaux, dit-il, que la comédie du magnétisme animal est au dernier acte chez vous; elle n'a pas eu une aussi longue durée en Allemagne; nous sommes plus flegmatiques, et les erreurs ne font pas ici des fortunes aussi brillantes qu'en France et en Angleterre, etc.»

(4) Voyez *the London medical Journal*. — Extrait du *Journal de médecine de Londres*. Vol. V, n° 3, page 266, etc. En rendant compte des ouvrages que les savants en France ont publié contre le magnétisme animal, l'auteur fait mention de l'ancienneté de ce système tombé dans l'oubli, et que M. Mesmer a renouvelé; de la décadence successive qu'éprouva cette doctrine imaginaire, en proportion des progrès de la saine philosophie, et du peu d'apparence qu'il y avait de la voir renaître et adopter avec enthousiasme de nos jours, dans une

suivant une lettre que M. Picco, médecin de la vénerie royale, a adressée le 11 du mois dernier à la société (1). En réunis-

des capitales les plus éclairées de l'Europe. Il compare cet événement à ceux dont le docteur Goodall (dans son *Mémoire historique des recherches du collége de médecine contre les empiriques*) dit qu'un certain jardinier, nommé *Leverett* et *Greatraks* donnèrent l'exemple dans le siècle dernier en Angleterre. Ces deux empiriques fameux employaient la médecine du toucher, et prétendaient guérir toutes les espèces de maladies par l'attouchement ou l'imposition des mains.

(1) M. Picco avait joint à sa lettre un exemplaire du *Traité théorique et pratique du magnétisme animal*, que M. Doppet, docteur en médecine, venait de publier à Turin, et il annonçait que cet ouvrage avait désabusé la cour et les savants sur le compte du magnétisme. En effet, quoique M. Doppet paraisse encore s'en déclarer le partisan, cependant il n'a caché aucune des observations qu'il a faites sur cette méthode, et dont la réunion ne peut pas permettre de l'adopter.

M. Doppet observe : 1° que, même après avoir suivi assidûment, comme il l'a fait, les traitements, il est très-difficile de porter un jugement sur l'existence ou la non-existence de l'agent.

2° Qu'il n'est pas décidé que tout l'appareil du baquet, les gestes, etc., ne soient pas des ressorts pour frapper l'imagination; que ces accessoires dont on se sert dans le traitement sont peut-être les moyens les plus sûrs que l'on emploie pour parvenir au but.

3° Que la crème de tartre, la magnésie, les bains, l'espoir que l'on fait naître surtout dans l'âme des malades, sont des moyens puissants et connus de guérison; qu'il existe des maladies qui n'ont pas besoin d'autres remèdes.

4° Que M. Mesmer, quoique possesseur du secret dérobé à la nature, demandant du temps, exigeant plusieurs mois de traitement, et toutes les maladies ayant leur fin, il n'est pas étonnant que le magnétisme ait quelques cures.

5° Que si l'on guérit dans cette méthode, ce peut être par l'imagination aussi bien que par l'agent prétendu.

6° Que M. Mesmer n'a pas dû annoncer qu'il n'y aurait plus de douleurs ni de maladies; que ce magnétisme a ses incurables; qu'il y a des affections contre lesquelles cet agent est sans action, telles que la goutte, les maladies vénériennes et plusieurs autres; que s'il a eu l'air de produire de bons effets dans certaines maladies de nerfs, on en a vu d'autres s'aggraver aux traitements; que tous les malades n'en sortent pas satisfaits.

7° Que si l'on excepte quelques moments d'enthousiasme, les malades, ceux même qui, depuis les premiers temps de la découverte, traînent au baquet leur languissante existence, n'ont rien senti, qu'ils n'ont point encore trouvé cette nouvelle vie qu'on leur avait promise.

8° Que, dans l'application de son agent, M. Mesmer lui-même ne connaît

sant les différents détails communiqués de tant de parts à la compagnie, on voit que les auteurs auxquels ils sont dus ne se sont pas seulement assuré par des essais particuliers et

pas l'occasion ; qu'il ne rend pas la santé à tous ceux qui l'approchent ; que les faits ne répondent pas à ses promesses.

9° Que M. Mesmer n'aurait pas dû promettre de guérir les maux de toute espèce, de découvrir leur siége, etc. — Que ce serait bien assez pour le magnétisme quand il ne guérirait qu'une maladie.

10° Que M. Mesmer ayant senti lui-même que ses axiomes n'étaient pas toujours vrais, et ayant dit quelque part que l'exception est toujours à côté de la règle, on pourrait regarder cette précaution comme un moyen pour n'être pas pris en défaut.

11° Que M. Mesmer a eu tort de rejeter la médecine ordinaire, se servant tous les jours de quelques-uns de ses remèdes ; qu'il n'exclut pas les médicaments, ayant dit dans sa *proposition* 24 qu'avec le magnétisme animal *le médecin serait éclairé sur leur usage qu'il perfectionne* ; que si son agent est universel, s'il est le seul qui soit dans la nature, cette 24e *proposition* est inutile.

12° Que, quoique grands amis de l'humanité, il a vu plus d'une fois que les magnétisants ne cherchaient pas toujours la santé de leurs malades ; que lorsqu'ils trouvent à leur baquet une personne très-sensible, ils ne la traitent plus pour la guérir, qu'ils la gardent au traitement pour faire preuve de l'existence de l'agent ; et que, dès qu'il paraît un curieux ou un incrédule, on donne des crises à la convulsionnaire.

13° Qu'il n'a jamais vu, comme on l'assure parmi les magnétisants, qu'une personne en crise devine toutes les maladies dont sont affectés les assistants ; que si cela arrive quelquefois, c'est lorsqu'une personne qui vient depuis quelques mois au baquet connaît parfaitement ceux qu'elle y voit ; que dans le moment de la crise elle peut bien s'approcher de son voisin et lui nommer la maladie qui l'affecte, parce qu'elle en entend parler tous les jours.

14° Que l'art de s'emparer de l'imagination pour produire de bons effets se mettait en pratique avant l'invention du célèbre baquet ; que quand le médecin voit le régime seul utile, ou qu'il ne faut que rassurer le malade, il s'abstient des remèdes.

15° Que quelque justes et innocentes que soient les intentions de M. Mesmer, sa conduite peut donner lieu à l'imposture ; que, sur l'assurance ou la supposition de cent louis payés, on voit de tous côtés des particuliers mettre les provinces à contribution.

16° Qu'il y a lieu d'être étonné que du nombre des adeptes aucun n'ait publié le secret ; mais *qu'il n'est pas de nature à devenir public, parce que ceux qui le savent doutent plus de son existence que ceux qui l'ignorent*. etc., etc.

des preuves directes que les effets attribués à M. Mesmer dépendent spécialement de l'imagination, mais qu'ils se sont occupés encore à faire voir le peu de fondement des expériences physiques par lesquelles on avait prétendu démontrer dans le principe l'existence du magnétisme animal. Ce que l'on trouve à ce sujet dans le recueil de M. Van-Swinden répandant quelque jour sur l'histoire de ce système et sur les premières tentatives de M. Mesmer, nous croyons devoir en donner ici une courte notice.

Lorsque l'on commença à entendre parler en Allemagne du magnétisme animal de M. Mesmer, les physiciens s'empressèrent de s'occuper de cet objet, et quelques-uns crurent en effet être parvenus à découvrir une sorte de magnétisme animal, ou quelque chose au moins d'analogue au magnétisme dans le corps humain. Tel fut surtout M. Schaeffer, ministre à Ratisbonne, qui, dans ses *Expériences sur l'électrophore perpétuel*, adopta cette opinion. Il prétendait qu'à l'aide de cet instrument, on reconnaissait qu'il se passe dans certaines personnes quelque chose qu'on pourrait regarder comme une espèce de *magnétisme*, puisque lorsqu'elles tiennent à la main une boule librement suspendue à quelque fil que ce soit, ou même lorsqu'elles posent seulement la main sur le piédestal auquel la boule est librement suspendue, celle-ci se meut toujours, faiblement à la vérité, mais sensiblement vers l'électrophore (1), et ce qui est encore plus singulier, puisque cette boule, lorsqu'on la tient sur le centre de l'électrophore, se meut dans le plan du méridien. On attribuait encore à cet instrument un grand nombre d'autres phénomènes semblables; et l'on assurait même qu'en y adaptant une boussole on voyait l'aiguille aimantée se mouvoir à l'approche du doigt, ou de toute autre partie du corps, ou même de toute espèce de substance qu'on lui présentait. M. Schaeffer, d'après tous ces effets qu'il assurait avoir vus dans ses expériences sur l'électrophore, et dont

(1) M. Schaeffer assurait que l'on voyait la boule se mouvoir vers l'électrophore, quoique celui-ci se trouvât dans un autre appartement, ou même dans l'étage inférieur de la maison; ce qui servait, lorsqu'on l'avait caché quelque part, à indiquer l'endroit où il était placé.

il a rendu compte dans différents ouvrages (1), mettait en question, si peut-être la force électrique ne serait pas la même chose que le magnétisme, et ne devrait pas en porter le nom? si l'électrophore ne tiendrait pas plus de l'aimant que de l'électricité? Il était même porté à demander si l'on ne devait pas reconnaître dans le corps humain une sorte d'*électricité*, ou plutôt de *magnétisme*, tel au moins qu'il le concevait d'après ses expériences? Cette opinion acquit beaucoup de crédit en Allemagne; elle donna lieu à un grand nombre d'essais *magnético-électriques*, et c'est elle qui contribua spécialement à faire adopter, dans les premiers temps, l'espèce nouvelle de magnétisme propre au corps humain, que l'on avait annoncée.

Mais, ces expériences ayant été examinées avec soin, on reconnut bientôt le peu de fondement des inductions qu'on prétendait en tirer en faveur du magnétisme animal. M. Klinkosch, surtout, a porté cette vérité jusqu'à la démonstration. Après avoir rappelé dans la *Lettre* intéressante, que nous avons citée plus haut, que les expériences sur lesquelles on fondait le système du magnétisme animal n'étaient rien moins que satisfaisantes aux yeux des vrais physiciens, il a fait voir que tout consistait à disposer l'appareil de manière que l'aiguille aimantée se dirigeât vers tous les corps qu'on lui présenterait, et qu'elle en suivìt tous les mouvements. Il suffit pour cela, suivant M. Klinkosch, de placer le style qui porte l'aiguille sur le chapeau de l'électrophore, et suivant qu'en l'approchant ou l'éloignant pour qu'il touche ou qu'il cesse de toucher le gâteau résineux, elle devient positivement ou négativement électrique, elle est attirée par différents corps. On peut, suivant M. Klinkosch, disposer une table de manière que le style qui porte l'aiguille paraisse seul au-dessus; et, comme alors tout l'appareil est caché, le corps qu'on présente à l'aiguille paraît être la cause qui la met en mouvement, et il produit en apparence les mêmes effets que s'il était réellement magnétique (2).

(1) M. Schaeffer a décrit ces expériences dans trois ouvrages allemands; on trouve un extrait des deux premiers, qui ont paru en 1776, dans le *Journal encyclopédique* du mois de mars 1777; le dernier a paru cette même année.

(2) Après avoir décrit ces expériences que M. Schaeffer prétendait avoir répétées et qui servaient de base à son opinion, M. Klinkosch s'exprime ainsi au

On alla encore plus loin : les autres expériences tant vantées de M. Schaeffer ne furent point, à beaucoup près, regardées comme certaines par tout le monde. MM. Steiglehner et Hubner au moins ne balancent pas à les mettre au rang des méprises, et à d'autant plus juste titre, comme ils le remarquent, qu'elles ne réussissent qu'à M. Schaeffer et à quelques autres personnes, et non entre les mains de chacun ; qu'elles ne réussissent pas même quelquefois de toute une séance à M. Schaeffer, qu'elles n'ont quelquefois aucun succès dans une chambre, et qu'elles en ont dans une autre.

Ces expériences d'ailleurs ne manquèrent pas de rappeler à l'esprit celles de M. Gray, qui soutenait que si l'on plaçait une boule de fer au centre d'un gâteau de résine électrisé par frottement, et que si l'on suspendait un corps léger à un fil fort délié, tenu entre le doigt et le pouce, exactement au-dessus de la boule, ce corps commençait à se mouvoir de lui-même, et constamment de l'ouest à l'est. Ces essais ont en effet un grand rapport avec ceux de M. Schaeffer, d'autant plus que M. Gray avouait qu'ils n'avaient de succès que lorsqu'on tenait le fil à la main et non autrement, que M. Schaeffer recommande aussi de tenir le fil de cette manière, ou, si celui-ci est suspendu à un bras de guéridon, d'appliquer toujours le doigt sur le fil. On trouve ces expériences de M. Gray rapportées dans les *Transactions philosophiques*, vol. XXXIX ; mais on avait reconnu depuis qu'elles étaient illusoires, et que ce prétendu mouvement de l'est à l'ouest provenait de quelque mouvement imperceptible de la main.

On prouva la même chose pour les expériences de M. Schaeffer,

sujet du magnétisme animal et de son prétendu rapport avec l'aiguille aimantée, l'aimant et la commotion électrique. « Les partisans du magnétisme animal, dit-il, auraient-ils pris des mots pour des faits ; ou auraient-ils réellement observé quelque chose ? S'ils ne se sont fondés que sur ce que je viens de rapporter, ils auront été trompés, sans le savoir, par l'électricité ; car en s'y prenant ainsi l'aiguille obéit au mouvement du doigt. Si l'aiguille a eu quelque mouvement dans ce cas, si elle a donné quelquefois une commotion, les partisans du magnétisme animal auront-ils attribué cet effet au magnétisme, et rehaussé en partie sur de pareils fondements les droits de la matière magnétique au delà de ce qu'elle en a eu jusqu'ici ? »

et M. Steiglehner surtout a donné une preuve démonstrative qu'elles dépendent de cette cause. Il remarque en effet que les oscillations du pendule, dans ces essais, étant absolument les mêmes que celles qui résultent de l'action du principe de la gravité universelle, elles démontrent qu'il n'obéit à aucune force particulière qui lui soit imprimée par la personne qui le tient, et qui le fasse tendre vers l'électrophore. M. l'abbé Hemmer est entièrement du même avis, quoiqu'il paraisse désirer une explication plus complète de tout ce que l'on a cru voir de merveilleux et d'extraordinaire dans ces expériences. Telle est aussi l'opinion de M. Van-Swinden, qui n'hésite pas à prononcer que le principe de l'aimant ne communique de vertu magnétique à aucun autre corps que le fer ; principe qu'il établit d'une manière très-satisfaisante dans son ouvrage, et sur lequel il adopte entièrement le sentiment des auteurs que nous venons de citer d'après lui (1).

Ces détails ne sont pas inutiles et déplacés ici. C'était par de pareilles expériences avec l'électricité et l'aimant que M. Mesmer avait cherché, dans les premiers temps, à établir son système ; et comme on en eut bientôt démontré le peu de fondement, il changea d'agent, il mit en avant un autre principe et déclara ne plus employer l'électricité ni l'aimant. M. Steiglehner, qui paraît avoir connu M. Mesmer dans ses premiers voyages, nous instruit de ces détails. Il nous apprend que, dans ses essais en Bavière, il avait annoncé qu'il était possible d'imprégner tellement le corps humain du principe de l'aimant, qu'en approchant d'une boussole on en mettrait, du bout du doigt, l'aiguille en mouvement. M. Mesmer se servait pour cet effet d'aimants vigoureux, qu'il plaçait sur lui ou qu'il tenait d'une main, mais en l'éloignant alors le plus qu'il lui était possible. Telles furent les premières prétentions de l'auteur du magnétisme animal. On chercha à répéter ces essais, et l'on découvrit bientôt qu'ils n'avaient aucune réalité. M. Steiglehner surtout en a donné la preuve. Il s'est assuré par des expériences multipliées qu'il est impossible, même en s'appliquant des aimants sur le corps, en se couchant sur de forts barreaux dans la direction que l'on donne au fer pour l'aimanter, en prenant

(1) Voyez tome II, page 166, 198, 211, 270, 286, 294 et 337.

enfin une grande quantité de limaille d'acier aimanté à l'intérieur, de parvenir à communiquer au corps humain aucun vestige de force magnétique qui se communique ou se décèle au dehors. M. Klinskosch rapporte d'ailleurs une expérience de M. Ingenhousz, qui démontre que l'action que M. Mesmer prétendait exercer en dirigeant de loin son doigt sur des malades, après s'être ainsi chargé d'aimant, était une pure illusion; et cette preuve est d'autant plus frappante que M. Ingenhousz, assistant au traitement de la personne qui éprouvait ainsi des effets de la présence de M. Mesmer, et qui n'en ressentait aucuns de la sienne, s'était cependant aussi garni de barreaux aimantés de la plus grande force, mais à l'insu de tout le monde. Ce furent ces essais qui, si nous en croyons les auteurs que nous venons de citer, détruisirent à Vienne les prétentions de M. Mesmer, et qui, ne lui laissant aucune ressource dans l'aimant pour soutenir son système, lui firent sans doute imaginer d'annoncer un autre principe inconnu et absolument distinct de l'électricité et du magnétisme ordinaire.

Maintenant que l'existence ou plutôt la supposition de ce nouveau fluide a été généralement rejetée, il semble que ses partisans, vaincus sur ce point, essayent de revenir sur leurs pas, et s'empressent à chercher de l'appui à leur système dans les choses mêmes dont ils s'étaient d'abord écartés comme d'un écueil. Tel est au moins le but que paraissent s'être proposé ceux d'entre eux que l'on a vus, dans ces derniers temps, faire des efforts pour rapprocher leur opinion des essais que l'on fait avec l'aimant. Mais ces essais, fondés sur une théorie raisonnable, ne peuvent avoir aucune liaison avec la doctrine imaginaire du magnétisme animal; car non-seulement l'action et la vertu de l'aimant n'ont, de l'aveu même de M. Mesmer (1),

(1) Il suffit de citer quelques passages des ouvrages de M. Mesmer pour prouver cette assertion.

Mémoire sur la découverte du magnétisme animal, page 80. « L'aimant, soit naturel, soit artificiel, est ainsi que les autres corps susceptible du magnétisme animal, et même de la vertu opposée, sans que, ni dans l'un ni l'autre cas, son action sur le fer ou sur l'aiguille en souffre aucune altération; *ce qui prouve que le principe du magnétisme animal diffère essentiellement de celui du minéral.* » Proposition XX.

Idem, page 18. « Les écrits réitérés du P. Hell ayant transmis au public

rien de commun avec sa nouvelle théorie, mais elles ne peuvent en effet sous aucun rapport en justifier les assertions. Il faudrait donc que les nouveaux adeptes renonçassent entièrement à leurs idées, qu'ils abandonnassent la prétention d'avoir fait

l'opinion mal fondée que la découverte en question consistait dans le seul emploi de l'aimant, j'écrivis à mon tour pour détruire cette erreur, en publiant *l'Existence du magnétisme animal essentiellement distinct de l'aimant;* mais le public prévenu resta dans son erreur. »

Journal de Paris, 1783, n° 192, *Lettre* de M. Mesmer, etc. « Trouvez bon que je déclare ici... que l'agent dont je me sers n'appartient, comme on l'a cru jusqu'à présent, ni à l'électricité, ni à l'aimant; qu'il a été absolument inconnu jusqu'à moi, etc., etc. »

On trouve les mêmes idées adoptées par M. Deslon dans ses *Observations sur le magnétisme animal...*, pages 13, 14. « M. Mesmer avait comparé les effets du magnétisme animal sur les corps animaux à ceux de l'aimant et de l'électricité sur d'autres corps connus. Rien, ai-je insinué, de moins révoltant pour des hommes accoutumés à faire agir les ressorts de ces *deux premiers principes* (l'électricité et l'aimant) que l'hypothèse d'un *troisième.* »

Idem, page 105. « Il est aujourd'hui démontré... qu'il existe dans la nature un agent inconnu jusqu'à ce jour. »

Idem, page 106. « L'étendue que nos connaissances ont acquise depuis la découverte de ces deux derniers agents de la nature (*l'aimant et l'électricité*) n'est-elle pas faite pour donner le plus grand espoir sur celui qui se manifeste après eux? »

Il résulte de ces citations que, sous quelque rapport que l'on envisage la méthode qui consiste dans l'emploi de l'aimant et celle de M. Mesmer, elles n'ont entre elles aucune espèce de liaison. En effet, veut-on 1° considérer en elle-même ou dans ses procédés la première de ces méthodes? On voit qu'elle n'a et ne peut avoir rien de commun avec les procédés de MM. Mesmer et Deslon, puisque de leur aveu même ils ne font aucun usage de l'aimant ni de l'électricité, et que MM. les commissaires qui ont fait des recherches à ce sujet sont en cela d'accord avec eux.

2° Veut-on considérer cette méthode dans sa partie théorique, c'est-à-dire dans le principe qui fait agir l'aimant, principe auquel on a donné le nom de *fluide magnétique*, et que les physiciens en général ont regardé jusqu'ici comme répandu dans l'atmosphère? Cette doctrine n'a encore rien de commun avec les idées de M. Mesmer sur son prétendu *fluide universel.* Car non-seulement M. Mesmer a avancé que son agent était un principe inconnu jusqu'à lui, et suivant M. Deslon cet agent nouveau forme dans la nature un troisième principe essentiellement distinct de l'électricité et de l'aimant; mais les propriétés qu'ils lui attribuent ne conviennent en aucune manière au fluide magnétique :

une découverte, d'avoir établi un nouveau système de choses, qu'ils convinssent même de s'être trompés en attribuant les effets qu'ils se vantent de produire à un agent absolument inconnu avant eux, pour rentrer dans la voie ordinaire. C'est

telles sont celles de se réfléchir par les glaces, de se concentrer dans toutes sortes de corps, parmi lesquels l'aimant ou le fer n'a nul privilége; de pouvoir être renfermé dans des baquets, des bouteilles, etc., tous corps qui sont aisément perméables au fluide de l'aimant. Ce dernier principe au contraire, c'est-à-dire le fluide magnétique, tel qu'on a cru pouvoir l'admettre dans la saine physique, se manifeste par sa propriété d'attirer le fer, de diriger l'aiguille de la boussole vers le nord, de pénétrer tous les corps de la nature, excepté le fer dans lequel il se concentre uniquement.

3° Veut-on enfin envisager ces recherches jusque dans les conjectures que l'on s'est permises, en cherchant à reconnaître si le principe de l'aimant proprement dit ne peut pas se fixer dans l'économie animale, comme l'exemple des poissons électriques l'a démontré pour le fluide de l'électricité, et que des expériences tentées sur les mêmes poissons sembleraient l'indiquer pour le principe de l'aimant? Mais quand bien même on admettrait ces conjectures, et que l'expérience les confirmerait; quand même alors on donnerait à la présence de ce fluide dans les corps animés le nom de *magnétisme animal*, comme l'ont fait aussi dernièrement *MM. Van-Swinden et Steiglehner*, qui ne l'ont pas adopté, il n'en résulterait encore aucune liaison entre cette hypothèse et celle de M. Mesmer; car, excepté la dénomination qui leur serait commune, ces deux systèmes n'auraient absolument rien d'analogue. La nature de l'agent et ses propriétés seraient au contraire si différentes dans l'un et l'autre, qu'indépendamment même des réclamations de M. Mesmer il ne serait pas possible de les confondre ou de les comparer; et cela est si vrai, que dans les faits qui, comme nous venons de le dire, semblent annoncer la présence du fluide de l'aimant dans certains poissons, il est expressément indiqué que ces poissons prétendus magnétiques présentent les phénomènes ordinaires de l'aimant; c'est-à-dire que l'on assure qu'il sont attirés par des barreaux aimantés, et qu'ils font varier l'aiguille de la boussole. Ce ne serait donc que du fluide de l'aimant, de ce fluide seul qui attire le fer et se dirige vers le nord, qu'il serait question dans cette hypothèse : c'est-à-dire, d'un principe avec lequel M. Mesmer, bien loin de chercher des rapports réels à son système, s'est étudié au contraire à répéter qu'il ne fallait pas le confondre, et avec lequel sa prétention d'avoir fait une découverte ne peut être conciliée.

D'ailleurs le prétendu fluide de M. Mesmer aurait sous ce rapport d'autres différences encore qui ne permettraient pas de le regarder, s'il existait, comme le même que celui de l'aimant : car il annonce qu'il peut s'en imprégner et le communiquer ensuite à d'autres personnes, en le dirigeant sur des malades. Mais

ainsi que, dans l'histoire du magnétisme, on verra une erreur née du sein même des recherches les plus sages sur les propriétés de l'aimant, venir enfin s'anéantir au même point où elle avait pris naissance. Le travail de M. Van-Swinden aura particulièrement contribué à vérifier cette conjecture, et nous nous sommes empressés par cette raison de profiter de ce qu'il contient.

CONCLUSION.

Nous ne porterons pas plus loin ces détails qu'il nous serait facile de multiplier : ils nous apprennent qu'il n'y a en France aucunes compagnies de médecine qui aient adopté la doctrine du magnétisme animal; qu'elles ont fait au contraire tous leurs efforts pour combattre cette erreur; que les facultés, les colléges, les corps de médecine même dans les petites villes, sont d'accord à ce sujet; et la société étant la seule compagnie qui entretienne une correspondance très-étendue avec les médecins du royaume, c'était à elle à apprendre ce résultat au public. On peut même ajouter que nous savons, par notre correspondance, que la doctrine du magnétisme n'est adoptée dans au-

le fluide de l'aimant n'a aucune de ces propriétés; les expériences de M. Steiglehner l'ont prouvé, et M. Mesmer lui-même l'a reconnu, puisque après avoir employé cette hypothèse il l'a abandonnée faute de réalité et de succès. Enfin une dernière différence entre ces deux principes, c'est que celui de l'aimant se démontre par des expériences physiques, et que celui de M. Mesmer n'est pas susceptible de démonstration, ou plutôt qu'il n'existe pas.

Il s'agit donc, dans la méthode qui consiste à employer l'aimant, d'un principe qui diffère entièrement de celui du prétendu magnétisme animal, d'un principe dont l'*existence* est *prouvée en physique*, dont l'action peut être dès lors *raisonnablement étudiée en médecine*, que l'on doit admettre enfin dans cette science, comme un objet *réel* de recherches et d'expériences, et indépendamment duquel on est d'autant plus fondé à nier ou rejeter celui du magnétisme animal, sans qu'on puisse en inférer aucune contradiction, que, de l'aveu même de ses auteurs, ce dernier en est essentiellement distinct, et qu'il n'a avec lui aucune relation.

Que l'on juge maintenant les réclamations que s'est permises dernièrement M. Deslon.

cune des universités ou villes étrangères. Nous en avons rapporté quelques preuves dans ce mémoire. On connaissait d'ailleurs quel avait été son sort en Allemagne, et l'on sait qu'elle avait été rejetée en Prusse, comme on peut le voir par le *Parère* de l'académie de Berlin, imprimé en 1776 dans la Gazette salutaire.

Nous terminerons ce rapport par une réflexion qui naît de la circonstance. La société ne s'était point encore trouvée dans le cas de réunir sur le même objet les avis des différents corps de médecine du royaume. L'événement actuel lui en a offert l'occasion, et peut-être n'en retrouvera-t-elle aucune qui soit plus honorable; car, on doit le remarquer ici, il n'y a que des considérations du plus grand poids qui aient pu porter ces compagnies à s'élever contre une doctrine qui, vivement accueillie par l'enthousiasme public, offrait aux médecins des désagréments réels à la combattre. L'amour du bien public ne leur a pas permis de balancer sur le parti qu'elles devaient prendre, et c'est ce motif qui les a réunies contre le prétendu magnétisme animal. L'unanimité de leurs opinions, l'empressement et la fermeté des démarches dirigées de toutes parts contre cette erreur nouvelle, démontrent à quel point ces compagnies sont zélées pour la conservation de l'art et celle de l'humanité. Nous croyons que la société, flattée d'en posséder les témoignages, doit en donner connaissance au ministre; et, le gouvernement ayant jugé qu'il était de sa sagesse d'éclairer la nation sur cette doctrine, nous pensons qu'elle ne peut trop s'empresser d'entrer dans ses vues, en lui présentant sur cet objet le résultat de sa correspondance.

Je certifie que le présent extrait de la correspondance de la société royale de médecine, concernant le magnétisme animal, rédigé par M. Thouret, a été lu dans les séances tenues au Louvre, les 2 *et* 5 *novembre* 1784, *par cette compagnie qui m'a chargé de l'adresser au ministre.*

A Paris, ce 15 décembre 1784.

Signé Vicq-d'Azir, secrétaire perpétuel.

LE MARQUIS DE PUYSÉGUR ET M. DELEUZE.

DÉCOUVERTE DU SOMNAMBULISME MAGNÉTIQUE.

Les rapports dont nous avons donné successivement l'analyse et la critique n'avaient pas encore été soumis aux sociétés savantes que déjà le magnétisme animal éprouvait une révolution mémorable ou plutôt une véritable transformation, d'autres diront enfin une régénération; car il y a des croyants au magnétisme ainsi régénéré qui n'ont que du mépris pour le mesmérisme proprement dit : Bertrand est dans cette dernière catégorie. Jusque-là le magnétisme animal, nous l'avons déjà dit, ne vivait que de crises; si on avait proposé à Mesmer de lui enlever ses baquets, ses bouteilles, ses tiges coudées, son piano et son harmonica, il aurait dit qu'on lui enlevait ses armes, et qu'il n'y avait plus de magnétisme possible. Toutefois nous avons pu remarquer que, dans les salles des crises, il pouvait se trouver certains sujets impressionnables à ce point que l'imposition des mains, que des gestes à distance, que le regard même pouvaient faire tomber dans l'état dit magnétique; nous avons vu que M. Jumelin ne magnétisait pas autrement; de sorte qu'au fond les échecs du mesmérisme retombent en plein sur la prétendue doctrine continuée de nos jours.

Cependant une grande révolution magnétique se préparait au milieu d'un modeste village nommé Busancy, situé près de Soissons, sous l'arbre séculaire de ce hameau, *arbre antique, immense, au pied duquel coulait une fontaine de l'eau la plus lim-*

pide, arbre respecté par les anciens du lieu (relation de Clocquet). Et bientôt on verra éclore une doctrine toute nouvelle en fait de magnétisme animal.

Le marquis de Puységur, ou plutôt MM. de Puységur faisaient partie de cette aristocratie française d'abord imbue des principes de l'Encyclopédie, façonnée aux leçons de Voltaire et de Diderot, avide de nouveautés et surtout d'émotions, engouée d'abord du grand Frédéric, puis de Washington, lisant Thomas Raynal et Beaumarchais, passant dans son admiration de Benjamin Franklin à Mesmer, et briguant enfin l'honneur d'entrer dans la société de l'Harmonie.

MM. de Puységur étaient donc au nombre de ceux qui avaient si largement payé Mesmer pour se faire initier aux principes de sa doctrine; comme les autres, ils avaient soldé au poids de l'or la connaissance des vingt-sept propositions. Une fois bien pénétrés de ces précieux principes, ces messieurs se retirent pour mieux méditer dans leur terre de Busancy, où des événements merveilleux ne tarderont pas à se manifester.

Dans le récit que nous allons faire de ces événements, afin de ne pas être taxés d'exagération, nous suivrons le texte des lettres écrites à ce sujet par M. de Puységur lui-même; c'est le 8 mars 1784 qu'il en donna la première connaissance à l'un de ses confrères de la société de l'Harmonie.

Depuis sept ou huit ans qu'on s'était mis à magnétiser avec tout l'attirail inventé par Mesmer, parmi les milliers d'individus qu'on avait jusque-là soumis aux passes, aux manipulations, aux baquets, aux regards, pas un n'aurait offert ce singulier phénomène qui va se révéler au monde dans le petit village de Busancy; à quoi cela pouvait-il tenir? ce qu'on ne saurait expliquer; mais le fait, d'après les magnétiseurs, n'en serait pas moins avéré; quoi qu'il en soit, on n'avait encore entendu parler, comme effets dits magnétiques (nous entendons les effets notables, dignes d'attention) que de convulsions et d'évacuations; les convulsions pouvaient offrir beaucoup d'intérêt; mais les évacuations étaient chose ignoble, il fallait du dévouement de la part des grandes dames pour avaler la boisson laxative de Mesmer et de Deslon, et pour avouer des évacuations, soit de sueur, de larmes, de crachats et autres; bref, sauf les convulsions dont le spectacle pouvait paraître tout à fait

pittoresque aux amateurs, lorsque, conformément aux principes de Mesmer, on n'avait admis que des maladies nerveuses, et plus spécialement des femmes comme sujets à observer, sauf les convulsions disons-nous, le reste était abject; d'où la nécessité d'une révolution dans la pratique du magnétisme animal, c'est ce que Bertrand avait parfaitement senti, et il le déplorait amèrement. « On ne saurait trop déplorer pour la science, dit-il (quelle science !), la fatalité qui fit que la prétendue découverte de Mesmer, qui pendant huit années avait été exploitée à Paris sans produire aucun phénomène digne de fixer l'attention des savants, ait été enfin jugée et condamnée par eux, au moment où elle allait donner la naissance à un état dont il eût été si important qu'ils s'emparassent. » (*Du Magnétisme en France*, 212.)

Ainsi nous allons travailler en quelque sorte sur de nouveaux frais; Bertrand, au nom des magnétiseurs régénérés, passe condamnation sur l'ancien magnétisme, il fait table rase sous le rapport scientifique; les merveilles, les miracles de Mesmer, ses guérisons, rien n'obtient grâce devant lui; le magnétisme jusque-là n'avait rien produit; mais la grande époque était arrivée, le mesmérisme jugé et condamné allait en mourant *donner naissance à un état* (sic), et à un *état*, ajoute Bertrand, dont les savants devaient *s'emparer*.

Qu'ont fait les savants depuis lors? se sont-ils emparés, comme le voulait Bertrand, de l'état en question? et comment cet état a-t-il été jugé par les sociétés savantes? C'est là précisément ce que nous aurons à examiner avec détail; mais auparavant il convient d'exposer ici toutes les circonstances, tous les incidents de la *naissance* de cet état, naissance qui eut lieu, nous l'avons déjà annoncé, en mars 1784, dans la terre de Busancy et par les soins de Puységur. Voyons comment de Puységur raconte lui-même ce grand événement.

De Puységur venait de quitter Mesmer; après quelques jours de tranquillité dans sa terre, mais plein du désir d'expérimenter ce qui lui avait coûté si cher à Paris, il entre chez son régisseur; la fille de celui-ci souffrait d'un grand mal de dents. M. de Puységur proposa à cette jeune fille de la magnétiser; elle y consentit, *comme vous pouvez le croire*, écrit M. de Puységur à son confrère de la société de l'Harmonie; comment

aurait-elle en effet rejeté une proposition faite à elle, humble jeune fille, par son seigneur ?

Il arrive quelquefois, et ceci est devenu vulgaire, qu'au moment même où tel malade saisit le cordon de la sonnette du dentiste, il se trouve débarrassé de toute douleur ; ici il fallut six minutes. Je ne l'eus pas magnétisée six minutes, écrit M. de Puységur, que ses douleurs furent entièrement calmées.

De même, le lendemain pour la femme du garde de M. de Puységur; il est même étonnant que l'envie de se faire magnétiser par M. le marquis ne prît pas à plus de femmes dans le pays; mais tout cela était peu de chose auprès de ce qui allait arriver.

Un paysan vigoureux, homme de vingt-trois ans, nommé Victor, était alité depuis quatre jours, *par l'effet,* dit M. de Puységur, *d'une fluxion de poitrine.* Comment le marquis avait-il pu savoir qu'il s'agissait d'une fluxion de poitrine? qui avait constaté, diagnostiqué cette fluxion de poitrine ? jusqu'à quel point, quel degré existait cette fluxion de poitrine ? quel poumon ou quelle partie du poumon se trouvait prise, etc., etc. ? On pense bien qu'il ne peut être question de tout cela. Dans les observations magnétiques, il n'est nullement nécessaire de constater et de consigner ces sortes de détails : comme dans la doctrine, il n'y a qu'une maladie et qu'un remède, douleurs de dents et fluxion de poitrine, c'est tout un ; en revanche, les dates sont précises ; c'était en 1784, le 4 du présent mois, à huit heures du soir.

M. le marquis fait *lever* le malade, il le magnétise, et au bout d'un quart d'heure le malade s'endort dans ses bras ; il n'y avait guère nécessité de le faire lever pour cela. Mais, comme le paysan n'était plus aussi à son aise que dans son lit, il dort imparfaitement, ou même il ne dort pas du tout, et s'occupe tout haut de ses affaires ; il s'imaginait tirer à un prix, ou danser à une fête ; le marquis en est émerveillé; il cherche, dit-il, à nourrir en lui ces idées ; le force à s'agiter, lui donne par ce moyen une sueur abondante, puis il l'apaise et sort de la chambre.

Satisfait de son opération et surtout de son sujet, le marquis dès le soir même fait porter à ce paysan du pain et du bouillon pour lui faire manger une soupe ; si la fille du régisseur et la femme du garde s'étaient trouvées très-honorées d'avoir été

magnétisées par leur propre seigneur pour le mal de dents, le vigoureux paysan n'eut pas lieu de se repentir d'avoir eu la même complaisance, puisqu'il y gagna une bonne soupe le soir même, à une époque surtout où les paysans étaient si mal nourris. Toute la nuit il ne fit qu'un somme, dit M. de Puységur, et nous n'avons pas de peine à le croire; le pauvre diable, malade de privations peut-être (car qui pourrait nous prouver le contraire), une fois restauré, n'en devait que mieux dormir. L'affaire était en trop bonne voie pour ne pas continuer; aussi le lendemain, M. de Puységur donne deux crises à son paysan, et les jours suivants deux crises encore; *son appétit se soutenait,* ajoute le marquis, *et les nuits étaient bonnes ;* nous n'avons pas de peine à le croire encore (1).

Dès lors la réputation médicale de M. de Puységur se répandit au loin; un médecin qui magnétise de pauvres paysans, qui leur donne du bouillon et du pain, devait voir augmenter prodigieusement sa clientèle; c'est ce qui ne manqua pas d'arriver: mais il en résultait que le marquis s'épuisait, il aurait fallu magnétiser depuis le matin jusqu'au soir; encore n'aurait-il pu suffire. Pour obvier à ces inconvéniens, M. de Puységur

(1) Victor devint un sujet bien précieux pour le marquis, c'était son guide, son ange gardien, son intelligence. « C'est avec cet homme, écrivait de Puységur, que je m'instruis, que je m'éclaire...; ce n'est plus un paysan niais, sachant à peine une phrase; c'est un *être* que je ne sais pas nommer...» Croirait-on après cela que Mesmer lui-même ne sut pas reconnaître la valeur de cet être; M. de Puységur avait amené à Paris son Victor; il court le présenter au maître; quel n'est pas son désappointement : c'est à peine si Mesmer voulut l'examiner! « Quoique Mesmer ait dû souvent produire ou rencontrer des somnambules, dit-il (*Recherches*, *etc.*, p. 5), il les prisa toujours tellement peu que lorsque je vins à Paris lui offrir Victor, le premier et le plus intéressant que j'ai vu, il l'examina froidement, et ne me sut nul gré de ma déférence. »

Cependant de Puységur avait un autre sujet non moins intéressant, c'était Agnès Burguet, la femme du maréchal ferrant de Busancy; il avait une telle confiance dans sa capacité médicale, qu'il la consultait exclusivement pour lui, pour sa femme, ses enfants, ses domestiques et plusieurs de ses amis. Cette femme a été connue à Paris sous le nom de *la maréchale;* elle y était venue à l'instigation du marquis de Puységur : conséquemment elle avait dû abandonner mari et enfants, dans l'intérêt du magnétisme, ce qui ne laisse pas d'être fort moral.

eut recours à un moyen ingénieux ; il y avait un arbre dans le village, arbre dont nous avons déjà parlé; c'était un orme, vigoureux encore et verdoyant, quoique très-vieux ; cet arbre avait bien quelque utilité. Les jours de fête, dit Clocquet dans sa relation, les anciens du lieu s'y rassemblaient le matin pour raisonner de leurs moissons et surtout sur la vendange prochaine (Clocquet s'est sans doute laissé aller à son imagination ; car la vendange aux environs de Soissons ne devait pas fortement préoccuper les anciens du lieu); ce n'est pas tout, cet arbre était encore chéri par les jeunes gens, dit Clocquet, qui s'y donnaient des rendez-vous le soir pour y former des danses rustiques. Cet arbre paraît tout à fait propre à M. de Puységur pour ses opérations ; comme il est fatigué, exténué de magnétiser tant de gens, il conçoit le dessein de faire de cet arbre son substitut; il y trouvera l'avantage de ne plus se fatiguer, et, comme l'arbre sera de sa nature infatigable, il pourra par son intermédiaire magnétiser des populations entières. Donc M. de Puységur commence par magnétiser ledit arbre, et après lui avoir communiqué les propriétés dont il était doué lui-même, après l'avoir mis ainsi en son lieu et place, après en avoir fait son *alter ego,* il prend ses mesures pour que cet arbre puisse suffire à la clientèle.

Pour cela, on attache des cordes autour du tronc et des branches ; ces cordes appendent dans toute la circonférence, et se prolongent à volonté ; c'était un baquet vivant ; autour de cet arbre on établit plusieurs bancs circulaires en pierre, sur lesquels sont assis les malades, qui tous enlacent de la corde les parties souffrantes de leur corps (relation de Clocquet (1).

Alors l'opération commence, tout le monde formant la chaîne en se tenant par le pouce ; si par hasard quelqu'un rompt la chaîne en quittant la main de son voisin, quelques malades

(1) Ce Clocquet était un receveur des gabelles à Soissons, c'est-à-dire un subordonné, un obligé des seigneurs de Busancy ; admis aux saturnales, aux représentations qui se donnaient autour de l'arbre, il avait dû bien se pénétrer des principes du marquis en fait de magnétisme, savoir : *croyance ferme en sa puissance , confiance entière en l'employant.* On pourrait ensuite se demander si ce receveur des gabelles était bien l'auteur de la narration.

en éprouvent une sensation gênante, et déclarent tout haut que la chaîne est rompue (op. cit.).

Cette relation que nous citons textuellement est fort curieuse, naïve, vraie à ce point qu'il n'est nullement nécessaire d'y joindre des remarques critiques ; la postérité est venue pour ces sortes de faits, comme pour les miracles du diacre Pâris ; il suffit de les raconter, et dans les termes mêmes des adeptes, pour que la raison publique en soit frappée d'un étonnement profond : et c'est dans le siècle de Voltaire et de Rousseau, dans le siècle de Montesquieu et de Mirabeau, que des scènes semblables ont été décrites sérieusement, accueillies avec ferveur, ont entraîné des convictions; et c'est ce même peuple, ce peuple moqueur, ce peuple esprit fort qui en même temps avait la prétention de couvrir de ridicule les superstitions d'un autre âge (1). Mais continuons l'analyse de cette étrange relation.

(1) Quand parut la réimpression des *Recherches* de Puységur, le célèbre critique Hoffmann, après avoir rappelé cette idée de certains physiciens qu'il y aurait toujours *la même somme de mouvement* dans l'univers, trouvait qu'on pourrait dire avec plus de certitude qu'il y a toujours dans ce monde la même somme de superstition. « Dans aucun temps, ajoutait-il, on n'a fait plus de découvertes, dans aucun temps l'esprit humain n'a été plus exercé, plus actif, plus audacieux que vers la fin du siècle dernier ; et, grâce à ces lumières, nous avons eu successivement la preuve qu'on peut évoquer les ombres des morts, que nos vertus et nos vices dépendent d'une petite modification dans un petit organe de notre corps ; que Dieu n'est rien que le calorique ; que la pensée de l'homme n'est qu'une composition chimique ; que le doigt d'un magnétiseur peut guérir toutes les maladies ; qu'un somnambule enfin peut lire dans l'avenir, et, bien supérieur aux prophètes des livres saints, prédire non-seulement l'événement avec toutes ses circonstances, mais prédire aussi avec la même infaillibilité le mois, l'heure, la minute où il arrivera.

» Les faits allégués par M. de Puységur, dit Hoffmann, sont innombrables ; ils étonneront le plus grand nombre des lecteurs, ils en intéresseront d'autres et amuseront les plus incrédules. Ici je ne veux rien nier, rien réfuter ; mais je propose une expérience dont le succès doit être infaillible, expérience qui en un seul jour va démontrer évidemment la réalité ou le ridicule de ce prétendu sens intérieur.

» M. de Puységur nous dit, dans quatre volumes différents, que plusieurs somnambules qu'il nomme ont la faculté de voir à travers les masses les plus denses et dans l'intérieur du corps humain. L'un a vu un dépôt qui allait se former, un autre du sang épaissi dans les vaisseaux capillaires, un autre encore

M. de Puységur, bien que suppléé aussi largement, aussi abondamment par son arbre, ne se reposait pas pour cela : il choisissait dans la foule quelques malades d'élite ; il les touchait à part, ou avec les mains, ou par la présentation de sa baguette

trois vers qui allaient ronger le cœur d'un malade et le chemin que devaient faire ces vers pour sortir *par l'issue naturelle.* » Ici les anatomistes doivent être embarrassés, car la route du cœur au rectum n'est pas très-facile.

Un grossier paysan vit clairement de petites particules de bile concrète arrêtées dans *le canal qui conduit au duodenum* ; je ne sais pourquoi ce paysan qui connaît *le duodenum* n'a pas nommé *le canal cholédoque.* Il faut croire que le sens intérieur nous rend assez savants pour parler latin, mais qu'il ne va pas jusqu'au grec.

» Or, puisque ces somnambules aperçoivent si clairement de si petites choses cachées dans les mystérieux replis de l'organisation humaine, je demande qu'on fasse paraître devant eux un certain nombre de femmes enceintes, et qu'on leur demande de quel sexe sera chacun des enfants. Certes celui qui voit trois vers, quelques gouttes de sang, quelques parcelles de bile, qui voit dans le péricarde, dans les vaisseaux et dans le cholédoque, verra très-certainement le sexe d'un fœtus de sept à huit mois ; si les somnambules devinent, nous serons forcés de nous taire et d'admirer ; s'ils refusent l'expérience, nous saurons à quoi nous en tenir sur ces merveilles du magnétisme.

» Mais voici des faits plus extraordinaires : M. de Puységur magnétise un enfant et le conduit en cet état à Paris, où il reste *cinq jours en somnambulisme* (nous verrons encore plus fort que cela dans le rapport de M. Husson). L'enfant s'étonne et s'amuse beaucoup du mouvement de cette grande ville qu'il n'avait jamais vue ; les boulevards l'enchantent, les cabriolets, les voitures l'occupent ; un jour il va se promener aux Champs-Elysées, il y mange des gâteaux ; un autre jour il voit les exercices de Franconi ; il se tient souvent chez une portière, où il joue avec d'autres enfants ; toujours somnambule, il marche, boit, mange, dort et s'éveille du sommeil naturel ; mais dès que le somnambulisme cesse il n'a plus aucun souvenir, ni des boulevards, ni des gâteaux, ni des chevaux de Franconi ; il ne reconnaît ni la portière ni les enfants ses camarades ; il s'étonne, il s'effraye même quand on lui dit qu'il est à Paris.

» Je suis loin de nier *le matériel* de ces faits, dit Hoffmann, et n'ai pas besoin *de voir* pour en croire M. de Puységur ; il y a cependant ici des contradictions qui m'embarrassent. S'il avait les yeux ouverts, comment serai-je assuré qu'il était dans l'état de somnambulisme, puisqu'il parlait, marchait, buvait et mangeait comme les personnes éveillées ? mais, qu'ils fussent ouverts ou fermés, si le jeune homme était vraiment somnambule, comment pouvait-il répondre à toutes *les questions étrangères à sa maladie ?* manger des gâteaux, assister à un spectacle, jouer avec des enfants, tous objets avec lesquels le magnétiseur

(verge de fer de quinze pouces environ): les malades qu'on nomme *médecins*, dit la relation, ont un pouvoir surnaturel, par lequel, en touchant un malade qui leur est présenté, ou portant la main même par-dessus les vêtements, ils sentent quel est le viscère affecté, la partie souffrante.

C'étaient autant de substituts que se donnait encore le marquis de Puységur.

L'auteur de la relation, vrai croyant, comme on le pense bien, voulut avoir une consultation de ces médecins improvi-

ne l'avait point mis en rapport? M. de Puységur a dit dans son volume de 1811, pages 374 à 375, qu'il ne faut interroger les somnambules que sur les choses *relatives à leurs maladies*; et il a dit à la page 43 du même ouvrage : Le premier caractère distinctif du somnambulisme, c'est *l'isolement*, c'est-à-dire qu'un malade dans cet état n'a de communication et de rapport qu'*avec son magnétiseur, n'entend que lui* et ne conserve *aucune relation avec les objets extérieurs.* Comment accorder ces déclarations formelles avec le récit qu'on vient de lire? M. de Puységur a-t-il mis l'enfant en rapport avec les cabriolets, les gâteaux et les chevaux de Franconi? Mon intelligence ne va pas jusqu'à résoudre cette difficulté. »

Hoffmann raconte ensuite les détails d'une visite faite par de Puységur au fameux docteur Gall. M. de Puységur avait écrit au docteur Gall, qui ne lui répondit pas; M. de Puységur n'en est pas humilié, et il a raison, les savants ont des priviléges; il conduit un jeune malade chez le physiologiste allemand.

M. Gall ne croit point au magnétisme, et M. de Puységur ne croit pas plus au système des bosses; on juge par là que les deux personnages étaient en *situation* (ce n'était pas comme aujourd'hui, car nos magnétiseurs sont à la fois phrénologistes et par-dessus homœopathes). Ce dialogue offre même tout ce qu'on peut exiger dans une bonne scène; car les deux interlocuteurs, divisés d'opinion, ont encore une opposition de caractère; en effet le Français ne dit pas un mot contre la crânologie, tandis que l'Allemand déclare tout net que le somnambulisme n'est qu'un rêve et rien de plus, *et que les somnambules ne disent que ce que les magnétiseurs leur font dire...*

« Malheureusement cette excellente scène ne finit point comme je l'avais espéré; je croyais voir le savant s'emparer de la tête du magnétiseur pour y chercher certaine bosse, et celui-ci étendre ses mains victorieuses, magnétiser l'anatomiste, l'endormir et le conduire ensuite chez Franconi, ou le faire jouer avec les enfants de la portière. En vérité je ne puis concevoir qu'on ait de l'indifférence pour le magnétisme; car, s'il n'est pas vrai, il est au moins fort amusant. » (J.-B. Hoffmann, t. I, *Critique.*)

sés. C'était une femme, dit-il, d'à peu près cinquante ans. Après s'être arrêtée particulièrement à la tête du consultant, elle lui dit qu'il en souffrait et qu'il devait avoir des bourdonnements d'oreilles; il n'en fallait pas davantage pour lui inspirer la plus haute idée de ce médecin de nouvelle espèce.

L'affluence était nombreuse autour de l'arbre; les uns y venaient par curiosité, par désœuvrement; les autres pour chercher remède, à quelques infirmités; quant aux acteurs, paysans du lieu, manants de MM. de Puységur, il paraît qu'ils y trouvaient quelque petit profit; car l'auteur de la relation ajoute que, lorsqu'on présentait une table servie à ces médecins supposés endormis, ils mangeaient et buvaient comme le commun des hommes, mais que si, la table desservie, le maître, c'est-à-dire M. de Puységur, les rendait à leur état naturel, ils ne se rappelaient pas d'avoir mangé; ce qui ne laisse pas de parler en faveur de leur appétit.

Mais comment le maître désenchante-t-il ces médecins pour les faire redevenir de bons paysans comme devant ? C'est une question que se pose Clocquet pour amener l'occasion de la résoudre : il suffisait à M. de Puységur de les toucher sur les yeux, ou bien de leur dire : Allez embrasser l'arbre.

Il paraît cependant que toutes ces belles choses ne se passaient pas sans quelque opposition de la part des incrédules ; car l'auteur avoue que pendant qu'il observait le spectacle le plus intéressant qu'il ait jamais vu, il entendait souvent prononcer le mot de *charlatanisme*, et ceci amène de sa part un petit plaidoyer en faveur de MM. de Puységur. Il n'est pas possible, suivant lui, de douter de la réalité de ces faits, et voici sa raison : d'abord MM. de Puységur étant *deux hommes de la cour* (*sic*), ils avaient été élevés avec le plus grand soin par un père très-instruit; ils étaient dans l'âge de la bonne santé et des jouissances, et ils avaient abandonné pendant un mois de suite leurs affaires et leurs plaisirs, pour la grande affaire du magnétisme; ainsi, dans des conditions semblables, on ne pouvait conserver le plus petit doute.

Que si enfin il vous restait quelque soupçon, « demandez, s'écrie l'auteur, à tous les malheureux qui sont venus implorer les secours du seigneur de Busancy, ils vous diront tous : Il nous a consolés, il nous a guéris ; plusieurs d'entre nous

manquaient de pain, nous n'osions pas réclamer sa bienfaisance, il nous a devinés, il nous a assistés. »

A la bonne heure! et nous ne disons pas le contraire, loin de là ; cet hommage rendu à la bienfaisance de M. de Puységur nous paraît si vrai, que nous y trouvons l'explication la plus complète des comédies qui se sont passées et sous l'arbre de Buzancy, et dans les conférences particulières; non, nous ne doutons pas que de Puységur n'ait donné du pain à des malheureux qui en manquaient, qu'il ait même opéré de nombreuses et véritables cures avec ses soupes, ses bouillons, son pain et sa table servie sous l'arbre de son village. Mais que ses convives aient été des personnages endormis, doctes médecins à table, paysans dans leurs pauvres chaumières; que de Puységur lui-même, après avoir acheté des lambeaux de la prétendue science de Mesmer en échange de ses louis d'or, soit venu à Busancy pour y trouver un auxiliaire dans un arbre touffu, et pour donner la science médecine à des femmes de cinquante ans, voilà qui certes n'est pas au-dessous des jongleries de Mesmer. Etablissons cependant une différence : nous avons vu que Mesmer était un sycophante avide, égoïste, tirant de l'argent de tous côtés ; croyait-il à sa théorie, c'est au moins douteux, il devait avoir beaucoup plus de croyance dans son savoir-faire ; tandis que de Puységur laisse là mesmériennes et les desloniennes pour aller au fond de sa province distribuer au moins des aliments à quelques malheureux et soulager ainsi quelques misères (1).

(1) Seulement il est à jamais regrettable, pour le nom de Puységur, pour la famille illustre à laquelle appartenait le marquis, qu'il ait pris une semblable direction.

A vingt-sept ans il avait été, grâce à sa naissance, promu au grade de colonel d'artillerie ; de graves événements se préparaient; il était nécessairement appelé à rendre des services à son pays; dans ces grandes perturbations politiques, il devait avant tout entendre la voix de la patrie qui appelait tous ses enfants à sa défense; eh bien! lui colonel d'artillerie, qui revenait du siége de Gibraltar où il avait servi en qualité de major de tranchée, commence par magnétiser la femme de son garde-chasse, la fille de son régisseur et un arbre; puis il amène à Paris la femme du maréchal ferrant. Nommé ensuite commandant de l'école d'artillerie de la Fère, puis maréchal de camp, il donne sa démission pour aller reprendre son magnétisme à Busancy; voilà toute sa carrière.

C'est en 1785 que Deleuze entendit parler pour la première fois des prétendues cures de Busancy; il était alors en provence. Il apprend qu'un de ses amis s'était fait initier aux mystères du mesmérisme, et que cet ami est de retour à Aix avec une somnambule fort curieuse; comme il n'avait rien de mieux à faire, il se met en route pour aller voir les merveilles qu'on lui annonçait. « Je fis le voyage à pied, dit-il, et j'arrivai à Aix à midi; j'entre chez mon ami, je lui expose le motif de mon voyage, je le prie de me dire ce qu'il faut penser des prodiges qu'on m'a racontés; il sourit et me répond froidement : Restez, et vous verrez ce que c'est; la malade doit venir à trois heures. »

A trois heures, en effet, la malade arriva avec quelques personnes qui devaient former la chaîne ; on voit qu'il ne s'agissait encore que de mesmérisme. Deleuze se met à la chaîne et finit par s'endormir, ce qui se conçoit facilement, après avoir couru depuis quatre heures du matin dans les Basses-Alpes, comme du reste il le fait remarquer lui-même. Le lendemain, Deleuze, reposé, ne s'endormit pas ; il put observer la somnambule, et prier son ami de l'instruire des procédés ; il paraît que dès ce moment, et sans en avoir vu davantage, sa conviction fut formée : aussi, de retour chez lui, il se mit aussitôt à magnétiser les malades qui habitaient, dit-il, les hameaux voisins de sa maison de campagne, et il obtint des effets curieux et salutaires qui fortifièrent sa confiance. En quoi ces effets étaient-ils curieux, en quoi étaient-ils salutaires ? c'est ce que ne dit pas Deleuze.

A la fin de l'automne de cette même année 1785, Deleuze quitta sa campagne pour aller à la ville; son désir de traiter des malades était tel, qu'il prit le parti de s'adresser à un jeune médecin pour avoir des sujets convenables. Ce jeune médecin le conduisit chez une femme qui souffrait habituellement, dit-il, les plus *cruelles* douleurs : de quelle nature étaient ces douleurs ? quel en était le siége? étaient-elles continues, ou revenaient-elles de temps à autre? c'est encore là ce que Deleuze ne pouvait indiquer, et d'ailleurs le magnétisme n'a pas besoin de ces indications : cette femme était extrêmement enflée, dit-il, et avait à la rate une obstruction très-volumineuse; elle ne pouvait ni marcher ni se coucher à plat : telle est la des-

cription de sa maladie. Deleuze la magnétisa, à la manière de Mesmer apparemment, car il n'est pas question de somnambulisme. Deleuze en était alors aux *crises*, comme effets magnétiques, il produit cependant, non des convulsions, mais des évacuations à la fois par les sueurs et par les urines. Deleuze explique comment dans cette circonstance agit le magnétisme. « Le sang, dit-il, reprit son cours naturel; dès lors elle fut en état de sortir et de vaquer à ses occupations. »

Le second fait est plus intéressant pour la science magnétique. Un ami de Deleuze, un M. D..., magnétisait une demoiselle de seize ans; ceci promet! Elle était fille de parents respectables et très-considérés suivant Deleuze, très-inconsidérés suivant nous, puisqu'ils confiaient leur fille aux manipulations de M. D...

Deleuze appelle cela un traitement : *elle dictait* à ces messieurs *des consultations pour des malades et des principes pour la guérison des maladies* (sic), de sorte qu'elle faisait à la fois de la pratique et de la théorie. Il est vraiment fâcheux que Deleuze ne nous ait pas conservé ces principes, d'autant plus que c'était lui qui faisait les questions et qui recevait les réponses; ajoutons qu'il assure n'avoir jamais connu de somnambule plus parfaite.

Quoi qu'il en soit, tels sont les faits qui ont rendu Deleuze un des plus constants défenseurs du magnétisme animal; il était d'abord de la vieille école, il avait vu les traitements de Mesmer, il avait enfin assisté à la naissance du somnambulisme.

A partir de cette époque, tous ses efforts, tous ses soins se tournèrent vers la production de ce dernier état, c'est que aussi il eut une réaction générale comme les procédés de Mesmer; enfant rebelle du mesmérisme, le somnambulisme en vint à attaquer ouvertement la doctrine des crises; en voici la preuve : de Puységur le premier, fort des résultats qu'il disait avoir obtenus à Busancy, proclame que l'état de convulsions est dangereux; il va plus loin, il affirme que les crises violentes et scandaleuses qui avaient fait la réputation de Mesmer et de Deslon sont de nature à faire le plus grand tort au magnétisme! donc, ajoutait-il, il faut se tourner du côté du somnambulisme. Il en est ainsi dans toute révolution : les pères de la doctrine, les fondateurs, les premiers propagateurs des principes finissent

par être en butte aux attaques de ceux qui prétendent les avoir dépassés.

Le somnambulisme triomphait donc en 1785, 86 et 87; la société de l'Harmonie était débordée à Strasbourg, à Metz, à Nancy, et des sociétés s'étaient formées pour la culture du somnambulisme; ainsi, et en cela nous pouvons constater les voies impénétrables que suit la doctrine du magnétisme, pendant une première phase, on n'observe comme effets que des crises ou *convulsives* ou *évacuantes*, et cela quels que soient les procédés auxquels on ait recours, qu'on agisse au moyen des baquets à basse ou à haute pression, qu'on agisse au moyen des tiges coudées ou des cordes enroulées, qu'on agisse par l'imposition des mains sur le bas-ventre ou sur la région des reins, qu'on se borne à promener les mains ou un seul doigt à distance, ou bien enfin que le magnétiseur se contente de plonger son regard dans les yeux des néophytes, toujours des crises et rien que des crises, c'est-à-dire des mouvements désordonnés ou des évacuations. Puis, après quelques années de vogue, après un engouement inouï pour ces sortes d'effets, un marquis français, retiré au fond de son manoir, s'avise, pour s'épargner toute fatigue, de s'adjoindre dans ses cures un arbre immense, et voilà tout à coup qu'aux crises, jusque-là révérées et cultivées, succède un phénomène tout nouveau, le somnambulisme; et ce somnambulisme, plus en rapport avec nos mœurs, avec nos lumières, va se perpétuer, et plus tard on le mettra face à face avec les académies.

Mais ici une question délicate s'élève dans notre esprit : le somnambulisme, vrai et *unique* moyen de guérir tant de malades, était-il réellement ignoré de Mesmer, ou bien ce grand charlatan en faisait-il un secret ? A-t-il eu l'impudence de vendre à ses sourcripteurs, à raison de *cent louis* par personne, et de vendre sciemment du faux pour du vrai ? faudrait-il croire que ce fourbe gardait pour lui le somnambulisme, dont il aurait connu toute l'efficacité, et qu'il propageait parmi ses adeptes trop confiants, les crises, les convulsions et les évacuations, c'est-à-dire un vil plomb au lieu de l'or pur, au lieu de la lumière qu'il aurait ainsi laissée sous le boisseau ?

Nous n'oserions l'affirmer, mais de Puységur le donne positivement à entendre. « D'abord, dit-il, on peut fort bien

opérer devant des disciples, et opérer longtemps sans se laisser deviner ; la preuve en est qu'après six semaines d'observations et de conférences particulières avec moi aucun de mes élèves ne m'a deviné, aucun n'a aperçu le moyen que j'employais pour opérer les effets dont ils avaient vu tous les résultats. » Donc tous ceux qui avaient suivi Mesmer avaient pu s'y tromper, et Deslon tout le premier ; Deslon était peut-être même dans une erreur plus profonde que les autres, et précisément à cause de sa vaine science médicale ; en cela les plus savants sont les premiers trompés, et les plus clairvoyants sont les hommes les plus simples ; le premier paysan de Puységur n'était-il pas un sujet admirable, et plus capable que toutes les facultés de médecine ?

Deslon était si enfoncé dans ses erreurs qu'il avait voulu expliquer les effets des crises magnétiques, et les expliquer médicalement !

Mais revenons à M. de Puységur et à son accusation si grave pour Mesmer, puisque celui-ci ne va plus être qu'un fourbe pour les magnétiseurs régénérés. De Puységur disait donc qu'il était à peu près impossible de découvrir dans les anciens procédés magnétiques le moyen vraiment efficace, c'est-à-dire le dernier mot du sycophante. « Il n'y a qu'un seul homme, ajoute-t-il, et ce sont ses propres expressions, il n'y a qu'un seul homme à ma connaissance qui ait découvert *le mécanisme des procédés* de Mesmer, dès la troisième ou quatrième fois qu'il les lui avait vu employer, et cet homme est mon frère ! » Qui oserait dès lors contester à M. de Puységur la découverte mémorable du somnambulisme ? Il existait ce somnambulisme ; chaque jour sans doute, et autour de chaque baquet on le produisait, mais il passait inaperçu ; un homme s'est enfin rencontré, un officier de marine, qui avait nom *Chastenet ;* et dès la troisième séance, dès la quatrième tout au plus, il a découvert ce qui jusque-là avait échappé à tant d'autres ! il a vu que Mesmer ne donnait à ses souscripteurs que de la fausse monnaie. Laissons de nouveau parler M. le marquis de Puységur : « Mon frère découvrit donc tout d'abord, et à travers le *chaos des premiers baquets* (que ceci est bien dit !) il découvrit LA CAUSE PRINCIPE de leurs effets.

» Dès le lendemain, ajoute de Puységur, il alla en faire part

à Mesmer. » Quelle confiance ! ceci ne peut appartenir qu'aux hommes de génie ; il va de lui-même révéler à l'imposteur qu'il avait saisi son secret, en d'autres termes qu'il l'avait pris la main dans la poche ! quelle contenance va donc faire le sycophante ?

« Mesmer, dit Puységur, en s'efforçant de cacher sa surprise (il y avait bien de quoi ; la surprise n'était nullement agréable), lui témoigna beaucoup de déplaisance et encore plus d'inquiétude des suites fâcheuses qui pourraient résulter, tant pour lui que pour sa doctrine, des interprétations trop prématurées que l'on pourrait en faire. Mon frère, en approuvant ces motifs (il était bien bon, en vérité), lui promit de garder le secret le plus inviolable sur tout ce qu'il avait découvert et aperçu, et sa parole fut par lui religieusement gardée (*du Magnétisme animal*, p. 141). Il était bien bon, disons-nous, ce M. de Chastenet, bon pour Mesmer; mais en même temps il aurait été bien coupable pour l'humanité entière de garder pour lui un pareil secret, si, fort heureusement, les traitements de Busancy n'eussent donné à ce secret la plus grande publicité; quoi qu'il en soit le somnambulisme, définitivement mis en lumière, aurait bientôt atteint son apogée, il aurait dès lors effacé le mesmérisme, chaos de baquets, de tiges, de cordes et de bouteilles ; mais de graves événements politiques commençaient à surgir, des intérêts sérieux venaient distraire les esprits, et ces grandes découvertes tombèrent dans un oubli profond.

Néanmoins l'époque de la découverte du somnambulisme, grâce à nos investigations, est désormais bien déterminée; reste à faire connaître ses caractères distinctifs : les voici tels qu'ils ont été formulés par de Puységur ; on verra que les modernes magnétiseurs y ont ajouté bien peu de chose :

Le premier caractère du somnambulisme, suivant de Puységur, *c'est l'isolement, c'est-à-dire qu'un malade dans cet état n'a de communications et de rapports qu'avec son magnétiseur, n'entend que lui, et ne conserve aucune relation avec les objets extérieurs* (loc. cit., 43).

Le second caractère du somnambulisme complet, *c'est la concentration, c'est-à-dire qu'un malade dans cet état doit être dans une telle occupation de lui-même qu'il ne puisse en être distrait par rien* (loc. cit., 44).

Enfin le troisième caractère du somnambulisme complet, *c'est la mobilité magnétique, c'est-à-dire qu'un malade dans cet état est toujours plus ou moins sensible à l'impulsion de la seule pensée de son magnétiseur* (loc. cit., 45).

Mais cela n'est rien encore; on avait observé tous ces phénomènes autour du baquet de Mesmer; donc, si le somnambulisme était resté dans ces limites, il n'aurait pas été en progrès sur le mesmérisme.

Mais de Puységur, imité bientôt en cela par Deleuze, allait mettre en lumière des faits bien plus surprenants, nous voulons parler des faits de vision et d'intuition magnétique.

Voici la première proposition de Puységur : dès l'instant qu'un malade est en état de somnambulisme, *il voit son mal!* N'y a-t-il pas là un progrès évident sur le mesmérisme? Le fluide universel de Mesmer n'avait, comme moyen de diagnostic, qu'une seule propriété, celle d'exagérer la douleur des parties malades; mais le somnambulisme fait *voir!* et si bien voir que pas un seul somnambule ne se trompe! Croyez-en la longue expérience de Puységur. « Si pendant trente années, dit-il, que je les ai observés, j'en avais vu un *seul* qui se fût une fois trompé, je n'aurais aujourd'hui de confiance en aucun cas (loc. cit., 34).

Voulez-vous que nous vous citions un des exemples si probants qui ont formé la conviction de M. de Puységur? en voici un entre mille; les autres ne sont pas moins convaincants : Mlle L... avait été mise en état de somnambulisme, elle était gravement malade, tout aussitôt elle peut rendre compte de sa maladie dans les termes suivants : « Il est fort heureux pour moi de pouvoir parer à temps à un mal que je viens d'*apercevoir :* ce sont des humeurs qui s'amassent dans le boyau ombilical!!! » (loc. cit., 176).

C'est au moyen d'un sixième sens que cette demoiselle put faire cette belle découverte. Aussi, dit gravement et doctoralement M. de Puységur, vouloir être physiologiste sans la connaissance et la certitude préliminairement acquises de l'existence de ce sens interne, c'est bâtir des systèmes en l'air, et se jeter infailliblement dans l'erreur (loc. cit., 231).

Que si maintenant vous demandez à de Puységur comment et par quelles raisons on pourrait se rendre compte de

cette source nouvelle de connaissances humaines, il répond tout simplement : Le magnétisme, tel que je le conçois, *existe parce qu'il existe ; depuis vingt ans, je n'en ai pas appris davantage.* Voilà toute la doctrine de Puységur ; nous avons vu en quel état il l'avait reçue ou plutôt achetée de Mesmer ; nous avons vu quelles transformations il lui a fait subir, ou plutôt quelle extension nouvelle il lui a donnée ; nous avons vu enfin que Deleuze a cherché de son côté à cultiver dans le même sens la science magnétique ; mais nous allons avoir besoin de traverser un grand nombre d'années avant de voir ces nouvelles doctrines sérieusement soumises aux commissions académiques.

BERTRAND ET GEORGET.

PREMIÈRES EXPÉRIENCES DANS LES HOPITAUX.

Des premiers essais de Puységur et de Deleuze aux expériences faites dans les hôpitaux, il faut franchir un grand nombre d'années; Bertrand déplore cette lacune dans l'histoire du somnambulisme. Le magnétisme animal, désormais appuyé sur les phénomènes du somnambulisme, dit-il, semblait devoir se relever du discrédit dans lequel il était tombé; ses progrès allaient en augmentant, mais les premiers troubles de la révolution les arrêtèrent subitement. Il ajoute que l'importance des événements ne laissèrent plus aux esprits le calme nécessaire pour s'occuper *sérieusement* d'observations scientifiques (*du Magnétisme en France*, 236). Bertrand est dans l'erreur, il juge mal l'influence des grands événements de la révolution et l'empire; c'est au contraire pendant cette mémorable période que les sciences furent plus en honneur que jamais; les institutions scientifiques qui font aujourd'hui la gloire de notre pays datent précisément de cette époque; la réorganisation des classes de l'Institut, la prééminence parmi ces classes de l'académie des sciences, l'école polytechnique, le bureau des longitudes, l'école normale, l'école de santé, etc., etc.; il dit qu'il n'y eut pas assez de calme pour s'occuper *sérieusement* des observations scientifiques; il n'avait donc pas lu ce magnifique tableau tracé par Cuvier des progrès des sciences physiques pendant cette même époque? Disons le mot; il n'y avait assez de calme que pour des observations scientifiques *sérieuses*. Voilà toute l'explication du long silence qui a régné alors sur le magnétisme animal.

C'est qu'il faut beaucoup de loisir, une longue paix ou plutôt

du désœuvrement, un profond ennui pour s'occuper *sérieusement* du magnétisme animal ; donc, à partir de 89 jusqu'aux jours de la restauration, on ne donna aucune attention en France aux prétendus faits magnétiques ; aussi Bertrand ajoute que le public, voyant le magnétisme rapporté en France par les émigrés, le traita comme un de leurs préjugés, et n'y vit qu'un objet de risée (loc. cit., 236).

Il y a quelque chose de vrai dans cette dernière réflexion de Bertrand : le mesmérisme, dont nous avons fait l'histoire académique, n'était guère descendu des hautes régions de la société, d'abord il coûtait trop cher, ce qui fait qu'il n'était qu'à l'usage du monde élégant ; aussi ce mesmérisme, vieux souvenir de nos pères, n'avait laissé que de bien faibles traces dans les nouvelles générations ; la vieille France au contraire, la France féodale, qui ne vivait que de souvenirs, aurait volontiers redemandé au nouveau Paris et les baquets de Mesmer, et les marquises en convulsions.

Mais il y a plus, et c'est le critique Hoffmann qui s'est rendu l'interprète de cette autre prévention, on a été porté à accuser la restauration de nous avoir ramené à la fois et les jésuites et le magnétisme ; c'est un thème sur lequel s'est exercé, comme on va le voir, le libéralisme du *Journal des débats*, le morceau est trop curieux pour ne pas le donner ici. « Quand on a vu reparaître, disait Hoffmann, une légion de Tartufes, on devait bien imaginer que tous les enchanteurs, les négromans et les baladins mystiques viendraient prendre leur place à la curée de la sottise. Si une odieuse corporation, condamnée par tous les rois chrétiens, par les cours de justice et par le saint-père, se remontre avec audace et signale déjà son retour en dépouillant les familles, faut-il s'étonner de voir accueillir une autre société, qui du moins n'a été condamnée que par le bon sens ? (condamnation éternelle, et qui ne pourra s'effacer ! c'est nous qui disons cela.) Oh ! certes, les endormeurs magnétiques sont infiniment préférables aux endormeurs de Mont-Rouge ; les premiers n'escroquent pas des testaments, ils ne menacent ni la vie, ni l'indépendance des rois, et ils bornent leur ambition à serrer les pouces, à palper les épaules, les bras, les genoux et l'épigastre des jeunes et jolies femmes. Ces derniers mots sont officiels. »

» Il est assez remarquable que ces deux espèces d'endormeurs se rencontrent à la fois sur l'horizon; mais c'est un effet de ce périodisme qui ramène les mêmes sottises trois ou quatre fois par siècle, et toujours avec un nouveau cortége de miracles. Quand on s'entretenait à Paris du comte de Saint-Germain, qui se disait âgé de plus de quatre cents ans et renouvelait l'histoire d'Aristée de Proconèse rapportée par Hérodote, la secte des martinistes et des illuminés faisait de grands progrès dans la haute classe qui accueillit avec enthousiasme l'incomparable Cagliostro et le divin Mesmer.

» Le premier ressuscitait les morts; il vous faisait voir votre grand-père et votre grand'mère, et vous proposait de vous faire souper avec Lycurgue et Solon, avec Antoine et Cléopâtre; aussi un prince de l'Eglise se déclara-t-il son protecteur. Le second n'eut pour magie que ses mains et son baquet; ses mains lui servaient à tâter nos dames, à provoquer les effluves du fluide magnétique, et à palper les cent louis que chaque imbécile lui apportait pour être initié aux grands mystères. Ces cent louis, prix fixe de la science, font assez voir que le docteur ne s'adressait pas à ce qu'on nommait la canaille.

» Quelque temps avant le baquet, la capitale eut pour récréation les extases de sœur Perpétue et de sœur Félicité. Ces deux somnambules, bien plus admirables que les somnambules magnétiques, se faisaient donner de grands coups de bûche ou d'un gros chenet sur le ventre, par le frère Coutu; elles nommaient ces coups des *secours*, et se plaignaient de ce qu'on ne touchait jamais assez fort. Un jour sœur Perpétue, mécontente de frère Coutu, fit appeler un portefaix qui lui administra les secours d'une manière satisfaisante; car il frappait comme un sourd. C'est ainsi que, vingt-huit ans auparavant, Marie-Catherine la Cadière, après s'être fait stigmatiser par le jésuite Girard, son confesseur, le renvoya pour prendre un carme; cette preuve de bon goût donna lieu à un procès fameux et fort édifiant, qui fut jugé par le parlement d'Aix, le 16 mars 1751, à l'avantage du jésuite. Vingt-six ans avant les coups de bûche et les crucifiements des sœurs Perpétue et Félicité, le cimetière de Saint-Médard avait donné aux Parisiens un avant-goût des convulsions et des hurlements du baquet magnétique. Plus haut encore, nous trouvons les illuminés des Cévennes

qui s'endormaient comme les succubes du magnétisme et raisonnaient de même.

» Remarquons bien qu'à toutes ces périodes de jonglerie et de mysticité il a toujours été question de faire naître, de donner, de distribuer la lumière comme dans la franc-maçonnerie; *l'illuminisme, les illuminés, le siècle des lumières,* telles sont les expressions employées par les charlatans et répétées par les dupes.

» Il est donc bien démontré que ces prétendues lumières sont toujours contemporaines de quelque grosse bêtise; on ne pense jamais plus à la lumière que quand on n'y voit goutte; car c'est alors qu'on en a le plus besoin. Dans ce sens, j'avoue que nous sommes dans le siècle des lumières entre les jésuites et les somnambules; et il faut espérer que les dames qui courent les rues pieds nus finiront par se faire donner des coups de bûche; alors les lumières seront éblouissantes (loc. cit. 373). »

On voit quelle était alors la disposition des esprits; mais, pour être juste, nous devons dire que les magnétiseurs n'acceptaient en aucune manière le rapprochement, et qu'aujourd'hui ils l'accepteraient moins que jamais; ils se donnent toujours comme des apôtres de lumières, mais de lumières libérales; la preuve en est que ceux qui, comme nous, entreprennent de dévoiler leurs jongleries, sont traités par eux de véritables jésuites. L'un de nous en a fait l'expérience : comme il avait mis à nu et en pleine académie toutes les ruses d'un somnambule, un spirituel anonyme n'a pas manqué de faire imprimer qu'il n'y avait qu'un jésuite qui fût capable d'un semblable procédé; que Saint-Acheul avait dû le signaler aux révérends comme un sujet distingué; bref, pour le punir d'avoir osé attaquer le magnétisme animal, la lumière des lumières, il a fini par l'appeler non pas *tison d'enfer,* mais *frère Ignace !* Où donc son esprit trouvait ces jolies choses ?

Mais revenons à ces premières époques de la restauration : le magnétisme, par cela que toutes choses grandes et sérieuses avaient fini, commençait donc à poindre de nouveau, faible encore il est vrai; on parlait bien de l'abbé Faria et de sa nouvelle méthode, mais on le regardait comme un charlatan. La réimpression des Mémoires de Puységur n'aurait excité que

médiocrement l'attention, et l'Histoire du critique du magnétisme, publiée par Deleuze en 1813, n'aurait pas eu plus d'effet, sans les critiques si spirituelles d'Hoffmann.

Peu après, des ouvrages périodiques furent publiés à ce sujet; on vit des annales et des archives du magnétisme animal, une bibliothèque du magnétisme animal, etc.; enfin de nouvelles expériences semi-publiques furent reprises; mais, bon Dieu! que les temps étaient changés! au lieu de cette noblesse sémillante, de ces femmes poudrées et musquées qui achetaient au poids de l'or le privilége de se soumettre aux expériences de Mesmer et de Deslon, les expérimentateurs sont obligés d'aller chercher leurs sujets dans l'asile de la douleur, de la misère, dans les hôpitaux! M. Husson *le premier* jugea à propos, le 26 octobre 1820, d'autoriser dans les salles de l'Hôtel-Dieu des expériences sur le magnétisme animal (Bertrand, op. cit., 259).

La conviction de M. Husson fut bientôt formée, puisqu'un magnétiseur dont nous aurons plus tard à nous occuper, M. Foissac, assure qu'ayant eu occasion de s'entretenir avec M. Husson de ces expériences, *il se permit*, lui magnétiseur, *de dire à M. Husson qu'il le croyait dans l'erreur* (Foissac, *Rapports et Discuss.*, p. 6).

Les expériences autorisées par M. Husson furent d'abord faites dans la chambre de la mère religieuse; il s'agissait d'une D^lle^ Samson, habituée des hôpitaux, qui avait passé de Beaujon à l'Hôtel-Dieu, en était sortie, puis y était rentrée de nouveau, sujette à des attaques d'hystérie: dès les premières passes, administrées par M. Dupotet, sous la direction de M. Husson, qui tenait à la main une montre à secondes, et qui écrivait tous les détails de l'observation; dès les premières passes, disons-nous, picotements aux paupières et malaise, puis sommeil si profond, qu'on est obligé de la porter dans son lit. Mais bientôt elle répond aux questions de M. Dupotet; et elle donne des notions sur sa maladie: son estomac est rempli de petits boutons, les uns blancs, les autres rouges; à côté de son cœur, il y a une poche pleine de sang, et un fil très-petit qui fait battre son cœur; c'était là son diagnostic. Pour le pronostic, le voici: les petits boutons sont incurables; quant à la poche et au fil, on pourra les guérir à l'aide du traitement suivant: tisane de guimauve; loochs et beaucoup d'adoucissants!

Mais les doutes vont commencer, et dès lors cette longue série d'*épreuves* que nous aurons désormais à exposer. Au temps des premières expériences de Puységur, on aurait, ou ajouté foi au dire de la demoiselle, ou mis le tout sur le compte de l'imagination; en effet le boyau ombilical de Puységur vaut les petits boutons, la poche de sang et le fil qui fait battre le cœur; mais, je le répète, dans notre génération incrédule et railleuse, on substitue aux observations des *épreuves;* et cela parce qu'on ne croit pas, parce qu'on soupçonne partout des *supercheries;* donc, dans le cas présent, on voulut passer aux épreuves; et d'abord, pour s'assurer de la réalité du prétendu somnambulisme, on prit le parti d'enfermer le magnétiseur, M. Dupotet, dans un cabinet noir, pour y faire ses passes : le prétendu sommeil eut lieu. Bertrand fit observer que la malade, amenée dans le lieu où elle avait coutume d'être endormie chaque matin, entourée des mêmes personnes, à la même heure, assise sur le même siége où elle devait supposer qu'on ne l'avait placée que pour la soumettre à une expérience, pourrait fort bien s'endormir sans qu'on pût légitimement rien en conclure en faveur de l'agent magnétique.

On voulut alors instituer autrement l'expérience : Bertrand propose de diriger l'action prétendue magnétique sur la malade, non-seulement à son insu, mais encore à une heure où elle ne devait pas naturellement s'attendre qu'on chercherait à agir sur elle; de s'introduire, par exemple, le soir dans la salle, à l'heure où tout le monde était couché, pour la magnétiser de loin et surtout à son insu. Adopté. Mais d'abord, M. Husson arrivant ainsi inopinément dans la salle, à sept heures du soir, événement inouï dans les habitudes d'un chef de service aussi exact, aussi ponctuel; M. Husson ne se cache pas, il va droit au lit de la demoiselle, et, pour la dérouter (comme si dérouter une somnambule était chose facile!), il s'adresse à sa voisine, et lui dit : « *C'est pour vous que je suis venu ce soir; vous m'aviez inquiété ce matin; mais je vous trouve mieux, tranquillisez-vous, cela ira bien.* » C'était la somnambule qui devait se dire à elle-même *cela ira bien,* car la voilà prévenue. Mais ce n'est pas tout : on place fort adroitement encore le magnétiseur à un lit d'intervalle de son sujet; une lampe, dit Bertrand, éclairait la salle, et se trouvait placée derrière ledit

magnétiseur, en sorte qu'il pouvait se dessiner comme une ombre chinoise; et M. Husson, à peu de distance aussi, avait les yeux fixés sur elle; ne voilà-t-il pas une expérience bien instituée?

Aussi, qu'arrive-t-il? c'est que la demoiselle, une fois tous ces préparatifs terminés, dit à haute voix, pour l'édification des expérimentateurs : « C'est étonnant, comme j'ai mal aux yeux! je tombe de sommeil; » et la voilà endormie; mais dort-elle? On lui tire les cheveux, on la pince, rien; donc, expérience concluante.

Bertrand lui-même a fait voir la nullité de ces faits; ce qui n'a pas empêché de rediger un procès-verbal bien circonstancié, et de le faire signer par vingt-neuf médecins.

Quoi qu'il en soit, les choses étaient en bon train pour la guérison de la D^lle^ Samson, lorsque le conseil général des hôpitaux, sur la proposition de M. le duc de Liancourt, fit savoir que les malades des hôpitaux, ne devant pas être considérés comme des sujets à expérimentation, défense était faite d'achever une si belle cure; l'interruption de ces expériences, dit M. Foissac (op. cit., 279), devait avoir un funeste résultat pour la santé de la demoiselle; « en peu de temps, le mieux, acquis *avec tant de peine*, disparut, et cette fille..... s'abandonnait aux larmes (*sic*); mais un interne, M. Robouam, recommença à magnétiser Mlle Samson, et elle put sortir de l'Hôtel-Dieu le 20 janvier 1821, dans un état assez satisfaisant. »

Malgré la défense faite par le conseil aux médecins des hôpitaux de suspendre l'exercice ordinaire de la médecine pour les manœuvres magnétiques, d'autres expériences furent faites dans ces établissements; ces expériences sont aussi concluantes que celle qui vient d'être exposée. Peut-être devrions-nous nous abstenir de les faire connaître ici, puisqu'elles n'ont pas eu lieu en présence de commissions académiques; mais, comme le nom d'un homme éclairé, ravi trop tôt à la science, s'y trouve mêlé, nous devons quelques renseignements sur les faits au moyen desquels on avait surpris sa bonne foi. Nous voulons parler de *Georget* et de la fameuse *Pétronille*.

Au rapport de Georget, Pétronille était devenue épileptique à la suite d'une frayeur qu'elle avait éprouvée en tombant dans le canal de l'Ourcq.

Cette fille était donc à la Salpêtrière, soumise aux moyens de traitement ordinaire, mais, comme somnambule, elle avait une lucidité, une intelligence qui depuis en a fait presque une célébrité en matière de magnétisme. Jugez de sa singularité, et en même temps de son courage : on voulait savoir d'elle quel était le meilleur moyen de la guérir; depuis que la demoiselle Samson avait si judicieusement indiqué son propre traitement, c'était la première question à faire à toute somnambule malade; mais Pétronille, au lieu de demander pour elle des loochs et des adoucissants, elle demande à Georget qu'on la jette dans l'eau pendant qu'elle aurait ses règles! On ne s'arrête pas à ce qu'il y avait de bizarre dans cette prescription; quand une somnambule parle, il faut obéir; notez qu'elle indique en même temps aux deux médecins qui devaient aider Georget, à MM. Londe et Mitivié, ce qu'ils auraient alors à faire et à dire. Voyons maintenant comment on s'y est pris pour exécuter son ordonnance.

L'histoire est racontée si naïvement, que nous n'aurons que peu de commentaires à ajouter.

« Quelques moments avant cette *opération* (l'action de la jeter à l'eau), on la mit en somnambulisme, et, quand tout fut préparé, elle se fit réveiller *à moitié seulement* (nous ne connaissions pas encore ce demi-sommeil), afin qu'elle pût entendre parler et voir l'eau (ces deux motifs sont très curieux! elle avait besoin d'entendre, et besoin de voir l'eau, et pour cela il lui fallait une moitié de sommeil!). M. Londe dit alors comme elle le lui avait recommandé : Allons, messieurs, il faut la jeter à l'eau (il paraît que c'étaient les mots sacramentels; ils sont simples, mais énergiques : Il faut *la* jeter à l'eau! Pétronille allait droit au fait, et ne demandait pas de façons). Sur-le-champ ils la saisirent, malgré sa résistance (Pétronille n'oublie pas qu'elle est femme, et qu'il faut encore montrer de la résistance, même lorsqu'on veut lui donner ce qu'elle demande : un plongeon bien complet), et la plongèrent dans un bain d'eau froide. Ils lui tinrent la tête sous l'eau, et ne la retirèrent que lorsque le temps qu'elle avait fixé fut écoulé (dites après cela si le conseil des hôpitaux n'avait pas eu grand tort de défendre des expériences aussi curieuses). »

Mais ce n'est pas tout; les prescriptions de Pétronille n'avaient pas été ponctuellement suivies; Pétronille avait dit que

c'était dans le canal de l'Ourcq qu'il fallait la plonger, puisque c'était dans ce même canal qu'elle était tombée et qu'elle avait contracté sa maladie : *similia similibus ;* telle devait être en effet la fin de l'histoire. « C'était dans le canal de l'Ourcq que Pétronille avait d'abord demandé à être jetée ; mais il avait fallu renoncer à ce projet, à cause de la difficulté de le mettre à exécution, » et nous n'avons pas de peine à le croire.

Quoi qu'il en soit, on voit que Pétronille ne reculait pas devant les moyens acerbes ; c'est en frappant ainsi de grands coups qu'elle paraît avoir surpris la bonne foi de Georget : il est bien fâcheux que ce médecin, déjà connu par de bons travaux, ait été enlevé par une mort prématurée ; comme le temps a dévoilé depuis les ruses et les fourberies de cette femme, Georget aurait reconnu combien il faut se défier du témoignage de ces créatures.

Il y a en outre quelque chose de plus grave : Georget n'est plus là pour démentir les propos qu'on lui a prêtés depuis sur l'importance des faits de cette nature. Or, s'il fallait en croire un magnétiseur, M. Foissac, Georget, dans une dernière entrevue, lui aurait tenu ce discours : « Je crois qu'il ne peut exister de médecine parfaite que celle des somnambules en ce qui les concerne, et qu'il est possible d'utiliser pour les autres leur admirable instinct. Dans une fluxion de poitrine, tout médecin sait que la saignée est nécessaire ; mais il ignore le moment précis de l'opération, à quelle veine elle doit être faite, la quantité de sang qu'il faut tirer, rien n'est indifférent, etc. » Nous le disons ici avec un vif sentiment de peine et de regrets pour la mémoire de Georget, lui faire tenir un semblable discours, c'est faire payer bien durement un moment d'erreur. Comment, Georget aurait dit qu'on ne sait quelle veine il faut ouvrir dans la pneumonie ! quelle quantité de sang il faut tirer ! qu'on ne sait quand il faut saigner ! et il aurait ajouté que les médecins doivent apprendre cela des somnambules ! Non, non, cela n'est pas, nous ne pouvons croire qu'à ses derniers moments Georget ait fait un prospectus en faveur de ceux qui exercent la médecine au moyen des somnambules (1).

(1) M. Londe n'en est plus aujourd'hui à se demander s'il y a eu ou non supercherie de la part de Pétronille et de Braguette ; des épreuves faites peu de

Mais quittons cet incident pénible, honteux pour la médecine, injurieux pour la mémoire d'un homme de bien, et disons qu'il est un autre médecin, un professeur distingué, qui, lui aussi, avait fait quelques expériences à la Salpêtrière et à la même époque ; mais, comme il est plus qu'un autre jaloux de la dignité de son art, il eut soin d'éviter tout contact avec les magnétiseurs, nous voulons parler du professeur Rostan, livré au haut enseignement, praticien consommé, habile surtout dans l'art du diagnostic ; il ne peut avoir rien de commun avec la tourbe ignorante des magnétiseurs ; aussi aucun d'eux ne vient s'appuyer sur des conversations, sur des aveux qu'il aurait faits relativement à la prééminence du talent des somnambules en fait de médecine pratique.

Maintenant, et avant de terminer ce qui est relatif aux expériences faites à la Salpêtrière, ajoutons un dernier mot sur Pétronille et sur sa compagne inséparable en somnambulisme, sur la fille Manoury ; nous disons inséparables, humainement parlant, car depuis la mort les a séparées, on va voir comment.

Le temps finit par tout découvrir : M. Amédée Dechambre, alors interne à la Salpêtrière, a consigné, le 12 septembre 1835, des faits extrêmement curieux sur ces deux créatures, dans le feuilleton de la *Gazette médicale* de Paris. M. Dechambre voulait se livrer à quelques recherches pour constater la réalité du magnétisme. Dans mes recherches, dit-il, j'ai eu la main heureuse, car je suis tombé tout d'abord sur une ancienne connaissance du malheureux Georget (mais laissons parler M. Dechambre). « Si Georget vivait encore, il se rappellerait sans peine deux jeunes filles : l'une était la pauvre Pétronille, fille de beaucoup d'esprit, qui voyait admirablement l'heure par la nuque, et qui, après avoir illustré de son nom l'histoire du somnambulisme, est allée mourir inglorieusement dans je ne sais quel hôpital de Paris ; l'autre, son amie, s'appelait Manoury, dite Braguette ; depuis elle fut mariée à un homme qui n'avait pas peur des

temps après la scène du plongeon, lui avaient donné la certitude que ces créatures avaient complétement trompé Georget ; nous devons ajouter que Georget lui-même avait su aussi à quoi s'en tenir sur ces deux filles prétendues somnambules. Ces renseignements nous ont été communiqués tout récemment par M. Londe lui-même.

sorcières, et s'appelle aujourd'hui veuve Brouillard : celle-là était entre les mains de Georget et de plusieurs autres médecins ; elle avait alors quelque trente ans, une intelligence bornée, assez de fraîcheur, de l'enjouement; elle était atteinte d'un dévoiement chronique et de fréquentes attaques d'épilepsie.

» Quant à l'identité de la personne, poursuit M. Dechambre, j'invoque les souvenirs de M. Esquirol, et surtout de M. Mitivié, qui l'a parfaitement reconnue cette année. »

C'est ainsi que M. Dechambre s'est trouvé inopinément en face d'une célébrité magnétique, d'une ancienne sommité, pour nous servir d'une expression du jour : alors l'envie vint à M. Dechambre et à ses collègues de renouveler quelques expériences sur ce sujet émérite; notez, comme le dit fort bien M. Dechambre, qu'il y avait toujours chez elle affaiblissement de la constitution et prédominance du système nerveux, c'est-à-dire les conditions requises pour faire une bonne somnambule; la veuve Brouillard avait conservé ses précieuses qualités, sauf de l'enjouement en moins et de l'âge en plus.

Disons encore que la veuve Brouillard, se rappelant ses anciennes prouesses, ne demandait pas mieux que de se faire magnétiser de nouveau; elle qui avait passé par les mains des grands magnétiseurs, ne se proposait rien moins que d'en remontrer à ces jeunes gens, assez osés pour jouter avec elle.

Donc la veuve Brouillard, enchantée de retrouver des souvenirs de jeunesse, se soumet aux passes de MM. Dechambre, Diday, Debrou, etc.; presque aussitôt ses yeux se ferment, elle clignote les paupières, avale coup sur coup sa salive, et, au bout de deux minutes, la voici endormie. Certes, dit M. Dechambre, voilà qui était tout à fait classique; jamais sommeil de somnambule ne fut plus régulier que celui-là. Cependant on veut faire la contre-épreuve ; on arrange une scène en conséquence, et la conséquence en est que la bonne dame se donnait des airs somnambuliques chaque fois, dit M. Dechambre, qu'elle *supposait*, à tort ou à raison, que tel était le désir de son magnétiseur.

Mêmes déceptions pour le prétendu *rapport magnétique* et pour *les paralysies* produites à volonté ; elle tombe dans tous les piéges. Autre exemple : « Mme Brouillard, reprend M. De-

chambre, ne pouvait manquer d'avoir une transposition du sens de la vue, c'est bien le moins qu'on puisse exiger d'une somnambule tant soit peu habile : elle et Pétronille faisaient la paire; celle-ci voyait par la nuque, M.me Brouillard par le front.

» Un soir donc qu'elle était endormie magnétiquement, poursuit M. Dechambre, nous lui appliquâmes tout bonnement une montre sur le front; or Mme Brouillard fit, à part soi, ce petit syllogisme : J'ai été endormie à six heures ; or il y a environ une demi-heure, donc il doit être environ six heures et demie; telle fut en effet sa réponse; la montre marquait six heures vingt-cinq minutes, heureusement elle allait bien.

» Nous recommençâmes l'expérience d'une autre manière : l'aiguille fut dérangée, et la montre appliquée comme précédemment. Il lui était bien naturel de s'attendre à quelque supercherie... nouveau petit raisonnement, dont voici probablement la substance : on craindrait de gâter sa montre en faisant rebrousser l'aiguille, il est probable qu'on l'a avancée. Eh! bien, quelle heure est-il ? — Sept heures. — Non. — Sept heures et demie. — Non. — Sept heures vingt-cinq minutes. — Non. — Cela me fatigue trop, je ne pourrai ce soir; et elle ôte la montre, il était cinq heures et demie.

» Dans tous les autres cas où nous n'avons pas cherché ainsi à la tromper, sauf celui où elle pouvait calculer l'heure, comme nous l'avons dit, l'aiguille n'étant pas dérangée, dans tous les autres cas elle n'a jamais deviné juste, même approximativement. »

M. Dechambre, avant de quitter ce chapitre, tient, et avec raison, à signaler une des ruses familières aux somnambules. « Chaque fois que la montre était posée sur le front de Mme Brouillard, elle n'oubliait jamais ces phrases banales notées avec tant de soin par tous les expérimentateurs, comme avant-coureurs de l'esprit sacré chez les sibylles, ces : *je ne pourrai jamais... si... non... j'y suis... je n'y suis pas...* et cent autres malices de ce genre. Mais pendant ce temps-là il fallait voir la montre s'élever, s'abaisser, se promener sur le front : et de là à la hauteur de l'œil il y a si près !

» Enfin, dit en terminant M. Dechambre, il était difficile qu'à une femme maniée par tant de médecins, et qui se frotte depuis si longtemps aux murs d'un hospice, il ne soit pas resté

quelque vernis scientifique; vous ne serez donc pas étonnés si Mme Brouillard se traite elle-même et donne des consultations.

» Pour ce qui la regarde, elle voit quelque chose de rouge et de gros dans son bas-ventre; elle s'est ordonné, en quelques mois de l'année 1821 ou 22, plus de cinquante saignées, qui toutes ont été pratiquées, des sétons, et même un assez bon nombre de moxas. Toutes ces ordonnances sont autant de pièces de conviction dont on a fait grand bruit pour la justification du somnambulisme. Comment, a-t-on dit, une femme peut-elle endurer qu'on lui brûle la peau, etc. ? Il en est plus d'une qui se feraient beaucoup de mal par caprice, pour faire dire : C'est dommage... J'en vis prendre tout juste assez de poison pour se rendre intéressantes, et en rire le lendemain. »

M. Dechambre ne va pas trop loin ; nous pourrions citer des exemples semblables. Dans une salle de l'Hôtel-Dieu qui n'existe plus aujourd'hui, l'ancienne salle du Rosaire, l'un de nous en a vu une qui avait pris dix-huit grains d'émétique, et qui le lendemain racontait la chose en riant. Mais la liste en serait trop longue; dans la suite de ce travail, nous verrons de pauvres somnambules qui ne se sont pas plus ménagées; pour le moment, nous avons voulu prouver qu'il suffit d'user de quelques précautions pour déjouer les ruses des meilleures somnambules. En voici une, la compagne, l'égale de Pétronille; elle avait fait la gloire de plusieurs magnétiseurs; sa réputation jusque-là n'avait pas souffert la plus petite atteinte; eh bien ! une fois tombée entre les mains de quelques jeunes gens malicieux, défiants, et pour le moins aussi rusés qu'elle, elle donne dans tous les piéges qu'on lui tend; elle qui avait déjà passé par les grandes épreuves, vétéran de somnambulisme, forte de son expérience, experte dans la tactique, la voilà qui vient se perdre à jamais !

Nous avons rapporté avec quelques détails ces observations pour montrer quelle avait été l'origine, le point de départ de la conviction et de M. Husson et de Georget; on jugera s'il y avait là des motifs suffisants pour amener une foi complète dans la prétendue doctrine du magnétisme animal. Bertrand avait été plus difficile, plus défiant; il ne dit pas à la vé-

rité dans son livre, comme le fait M. Foissac, que M. Husson allait trop vite en fait de magnétisme, *qu'il était dans l'erreur*, mais il avait fait des objections sérieuses à ce médecin sur l'incroyable laisser aller de ses expériences; il lui avait démontré qu'il ne prenait pas les précautions convenables, et l'avait ainsi obligé à modifier ces mêmes expériences; il est vrai que celles-ci avaient encore *réussi;* mais nous avons vu, et Bertrand l'avait encore fait remarquer, que la prétendue somnambule n'avait pas été véritablement déroutée; objet d'une attention continuelle, d'expériences nombreuses, quand elle avait vu M. Husson revenir contre sa coutume à sept heures du soir, elle s'était bien doutée qu'on allait de nouveau s'occuper d'elle; c'est Bertrand qui fait ces objections, et on ne suspectera pas sa bonne foi.

Maintenant est-ce à dire que Bertrand ne croyait pas au magnétisme animal? Il y croyait, mais dans certaines limites, ou plutôt il avait une théorie par devers lui; c'était un dissident; aussi se disait-il, dans une position assez singulière, et telle qu'aux yeux des magnétiseurs il devait passer pour une espèce d'hérétique, cent fois plus inexcusable que l'incrédule le plus déterminé (op. cit., préface I).

Mais puisque nous avons donné plus haut et l'observation de la demoiselle Samson qui a fait de M. Husson un véritable croyant, et celle de Pétronille qui avait séduit Georget, il convient ici de dire quelques mots de l'observation qui a fait de Bertrand un croyant modifié.

Bertrand affirme qu'il ne croyait d'abord à rien en fait de magnétisme, qu'il était *aussi savant* et aussi sûr de son fait que le peuvent être les incrédules (op., cit. II); mais d'abord les incrédules ne se disent pas plus savants que d'autres, ils peuvent même ne pas se croire savants du tout; par cela qu'on est incrédule, on ne se donne pas pour savant, seulement on croit que les savants sont plus aptes à juger des faits physiologiques que les gens du monde.

Quoi qu'il en soit, Bertrand était dans ces dispositions quand il fit la connaissance d'un magnétiseur exalté, grand convertisseur, comme ils le sont tous, et pour qui magnétiser était un vrai besoin (*sic*).

Une dame de beaucoup d'esprit, non moins zélée pour le magnétisme, invite Bertrand à voir une somnambule; l'incrédule

Bertrand accepte ; il trouva une petite femme d'une quarantaine d'années, assise dans un fauteuil, la tête appuyée sur son lit, les yeux fermés et ayant l'air de dormir. Au bout d'une demi-heure, la somnambule est réveillée, paraît surprise de voir Bertrand, et répond d'un air naturel aux questions qu'il lui fait.

Cette petite scène donne à penser (*sic*) à Bertrand, il est ébranlé, lui jusque-là si ferme dans son incrédulité ; ses motifs sont curieux. Est-ce que c'eût été pour le tromper que ces deux dames se seraient condamnées à une comédie insignifiante ? cela n'est nullement présumable ; donc, dit Bertand, il fallut bon gré mal gré que je me décidasse à admettre que les procédés du magnétisme produisent un sommeil assez singulier.

Toutefois Bertrand, après une expérience aussi décisive, résolut d'aller plus loin, et une autre occasion ne tarda pas à se présenter.

Déjà il était *converti*, car il dit que cette seconde expérience fut faite par sa *convertisseuse* (loc. cit., v); en vérité, Bertrand s'était cru bien à tort incrédule et opiniâtre, puisqu'il avait fallu si peu de chose pour le convertir ! Mais poursuivons, sa convertisseuse donc administre ses passes à une jeune fille hystérique en sa présence ; c'était un traitement ; au vingt-unième jour, Bertrand prend la place de la convertisseuse, inquiet de ce qu'il allait produire ; il réussit au delà de ses espérances ! la malade s'endort, Bertrand lui parle, elle répond ; et Bertrand s'écrie dans son livre entre deux alinéa : *J'ai fait une somnambule!* comme Archimède s'écriait dans les rues de Syracuse : Je l'ai trouvé! Que lui dit alors sa somnambule, sa créature, sa chose? car enfin elle était sienne, il venait de la faire de toutes pièces; nouveau Pygmalion, il la contemplait avec une joie anxieuse, avec amour : elle lui dit prosaïquement *que les médecins l'avaient tuée à force de mauvais remèdes ;* ce début n'était pas mal ; elle ajouta que *si on l'avait magnétisée dès le commencement de sa maladie, il y aurait longtemps qu'elle serait guérie.*

C'est aux incrédules que Bertrand raconte tout cela ; tout à l'heure les croyants auront leur tour.

Bertrand en effet, faisant tout d'abord sa profession de foi, se croit en butte aux reproches des uns et des autres ; donc il se

croit obligé de résister à cette double attaque; nous venons de voir comment il a cru s'en tirer avec les incrédules; il leur dit: Et moi aussi j'ai été incrédule et aussi savant que vous; mais deux faits m'ont converti, ou plutôt c'est une convertisseuse qui m'a ouvert les yeux avec deux faits; le premier fait est une petite dame de quarante ans, qui m'a paru s'être endormie sous les passes de ma convertisseuse; or il m'a suffi de voir cela pour ajouter foi au somnambulisme magnétique. Le second fait était une jeune fille hystérique; elle a paru s'endormir sous mes propres passes, elle a répondu à mes questions, elle m'a dit que les médecins ne lui avaient fait que du mal, et que mes passes lui feraient du bien: or ceci m'a suffi pour croire que, dans le sommeil magnétique et par le fait de ce sommeil, une jeune fille ignorante en sait tout à coup plus que les médecins qui ont passé toute leur vie à étudier les maladies. Voilà comment il se fait que, moi Bertrand, j'ai fini, à l'aide de ces deux faits, par reconnaître la complète inutilité de toutes les études médicales et par devenir magnétiseur. Tel est le genre d'argument que Bertrand a employé pour répondre aux incrédules; il y avait là en effet de quoi leur fermer la bouche : quand on a vu une femme de quarante ans qui paraît dormir, et une jeune fille qui en paraissant dormir se plaint des médecins, il n'y a pas moyen de résister; c'est l'évidence même, c'est la lumière; donc voilà tous les incrédules battus.

Aussi Bertrand s'est-il dispensé d'en dire davantage à ces mêmes incrédules. « Je ne pousserai pas plus loin, dit-il, le récit du traitement de ma jeune hystérique; ce que je viens de dire *suffit* pour montrer dans quelle disposition j'ai abordé l'examen des phénomènes du magnétisme animal (loc. cit., VI.-XII). »

Mais ce n'est là que la première partie de son argumentation. « A votre tour maintenant, messieurs les magnétiseurs, ajoute Bertrand. »

Nous venons de voir que Bertrand croit avoir fermé la bouche aux incrédules avec deux faits ; pour ce qui est des croyants, il va tout simplement leur dire quels sont les points sur lesquels il est en dissidence avec eux, ou plutôt quelles sont les limites de sa croyance, car c'est un véritable protestant en fait de magnétisme. D'abord il ne croit pas que les somnambules puissent voir sous l'apparence *d'une belle couleur bleue* (loc. cit. X), le

fluide magnétique sorti des doigts de leurs magnétiseurs. Si on croyait cela, dit Bertrand, il faudrait croire l'influence du diable sur les possédés, du Saint-Esprit sur les trembleurs, etc. Il ne croit pas non plus que les somnambules puissent trouver à l'eau magnétisée un gout particulier; si on croyait cela, dit-il, alors il faudrait admettre que les convulsionnaires de Saint-Médard trouvaient un goût particulier à l'eau du puits creusé près du tombeau du diacre Pâris.

Bertrand ne croit pas non plus aux talismans magnétiques, aux bagues, aux petits papiers, aux arbres magnétisés; il regarde comme une chimère (XXIII) l'influence directe de la volonté du magnétiseur sur le magnétisé; il nie les effets de cette volonté même quand il y a contact des individus, et à plus forte raison à distance; et ici il applaudit à cette pensée si spirituelle du critique Hoffmann, qui disait que ceux qui s'acharnent contre le magnétisme tel que l'entendait de Puységur ont bien tort, car s'il n'est pas vrai, il est au moins bien plaisant.

Nous venons de dire que Bertrand était en fait de magnétisme un véritable protestant; nous ajouterons que c'était presque un puritain; pour lui, les vrais magnétiseurs, les purs magnétiseurs, sont des esprits superstitieux, il ne faut pas songer à les réfuter sérieusement. « En vérité, dit-il après avoir parlé de toutes leurs croyances, j'ai presque honte des détails dans lesquels je suis obligé d'entrer pour réfuter de pareilles suppositions, et voilà pourtant ce que des hommes instruits ne craignaient pas d'admettre (XVIII)! » Il crierait volontiers aux abominations de la prostituée de Babylone! Et ce même Bertrand, homme instruit, ne craint pas d'admettre (pour nous servir de ses expressions), comme chose *très-commune*, que des femmes somnambules peuvent prédire à heure fixe et l'apparition des règles (*sic*) (*du Somnamb. artif.* 420), et des paralysies partielles, etc. « Une somnambule, dit-il (421), m'a annoncé plus de quinze jours d'avance un délire de quarante-deux heures, qui eut lieu comme elle l'avait prédit! » Et ce même Bertrand, homme instruit, ne craint pas d'admettre la vision sans le secours des yeux; il prétend citer des preuves, et il ajoute : « Permis à qui le voudra de m'accuser de sotte crédulité, de faiblesse d'esprit et d'ineptie (456). » Nous ne vous accuserons pas, Bertrand, mais nous vous dirons : Vous

n'avez pas le droit de vous joindre à Hoffmann pour railler de Puységur; vous n'avez pas le droit, vous, d'accuser de sotte crédulité ceux qui croyaient à l'influence de la volonté, ceux qui croyaient à l'eau magnétisée, aux papiers, aux talismans, aux bagues et aux arbres magnétisés; vous aviez honte, disiez-vous, d'entrer dans ces détails pour les réfuter sérieusement; mais nous ne devrions-nous pas aussi avoir honte d'entrer dans tous vos détails de prévision et de vision sans le secours des yeux pour les réfuter sérieusement ?

Mais en voilà assez sur les croyances de Bertrand ; ce que nous avons dit suffira pour en faire sentir l'inanité ; nous avons montré comment il s'était fait magnétiseur; nous avons dit jusqu'où allait sa conviction ; qu'importe qu'il ait donné d'autres noms à des faits semblables; c'était, si l'on veut, un dissident, un chef de secte en matière de magnétisme ; sa raison ne pouvait se résoudre à admettre certains dogmes du magnétisme, sous le prétexte qu'ils étaient absurdes, et en même temps sa raison ne craignait pas d'admettre d'autres dogmes pour lesquels il fallait une foi non moins robuste.

M. FOISSAC.

SES PREMIÈRES RELATIONS AVEC L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Lorsqu'il fut bien avéré que l'académie royale de médecine allait s'occuper de nouveau de la question du magnétisme animal, question jugée depuis si longtemps par les sociétés savantes, les uns refusèrent d'y ajouter foi; d'autres crurent qu'il y avait au fond de cela quelque manœuvre politique; le critique Hoffmann était de ces derniers. « Quand j'ai vu un corps si distingué, dit-il, et aussi respectable que l'académie de médecine, discuter gravement la fantasmagorie du magnétisme et du somnambulisme, j'ai cru, je l'avoue, que cette société savante était tombée dans un piége politique; on a vu souvent des ministres faire naître ou du moins favoriser des discussions vaines ou ridicules, pour amuser le public et détourner son attention de certaines mesures qu'on ne veut avouer qu'après le succès; cette idée revient encore m'importuner quelquefois, et je ne sais trop..... au reste nous le verrons bien par les travaux de la commission chargée d'exploiter cette mine de ridicule (op. cit., 385). » Hoffmann était dans l'erreur, il partageait les préjugés du peuple, qui ne manque jamais d'attribuer au gouvernement tout événement insolite, tout événement dont il ne saurait trouver la raison. Le ministère n'était certainement pour rien dans cette reprise en considération du magnétisme; mais il y avait dans Paris un magnétiseur nommé M. Foissac, magnétiseur de fraîche date, car il avait été devancé dans cette carrière par M. Husson, membre

de l'académie (nous avons déjà dit que M. Husson avait marché si vite, que M. Foissac s'était permis de lui dire qu'il devait être *dans l'erreur!* (*Voyez* M. Foissac : *Rapports et Discussions*, etc., p. 6.) Toutefois M. Foissac, comme Bertrand, s'était bientôt converti; il avait eu l'occasion, dit-il, de voyager avec un médecin dont il admirait les connaissances variées et l'esprit étendu (*sic*). Ce médecin lui raconta que lui aussi avait eu des doutes au sujet du magnétisme, mais qu'ayant proposé à une dame de la magnétiser, cette dame lui avait dit, dans son sommeil, qu'elle *voyait* son mal (le mal de la dame s'entend), et qu'en restant en somnambulisme jusqu'à onze heures du soir (quelle heure était-il? on n'en sait rien) ses règles reparaîtraient, et qu'elle entrerait en convalescence.

Le médecin trouva la chose fort extraordinaire; aussi il n'hésita pas à demander à la dame, quoi?..... ni plus ni moins qu'à s'assurer, dit M. Foissac, de *son état actuel!* Singulière proposition! mais que ne propose-t-on pas à une somnambule? La dame *accorda* (sic); les somnambules ne refusent rien. Donc le médecin *aux connaissances variées et à l'esprit étendu* s'assura de l'*état actuel*. Ceci fait, à l'heure indiquée, dit M. Foissac, *l'éruption des règles eut lieu!!* c'est-à-dire à onze heures du soir! et toujours dans l'état de somnambulisme! Ne voilà-t-il pas un événement annoncé à point nommé, un fait de prévision des mieux constatés? Est-il un fait d'observation plus authenthique?

Aussi l'observateur, fort d'un pareil antécédent, proposa à M. Foissac de faire sur lui un *nouvel* essai; mais les efforts du magnétiseur furent vains; M. Foissac, n'ayant rien d'aussi décisif à lui annoncer que l'événement ci-dessus mentionné, ne put, dit-il, partager l'opinion d'un homme dont il avait cependant apprécié *la sagesse*, envié *les connaissances et le jugement*.

Toutefois l'observation ne fut pas perdue pour M. Foissac : bientôt il entendit parler de magnétisme dans la société, et il *ne rit plus* (sic, p. 7); loin de là, il se mit à magnétiser lui-même une jeune personne, et les choses marchèrent si vite, que la mère de la jeune personne, c'est ainsi que s'exprime M. Foissac, *craignit les suites de cette expérience, et pria M. Foissac de cesser ;* mais M. Foissac en magnétisa d'autres, et alors *les phénomènes les plus curieux vinrent étonner son imagi-*

nation (loc. cit., 8). Dès lors il fit imprimer un mémoire de dix pages sur le magnétisme, et il l'adressa à l'académie des sciences et à l'académie de médecine; le secrétaire de l'académie des sciences accusa réception, comme de coutume, et M. Foissac annonça au monde savant que M. le baron Cuvier lui avait répondu, le 5 septembre 1825, pour le remercier; quant à l'académie de médecine, elle ne répondit pas. Que fit alors M. Foissac? il vit bien qu'il n'y avait plus à songer à l'académie des sciences, qui, par une politesse, s'était mise à l'abri de toute importunité; il écrivit de nouveau à l'académie de médecine, le 11 octobre 1825.

Cette fois, le secrétaire crut devoir mentionner sa lettre en séance, lors de la lecture de la correspondance; d'où discussion à ce sujet; voilà tout simplement, et en prenant les choses *ab ovo*, comment l'académie de médecine en vint à s'occuper de magnétisme animal.

Tout vient d'une somnambule qui annonce l'éruption de ses règles pour onze heures du soir; un observateur à connaissances variées, à esprit étendu; un observateur dont M. Foissac a admiré la sagesse, envié les connaissances et le jugement, se rend garant du fait : ce qui fait dès lors que M. Foissac ne rit plus quand on lui parle de magnétisme dans la société; ce qui fait qu'il entreprend des expériences d'abord arrêtées par une mère pusillanime, puis d'autres expériences qui viennent étonner son imagination; ce qui fait enfin qu'il écrit une lettre à l'académie. Voilà tout ce qui s'est passé, rien n'est plus simple, et il n'est nullement besoin de faire intervenir tel ou tel ministère.

Quelques mots maintenant sur les missives de M. Foissac, et d'abord, pourquoi son premier envoi était-il resté sans réponse? Les archives de l'académie, nous nous en sommes assurés, ne contiennent rien à ce sujet; cependant Bertrand a cité des fragments tellement excentriques que lui-même n'a pu les laisser passer sans critique.

Ainsi M. Foissac annonce à l'élite des médecins français, à des hommes qui jusque-là ont consacré toutes leurs veilles dans la recherche des maladies, il leur annonce qu'ils sont bien bons de s'être donné tant de peine pour cela, que lui possède des somnambules qui tiennent lieu de tout, « des somnambules

qui, en posant successivement la main sur la tête, la poitrine et l'abdomen d'un sujet, en découvrent *aussitôt* les maladies, les douleurs et les altérations diverses qu'elles occasionnent; que ces somnambules indiquent en outre si la cure est possible, facile ou difficile, prochaine ou éloignée, et quels moyens doivent être employés pour atteindre ce résultat, par la voie la plus prompte et la plus sûre. »

N'y avait-il pas là, pour nous servir des expressions de M. Foissac, de quoi étonner l'imagination des membres de l'académie? Eux qui sont toujours à se plaindre des difficultés de l'investigation des maladies, voilà trois cavités qui désomais n'auront plus rien d'obscur, rien de caché. M. Foissac dit positivement la tête, la poitrine et l'abdomen; et notez qu'il fera de l'anatomie-pathologique; il décrira, avec ses somnambules bien entendu, les altérations diverses. Ce n'est pas tout; comme la théorie sans la pratique serait chose stérile, il ajoute que, toujours par le moyen de ses somnambules, il posera d'abord son pronostic, non pas vague et indéterminé, mais précis et détaillé, si la cure est possible ou impossible, facile ou difficile, prochaine ou éloignée; que pourrait-on désirer de plus? Ce n'est pas tout encore, et c'est là le côté vraiment utile; il ne suffit pas que la cure soit possible, il faut l'amener cette cure; mais pour cela il y a des chemins détournés et des chemins directs; or M. Foissac promet, toujours par le moyen de ses somnambules, d'indiquer quels moyens doivent être employés pour atteindre ce résultat par la *voie la plus prompte et*... j'avais oublié de dire qu'il y a encore des voies dangereuses et des voies sûres; or la voie somnambulique sera non-seulement la plus prompte, mais encore la plus *sûre;* on devait bien le prévoir.

Mais vous ne connaissez pas encore le plus curieux de la missive de M. Foissac : il semble qu'après tout cela il n'y a plus qu'à tirer l'échelle; détrompez-vous : les somnambules proposés par M. Foissac, non-seulement accompliront le programme ci-dessus détaillé, mais c'est scientifiquement, c'est hippocratiquement qu'ils feront tout cela, afin que les malades, après tout, ne soient pas guéris *contre les règles*, ce que l'académie aurait pu trouver très-fâcheux; voici donc ce que M. Foissac ajoutait : « Mes somnambules ne s'écartent *jamais*

des principes avoués de la saine médecine ; je vais plus loin, leurs inspirations tiennent du génie qui animait Hippocrate ! »

Ainsi, voilà que les somnambules ont des inspirations, et des inspirations qui tiennent du génie d'Hippocrate. M. Foissac a dû être bien content de lui après ce dernier trait; suivant lui, il était impossible qu'une académie de médecine résistât à ce dernier coup; toute académie de médecine doit professer la plus grande vénération pour Hippocrate : donc, lui dire que les somnambules ont des inspirations qui tiennent du génie d'Hippocrate, c'est lever tous les scrupules ; après cela, il n'y a plus rien à objecter. C'est sans doute pour cela que les somnambules sont si habiles en anatomie, qu'on les entend parler du boyau ombilical, de certains vers qui passent du cœur dans le rectum, de bile, d'atrabile, de pituite, d'humeurs épaisses, de boutons rouges et blancs, de petits fils qui font remuer le cœur, etc., etc., toutes inspirations qui tiennent enfin du génie d'Hippocrate.

Quoi qu'il en soit, l'académie ne répondit mot, et ceci, sérieusement, ne nous étonne pas; l'académie estima à leur juste valeur ces absurdités, et jugea avec sagesse qu'on ne devait pas même en accuser réception.

M. Foissac ne se tint pas pour battu, il changea seulement de batterie; laissant là le diagnostic, le pronostic et le traitement de ses somnambules, laissant les inspirations qui tiennent du génie d'Hippocrate, il se borna tout simplement à prier l'académie, dans une nouvelle lettre, de *recommencer l'examen du magnétisme animal.*

Cette seconde missive n'a pu encore être retrouvée par nous dans les archives de l'académie ; qu'est-elle devenue ? c'est ce qu'on n'a su nous dire ; c'est un document égaré comme le premier. A l'égard de celui-ci, du premier, nous n'avons pu en citer qu'un fragment emprunté à Bertrand, et M. Foissac n'en dit pas un mot ! quant à sa seconde lettre, elle est consignée, suivant lui, dans sa compilation ; la voici textuellement :

A MM. les membres de l'académie royale de médecine, section de médecine.

« MESSIEURS,

» Vous connaissez toutes les expériences qui furent faites, il y a quarante ans, sur le magnétisme animal, par les commissaires de la société royale de médecine; leur rapport, vous le savez, ne fut point favorable au magnétisme; mais un des membres, M. de Jussieu, s'isola de la commission et fit un rapport contradictoire. Depuis, malgré la réprobation dont il était frappé, le magnétisme donna lieu à de laborieuses recherches, à des observations multipliées : assez récemment encore, des membres de l'académie actuelle de médecine s'en occupèrent spécialement, et le résultat de leurs expériences fait vivement désirer qu'elles soient continuées avec la même sagesse et la même impartialité.

» L'académie royale de médecine, qui s'occupe avec tant de zèle et d'éclat de tout ce qui est relatif à l'avancement de la science et au soulagement de l'humanité, ne croirait-elle pas qu'il est dans ses attributions de recommencer l'examen du magnétisme animal? Si elle se décide pour l'affirmative, j'ai l'honneur de la prévenir que j'ai actuellement à ma disposition une somnambule, et j'offre à MM. les commissaires qu'il lui plaira nommer de faire sur elle les expériences qu'ils jugeront convenables.

» Je suis, etc.

» FOISSAC. »

Une discussion s'ensuivit; cette discussion n'a été rapportée jusqu'à présent que par des magnétiseurs. Nous ne saurions puiser à cette source, car ils font tenir à quelques membres de l'académie un langage inconvenant; nous ne pouvons donc nous en rapporter au compte rendu de *l'Hermès*, journal de l'époque, ni à celui du *Globe*, copié par Bertrand : pour rester dans le vrai, nous nous appuierons sur des documents officiels, c'est-à-dire sur les procès-verbaux de l'acadé-

mie elle-même, en commençant par la séance du 11 octobre 1825, puisque c'est dans celle-ci qu'il a été fait mention de la lettre de M. Foissac.

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 1825.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Foissac, qui *invite* l'académie à recommencer les recherches faites déjà si souvent, et depuis si longtemps, sur le magnétisme animal, et qui offre de soumettre une somnambule à l'examen des commissaires qu'elle voudra bien nommer à cet effet (*voyez* la lettre ci-dessus).

MM. Renauldin et Sédillot croient que ce sujet a été suffisamment étudié par l'académie des sciences et l'ancienne société de médecine, et demandent qu'il soit passé à l'ordre du jour.

M. Marc, au contraire, pense que, par cela seul que la pratique du magnétisme a repris faveur près d'un certain nombre de personnes, il n'est pas sans intérêt pour la science, et hors des devoirs de l'académie, de faire de nouvelles recherches sur cet objet.

MM. Husson et Adelon appuient l'opinion de M. Marc.

M. le président propose de charger une commission de faire ce travail préparatoire sur la question de savoir s'il y a lieu à ce que l'académie fasse des recherches sur le magnétisme, et la section ayant accédé à cet avis, MM. Pariset, Marc, Husson, Burdin aîné et Adelon sont désignés pour constituer cette commission.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1825.

M. Husson, en son nom et au nom de MM. Adelon, Burdin aîné, Marc et Pariset, lit le rapport suivant, sur la question de savoir si la section s'occupera de l'étude et de l'examen du magnétisme animal (1).

(1) Le rapport qu'on va lire, déposé dans les archives de l'académie, a été publié en 1833 par M. Foissac; M. Husson en a revu les épreuves, car dans un

avertissement placé à la fin de sa compilation (p. 210), M. Foissac s'exprime en ces termes : *Pendant l'impression de cet ouvrage, j'ai cru devoir soumettre à M. Husson les épreuves de ses deux rapports sur le magnétisme... Je me suis empressé de rectifier, d'après ses indications, quelques négligences de style qui lui étaient échappées dans la rapidité de la composition, etc.*

Confiant dans cette déclaration, dans cette part de responsabilité que M. Husson assumait ainsi, nous avions suivi d'abord le texte de la publication ; mais pour plus d'exactitude nous avons voulu comparer avec l'original ; le secrétaire du conseil, sur notre demande, nous a remis cet original écrit tout entier de la main de M. Husson ; et à notre grand étonnement nous avons trouvé des variations, des changements notables ; nous les signalerons au fur et à mesure ; car il en est qui ne portent, en aucune manière, sur des négligences de style.



RAPPORT

SUR LA QUESTION DE L'EXAMEN DU MAGNÉTISME ANIMAL,

Au nom d'une commission composée de MM. ADELON, BURDIN aîné, MARC et PARISET.

(*Rapporteur M. HUSSON.*)

« Messieurs, vous avez chargé, dans la séance du 11 octobre dernier, une commission composée de MM. Marc, Adelon, Pariset, Burdin et moi, de vous faire un rapport sur une lettre que M. Foissac, docteur en médecine de la faculté de Paris, a écrite à la section pour l'engager (1) à renouveler les expériences faites en 1784 sur le magnétisme animal, et pour mettre

(1) Quand un simple particulier se permet d'écrire à une académie, à une société savante, c'est ordinairement pour soumettre à ses lumières ou une découverte ou de nouvelles observations ou des expériences importantes; ici pas du tout, c'est un particulier qui juge à propos de donner une *mission* à l'académie; de sa propre autorité, ce particulier *l'invite, l'engage* à renouveler telles expériences; comme le ferait un ministre dans l'intérêt de la société et qui dirait au président : *Veuillez*, M. le président, inviter l'académie, etc. C'était donc une grave autorité que M. Foissac? il portait donc un nom déjà illustre dans la science, ce M. Foissac, pour se permettre d'inviter une académie à suspendre immédiatement l'ordre ordinaire de ses travaux pour suivre telle direction qu'il lui imprimait?

à sa disposition (1), si elle *jugeait* convenable de les répéter, une somnambule qui servirait aux recherches que des commissaires pris parmi vous croiraient (2) à propos de tenter.

» Avant de prendre une détermination sur l'objet de cette lettre, vous avez désiré être éclairés sur la question de savoir s'il était convenable que l'*académie* (3) soumît à un nouvel examen une question scientifique jugée et frappée de réprobation, il y a quarante ans, par l'académie royale des sciences, la société royale de médecine et la faculté de médecine; poursuivie depuis cette époque par le ridicule (4), enfin abandonnée ou plutôt délaissée par plusieurs de ses partisans.

» Pour mettre l'académie (5) à même de prononcer dans cette cause, la commission a cru devoir comparer les renseignements qu'elle a pu recueillir (6) sur les expériences faites par ordre du roi en 1784, avec les ouvrages publiés en dernier lieu sur le magnétisme, avec les expériences dont plusieurs de ses membres et plusieurs d'entre vous ont été les témoins. Elle a établi d'abord que, quand bien même les travaux modernes ne seraient que la répétition de ceux qui furent jugés par les corps savants investis en 1784 de la confiance du roi,

(1) M. Foissac ne soumet aucun fait scientifique, seulement il engage l'académie à travailler dans telle direction, et pour lui faciliter les choses, il lui offre une somnambule comme sujet d'expérimentation. Je vous prêterai une somnambule, semble-t-il dire, *je la mets à votre disposition;* ces derniers mots appartiennent à M. Foissac.

(2) Il y a dans l'original : *jugeraient* et non pas *croiraient;* mais ceci n'est qu'une négligence de style.

(3) Ici ce n'est plus une négligence de style, c'est un changement qui devait avoir une certaine portée; dans l'original, il y a *section* et non pas *académie;* pourquoi vouloir rendre l'académie solidaire d'un fait qui ne concerne qu'une section?

(4) Ici il y a une suppression; on lit dans l'original les mots suivants : *puis pratiquée de nouveau par des personnes bienfaisantes et par des médecins désireux de juger par eux-mêmes les phénomènes qu'on leur annonçait être produits par ce nouvel agent.*

(5) Même observation; ici il y a et il devait y avoir dans l'original *section* et non *académie*, mais il paraît que c'est un parti pris; en voilà assez.

(6) Les renseignements qu'elle a pu recueillir! mais que va-t-on nous apprendre? où donc aura-t-on puisé ces nouveaux renseignements?

un nouvel examen pourrait cependant être encore utile, parce que, dans cette affaire du magnétisme animal, on peut, comme dans toutes celles qui sont soumises aux jugements de la faible humanité, en appeler des décisions prises par nos devanciers à un nouvel et plus rigoureux examen. Eh! quelle science, plus que la médecine (1), a été aussi sujette à ces variations qui en ont si souvent changé les doctrines? Nous ne pouvons pas ouvrir les fastes de notre art sans être frappés, non-seulement de la diversité des opinions qui se sont partagé son domaine, mais encore du peu de solidité de ces jugements qu'on croyait inattaquables à l'instant où on les portait, et que des jugements nouveaux sont venus réformer. Ainsi, de nos jours, pour ainsi dire, nous avons vu successivement la circulation du sang déclarée impossible (2), l'inoculation de la petite vé-

(1) Mais il ne s'agit pas ici de *médecine!* il s'agit de magnétisme, de manœuvres qui n'ont aucun rapport avec les faits dont la science médicale se compose; comment se fait-il donc que d'un trait de plume on fasse rentrer le magnétisme dans le domaine de la médecine; qu'on élève, sans plus de façon, les *passes* à la hauteur des faits scientifiques. Suivant le rapporteur, il peut y avoir variation dans les jugements portés sur le magnétisme; cela lui paraît naturel, et il s'écrie aussitôt : *Eh! quelle science plus que la médecine a été aussi sujette à ces variations;* mais pourquoi mettre ici en cause la médecine? pourquoi lui faire porter la responsabilité des faits prétendus magnétiques?

Suivant M. Husson, rien ne serait stable en médecine, à chaque époque une nouvelle révolution viendrait renverser de fond en comble ce qu'on croyait bien établi; mais à ce compte il n'y aurait pas de science médicale. Il est vrai que c'est là ce que voudraient faire croire les magnétiseurs, afin de substituer leurs somnambules aux médecins; mais cela est faux et outrageant pour la médecine; ce qui a varié en médecine, c'est l'esprit de système, ce sont les théories, parce qu'elles étaient prématurées; mais les notions positives sont restées, elles passent d'âge en âge, et peu à peu elles agrandissent le domaine de la science; voilà ce qu'il fallait distinguer.

(2) *La circulation du sang!* citation malheureuse, car elle prouve contre le plaidoyer en faveur des variations de la médecine. Cette admirable découverte, due au génie investigateur de Harvey, a été comme toute découverte *contestée* d'abord par quelques esprits rétrogrades, mais elle n'a pu être ébranlée; elle est restée et elle restera à jamais dans la science et c'est un des plus beaux fleurons de sa couronne. Qu'importe que cette grande vérité ait été d'abord niée par quelques-uns de ces hommes qui ferment toujours les yeux à la vérité? est-ce là une *variation* de la médecine? non, assurément, car c'est une preuve

role considérée comme un crime (1), ces énormes perruques dont plusieurs d'entre nous ont eu la tête surchargée, être proclamées comme infiniment plus salubres que la chevelure naturelle (2); et pourtant il a été bien reconnu que le sang circule, nous ne voyons pas qu'on intente de procès aux personnes qui inoculent la petite vérole, et nous avons tous la conviction qu'on peut se très-bien porter sans avoir la tête recouverte de l'attirail grotesque qui occupe le tiers au moins de la sur-

nouvelle de la stabilité des notions réellement scientifiques; et on va citer les clameurs de quelques arriérés comme une preuve que rien ne dure, que rien ne subsiste, que rien ne reste en médecine! Sachez que l'immortelle découverte de Harvey sera à tout jamais au premier rang des vérités médicales; c'est une colonne inébranlable de la physiologie; appuyée sur des vérités de cette nature, la science ne peut que grandir, il n'y a pas de révolution qui puisse les atteindre, à moins qu'on ne prétende que les somnambules viendront changer tout cela. Il est vrai que la demoiselle Samson, premier sujet des expériences de M. Husson, lui avait dit qu'elle voyait dans son propre corps un petit fil qui faisait mouvoir son cœur! voilà qui menaçait directement la circulation harveyenne d'une grande variation!

(1) L'*inoculation!* encore une citation malheureuse; pourquoi M. Husson n'a-t-il pas cité aussi la *vaccine?* Quelques esprits, et où ne trouve-t-on pas d'opposition? quelques esprits ont nié d'abord l'efficacité de la vaccine comme préservatif; d'autres avaient nié que la variole provoquée artificiellement fût plus bénigne que la variole spontanée; ce qui n'a pas empêché ces deux vérités de s'établir; en quoi cela prouve-t-il que tout n'est que variation en médecine? Laissez dire cela aux gens du monde, laissez dire cela aux détracteurs de la médecine; mais on ne doit pas oublier que les notions scientifiques, une fois acquises, n'ont rien à redouter de variations théoriques.

(2) On ne s'attendait guère, il faut en convenir, à trouver des *perruques* en cette affaire! et cela pour prouver que la médecine n'éprouve que variations et révolutions!! Un candidat, pour faire de l'esprit, prend pour sujet de thèse l'éloge des perruques, comme d'autres ont fait l'éloge de la folie, et voilà une nouvelle *variation* de la médecine! La faculté de médecine actuelle, sachant bien qu'elle ne doit en aucune manière porter la responsabilité des excentricités de ses candidats, a soin de rappeler dans chaque thèse que, par délibération du 9 décembre 1798, il a été arrêté que les opinions émises par les candidats doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation; et, parce qu'un mauvais plaisant trouve que les vieilles perruques valent mieux que la chevelure naturelle, il faut tout de suite en conclure que les médecins n'ont rien de fixe, rien d'arrêté dans l'esprit!

face de chacun des portraits qui nous restent de nos anciens maîtres.

» Si des opinions nous passons aux jugements, qui n'a encore présente à la pensée la proscription qui frappa toutes les préparations de l'antimoine, sous le décanat du fameux Gui Patin ? Qui a pu oublier qu'un arrêt du parlement, sollicité par la faculté de médecine de Paris, défendit l'usage de l'émétique, et que, quelques années après, Louis XIV étant tombé malade et ayant dû sa guérison à ce médicament, l'arrêt du parlement fut révoqué par suite d'un décret de la même faculté, et l'émétique replacé au rang qu'il tient encore dans la matière médicale (1)? Enfin, ce même parlement n'a-t-il pas défendu, en 1763, que l'on pratiquât l'inoculation de la petite vérole dans les villes et faubourgs de son ressort? et onze ans après, en 1774, à quatre lieues de la salle de ses séances, Louis XVI, ses deux frères, Louis XVIII et Charles X, ne se firent-ils pas inoculer à Versailles, dans le ressort du parlement de Paris?

» Vous voyez donc, messieurs, que le principe de l'autorité de la chose jugée, si respectable dans une autre sphère que la nôtre (2), peut être abrogé, et que par conséquent, dans cette circonstance d'un nouvel examen du magnétisme, votre sollicitude pour la science ne doit point être enchaînée par un jugement qui aurait été porté précédemment, en admettant même que, comme dans les deux questions précédentes, l'objet à juger fût identiquement semblable à celui sur lequel il a déjà été prononcé.

» Mais aujourd'hui le magnétisme ne se présente plus à votre examen tel qu'il a été soumis à celui des corporations savantes qui l'ont jugé ; et, sans vouloir rechercher jusqu'à quel

(1) Ces mots : *et l'émétique replacé au rang qu'il tient encore dans la matière médicale*, ne sont pas dans l'original ; admettons que c'est pour réparer une négligence de style que M. Husson en a autorisé l'addition.

(2) Dans une autre sphère que la nôtre! Ainsi en médecine l'autorité de la chose jugée ne serait rien ; les médecins ont tant varié dans leurs opinions et dans leurs jugements qu'il ne faudrait plus reconnaître chez eux le principe de l'autorité la chose jugée! et c'est un médecin qui dit tout cela!

Ainsi, permis ailleurs, permis dans une *autre sphère* d'invoquer le principe de l'autorité de la chose jugée ; mais les médecins dans *leur sphère* ont perdu ce droit ; c'est assurément nous faire beaucoup d'honneur!

point (1) ces jugements ont été précédés d'une étude impartiale des faits, jusqu'à quel point la manière de procéder dans cette étude a été conforme aux principes d'une observation sage et éclairée, la commission s'en rapporte à vous, messieurs, du soin d'établir si l'on doit ajouter une confiance exclusive et irrévocable aux conclusions d'un rapport dans lequel on trouve cet étrange avertissement, ce singulier exposé du plan d'après lequel les commissaires se proposent d'opérer (2).

(1) On appelle cela une *insinuation*, ou plutôt c'est ce que les rhétoriciens appellent une *prétérition; nous ne rechercherons pas...*, nous ne vous *dirons pas...*, c'est-à-dire qu'on recherche et qu'on dit; donc M. Husson donne positivement à entendre ici que les jugements portés autrefois par les corps savants n'avaient pas été précédés *d'une étude impartiale des faits;* il donne encore à entendre que *la manière de procéder* des anciens commissaires *dans cette étude n'avait pas été conforme aux principes d'une observation sage et éclairée*, et ceci va être suivi d'une citation empruntée à la commission. Nous allons répondre à tout cela.

(2) S'il fallait s'en tenir à cette citation tronquée, mutilée, on croirait en effet que Bailly, Lavoisier, Franklin, etc., ont prétendu juger des faits *sans les observer assidûment*, qu'ils ont voulu juger ces faits *sur un simple compte rendu* de l'un d'eux; eh bien, ceci est matériellement inexact, controuvé. Lisez cet admirable, ce judicieux rapport de Bailly, vous verrez que les commissaires, sollicités par Deslon, comme ils l'avaient été par Mesmer, d'*assister* à ces cohues de femmes échevelées et furieuses qui se tordaient autour des baquets, avaient décidé que leur présence assidue n'était pas *nécessaire* dans *ce pandæmonium* (ils auraient pu même refuser absolument d'y assister, car ce n'était pas là la place d'hommes qui se respectent); mais, pour juger rigoureusement de la réalité des faits magnétiques, vous verrez qu'ils avaient mis Deslon en demeure de produire devant eux, en particulier, les faits annoncés; et à ces expériences particulières, *les seules concluantes*, ils avaient décidé d'y assister régulièrement, assidûment, et tous à la fois; lisez la page 42, vous verrez comment ils se sont proposés de ne faire des expériences suivies que sur des sujets *isolés;* voyez la page suivante, et vous verrez qu'ils ont fait des expériences sur *eux-mêmes* une fois par semaine, puis sur des sujets pris dans diverses conditions physiques et morales. Qu'aurait dit M. Husson si M. Foissac, admis à faire ses expériences devant la nouvelle commission, avait commencé par dire à M. Husson et à ses collègues : Je fais un traitement public tel ou tel jour, dans un local à moi; la foule y est considérable, les effets variés, surprenants, extraordinaires; venez *assister* à mes séances, je me ferai un plaisir de vous faire donner des places? Est-ce que M. Husson, entendant bien ses devoirs, n'aurait pas répondu à M. Foissac : Ce sont des expériences faites sur des sujets *isolés* que nous

« Les malades distingués qui viennent au traitement pour leur santé, disent les commissaires du roi, pourraient être importunés par les questions ; les soins de les observer pourraient ou les gêner ou leur déplaire ; les commissaires eux-mêmes seraient gênés par leur discrétion. Ils ont donc arrêté que, leur assiduité n'étant point nécessaire à ce traitement, il suffirait que quelques-uns d'eux y vinssent de temps en temps pour confirmer les premières observations générales, en faire de nouvelles, s'il y avait lieu, et en rendre compte à la commission assemblée (voyez *Rapport de Bailly*, in-4°, p. 8).

» Ainsi on établit en principe (1) que, dans l'examen d'un

voulons, des expériences faites pour nous seuls et devant nous ; celles-ci nous les suivrons *assidûment*, *ponctuellement*, *tous à la fois*, parce qu'elles seront probantes ; mais, pour vos séances publiques, la *multitude des effets* ne nous permettrait pas de bien observer, *on verrait trop de choses à la fois pour en bien voir une en particulier* (expressions de Bailly, p. 54) ; donc il nous suffira d'en prendre une connaissance générale ; l'un de nous pourra en rendre compte à la commission ? Est-ce que M. Husson n'aurait pas dit cela ? et qui aurait pu l'en blâmer ? loin de là, on aurait dit que les commissaires s'étaient montrés également jaloux et de leur dignité et de leur devoir.

Mais maintenant voici quelque chose de plus grave : si M. Husson ayant procédé ainsi et l'ayant dit dans son rapport, un autre rapporteur, ne partageant pas son opinion à lui M. Husson, venait dire à une autre assemblée : « Voyez, messieurs, comme M. Husson a mal procédé, il fait un rapport et nous y trouvons *un étrange avertissement, un singulier exposé de son plan.* » M. Husson avoue qu'il n'a pas voulu assister régulièrement aux séances données par M. Foissac, qu'on s'en est rapporté au compte rendu d'un des commissaires, etc. ; M. Husson a prétexté la multitude des effets, qu'on verrait trop de choses à la fois, etc. »

Que dirait à son tour M. Husson du procédé de ce nouveau rapporteur ? quel nom donnerait-il à cette idée de lui emprunter un passage et de taire les autres ? C'est cependant là ce que M. Husson a fait ici, et nous allons le voir se complaire dans l'énumération de toutes les fautes commises par les commissaires.

(1) Oui, on *établit cela en principe*, mais seulement pour le traitement public de Deslon, où les commissaires étaient simplement *admis* comme tant d'autres.

Non, on ne fera point de questions à ces personnes, parce qu'on n'aurait que des réponses insignifiantes ; mais lisez la page 42 que M. Husson n'a pas citée, et vous verrez comment on a questionné les sujets ; vous verrez qu'on les avait partagés en deux catégories, de telle sorte, dit Bailly, que *les uns par leur simplicité, les autres par leur intelligence étaient capables de rendre un* COMPTE FIDÈLE ET EXACT *de ce qu'ils avaient éprouvé.* Entendez-vous, M. Husson, un

fait aussi important, les commissaires ne feront point de questions aux personnes soumises aux épreuves, qu'ils ne prendront pas le soin de les observer, qu'ils ne seront pas assidus aux séances dans lesquelles se feront les expériences, qu'ils y viendront de temps en temps, et qu'ils rendront compte de ce qu'ils auront vu isolément à la commission assemblée. Votre commission, messieurs, ne peut s'empêcher de reconnaître que ce n'est pas de cette manière que l'on fait *à présent* les expériences, que l'on observe les faits nouveaux, et que, quelque soit l'éclat que la réputation de Franklin, Bailly, Darcet, Lavoisier réfléchisse encore sur une génération qui n'est plus la leur, quel que soit le respect qui environne leur mémoire, quel qu'ait été l'assentiment général qui, pendant quarante ans, a été accordé à leur rapport, il est certain que le jugement qu'ils ont porté pèche par la base radicale (1), par une manière peu rigoureuse de procéder dans l'étude de la question qu'ils étaient chargés d'examiner. Et si nous les suivons près des personnes qu'ils magnétisent ou font magnétiser, surtout les commissaires de la société royale de médecine, nous les voyons dans une disposition peu bienveillante; nous les voyons, malgré toutes les représentations qui leur sont faites, faire des essais, tenter des expériences dans lesquels ils omettent (2) les condi-

compte fidèle et exact; vous qui citez Bailly pour lui faire dire que les commissaires ne feront pas de questions aux personnes soumises aux épreuves.

Non, on n'assistera pas *assidûment* à ces sortes de séances, parce que les commissaires ne devaient pas se donner en spectacle aux oisifs et aux imbéciles.

Mais lisez la page 44 que M. Husson ne cite pas, et vous verrez que Deslon leur avait consacré chez lui une chambre séparée et un baquet particulier; vous verrez que tous les commissaires ont été d'abord s'y placer eux-mêmes, puis qu'ils y ont opéré assidûment, parfois même plusieurs jours de suite, sur des sujets isolés; et cela, disent-ils, afin d'être, dans tous les cas, les seuls ou du moins les premiers juges de ce qu'ils avaient éprouvé.

(1) Conclusion juste pour ceux qui n'ont lu du rapport de Bailly que les douze lignes citées par M. Husson; ces douze lignes sont données comme la *base radicale;* donc ils auraient péché par la base radicale, c'est-à-dire par une manière peu rigoureuse de procéder.

(2) Comme ici il n'y a aucun fait articulé pour prouver cette *malveillance, ces dispositions morales omises*, comme il n'y a pas même de citations tronquées, nous n'avons rien à répondre; passons plus loin.

tions morales exigées et annoncées comme indispensables aux succès ; nous voyons enfin l'un de ces derniers, celui qui a été le plus assidu à toutes les expériences, dont nous connaissons tous la probité, l'exactitude, la candeur, M. de Jussieu, se séparer de ses collègues, et publier un rapport particulier, contradictoire (1), qu'il termine en déclarant que les expériences

(1) Ici le rapporteur déclare tout net que le rapport particulier de Jussieu est *contradictoire* à celui de ses collègues ; ce qui doit signifier que, le rapport de la majorité des commissaires de la société royale étant défavorable au magnétisme animal, celui de Jussieu est nécessairement favorable à cette prétendue doctrine ; eh bien ! cette assertion est inexacte ; nous l'avons prouvé dans notre analyse du rapport de Jussieu, nous allons y revenir ici afin de ne rien laisser passer. Et d'abord quelle est la conclusion définitive des commissaires de la société royale à l'égard du magnétisme ? la voici : La réalité du magnétisme animal n'est nullement démontrée. Quelle est maintenant la conclusion définitive du rapport de Jussieu à l'égard du magnétisme ? la voici textuellement (p. 186) : *Conclusion : la théorie du magnétisme animal ne peut être admise !* est-ce là un rapport contradictoire ?

Maintenant, si l'on nous demandait pourquoi de Jussieu, après tout, s'était séparé de ses collègues, nous répondrions que déjà nous avons fait connaître quels avaient été ses motifs, mais nous allons y revenir en peu de mots ; car la citation de M. Husson nous en fait une loi ; il est bon d'en donner le commentaire.

La majorité de la commission, d'accord en cela et tout à fait d'accord avec de Jussieu, avait d'abord écarté la supposition d'un prétendu agent magnétique ; de Jussieu à cet égard est tout aussi explicite que la commission, il regarde les magnétiseurs comme des charlatans qui, *pour rendre leur traitement plus intéressant* ont *voulu l'étayer d'une grande théorie,... qui ont voulu réduire toutes les maladies à une seule*, etc., etc. (p. 182). Mais restait l'interprétation rationnelle des faits observés ; et c'est ici qu'il y a, non pas contradiction, mais légère dissidence : suivant la majorité, il faut remonter à plusieurs causes, telles que l'imagination, l'agitation de l'air, la chaleur animale, etc. Suivant de Jussieu, pour rendre raison des mêmes effets, il suffirait d'une condition, c'est-à-dire la communication de la chaleur animale par le moyen des attouchements, des frictions, des pressions exercées par les magnétiseurs sur les magnétisés ; et encore notez que de Jussieu reconnaît qu'en certains cas l'imagination joue aussi un rôle, ainsi que l'exercice, les distractions, etc. (p. 181). C'est ce que M. Husson a été forcé de dire lui-même dans le passage qu'il a emprunté à de Jussieu ; vous y voyez en effet qu'il n'est question comme cause que de la *chaleur animale*, et que le fluide magnétique, que le magnétisme y est mentionné comme un fait *non démontré ;* eh bien, malgré ce *non démon-*

qu'il a faites, et dont il a été le témoin, prouvent que l'homme produit sur son semblable une action sensible par le frottement, par le contact, et plus rarement par un simple rapprochement à quelque distance; que cette action, attribuée à un fluide universel, non démontré, lui semble appartenir à la chaleur animale existante dans les corps; que cette chaleur émane d'eux continuellement, se porte assez loin, et peut passer d'un corps dans un autre; qu'elle est développée, augmentée ou diminuée dans un corps par des causes morales et par des causes physiques; que, jugée par des effets, elle participe de la propriété des remèdes toniques, et produit, comme eux, des effets salutaires ou nuisibles, selon la quantité de chaleur communiquée et selon les circonstances où elle est employée; qu'enfin un usage plus étendu et plus réfléchi de cet agent fera mieux connaître sa véritable action et son degré d'utilité.

» Dans cette position, messieurs, quel est celui des deux rapports qui doit fixer votre indécision? Est-ce celui dans lequel on annonce que l'on ne questionnera pas de malades, que l'on ne s'astreindra pas à les observer exactement, qu'on peut ne point être assidu aux épreuves; où celui d'un homme laborieux, attentif, scrupuleux, exact(1), qui a le courage de se détacher de

tré, M. Husson veut à toute force faire de Jussieu un partisan du magnétisme!

(1) Pour que toute indécision cesse, M. Husson, après avoir mis l'incapacité, l'incurie du côté des membres de l'ancienne académie des sciences, va combler de qualités le membre dissident de la société royale de médecine, c'est-à-dire de Jussieu. Donc M. de Jussieu est d'abord un homme *laborieux*, c'est un homme *attentif,* c'est un homme *scrupuleux*, c'est un homme *exact;* il a le *courage* de se détacher de ses collègues, les autres ont eu la faiblesse d'être unanimes; il a le courage de braver *le ridicule* dont il sait qu'il va être couvert, tandis que les autres ont eu peur du ridicule; il brave *l'influence du pouvoir*, car le pouvoir sans doute redoutait le mesmérisme; enfin, et c'est là son plus grand mérite, de Jussieu publie un rapport particulier *dont les conclusions* sont DIAMÉTRALEMENT *opposées à celles des autres commissaires!* Oh! mais pour cela, non. Faut-il vous répéter, M. Husson, la conclusion définitive de Jussieu? la voici : *Conclusion : la théorie du magnétisme animal ne peut être admise!* Quelle est celle des autres commissaires? *Rien ne prouve l'existence du magnétisme animal!* Peut-on appeler cela des conclusions diamétralement opposées!! Accordez, si vous le vou-

ses collègues, de mépriser le ridicule dont il sait qu'il va être couvert, de braver l'influence du pouvoir, et de publier un rapport particulier dont les conclusions sont diamétralement opposées à celles des autres commissaires? Votre commission n'est pas instituée pour se prononcer à cet égard; mais elle trouve dans cette divergence d'opinions un motif nouveau pour prendre en considération la proposition de M. Foissac.

» Ainsi, messieurs, voilà déjà deux raisons pour soumettre le magnétisme à un nouvel examen : l'une, vous l'avez senti, est fondée sur cette vérité qu'en fait de science un jugement quelconque n'est qu'une chose transitoire (1); l'autre, que les commissaires chargés par le roi d'examiner le magnétisme animal ne nous paraissent pas avoir scrupuleusement rempli leur

lez, et exclusivement à M. de Jussieu, de l'assiduité, du labeur, de l'attention, des scrupules, de l'exactitude, du courage, de l'indépendance, mais ne parlez pas de conclusions diamétralement opposées; si vous voulez rester dans le vrai, dites : Il diffère en cela de ses collègues que pour lui la cause générale des effets observés réside dans la communication de la chaleur animale.

(1) M. Husson se résume; reprenons ses considérations ainsi résumées; et d'abord voici un premier aphorisme : *en fait de science, un jugement quelconque n'est que transitoire!* Voilà une sentence qui, si elle était vraie, ne laisserait pas d'être très-encourageante; un jugement n'étant que l'énonciation d'une proposition, il faudrait admettre que toute proposition scientifique est une chose (puisque chose il y a), est une chose provisoire; à ce compte, toutes les propositions d'Euclide, de Kepler, de Newton, de Toricelli, de Galilée, d'Harvey, de Haller, etc., sont choses provisoires; mais laissons cette discussion. On le voit, M. Husson a toujours l'esprit préoccupé d'un certain jugement, nous osons à peine le rappeler en matière aussi grave; n'importe, il faut le dire, ce qui préoccupe ici M. Husson, c'est le fameux jugement sur les perruques; il a vu que c'est chose transitoire, les perruques pourront revenir et avec elles leurs apologistes.

Quoi qu'il en soit, voilà la *première vérité*, ou l'une des deux raisons qui doivent porter l'académie à soumettre le magnétisme à un nouvel examen. Voyons la seconde, ou l'autre, comme dit M. Husson : 1° c'est que les commissaires nommés par le roi ne lui paraissent pas avoir *scrupuleusement* rempli leur mandat; toujours la même accusation, n'en parlons plus, nous verrons si les commissaires invités par M. Foissac seront plus scrupuleux; 2° c'est que l'un des commissaires aurait fait un rapport *contradictoire*, mais M. Husson voit une contradiction là où il y a uniformité.

mandat (1), et que l'un d'eux a fait un rapport contradictoire. Voyons à présent si nous n'en trouvons pas une troisième dans la différence qui existe entre le magnétisme de 1784 et celui sur lequel on veut fixer aujourd'hui l'attention de l'académie.

» Notre devoir n'est pas d'entrer dans des détails sur l'histoire de cette découverte, sur la manière dont elle a été accueillie en Allemagne et en France ; nous devons seulement établir que la théorie, les procédés et les résultats qui ont été jugés en 1784 ne sont pas les mêmes que ceux que les magnétiseurs modernes nous annoncent, et sur lesquels ils appellent votre examen. D'abord la théorie de Mesmer, fidèlement exposée par les commissaires et copiée textuellement par eux dans son premier ouvrage, est celle-ci :

« Le magnétisme animal est un fluide universellement répandu. Il est le moyen d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés. Il est continué de manière à ne souffrir aucun vide. Sa subtilité ne permet aucune comparaison. Il est capable de recevoir, propager, communiquer toutes

(1) Encore cette accusation inqualifiable ! nous ne pensions pas avoir à y revenir ; comment ! on accuse de nouveau les commissaires de l'académie des sciences d'avoir fait un rapport sur le magnétisme animal après s'être imposé la loi de ne faire aucune question aux individus soumis aux expériences ! On accuse de nouveau ces mêmes commissaires d'avoir fait ce rapport après être convenus entre eux de ne pas assister exactement aux expériences ! Mais encore un coup ils ont dit cela pour les séances publiques, pour les scènes scandaleuses des baquets ; mais ils s'étaient réservé de questionner minutieusement les sujets pris *isolément*, d'expérimenter d'abord sur eux-mêmes, ce qu'ils ont fait ; puis d'assister *exactement* aux expériences faites dans une chambre particulière que leur avait consacrée Deslon ; voilà ce qu'ils ont fait.

S'il fallait en croire ici le rapporteur, non-seulement les commissaires auraient manqué essentiellement à leur devoir, mais ces commissaires, ces Franklin, ces Lavoisier, ces Bailly, auraient été privés de sens ! Comment ils auraient *annoncé* en tête de leur rapport, le mot est de M. Husson, ils auraient annoncé, sans doute pour donner plus de créance à ce rapport, qu'ils n'ont pas questionné les sujets, qu'ils n'ont pas été *exacts* aux expériences ! mais il n'y a pas de commissaires assez sots pour agir ainsi ; faut-il, bon Dieu, que nous en soyons réduits à prendre la défense de ces grands hommes, à les laver surtout d'une semblable ineptie !

Assurément M. Husson n'avait pas lu leur rapport ; nous ne pouvons attribuer cela qu'à une erreur de sa part.

les impressions du mouvemnt. Il est susceptile de flux et reflux. Le corps animal éprouve les effets de cet agent, et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement. On reconnaît particlièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant; on y distingue des pôles également divers et opposés. L'action et la vertu du magnétisme animal peuvent être communiquées d'un corps à d'autres corps animés et inanimés; cette action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire; elle est augmentée, réfléchie par les glaces, communiquée, propagée, augmentée par le son; cette vertu peut être accumulée, concentrée, transportée. Quoique ce fluide soit universel, tous les corps animés n'en sont pas également susceptibles. Il en est même, quoique en très-petit nombre, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce fluide dans les autres corps.

» Le magnétisme animal peut guérir immédiatement les maux de nerfs et médiatement les autres; il perfectionne l'action des médicaments; il provoque et dirige les crises salutaires, de manière qu'on peut s'en rendre maître : par son moyen, le médecin connaît l'état de santé de chaque individu, et juge avec certitude l'origine, la nature et les progrès des maladies les plus compliquées; il en empêche l'accroissement, et parvient à leur guérison sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament et le sexe : la nature offre dans le magnétisme un moyen universel de guérir et de préserver les hommes (1). »

» Ainsi, messieurs, cette théorie était liée à un système général du monde. Dans ce système, tous les corps avaient une influence réciproque les uns sur les autres; le moyen de cette influence était un fluide universel qui pénétrait également les astres, les corps animés et la terre, qui ne souffrait aucun vide.

» Tous les corps avaient des pôles opposés, et les courants rentrants et sortants prenaient une direction différente selon ces pôles, que Mesmer comparait à ceux de l'aimant (2).

(1) Nous n'avons aucune remarque à faire sur l'exposition de la doctrine de Mesmer, nous en avons parlé assez longuement ailleurs.

(2) M. Husson change son mode d'argumentation : après avoir établi en

» Aujourd'hui les personnes qui ont écrit sur le magnétisme et celles qui le pratiquent n'admettent point l'existence ni l'action de ce fluide universel, ni cette influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les êtres animés, ni ces pôles, ni ces courants opposés. Les uns n'admettent l'existence d'aucun fluide, d'autres établissent que l'agent magnétique qui produit tous les phénomènes dont il a été question est un fluide qui existe dans tous les individus, mais qui ne se sécrète et n'en émane que d'après la volonté de celui qui veut en imprégner pour ainsi dire un autre individu; que d'après cet acte de sa

principe que les jugements en matière de science ne signifient rien, ce qui équivaut à dire que dans les sciences on ne sait jamais rien; après avoir cherché à prouver que quand bien même un jugement serait quelque chose de sérieux en matière de science, celui qui a été porté sur le magnétisme ne pourrait être accepté, attendu que les anciens commissaires ne savaient pas observer, qu'ils ne savaient pas faire d'expériences comme on en fait *à présent;* M. Husson va nous démontrer qu'après tout ce n'est pas le magnétisme qu'on a jugé alors.

Ainsi voyez comme tout s'enchaîne : 1° un jugement en matière de science est chose nulle ; 2° les anciens commissaires ne savaient pas juger ; 3° ce n'est pas le magnétisme qu'ils ont jugé. Mais nous arrêterons encore M. Husson en si beau chemin ; après lui avoir prouvé qu'un jugement en matière de science est quelque chose, que les anciens commissaires savaient juger, nous allons lui démontrer que c'est bien le magnétisme qu'ils ont jugé.

Quelles sont les raisons de M. Husson pour nier ce dernier fait? Sa première est exposée ici, savoir : *Les anciens commissaires ont eu à examiner un fluide universel qui établit une influence mutuelle entre les corps célestes.* Eh bien ! voilà précisément ce qui n'est pas; vous n'avez donc pas lu le rapport de Bailly? vous n'avez donc pas lu à la page 35 ces paroles du rapporteur placées en tête du paragraphe ? *En s'occupant de l'existence du magnétisme, il faut d'abord écarter l'idée des influences célestes;* puis plus bas : *les commissaires, sans s'embarrasser d'où vient le fluide, devaient constater l'action qu'il exerce sur nous, autour de nous et sous nos yeux, avant d'examiner ses rapports avec l'univers.* Il est donc évident que , quant à ce qui a été examiné, jugé dans le magnétisme, c'était précisément ce qu'on proposait d'examiner et de juger de nouveau.

Qu'importe que Mesmer et Deslon aient parlé de fluide universel, d'influences célestes ; tout astronome qu'était Bailly, ou plutôt sans doute parce qu'il était savant astronome, il leur a dit, laissez là votre fluide universel et vos corps célestes , c'est déjà bien assez d'avoir à constater ce qui se passe en nous ; et Deslon a fini par être d'autant plus de cet avis, que de son aveu les effets *appréciables* ne pouvaient se manifester que dans le corps humain ; et c'est en effet dans ces limites que la question a été étudiée.

volonté il met ce fluide en mouvement, le dirige, le fixe à son gré, et l'enveloppe de cette atmosphère; que s'il rencontre dans cet individu les dispositions morales analogues à celles qui l'animent, le même fluide se développe dans l'individu magnétisé, que leurs deux atmosphères se confondent, et que de là naissent ces rapports qui les identifient l'un avec l'autre, rapports qui font que les sensations du premier se communiquent au second, et qui, selon les magnétiseurs modernes, peuvent expliquer cette clairvoyance que les observateurs assurent avoir vue très-fréquemment chez les personnes que le magnétisme a fait tomber en somnambulisme.

» Voilà donc une première différence établie (1) et qui a paru à votre commission d'autant plus digne d'examen, qu'à présent la structure et les fonctions du système nerveux deviennent l'objet de l'étude des physiologistes, et que l'opinion de Reil, d'Autenrieth et de M. de Humboldt, ainsi que les travaux récents de M. Bogros, paraissaient donner la certitude, non-seulement de l'existence d'une circulation nerveuse, mais même de l'expansion au dehors de ce fluide circulant, expansion qui a lieu avec une force et une énergie qui forment une sphère d'action qu'on peut comparer à celle où l'on observe l'action des corps électrisés.

» Si de la théorie du magnétisme nous passons aux procédés, nous verrons encore une différence totale (2) entre ceux dont

(1) Oui, mais fort mal *établie*, comme nous venons de le prouver : ici M. Husson affirme sérieusement que son fluide nerveux fait *irruption* au dehors; les recherches de M. Bogros lui donnent la *certitude* qu'il y a *expansion* au dehors de ce fluide! Ainsi M. Bogros, en recherchant quelle est la structure des cordons nerveux, a donné à M. Husson la certitude que le fluide nerveux démontré pour lui (M. Husson s'entend) fait *expansion* au dehors, passe d'un individu dans un autre, traverse les murailles, fait prédire l'avenir, etc., etc.

(2) M. Husson n'est pas plus heureux pour sa seconde différence; il s'agit toujours de ce qu'ont jugé les anciens commissaires; nous venons de voir que théoriquement ils ont jugé les mêmes absurdités qu'on soutient aujourd'hui. Si maintenant, et avec M. Husson, nous passons aux procédés, nous verrons qu'ils ont également jugé les procédés actuels. M. Husson croit ou veut faire croire que les anciens commissaires n'ont eu à examiner que le procédé du baquet, des bouteilles et des tiges; ce qui fait qu'il donne ici une description des baquets; mais il suffit de jeter les yeux sur le rapport de Bailly pour voir qu'ils

se servaient Mesmer, Deslon et ceux qui sont mis en usage aujourd'hui. Ce seront encore les commissaires du roi qui nous fourniront les renseignements sur les procédés qu'ils ont vu mettre en usage. « Il ont vu, au milieu d'une grande salle, une caisse circulaire faite de bois de chêne, et élevée d'un pied ou d'un pied et demi, qu'on nomme le baquet. Le couvercle de cette caisse est percé d'un nombre de trous d'où sortent des branches de fer coudées et mobiles. Les malades sont placés à plusieurs rangs autour de ce baquet, et chacun a sa branche de fer, laquelle au moyen du coude peut être appliquée directement sur la partie malade. Une corde passée autour de leurs corps les unit les uns aux autres : quelquefois on forme une seconde chaîne en se communiquant par les mains, c'est-à-dire en appliquant le pouce entre le pouce et l'index de son voisin, et en pressant le pouce que l'on tient ainsi. L'impression reçue à la gauche se rend par la droite et circule à la ronde. Un piano est placé dans un coin de la salle, et on y joue différents airs sur

jugé aussi un autre procédé, celui de M. Jumelin, procédé qui n'est autre que ceux employés aujourd'hui. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire un chapitre, que M. Husson n'a pas cité, bien entendu, et qui a pour titre : MÉTHODE DE M. JUMELIN POUR MAGNÉTISER, DIFFÉRENTE DE CELLE DE MM. MESMER ET DESLON. *Les commissaires*, dit le rapporteur, *avaient entendu parler des expériences qui ont été faites chez M. le doyen de la faculté par M. Jumelin, docteur en médecine ; ils ont désiré voir ces expériences, et ils se sont rassemblés avec lui chez l'un d'eux, M. Majault. M. Jumelin leur a déclaré qu'il n'était disciple ni de M. Mesmer ni de M. Deslon ; il n'a rien appris d'eux sur le magnétisme animal, et sur ce qu'il en a entendu dire, il a conçu des principes et s'est fait des procédés. Ses principes consistent à regarder le fluide magnétique comme un fluide qui circule dans le corps* (c'est la circulation nerveuse de M. Husson) *comme fluide qui en émane (*c'est l'expansion de M. Husson), *fluide qui, comme tous les autres, tendant à l'équilibre, passe du corps qui en a le plus dans celui qui en a le moins.* Quant aux procédés, M. Jumelin *magnétise avec le doigt et par l'application des mains, mais sans aucune distinction de pôles.*

Après avoir cité Bailly, citons une note d'un magnétiseur moderne, Bertrand ; la voici : *La théorie adoptée dès ce temps-là par M. Jumelin* EST TOUT A FAIT ANALOGUE *à celle des magnétiseurs de nos jours.*

Donc les anciens commissaires ont jugé vos nouveaux procédés, et ils les connaissaient aussi bien que vous, grâce à ce M. Jumelin. Après avoir cité le passage des baquets, on aurait dû citer le passage de M. Jumelin.

des mouvements variés; on y joint quelquefois le son de la voix et le chant. Tous ceux qui magnétisent ont à la main une baguette de fer, longue de dix à douze pouces. Cette baguette, qui est le conducteur du magnétisme, le concentre dans sa pointe, et en rend les émanations plus puissantes. Le son du piano est aussi le conducteur du magnétisme; les malades, rangés en très-grand nombre et à plusieurs rangs autour du baquet, reçoivent donc à la fois le magnétisme par tous ces moyens, par les branches de fer qui leur transmettent celui du baquet, par la corde enlacée autour du corps, par l'union des pouces, par le son du piano. Les malades sont encore magnétisés directement, au moyen du doigt et de la baguette de fer promenés devant le visage, dessus ou derrière la tête et sur les parties malades; mais surtout ils sont magnétisés par l'application des mains et par la pression sur les hypochondres et sur les régions du bas-ventre, application souvent continuée pendant longtemps, quelquefois pendant plusieurs heures.

» Ainsi, messieurs, les expériences consistaient alors dans une pression mécanique exercée et répétée sur les lombes et sur le ventre depuis l'appendice sternale jusqu'au pubis; elles se faisaient alors ces expériences, dans les grandes réunions, sur un grand nombre de personnes en même temps, en présence d'une foule de témoins, et il était impossible que l'imagination ne fût pas vivement excitée par la vue des appareils, le son de la musique et le spectacle des crises ou plutôt des convulsions, qui ne manquaient jamais de se développer, que l'imitation répétait, et qui avaient souvent des formes tellement effrayantes que les salles de magnétisme avaient reçu dans le monde le nom d'enfer à convulsions (1).

» Aujourd'hui, au contraire, nos magnétiseurs ne cherchent plus (2) de témoins de leurs expériences; ils n'appellent à leur

(1) C'est vrai, *c'était un enfer à convulsions*, et voilà justement pourquoi les commissaires de l'académie des sciences n'ont pas voulu y faire leurs observations et leurs expériences; voilà pourquoi ils ont refusé et leur *assiduité* et leur *concours* à ces scènes grotesques, réservant cette assiduité et ce concours aux expériences isolées.

(2) Il y a dans l'original *ne veulent plus*, et non pas *ne cherchent plus;* mais M. Foissac aura jugé que M. Husson était allé un peu trop loin; car les magnétiseurs *veulent bien;* et M. Husson aura consenti à la rectification.

aide ni l'influence de la musique ni la puissance de l'imitation; les magnétisés restent seuls ou dans la compagnie d'un ou deux parents; on ne les enveloppe plus de cordes, on a entièrement abandonné le baquet, ainsi que les branches de fer coudées et mobiles qui en sortaient. Au lieu de la pression qu'on exerçait sur les hypochondres, sur l'abdomen, on se borne à des mouvements qui semblent, au premier coup d'œil, insignifiants, qui ne produisent aucun effet mécanique : on promène doucement les mains sur la longueur des bras, des avant-bras, des cuisses et des jambes; on touche légèrement le front, l'épigastre; on promène vers ces parties ce que les magnétiseurs appellent leur atmosphère magnétique. Ces espèces d'attouchements n'ont rien qui puisse blesser la décence (1), puisqu'ils ont lieu par-dessus les habits, et que souvent même il n'est pas nécessaire que le contact ait lieu; car on a vu et l'on voit très-fréquemment (2) l'effet magnétique obtenu en pro-

(1) Ces espèces d'*attouchements*, dit M. Husson, n'ont rien qui puisse blesser la décence, et cela, ajoute-t-il, parce qu'ils ont lieu *par-dessus* les habits : d'abord toute espèce d'attouchement d'homme à femme, de magnétiseur à jeune fille, est équivoque; ceci nous rappelle une anecdote fort plaisante rapportée par Hoffmann; la voici : « Je me trouvai, dit-il (op. cit.; 571), il y a plus de trente ans, dans une société où un médecin faisait l'éloge du magnétisme et du docteur Deslon, l'aide de camp de Mesmer. Parmi les auditeurs se trouvait une jeune provinciale, fort jolie, point sotte, et désirant beaucoup savoir ce que c'était que le magnétisme qui faisait tant de bruit même dans sa province.

Le docteur offrit de donner la première leçon à la belle curieuse, et il fut pris au mot. « Il lui imposa d'abord les deux mains sur le sommet de la tête, puis les descendit sur les épaules; ensuite il appliqua la droite sur le dos et la gauche sur la poitrine; la demoiselle frémit. » C'est ainsi qu'il faut commencer, dit le docteur.—Commencer! « s'écria la jeune demoiselle, avec un accent qui annonçait de l'inquiétude pour la fin. Le magnétiseur glissa ensuite sa main le long du sternum, s'arrêta un moment à la partie qui correspond au bord antérieur du diaphragme; puis tout à coup il l'appliqua fortement sur l'épigastre. La demoiselle, s'apercevant que le magnétisme aspire toujours à descendre, se leva brusquement et dit : « Monsieur le docteur, on dit dans mon pays : jeu de mains, jeu de vilain. » Le monsieur se tourna vers nous et murmura tout bas : « Comme on est superstitieux en province! »

(2) *On a vu et l'on voit* TRÈS-FRÉQUEMMENT : c'est une affirmation, de la part de M. Husson, ceci ne nous étonne pas, puisqu'en 1820 il était plus avancé que

menant les mains à une distance de plusieurs pouces du corps du magnétisé et même de plusieurs pieds, quelquefois même à son insu, par le seul acte de la volonté, par conséquent sans contact.

» Ainsi, sous le rapport des procédés nécessaires à la production des effets magnétiques, vous voyez qu'il existe une très-grande différence entre le mode suivi autrefois et celui adopté de nos jours (1).

» Mais c'est surtout dans la comparaison des résultats obtenus en 1784 avec ceux que les magnétiseurs modernes disent observer constamment, que votre commission a cru trouver un des plus puissants motifs de votre détermination à soumettre le magnétisme à un nouvel examen. Les commissaires, dont nous empruntons encore les expressions, nous disent « que dans les expériences dont ils ont été les témoins, les ma-
» lades offrent un tableau très-varié par les différents états où ils
» se trouvent; quelques-uns sont calmes, tranquilles et n'éprou-
» vent rien; d'autres toussent, crachent, sentent quelque légère
» douleur, une chaleur locale ou universelle, et ont des sueurs;
» d'autres sont tourmentés et agités par des convulsions : ces
» convulsions sont extraordinaires par leur durée et par leur
» force; dès qu'une convulsion commence, plusieurs autres se
» déclarent. Les commissaires en ont vu durer plus de trois
» heures ; elles sont accompagnées d'expectoration d'une eau

M. Foissac; mais il ne devait pas, lui rapporteur, faire parler ainsi la commission ; car qu'est-ce donc qu'on verrait *très-fréquemment?* que l'acte de la volonté d'un magnétiseur agit à plusieurs pieds de distance sur une magnétisée et à l'insu de celle-ci ; or, dans toute l'académie, il n'y avait que le seul M. Husson qui eût vu cela et à l'Hôtel-Dieu ; les personnages, on s'en souvient, étaient M. Dupotet et M[lle] Samson ; et M. Husson était l'observateur.

Cette note était écrite quand nous nous sommes aperçus que dans le manuscrit de M. Husson il y a après le mot *fréquemment*, *disent encore les magnétiseurs modernes*. M. Foissac, en supprimant ces mots, a mis l'assertion sur le compte des commissaires; mais nous dirons comme M[me] Dacier : Notre obsertion subsiste, puisque M. Husson a revu les épreuves de M. Foissac.

(1) Pas du tout, M. Jumelin magnétisait sous les yeux des anciens commissaires absolument comme on magnétise aujourd'hui.

» trouble et visqueuse arrachée par la violence des efforts ; on
» y a vu quelquefois des filets de sang. Elles sont caractérisées
» par des mouvements précipités, involontaires, de tous les
» membres et du corps entier, par le resserrement de la gorge,
» par des soubresauts des hypochondres et de l'épigastre, par le
» trouble et l'égarement des yeux, par des cris perçants, des
» pleurs, des hoquets et des rires immodérés ; elles sont pré-
» cédées ou suivies d'un état de langueur et de rêverie, d'une
» sorte d'abattement et même d'assoupissement. Le moindre
» bruit imprévu cause des tressaillements, et l'on a remarqué
» que le changement de ton et de mesure dans les airs joués
» sur le piano influait sur les malades, en sorte qu'un mouve-
» ment plus vif agitait davantage et renouvelait la vivacité de
» leurs convulsions. Rien n'est plus étonnant que le spectacle
» de ces convulsions ; quant on ne l'a point vu, on ne peut
» s'en faire une idée, et, en le voyant, on est également sur-
» pris et du repos profond d'une partie de ces malades et de l'a-
» gitation qui anime les autres, des accidents variés qui se ré-
» pètent, des sympathies qui s'établissent. On voit des malades
» se chercher exclusivement, et, en se précipitant l'un vers
» l'autre, se sourire et se parler avec affection, et adoucir
» mutuellement leurs crises. Tous sont soumis à celui qui
» magnétise ; ils ont beau être dans un assoupissement appa-
» rent, sa voix, un regard, un signe les en retire. On ne peut
» s'empêcher de reconnaître à ces effets constants une grande
» puissance qui agite les malades, qui les maîtrise, et dont
» celui qui magnétise semble être le dépositaire ; cet état
» convulsif est appelé improprement crise de la théorie du
» magnétisme animal (voyez *Rapport de Bailly*, page 5,
» in-4°). »

» Aujourd'hui il n'y a plus de convulsions ; si quelque mou-
vement nerveux se déclare, on cherche à l'arrêter ; on prend
toutes les précautions possibles pour ne point troubler les per-
sonnes soumises à l'action du magnétisme animal : on n'en
fait plus un sujet de spectacle. Mais si l'on n'observe plus ces
crises, ces cris, ces plaintes, ces spectacles de convulsions que
les commissaires avouent être si extraordinaires, on a, depuis
la publication de leur rapport, observé un phénomène que les
magnétiseurs disent tenir presque du prodige : votre commis-

sion veut parler du somnambulisme produit par l'action magnétique.

» C'est M. de Puységur (1) qui l'a observé le premier dans sa terre de Busancy, et qui l'a fait connaître à la fin de 1784, quatre mois après la publication du rapport des commissaires du roi.

» Vingt-neuf ans après, en 1813, le respectable M. Deleuze, à la véracité, à la probité, à l'honneur (2) duquel votre commission se plaît à rendre hommage, lui a consacré un chapitre entier dans son *Histoire critique du magnétisme animal,* ouvrage dans lequel l'auteur a exposé avec autant de sagacité que de talent et de méthode, tout ce qu'on recueillait péniblement dans les nombreux écrits publiés sur ce sujet à la fin du siècle dernier.

» Plus tard, au mois de mai 1819, un ancien élève et un élève distingué de l'école polytechnique, qui venait de recevoir le doctorat à la faculté de médecine de Paris, M. Bertrand (3) fit avec un grand éclat, et devant un nombreux auditoire, un cours public sur le magnétisme et le somnambulisme. Il le re-

(1) Ici nous arrivons à l'histoire du somnambulisme; mais tout d'abord nous voyons que le rapporteur n'est pas bien au courant de cet historique; s'il avait bien lu de Puységur, il aurait vu que ce magnétiseur ne s'attribue pas la découverte du somnambulisme, si tant est qu'il y ait en cela découverte; c'est à son frère M. de Chastenet qu'il attribue cette découverte; M. de Chastenet l'aurait découvert au milieu des scènes variées des baquets de Mesmer; nous avons cité ce fait; donc ce n'est pas dans le village de Busancy que le prétendu somnambulisme aurait été observé pour la première fois.

(2) *Véracité*, *probité*, *honneur;* un mot sur ces trois qualités attribuées pompeusement à M. Deleuze; pour ce qui est de l'honneur et de la probité, nous n'avons rien à dire; nous admettons pleinement que M. Deleuze a été un homme d'honneur et un homme probe; ce qui n'empêche pas qu'on ait pu le tromper et le mystifier; quant à *véracité,* veut-on dire par là qu'il n'a annoncé que des faits qu'il croyait *vrais;* c'est là ce que nous admettrons encore; mais parce que Deleuze les croyait tous *vrais,* est-ce à dire qu'ils étaient tels? non certainement; donc il ne faut pas se laisser prendre à ce mot de véracité : il n'y a de menteur que celui qui ment sciemment; Deleuze n'était pas un menteur, mais il a pu débiter une foule de mensonges de la meilleure foi du monde.

(3) Nous connaissons les fondements de la croyance de Bertrand. Voyez (p. 268), l'histoire de la dame de quarante ans et de la jeune fille hystérique, somnambule de sa façon et son coup d'essai.

commença avec le même succès à la fin de cette même année, en 1820 et en 1821; puis, l'état de sa santé ne lui permettant plus de se livrer à l'enseignement public, il fit paraître en 1822 son *Traité du somnambulisme*, qui fut le premier ouvrage *ex professo* sur ce sujet, ouvrage dans lequel, outre les expériences propres à l'auteur, on trouve réunis un très-grand nombre de faits peu connus sur les possédés, les prétendus inspirés et les illuminés des différentes sectes. Avant M. Bertrand, notre estimable, laborieux et modeste collègue, M. Georget (1), avait analysé cet étonnant phénomène d'une manière véritablement philosophique et médicale dans son important ouvrage intitulé *de la Physiologie du système nerveux*, et c'est dans cet ouvrage, ainsi que dans le traité du docteur Bertrand et dans le travail de M. Deleuze (2), que vos commissaires ont puisé les notions suivantes sur le somnambulisme.

» Si l'on en croit (3) les magnétiseurs modernes, et à cet égard leur rapport est unanime, lorsque le magnétisme produit le somnambulisme, l'être qui se trouve dans cet état acquiert une extension prodigieuse dans la faculté de sentir. Plusieurs de ses organes extérieurs ordinairement, ceux de la vue et de l'ouïe, sont assoupis, et toutes les sensations qui en dépendent s'opèrent intérieurement. Le somnambule a les yeux fermés, il ne voit pas par les yeux, il n'entend point par les oreilles; mais il voit et entend mieux que l'homme éveillé. Il ne voit et n'entend que ceux avec lesquels il est en rapport, et ne regarde ordinairement que les objets sur lesquels on dirige son attention. Il est soumis à la volonté de son magnétiseur

(1) Nous savons comment Georget avait analysé cet étonnant phénomène. Voyez (p. 261) l'histoire de Pétronille jetée à l'eau par MM. Londe et Mitivié, puis l'histoire de la veuve Brouillard, et vous saurez comment a été mystifié Georget tout estimable, laborieux et modeste qu'il était.

(2) En vérité le rapporteur *avait puisé* aux bonnes sources; M. Husson doit faire un rapport sur une question de convenance, d'opportunité; savoir s'il convenait, s'il était opportun de constater la réalité des assertions soutenues par les magnétiseurs, et il va chercher ses raisons précisément dans les ouvrages des magnétiseurs.

(3) Voilà toute une longue tirade qui va suivre ce *si l'on en croit*; mais là était précisément la question; car *si l'on n'en croit pas*, tout cela tombe. Avec un *si l'on en croit*, on pourrait tout faire passer.

pour tout ce qui ne peut lui nuire et pour tout ce qui ne contrarie pas en lui les idées de justice et de vérité. Il sent la volonté de son magnétiseur; il aperçoit le fluide magnétique; il voit ou plutôt il sent l'intérieur de son corps et celui des autres; mais il n'y remarque ordinairement que les parties qui ne sont pas dans l'état naturel et dont l'harmonie est troublée. Il retrouve dans sa mémoire le souvenir des choses qu'il avait oubliées pendant la veille. Il a des prévisions, des pressentiments qui peuvent être erronés dans plusieurs circonstances, et qui sont limités dans leur étendue. Il s'énonce avec une facilité surprenante; il n'est point exempt d'une vanité qui naît de la conscience du développement de cette singulière faculté. Il se perfectionne de lui-même pendant un certain temps, s'il est conduit avec sagesse; mais il s'égare s'il est mal dirigé. Lorsqu'il rentre dans l'état naturel, perd absolument le souvenir de toutes les sensations et de toutes les idées qu'il a eues dans l'état de somnambulisme, tellement que ces deux états sont aussi étrangers l'un à l'autre que si le somnambule et l'homme éveillé étaient deux êtres différents; souvent, dans ce singulier état, on est parvenu à paralyser, à fermer entièrement les sens aux impressions extérieures, à tel point qu'un flacon contenant plusieurs onces d'ammoniaque concentré a pu être tenu sous le nez pendant cinq, dix, quinze minutes et plus, sans produire le moindre effet, sans empêcher aucunement la respiration, sans même provoquer l'éternument; à tel point que la peau était également d'une insensibilité complète, lorsqu'on la pinçait de manière à la faire devenir noire, lorsqu'on la piquait; bien plus, elle a été absolument insensible à la brûlure du moxa, à la vive irritation déterminée par l'eau chaude très-chargée de farine de moutarde, brûlure et irritation qui étaient vivement senties et extrêmement douloureuses lorsque (1) la peau reprenait sa sensibilité normale.

» Certes, messieurs, tous ces phénomènes, s'ils sont réels (2),

(1) Ici il y a quelque chose de plus dans l'original; il y a *lorsque l'état de somnambulisme étant cessé;* on aura supprimé cet *étant cessé,* comme négligence de style et on a bien fait.

(2) Oui *s'ils sont réels!* c'est comme *si l'on en croit,* une toute petite condi-

méritent bien qu'on en fasse une étude particulière, et c'est précisément parce que votre commission les a trouvés tout à fait extraordinaires, et jusqu'à présent inexpliqués, nous ajoutons même incroyables, quand on n'en a pas été témoin, qu'elle n'a pas balancé à vous les exposer, bien convaincue que, comme elle, vous jugerez convenable de les soumettre à un examen sérieux et réfléchi. Nous ajouterons que les commissaires du roi n'en ayant pas eu connaissance, puisque le somnambulisme ne fut observé qu'après la publication de leur rapport, il devient instant d'étudier cet étonnant phénomène, et d'éclaircir un fait qui unit d'une manière si intime la psychologie et la physiologie, un fait, en un mot, qui, s'il est exact, peut jeter un si grand jour sur la thérapeutique.

» Et s'il est prouvé, comme l'assurent les observateurs modernes, que, dans cet état de somnambulisme dont nous venons de vous exposer analytiquement les principaux phénomènes, les personnes magnétisées aient une lucidité qui leur donne des idées positives sur la nature de leurs maladies, sur la nature des affections des personnes avec lesquelles on les met en rapport, et sur le genre de traitement à opposer à ces deux cas; s'il est constamment vrai, comme on prétend l'avoir observé en 1820 (1), à l'Hôtel-Dieu de Paris, que pendant ce

tion; après *si l'on en croit* vient une description de faits extraordinaires, merveilleux, de vrais miracles enfin, mais qui tombent d'eux-mêmes, qui ne sont plus que des mensonges, des jongleries, des mystifications, *si l'on n'en croit pas* MM. les magnétiseurs. Ici avec cette condition, *s'ils sont réels*, aucun examen n'est nécessaire; ce sont des phénomènes étonnants; ils unissent, ajoute le rapporteur, la psychologie et la physiologie, etc., etc.; mais *s'ils ne sont pas réels?*

Enfin, dit le rapporteur, ces phénomènes peuvent jeter *un grand* jour sur la thérapeutique (singulier jour qui annihilerait tout). Mais *s'ils ne sont pas réels* encore un coup? le paragraphe suivant, précédé encore d'*un s'il est prouvé,* n'est pas moins curieux.

(1) Ne vous cachez pas par modestie : c'est vous, M. Husson, qui prétendez avoir observé cela en 1820 à l'Hôtel-Dieu, à l'époque où votre croyance étonnait M. Foissac; c'est vous qui avez été témoin d'une lucidité qui donnait à Mlle Samson des idées *positives* sur la nature de ses maladies, les petits boutons blancs et rouges, et la poche de sang, et le fil qui remuait le cœur; c'est vous qui avez noté *le genre de traitement à opposer dans ce cas,* c'est-à-dire la guimauve, les loochs et les adoucissants (voyez p. 259).

singulier état la sensibilité soit tellement assoupie qu'on puisse impunément cautériser les somnambules ; s'il est également vrai que, comme on assure l'avoir vu à la Salpêtrière, en 1821, les somnambules jouissent d'une prévision telle, que des femmes bien reconnues comme épileptiques, et comme telles traitées depuis longtemps, aient pu prévoir vingt jours d'avance, le jour, l'heure, la minute où l'accès épileptique devait leur arriver et arrivait en effet, et si enfin il est également reconnu par les mêmes magnétiseurs que cette singulière faculté peut être employée avec avantage dans la pratique de la médecine, il n'y a aucune espèce de doute que ce seul point de vue ne mérite l'attention et l'examen de l'*académie* (1).

» A ces considérations, toutes prises dans l'intérêt de la science, permettez-nous d'en ajouter une que nous puisons dans l'amour-propre national (2). Les médecins français doivent-ils rester étrangers aux expériences que font sur le magnétisme les médecins du nord de l'Europe? Votre commission ne le pense pas. Dans presque tous les royaumes de ces contrées, le magnétisme est étudié et exercé par des hommes fort habiles, fort peu crédules ; et, si son utilité n'y est pas généralement reconnue, on assure (3) du moins que sa réalité n'y est pas mise en doute. Ce ne sont plus seulement des écrivains enthousiastes qui donnent des théories ou qui rapportent des faits, ce sont des médecins et des savants d'un ordre distingué.

» En Prusse, M. Hufeland, après s'être prononcé contre le magnétisme, s'est rendu à ce qu'il appelle l'évidence, et s'en est déclaré le partisan. On a établi à Berlin une clinique con-

(1) Dans l'original il n'y a pas *académie*, il y a toujours *section*, et il ne pouvait pas y avoir académie puisque le rapport était fait à une section ; nous l'avons déjà fait remarquer.

(2) Voilà l'*amour-propre national* bien placé ; c'est du Nord maintenant que nous vient la lumière; mais quelles lumières, que celles qui nous ont été apportées depuis Mesmer jusqu'à Hahnemann! Parce que ailleurs on se laisse aller à des rêveries, il ne faut pas rester en arrière. Eh quoi ! s'écrie M. Husson, dans un des paragraphes suivants, resterons-nous en arrière des peuples du Nord ! Non vraiment, il faut nous hâter de les devancer ; et pour nous y inciter arrivent des citations sur ce qui se passe chez les peuples du Nord.

(3) *On assure!* qui assure cela? En semblable matière il faut au moins indiquer les sources ; et nous ne trouvons ici que des assertions.

sidérable (1), dans laquelle on traite avec succès les malades par cette méthode, et plusieurs médecins ont aussi des traitements avec l'autorisation du gouvernement; car il n'est permis qu'à des médecins approuvés d'exercer publiquement le magnétisme.

» A Francfort, M. le docteur Passavant a donné un ouvrage extrêmement remarquable, non-seulement par l'exposition des faits, mais encore par les conséquences morales et psychologiques qu'il en déduit. A Groningue, M. le docteur Bosker, qui jouit d'une grande réputation, a traduit en hollandais l'*Histoire critique du magnétisme*, de notre honorable compatriote M. Deleuze, et il y a joint un volume d'observations faites au traitement qu'il a établi conjointement avec ses confrères. A Stockholm, on soutient, pour le grade de docteur en médecine, des thèses sur le magnétisme, comme on en soutient dans toutes les universités sur les diverses parties de la science.

» A Saint-Pétersbourg, M. le docteur Stoffreghen, premier médecin de l'empereur de Russie, et plusieurs autres médecins, ont également prononcé leur opinion sur l'existence et l'utilité du magnétisme animal. Quelques abus auxquels on a été exposé lorsqu'on en faisait usage sans précaution ont fait suspendre les traitements publics ; mais les médecins y ont recours dans leurs pratiques particulières lorsqu'ils le jugent utile. Près de Moscou, M. le comte Panin (2), ancien ministre de Russie, a établi dans sa terre, sous la direction d'un médecin, un traitement magnétique où se sont opérées, dit-on, plusieurs guérisons importantes.

(1) On a établi *à Berlin une clinique:* eh! mon Dieu! qui est-ce qui n'établit pas de cliniques aujourd'hui, n'avons-nous pas des cliniques *homœopathiques*, et des dispensaires de toutes les façons? Mais ne parlons pas de l'homœopathie, car M. Husson pourrait bien inviter l'académie à ne pas rester sous ce rapport en arrière des peuples du Nord ; *des nations,* ainsi qu'il le dit fort bien, *que nous avons le noble orgueil de croire en arrière de nous pour la civilisation et pour l'avancement des sciences.*

(2) M. le comte de Panin fait très-bien ici ; un ancien ministre de Russie! qui établit dans sa terre des représentations somnambuliques, à l'exemple du marquis de Puységur, dans sa terre de Busancy : amusements d'un grand seigneur, qui vous a une troupe de somnambules, comme il a une troupe de musiciens et de danseuses; caprice d'un noble russe, qui a vu qu'il y allait de *l'amour-propre national* qu'il ne fallait pas *rester en arrière des nations*, etc.; qui avait *le noble orgueil*, etc., etc., d'avoir à son service des somnambules.

» Resterons-nous en arrière des peuples du Nord, messieurs? n'accorderons-nous aucune attention à un ensemble de phénomènes qui a fixé celle des nations, que nous avons le noble orgueil de croire en arrière de nous pour la civilisation et pour l'avancement dans les sciences? Votre commission, messieurs, vous connaît trop pour le craindre.

» Enfin, n'est-il pas déplorable que le magnétisme s'exerce, se pratique, pour ainsi dire sous vos yeux, par des gens tout à fait étrangers à la médecine, par des femmes qu'on promène clandestinement dans Paris, par des individus qui semblent faire mystère de leur existence (1)? Et l'époque n'est-elle pas arrivée où, selon le vœu exprimé depuis longues années par les personnes honnêtes et par les médecins qui n'ont pas cessé d'étudier et d'observer dans le silence les phénomènes du magnétisme, la médecine française doive enfin, s'affranchissant de la contrainte à laquelle paraissent l'avoir condamnée les jugements de nos devanciers, examiner, juger par elle-même des faits attestés par des personnes à la moralité, à la véracité, à l'indépendance et au talent desquelles tout le monde s'empresse de rendre hommage?

» Nous ajoutons, messieurs, que, par le mode de votre institution (2), vous devez connaître de tout ce qui peut avoir rapport à l'examen des remèdes extraordinaires et secrets, et que ce qu'on vous annonce du magnétisme ne fût-il qu'une jon-

(1) Vient enfin la partie *déplorable*.

Il faut que M. Husson ait été le jouet d'une étrange illusion; comment n'avait-il pas vu que ces *femmes somnambules que l'on promenait clandestinement dans Paris* cherchaient tout simplement à augmenter le nombre de leurs dupes? et qu'il ne leur manquait plus pour cela que la sanction académique? Comment! il croit qu'après avoir fait reconnaître par l'académie que ces somnambules voient dans les corps de leurs clients et indiquent un traitement convenable, il croit qu'on ne les promènera plus clandestinement dans Paris? Il ne voit donc pas qu'on vient tout simplement inviter l'académie à leur délivrer en quelque sorte un diplôme de capacité?

(2) Voici une singulière argumentation : l'académie serait instituée précisément pour prendre connaissance de toutes les jongleries des charlatans! quant à nous, nous respectons trop le corps dont nous faisons partie pour admettre une semblable proposition. L'académie, lorsque l'autorité lui en donne la mission, doit examiner si les remèdes dits secrets peuvent ou non être nuisibles à la santé publique; mais inférer de là qu'elle doit s'immiscer dans tous les tours de passe-passe des charlatans, c'est fort mal raisonner, et de plus c'est fort mal penser d'un corps respectable.

glerie imaginée par les charlatans pour tromper la foi publique, il suffit que votre surveillance soit avertie pour que vous ne balanciez pas à remplir un de vos premiers devoirs, à user d'une de vos plus honorables prérogatives, celle qui vous est conférée par l'ordonnance royale de votre création, l'examen de ce moyen qui vous est annoncé comme un moyen de guérison.

En se résumant, messieurs, la commission pense (1) :

1° Que le jugement porté en 1784 par les commissaires chargés par le roi d'examiner le magnétisme animal ne doit en aucune manière vous dispenser de l'examiner de nouveau, parce que, dans les sciences, un jugement quelconque n'est point une chose absolue, irrévocable (2).

» 2° Parce que les expériences d'après lesquelles ce jugement a été porté paraissent avoir été faites sans ensemble, sans le concours simultané et nécessaire de tous les commissaires, et avec des dispositions morales qui devaient, d'après les principes du fait qu'ils étaient chargés d'examiner, les faire complétement échouer (3).

» 3° Que le magnétisme jugé ainsi en 1784 diffère entièrement par la théorie, les procédés et les résultats, de celui que des observateurs exacts, probes, attentifs, que des médecins éclairés, laborieux, opiniâtres, ont étudié dans ces dernières années (4).

(1) Nous aussi nous allons nous résumer, mais pour ne pas procéder de nouveau par des dénégations fastidieuses, par des preuves que déjà nous avons exposées; nous tirerons aussi nos conclusions, et nous les placerons au bas des conclusions de M. Husson; nous donnerons les nôtres comme autant de variantes; on jugera quelles sont les plus logiques.

(2) 1° Le jugement porté en 1784 par les commissaires chargés par le roi d'examiner le magnétisme animal doit dispenser l'académie de tout examen sur cette question, parce que dans les sciences un jugement logiquement déduit est une chose absolue, irrévocable.

(3) 2° Parce que les expériences isolées et vraiment probantes d'après lesquelles le jugement a été porté ont été faites avec ensemble et avec le concours simultané et nécessaire de tous les commissaires, et avec des dispositions morales qui devaient, d'après les principes du fait qu'ils étaient chargés d'examiner, faire échouer ces expériences si elles étaient fausses.

(4) 3° Parce que le magnétisme jugé ainsi en 1784 ne diffère pas essentiellement par la théorie, les procédés et les résultats de celui que des observateurs peu exacts, et peu difficiles (parmi lesquels se trouvaient des médecins qu'on avait

» 4° Qu'il est de l'honneur de la médecine française de ne pas rester en arrière des médecins allemands dans l'étude des phénomènes que les partisans éclairés et impartiaux du magnétisme annoncent être produits par ce nouvel agent (1).

5° Qu'en considérant le magnétisme comme un remède secret, il est du devoir de l'académie de l'étudier, de l'expérimenter, enfin d'en enlever l'usage et la pratique aux gens tout à fait étrangers à l'art, qui abusent de ce moyen et en font un objet de lucre et de spéculation (2).

» D'après toutes ces considérations, votre commission est d'avis que la section *doit adopter la proposition de M. Foissac*, et charger une commission spéciale de s'occuper de l'étude et de l'examen du magnétisme animal (3) (*).

» *Signé* ADELON, PARISET, MARC, BURDIN aîné, HUSSON, rapporteur. »

La section renvoie la discussion de ce rapport à une de ses prochaines séances.

induits en erreur, malgré leurs lumières, leurs travaux et leur opiniâtreté), ont étudié dans ces dernières années.

(1) 4° Qu'il est de l'honneur de la médecine française de ne pas se mettre à la suite de quelques médecins allemands dans l'étude des phénomènes que les partisans du magnétisme, hommes en général peu éclairés et pour la plupart intéressés, annoncent être produits par ce nouvel agent.

(2) 5° Qu'on ne saurait considérer le magnétisme animal comme un remède, et partant l'académie comme obligée de l'étudier et de l'expérimenter, et qu'en outre cet examen serait une sanction donnée à la pratique de gens tout à fait étrangers à l'art, qui déjà abusent de ce moyen et en font un objet de lucre et de spéculation.

(3) D'après ces considérations, nous aurions émis l'avis que la section passât à l'ordre du jour sur la proposition tout à fait déplacée de M. Foissac, et qu'elle se gardât bien de charger une commission spéciale de s'occuper de l'examen et de l'étude du magnétisme animal.

(*) Cette dernière conclusion dans le texte, dans l'original écrit tout entier de la main de M. Husson, et contre-signé par les commissaires, ne fait aucune mention, ni de M. Foissac, ni de sa proposition; comment se fait-il donc que ce même M. Foissac, publiant ce rapport sous les auspices de M. Husson, *et après lui en avoir soumis les épreuves* (voyez Foiss., pag. 210), se soit permis de faire dire à M. Husson ce qu'il n'a pas dit, de lui faire faire à la section une proposition qu'il n'a pas faite, et conséquemment de supposer que la section a adopté cette même proposition qui ne lui a pas été faite?

SÉANCE DU 10 JANVIER 1826.

La discussion sur le magnétisme animal est ouverte par M. Husson, rapporteur de la commission; il rappelle la conclusion du rapport, qui est que la section nomme une commission pour se livrer à un examen et à des recherches sur le magnétisme animal. Plusieurs membres obtiennent successivement la parole, d'après l'ordre dans lequel ils se sont fait inscrire au bureau.

M. Desgenettes combat la proposition de la commission; il convient que le jugement porté sur le magnétisme animal en 1784, par des commissaires de l'académie des sciences et de la société royale de médecine, n'interdit pas rigoureusement un nouvel examen, attendu que, comme il est dit dans le rapport, dans les sciences un premier jugement est souvent révoqué; mais il récuse les preuves qu'a données de cette assertion le rapporteur, les thèses diverses qu'il a citées, et ce qu'il a dit de la prescription de l'émétique et de l'inoculation par le parlement de Paris. D'un côté, ces thèses étaient des actes individuels, qui même étaient sans grande importance dans ces temps où elles n'étaient pas des actes probatoires pour l'admission au doctorat; d'un autre côté, le parlement n'a jamais défendu l'émétique ni l'inoculation; dans ses arrêts sur ce double objet, il a toujours suivi les opinions qu'ont successivement émises les autorités compétentes, les facultés de médecine.

M. Desgenettes défend ensuite les commissaires de 1784 du reproche que leur a fait le rapporteur de n'avoir pas fait leur examen avec plus de soin ; il pense que le respect des convenances et une double discrétion leur interdisaient une exploration plus sévère. Du reste, il rappelle l'opinion qu'a émise sur le magnétisme le célèbre Thouret, et répète d'après ce médecin que le magnétisme n'est en tout qu'une jonglerie. Selon lui, c'est à tort encore qu'on a dit dans le rapport que le magnétisme d'aujourd'hui diffère de celui examiné et jugé en 1784; il s'en rapproche au moins en ce sens qu'il est tout aussi riche en miracles ; or les somnambules des magnétiseurs de nos jours ne font pas moins de merveilles que les arbres des magnétiseurs des temps anciens. Quant aux travaux scientifiques sur le magnétisme que le rapporteur a cités et qu'il présente comme un modèle et un motif d'émulation pour la section, M. Desgenettes fait remarquer qu'ils sont tous entrepris en Allemagne, et qu'il y a quelque raison d'être en garde contre les inspirations d'un pays qui blâme la méthode d'expérimentation de Newton, et lui préfère la pure intuition. Il termine en votant le rejet de la proposition de la commission, dont la publicité, dit-il, a déjà eu cette fâcheuse influence qu'elle a redoublé l'audace des magnétiseurs, et a été prise pour une approbation du magnétisme.

M. Virey approuve la proposition de faire de nouvelles expériences et recherches sur le magnétisme animal ; dans une lettre au président de la section, il a même dès longtemps indiqué quelques-unes des expériences que, selon lui, il serait utile de faire; mais il regrette que la commission, dans son rapport, n'ait parlé que des travaux des commissaires de l'académie des sciences et de la société royale de médecine, et qu'elle se soit tue sur ceux des nombreux savants qui d'autre part se sont occupés de cette question. Il aurait désiré surtout qu'elle se prononçât aussitôt avec force contre les pratiques médicales et les jongleries honteuses qui déshonorent la cause du magnétisme, et qu'elle annonçât qu'elle ne voulait s'occuper que de la recherche soit physiologique, soit physico-logique des influences qu'il peut exercer réellement sur le système nerveux. Il craint que, par suite du silence de la commission sur ce point, l'opinion publique ne soit trompée, et même que les expériences projetées n'aient

pas le caractère de sévérité et d'exactitude que réclame la science. Du reste il ne croit pas que la section puisse sans déshonneur reculer devant la question qu'on défère à son examen, et il vote pour la nomination d'une commission dans laquelle seront admis des contradicteurs.

M. Bally ne pense pas qu'il soit dans les intérêts de la science et de l'humanité de former la commission à laquelle conclut le rapport; selon lui, une discussion scientifique sur le magnétisme animal aurait dû précéder la délibération que va prendre la section, et c'est sur les faits scientifiques, et non, comme l'a fait la commission, sur des motifs en quelque sorte en dehors de la question, que cette commission aurait dû appuyer sa proposition. Il fut longtemps sans croire au magnétisme; une expérience de MM. Arago et Ampère a fait naître en son esprit quelques doutes : ces savants physiciens, ayant imprimé un mouvement circulaire à un disque de métal placé au-dessous d'un barreau aimanté, ils ont vu le barreau tourner; cependant ce n'était pas par le moyen de l'air que le mouvement circulaire imprimé au disque avait été communiqué à l'aiguille, car le phénomène fut le même quand ils eurent mis le barreau aimanté dans un appareil isolé. Y aurait-il donc encore dans la nature quelque fluide impondérable autre que ceux qui sont admis en physique? Quoi qu'il en soit de l'application qu'on peut faire de ce fait au magnétisme, M. Bally ne voit pas quels services pourrait rendre la commission qu'on propose de créer; sans doute dans ses recherches elle élaguerait tout ce qui est surnaturel, elle n'aspirerait qu'à constater des phénomènes physiques; or la récapitulation des phénomènes physiques du magnétisme a déjà été faite souvent; le travail de la commission n'ajouterait ni à leur nombre ni à leur légitimité : bien plus, comme la commission ne devrait admettre par avance aucuns faits, mais qu'elle aurait à les vérifier tous, il s'ensuit qu'on ne peut spécifier aujourd'hui ce qu'elle aurait à faire, et qu'à la différence de ce qui est et doit être dans toutes les académies le but de son travail n'est pas déterminé. M. Bally conclut donc à ce que la section ne prenne pas ainsi les devants en ce qui concerne le magnétisme animal, mais qu'elle attende que des mémoires sur cette question litigieuse lui soient envoyés; il croit d'autant plus convenable d'agir ainsi, qu'il est

prouvé qu'en général les commissions servent peu aux progrès des sciences, et que particulièrement celle qui serait créée pour l'examen du magnétisme aurait à se défendre des piéges dont l'entoureraient la fourberie, la jonglerie ou la crédulité.

On peut en effet, dit-il, comparer sous beaucoup de points de vue les phénomènes que paraissent éprouver aujourd'hui les magnétisés avec ceux qu'éprouvaient les initiés aux mystères de Corée ou d'Eleusis; et les oracles prononcés par les somnambules magnétiques de nos jours ne doivent pas paraître moins suspects aux maints sages que ceux que faisaient entendre les sibylles et les pythonisses des temps anciens.

M. Bally trouve un argument contre la proposition de la commission dans ce fait, annoncé par tous les magnétiseurs, que la personne qui magnétise acquiert sur celle qui est magnétisée un pouvoir souverain; il fait ressortir tout ce que ce fait a d'inconvenant et même de dangereux relativement à la morale publique. En somme, dit en terminant M. Bally, le magnétisme actuel est ridiculisé partout; considéré dans les faits qu'il accuse, dans les pratiques qu'il emploie, tout en lui est ténèbres, confusion; il est et sera toujours une mine inépuisable pour les charlatans; la section qui doit combattre ceux-ci ne doit donc pas, par la mesure qu'on lui propose, leur ouvrir un champ si fécond.

M. Orfila défend la proposition de la commission. Ceux qui la combattent, dit-il, se fondent sur les trois raisons suivantes : 1° sur ce que la section n'a pas été provoquée à se livrer à l'examen qu'on lui conseille de faire, et qu'il y a imprudence à aborder ainsi sans nécessité une question si litigieuse; 2° sur ce que le magnétisme animal n'est qu'une jonglerie; 3° enfin sur ce que les commissions en général ne travaillent pas. Or le premier fait n'est pas exact : un médecin de Paris, M. Foissac, a provoqué la section à s'occuper du magnétisme, en offrant de soumettre à l'examen de commissaires nommés par elle une somnambule magnétique; et des médecins recommandables, membres de l'académie, M. Rostan particulièrement, ont hautement appelé l'attention des savants sur cette question dans des écrits récents. En second lieu, s'il est probable qu'il y a beaucoup de jonglerie dans ce qu'on rapporte des phé-

nomènes magnétiques, n'y a-t-il pas de la témérité, ou au moins de l'imprudence, à affirmer qu'il n'y a rien de vrai dans tout ce qu'on en dit? Le témoignage d'un médecin comme M. Rostan ne lui permet pas de le faire. Arguerait-on de ce qu'il y a d'extraordinaire dans les phénomènes magnétiques? mais les phénomènes de l'électricité durent-ils paraître dans l'origine moins merveilleux? et eût-il été philosophique de traiter de jongleur Franklin, quand il annonçait qu'avec une pointe métallique il acquérait le pouvoir de diriger la foudre? Enfin, s'il est vrai qu'une commission en général travaille peu quand ses membres sont astreints à opérer en conscience, M. Orfila croit qu'il n'en est pas de même quand chaque membre peut agir isolément, et vient ensuite unir le fruit de ses recherches à celui de ses coopérateurs. M. Orfila conclut donc à la formation d'une commission composée de dix membres; par cette décision, la section servira les intérêts de toute la société, car l'opinion qu'elle portera sur le magnétisme consécutivement à des recherches aura dans le monde une influence salutaire : M. Orfila en donne pour preuve le remède de Leroy, dont la vogue était jadis extrême, et qui, depuis le rapport de l'académie, est abandonné en beaucoup de villes de France.

M. Double combat la proposition; le rapport, selon lui, n'est qu'une apologie du magnétisme, et tel n'était pas le mandat qu'avait reçu la commission. Est-il bien possible de croire que les juges de 1784 ont fait, comme l'avance la commission, leur examen avec prévention et légèreté? Des noms tels que ceux de Lavoisier, Bailly, Franklin, Thouret, ne repoussent-ils pas de suite un tel soupçon? En vain on a dit que le magnétisme d'aujourd'hui différait de celui qui a été jugé alors; ce sont toujours au fond les mêmes idées; on les a seulement modifiées d'après le nouvel esprit de notre temps. Lorsqu'on voulait aller chercher des exemples et des modèles hors de France, pourquoi aller les prendre en Allemagne, dans ce pays d'où viennent tant de systèmes extravagants? Et que ne citait-on plutôt l'Angleterre, ce pays qui a vu naître Newton, et qui, dans la culture des sciences suivant la marche sévère de l'expérience et de l'observation, a dédaigné jusqu'à présent de s'occuper du magnétisme animal? C'est à tort que la commission s'autorise de l'attribution qu'a l'académie d'examiner les remèdes secrets;

si le magnétisme en est un, l'autorité lui en a-t-elle déféré l'examen? Après avoir ainsi combattu les arguments du rapport, M. Double passe à l'examen de la question en elle-même : il a fait du magnétisme une étude personnelle, soit comme magnétisé, soit comme magnétiseur, et jamais il n'a vu se produire aucun phénomène. Quel que soit le magnétiseur que l'on invoque, il n'en est aucun duquel on ne puisse citer soit des erreurs soit des déceptions. Considère-t-on la question sous le rapport thérapeutique? quelle prétention absurde que celle de manier un agent qu'on ne connaît pas, et que d'aucune manière on ne peut saisir! L'envisage-t-on sous le rapport de la science seulement? quel bizarre et incohérent assemblage que la théorie des faits magnétiques! L'élection d'une commission pour faire l'examen de ces faits ne peut que nuire à la science et compromettre l'académie : en général les corporations et les commissions ne sont pas propres à recueillir des faits; c'est à des travaux individuels que cette tâche est demandée; la mission des académies est plus particulièrement de juger les faits une fois recueillis et de les systématiser; dans le cas particulier, quel danger que la commission soit trompée! et combien les amplifications sont plus graves pour les compagnies que pour les individus? Les axiomes des magnétiseurs peuvent même être invoqués contre la proposition de la commission; les académies, disent-ils, ne sont pas dans les conditions convenables pour constater et recueillir les faits magnétiques : pour la production de ceux-ci, il faut de la part des expérimentateurs actifs et passifs, volonté, confiance et foi, et des commissaires peuvent-ils être jamais dans les conditions exigées? M. Double enfin rappelle le fait, déjà indiqué par M. Bally, que la personne magnétisée est momentanément mise dans la dépendance la plus absolue de la personne qui magnétise; il développe de même le danger que présente sous ce rapport le magnétisme relativement à la morale publique; et, votant contre la création d'une commission, il veut que la section attende pour ses recherches que des mémoires scientifiques sur le magnétisme lui soient envoyés.

M. Laennec vote contre la proposition de la commission, et cela parce que l'étude personnelle qu'il a faite depuis vingt ans du magnétisme lui a prouvé que tout y était déception et jon-

glerie; cependant il apportait à cette étude des préventions favorables, et, il peut le dire, un commencement de foi. Il a commencé par magnétiser, et il s'est trouvé avoir peu de puissance magnétique. En général, quoi qu'on ait dit, dans le genre des recherches dont il s'agit ici, c'est un mauvais moyen, dit M. Laennec, que de magnétiser soi-même; on court le risque d'être la dupe de sa propre vanité, ou de l'intérêt que l'on finit par prendre à la personne que l'on magnétise. Parmi les influences magnétiques, il en est en effet beaucoup qui se rapportent aux impressions que font naturellement les uns sur les autres des individus qui ont eu corrélation, et M. Laennec cite comme preuve de cette assertion l'erreur qu'il a vu commettre à une femme somnambule : cette femme magnétisée par deux individus, l'un beau, mais anaphrodisien, et l'autre laid, mais avec intégrité des facultés génitales, ne reçut d'impressions que du premier : évidemment en ce cas l'impression que cette femme avait reçue avant l'expérience par les yeux l'emporta sur ce qu'aurait dû lui apprendre le prétendu sens magnétique. M. Laennec professe donc que, pour s'éclairer sur cette matière, il est mieux d'observer les magnétiseurs. Or, encore une fois, ce qu'il en a vu lui a démontré que les neuf dixièmes des faits magnétiques sont controuvés. Ce médecin apporte en preuve de cette assertion que les phénomènes provoqués par le magnétisme diffèrent selon chaque magnétiseur, et qu'il en est de même pour les oracles rendus par les somnambules. Ainsi Mesmer par ses pratiques magnétiques suscitait des convulsions; et au contraire Deslon, qui était médecin, provoquait de véritables crises comme on voit dans les maladies : celui-ci d'ailleurs commençait toujours ses expériences en disant : *Unissons-nous*, et ce mot était un signal auquel chaque adepte disait une formule de prières. De même les somnambules de M. de Puységur n'admettent que les connaissances qu'avait ce magnétiseur; celles de M. Deleuze en montrent davantage, parce que cet homme recommandable a bien plus d'instruction que n'en avait M. de Puységur; enfin il a vu dernièrement une somnambule dirigée par un pharmacien, et celle-ci se distinguait par l'art avec lequel elle formulait les médicaments qu'elle conseillait. Tous les membres inscrits ayant été entendus.

M. Husson, rapporteur de la commission, demande que

la section, vu l'heure avancée, attende jusqu'à la séance prochaine pour qu'il puisse présenter sa réponse : MM. Renauldin, Itard, appuient cette demande d'ajournement. Quelques membres proposent que la discussion soit close, et que le rapporteur seul puisse désormais être entendu; mais la section n'adopte pas cette proposition, et renvoie seulement la continuation de la discussion à la séance prochaine.

SÉANCE DU 24 JANVIER 1826.

M. Husson, rapporteur de la commission du magnétisme animal, avertit qu'il ne prendra la parole que lorsque toutes les personnes qui se sont inscrites pour parler, pour ou contre les propositions de la commission, auront été entendues, et que lorsque la section aura clos la discussion. M. le président donne successivement la parole aux membres inscrits.

M. Chardel appuie les propositions de la commission; rien ne prouve mieux, selon lui, la nécessité d'un nouvel examen du magnétisme, que la divergence des opinions émises sur cette question dans l'académie elle-même : ceux qui s'opposent à cet examen oseraient-ils assurer qu'ils émettent leur avis, la main sur le cœur, comme des justes? peuvent-ils accuser les magnétiseurs d'exclure les savants du droit d'examiner le magnétisme, au moment même où ils le déférent à l'examen de la section? Les magnétiseurs n'exigent d'autres conditions qu'une volonté ferme ; et combien d'autres actes de l'économie réclament la même influence! On a conclu que le magnétisme n'était rien, de ce qu'on n'en a pas encore déterminé les lois ; mais, à ce titre, on nierait l'influence cérébrale, dont le mécanisme est tout aussi ignoré. On a voulu que le magnétisme consistât exclusivement dans l'influence d'un sexe sur l'autre ; mais on voit des enfants eux-mêmes devenir des somnambules magnétiques; la réalité des phénomènes magnétiques est, selon M. Chardel, incontestable, et ce médecin a particulièrement observé celui de ces phénomènes qu'on appelle *somnambulisme,* dans lequel il y a exaltation, développement remarquable de toutes les facultés, et spécialement du sens de la vue,

avec cette singularité extraordinaire qu'on ne conserve aucun souvenir de ce qu'on a dit ou fait pendant la durée de ce somnambulisme, une fois qu'on en est sorti; mais qu'on retrouve tous ces souvenirs lorsqu'on en éprouve un nouvel accès. Quant à ce qui est du magnétisme, considéré comme agent thérapeutique, M. Chardel n'a pas d'observations assez nombreuses pour se prononcer sur cette question, mais il est disposé à croire qu'il faut n'user de cet agent qu'avec la plus grande réserve. En somme, que les phénomènes magnétiques soient des phénomènes nerveux d'un ordre particulier, ou qu'ils soient des produits de l'imagination, dans l'un et l'autre cas ils sont dignes d'être étudiés sous le point de vue de la physiologie au moins. Peut-on arguer d'un premier jugement qui, malgré les noms imposants des juges, n'a pas empêché le magnétisme de grandir encore pendant quarante ans? Et ne serait-ce pas une chose bien étrange qu'une succession d'observateurs, ou trompeurs ou trompés?

M. Rochoux, pour prouver que l'examen que l'on propose est impossible, invoque seulement ce dogme des magnétiseurs : qu'il suffit que parmi les assistants il se trouve une personne dont la volonté soit opposée à celle du magnétiseur, pour empêcher celui-ci de développer aucun phénomène magnétique; cela seul, selon lui, fonde un obstacle invincible à toute exploration tentée par une commission. Aussi, sans parler de la prévision magnétique qui, si elle était vraie, aurait depuis longtemps obligé à fermer la loterie; sans parler des autres phénomènes du somnambulisme que le docteur Bertrand veut rapporter à l'extase, et que M. Rochoux considère comme des résultats d'allucination, ce médecin se borne à ce seul fait de l'impuissance avouée par les magnétiseurs, de surmonter les volontés contraires, pour être autorisé à voter contre les propositions de la commission.

M. Marc rappelle qu'il a le premier appuyé la proposition que faisait à la section M. le docteur Foissac, de soumettre à un nouvel examen les phénomènes du magnétisme animal, croyant que ce serait rendre un service à la société que de discuter ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux dans ces phénomènes; il laisse à M. le rapporteur à répondre aux objections qui ont été faites contre cette proposition si simple, et qui, à coup sûr, ne préjuge rien, d'examiner : il veut seule-

ment donner des explications touchant les travaux entrepris sur le magnétisme en Allemagne. Les adversaires de la commission ont dit qu'il ne fallait rien conclure de ces travaux, parce que l'Allemagne est généralement la patrie des sectaires et thaumaturges. M. Marc prouve par des citations que les travaux que la commission avait cités pour exemples à la section, dans son rapport, ne sont pas dus à des imaginations exaltées, mais aux savants les plus célèbres de ce pays, Hernestaedt, Klaproth, Hufeland; et des corps savants, l'académie royale des sciences de Berlin, par exemple, qui, en 1818, a proposé un prix de 3,300 francs snr le magnétisme animal, avec mention expresse de rattacher les faits du magnétisme aux lois de la nature organique; enfin à des gouvernements, ceux de Prusse et de Russie, de Danemarck, qui ont fondé des commissions de médecine pour étudier le magnétisme, et qui ont soumis à des règlements l'emploi du magnétisme comme agent thérapeutique. Il conclut donc que l'académie peut, sans craindre de manquer à sa dignité, imiter de pareils exemples : il ajoute même que l'examen qu'on lui demande est nécessaire, si l'on ne veut pas que désormais tout médecin en France se refuse à l'étude du magnétisme, et en abandonne l'emploi aux jongleurs et aux crédules ignorants. Il termine en proposant la formation d'une commission composée par tiers de partisans, de détracteurs du magnétisme et de membres qui sont encore dans le doute relativement à ce genre de phénomènes.

M. Nacquart dit que pour prononcer sur le magnétisme animal, il faut le mettre en regard et avec les sciences physiques et avec les sciences organiques, et déterminer si les unes ou les autres de ces sciences peuvent fournir les moyens d'en apprécier les phénomènes. Or, en ce qui est du premier point, le siècle dernier, dit-il, a fait justice de la tentative qu'ont faite les premiers magnétiseurs, d'expliquer les phénomènes du magnétisme animal, par les lois physiques de l'aimant; et, quant à ce qui est des sciences physiologiques, le prétendu magnétisme n'en est pas moins distinct, puisque les phénomènes qui sont dits le constituer sont tous en opposition avec ceux qui résultent des lois organiques, dans le prétendu somnambulisme magnétique, cet effet n'est-il pas en dehors de ces lois? Les sens n'ont plus besoin d'organes; le temps, l'espace, les

corps intermédiaires disparaissent, etc. M. Nacquart conclut donc, que dans l'état actuel des sciences, on n'a aucun instrument propre à faire reconnaître et apprécier les pratiques du magnétisme, et que, conséquemment, l'académie ne peut s'engager dans le système de recherches que la commission lui propose.

M. Itard se prononce pour l'examen, et commence par réfuter les objections par lesquelles on a cherché à en détourner la section; les plaisanteries que l'on a faites sont hors de propos, car il ne s'agit pas de savoir si on reconnaîtra le magnétisme avec tous ses abus et ses extravagances, mais si, malgré ses abus et ses extravagances, on l'étudiera pour démêler ce qu'il y a de vrai et de faux dans ce qu'on en raconte : on ne peut conclure, de l'examen fait en 1784, que le magnétisme soit une chose jugée; car que serait une condamnation qui ne ferait aucun tort à la chose condamnée? Or, il est certain en effet que le magnétisme, depuis 1784, continue de croître et de se répandre, et qu'il est aujourd'hui avoué par des médecins, et par des médecins membres de l'académie. Enfin, la crainte que l'examen proposé, faussement interprété par le public, ne compromette la dignité de l'académie, et ne l'expose au ridicule, est illusoire et ne doit pas arrêter la section. M. Itard expose ensuite les avantages que l'on doit se promettre de l'examen. La médecine sera débarrassée, dans la pratique, d'une concurrence occulte, et par laquelle il voit sa dignité compromise. Le public sera délivré d'un charlatanisme d'autant plus facile qu'il n'exige ni adresse, ni aides, et qui cependant peut faire, non-seulement des dupes, mais encore des victimes. Enfin l'académie sortira d'un doute et d'une position fort embarrassante. Le rejet de l'examen, en effet, s'il n'est obtenu qu'à la majorité de quelques voix, laisse la question tout à fait indécise, et à plus forte raison si un tiers des voix se prononce en faveur de l'examen, alors, ajoute M. Itard, on aura perdu le droit d'appeler le magnétisme une absurdité, une jonglerie : on ne saura quelle conduite tenir à l'égard des mémoires qui pourraient être adressés sur ce sujet à la section; l'académie aura renoncé au privilége de dénoncer à l'autorité les traitements magnétiques clandestins, puisqu'elle aura déclaré son incompétence relativement à ce genre de phénomènes. En

somme, le magnétisme est-il un agent réel ou imaginaire? Il faut le rechercher; s'y refuser, c'est méconnaître la voie expérimentale qui conduit à la vérité, ou faire croire qu'on ne s'en détourne que par des motifs qui seront interprétés d'une manière très-défavorable pour l'académie et très-favorable au contraire au magnétisme.

M. Récamier rappelle avec éloges les opinions émises par MM. Desgenettes, Bally et Double, il ne peut rien y ajouter; mais il veut faire connaître à la section ce qu'il a observé des phénomènes magnétiques : il a suivi M. de Puységur près de quelques malades, et il a assisté aux oracles de sa *maréchale*, présentée comme la plus lucide des somnambules; il y a quelques raisons de soupçonner qu'il y avait fraude, car on lui a refusé les moyens de dissiper par une expérience quelques doutes qu'il avait; et il a entendu dire à cette femme des choses que lui-même avait dites auparavant aux malades. Quel ridicule d'ailleurs de voir prescrire comme moyen transcendant dans une phthisie pulmonaire un gros de sel de Glauber, et qui n'empêche pas en effet le malade de mourir! Il a assisté aussi à quelques expériences faites à l'Hôtel-Dieu sur une femme qui avait des vomissements, et sur deux hommes, dont l'un était affecté de coxalgie. Dans les expériences sur la femme, il vit celle-ci s'endormir sous l'influence, disait-on, de la seule volonté du magnétiseur, qui en effet avait été caché à son insu dans un meuble de l'appartement; les seules épreuves par lesquelles il chercha à constater la réalité du sommeil se bornèrent à de légers pincements d'oreille, à des bruits et à des claques dans les mains; et dans des récits exagérés on a transformé ces impressions si peu fortes en pénibles tortures. Dans les expériences sur l'homme, il employa pour contrôler le sommeil un moyen plus puissant, l'application d'un moxa, et cela parce que la maladie dont cet homme était atteint, la coxalgie, en présentait d'ailleurs l'indication; et il est de fait que l'homme ne se réveilla pas et n'accusa pas la moindre sensibilité. M. Récamier ne croit donc pas qu'il n'y ait rien dans le magnétisme; au contraire, il avoue une action, mais il ne pense pas qu'on puisse jamais en tirer parti en médecine. En Allemagne en effet, où l'on emploie tant le magnétisme, guérit-on mieux et plus les malades qu'ailleurs? Et le ma-

gnétisme a-t-il fait faire en ce pays aucune découverte thérapeutique? Dans le somnambulisme, il n'y a que trouble de la sensibilité, et non puissance plus grande de cette merveilleuse faculté; et la prétendue clairvoyance des somnambules n'existe pas. Quant au plan de commission que propose M. Marc, il ne peut être adopté, dit M. Récamier : en effet, ce plan suppose des incrédules; or d'abord aucun incrédule ne voudra consentir à faire partie d'une commission destinée à la recherche de faits qu'il juge chimériques; et ensuite ne sait-on pas en théorie magnétique que les incrédules paralysent les croyants? Ce qu'a dit M. Itard relativement aux demandes que pourrait faire l'autorité ne lui paraît pas mieux fondé : si en effet le gouvernement demandait jamais à l'académie un jugement sur le magnétisme considéré comme agent thérapeutique, celle-ci aurait le droit de se récuser : où est en effet l'agent dont elle aurait à apprécier l'action? Le gouvernement lui en ferait-il l'envoi, à l'instar de ce qui est des autres remèdes secrets? et aurait-elle à sa disposition une machine magnétique pour servir à son expérimentation? Ce n'est pas seulement que M. Récamier refuse l'examen; mais il ne croit pas nécessaire de créer pour cet objet une commission permanente dans le sein de la section; le magnétisme n'est pas d'une utilité assez grande; et, par exemple, rien de moins certain que son utilité thérapeutique; en même temps qu'on proclamait la guérison des deux malades sur lesquels on expérimentait à l'Hôtel-Dieu, il les voyait mourir ou apprenait leur mort. Enfin M. Récamier, trouvant du danger pour la morale publique dans l'emploi du magnétisme, termine en disant que ce n'est point à l'académie qu'il faut une commission pour s'occuper de cet agent, mais à la police pour réprimer et punir ceux qui en usent.

M. Georget reproche aux adversaires du rapport de s'être éloignés de la question; celle-ci, selon lui, consiste non à disserter sur la nature du magnétisme, mais à constater sa réalité, et cela par les moyens ordinaires d'expérimentation. Or, que de considérations rendent très-probable l'existence du magnétisme! les phénomènes en ont été attestés un grand nombre de fois par beaucoup d'hommes aussi honorables qu'instruits; ils ont été observés en différents temps et dans

des lieux divers, et se sont toujours reproduits de la même manière; les écrivains les décrivent dans les mêmes termes, et ils ont leurs analogues dans quelques états particuliers de l'économie. Inconnu encore à la classe ignorante, c'est dans les rangs élevés de la société que le magnétisme, depuis cinquante ans, a acquis des sectateurs et des prosélytes, et cela malgré les railleries dont on a poursuivi ceux-ci, et malgré l'opposition dans laquelle sont plusieurs de ces phénomènes des lois connues de la physique et de la physiologie; c'est parmi ses adversaires-nés, les médecins, qu'il a grandi. M. Georget cite ici les noms de plusieurs docteurs membres de l'académie elle-même, MM. Rostan, Fouquier, etc.; il rappelle les expériences faites à l'Hôtel-Dieu par M. le docteur Dupotet en présence de plusieurs membres de la section, MM. Husson, Geoffroy, Récamier, Delens, Patissier, Martin Solon, Bricheteau, de Kergaradec, etc., qui ont signé les résultats. Il s'appuie aussi sur les travaux faits en Allemagne, et dont le rapporteur et M. Marc ont déjà entretenu la section. D'ailleurs, ajoute M. Georget, s'il est vrai que le somnambulisme magnétique ait son analogue dans le somnambulisme naturel, est-il étonnant qu'on puisse développer le premier par certaines pratiques? Les magnétiseurs ne cachent rien, ils publient tous leurs procédés; est-ce là la tactique de jongleurs, de charlatans? Tout dépose donc en faveur de l'existence du magnétisme, et doit engager à en faire l'examen, d'autant plus que cet agent est appliqué au traitement des maladies et est devenu l'objet d'un charlatanisme honteux. Pour répondre à l'objection que le magnétisme a été jugé en 1784, M. Georget cite un passage du rapport des commissaires de l'académie des sciences dans lequel sont décrits de nombreux phénomènes magnétiques, et qui prouve que ces commissaires en ont reconnu l'existence; seulement ils les ont attribués à la seule influence de l'imagination. Or, dit M. Georget, ce n'est là différer que dans l'explication; et une explication ne prouve rien contre des faits, au contraire elle les prouve. Enfin peut-on conclure contre l'existence du magnétisme, de ce que plusieurs de ses phénomènes sont encore incompréhensibles et en opposition avec les lois connues de la physique, de la physiologie; mais beaucoup d'autres phénomènes naturels bien avérés sont dans le même cas; et con-

naît-on tous les secrets de la nature? En somme, dit M. Georget, il faut examiner ; le doute d'abord, l'examen ensuite ; telle est la marche qu'indique la raison. Cependant M. Georget ne croit pas que l'académie puisse entreprendre elle-même les travaux nécessaires ; ils réclament trop de temps et ne peuvent être le produit que d'effets individuels. En conséquence, il vote pour l'examen, mais contre la création d'une commission.

M. Magendie, comme physiologiste, s'est occupé du magnétisme ; n'apportant à l'examen de cette question ni incrédulité ni mauvaise foi, il a fait tous ses efforts pour produire lui-même et voir produire des phénomènes magnétiques. Il croit à la convenance de l'examen, mais il pense que la section serait dans une mauvaise voie si elle nommait pour cet objet une commission permanente spéciale ; ce qu'elle ne ferait pas pour les objets les plus importants de la pathologie, pour des maladies telles que le cancer, la phthisie, pourquoi le ferait-elle pour le magnétisme ? Il propose donc qu'on nomme seulement des commissaires pour examiner la somnambule qu'offre M. le docteur Foissac, et accepterait d'être du nombre des commissaires s'il était choisi.

M. Guersant commence par regretter que la méthode des discours écrits s'introduise dans les discussions de l'académie ; il en résultera, dit-il, nécessairement plus de langueur dans toutes les décisions. Abordant ensuite la question, il se propose pour les vues de la commission. Le magnétisme, dit-il, n'est pas une question jugée : il y a vraiment besoin de soumettre à un nouvel examen les faits qui le constituent ; le rapport des commissaires de 1784 prouve lui-même que tout dans ce magnétisme n'est pas jonglerie, puisque les auteurs de ce rapport reconnaissent la réalité des phénomènes, et de phénomènes importants, convulsions, hoquets, vomissements, etc. M. Guersant peut y ajouter son expérience personnelle ; il a magnétisé et a exercé aussi une influence magnétique ; celle-ci a été signalée un grand nombre de fois depuis même qu'on n'emploie plus aucun appareil important ; et qui oserait affirmer par avance l'impossibilité du somnambulisme artificiel d'après ce qu'on sait du somnambulisme naturel ? Il faut donc douter d'abord, puis examiner, d'autant plus que tôt ou tard il faudra toujours en venir là. Quelle nécessité d'ailleurs d'enlever au charlata-

nisme ce moyen si facile et qui offre ce danger de plus qu'il ne s'applique qu'à la classe éclairée de la société! Il y aurait de la faiblesse de la part de l'académie à se refuser à cet examen dans la crainte d'un ridicule qui, dans ce cas comme dans aucun autre, ne peut jamais l'atteindre; il vote donc pour les propositions de la commission.

L'heure étant avancée, la continuation de la discussion est remise à la séance prochaine.

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1826.

M. Gasc a la parole contre les propositions de la commission du magnétisme. Les faits magnétiques, dit ce médecin, ne sont pas assez authentiques pour que l'académie puisse, sans s'exposer au ridicule, prescrire à des commissions l'exploration des pratiques qu'on dit propres à les produire; elle doit attendre que ces faits aient été bien constatés par des médecins, et jusque-là rester dans le doute et se borner à renvoyer à des commissions temporaires les mémoires qui lui seront adressés. Créer une commission permanente, ce serait abandonner le terrain du doute pour se jeter dans le domaine de la foi; ce serait paraître sanctionner toutes les prétentions des magnétiseurs. Qu'espérer d'ailleurs de cette commission? Se prononcera-t-elle contre le magnétisme? les sectateurs de celui-ci en appelleront au jugement d'un autre corps savant. Si elle se prononce pour, les adversaires du magnétisme ne la croiront pas davantage. M. Gasc dit avoir parcouru l'Allemagne, les contrées du nord de l'Europe, où le magnétisme est en grand crédit, et y avoir assisté à beaucoup d'expériences magnétiques : jamais il n'y a vu rien de merveilleux ; les phénomènes produits étaient des convulsions, des attaques d'hystérie; et qui ne sait avec quelle facilité on produit ces phénomènes, surtout chez les femmes? Le somnambulisme lui-même est ou un état simulé ou une modification de l'hystérie; ce qu'on a dit de la lucidité qui appartient à cet état est faux, simulé, et M. Gasc en cite plusieurs exemples assez curieux. Il conclut à ce que la section rejette l'examen ou crée une commission de psychologie appliquée à la médecine.

M. Lerminier combat l'objection faite à la commission de

proposer en l'absence de tous faits, de tous mémoires, l'examen d'une doctrine, et surtout d'une doctrine qui s'appuie sur des faits surnaturels et qui sont hors de la portée des sens. Selon lui, la somnambule offerte par M. Foissac équivaut à un mémoire : ceux-ci d'ailleurs, tôt ou tard, arriveront et contraindront l'académie à l'examen devant lequel elle semble vouloir reculer en ce moment. Refuser d'examiner, ajoute M. Lerminier, c'est juger, et, qui pis est, c'est juger sans connaissance de cause; le bruit même qu'a fait dans le monde la discussion actuelle rend l'examen indispensable, il est nécessaire à l'instruction de la plupart des membres de la section; il est réclamé par l'intérêt de la science, l'intérêt de la vérité; il est conforme enfin à cet esprit de révision qui depuis vingt années a fait tout repasser en médecine au creuset de l'expérience et de l'observation, et qui a eu de si heureux résultats.

La parole est donnée à M. Castel; mais la clôture de la discussion est demandée. M. Contanceau veut qu'on entende encore un discours contre la proposition, le rapporteur devant encore parler pour; M. Renauldin demande que la discussion continue, plusieurs objections n'ayant pas encore été présentées, par exemple celles qu'on peut tirer des dangers attachés aux pratiques du magnétisme. Sur le vœu de la majorité, la discussion est close, et M. le président donne la parole au rapporteur, M. Husson.

M. Husson annonce que la commission a recueilli avec une scrupuleuse exactitude et pesé avec maturité, dans plusieurs réunions successives, les diverses objections qui ont été faites, et que, n'ayant trouvé aucune de ces objections convaincante, elle persiste en son opinion première.

Abordant la réfutation de ces objections, il les partage en celles qui portaient sur la rédaction du rapport et celles qui en attaquaient la conclusion. Parmi les premières, il range le reproche fait par M. Desgenettes à la commission d'avoir à tort annoncé que le parlement de Paris avait défendu l'inoculation et l'emploi de l'émétique, ainsi que les regrets émis par MM. Virey et Bally, de ce que le rapporteur ne s'appuyait sur aucunes considérations scientifiques, et surtout n'avait pas stigmatisé la jonglerie du magnétisme : il oppose au premier le texte précis d'un arrêt du parlement du 8 juin 1763, qui

interdit l'inoculation; et il répond aux seconds que, les faits scientifiques étant ici l'objet en litige, il était impossible non-seulement d'en invoquer aucun puisque c'était préjuger la question, mais encore d'en blâmer aucun, puisque c'était en approuver directement certains autres. Il relève aussi le reproche que le rapport n'était qu'une apologie du magnétisme, et en justifie la commission en rappelant que partout son langage a été dubitatif. Selon M. Husson, la commission n'a pas été davantage injurieuse à la mémoire des commissaires de 1784, et, pour le prouver, il rappelle en quels termes honorables il en a parlé. Il se défend surtout d'avoir oublié d'invoquer l'autorité de M. Thouret, soutient que le titre seul de l'ouvrage de ce médecin, *Recherches et Doutes sur le magnétisme animal*, prouve que ce savant, qu'il s'honore d'avoir eu pour maître, pensait que la matière avait besoin d'être encore étudiée.

M. le rapporteur passe ensuite au second ordre d'objections, à celles qui touchent le fond de la question, et oppose à chacune une réfutation. 1° Le magnétisme d'aujourd'hui est le même que celui qui a été observé en 1784, et par conséquent n'a pas besoin d'être examiné de nouveau. *Réponse.* On n'a donné aucune preuve de cette assertion; on n'a rien opposé à cette partie du rapport qui prouve que ni la théorie ni les procédés ni les effets du magnétisme ne sont aujourd'hui ce qu'ils étaient jadis. 2° Tout le magnétisme est erreur ou déception, et ceux qui y croient sont dupes ou fripons. *Réponse.* C'est là préjuger la question, et en même temps juger avec bien de la sévérité, et presque insulter des hommes honorables, et dont plusieurs sont membres de cette académie. 3° Il existe beaucoup de jongleries dans le magnétisme. *Réponse.* On ne l'a jamais nié; mais parce qu'on a fait abus d'une chose faut-il la rejeter tout à fait? d'ailleurs tout est-il jonglerie dans le magnétisme? et s'il existe un seul de ses phénomènes ne faut-il pas l'examiner? 4° Le magnétisme n'a pas été jusqu'à présent et probablement ne sera jamais utile dans la pratique. D'abord la première de ces assertions est contestée, et quant à la seconde elle est téméraire : qui peut d'avance proclamer à jamais l'inutilité d'un modificateur quelconque. 5° Le magnétisme ne relève ni des lois physiques,

ni des lois de la vie, et par conséquent ne peut être étudié. Mais alors il ne serait rien, et cependant nous avons plusieurs de ses phénomènes : alors aussi les commissaires de 1784 auraient été insensés que de se livrer à son examen et de porter un jugement sur lui. 6° Les phénomènes magnétiques, pour être produits, exigent dans les expérimentateurs volonté, croyance et foi ; il suffit d'une volonté contraire parmi les assistants pour en empêcher la manifestation : il est impossible dès lors que des commissaires académiques, qui en pareille matière doivent mettre la défiance au rang de leurs premiers devoirs, aient jamais les conditions morales exigées, et puissent soumettre des phénomènes si subtils à de rigoureuses expérimentations. Mais que de fois des phénomènes magnétiques ont été produits par des expérimentateurs non-seulement défiants, mais prévenus défavorablement ? Il est certain au moins que la première fois que ces phénomènes se sont présentés à un expérimentateur, celui-ci, ignorant qu'il allait les produire, n'avait à leur égard ni volonté, ni croyance, ni foi ; d'ailleurs ce n'est pas la foi que les magnétiseurs déclarent être le principe d'action du magnétisme, mais bien la volonté de produire des effets. 7° Le magnétiseur acquérant sur le magnétisé un pouvoir absolu, ce fait seul, fait de la pratique du magnétisme, est une chose dangereuse aux mœurs ; mais de deux choses l'une : ou ce fait magnétique est faux, et alors il importe de s'en assurer pour le dénoncer à l'opinion publique ; ou il est vrai, et certes dans ce cas il constitue un phénomène assez extraordinaire pour mériter l'examen des physiologistes et des médecins. 8° L'étude du magnétisme appellera sur la section le ridicule et la déconsidération. Ici le rapporteur avance que si la section court le risque du ridicule c'est moins en accueillant la proposition d'examiner qu'en cherchant plus longtemps à y échapper : d'ailleurs, ajoute-t-il, rien ne peut empêcher que chacune des deux parties de l'académie ne se trouve respectivement ridicule, et il faut bien que l'assemblée se résigne à cette nécessité. 9° Un corps savant ne peut point examiner le magnétisme ; cet examen ne peut être le fait que de travaux individuels ; il faut que la section attende des mémoires, ou qu'elle soit provoquée à l'examen par le gouvernement. Mais des jugements de particuliers ne seront jamais aussi imposants

que ceux d'un corps savant; et pourquoi d'ailleurs l'académie de médecine ne pourrait-elle faire aujourd'hui ce qu'ont fait en 1784 l'académie royale des sciences, la faculté royale de médecine et la société royale de médecine ?

On semble craindre que les commissaires soient dupes de jongleries; on redoute pour l'académie quelques mystifications; mais c'est faire injure à la sagacité de ses commissaires que de supposer qu'ils ne sauront pas démêler les phénomènes vrais des phénomènes simulés; dignes d'eux-mêmes et du corps dont ils seront les agents, ils ne compromettront ni leur réputation ni celle de la section par des jugements trop précipités. Quant à l'objection prise en ce que le gouvernement n'a rien demandé à l'académie touchant le magnétisme, l'académie reçoit-elle constamment de lui un appel pour tous ses travaux? et pourquoi ne prendrait-elle pas relativement au magnétisme l'initiative qu'elle a prise relativement à l'étude des poisons, de la rage, etc.? enfin une expérience magnétique par laquelle il faudrait en tout état de cause commencer l'examen.

M. le rapporteur termine son résumé en discutant l'opinion des membres de la section qui veulent qu'au lieu de nommer une commission permanente et spéciale pour l'examen général du magnétisme on désigne seulement des commissaires pour aller explorer la somnambule de M. le docteur Foissac. D'abord cette dernière proposition n'était pas celle sur laquelle avait à prononcer la commission ; sa mission était de rechercher s'il y avait lieu à soumettre ou non à un nouvel examen les phénomènes du magnétisme animal. En deuxième lieu, un jugement porté par trois commissaires ne fera pas, quel qu'il soit, autorité; il n'entraînera pas la conviction, et laissera la question indécise. Enfin il faudra de nouveaux commissaires pour chaque mémoire nouveau qui sera adressé à la section touchant le magnétisme, et les rapports séparés de ces commissaires entraîneront de continuelles et fatigantes discussions; au contraire, par la création d'une commission spéciale, on économise le temps, on met un terme à des discussions qui peuvent avoir de fâcheux effets, on se délivre de l'obsession de tous les prôneurs de miracles magnétiques, et on assure au jugement, quel qu'il soit, qui sera porté, un caractère bien plus imposant. La seule précaution est de confier l'examen à des esprits sages et

mûrs; d'appeler de préférence à la commission les membres qui offrent le plus de garanties de savoir et d'impartialité, ceux qui ont attaqué le rapport par les objections les plus fortes, et ceux qui ont fait une étude spéciale de la physiologie et de la physique.

Le moment de prononcer étant arrivé, plusieurs membres demandent qu'on vote au scrutin; ce qui est adopté. Avant de procéder, M. le président lit l'article 12 de l'ordonnance d'organisation de l'académie, du 20 décembre 1820, qui semble établir que les membres honoraires et titulaires de toutes les sections, en même temps qu'ils ont le droit d'assister aux séances des sections auxquelles ils n'appartiennent pas, ont aussi celui d'y prendre part aux délibérations scientifiques: d'où il résulterait que les honoraires et titulaires des sections de chirurgie et de pharmacie présents à la séance pourraient prendre part au scrutin qui se prépare. M. Double combat cette manière d'interpréter l'ordonnance, s'appuyant surtout sur la grande disproportion qui existe dans le nombre des membres entre les sections de médecine et de pharmacie; et sur sa proposition la section décide que les honoraires et les titulaires de la section de médecine, ainsi que les associés présents, concourront seuls au scrutin; on fait l'appel nominal pour l'exécution du scrutin, et le dépouillement de celui-ci présente 25 voix contre, et 35 pour la proposition de la commission. En conséquence, M. le président annonce que dans la séance prochaine on procédera à la nomination d'une commission destinée à faire des recherches sur le magnétisme animal.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1826.

L'ordre du jour appelle la formation de la commission destinée à faire des recherches sur le magnétisme animal. Le scrutin n'étant pas réclamé, elle doit d'après le règlement être formée par le bureau : M. le président pense que d'après l'importance et la difficulté de la question à examiner, cette commission doit être la plus nombreuse possible, composée de 11 membres, et sur sa proposition sont désignés pour la former, MM. Leroux, Bourdois, Double, Magendie, Guersant, Laënnec, Tillaye, Marc, Itard, Fouquier et Gueneau de Mussy. M. Double

se récuse d'abord, mais sur la prière de M. le président il accepte la mission qui lui est confiée. MM. Burdin et Bullier demandent l'adjonction à la commission de MM. Esquirol et Husson; mais le règlement portant à 11 membres le nombre des membres des commissions les plus nombreuses, il y a impossibilité d'adhérer à ce vœu.

M. Honoré demande qu'à raison de la difficulté de la question à examiner, de la prise qu'elle offre à l'erreur, aux déceptions, la section décide le temps après lequel la commission devra faire son rapport. Cette proposition n'étant pas appuyée n'a pas de suite.

Extrait des procès-verbaux de la section de médecine, des 11 octobre et 13 décembre 1825, 10 et 24 janvier, 13 et 28 février 1826.

Pour copie conforme :

Le secrétaire perpétuel,

E. PARISET.

La commission, ainsi constituée, commença ses travaux; nous en verrons l'historique dans le préambule du rapport de M. Husson ; historique toutefois qui aura besoin de commentaires, car on n'y expose pas les motifs de la retraite des deux seuls adversaires du magnétisme, MM. Double et Magendie ; nous donnerons quelques lumières à ce sujet dans les notes; on n'y dit pas non plus comment M. Husson, si ferme dans sa croyance à tous les faits magnétiques, a été, par suite de la retraite de Laënnec, non-seulement nommé membre d'une commission à laquelle il était d'abord complétement étranger, mais encore nommé secrétaire-rapporteur, et substitué en cette qualité à l'homme le plus défiant, le plus sévère de la commission, c'est-à-dire à M. Magendie; c'était une grande victoire assurément que venaient de remporter là les magnétiseurs!

Mais, si M. Husson est parvenu à faire un rapport favorable de tous points, et au magnétisme animal et aux magnétiseurs, nous verrons qu'il n'a pas osé soumettre ce rapport à la discussion, afin d'obtenir ce qui devait surtout lui importer, c'est-à-dire la sanction de l'académie; ce n'est pas cependant que les invitations lui aient manqué : depuis bientôt dix ans il ne s'est

guère passé d'années sans qu'il n'ait été provoqué à ce sujet. Il est tel membre, M. Rochoux par exemple, dont c'est là le *delenda est Carthago;* mais M. Husson se tait alors, il garde un morne silence : qu'en est-il résulté? deux choses : d'abord c'est que l'académie est restée étrangère à son travail comme à ses croyances.

S'il a plu à M. Husson de se commettre avec les magnétiseurs, de s'intéresser à leurs publications, de revoir leurs épreuves, l'académie est complétement en dehors de ses œuvres; elle ne connaît rien des magnétiseurs.

En second lieu, c'est que la discussion sur son rapport reste ouverte; c'est une lice dans laquelle il est désormais loisible à tout le monde d'entrer ; ce n'est donc pas comme membres de la même académie que nous nous arrogeons ici le droit de discuter ce rapport; c'est un droit que M. Husson a donné à tout le monde : sans cette circonstance, nous aurions respecté la décision de l'académie, et nous nous serions abstenus.

Un mot maintenant sur les remarques critiques auxquelles nous allons nous livrer. Ce n'est pas d'aujourd'hui que ce rapport nous a paru devoir être réfuté; déjà l'un de nous, dans la *Revue médicale*, en avait publié une réfutation; comme on le pense bien, nous emprunterons beaucoup à cette réfutation; mais des renseignements nouveaux, une révision faite en commun, et les égards dus à d'estimables collègues, ont dû modifier notre rédaction.

M. Husson a fait l'honneur à l'un de nous de le prendre *à part* dans une discussion ultérieure, de le séparer de ses collègues ; nous userons ici d'un semblable procédé, et avec plus de droits que lui, car nous n'avons été désavoués par personne. M. Husson doit être pris à part lui, et voici pourquoi : il a tout assumé; expériences primordiales, accès aux magnétiseurs dans les salles de l'Hôtel-Dieu, premier rapport sur la question d'examen, second rapport sur la réalité; puis enfin nous le verrons plus tard prendre seul la parole d'une manière suivie à l'occasion d'un rapport contradictoire; c'est donc justice si nous faisons retomber sur lui seul toute la responsabilité, non pas des faits, car la commission les atteste comme lui et ils sont vrais, mais la responsabilité de l'interprétation et des conclusions faussement déduites de ces mêmes faits.

RAPPORT

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

Au nom d'une commission composée de MM. Bourdois, Itard, Gueneau de Mussy, Guersant, Fouquier, Leroux, Marc, Tillaye.

(*Rapporteur M. HUSSON.*)

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis qu'un jeune médecin, M. Foissac, dont nous avons eu de fréquentes occasions de juger le zèle et l'esprit observateur, crut devoir fixer l'attention (1) de la section de médecine sur les phénomènes du magnétisme animal. Il lui rappela que le rapport fait en 1784, par la société royale de médecine, avait trouvé parmi les commissaires chargés des expériences un homme consciencieux et éclairé qui avait publié un rapport contradictoire (2) à celui de ses collègues ; que

(1) Nous avons déjà dit toute notre pensée sur cette démarche de M. Foissac, qui sans plus de façon avait jugé à propos de tailler ainsi cette besogne à l'académie, et cela de sa propre autorité ; M. le rapporteur trouve tout naturel que M. Foissac *ait cru devoir fixer l'attention de la section sur les phénomènes* prétendus *magnétiques;* mais, après son premier rapport, il n'y avait plus à reculer, et, comme l'avait dit Hoffmann, cette mine féconde en ridicules était ouverte.

(2) Eh bien, M. Foissac, et nous l'avons prouvé les textes à la main, s'est permis de rappeler à la section un fait qui n'est rien moins que vrai ; non, le rapport de Jussieu n'est pas *contradictoire* avec celui de ses collègues ; il est *conforme* au leur en ce qui concerne le magnétisme animal. *Preuves :*

Conclusion du rapport des commissaires : *la théorie du magnétisme est un système absolument dénué de preuves.*

Conclusion du rapport de Jussieu : *la théorie du magnétisme animal ne peut être admise.*

depuis cette époque, le magnétisme avait été l'objet de nouvelles expériences, de nouvelles recherches, et, si la section le jugeait convenable, il proposait de soumettre à son examen une somnambule qui lui paraissait propre (1) à éclairer une question que plusieurs bons esprits de France et d'Allemagne regardaient loin d'être résolue, bien qu'en 1784 l'académie des sciences et la société royale de médecine eussent prononcé leur jugement contre le magnétisme (2).

Une commission composée de MM. Adelon, Burdin aîné, Marc, Pariset et moi, fut chargée de vous faire un rapport sur la proposition de M. Foissac.

Ce rapport, présenté à la section de médecine dans sa séance du 13 décembre 1825, concluait à ce que le magnétisme fût soumis à un nouvel examen; cette conclusion donna lieu à une discussion animée qui se prolongea pendant trois séances, les 10 et 24 janvier et 14 février 1826. La commission répondit dans cette dernière séance à toutes les objections dont son rapport avait été l'objet, et dans la même séance, après une mûre délibération, après le mode jusqu'alors inusité en matière de science d'un scrutin individuel, la section arrêta qu'une commission spéciale serait chargée d'examiner de nouveau les phénomènes du magnétisme animal.

Cette nouvelle commission, composée de MM. Bourdois, Double, Itard, Gueneau de Mussy, Guersant, Fouquier, Laënnec, Leroux, Magendie, Marc et Tillaye, fut nommée dans la séance du 28 février 1826. Quelque temps après, M. Laënnec ayant été forcé de quitter Paris, pour raison de

(1) On va voir que la somnambule n'a été nullement propre *à éclaircir* la question, et cela de l'aveu du rapporteur; de sorte que la commission après avoir été formée à l'instigation de M. Foissac, aidé en cela par M. Husson, a bientôt fini par être, comme le dit plus bas le rapporteur, *réduite à ses propres ressources*, c'est-à-dire qu'elle s'est trouvée, qu'on nous passe ce terme, plantée là par M. Foissac; suivant nous, il aurait fallu faire immédiatement un très-court rapport à l'académie pour lui dire que la somnambule proposée par M. Foissac n'avait en rien éclairci la question, et que M. Foissac avait fait une demande inconsidérée; mais encore un coup la mine était ouverte.

(2) Nous n'avons plus à revenir sur ces rapports, nous les avons reproduits textuellement, et on est en mesure de juger s'ils avaient pu être ébranlés par les quelques *bons esprits* de France et d'Allemagne.

santé, je fus désigné pour le remplacer, et la commission ainsi constituée s'occupa de remplir la mission dont elle avait été investie (1).

(1) Il n'est nullement question dans ce préambule de la retraite de M. Double et de celle de M. Magendie; on a soin de dire que la retraite de Laënnec avait été déterminée par des raisons de santé; pourquoi ne pas dire un mot des raisons qui avaient déterminé M. Magendie et M. Double à se retirer? C'est que pour eux il y avait des motifs qui auraient pu tout d'abord nuire aux expériences prétendues magnétiques; les raisons de M. Magendie auraient fait le plus grand tort aux travaux de M. Husson; elles étaient bien simples. Après avoir fait expérimenter inutilement sur la somnambule *qui devait éclaircir la question*, M. Foissac eut la prétention de donner *chez lui* des séances à l'usage de la commission; or M. Magendie, nommé secrétaire, n'était nullement de cet avis; M. Magendie offrait son domicile : il y avait un pavillon isolé, au fond d'un jardin, très-propre pour des épreuves sérieuses et bien instituées; mais c'est là ce que n'entendait pas M. Foissac.

Ce magnétiseur avait une autre prétention; il entendait que les procès-verbaux de la commission lui fussent communiqués. « La commission, écrivait-il au président le 7 mai 1826, me trouvera toujours disposé à remplir ses intentions; mais, avant de procéder à d'autres expériences, je la prie de vouloir bien me communiquer ses procès-verbaux des premières. »

M. Magendie, dans une lettre en date du 22 mai, lui répondit en ces termes : « Vous demandez dans votre lettre qu'avant d'aller plus loin la commission veuille bien vous communiquer ses procès-verbaux, afin d'éviter toute discussion ultérieure; c'est croire qu'il peut s'en élever; la commission ne partage pas vos craintes à cet égard; son secrétaire prend des notes à chaque séance, et rédige les procès-verbaux avec une exactitude et une impartialité qui ne saurait être soupçonnée. »

M. Foissac ne se tint point pour battu; d'ailleurs un magnétiseur a toujours d'excellentes raisons, et s'il en manque il a sa somnambule qui lui en donne d'irréfragables; c'est ce que fit M. Foissac; il consulta son Egérie, et voici sa réplique au président : « M. le président, j'ai reçu une lettre de M. Magendie en date du 22 mai, par laquelle il m'invite à me rendre chez lui aujourd'hui 27, avec la personne que j'ai magnétisée le 18 et le 21 avril devant la commission de l'académie royale de médecine; *j'ai le regret* de vous annoncer que cette demoiselle m'ayant exprimé à plusieurs reprises, et malgré mes plus vives instances, son invariable volonté de ne se soumettre à aucune expérience ailleurs que *chez moi*, je me vois dans la nécessité de prier la commission de vouloir bien s'y réunir si elle désire suivre les expériences qu'elle m'a vu commencer sur cette jeune personne. » Il n'y avait rien à répliquer à cela; la somnambule avait parlé! Puis M. Foissac revient sur les procès-verbaux

Son premier soin, avant la retraite de M. Laënnec, fut d'examiner la somnambule qui avait été offerte par M. Foissac.

Diverses expériences furent faites sur elle dans le local de l'académie ; mais, nous devons l'avouer, notre inexpérience, notre impatience, notre défiance trop vivement manifestées peut-être, ne nous permirent d'observer que des phénomènes physiologiques assez curieux que nous vous ferons connaître dans la suite de notre rapport, mais dans lesquels nous n'observâmes aucun phénomène du somnambulisme (1). Cette som-

il ajoute d'un ton assez dégagé : « Je crois devoir vous prévenir que si, comme je l'espère et le désire, la commission veut bien se réunir chez moi pour la continuation des expériences, un procès-verbal sera tenu très-exactement à chaque séance, et présenté de suite à la signature des assistants. »

M. Foissac préludait à ce qui a toujours été tenté depuis; l'un de nous a eu aussi comme secrétaire d'une commission de longues discussions à soutenir avec un autre magnétiseur sur cette affaire des procès-verbaux ; mais, soutenu par la commission, il maintint ses droits, et le magnétiseur dut céder. M. Magendie fit d'énergiques réclamations; n'étant pas suffisamment soutenu par ses collègues, il prit le parti de se retirer; déjà on n'avait pu s'entendre sur quelques observations bien simples, les unes relatives au pouls, d'autres au degré d'humidité de la langue des somnambules ; car les magnétiseurs s'accrochent à tout! M. Magendie, de qui l'un de nous tient ces détails, nous disait en propres termes qu'il ne s'était retiré que parce qu'on s'était refusé à prendre les précautions indispensables aussi bien dans l'intérêt de la vérité que pour empêcher toutes supercheries.

Quant à M. Double, il avait d'abord décliné la mission qu'on lui avait confiée ; comme dans les discussions préalables il avait manifesté des opinions contraires au magnétisme, par excès de délicatesse il avait d'abord refusé, puis accepté ; mais le peu de rigueur apportée dans ces expériences l'avait également porté à cesser toutes relations avec les magnétiseurs. Il s'était donc retiré par les mêmes motifs que M. Magendie.

(1) M. Husson est tout à fait bienveillant pour la demoiselle, et n'hésite pas à rejeter la faute sur la commission : on expérimente; on n'observe aucun phénomène digne d'être rapporté; donc il ne faut pas en accuser la somnambule, encore moins M. Foissac qui, pour décider l'académie à nommer une commission, avait affirmé qu'elle était *tout à fait propre à éclaircir la question* du magnétisme animal ; non, ces deux personnages ont fait tout ce qu'ils devaient faire; la faute en est, dit positivement M. Husson, 1° *à l'inexpérience de la commission; 2° à son impatience; 3° à sa défiance;* de là impossibilité d'*observer des phénomènes assez curieux !*

Ce n'est pas tout, on va voir jusqu'où M. Husson a poussé la bonté, l'abné-

nambule, fatiguée sans doute de notre exigence, cessa à cette époque d'être mise à notre disposition, et nous dûmes chercher cher dans les hôpitaux des moyens de poursuivre nos expériences.

M. Pariset, médecin de la Salpêtrière, pouvait plus que qui que ce fût nous aider dans nos recherches ; il s'y prêta avec un empressement qui malheureusement n'a point eu de résultat (1).

gation même ; comme ladite somnambule qui aurait dû éclaircir la question ne pouvait rien éclaircir, M. Foissac cessa de la mettre à la disposition des commissaires : c'était peine perdue. Que dit encore M. Husson sur cet incident ? que c'est encore la faute des commissaires. *Cette somnambule*, dit-il, *fatiguée sans doute de notre exigence, cessa à cette époque d'être mise à notre disposition ;* et elle avait bien raison ! D'où vient en effet qu'on se montrait *exigeant* envers une somnambule ? On fut donc obligé de se rejeter sur les hôpitaux, ajoute M. Husson.

(1) Le rapporteur ne dit pas pourquoi on ne put profiter de l'empressement de M. Pariset, et pourquoi M. Magendie qui avait demandé à suivre les expériences à la Salpêtrière s'y était ensuite refusé ; nous avons donné tout à l'heure quelques explications, nous en aurons d'autres à donner en ce qui concerne les hôpitaux ; mais en attendant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer la position fort étrange dans laquelle la commission se trouvait placée, et cela par suite de la démarche d'un magnétiseur. Celui-ci se faisait fort de lever tous les doutes, il avait une somnambule propre à cet objet ; dans une première lettre il avait osé dire à l'académie (nous citons textuellement un passage de cette lettre) : *Prenez en ville, au bureau central ou dans les hospices, trois ou cinq maladies des plus franches et des plus caractérisées, elles formeront le sujet d'une pemière épreuve ; vous ferez choix, pour une seconde, des plus compliquées et des plus obscures ; les somnambules*, J'EN RÉPONDS, *feront briller leur sagacité en raison des difficultés ; sans adresser de questions qui puissent les éclairer, ils indiqueront la nature de la maladie, son siége, son étendue, sa marche ordinaire, les chances d'une terminaison heureuse ou funeste, et le traitement le plus approprié.* Tels étaient les propres termes de M. Foissac ; eh bien ! on forme une commission, et après quelques essais insignifiants sur une somnambule procurée par M. Foissac, voilà la commission qui, au dire du rapporteur, se trouve privée *de toutes ressources ;* quel parti va-t-elle prendre ? va-t-elle mettre M. Foissac au pied du mur ? et pour cela il n'y avait rien de plus simple : quatre ou cinq malades sont bientôt trouvés au bureau central, soit un emphysème pulmonaire, ou même une angine, une péricardite, etc., etc. ; et rien de plus facile que les mettre en rapport avec les somnambules dont *répond* M. Foissac ; eh bien ! pas du tout, écoutez le rapporteur :

La commission, qui fondait une grande partie de ses espérances sur les ressources que pouvait lui fournir cet hôpital, soit sous le rapport des individus qu'elle aurait soumis aux expériences, soit sous celui de la présence de M. Magendie, qui avait demandé à les suivre comme commissaire, la commission, disons-nous, se voyant privée des moyens d'instruction qu'elle espérait y trouver, eut recours au zèle de chacun de ses membres (1).

Réduite à ses propres ressources, à celles que les relations particulières de chacun de ses membres pouvaient lui offrir, la commission fit un appel à tous les médecins connus pour faire ou pour avoir fait du magnétisme animal!

Mais encore un coup pourquoi ne pas mettre M. Foissac à l'épreuve? voilà ce que chacun dira. A cela nous répondrons que la commission venait de se donner une tout autre mission; d'après ce que dit M. Husson, il ne s'agissait plus de constater par des épreuves décisives et très-simples la réalité du magnétisme animal; il s'agissait d'aller à l'école des magnétiseurs, il s'agissait de *s'instruire!* en voilà la preuve. Après avoir dit qu'on ne put rien faire à l'hospice de la Salpêtrière, le rapporteur ajoute ici : *La commission, se trouvant privée* DES MOYENS D'INSTRUCTION *qu'elle espérait y trouver, eut recours au zèle de chacun de ses membres !*

Ainsi on ne demandait plus aux magnétiseurs des preuves de leurs assertions; non, on leur demandait humblement *des moyens d'instruction !*

(1) Il convient maintenant de donner quelques éclaircissements sur les obstacles en question : on avait donc résolu de faire des expériences à la Salpêtrière sur des femmes épileptiques; c'étaient des sujets en tout propres aux dites expérimentations, et bien mieux que ne l'auraient été les quatre ou cinq sujets pris au bureau central; d'abord c'étaient de jeunes femmes, de constitution nerveuse, et n'ayant pas de maladies internes difficiles à diagnostiquer; donc, dit M. Foissac (109), *je demandai à passer à l'application!* mais *à son grand étonnement*, M. Magendie lui fit observer qu'il lui fallait pour son *application* l'autorisation du conseil général des hôpitaux; qu'après tout ce conseil devait prendre connaissance de ce qu'on se proposait d'essayer sur ces infortunées auxquelles la société n'a d'autre asile à donner qu'une salle d'hôpital; que ceci était une affaire d'ordre, de morale, d'humanité. M. Foissac se récria, et il dit à M. Magendie *que de tout temps les médecins avaient été libres de prendre Hippocrate ou Galien pour modèle!* de se servir *de la lancette ou de l'émétique; qu'on n'avait rien à craindre de légères frictions faites par une main bienveillante* (sa main à lui M. Foissac). Que M. Magendie ait été ou non convaincu par les remontrances de M. Foissac, toujours est-il, suivant M. Foissac, qu'il se retrancha derrière la lettre du règlement, et il fallut renoncer au désir qu'on avait de renouveler les expériences de Pétronille et de Braguette.

M. Guersant lui promit le sien dans l'hôpital des enfants, M. Fouquier dans celui de la Charité, MM. Guéneau (1) et le rapporteur dans l'Hôtel-Dieu, M. Itard dans l'institution des sourds-muets, et dès lors chacun se disposa à faire des essais dont il devait rendre témoins les autres membres de la commission. Bientôt d'autres et de plus puissants obstacles ne tardèrent pas à arrêter nos travaux; les causes qui ont pu faire naître ces obstacles nous sont inconnues; mais en vertu d'un arrêté du conseil général des hospices, en date du 19 octobre 1825, qui défendait l'usage de tout remède nouveau qui n'aurait pas été approuvé par une commission nommée par le conseil, les expériences magnétiques ne purent être continuées à l'hôpital de la Charité (2).

Réduite à ses propres ressources, à celles que les relations particulières de chacun de ses membres pouvaient lui offrir, la

(1) M. Guéneau de Mussy aurait pu se rappeler, dans cette circonstance, une certaine dame Gossel, somnambule de profession, qui donnait des consultations publiques, mais non gratuites, dans la rue Saint-Germain l'Auxerrois, et qui avait fait bon nombre de dupes dans toutes les classes de la société, lorsqu'enfin elle fut prise en flagrant délit, convaincue d'imposture et couverte de confusion par le rédacteur propriétaire actuel de la *Revue médicale*, en présence de plusieurs autres médecins et de M. Guéneau de Mussy lui-même, qui avait suivi toutes les expériences dans cinq ou six séances. Cette scène fit d'autant plus d'impression sur lui qu'il avait cru à la réalité du somnambulisme et de la clairvoyance de la dame Gossel. S'il ne l'avait pas oubliée, il a dû en parler à ses collègues de la commission ; il ne pouvait leur citer un fait plus remarquable ni plus authentique. (Note de la *Revue médicale.*)

(2) Même interdiction à l'égard de la Charité; voilà qui est *incompréhensible* pour la commission; elle insiste, elle écrit au conseil; réponse de M. Valdruche qui témoigne tous les regrets qu'éprouve le conseil; mais il ne peut consentir à ce qu'il soit fait, dans les établissements confiés à sa surveillance, des expériences sur un traitement (le conseil était bien bon de nommer cela un traitement!) qui donne lieu depuis longtemps à des débats entre les hommes les plus instruits.

C'est ainsi que la commission, privée de la somnambule de M. Foissac et des sujets qu'auraient pu lui offrir les hôpitaux, se trouva, comme le dit le rapporteur, réduite à ses propres ressources.

Mais enfin M. Foissac n'avait qu'à se féliciter; on avait résolu de poursuivre les expériences même chez lui.

commission fit un appel à tous les médecins connus pour faire ou avoir fait du magnétisme animal l'objet de leurs recherches. Elle les pria de la rendre témoin de leurs expériences, de lui permettre d'en suivre avec eux la marche, d'en constater les résultats. Nous déclarons que nous avons été on ne peut mieux servis dans nos espérances par différents de nos confrères, et surtout par celui qui, le premier, avait soulevé la question de l'examen du magnétisme, par M. Foissac. Nous ne craignons pas de déclarer ici que c'est à la constante et persévérante intervention et au zèle actif de M. Dupotet que nous devons la majeure partie des matériaux que nous avons pu réunir pour rédiger le rapport que nous vous présentons (1). Toutefois, messieurs, ne croyez pas que votre commission ait dans aucune circonstance confié à d'autres qu'à elle le soin de la direction des expériences dont elle a été témoin; que d'autres que le rapporteur aient tenu minute par minute la plume pour la rédaction des procès-verbaux constatant la succession des phénomènes qui se présentaient, et à mesure qu'ils se présentaient ; la commission a mis à remplir tous ses devoirs l'exactitude la plus scrupuleuse, et si elle rend justice à ceux qui l'ont aidée de leur bienveillante coopération, elle doit détruire les plus légers doutes qui pourraient s'élever dans vos esprits sur la part plus ou moins grande que d'autres qu'elle auraient prise dans l'examen de cette question. C'est elle qui a toujours conçu les divers modes d'expérimentation, qui en a tracé le plan, qui en a constamment dirigé le cours, qui en a suivi et

(1) Les rôles furent donc singulièrement changés : d'abord c'est un magnétiseur qui vient interpeller l'académie, qui demande à opérer sur des malades pris au bureau central, et qui lui jette sa somnambule comme une sorte de défi ; l'académie accepte ; mais bientôt il n'est plus question des malades du bureau central, et la sibylle fatiguée, haletante, ne peut plus rien dire. Alors c'est la commission qui *prie* MM. les magnétiseurs de vouloir bien la rendre témoin de leurs expériences, de vouloir bien lui *permettre* d'en suivre avec eux la marche et d'en constater les résultats ! MM. Foissac et Dupotet ont bien voulu s'y prêter : ce qui est fort heureux ; car qu'aurait pu faire la commission réduite à ses propres ressources ? aussi tribut d'éloges à MM. Foissac et Dupotet, *à la constante et persévérante intervention* (intervention ! est curieux) du premier, et au *zèle actif* du second.

écrit la marche (1); enfin, en se servant d'auxiliaires plus ou moins zélés et éclairés, elle a toujours été présente, et toujours elle a imprimé sa direction propre à tout ce qui a été fait.

Aussi vous verrez qu'elle n'admet aucune expérience faite en dehors de la commission, même par des membres de l'académie. Telle confiance que doivent établir entre nous l'esprit de confraternité et l'estime réciproque dont nous sommes tous animés, nous avons senti que, dans l'examen d'une question dont la solution est si délicate, nous ne devions nous en rapporter qu'à nous seuls; et que vous, vous ne pouviez vous en rapporter qu'à notre garantie. Nous avons cru cependant devoir excepter de cette exclusion rigoureuse un fait très-curieux observé par M. Cloquet; nous l'avons admis, parce qu'il était déjà pour ainsi dire la propriété de l'académie (2), la section de chirurgie s'en étant occupée dans deux de ses séances.

Cette réserve que la commission s'est imposée, messieurs, dans l'usage des différents faits relatifs à la question qu'elle a étudiée avec autant de soin et d'impartialité, nous donnerait le droit d'en demander le retour, si quelques personnes qui n'auraient pas été témoins de nos expériences voulaient élever des discussions sur leur authenticité. Par la raison que nous n'appelons votre confiance que sur ce que nous avons vu et fait, nous ne pouvons pas admettre que ceux qui en même temps que nous et avec nous n'auraient ni vu ni fait, pussent attaquer ou révoquer en doute ce que nous avancerons avoir observé (3); et comme enfin nous avons toujours eu la plus

(1) Nous verrons bien, nous suivrons ces *modes* d'expérimentation, ces *plans*, ce *cours*, cette *marche*; enfin nous jugerons à l'œuvre.

(2) *Belle propriété*, assurément! le mot est heureux; nous y reviendrons avec le rapporteur.

(3) Il y a là un vice de raisonnement que nous ne pouvons laisser passer. *Nous n'admettons pas*, c'est bientôt dit; mais, comme c'est en vertu d'un raisonnement que vous vous croyez fondé à ne pas admettre une opinion contraire à la vôtre, reste à voir si votre raisonnement est juste; au-dessus de nous tous il y a une puissance, c'est la logique; or, si elle est contre vous il faudra vous taire. Examinons : vous allez nous raconter des miracles, miracles que vous dites dès à présent avoir *vus et faits;* or vous n'appelez, dites-vous, notre confiance que sur ce que vous avez vu et fait, et par réciprocité vous entendez que

grande défiance des annonces qu'on nous faisait des merveilles qui devaient arriver, et que ce sentiment nous a constamment dominés dans toutes nos recherches, nous pensons avoir quelque droit à ce que, si vous ne nous accordez pas votre croyance, vous n'éleviez cependant aucun doute sur les dispositions morales et physiques dans lesquelles nous avons toujours procédé à l'observation de divers phénomènes dont nous avons été témoins.

Ainsi, messieurs, ce rapport que nous sommes loin de vous présenter comme devant fixer votre opinion sur la question du magnétisme, ne peut, ne doit être considéré que comme la réunion et la classification des faits que nous avons observés jusqu'à présent; nous vous l'offrons comme une preuve que nous avons cherché à justifier votre confiance; et, tout en regrettant qu'il ne repose pas sur un plus grand nombre d'expériences, nous avons cependant l'espoir que vous l'accueillerez avec indulgence, et

nul ne pourra révoquer en doute vos observations, à moins qu'il n'ait vu ce fait en même temps que vous et avec vous! Singulier droit réciproque que vous vous attribuez là. Ainsi tout individu, par cela qu'il aura été témoin oculaire ou acteur d'un fait, devra nécessairement être cru dans les interprétations qu'il en donnera, et être cru sans qu'il soit permis à d'autres de discuter, d'examiner dans *quelles conditions* il a vu ou cru voir, agi ou cru agir! Ceci conduit à l'absurde. Posons les vrais principes, car cette question reviendra dans tout le cours de ce rapport.

S'il est un fait incontestable, inniable, c'est qu'on peut refuser sa croyance à des témoins oculaires et à des acteurs d'un fait, par deux raisons : ou parce que ces témoins ne méritent pas moralement une créance entière, ou bien parce que les conditions dans lesquelles ils ont vu ou agi sont telles qu'ils ont pu être induits en erreur, ou s'être fait illusion, ou avoir été dupes de quelque supercherie; or, dans le cas présent, les membres de la commission, et que ceci soit dit une fois pour toutes, sont gens d'honneur, incapables de tromper, et à ce titre méritent toute créance; mais nous nous faisons fort de prouver, dans l'analyse de ce rapport, que les circonstances dans lesquelles ils ont cru voir ou agir sont telles qu'ils *ont pu* être induits en erreur, sont telles que la supercherie a été *possible*, et c'est là ce que nous discuterons. Que devient dès lors cette obligation réciproque que voudrait imposer ici M. Husson? Pour terminer nous lui dirons : Oui, nous vous croirons quand vous nous direz : Nous avons vu cela, nous avons fait cela; mais vous ne nous enlèverez pas le droit d'examiner dans quelles conditions vous aurez vu cela, vous aurez fait cela; et partant nous aurons le droit, s'il y a lieu, de révoquer en doute vos observations.

que vous en entendrez la lecture avec quelque intérêt ; nous croyons toutefois devoir vous prévenir que ce que nous avons vu dans nos expériences ne ressemble en aucune manière à tout ce que le rapport de 1784 cite des magnétiseurs de cette époque. Nous n'admettons ni nous ne rejetons l'existence d'un fluide, parce que nous ne l'avons pas constatée ; nous ne parlons ni du baquet, ni de la baguette, ni de la chaîne que l'on établissait en faisant communiquer tous les magnétisés par les mains, ni de l'application des moyens prolongés pendant longtemps et quelquefois pendant plusieurs heures sur les hypocondres et le ventre, ni du chant, ni de la musique qui accompagnaient les opérations magnétiques, ni de la réunion d'un grand nombre de personnes qui se faisaient magnétiser en présence d'une foule de témoins, parce que toutes nos expériences ont eu lieu dans le calme le plus parfait, dans le silence le plus absolu, sans aucun moyen accessoire, jamais par un contact immédiat, et toujours sur une seule personne à la fois (1).

Nous ne parlons pas de ce que du temps de Mesmer on appelait si improprement crise, et qui consistait en convulsions, en rires quelquefois inextinguibles, en pleurs immodérés, en cris perçants, parce que nous n'avons jamais rencontré ces différents phénomènes.

Sous tous ces rapports nous ne balançons pas à prononcer qu'il existe une très-grande différence entre les faits observés et jugés en 1784 et ceux que nous avons recueillis dans le travail que nous avons l'honneur de vous présenter ; que cette

(1) Fort bien, mais c'était ainsi qu'avaient raisonné les commissaires en 1784 ; c'est pour cela qu'ils avaient obligé Deslon d'instituer dans une chambre réservée des expériences *qui ont eu lieu,* servons-nous des expressions de M. Husson, *dans le calme le plus parfait*, *dans le silence le plus absolu, et avec M. Jumelin, sans aucun moyen accessoire ;* telles ont été les expériences auxquelles les commissaires de 1784 avaient assisté régulièrement et tous ensemble ; prévenant qu'ils n'attacheraient pas la même importance aux scènes publiques décrites ici. Pourquoi faut-il que M. Husson, dans l'intention de ruiner leur rapport, ait cité précisément le passage dans lequel ils parlent de la non-nécessité d'assister aux scènes scandaleuses des baquets, et n'ait fait aucune mention des expériences isolées. Ombres de ces grands hommes, pardonnez à l'esprit de prévention !

différence établit entre les uns et les autres une ligne de démarcation on ne peut plus tranchée, et que si la raison a fait justice d'une grande partie des premiers, l'esprit de recherches et d'observation doit s'étudier à multiplier et apprécier les seconds (1).

Il en est du magnétisme, messieurs, comme de beaucoup d'autres opérations de la nature, c'est-à-dire qu'il est nécessaire que certaines conditions soient réunies pour produire tels et tels effets (2). C'est une vérité incontestable, et qui, s'il était besoin de preuves pour la constater, se trouverait confirmée par ce qui arrive dans divers phénomènes physiques; ainsi sans sécheresse dans l'atmosphère, vous ne pourrez développer que faiblement l'électricité; sans la chaleur, vous n'obtiendrez jamais la combinaison du plomb et de l'étain, qui est la soudure commune des plombiers; sans la lumière du soleil, vous ne verrez pas s'enflammer spontanément le mélange de parties égales en volume de chlore et d'hydrogène, etc. Que ces conditions soient extérieures ou physiques, comme celles que nous venons de vous citer, qu'elles soient intimes ou morales comme celles que les magnétiseurs prétendent être indispensables au développement des phénomènes magnétiques, il suffit qu'elles existent et qu'elles soient exigées par eux, pour que la commission ait dû se faire une obligation de chercher à les réunir et un devoir de savoir s'y soumettre. Pourtant nous n'avons dû ni voulu nous dépouiller de cette inquiète curiosité qui nous

(1) Quant à nous, nous ne balançons pas à prononcer que si la raison a fait justice des premiers, le temps n'est pas éloigné où la raison fera justice des seconds.

(2) Eh bien! voilà un début qui promet! dès la première ligne, dès les premiers mots voilà d'emblée le magnétisme admis, reconnu; le rapporteur oublie que son travail tout entier doit être consacré à examiner, à rechercher si le magnétisme animal existe ou s'il n'existe pas; son point de départ est celui-ci : le magnétisme existe, c'est indubitable; c'est *une opération de la nature;* maintenant disons *comment il peut produire tels ou tels effets!* Que répondre à cela? si ce n'est que toutes les lois du raisonnement sont renversées. Oh! si ce rapport avait pu être discuté, si M. Husson avait bien voulu le permettre! il se suicidait logiquement du premier coup; mais il s'en est bien gardé.

portait en même temps à varier nos expériences et à mettre en défaut, si nous le pouvions, les pratiques et les promesses des magnétiseurs. Sous ce double rapport, nous avons cru devoir nous affranchir de l'obligation qu'ils imposent d'avoir une foi robuste, de n'être mus que par l'amour du bien. Nous avons cherché tout simplement à être des observateurs curieux, méfiants et exacts.

Nous n'avons pas dû non plus chercher à expliquer ces conditions : c'eût été une question de pure controverse, et pour la solution de laquelle nous n'aurions pas été plus avancés que lorsqu'il s'agit d'expliquer les conditions en vertu desquelles s'exécutent les phénomènes physiologiques, en vertu desquelles aussi, et comment a lieu l'action des médicaments ; ce sont des questions du même genre, et sur lesquelles la science n'a point encore prononcé.

Dans toutes les expériences que nous avons faites nous avons toujours observé le silence le plus rigoureux, parce que nous avons pensé que, dans le développement de phénomènes aussi délicats, l'attention du magnétiseur et du magnétisé ne devait être distraite par rien d'étranger : nous ne voulions pas, d'ailleurs, mériter le reproche d'avoir nui par des conversations ou par des distractions au succès de l'expérience, et nous avons toujours eu soin que l'expression de nos physionomies n'inspirât ni gêne au magnétiseur ni doute au magnétisé. Notre position, nous aimons à le répéter, a été constamment celle d'observateurs curieux et impartiaux. Ces diverses conditions, dont plusieurs avaient été recommandées dans les ouvrages du respectable M. Deleuze, ayant été bien établies, voici que nous avons vu (1) :

(1) Ainsi il est *incontestable* que le magnétisme animal (magnétisme dont le rapport finira sans doute par nous prouver l'existence, car après tout c'est pour cela qu'il est fait), il est *incontestable*, en attendant, que pour produire des effets il exige la réunion de certaines conditions ; ceci paraît incontestable à M. Husson ; et puis enfin s'il était besoin d'une preuve sans réplique, la voici : La combinaison du plomb et de l'étain, *qui est la soudure commune des plombiers*, ne peut avoir lieu sans chaleur ; le mélange de parties égales de chlore et d'hydrogène ne peut s'enflammer sans la lumière du soleil ; *donc* le magnétisme animal, qui n'est aussi qu'une opération de la nature, demande la réunion de conditions particulières, et ces conditions ne sont autres que les

La personne qui devait être magnétisée a été placée assise, soit sur un fauteuil commode, soit sur un canapé, quelquefois même sur une chaise.

Le magnétiseur, assis sur un siége un peu plus élevé, en face et à un pied de distance d'elle, paraît se recueillir quelques moments, pendant lesquels il prend ses pouces entre les deux doigts, de manière à ce que l'intérieur de ses pouces touche l'intérieur des siens. Il fixe les yeux sur elle, et reste dans cette position jusqu'à ce qu'il sente qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces et les siens. Alors il retire ses mains en les tournant en dehors, les pose sur les épaules où il les laisse environ une minute, et les ramène lentement par une sorte de friction très-légère le long des bras jusques à l'extrémité des doigts; il recommence cinq ou six fois ce mouvement, que les magnétiseurs appellent *passe;* puis il place ses mains au-dessus

passes. N'y a-t-il pas là de quoi satisfaire les esprits les plus exigeants? les passes sont au magnétisme ce que la chaleur est au mélange de plomb et d'étain, ce que les rayons du soleil sont au mélange du chlore et de l'hydrogène; cette dernière comparaison est délicate, il y avait de quoi flatter MM. les magnétiseurs: dire que leurs passes sont analogues aux rayons du soleil! cela est de meilleur effet que la soudure connue des plombiers. Il n'y a pas de réfutation sérieuse pour de pareils écarts d'imagination.

Mais le rapporteur nous prévient ensuite que la commission, tout en se faisant un devoir de se soumettre à ces conditions afin d'avoir des effets magnétiques, a fini par s'affranchir de l'obligation imposée par les magnétiseurs d'avoir une foi robuste et de n'être mu que par l'amour du bien : il y a lieu de s'en étonner, car cette résolution est tout à fait en contradiction avec ce que le rapporteur a dit à la page 336, savoir que la somnambule de M. Foissac avait cessé d'être somnambule par la seule raison que les commissaires s'étaient montrés *défiants, impatients*, etc., et ici il nous dit qu'ils ont *cherché à être curieux et méfiants!*

Ce n'est pas tout : les commissaires, dit M. Husson, ont toujours été *silencieux*, et ils ont eu soin de conserver une physionomie qui n'inspirât ni gêne aux magnétiseurs, ni doute aux magnétisés; que de choses pour ne pas faire manquer cette grave opération de la nature! Quoi qu'il en soit, ce préambule achevé, le rapporteur entre en matière et prononce les mots sacramentels : *Voici ce que nous avons vu;* mais la première chose vue n'est pas encore un effet magnétique; MM. les magnétiseurs ne vont pas si vite en besogne; ce que d'abord ils ont fait voir à la commission, c'est la condition magnétique, c'est cette action analogue aux rayons du soleil et au calorique; en un mot ils lui ont fait voir *des passes*, et le rapporteur va en donner une bonne description.

de la tête, les y tient un moment, les descend en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces, jusques à l'épigastre où il s'arrête encore, en appuyant ses doigts sur cette partie; et il descend lentement le long du corps jusques aux pieds. Ces passes se répètent la plus grande partie de la séance; et lorsqu'il veut la terminer, il les prolonge au delà de l'extrémité des mains et des pieds en secouant ses doigts à chaque fois. Enfin il fait devant le visage et la poitrine des passes transversales à la distance de trois à quatre pouces en présentant les deux mains rapprochées et en les écartant brusquement.

D'autres fois il rapproche les doigts de chaque main, et les présente à trois ou quatre pouces de distance de la tête ou de l'estomac, en les laissant dans cette position pendant une ou deux minutes ; puis les éloignant et les rapprochant alternativement de ces parties avec plus ou moins de promptitude, il simule le mouvement tout naturel qu'on exécute lorsqu'on veut se débarrasser d'un liquide qui aurait humecté l'extrémité des doigts. Ces divers modes ont été suivis dans toutes nos expériences, sans nous attacher à l'un plutôt qu'à l'autre, souvent n'en employant qu'un, quelquefois nous servant de deux, et nous n'avons jamais été dirigés dans le choix que nous en avons fait par l'idée qu'un mode produirait un effet plus prompt et plus marqué que l'autre (1).

(1) Avant de dire toute notre pensée sur ces ridicules manœuvres désignées sous le nom de *passes*, avant de nous expliquer sur la signification réelle de cette fantasmagorie, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que le rapporteur d'une commission académique se soit cru obligé de relater, de décrire sérieusement des momeries de cette espèce ; cela n'était pas digne de l'académie qui devait en entendre la lecture ; un seul homme, mais c'était un homme d'infiniment d'esprit, a traité ce sujet comme il le mérite, car il ne saurait y avoir pour cela de réfutation sérieuse, c'est Hoffmann ; il en a fait une charmante parodie : modèle achevé de fine plaisanterie et d'excellente critique ; c'est un morceau qui restera ; on n'a rien produit de plus délicat, de plus fini dans notre langue ; l'esprit français s'y montre dans ce qu'il a de plus exquis et de plus piquant ; au reste on va en juger, car il nous a fait trop de plaisir à nous-mêmes pour ne pas le reproduire ici tout entier. « J'ai promis, dit Hoffmann, d'enseigner la pratique du magnétisme à ceux qui ne la connaissent pas ; j'y procède.

» Je déclare d'abord que tout ce qu'on va lire en caractères italiques est littéralement extrait des instructions données par le plus honnête, le plus chaste,

La commission ne suivra pas dans l'énumération des faits qu'elle a observés l'ordre des temps dans lequel elle les a recueillis ; il lui a paru beaucoup plus convenable et surtout beaucoup plus rationnel de vous les présenter classés selon le

le plus méticuleux des magnétiseurs ; les caractères romains indiqueront mes propres réflexions.

» Placez dans un fauteuil ou sur une chaise la personne que vous voulez magnétiser, et qui veut elle-même s'y soumettre ; car, dit M. Deleuze, *je ne crois pas possible de se mettre en rapport avec quelqu'un qui ne le veut pas ; placez-vous vis-à-vis d'elle de manière que vos genoux et vos pieds touchent les siens ; prenez-lui les pouces et restez dans cette situation jusqu'à ce que vous sentiez que vos pouces et les siens ont le même degré de chaleur.*

» Arrêtons-nous ici : certainement le pouce est un doigt fort honnête, et cependant je doute qu'une mère et un mari fussent très-satisfaits de voir, l'une sa fille, l'autre sa femme, se placer genoux contre genoux et pieds contre pieds (*pes pede fervidus instat*) près d'un jeune homme d'un *caractère ferme, actif et prononcé ;* et je demande s'ils auraient la patience d'attendre que la chaleur des pouces se fût mise en équilibre.

» Maintenant continuons : *Posez ensuite les mains sur les épaules, laissez-les-y deux ou trois minutes, et descendez le long des bras pour reprendre les pouces ; répétez cette manœuvre trois ou quatre fois, ensuite posez vos deux mains sur l'estomac de manière que vos pouces soient placés sur le plexus solaire et les autres doigts sur les côtés.* Faisons une pause tandis que les pouces se reposent avec délices sur l'épigastre de la dame. M. Dupan fait une remarque fort juste sur le précepte de M. Deleuze ; il fait voir qu'il est fort difficile d'appliquer les pouces sur le plexus solaire qui est lui-même appliqué sur la colonne vertébrale, et non pas sous l'épiderme de l'abdomen ; mais les magnétiseurs ont réformé l'anatomie : ainsi va pour le plexus ! et qu'on le place où l'on voudra. Revenons à notre opération.

» *Lorsque vous sentirez une communication de chaleur, descendez les mains jusqu'aux genoux et même jusqu'aux pieds.* Je m'arrête forcément, car il y a ici une lacune, et le magnétisme procède plus méthodiquement. Souvenez-vous que vous aviez les pouces sur l'épigastre et les autres doigts sur les hypocondres ; or l'épigastre est la partie de l'estomac qui s'étend depuis l'appendice xyphoïde jusqu'à la région ombilicale. Pourquoi donc le professeur nous fait-il faire un saut brusque jusqu'aux genoux ? quand vous en étiez aux épaules il vous a dit *de descendre le long des bras ;* et, depuis l'estomac, il ne vous trace plus d'itinéraire. Arriverez-vous aux genoux par la perpendiculaire ou par deux courbes paraboliques ? c'est là une grande question, et le professeur pèche ici par oubli ou par réticence. Je m'en lave les mains ; il n'y a pas de ma faute. Quoi qu'il en soit, nous sommes aux genoux ; continuons notre route..... *ou même*

degré plus ou moins prononcé de l'action magnétique qu'elle a reconnue dans chacun d'eux.

Ainsi nous avons établi les quatre divisions suivantes :

jusqu'aux pieds, et replacez les mains au-dessus de la tête, en ayant la précaution de les détourner chaque fois que vous recommencerez. Cette précaution de ne jamais magnétiser de bas en haut et d'écarter les mains avant de les ramener vers la tête, m'a paru toujours être essentielle dans ces procédés.

» Je n'ai que des éloges à donner à ce paragraphe ; et en effet qui oserait magnétiser de bas en haut? autant vaudrait caresser une jolie chatte à rebrousse poil, ou imiter les bonnes qui passent leur main sur le visage d'un enfant, de haut en bas et de bas en haut, en lui disant : « Voilà le plaisir, et voilà le déplaisir. »

» Mais pourquoi faut-il détourner les mains ? Il y a sans doute un grand mystère dans cette pratique obligée. J'ai vu d'indignes magnétiseurs secouer leurs mains en les détournant ; serait-ce par le même motif que les Juifs, qui, lorsqu'ils s'accusent mutuellement de leurs fautes, ne manquent jamais de relever leur habit par derrière, et de le secouer légèrement, pour y laisser passer leurs péchés? Mais admirez la politesse délicate de notre professeur ; il se contente de dire : « Détournez les mains, » ce qui signifie sans doute que par ce mouvement vous écarterez les mauvaises pensées que le démon a pu vous suggérer dans une route périlleuse.

» Reprenons : *On donne le nom* PASSES *à l'action de passer la main sur le corps. Lorsqu'on la conduit sur le corps jusqu'à l'extrémité des pieds, on appelle cette pratique* MAGNÉTISER A GRANDS COURANTS... *Au lieu d'aller jusqu'aux pieds, vous pouvez vous arrêter aux genoux ; mais dans ce cas, il faut avant de finir faire plusieurs passes sur les jambes et sur les pieds... Mettez dans vos mouvements de l'aisance et de la souplesse, et continuez à magnétiser pendant environ trois quarts d'heure.* » Trois quarts d'heure ! est-il possible? oui, messieurs, tout autant, et quelquefois quatre, et quelquefois cinq ; vous ne savez pas ce que peut un *caractère franc, actif et prononcé* tel que l'exige le magnétisme ; et le professeur ajoute avec une ingénuité charmante (p. 136) que, quand le magnétisme agit, la personne magnétisée *ne s'ennuie point ; on la magnétise pendant une heure sans qu'elle éprouve d'impatience.* Oh ! je le crois sans peine ; mais le magnétiseur ? »

» Encore un petit précepte : *Si votre malade sent des douleurs dans une partie, tenez quelque temps la main sur cette partie, et descendez comme pour entraîner le mal :* je suis fâché de le dire, mais voici encore une lacune ; *descendez* est bien vague ; car si la douleur est aux pieds, comment descendrait-on ? Et si...... ah Dieu ! j'allais dire une sottise.

» Telle est la pratique du magnétisme; ce petit nombre de lignes suffit pour vous rendre aussi savant que les maîtres. Avec les attouchements prescrits, les

1° Les effets du magnétisme sont nuls chez les personnes bien portantes et chez quelques malades;

2° Ils sont peu marqués chez d'autres;

3° Ils sont souvent le produit de l'ennui, de la monotonie, de l'imagination;

4° Enfin on les a vus se développer indépendamment de ces dernières causes, très-probablement par l'effet du magnétisme seul (1).

passes et les *grands courants*, vous obtiendrez des miracles, et vous ferez de temps en temps des somnambules qui verront à travers les murailles et qui prédiront l'avenir.

» Je dois cependant, avant de terminer, indiquer à mes écoliers un procédé employé par M. de Puységur, et dont M. Deleuze ne parle pas. Je vis un jour le premier de ces deux praticiens, dans la chaleur de la magnétisation, retirer ses deux mains ouvertes, puis les pousser avec force vers la personne magnétisée, comme s'il avait voulu refouler l'air ambiant. Il s'aperçut que ce mouvement m'étonnait, et il me dit : « Je bourre le fluide. » Comment M. Deleuze qui a tant d'admiration pour M. de Puységur, son maître en magnétisme, n'a-t-il pas adopté les bourrades ? Il me semble que cela doit bien faire ; mais peut-être aussi cela est-il superflu ou même dangereux ; car la bourrade doit être rangée dans le codex parmi les remèdes drastiques.

» Mais j'ai terminé ma tâche pour tout ce qui concerne le matériel (op. cit., 386).»

Quand on se décide à traiter un pareil sujet, voilà comme on doit le faire : mais revenons sérieusement au rapport. M. Husson dès à présent va au delà de ce qu'il a vu, puisqu'il ne fait aucune difficulté d'accepter ces passes comme des causes réelles d'une action extraordinaire, dont il ne devait avoir encore aucune idée. Aussi, au lieu de se borner à dire, dans les conclusions, que les mouvements qu'il vient de décrire sont appelés *passes* par les magnétiseurs, nous verrons qu'il a sur-le-champ et sans autre examen conclu que ces manœuvres sont les moyens *nécessaires* pour se mettre en rapport, ou en d'autres termes, dira M. Husson, pour transmettre l'action du magnétiseur au magnétisé (première conclusion). Or, c'est là précisément ce qui est à prouver : y a-t-il rapport établi au moyen des *passes?* y a-t-il action transmise ? c'est là ce qu'il y aura à prouver; mais, avant d'avoir donné des raisons, il ne fallait pas se hâter de poser en fait qu'il y a rapport établi et action transmise.

(1) Il fallait, en effet, classer les résultats en raison de leur valeur, en prenant pour base leur nature ou leurs conditions de causalité, plutôt que de s'astreindre à l'ordre chronologique; c'était une marche toute tracée par les commissaires de l'ancienne académie des sciences. Mais voici maintenant une

§ Ier. Effets nuls.

Le rapporteur de la commission s'est soumis à plusieurs reprises à des expériences magnétiques. Une fois, entre autres, jouissant alors d'une santé parfaite, il a eu la constance de se tenir pendant trois quarts d'heure assis, dans la même position, les yeux fermés, dans une immobilité complète, et il dé-

étrange manière de comprendre les faits dits magnétiques. La commission, dit M. Husson, a jugé plus convenable et surtout plus rationnel de les présenter classés selon le degré *plus ou moins prononcé* de l'action magnétique qu'elle a reconnue *dans chacun d'eux*. Fort bien! il est évident d'après cela que tous ces faits sont dus à l'action magnétique, puisque M. Husson a soin d'ajouter, pour ne laisser aucun doute, que la commission a reconnu cette action magnétique *dans chacun d'eux*, bien qu'à différents degrés : eh bien! comment ces faits vont-ils être partagés? En quatre divisions, dit le rapporteur : 1° effets nuls; 2° effets peu marqués; 3° effets dus à l'ennui, à la monotonie, à l'imagination; 4° effets développés probablement *par l'effet* du magnétisme seul. Que pensez-vous maintenant de ces quatre classes d'effets magnétiques? Et d'abord que direz-vous des effets magnétiques *nuls,* dans lesquels la commission a reconnu un premier degré de l'action magnétique? n'est-ce pas là quelque chose de merveilleux? Que direz-vous ensuite des effets magnétiques produits par l'ennui, la monotonie et l'imagination; effets dans lesquels la commission a reconnu un degré *plus prononcé* de l'action magnétique? n'est-ce pas chose encore tout à fait singulière : et enfin, que dire d'*effets* développés probablement par l'*effet* du magnétisme seul? Quelle rédaction, quelles idées, quelle classification! Comment réfuter tout cela!

Voici probablement à quoi tient cette étrange confusion. Le rapporteur, convaincu depuis longtemps de la réalité de *tous* les faits dits magnétiques, en rassemble un bon nombre de concert avec la commission; celle-ci remarque qu'il en est d'insignifiants, qu'il en est de nuls, etc., et elle invite le rapporteur à faire des distinctions. Le rapporteur les range en quatre catégories; mais il ne s'aperçoit pas (ceci étant une affaire de rédaction retombe uniquement sur lui) qu'il fait dire à la commission qu'elle a reconnu une action magnétique dans des effets *nuls!* qu'elle a reconnu cette même action et *à un degré plus prononcé* dans des effets dus uniquement à l'ennui, à la monotonie et à l'imagination; et enfin, comme dernière classe, il assure qu'on a vu des *effets* se développer très-probablement par l'*effet* du magnétisme seul! Voilà comment un esprit prévenu coordonne une classification, et nous la présente comme beaucoup plus convenable et beaucoup plus *rationnelle* que toute autre.

clare n'avoir ressenti dans cette épreuve aucune espèce d'effet, bien que l'ennui de la position et le silence absolu qu'il avait recommandé d'observer eussent été très-capables de produire le sommeil. M. de Mussy a subi la même épreuve avec le même résultat. Dans une autre circonstance où le rapporteur était tourmenté par des douleurs rhumatismales très-violentes et très-opiniâtres, il s'est laissé magnétiser à plusieurs reprises, et jamais il n'a obtenu de ce moyen le plus léger soulagement, quoique bien certainement l'acuité de ses souffrances lui fît désirer vivement de les voir sinon disparaître, au moins s'adoucir.

Le 11 novembre 1826, notre respectable collègue, M. Bourdois, éprouvait depuis deux mois un malaise qui exigeait de sa part une attention particulière pour sa manière habituelle de vivre. Ce malaise, nous disait-il, n'était pas son état normal; il en connaissait la cause, et pouvait en fixer le point de départ. Dans ces conditions, qui d'après l'assertion de M. Dupotet étaient favorables au développement des phénomènes magnétiques, M. Bourdois fut magnétisé par ce même M. Dupotet, en présence de MM. Itard, Marc, Double, Guéneau et le rapporteur. L'expérience commença à trois heures trente-trois minutes; le pouls alors battait quatre-vingt-quatre fois, nombre qui, au rapport de M. Double et de M. Bourdois, est celui de l'état normal; à trois heures quarante et une minutes on cessa l'expérience, et M. Bourdois n'a absolument rien éprouvé. Nous avons seulement noté que le pouls était descendu à soixante-douze pulsations, c'est-à-dire douze de moins qu'avant l'expérience.

Dans la même séance, notre collègue M. Itard, atteint depuis huit ans d'un rhumatisme chronique dont le siége était alors dans l'estomac, et souffrant dans ce même moment d'une crise habituelle attachée à sa maladie (ce sont ses expressions), se fait magnétiser par M. Dupotet : à trois heures cinquante minutes son pouls bat soixante fois; à trois heures cinquante-sept minutes il ferme les yeux; à quatre heures trois minutes on cesse de le magnétiser; il nous dit que, pendant le temps qu'il a eu les yeux ouverts, il a cru sentir l'impression du trajet des doigts se porter sur ces organes comme s'ils avaient été frappés d'une bouffée d'air chaud; mais qu'après les avoir fer-

més, et l'expérience continuant, il n'avait plus éprouvé la même sensation; il ajoute qu'au bout de cinq minutes il a senti un mal de tête qui occupait tout le front et le fond des orbites, avec un sentiment de sécheresse à la langue, bien que la langue observée par nous fût très-humide; enfin il dit que la douleur qu'il éprouvait avant l'expérience et qu'il avait annoncé être dépendante de l'affection dont il se plaignait avait disparu, mais qu'elle était en général très-mobile. Nous avons noté que le pouls était monté à soixante-quatorze pulsations, c'est-à-dire quatorze de plus qu'avant l'expérience.

Nous aurions pu très-certainement vous rapporter d'autres observations dans lesquelles le magnétisme n'a eu aucune espèce d'action; mais, outre l'inconvénient de citer des faits sans aucun résultat, nous avons pensé qu'il vous suffirait d'avoir connaissance de ce que trois membres de la commission avaient expérimenté sur eux-mêmes pour avoir une certitude plus complète de la vérité de nos recherches (1).

(1) Mais en vérité il n'y a pas à en douter; le rapporteur peut se rassurer; il semble tourmenté ici par un scrupule, celui de n'avoir pas assez rassemblé de faits pour nous prouver qu'il est des observations *dans lesquelles le magnétisme n'a eu aucune espèce d'action;* nous l'en croyons bien assurément, quoique tout à l'heure il nous ait donné les effets *nuls* comme des faits *magnétiques*, ou du moins comme des faits dans lesquels la commission aurait reconnu une action magnétique au degré le moins prononcé; ici, nous le répétons, il a trop de scrupule; nous n'avions pas même besoin d'apprendre que trois membres de la commission avaient expérimenté sur eux-mêmes pour avoir une certitude très-complète de la vérité de ces premières recherches.

Toutefois M. Husson n'aura garde de perdre de vue ces précieux documents; lorsqu'il donnera ses conclusions, lorsqu'il en viendra à conclure qu'il y a des *effets nuls* produits par le magnétisme (singulière production!), il aura soin de nous renvoyer à ces expériences pour nous empêcher d'en douter; ne semble-t-il pas, en vérité, qu'il s'agisse ici de faits tellement insolites, tellement exceptionnels, tellement en dehors de ce qui doit se passer, qu'il sera nécessaire de recourir bien vite aux passages indiqués pour s'assurer s'il est bien vrai que des malades n'ont pas offert de phénomènes magnétiques? Eh quoi! être malade et ne pas tomber en somnambulisme sous la main de M. Foissac, sous la main de M. Dupotet! Mais c'est une chose bien extraordinaire! comment étaient donc constitués ces malades? Aussi M. le rapporteur s'est-il empressé de consigner ici ces exceptions, de nous assurer fort imperturbablement que

§ II. Effets peu marqués.

Il ne vous aura pas échappé, messieurs, que le dernier fait de la série précédente présentait un commencement d'action du magnétisme ; nous l'avons placé à la fin de cette section pour servir de chaînon à ceux qui vont suivre (1).

M. Magnien, docteur en médecine, âgé de cinquante-quatre ans, demeurant rue Saint-Denis, n°..., marchant très-difficilement par suite d'une chute faite il y a plusieurs années sur le genou gauche, et très-probablement aussi par suite du développement d'un anévrisme du cœur auquel il a succombé au mois de septembre dernier, a été magnétisé par le rapporteur les 18, 19, 20, 21, 22 et 23 août 1826 ; le nombre des pulsations a été moindre à la fin des cinq séances qu'au commencement ; ainsi il a baissé de 96 à 90, de 96 à 86, de 77 à 71, de 82 à 79, de 80 à 78, et dans la sixième ce nombre a été le même au commencement qu'à la fin, c'est-à-dire 83. Les inspirations ont été égales, à une seule exception où elles ont été à 20 au commencement, et à 26 à la fin. M. Magnien a constamment éprouvé une sensation de fraîcheur dans toutes les parties vers lesquelles les doigts du magnétiseur ont été dirigés et maintenus

tous les malades ne subissent pas l'influence du magnétisme animal, et de nous renvoyer aux faits pour convaincre les plus incrédules.

Mais n'allons pas trop vite : dans ces mêmes faits que nous croyons si nuls, dans ces mêmes observations où, suivant le rapporteur, le magnétisme n'a eu aucune espèce d'action, il y avait peut-être bien une action qui couvait, des effets qui allaient éclore ; c'est en effet ce que le rapporteur fait pressentir dans le paragraphe suivant : aussi, et remarquez cet artifice délicat, de ces faits en apparence nuls, il en est un, dit-il, qu'il a dû placer *le dernier, pour servir de chaînon à ceux qui vont suivre.*

(1) Nous avouerons pour notre compte que ceci *nous avait complétement échappé.* Nous voyons bien que M. Itard, après s'être assis et reposé devant le magnétiseur, a bientôt éprouvé un ralentissement du pouls, qu'ensuite il a senti un mal de tête ; et qu'une douleur d'ailleurs *très-mobile* avait disparu, et enfin que son pouls avait repris plus de fréquence ; mais malgré la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons trouver dans ce fait *un commencement d'action magnétique,* et conséquemment le regarder comme un *chaînon.* Mais passons aux effets peu marqués.

longtemps dans la même direction ; ce phénomène ne s'est pas démenti une seule fois.

Notre collègue M. Roux, qui se plaignait d'une affection chronique de l'estomac, a été magnétisé six fois par M. Foissac, les 27, 29 septembre, 1er, 3, 5 et 7 octobre 1827; il éprouva d'abord une diminution sensible dans le nombre des inspirations et des battements du pouls, ensuite un peu de chaleur à l'estomac, une grande fraîcheur au visage, la sensation d'une vaporisation d'éther, même quand on n'exécutait point de passes devant lui, et enfin une disposition marquée au sommeil (1).

(1) M. Husson ne paraît guère avoir lu du rapport de Bailly que les quelques lignes qu'il en a citées, et cela dans le but de prouver que les anciens commissaires avaient méconnu leurs devoirs; une lecture plus attentive lui aurait démontré que l'ancienne commission avait parfaitement apprécié ces sortes de phénomènes : plusieurs membres s'étaient soumis d'abord aux expérimentations, ils avaient fait comme MM. Husson, Itard et Roux; mais, comme avant tout il faut raisonner les faits, voici les réserves qu'ils avaient faites : *En se soumettant au magnétisme,* est-il dit dans leur rapport, *les commissaires ont usé d'une précaution nécessaire. Il n'y a pas d'individu, dans l'état de la meilleure santé, qui, s'il voulait s'écouter attentivement, ne sentît au dedans de lui une infinité de mouvements et de variations, soit de douleur infiniment légère, soit de douleur dans différentes parties de son corps; ces variations, qui ont lieu dans tous les temps, sont indépendantes du magnétisme... on ne saurait dire jusqu'où peut aller l'influence de l'attention dirigée constamment et sans interruption vers le même objet... le premier soin des commissaires a dû être de ne pas se rendre trop attentifs à ce qui se passait en eux,* etc. Si la nouvelle commission s'était bien pénétrée de ces idées, M. Husson ne se serait pas empressé de noter que chez M. Magnien le nombre des pulsations avait été moindre à la fin qu'au commencement, pour y trouver un commencement de l'action magnétique; il n'aurait pas noté que le nombre des inspirations d'abord égales s'était élevé de vingt à vingt-six; il n'aurait pas signalé d'abord des sensations de fraîcheur; puis chez M. Roux des sensations de chaleur, puis une fraîcheur au visage; puis chez M. Itard des augmentations de pulsations et d'inspirations, etc., etc.; toujours pour y trouver des effets magnétiques : eh ! bon Dieu, faites asseoir quatre individus, sains ou malades; prenez votre montre, comptez les pulsations, comptez les inspirations, interrogez-les sur l'état de leurs fonctions, scrutez-les sur leurs sensations les plus légères, et vous aurez des effets magnétiques de cette espèce autant que vous voudrez ! Ce que nous venons de dire est sérieux ; il s'agit de membres de l'académie qui s'étaient soumis d'abord aux prétendues expériences; ils ne pouvaient accuser

Anne Bourdin, âgée de vingt-cinq ans, demeurant rue du Paon, n° 15, a été magnétisée les 17, 20 et 21 juillet 1826, à l'Hôtel-Dieu, par M. Foissac, en présence du rapporteur. Cette femme disait se plaindre de céphalalgie et d'une névralgie qui avait son siége dans l'œil gauche. Pendant les trois séances magnétiques, nous avons vu les inspirations s'élever de 16 à 39, de 14 à 20, et les pulsations de 69 à 79, de 60 à 68, de 76 à 95. La tête s'est appesantie pendant ces trois épreuves; cette femme s'est endormie pendant quelques minutes; il ne s'opéra aucun changement dans la névralgie de l'œil, il y a eu de l'amélioration dans la céphalalgie.

Thérèse Tierlin a été magnétisée les 22, 23, 24, 29 et 30 juillet 1826; elle était entrée à l'Hôtel-Dieu, se plaignant de douleurs dans le ventre et dans la légion lombaire. Pendant les cinq séances magnétiques, nous avons vu les inspirations s'élever de 15 à 17, de 18 à 19, de 20 à 25, et s'abaisser de 27 à 24, et les pulsations s'élever de 118 à 125, de 100 à 120, de 100 à 113, de 95 à 98, de 117 à 120. Nous avons remarqué que cette femme semblait avoir peur des mouvements des doigts et des mains du magnétiseur, qu'elle les fuyait, en retirant sa tête en arrière, qu'elle les suivait pour ne pas les perdre de vue, comme si elle eût à en redouter un mal quelconque; elle avait été visiblement tourmentée pendant les cinq séances.

Nous avons observé chez elle de fréquents et longs soupirs, quelquefois entrecoupés, le clignotement et l'abaissement des paupières, le frottement des yeux, la déglutition assez fréquente de la salive, mouvement qui chez d'autres magnétisés a constamment précédé le sommeil, et enfin la disparition de la douleur de la région lombaire.

La commission, en rapprochant ces différents faits, n'a voulu fixer votre attention que sur la série des phénomènes physiologiques qui se sont développés dans les deux derniers. Elle ne peut attacher aucune importance à cette amélioration partielle

que des faits réels et positifs, mais restait l'interprétation; et il n'était pas besoin de se mettre l'esprit à la torture pour voir que ces faits étaient complétement insignifiants, qu'ils rentraient enfin dans la catégorie des faits prévus et judicieusement appréciés par les premiers commissaires.

survenue dans les symptômes des très-insignifiantes maladies de ces deux femmes. Si ces maladies existaient, le temps et le repos ont pu en triompher; si elles n'existaient pas, comme il arrive trop souvent, la feinte a dû disparaître sans le magnétisme, comme avec le magnétisme. Ainsi, messieurs, nous ne vous les avons présentés que comme les premiers éléments, pour ainsi dire, de l'action magnétique que vous verrez se prononcer davantage à mesure que nous parcourrons les autres divisions que nous avons établies (1).

(1) Tous les effets observés dans le cours de ces dernières expériences ne sont pas rapportés au magnétisme par le rapporteur; le magnétisme seul, dit-il, ne saurait rendre compte de *tous* ces phénomènes; mais il en est déjà un assez bon nombre qui n'auraient pu se manifester sans son intervention; force nous sera donc enfin de trouver que le magnétisme, ou du moins que les *manœuvres* magnétiques (entendons-nous) ont été pour quelque chose dans la production de certains phénomènes. Comment, en effet, Thérèse aurait-elle pu avoir *peur* des doigts du magnétiseur, si on ne l'eût magnétisée? Comment sans cela aurait-elle pu *suivre* les doigts de M. Foissac, les fuir, en jetant sa tête en arrière, comme si elle eût cru en avoir quelque chose à craindre, d'être éborgnée par exemple? Comment enfin expliquer toutes ces anomalies de Thérèse sans être forcé de reconnaître l'intervention des gestes du magnétiseur? Il faut donc ici se rendre à l'évidence et avouer que les manœuvres ont été *pour quelque chose* dans la production des susdits effets.

Ajoutons que M. Husson a remarqué que Thérèse était *visiblement* tourmentée pendant les cinq séances; d'où il faut conclure que le *clignotement* des paupières, que leur *abaissement* répété étaient encore sous la dépendance de la crainte des doigts de M. Foissac. Ces effets ont été quelque peu fugaces; mais le rapporteur a tort de les appeler insignifiants, puisque c'est en eux qu'il a découvert les premiers éléments de l'action magnétique.

On a encore eu à observer et à consigner au procès-verbal que Thérèse poussait de fréquents et de longs *soupirs,* que ces soupirs étaient quelquefois entrecoupés; outre les soupirs, on a observé la *déglutition* assez fréquente de la salive; or ces soupirs entrecoupés, ce clignotement des paupières et cette déglutition de la salive, à quoi les attribuer? Il y a tant de choses dans les soupirs d'une femme, qu'il n'est pas étonnant que M. Husson y ait trouvé les premiers éléments de l'action magnétique. Et la déglutition de la salive, qu'en dirons-nous? Une jeune fille avale coup sur coup sa salive dans tant de circonstances! au dire de M. Husson, c'est un *acte* qui précède constamment le sommeil magnétique; et il en conclut que c'est encore un des premiers effets de l'action de cet agent mystérieux : mais figurez-vous dix à douze commis-

§ III. Effets produits par l'ennui, la monotonie et l'imagination.

La commission a eu plusieurs occasions de remarquer que la monotonie des gestes, que le silence religieux observé dans les expériences, que l'ennui occasionné par une position constamment la même, ont produit le sommeil chez plusieurs individus qui cependant n'étaient pas soumis à l'influence magnétique, mais qui se retrouvaient dans les mêmes circonstances physiques et morales dans lesquelles précédemment on les avait endormis; dans ces cas, il nous a été impossible de ne pas reconnaître la puissance de l'imagination, puissance en vertu de laquelle ces individus, croyant être magnétisés, éprouvaient les mêmes effets que s'ils l'avaient été. Nous citerons particulièrement les observations suivantes.

M[lle] Lemaitre, âgée de vingt-cinq ans, était affectée depuis trois ans d'une amaurose, quand elle entra à l'Hôtel-Dieu. Elle a été magnétisée les 7, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 juillet 1826. Nous ne répéterons pas ici les différents phénomènes qui ont marqué le commencement de l'action magnétique, et que nous avons détaillés dans la section précédente, tels que le clignotement, l'abaissement des paupières, le frot-

saires fort attentifs, une couple de magnétiseurs et bon nombre de spectateurs, tous les yeux fixés sur la patiente, n'est-il pas singulier de voir cette pauvre fille, assez embarrassée de sa personne, devenue comme elle l'est le point de mire de tant de personnes, n'est-il pas singulier, disons-nous, de la voir se mettre à avaler sa salive? et n'a-t-on pas dû consigner cela au procès-verbal?

Résumons-nous, et sérieusement si nous le pouvons. Ces observations sont absolument *nulles*, et nous disons *nulles*, non pas comme l'entend le rapporteur, c'est-à-dire ayant une nullité dans laquelle on reconnaît un degré peu prononcé de l'action magnétique, nous disons absolument nulles, et telles qu'elles ne méritaient certainement pas l'honneur d'une mention académique ; mais, pour se faire écouter, le rapporteur avait trouvé le moyen de revêtir de grands mots des faits en eux-mêmes ridicules et insignifiants, disant par exemple qu'il voulait appeler *l'attention de l'académie sur la série des phénomènes physiologiques qui se sont développés dans ces deux circonstances*; étrange série de phénomènes physiologiques!

tement des yeux comme pour se débarrasser d'une sensation incommode, l'inclination brusque de la tête et la déglutition de la salive ; ce sont, comme nous l'avons dit, des signes que nous avons observés constamment et sur lesquels nous ne reviendrons plus. Nous dirons seulement que nous avons remarqué un commencement de somnolence à la fin de la troisième séance, que cette somnolence a été en croissant jusqu'à la onzième, qu'à dater de la quatrième des mouvements convulsifs des muscles du col et de la face, des mains, de l'épaule, se sont manifestés, et qu'à la fin de chaque séance nous avons trouvé plus d'accélération dans le pouls qu'au commencement; mais ce qui doit le plus fixer votre attention, c'est qu'après avoir été magnétisée dix fois, et avoir paru les huit dernières successivement de plus en plus sensible à l'action du magnétisme, M. Dupotet, son magnétiseur, s'assit d'après l'invitation du rapporteur à la onzième séance, le 20 juillet, derrière elle, sans faire aucun geste, sans avoir aucune intention de la magnétiser, et qu'elle éprouva une somnolence plus marquée que les jours précédents, mais moins d'agitation et de mouvements convulsifs; du reste il ne s'est manifesté aucune amélioration dans l'état de sa vue depuis le commencement des expériences, et elle est sortie de l'Hôtel-Dieu comme elle y était entrée.

Louise Ganot, domestique, demeurant rue du Battoir, nº 19, entrée à l'Hôtel-Dieu le 18 juillet 1826, salle Saint-Roch, nº 17, pour y être traitée d'une leucorrhée, a été magnétisée par M. Dupotet les 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 juillet 1826. Elle était, nous a-t-elle dit, sujette à des attaques de nerfs, et en effet des mouvements convulsifs de la nature de ceux qui caractérisent l'hystérie se sont constamment développés chez elle pendant toutes les séances magnétiques ; ainsi les cris plaintifs, la roideur et la torsion des membres supérieurs, la direction des mains vers l'épigastre, le renversement de tout le corps en arrière, de manière à former un arc dont la concavité était dans le dos, quelques minutes de sommeil qui terminaient cette scène, tout dénotait chez cette femme des attaques d'hystérie que l'on aurait pu croire être occasionnées par l'influence magnétique. Nous avons voulu savoir jusqu'à quel point l'imagination pouvait agir sur elle, et à la sixième séance, le 26 juillet, M. Dupotet, qui jusqu'alors l'avait magnétisée,

se plaça en face d'elle et à deux pieds de distance, sans avoir de contact avec elle, sans exercer aucune manœuvre, mais ayant la vive intention de produire sur elle quelques phénomènes magnétiques. L'agitation, les mouvements convulsifs, des soupirs longs et entrecoupés, la roideur des bras ne tardèrent pas à se manifester comme dans les séances précédentes. Le lendemain 27, nous plaçons M. Dupotet derrière elle, et elle est assise dans le grand fauteuil à joues dont elle s'est servie dans les expériences précédentes; le magnétiseur se borne à diriger l'extrémité de ses doigts en face de la partie moyenne de son dos, et par conséquent le derrière du fauteuil est interposé entre la magnétisée et le magnétiseur.

Bientôt les mouvements convulsifs des jours précédents se déclarent plus violemment, et souvent elle tourne la tête en arrière. Elle nous dit à son réveil qu'elle a exécuté ce mouvement parce qu'il lui semblait qu'elle était tourmentée par quelque chose qui agissait derrière elle. Enfin, après avoir observé, les 26 et 27 juillet, le développement des phénomènes magnétiques, bien que dans un cas il n'y eût pas eu de manœuvres, mais seulement l'intention, et que dans l'autre ces manœuvres très-simples (la direction des doigts) aient eu lieu par derrière et à l'insu de ladite dame Ganot, nous avons voulu expérimenter si les mêmes phénomènes se reproduiraient en l'absence du magnétiseur; c'est ce qui est arrivé le 28 juillet. Mme Ganot a été mise dans toutes les circonstances semblables à celles des autres épreuves : même heure de la journée (cinq heures et demie du matin), même local, même silence, même fauteuil, mêmes assistants, mêmes préparatifs, tout, en un mot, était comme les six jours précédents; il ne manquait que le magnétiseur, qui était resté chez lui : les mêmes mouvements convulsifs se sont déclarés, peut-être avec moins de promptitude et de violence, mais toujours avec le même caractère.

Un homme âgé de vingt-sept ans, sujet depuis quinze à des attaques d'épilepsie, a été magnétisé quinze fois à l'Hôtel-Dieu, depuis le 27 juin jusqu'au 17 juillet 1826, par le rapporteur de la commission. Le sommeil a commencé à paraître à la quatrième séance, le 1er juillet; il a été plus fort à la cinquième, le 2 du même mois. Dans les suivantes, il a été assez léger, et

on l'interrompait facilement, soit par du bruit, soit par des questions; le rapporteur eut la précaution, dans les treizième et quatorzième, de se placer derrière le fauteuil dans lequel il était assis, et là de faire les passes; à la quinzième séance, qui eut lieu le 17 juillet, il continua à le placer, comme il l'avait fait pour la dame Ganot, dans les mêmes circonstances où il le mettait depuis le commencement des expériences; il se plaça de même derrière son fauteuil, et les mêmes phénomènes de somnolence se manifestèrent, bien qu'il ne l'ait point magnétisé. Nous avons dû nécessairement conclure de cette série d'expériences que ces deux femmes et que cet épileptique ont éprouvé les mêmes effets lorsqu'ils étaient magnétisés et lorsqu'ils croyaient l'être, que par conséquent l'imagination a suffi pour produire chez eux des phénomènes qu'avec peu d'attention ou qu'avec de la préoccupation d'esprit on aurait pu attribuer au magnétisme.

Mais nous nous empressons de dire qu'il est plusieurs autres cas et aussi rigoureusement observés, dans lesquels il nous eût été difficile de ne pas admettre le magnétisme comme cause de ces phénomènes; nous les plaçons dans notre quatrième classe (1).

(1) Le rapporteur tient à prouver avant tout, que la puissance de l'imagination a été telle dans les cas qui viennent d'être cités, que certains individus, croyant être magnétisés, éprouvaient les mêmes effets *que s'ils l'eussent été réellement.*

Mais on peut donc être réellement magnétisé? c'est donc un fait admis? voilà ce que M. Husson perd constamment de vue; il oublie toujours que le rapport doit précisément prouver cela : singulière préoccupation d'esprit, M. Husson est tellement persuadé de l'existence du magnétisme animal, qu'il a fait là un chapitre tout entier pour prouver que les effets ordinairement normalement produits par le magnétisme, peuvent *aussi* être produits par l'imagination! Lorsque les autres commissaires étaient parvenus à constater que des faits dits magnétiques avaient été produits par l'imagination, l'ennui ou la monotonie des passes, ils en étaient d'autant moins portés à croire au magnétisme; mais M. Husson ne raisonne pas comme cela; il semble dire : Voyez quelle est la puissance de l'imagination! elle va parfois jusqu'à produire des effets semblables à ceux que produit le magnétisme!

Reprenons l'analyse de ces faits : il y a là trois expériences qui paraissent assez bien instituées, voyons quelle en a été l'interprétation, car après tout ce n'est pas pour avoir des faits tels quels que l'académie avait nommé des

§ IV. Effets dépendant très-probablement du magnétisme seul.

Un enfant de vingt-huit mois, atteint comme son père, dont il sera parlé plus tard, d'attaques d'épilepsie, fut magnétisé

commissaires; elle leur avait encore demandé implicitement une interprétation, une explication positive de ces mêmes faits. Or ici, comme en toute autre circonstance, il y avait deux manières d'interpréter les faits, ou mieux les effets *vus*, l'une que nous avons nommée *rationnelle* et l'autre *magnétique*. M. Husson, nous l'avons déjà remarqué, penche presque toujours vers l'interprétation magnétique; mais il y a plus, et ceci s'applique au cas présent, lorsqu'il lui est de toute impossibilité d'admettre l'interprétation magnétique, il choisit presque toujours la moins vraisemblable des interprétations rationnelles; nous allons en fournir la preuve.

Prenons la dernière de ces observations, nous arriverons ensuite aux autres. Un homme épileptique est magnétisé quinze fois à l'Hôtel-Dieu; comme de coutume, les séances duraient environ une heure, et les commissaires nous ont prévenu que pendant tout ce temps ils observaient le plus grand silence.

Le sommeil de cet homme était un sommeil fort vulgaire; lorsqu'on cherchait à en tirer un profit magnétique, c'est-à-dire à en soutirer des réponses extraordinaires, des intuitions, des prévisions, etc., notre homme se réveillait tout bonnement; privé d'ailleurs d'éducation, il n'aurait guère trouvé dans son cerveau de quoi s'occuper pendant quinze séances de repos et de silence. Qu'arrive-t-il donc? notre homme, à la quatrième séance, familiarisé avec les gestes magnétiques qui avaient pu d'abord lui paraître assez étranges, finit naturellement par s'endormir, sauf le respect dû aux assistants; il finit par faire ce que tous les hommes de peine finissent par faire lorsqu'ils trouvent un instant de repos; c'était donc une sorte de petite *sieste* que ce brave homme se donnait tous les jours. Mais, comme la situation n'était pas très-commode pendant que M. Husson le magnétisait, et que le dormeur ne jouissait pas de toutes ses aises, il en résultait que son sommeil, quoique de fort bon aloi, était assez léger; le moindre bruit, dit le rapporteur, les questions, tout le réveillait. Cette petite habitude, très-douce du reste, une fois bien prise, on conçoit que M. Husson eut beau faire des passes, le sommeil n'en eut pas moins lieu, et c'est précisément ce qui est arrivé à la treizième séance : M. Husson s'était placé derrière lui; notre homme n'a pas pour cela interrompu l'habitude contractée depuis la quatrième séance.

On voit déjà, par ce récit simple et dénué de toute prétention scientifique, comment doit s'expliquer ce fait, et en vérité il n'était pas besoin de chercher

chez M. Bourdois, par M. Foissac, le 6 octobre 1827. Presque immédiatement après le commencement des passes, l'enfant

une explication, elle se présente à l'esprit d'elle-même, naturelle, rationnelle. Eh bien ! M. Husson va chercher à prouver qu'avec peu d'attention ou avec de la préoccupation d'esprit on aurait pu se tromper, mais qu'il ne s'est pas trompé; voyez plutôt. *Nous devons conclure de cette expérience*, dit-il, *que cet épileptique a éprouvé les mêmes effets lorsqu'il était magnétisé et lorsqu'il croyait l'être, et que par conséquent l'imagination a suffi pour produire chez lui des phénomènes qu'avec peu d'attention ou avec de la préoccupation d'esprit on aurait pu attribuer au magnétisme.*

Mais qui donc aurait pu prendre cela pour du magnétisme? M. Husson dit que pour cela il aurait fallu de la préoccupation d'esprit; c'est bien plutôt pour avoir une pareille idée qu'il faut de la préoccupation !

Revenons à la première expérience : Mlle Lemaître, entrée à l'Hôtel-Dieu pour une amaurose, est donc magnétisée onze fois; que fait-elle pendant les séances? elle clignote, elle abaisse de temps en temps les paupières, elle se frotte les yeux; pauvre fille! elle croyait peut-être que M. Dupotet allait lui rendre la vue! elle ignorait dans la simplicité de son esprit que, si M. Dupotet fait voir quelques personnes par l'estomac, par les doigts, par l'occiput, etc., il n'en faut pas moins que ces quelques personnes aient de bons yeux; ils ont des yeux *pour ne pas voir,* et c'est en cela que consiste le prodige, prodige que bon nombre de personnes ont vu, et vu non par leur estomac, par leur occiput, mais par leurs propres yeux. Quoi qu'il en soit, revenons à la jeune fille de l'Hôtel-Dieu qui n'en demandait pas tant à M. Dupotet; elle clignotait donc, elle abaissait ses paupières, elle se frottait les yeux, et peut-être aussi avalait-elle sa salive, bien que le rapporteur ne l'ait pas consigné; elle soupirait bien certainement : à la fin de la quatrième séance, il y a un petit commencement de sommeil qui va en croissant jusqu'à la fin ; son immobilité n'est pas complète; dans son impatience, elle remue la tête, les épaules et les mains ; voilà tout ce qui se passait dans ces mémorables séances. Mais ce qui doit le plus fixer votre attention, dit M. Husson, c'est ce qui advint à la neuvième séance. M. Dupotet s'assied derrière elle; il ne fait aucun geste, il n'a pas même l'intention de la magnétiser, et voilà qu'elle abaisse de temps en temps ses paupières, qu'elle clignote, qu'elle soupire, qu'elle hoche la tête, et qu'elle finit par éprouver un commencement de somnolence! donc répétition de la même conclusion de la part du rapporteur. Nous avons dû nécessairement conclure... qu'il ne fallait rien moins qu'une rigoureuse attention et une absence complète de toute préoccupation d'esprit pour ne pas s'y laisser prendre, c'est-à-dire pour ne pas attribuer cette *série de phénomènes* au magnétisme animal.

L'honneur devait en être rapporté à la puissance de l'imagination !... Voyons Mlle Ganot.

Mlle Ganot était une hystérique; son magnétiseur M. Dupotet; les séances

se frotta les yeux, fléchit la tête de côté, l'appuya sur un des coussins du canapé sur lequel on l'avait assis, bailla, s'agita,

magnétiques eurent lieu dans un des mois les plus chauds de l'année, en juillet 1826. Dans toutes les séances et dès les premières, sans progression aucune, apparition des symptômes bien connus de l'hystérie, cris plaintifs, convulsions, etc., etc.

A la septième séance, on place M. Dupotet derrière elle; il fait de petits gestes, scène hystérique comme à l'ordinaire; de plus, la malade détourne la tête en arrière, et dit sentir quelque chose qui agit derrière elle. Le lendemain, nouvelle séance: *même silence, même fauteuil, mêmes préparatifs, mêmes assistants*, à l'exception de M. Dupotet qui était resté chez lui; aussitôt mêmes symptômes, *avec un peu moins de violence peut-être*.

Les faits ne sont pas autres que ceux-ci; les voici ramenés à leur plus simple expression. Toujours, on le voit, nous sommes d'accord avec M. Husson pour ce qui est du *matériel* des récits; mais pour ce qui est des causes productrices, de la raison du développement des faits, de leur apparition, etc., partout nous différons.

Tout dénotait chez cette femme, dit M. Husson, des attaques d'hystérie que *l'on* aurait pu croire occasionnées par l'influence magnétique. Mais pas du tout, M. Husson, on n'aurait pas pu croire cela, et par *on* nous entendons la presque totalité des médecins. Qui ne sait que lorsqu'une femme est affectée d'une hystérie bien prononcée, il suffirait de la placer solennellement dans un fauteuil en quelque sorte mystique, de réunir autour d'elle une certaine quantité de spectateurs, des hommes principalement (et ici il n'y avait que des hommes), de les réunir autour d'elle le plus près possible, en leur recommandant de ne s'occuper que d'elle, de ne pas la quitter des yeux, d'en placer un, *d'un caractère actif et prononcé*, comme disait Deleuze, pied à pied, genou à genou, pouce à pouce avec elle, pour développer presque immédiatement une attaque d'hystérie bien conditionnée.

Notez qu'ici toutes ces conditions se trouvaient réunies; elles ont donc pu suffire sans l'intervention de toute autre cause extraordinaire pour amener des attaques; M. Dupotet était à deux pieds de distance du sujet hystérique. Il n'a pas de contact avec M[lle] Ganot, dit le rapporteur, mais il a la *vive* intention de produire sur elle quelques phénomènes magnétiques; ces deux personnages se regardent mutuellement et fixement; et aussitôt la fille hystérique pousse des soupirs profonds et entrecoupés, ses bras se roidissent, elle tombe en arrière, etc.; vous voyez qu'elle ne s'est pas amusée à avaler sa salive, à clignoter, à abaisser ses paupières, mais qu'en vraie femme hystérique, placée sur un bon fauteuil, fixée opiniâtrément par un homme, elle n'a pas tardé à roidir ses bras, à les rapprocher fortement de son sein, comme dans les étreintes d'un fougueux embrassement.

Mais, ajoute M. Husson, nous plaçons M. Dupotet derrière elle, de sorte que

se gratta la tête et les oreilles, parut combattre le sommeil qui semblait vouloir l'envahir, et bientôt se releva, permettez-nous l'expression, en grognant ; le besoin d'uriner le prit, et, après

le dos du fauteuil est interposé entre la magnétisée et le magnétiseur. Celui-ci fait peu de gestes, et bientôt mouvements hystériques très-violents ; la demoiselle tourne la tête en arrière et déclare à son réveil qu'il lui semblait que quelque chose agissait derrière elle ; qu'y a-t-il donc d'extraordinaire dans cette scène ? Un homme est placé derrière une femme hystérique, et elle avoue avoir senti quelque chose qui agissait derrière elle ; on s'en étonne ! Mais quel médecin ignore que ces sortes de malades, tout en se pelotonnant, tout en se roulant dans leurs lits, et les yeux fermés, ont un instinct admirable pour distinguer non-seulement le contact, mais encore l'approche d'un homme ; qu'elles saisissent de préférence et avidement leurs mains, qu'elles se tournent vers eux, qu'en même temps elles poussent de longs et profonds soupirs, quelquefois des cris sauvages, et qu'enfin la scène finit par un sommeil de lassitude ? Tout cela est connu, tout cela dépend d'une excitation d'organes qui ne trouve que trop de causes de paroxysmes dans les manœuvres des magnétiseurs.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, que les commissaires déterminaient eux-mêmes et sans le savoir des attaques d'hystérie chaque jour chez la D^lle Ganot, puisque tous les jours ils s'établissaient autour d'elle, ou plutôt se constituaient causes d'excitation nerveuse pour cette demoiselle ; le silence qu'ils observaient, le lieu de retraite dans lequel ils manœuvraient, le grand fauteuil dans lequel ils la faisaient asseoir, tous ces préparatifs, toutes ces circonstances étaient en effet autant de causes d'attaques hystériques, et si le 28 juillet l'attaque a été *moins violente et moins prompte*, c'est que M. Dupotet, cause intégrante d'excitation, avait été mis aux arrêts chez lui.

Ici se termine l'examen de ces trois observations. Nous avons vu qu'il n'était pas nécessaire, pour expliquer les phénomènes insignifiants des deux premières et les convulsions de la dernière, de recourir à des causes insolites ; tout s'explique naturellement.

Les commissaires ont donc bien fait de rejeter toute influence magnétique dans les résultats de ces trois expériences ; mais ils ont mal fait de remplacer la puissance magnétique par la puissance de l'imagination, et nous leur savons d'autant moins de gré d'avoir rejeté ici le magnétisme, qu'ils semblent aussitôt demander pardon à MM. les magnétiseurs de la liberté grande qu'ils ont prise. Ainsi, loin d'appuyer sur les résultats tout à fait négatifs qu'ils viennent d'observer, ils *s'empressent* de déclarer que si le magnétisme a été trouvé cette fois non pas *impuissant*, *infidèle*, *nul*, mais *superflu* et en quelque sorte de *luxe*, ils ajoutent que dans *bien d'autres circonstances* ils rendront hommage à sa puissance. Citons les paroles mêmes de M. Husson : *Mais nous nous empressons de déclarer* (comme pour ne pas fâcher les magnétiseurs) *qu'il est plusieurs autres*

qu'il l'eut satisfait, il parut très-éveillé; il fut encore magnétisé, mais, comme il ne paraissait pas cette fois voisin du sommeil, on cessa l'expérience (1).

cas aussi rigoureusement observés, dans lesquels il nous eût été difficile de ne pas admettre le magnétisme comme cause de ces phénomènes.

Nous verrons bien!

(1) Il serait impossible de ne pas se rappeler ici cette pensée de Cabanis, qu'il est des erreurs dont les hommes d'esprit seuls sont capables; et en effet, pour tout homme pourvu d'une dose fort ordinaire de bon sens, qu'y aurait-il de remarquable dans cette histoire? qui aurait pu s'imaginer d'en tirer des conséquences merveilleuses?

Un misérable ouvrier conduit son enfant, âgé de vingt-huit mois, chez un riche médecin; il le place sur un canapé, et aussitôt un magnétiseur se met en quatre pour produire quelque effet sur le bambin : le canapé est moelleux, il est garni de bons coussins; l'enfant, qui ne s'y trouve pas mal, fléchit la tête de côté et l'appuie, sans plus de façon, sur un des coussins; puis il bâille, il se gratte la tête et les oreilles, il grogne, il pisse, et puis il reste très-éveillé, voilà tout. C'est bien peu de chose, allez-vous dire, et on ne peut rien en conclure si ce n'est que cet enfant était assez mal élevé; M. Bourdois en aura été quitte pour faire brosser son canapé et essuyer son parquet. Vous n'y êtes pas: avec beaucoup d'attention et de perspicacité, on pourra trouver quelque chose d'important dans *cette série de phénomènes.* « Cette observation, va nous dire le rapporteur, a paru à la commission *tout à fait digne de remarque!* L'individu qui en fait le sujet est un enfant âgé de vingt-huit mois; il ignore ce qu'on lui a fait, il n'est pas même en état de le savoir, et cependant IL EST SENSIBLE A L'ACTION DU MAGNÉTISME, et bien certainement on ne peut attribuer chez lui cette sensibilité à l'imagination! »

Certainement ce pauvre enfant ignorait ce que signifiait l'agitation de M. Foissac; certainement il n'était pas même en état de le savoir; mais où voyez-vous qu'il ait été sensible à l'action du magnétisme? Le sommeil, dites-vous, *a semblé l'envahir;* mais est-ce donc chose nouvelle et inexplicable qu'un enfant âgé de vingt-huit mois, bien placé sur un canapé, éprouve l'envie de dormir?

Mais il a bâillé, il s'est gratté la tête et les oreilles! A cela nous répondrons que nous ne reconnaissons pas même ici vos *premiers éléments* de l'action magnétique; car il n'y a ici ni clignotement des paupières, ni déglutition de la salive, etc., phénomènes auxquels on attache tant d'importance.

« Il fut encore magnétisé, ajoute M. Husson; mais, comme il ne paraissait pas *cette fois* voisin du sommeil, on cessa l'expérience. » La réflexion du rapporteur est d'une rare naïveté: on n'a pas continué l'expérience parce que le petit s'est avisé de ne pas avoir *ce jour-là* envie de dormir! de sorte qu'on ne

Nous rapprochons de ce fait celui d'un sourd-muet, âgé de dix-huit ans, sujet depuis longtemps à des accès d'épilepsie très-fréquents, sur lequel M. Itard voulut essayer l'action du magnétisme; ce jeune homme a été magnétisé quinze fois par M. Foissac. Nous ne dirons pas ici que les accès épileptiques furent suspendus pendant les séances, et qu'ils ne revinrent qu'au bout de huit mois, retard sans exemple dans l'histoire de sa maladie; mais nous dirons que les phénomènes appréciables que ce jeune homme éprouva pendant les expériences, furent la pesanteur des paupières, un engourdissement général, le besoin de dormir, et quelquefois même des vertiges (1).

Une action encore plus prononcée a été observée sur un membre de la commission, M. Itard, qui le 11 novembre 1826 s'était soumis comme nous l'avons dit à des expériences, et qui n'en avait ressenti aucun effet. Magnétisé par M. Dupotet le 27 octobre 1827, il a éprouvé de l'appesantissement sans sommeil, un agacement prononcé des nerfs de la face, des mouvements convulsifs dans les ailes du nez, dans les muscles de la face et des mâchoires, un afflux dans la bouche d'une salive d'un goût métallique, sensation analogue à celle qu'il avait éprouvée par le galvanisme. Les deux premières séances ont provoqué une céphalalgie qui a duré plusieurs heures, et en même temps les douleurs habituelles ont beaucoup diminué. Un an après, M. Itard, qui avait des douleurs dans la tête, fut magnétisé dix-huit fois par M. Foissac; le magnétisme a provoqué presque constamment un afflux de salive, et deux fois avec une saveur métallique; on observait peu de mouvements

l'a pas magnétisé pour ne pas compromettre gratuitement le magnétisme, et cela n'empêche pas que cet enfant ne soit sensible au magnétisme!

(1) Cette observation a encore paru à la commission tout à fait digne de remarque: comment en effet expliquer qu'un homme, placé dans un repos parfait et dans un profond silence pendant quinze séances, puisse finir par éprouver le besoin de dormir, si ce n'est par l'intervention si énergique du magnétisme animal? Comment supposer que cet homme, qui voit chaque jour des mains passer devant ses yeux et pendant des heures entières, puisse éprouver de la pesanteur, de l'engourdissement, quelquefois même des éblouissements et des vertiges, si on n'admet pas qu'il y avait là une action très-manifeste du magnétisme animal?

et de contractions musculaires, si ce n'est quelques soubresauts dans les tendons des muscles des avant-bras et des jambes. M. Itard nous a dit que sa céphalalgie avait cessé chaque fois après une séance de douze à quinze minutes, qu'elle n'existait plus à la neuvième, lorsqu'elle fut rappelée par une interruption de trois jours dans le traitement magnétique, et dissipée de nouveau par ce moyen; il a éprouvé pendant l'expérience la sensation d'un bien-être général, une disposition à un sommeil agréable, de la somnolence accompagnée de rêvasseries vagues et agréables; sa maladie subit, comme précédemment, une amélioration notable qui ne fut pas de longue durée après la cessation du magnétisme.

Ces trois observations ont paru à votre commission tout à fait dignes de remarque. Les deux individus qui font le sujet des deux premières, l'un cet enfant de vingt-huit mois, l'autre le sourd-muet, ignorent ce qu'on leur a fait : l'un d'eux même n'est pas en état de le savoir, et l'autre n'a jamais eu la moindre idée de ce qui concerne le magnétisme; tous deux sont cependant sensibles à son action, et bien certainement on ne peut attribuer chez l'un ni chez l'autre cette sensibilité à l'imagination; elle lui est bien moins attribuable encore dans l'observation que nous avons rapportée de M. Itard.

Ce n'est point sur des hommes de notre âge, et, comme nous, toujours en garde contre les erreurs de notre esprit et de nos sens, que l'imagination, telle que nous l'envisageons ici, a de la prise : elle est, à cette époque de la vie, éclairée par la raison et dégagée de ces prestiges qui séduisent si facilement la jeunesse; c'est à cet âge qu'elle se tient en éveil, et que la défiance, plutôt que la confiance, préside aux diverses opérations de notre esprit. Ces circonstances se sont heureusement rencontrées chez notre collègue, et l'académie le connaît trop bien pour ne pas admettre que ce qu'il dit avoir éprouvé, il l'a réellement éprouvé. Sa véracité a été la même, et le 11 novembre 1826, lorsqu'il a déclaré n'avoir rien ressenti, et le 27 octobre 1827, quand il affirme devant nous avoir été sensible à l'action du magnétisme (1).

(1) M. Husson a entremêlé ici deux choses, et deux choses qu'il convenait surtout de distinguer : il vient de dire 1° que M. Itard était incapable d'altérer

La somnolence observée dans les trois faits que nous venons de rapporter nous a paru être le passage de l'état de veille à celui que l'on appelle le sommeil magnétique ou somnambulisme, mots que la commission a trouvés impropres, pouvant

la vérité, 2° que son imagination n'avait pas pu le tromper. Nous nous sommes déjà expliqués sur le premier point; nous avons dit que, ce que les commissaires disent avoir *vu* ou *ressenti* eux-mêmes, nous le croyons, parce que nous avons toute confiance en leur bonne foi, en leur honneur.

M. Husson ajoute que M. Itard était maître de son imagination, parce que sur un homme de son âge l'imagination n'a pas de prise, etc., etc.; nous répondrons qu'à bien considérer tout ce que M. Itard a éprouvé le rapporteur a fait dans cet article et en pure perte de très-grands frais de raisonnement. Non-seulement nous admettrons que M. Itard a été de la plus grande véracité; nous avons connu aussi bien que M. Husson toute la candeur et toute la sincérité de notre regrettable collègue; ainsi il avait bien éprouvé ce qu'il accusait alors. Nous admettrons encore tout ce qui a trait ici à l'imagination; car il n'est nullement besoin, suivant nous, pour rendre raison de ce qu'il avait ressenti, d'invoquer la puissance d'une imagination entourée des prestiges qui séduisent la jeunesse, etc.; il n'était besoin que de connaître quelle était la constitution physique de M. Itard.

Le rapporteur nous peint ici M. Itard comme un homme sans imagination; bien que cette opinion ne soit pas tout à fait celle des intimes de cet honorable médecin, nous l'admettrons encore; mais M. Husson n'a pas vu que sa constitution physique le plaçait dans des conditions toutes particulières, que cette constitution, bien appréciée, suffisait pour faire tomber toute l'étrangeté des susdits phénomènes.

M. Itard était d'une physionomie très-mobile, très-vive, très-expressive; si jamais masse musculaire fut faible et peu prononcée, c'était assurément chez lui. Le système nerveux avait acquis une prédominance remarquable; en un mot, c'était une de ces organisations délicates et travaillées par un besoin continuel de sensations. Or, qui ne sait que pour des hommes de cette trempe il n'est pas même besoin que des agents extérieurs viennent impressionner les organes pour déterminer en eux des sensations insolites? Qui ne sait que le repos, le recueillement, sont souvent une source plus féconde de sensations variées que l'action et le travail soutenu? Il leur suffit quelquefois de fermer les yeux et de se reployer en quelque sorte sur eux-mêmes pour que leurs nerfs soient stimulés, pour que leurs muscles, d'ailleurs si délicats, si mobiles, soient mis en mouvement?

Nous le demandons maintenant, est-il étrange que M. Itard, constitué comme nous venons de le dire, ait accusé des sensations variées? est-il besoin de recourir aux inexplicables effets d'un être inexplicable pour dire que

donner de fausses idées, mais que, dans l'impossibilité de les changer, elle a été forcée d'adopter.

Quand l'individu soumis à l'action du magnétisme est en somnambulisme, les magnétiseurs nous assurent qu'il n'entend ordinairement que les personnes que l'on a mises en rapport avec lui, soit celle qui le magnétise, soit celles que le magnétiseur aurait mises en communication avec lui par le moyen de la jonction des mains ou d'un contact immédiat quelconque. Selon eux, les organes extérieurs de ses sens sont tous ou presque tous assoupis, et cependant il éprouve des sensations. Ils ajoutent que l'on dirait qu'il se réveille en lui un sens intérieur, une sorte d'instinct qui l'éclaire, tantôt sur sa conservation, tantôt sur celle des personnes avec lesquelles il est en rapport. Pendant tout le temps que dure ce singulier état, il est, disent-ils, soumis à l'influence de celui qui le magnétise,

M. Itard avait senti remuer les ailes du nez, qu'il avait eu un afflux de salive d'un goût particulier, que tantôt les séances provoquaient de la céphalalgie, et tantôt la dissipaient?

Mais, répliquera M. Husson, M. Itard a éprouvé la sensation d'un bien-être général, une disposition à un sommeil agréable, de la somnolence, accompagnée de rêvasseries vagues et agréables! Et pourquoi ne voulez-vous pas que, sans le secours du magnétisme, sans le secours des *passes* de M. Foissac, un homme dont la tête était si bien meublée, un homme enfin plein de souvenirs, et qui n'était pas sans espérance, ait éprouvé, en cette circonstance comme en tant d'autres, un de ces moments heureux dans lesquels l'âme passe agréablement d'un sujet à un autre, se berce dans un heureux avenir, ou revient sur des années de joie et de bonheur? pourquoi ne voulez-vous pas admettre cela, vous qui admettez tant de choses incroyables?

Quant aux prétendus effets thérapeutiques, il nous suffira de faire remarquer que deux séances avaient provoqué chez M. Itard une céphalalgie, qu'après deux autres séances cette céphalalgie avait diminué, et que, suivant M. Itard, elle fut rappelée par une interruption, puis dissipée. Il nous suffira, disons-nous, de faire remarquer ces circonstances, non pour prouver que le magnétisme provoque ou dissipe des céphalalgies, car nous pensons que par lui-même il ne provoque rien et ne dissipe rien, *ex nihilo nihil*, mais pour faire sentir la nullité de ce prétendu résultat thérapeutique. La disparition d'un mal de tête, après une séance dite magnétique, ne signifie pas plus que son développement à la suite de la même circonstance : ce sont deux faits insignifiants, dont on ne peut tirer aucune induction thérapeutique.

et paraît lui obéir avec une docilité sans réserve, sans même que sa volonté, fortement prononcée à l'intérieur, soit manifestée ni par un geste ni par une parole.

Ce singulier phénomène, messieurs, a paru à votre commission un objet d'autant plus digne de son attention et de ses recherches, que, bien que Bailly eût paru l'entrevoir, il n'était cependant pas connu lorsque le magnétisme fut soumis à l'examen des commissaires qui jugèrent le magnétisme en 1784, et qu'en outre c'était pour l'étudier que M. Foissac avait, pour ainsi dire, *exhumé* la question du magnétisme. Ce fut en effet en 1784, après la publication du rapport des commissaires, qu'il fut observé pour la première fois à Busancy, près Soissons, par un des plus zélés sectateurs et promoteurs du magnétisme animal, M. de Puységur.

Dans un sujet qui pouvait être si facilement exploité par le charlatanisme, et qui nous paraissait si éloigné de tout ce que l'on connaissait jusqu'alors, vos commissaires ont dû être très-sévères sur le genre de preuves admises pour constater ce phénomène; et en même temps ils ont dû se tenir continuellement en garde contre l'illusion et la fourberie dont ils devaient craindre d'être les dupes (1).

(1) Ce qu'il y a surtout de remarquable dans ce rapport, c'est cette protestation continuelle de la part du rapporteur sur la sévérité, sur la défiance de la commission, et cela au début même d'un récit qui prouvera combien on a été indulgent, facile, confiant même dans les dits et gestes des magnétiseurs et des somnambules. M. Husson signale tout d'abord un phénomène capable de faire reculer les plus crédules, et il soutient qu'à ce titre il est digne d'attention et de recherches, sans soupçonner qu'il peut fort bien n'avoir aucune espèce de réalité; seulement il veut bien reconnaître que le sujet peut être facilement exploité par le charlatanisme, et il en conclut que la commission a dû être très-sévère, qu'elle a dû se tenir continuellement en garde contre l'*illusion* et la *fourberie*, et, content d'avouer et de reconnaître tout cela, il s'en remet à la bonne foi des magnétiseurs et des somnambules. Du reste M. le rapporteur se complaît dans l'ordre qu'il a adopté pour ses narrations; et, au nom de la commission, il réclame toute l'attention de l'académie pour les observations suivantes, observations qu'il a disposées, dit-il, *de manière qu'elles offrissent toujours une progression croissante*, etc. Pourquoi viser ainsi à faire de l'effet? pourquoi prendre intérêt à ce point au magnétisme, quand on doit tout simplement en constater la réalité? ceci n'était pas digne de l'académie: ce corps savant ne

La commission réclame votre attention pour les observations suivantes, dans la disposition desquelles elle a eu pour but que le développement de ce singulier état et que la manifestation des phénomènes qui le caractérisent vous offrissent toujours une progression croissante, de telle sorte qu'ils fussent toujours de plus en plus évidents.

Mlle Louise Delaplane, âgée de seize ans, demeurant rue Tirechape, n° 9, avait une suppression menstruelle, accompagnée de douleurs, de tension et de gonflement dans le basventre, lorsqu'elle entra à l'Hôtel-Dieu, le 13 juin 1826. Des sangsues appliquées à la vulve, des bains et en général un traitement approprié ne produisant aucun soulagement, elle fut magnétisée par M. Foissac les 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 juin 1826 : elle s'endormit dans la première séance, au bout de huit minutes. On lui parle, elle ne répond pas; on jette près d'elle un paravent de fer-blanc, elle reste dans une complète immobilité ; on brise avec force un flacon de verre, elle se réveille en sursaut. A la deuxième séance, elle répond par des signes de tête affirmatifs et négatifs aux questions qu'on lui adresse; dans la troisième, elle donne à entendre que dans deux jours elle parlera et indiquera la nature et le siége de sa maladie. On la pince très-fortement, au point de faire naître une ecchymose, elle ne donne aucun signe de sensibilité; on lui débouche sous le nez un flacon plein d'ammoniaque, elle est insensible à une première inspiration ; à la deuxième, elle porte la main à son nez. A son réveil, elle se plaint de la douleur que lui causent la partie pincée et ecchymosée, de même que l'inspiration du flacon d'ammoniaque, et elle retire brusquement sa tête. Les parents de cette fille résolurent de la faire sortir de l'Hôtel-

demandait pas à être de plus en plus émerveillé, mais bien à être éclairé sur la question du magnétisme ; et puis au fond cette prétendue *progression toujours croissante* est une prétention ridicule; en effet, on prétend encore démontrer *rigoureusement* que les *premiers éléments* de l'action magnétique se trouvent dans des soupirs longs et prolongés, dans le clignotement des yeux et dans l'action d'avaler sa salive; puis on prétend nous faire constater *le passage* de l'état de veille à celui de sommeil magnétique, au moyen d'un enfant qui se gratte les oreilles et qui pisse; puis enfin on va nous donner *une première ébauche* du somnambulisme!

Dieu le 30 du même mois, parce qu'ils avaient appris qu'on la magnétisait. Elle y fut cependant magnétisée encore quatre fois. Dans toutes ces épreuves elle ne parla jamais, et répondit seulement par des signes aux diverses questions qu'on lui adressa. Nous ajouterons qu'insensible au chatouillement d'une plume introduite dans les narines, promenée sur ses lèvres et sur les ailes du nez, au bruit d'une planche jetée brusquement sur une table, elle se réveille au bruit d'un bassin de cuivre lancé sur le carreau, et au bruit d'un sac d'écus qu'un autre jour l'on vide de haut dans ce même bassin.

Une autre fois, le 9 décembre 1826, M. Dupotet magnétise devant la commission le nommé Baptiste Chamet, charretier à Charonne, qu'il avait magnétisé pour la dernière fois il y avait deux ou trois ans. Au bout de huit minutes, interpellé à diverses reprises pour savoir de lui s'il dort, il fait brusquement un signe de tête affirmatif; plusieurs questions restent sans réponse. Comme il paraît souffrir, on lui demande ce qui lui fait mal, il indique avec la main la poitrine; on lui demande encore quelle est cette partie, alors il répond : c'est le foie, et il indique toujours la poitrine. M. Guersant le pince très-fortement au poignet gauche, et il ne témoigne aucune douleur; on lui ouvre la paupière, qui cède très-difficilement à cette tentative, et on voit le globe de l'œil tourné comme convulsivement vers le haut de l'orbite, et la pupille notablement contractée.

La commission *a vu*, dans les deux observations qu'elle vient de rapprocher, *la première ébauche* du somnambulisme, de cette faculté au moyen de laquelle les magnétiseurs disent que, dans le sommeil des organes extérieurs des sens, il se développe chez les magnétisés un sens intérieur et une espèce d'instinct capables de se manifester par des actes extérieurs raisonnés. Dans chacun des cas rapportés ci-dessus, la commission *a vu* en effet soit des réponses par signes ou par phrases à des questions faites, soit des promesses, à la vérité toujours déçues, d'événements qui n'arrivent pas, mais pourtant *les premières traces* de l'expression d'un commencement d'intelligence (1). Les

(1) Examinons en peu de mots ces deux observations; le rapporteur y signale

trois observations suivantes vous prouveront avec quelle défiance on doit accueillir les promesses de certains prétendus somnambules.

M[lle] Joséphine Martineau, âgée de dix-neuf ans, demeurant

une foule de choses qui assurément auraient échappé à des gens moins sagaces et moins attentifs.

« Il est une faculté, dit-il, au moyen de laquelle il se développe, suivant les magnétiseurs, un sens intérieur chez les magnétisés, une espèce d'instinct capable de se manifester par des actes extérieurs raisonnés; eh bien! la commission *a vu* une ébauche de tout cela dans les deux observations précédentes. »

On ne conçoit guère d'abord ce que c'est qu'une faculté *au moyen* de laquelle un sens intérieur et un instinct particulier se développent. On ne conçoit pas mieux comment un instinct peut produire des actes *raisonnés;* mais peu importe : ce qui est à remarquer, c'est que la commission aurait *vu* dans ces deux expériences la première ébauche de cette faculté, ou plutôt du sens interne, de l'instinct; et en effet, ajoute le rapporteur, « la commission a *vu* soit des réponses par signes ou par phrases à des questions faites, soit des promesses *à la vérité toujours déçues,* d'événements *qui n'arrivent pas*, mais pourtant *les premières traces* d'intelligence. »

Pour tout autre que le rapporteur il n'y aurait eu ici qu'une seule chose remarquable, c'est l'espèce d'insensibilité manifestée par ces deux sujets; insensibilité encore poussée jusqu'à un certain point, qui résiste à la chute de tel corps et ne résiste pas au bruit de tel autre, qui résiste à une première inspiration d'ammoniaque (en supposant qu'il y ait eu inspiration et non expiration) et ne tient pas à une seconde, etc. Mais pour le rapporteur il y a bien autre chose; on demande à une jeune fille qui *paraît* dormir, si elle parlera : *annuit,* elle fait avec la tête un signe affirmatif. On lui demande si elle parlera dans un jour, ou dans deux, ou dans trois, etc., et, comme le cheval savant, elle fait plusieurs signes négatifs, puis un signe affirmatif, et vite le rapporteur consigne cela au procès-verbal.

Maintenant M. Dupotet retrouve une vieille connaissance, un charretier de Charonne qu'il avait magnétisé deux ou trois ans auparavant. On lui demande s'il dort, et il fait *brusquement* un signe affirmatif; on lui demande ce qui lui fait mal, il répond c'est *le foie,* et il montre sa poitrine; d'où M. Husson infère que la commission *a vu* des réponses par signes ou par phrases à des questions faites! et sa conclusion est rigoureuse! Il infère en outre que la commission a reconnu dans ces réponses *les premières traces* d'un commencement d'intelligence. Mais, serait-on tenté de s'écrier, est-ce que ces deux sujets étaient des idiots pour qu'on ait été émerveillé de reconnaître en eux les premières lueurs d'une intelligence? Pas du tout, répondra-t-on, il ne s'agit pas ici de l'intelligence que le commun des hommes a reçue en partage, de cette intelligence vul-

rue Saint-Nicolas, n° 37, était affectée, depuis trois mois, d'une gastrite chronique lorsqu'elle entra à l'Hôtel-Dieu le 5 août 1826 : elle fut magnétisée par M. Dupotet, en présence du rapporteur, quinze jours de suite depuis le 7 jusqu'au 21 du même mois, deux fois entre quatre et cinq heures du soir, et treize fois de six à sept heures du matin. Elle a commencé à s'endormir dans la deuxième séance, et dans la quatrième à répondre aux questions qu'on lui adressait. Nous ne vous répéterons pas qu'à la fin de chaque séance le pouls a été plus fréquent qu'au commencement, qu'elle n'a conservé aucun souvenir de ce qui s'est passé dans le sommeil. Ce sont de ces phénomènes communs qui ont précédemment été bien constatés chez d'autres magnétisés. Il s'agit ici du somnambulisme, et c'est ce phénomène que nous avons cherché à observer sur M[lle] Martineau. Dans son sommeil, elle dit qu'elle ne voit pas les assistants, mais qu'elle les entend, et personne ne parle. Sur l'interpellation faite à cet égard, elle répond qu'elle les entend quand on fait du bruit; elle dit qu'elle ne guérira que quand on l'aura purgée. Elle désigne pour ce purgatif trois onces de manne et des pilules anglaises, prises deux heures après la manne. Le lendemain et le surlendemain, le rapporteur ne donne pas de manne, il administre quatre pilules de mie de pain en deux jours : elle a quatre garde-robes pendant ces deux jours. Elle

gaire dont la plupart des hommes se servent faute d'en connaître une autre : il s'agit d'un instinct, d'un sens nouveau et interne qui ne faisait que d'éclore sous les passes de MM. Foissac et Dupotet, et sous les yeux du rapporteur.

Mais comment prouver que c'est un instinct nouveau qui a remué la tête de la jeune fille et qui a dicté au charretier cette réponse : *C'est le foie*, pendant qu'il désignait sa poitrine? Oh! demandez-le à M. Husson; car pour nous, nous pensons que si la jeune fille n'a pas tenu sa promesse, c'est par l'effet d'un caprice fort naturel à son sexe, et que si le charretier a pris ses poumons pour son foie, c'est que M. Dupotet avait oublié de lui enseigner l'anatomie.

Quoi qu'il en soit, voilà comment le rapporteur a fait sa troisième découverte dans le champ du magnétisme, c'est-à-dire comment il a su démêler et apprécier la première ébauche du somnambulisme, *suum cuique :* Bailly, comme il est dit dans ce rapport (p. 371), avait *entrevu* le somnambulisme; Puységur l'avait *découvert* en 1784; M. Foissac l'avait *exhumé* de nos jours; mais il était réservé à M. Husson de nous faire connaître la première ébauche de ce singulier état.

dit qu'elle se réveillera tantôt après cinq ou dix minutes de sommeil, et elle ne se réveille qu'après dix-sept et seize; elle annonce que tel jour elle nous donnera des détails sur la nature de son mal : ce jour arrive, et elle ne nous dit rien; enfin chaque fois elle a été en défaut (1).

M. de Geslin, demeurant rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 37, écrivit à la commission, le 8 juillet 1826, qu'il avait à sa disposition une somnambule, Mlle Couturier, âgée de trente ans, ouvrière en dentelles, demeurant dans la même maison que lui, qui, entre autres facultés, possédait celle de lire dans la pensée de son magnétiseur et d'exécuter les ordres qu'il lui transmettrait mentalement. La proposition de M. de Geslin était trop importante pour ne pas être acceptée avec empressement. M. Gueneau et le rapporteur se rendirent à son invitation; M. de Geslin leur renouvela les assurances qu'il nous avait

(1) Rien de plus étrange que le somnambulisme! rien de plus admirable que ses phénomènes! Mais ce sont précisément les hommes qui ont le plus d'esprit, le plus de jugement, qui sont les plus ineptes en fait de somnambulisme, les plus gauches et les moins aptes à en ressentir les merveilleux effets; sans doute parce que l'instruction mondaine les a dépravés, tandis que des sujets pris dans les derniers rangs de la société, des sujets *simples* dans toute la force du terme, des sujets enfin *sans éducation,* et avec lesquels *par conséquent* un magnétiseur ne peut pas s'entendre, comme le dira plus tard M. Husson, deviennent tout à coup des somnambules parfaits, et se montrent dans cet état adroits, intelligents, quoique un peu vains, mais au fait des plus hautes sciences, telles que l'anatomie, la physiologie, la thérapeutique, etc.

Le point essentiel ici et qui n'a pas échappé au rapporteur, c'est que *certains* somnambules peuvent faire les plus grandes sottises, peuvent être pris vingt fois la main dans le sac sans nuire au somnambulisme; ils n'en sont pas moins réellement somnambules, ils ne jouent pas la comédie de connivence avec les magnétiseurs; ils *se trompent,* si l'on veut, mais toujours sauf l'honneur du magnétisme et des magnétiseurs. On vient de voir ici un de ces cas fort curieux et en même temps fort instructifs. Mlle Joséphine est une demoiselle très-naïve, très-franche; il est bien vrai qu'elle a commis quelques petites erreurs, mais toujours est-il pour le rapporteur qu'elle a été somnambulisée par M. Dupotet. Parce qu'elle s'était trompée sur plusieurs points, M. Husson ne pouvait pas en inférer qu'elle avait cherché à tromper la commission par un sommeil apparent; la preuve du contraire en était pour lui que son pouls avait été plus fréquent à la fin des séances qu'au commencement, et qu'après elle disait qu'elle n'avait aucun souvenir de ce qui s'était passé.

données dans sa lettre sur les facultés surprenantes de sa somnambule, et, après l'avoir endormie par les procédés que nous avons indiqués, il les invite à lui faire connaître à lui ce qu'ils désiraient qu'il demandât mentalement à sa somnambule.

L'un de nous, le rapporteur, se plaça sur un bureau pour écrire avec la plus grande exactitude tout ce qui se passerait, et l'autre, M. Gueneau, se chargea d'écrire sur des morceaux de papier, qu'il communiquait à son collègue, les ordres que tous deux voulaient qui fussent transmis à la magnétisée.

M. Gueneau écrivit sur un premier morceau de papier les mots suivants : *Allez vous asseoir sur un tabouret qui est en face du piano.* M. de Geslin se pénétrant de cette volonté, dit à la somnambule d'exécuter ce qu'il lui demande mentalement. Elle se lève de sa place, et, se mettant devant la pendule : Il est, dit-elle, neuf heures vingt minutes. M. de Geslin lui annonce que ce n'est point là ce qu'il lui a demandé, alors elle va dans la chambre voisine ; on lui fait savoir qu'elle se trompe encore, elle reprend sa place. On veut qu'elle se gratte le front, elle étend la main droite, et n'exécute pas le mouvement commandé ; on désire qu'elle s'asseye au piano, elle va à une croisée éloignée de six pieds du piano; le magnétiseur se plaint qu'elle ne fasse pas ce qu'il lui impose par sa pensée, elle se lève et change de chaise. Nous demandons que quand M. de Geslin lèvera la main la somnambule lève la sienne, et qu'elle la tienne suspendue jusqu'à ce que celle du magnétiseur retombe ; elle lève la main, qui reste immobile et qui ne retombe que cinq minutes après celle de M. de Geslin. On lui présente le derrière d'une montre, elle dit qu'il est neuf heures trente-cinq minutes, et l'aiguille marque sept heures ; elle dit qu'il y a trois aiguilles, et il n'y en a que deux. On substitue une montre à trois aiguilles, et elle dit qu'il y en a deux, qu'il est neuf heures quarante minutes, et la montre marque neuf heures vingt-cinq. Elle se met en rapport avec M. Gueneau, et lui dit au sujet de sa santé des choses tout à fait erronées, et en contradiction évidente avec ce que notre collègue avait écrit à ce sujet avant de se prêter à l'expérience. En résumé, cette dame Couturier n'a tenu aucune des promesses qui nous avaient été faites, et nous avons été autorisés à croire que M. de Geslin n'avait pas pris toutes les précautions convena-

bles pour ne pas être induit en erreur, et que telle était la cause de sa croyance aux facultés extraordinaires qu'il lui attribuait, facultés que nous n'avons nullement reconnues (1).

M. Chapelain, docteur en médecine, demeurant cour Batave, n° 3, informa la commission, le 14 mars 1828, qu'une femme de vingt-quatre ans, demeurant dans sa maison, et qui lui avait été adressée par notre collègue M. Caille, avait annoncé, étant endormie par suite d'expériences magnétiques, que le lendemain 15, à onze heures du soir, elle rendrait un tœnia de la longueur du bras. La commission avait un trop grand désir de voir le résultat de cette annonce pour négliger l'occasion qui lui était offerte : MM. Itard, Tillaye et le rapporteur, auxquels se joignirent deux membres de l'académie, MM. Caille et Virey, ainsi que le docteur Dance, actuellement médecin de l'hôpital Cochin, se rendirent le lendemain 15, à dix heures cinquante-cinq minutes du soir, au domicile de cette femme. Elle fut à l'instant magnétisée par M. Chapelain, et endormie à onze heures : elle annonce alors qu'elle voit dans son intérieur quatre morceaux de vers dont le premier est enveloppé dans une peau; que, pour les rendre, il faudrait qu'elle prît de l'émétique et de la poudre aux vers. On lui objecte qu'elle avait dit qu'elle rendrait ce premier morceau à onze heures; cette objection la contrarie, elle se lève brusquement; le rapporteur la saisit, s'assure qu'elle ne cache rien sous ses jupons, et l'asseoit, ses jupons levés, sur une chaise percée qu'il avait bien visitée auparavant. Au bout de dix minutes, elle dit éprouver du chatouillement à l'anus; elle se lève encore brusquement, et on profite de ce mouvement pour s'assurer que rien ne sort de l'anus. A onze heures quarante-deux minutes, elle est réveillée, fait des efforts pour aller à la garde-robe, et ne rend rien. M. Chapelain la magnétisa de nouveau, l'endormit, et lui donna à deux heures et demie du

(1) Voilà de rudes coups portés au magnétisme, va-t-on dire; eh bien ! non, ce n'est pas là du moins la pensée du rapporteur; c'est la faute de la somnambule et non du magnétisme. Cela prouve seulement, dit M. Husson, que ce bon M. de Geslin a eu trop de confiance dans le *savoir-faire*, dans la lucidité de sa voisine.

A une autre.

matin l'émétique, qui procura des vomissements sans morceaux de vers. Le 16, à dix heures du matin, elle rendit par l'anus des matières fécales moulées, dans lesquelles il n'y avait aucune apparence de vers (1). Voilà donc trois faits bien constatés, et nous pourrions en citer d'autres dans lesquels il y a eu bien évidemment erreur ou tentative de supercherie de la part des somnambules, soit dans ce qu'ils disaient entendre, soit dans ce qu'ils promettaient de faire, soit dans ce qu'ils annonçaient devoir arriver.

Dans cette position, nous désirions ardemment éclaircir la question, et nous pensâmes qu'il était essentiel, autant dans l'intérêt des recherches auxquelles nous nous livrions que pour nous soustraire aux déceptions du charlatanisme, et nous assurer s'il y avait quelque signe qui pût indiquer que le som-

(1) Telle a donc été l'issue de cette expédition! Eh quoi, parce qu'un M. Chapelain vient dire à M. Husson que le 14 mars 1826, une femme de vingt-quatre ans, sa voisine, lui a annoncé que le lendemain, à onze heures du soir, elle rendrait par l'anus un tœnia de la longueur du bras, que c'est dans le sommeil magnétique qu'elle lui a fait cette promesse, M. Husson ne craint pas de compromettre à ce point la dignité de l'académie. Il convoque la commission, il y adjoint MM. Caille, Virey et Dance, et à onze heures du soir il l'entraîne au fond de la cour Batave pour voir cette femme rendre par l'anus un ver long comme le bras!... Ce n'est pas tout, il n'hésite pas, dans un rapport académique qui devait être lu publiquement, à raconter tous les incidents de cette scène inqualifiable; il dit comment douze ou quinze médecins se trouvaient rassemblés autour d'une femme placée sur une chaise percée; comment il se fit qu'un instant on crut que le prodige allait s'opérer, elle s'était écriée qu'elle sentait un chatouillement à l'anus! comment lui-même M. Husson s'était assuré qu'elle ne cachait rien sous ses jupons! comment il l'avait lui-même assise, *ses jupons bien levés*, sur cette chaise percée! et enfin comment, profitant de ce qu'elle s'était levée brusquement, on s'était assuré que rien ne sortait par l'anus de cette femme!

Nous ne nous livrerons ici à aucun commentaire, nous aussi, nous avons fait partie de commissions académiques, mais on n'aurait pas osé nous proposer une expédition de cette nature. L'honorable M. Bouillaud nous disait un jour qu'il se sentait honteux, lui médecin, d'aller voir, rue des Fossés Saint-Germain des Prés, si une femme ne lirait pas par l'occiput; qu'aurait-il dit, bon-Dieu! si M. Husson l'avait engagé à le suivre dans la cour Batave pour vérifier de semblables choses?

nambulisme existait véritablement, c'est-à-dire si le magnétisé endormi était, permettez-nous l'expression, plus qu'endormi, s'il était arrivé à l'état du somnambulisme.

M. Dupotet, dont il a déjà été question plusieurs fois, proposa, le 4 novembre 1826, à la commission de la rendre témoin d'expériences dans lesquelles il mettrait dans toute son évidence la réalité du somnambulisme magnétique. Il s'engageait, et nous avons sa promesse signée par lui, à produire à volonté, et hors de la portée de la vue des individus mis par lui en somnambulisme, des mouvements convulsifs dans une partie quelconque de leur corps, par le fait seulement de la direction de son doigt vers cette partie. Il regardait ces convulsions comme le signe certain de l'existence du somnambulisme. La commission profita de la présence de Baptiste Chamet (pag. 373), pour faire sur lui les expériences d'après lesquelles elle pourrait éclaircir cette question. En conséquence, M. Dupotet l'ayant mis en somnambulisme, dirigea un doigt en pointe vers les siens; on en approcha même une tige métallique, aucun effet convulsif ne fut produit. Un doigt du magnétiseur fut dirigé de nouveau vers ceux du magnétisé; on vit dans les doigts index et medius des deux mains un léger mouvement semblable à la convulsion déterminée par la pile galvanique. Six minutes après, le doigt du magnétiseur dirigé vers le poignet gauche imprima à cette partie un mouvement complet de convulsion, et c'est alors que le magnétiseur annonça que dans cinq minutes *on ferait tout ce que l'on voudrait de cet homme*. Alors M. Marc, placé derrière ce dernier, indiqua que le magnétiseur devait chercher à agir sur l'index droit : il dirigea le sien vers cette partie, et c'est le gauche et la cuisse du même côté qui entrèrent en convulsion. Plus tard, on dirigea les doigts vers les orteils, aucun effet ne fut produit. On exécuta des passes antérieures : MM. Bourdois, Guersent et Gueneau de Mussy dirigèrent successivement leurs doigts vers ceux du magnétisé, qui se contractèrent à leur approche. Plus tard, on aperçut des mouvements dans la main gauche, vers laquelle cependant aucun doigt n'était dirigé; enfin on suspendit toute expérience pour vérifier si les mouvements convulsifs n'avaient pas lieu quand on ne le magnétisait pas ; et ces mouvements se renouvelaient, mais plus faiblement.

La commission en a conclu qu'il n'était pas besoin de l'approche des doigts du magnétiseur pour produire des convulsions, bien que M. Dupotet ajoutât que lorsqu'elles ont commencé à avoir lieu, elles pouvaient se reproduire d'elles-mêmes.

Mlle Lemaître, dont nous avons déjà parlé, pag. 358, lorsqu'il s'est agi de l'influence de l'imagination sur la production des phénomènes magnétiques, a présenté aussi cette mobilité convulsive; mais tantôt ces mouvements, assez semblables pour leur prestesse à ceux que l'on éprouve par l'approche d'une pointe électrique, avaient lieu dans une partie, par suite de l'approche des doigts, tantôt aussi sans que cette dernière condition eût été remplie; tantôt nous les avons vus arriver plus ou moins de temps après la tentative qu'on faisait pour les développer; tantôt ce phénomène a eu lieu plusieurs fois dans une séance; tantôt il ne paraissait pas une seule fois; tantôt l'approche des doigts vers une partie était suivie de convulsions dans une autre.

Un nouvel exemple de ce phénomène est celui qui nous a été fourni par M. Chalet, consul de France à Odessa. M. Dupotet le magnétisa en notre présence, le 17 novembre 1826; il dirigea le doigt vers son oreille gauche, et aussitôt on aperçut un mouvement dans les cheveux qui sont derrière l'oreille, et que l'on attribua à la contraction des muscles de cette région; on renouvela des passes avec une seule main, sans diriger le doigt vers l'oreille, et on aperçut dans l'oreille un mouvement général et brusque d'ascension; un doigt fut ensuite dirigé vers la même oreille et n'y produisit aucun effet.

C'est principalement sur M. Petit, âgé de trente-deux ans, instituteur à Athis, que les mouvements convulsifs ont été déterminés avec le plus de précision par l'approche des doigts du magnétiseur. M. Dupotet le présenta à la commission le 10 août 1826, en lui annonçant que ce M. Petit était très-susceptible d'entrer en somnambulisme, et que dans cet état, lui M. Dupotet pouvait à sa volonté, et sans l'exprimer par la parole, par la seule approche de ses doigts, déterminer dans les parties que la commission aurait indiquées par écrit des mouvements convulsifs apparents. Il fut endormi très-promptement, et c'est alors que la commission, pour prévenir tout soupçon d'intelligence, remit à M. Dupotet une note rédigée

en silence à l'instant même, et dans laquelle elle avait indiqué par écrit les parties qu'elle désirait qui entrassent en convulsion. Muni de cette instruction, il dirigea d'abord la main vers le poignet droit, qui entra en convulsion ; il se plaça ensuite derrière le magnétisé, et dirigea son doigt en premier lieu vers la cuisse gauche, puis vers le coude gauche, et enfin vers la tête. Ces trois parties furent presque aussitôt prises de mouvements convulsifs. M. Dupotet dirigea sa jambe gauche vers celle du magnétisé ; celui-ci s'agita de manière à ce qu'il fut sur le point de tomber. M. Dupotet dirigea ensuite son pied vers le coude droit de M. Petit, et ce coude droit s'agita ; puis il porta son pied vers le coude et la main gauche, et des mouvements convulsifs très-forts se développèrent dans tout le membre supérieur. Un des commissaires, M. Marc, dans l'intention de prévenir davantage encore toute espèce de supercherie, lui mit un bandeau sur les yeux, et les expériences précédentes furent répétées avec une légère différence dans le résultat. D'après l'indication mimique et instantanée d'un ou deux d'entre nous, M. Dupotet dirigea son doigt vers la main gauche ; à son approche, les deux mains s'agitèrent. On désira que l'action se portât à la fois sur les deux membres inférieurs. D'abord les doigts furent approchés sans résultat ; bientôt le somnambule remua d'abord les mains, puis se recula, puis agita les pieds. Quelques moments plus tard, le doigt approché de la main la fit retirer, et produisit une agitation générale. MM. Tillaye et Marc dirigèrent les doigts sur diverses parties du corps, et provoquèrent quelques mouvements convulsifs. Ainsi M. Petit a toujours eu, par l'approche des doigts, des mouvements convulsifs, soit qu'il ait eu ou qu'il n'ait pas eu un bandeau sur les yeux, et ces mouvements ont été plus marqués quand on a dirigé vers les parties soumises aux expériences une tige métallique telle qu'une clef ou une branche de lunettes. En résultat, la commission, quoique témoin de plusieurs cas dans lesquels cette faculté contractile a été mise en jeu par l'approche des doigts ou de tiges métalliques, a besoin de nouveaux faits pour apprécier ce phénomène sur la constance et la valeur duquel elle ne se croit pas assez éclairée pour se prononcer (1).

(1) Ici il faut rendre justice à qui de droit : dans ces petites scènes, M. Du-

Réduits par conséquent à nous en rapporter à notre inquiète surveillance, nous avons poursuivi nos recherches et multiplié nos observations en redoublant de soins, d'attention et de méfiance (1).

potet s'est montré d'une plus grande force que son émule M. Foissac. Sans doute il s'est trompé plus d'une fois, ou plutôt ses somnambules, comme on vient de le voir, ne l'ont pas toujours bien saisi, et il a eu trop de confiance, ainsi que le disait M. Husson, dans le *savoir-faire* de ses sujets. Ainsi Baptiste Chamet faisait précisément le contraire de ce qu'on lui indiquait magnétiquement : le magnétiseur cherchait-il à agir sur son index droit, c'était le gauche et la cuisse du même côté qui entraient en mouvement ou en *convulsion*, pour nous servir des mots du rapporteur (p. 380); dirigeait-on les doigts vers ses orteils, aucun effet n'était produit; ne faisait-on rien, la main gauche de Chamet entrait sottement en mouvement; et cependant M. Dupotet s'était engagé, dit le rapporteur (loc. cit.), par une *promesse écrite et signée de sa main*, à produire à volonté tous les mouvements demandés par les amateurs, soit par la simple direction de sa main, soit au moyen d'une baguette. *Nous avons sa promesse signée,* disait M. Husson! Bon billet qu'il avait là assurément! Mais Chamet était ce maladroit charretier de Charonne qui prétendait avoir *le foie* dans la poitrine.

M. Dupotet n'a pas eu beaucoup à se louer non plus de Mlle Lemaître; rien de plus désordonné que les mouvements de cette demoiselle : l'approche des doigts vers une partie, dit le rapporteur (p. 381), était suivie de convulsions dans une autre.

Tout cela n'empêche pas, nous le répétons, que M. Dupotet n'ait fait preuve d'intelligence, de zèle et d'adresse dans toutes ces représentations; il y a eu quelques faits assez bien exécutés; ainsi nous voyons que, le 17 novembre 1826, il dirige son doigt vers l'oreille gauche de M. Chalet, consul de France à Odessa, et aussitôt on aperçoit un mouvement dans les cheveux qui étaient derrière l'oreille du consul; c'est surtout M. Petit qui s'est bien acquitté de ses fonctions. M. Marc s'avisa, il est vrai, de soupçonner quelque *supercherie;* il mit un bandeau sur les yeux de M. Petit, mais le rapporteur trouve qu'il n'y eut qu'une *légère différence* dans les résultats!

(1) *De soins, d'attention et de méfiance !* expressions curieuses en vérité. En ne considérant encore que les faits dont nous venons de prendre connaissance, nous avons vu en effet quel soin, quelle attention il a fallu pour découvrir *les premiers éléments* de l'action magnétique, puis cet état intermédiaire qui forme le *passage* entre la veille et le sommeil, puis enfin la première *ébauche* du somnambulisme. Cependant arrivés face à face du grand phénomène lui-même, c'est-à-dire du somnambulisme, les commissaires en sont encore à demander aux magnétiseurs où se trouve le caractère unique et positif propre à faire re-

Vous vous rappelez peut-être, messieurs, les expériences qui furent faites en 1820, à l'Hôtel-Dieu, en présence d'un grand nombre de médecins dont quelques-uns sont membres de cette académie (1), et sous les yeux du rapporteur, *qui seul en concevait le plan*, en dirigeait tous les détails, et les consignait minute par minute sur un procès-verbal signé par chacun des assistants. Peut-être nous nous serions abstenus de vous en parler, sans une circonstance particulière qui nous fait

connaître le véritable somnambulisme magnétique, en quoi il consiste; car après tout il n'est pas un des phénomènes somnambuliques signalés jusqu'ici par M. Husson qui ne puisse être simulé. C'était là sans doute ce que les commissaires avaient déclaré à M. Husson, car lui-même avoue qu'on voulut enfin *s'assurer s'il y avait quelque signe qui pût indiquer que le somnambulisme existe réellement.* Ici M. Husson y met du sien, car il ajoute que quand on se demande s'il y a somnambulisme, c'est comme si l'on se demandait *si l'individu endormi est plus qu'endormi!* nouvelle définition du somnambulisme.

M. Dupotet *avait promis le 4 novembre 1826 à la commission de la rendre témoin d'expériences dans lesquelles il mettrait dans toute son évidence la réalité du somnambulisme magnétique :* on sait qu'il en avait donné *une promesse par écrit.* Mais ces expériences si décisives, se réduisirent à faire remuer des doigts quand il indiquait une jambe, ou un pied quand il indiquait une main; les commissaires ne furent donc rien moins que satisfaits, et c'est pour cela, ainsi que le dit le rapporteur, qu'on dut poursuivre les recherches.

(1) Assurément nous nous rappelons ces expériences, et nous les avons consignées dans ce précis historique; le rapporteur dit qu'elles furent *faites sous ses yeux;* nous le savons fort bien, puisque telle est l'origine première de sa croyance. Il ajoute que *seul il en concevait le plan;* il y a bien de quoi s'en vanter. C'était la demoiselle Samson, somnambule très-experte, très-*clairvoyante* surtout, puisqu'elle distinguait dans son estomac des boutons blancs et rouges, une poche pleine de sang dans sa poitrine, et un petit fil qui remuait son cœur; seul, M. Husson concevait les plans, et ces plans faisaient hausser les épaules à Bertrand lui-même, tout croyant qu'il était. C'était en effet d'après le plan de M. Husson qu'on avait placé M. Dupotet le magnétiseur à un lit de distance avec une lampe derrière lui, pour que la demoiselle ne pût voir que sa silhouette; enfin le plan de M. Husson avait été si bien conçu que la demoiselle, pour achever la mystification, s'écria tout haut : « C'est étonnant comme j'ai envie de dormir! » Et M. Husson s'applaudit de tout cela dans ce passage; il a soin de nous rappeler *qu'il dirigeait tous les détails, et les consignait minute par minute sur un procès-verbal*; et il avait raison, il ne fallait pas perdre une minute.

un devoir de rompre le silence. On se rappelle qu'au milieu des discussions que la proposition de soumettre le magnétisme animal à un nouvel examen avait soulevées dans le sein de l'académie un membre, qui du reste ne niait pas la réalité des phénomènes magnétiques, avait avancé que tandis que les magnétiseurs proclamaient la guérison de Mlle Samson (1), elle lui demandait à rentrer à l'Hôtel-Dieu, où, ajoutait-il, elle était morte par suite d'une lésion organique jugée incurable par les hommes de l'art.

Cependant cette même Mlle Samson reparut six ans après cette prétendue mort, et votre commission, convoquée le 29 décembre 1826 pour faire sur elle des expériences, voulut, avant tout, s'assurer si l'individu que lui présentait M. Dupotet, dont d'ailleurs la bonne foi lui était parfaitement connue, était bien la même que celle qui, neuf ans auparavant, avait été magnétisée à l'Hôtel-Dieu. MM. Bricheteau et Patissier, qui avaient assisté à ces premières expériences, eurent la complaisance de se rendre à l'invitation de la commission, et, conjointement avec le rapporteur, ils constatèrent et signèrent que c'était bien la même personne qui avait été le sujet des expériences faites à l'Hôtel-Dieu en 1820, et qu'ils n'apercevaient en elle d'autre changement que celui qui annonce une amélioration notable dans sa santé (2).

(1) Mais les magnétiseurs avaient donc oublié ce que la demoiselle Samson avait dit en 1820 sur ses petits boutons et sur sa poche de sang ? M. Husson, qui avait tout consigné de minute en minute sur un procès-verbal, aurait pu leur rappeler qu'elle avait déclaré de la manière la plus positive que la poche de sang pourrait guérir moyennant force loochs et adoucissants, mais que les petits boutons *étaient incurables* (*Voyez* M. Foissac, p. 275). M. Husson l'avait donc oublié aussi ?

(2) Quand une fois un sujet mâle ou femelle a passé par les mains des magnétiseurs, on finit toujours par le retrouver tôt ou tard et mieux préparé que jamais à faire de nouvelles merveilles ; c'est ainsi que Pétronille et Braguette reparaissaient de temps à autre sur l'horizon, et que cette dernière, devenue dame Brouillard, a vécu trop d'un jour, malheureusement pour sa gloire ; c'est ainsi que le charretier Chamet retombe entre les mains de M. Dupotet. Ici M. Husson retrouve aussi une vieille connaissance : Mlle Samson ; on la croyait morte, elle ne l'était pas ; loin de là, elle reparaît meilleure somnambule que jamais. Qui sait ? on dit que Pétronille est morte, peut-être reparaîtra-t-elle un jour,

L'identité ainsi constatée, Mlle Samson fut magnétisée par M. Dupotet en présence de la commission. A peine les passes furent-elles commencées que Mlle Samson s'agita sur son fauteuil, se frotta les yeux, témoigna de l'impatience, se plaignit et toussa d'une voix rauque qui rappela à MM. Bricheteau, Patissier et au rapporteur ce même timbre de voix qui les avait frappés en 1820, et qui alors, comme dans la circonstance présente, était pour nous l'indice du commencement de l'action du magnétisme. Bientôt elle frappa du pied, appuya sa tête sur sa main droite et son fauteuil, et leur parut dormir. On lui souleva la paupière, et on vit, comme en 1820, le globe de l'œil tourné convulsivement en haut. Plusieurs questions lui furent adressées et restèrent sans réponse; puis lorsqu'on lui en fit de nouvelles, elle fit des gestes d'impatience, et répondit avec mauvaise humeur qu'on ne devait pas la tourmenter; enfin, sans en

à l'exemple de la veuve Brouillard. Si elle reparaît, on en sera quitte pour faire comme M. Husson, c'est-à-dire pour faire constater son identité; puis *l'identité ainsi constatée*, on la fera magnétiser. Disons à cette occasion que les femmes sont, toutes choses égales d'ailleurs, de bien meilleurs sujets que les hommes; presque tous les hommes qu'on dit somnambulisés sont des compères, nous le démontrerons. En effet, lorsqu'ils sont de bonne foi, lorsqu'ils n'agissent pas de connivence avec les magnétiseurs, ou bien ils restent éveillés, et alors ennuyés, fatigués, ils éprouvent, comme nous l'avons vu, des phénomènes insignifiants; ou bien ils s'endorment tout bonnement par l'effet du repos et du silence; il peut même arriver qu'ils soient endormis par l'effet *des passes*, mais tout naturellement encore et comme *bercés* par elles.

Mais les femmes sont en quelque sorte dans une classe particulière; leur caractère seul, la trempe de leur esprit, la teinte de leurs idées suffisent dans beaucoup de cas pour rendre raison d'une foule d'actes en apparence bizarres, extraordinaires. Notez ensuite que les magnétiseurs recherchent particulièrement parmi les femmes malades, non celles qui sont atteintes de pneumonies, ou d'entérites, ou d'hydropisies, etc., maladies trop ignobles pour eux, mais des femmes hystériques, des femmes mélancoliques, des femmes dont la menstruation ait été troublée, des femmes enfin qui soient malades par l'utérus, et ce choix est parfaitement motivé. Si donc le rapporteur, mieux avisé, avait cherché à démêler parmi l'inextricable chaos des effets dits magnétiques, et ce qui peut résulter de la bizarrerie de certaines idées, et ce qui peut résulter des symptômes de l'hystérie, et ce qui peut être produit à l'aide de supercheries, en un mot s'il s'était montré attentif et sévère et surtout défiant, il n'aurait pas été trompé tant de fois, au grand scandale du corps médical.

avoir prévenu qui que ce fût, le rapporteur jeta sur le parquet une table et une bûche qu'il avait placée sur cette table; quelques-uns des assistants jetèrent un cri d'effroi, Mlle Samson seule n'entendit rien, ne fit aucune espèce de mouvements, et continua à dormir après comme avant le bruit violent et improvisé; on la réveilla quatre minutes après, en lui frottant les yeux circulairement avec les pouces. Alors la même bûche fut jetée à l'improviste sur le parquet, le bruit fit tressaillir la magnétisée qui alors était éveillée; elle se plaignit vivement du sentiment de la peur qu'on venait de lui causer, tandis que six minutes auparavant elle avait été insensible à un bruit beaucoup plus fort (1).

Vous avez tous également entendu parler d'un fait qui a fixé dans le temps l'attention de la section de chirurgie, et qui lui a été communiqué dans la séance du 16 avril 1829 par M. Jules Cloquet. La commission a cru devoir le consigner ici comme

(1) Il est à présumer que c'est encore M. Husson *qui seul avait conçu le plan de cette expérience, et qui en dirigeait tous les détails, consignant minute par minute*, etc. Voyez en effet comment les choses se passent : la demoiselle tousse d'une voix rauque, et ce *timbre* rappelle à M. Husson le timbre de 1820! Pour lui c'est l'indice d'un commencement d'action magnétique; le rapporteur n'est pas difficile en fait d'indices. Puis elle paraît dormir; on soulève la paupière, *et comme en* 1820, le globe de l'œil est convulsé en haut. Ce n'est pas tout : comme elle ne répondait à aucune question, le rapporteur, qui s'entend parfaitement à concevoir des plans, *avait placé* d'avance *une bûche sur une table;* et la demoiselle Samson n'avait sans doute rien aperçu, car une table et une bûche sont des objets peu visibles; alors le rapporteur, *sans en avoir prévenu qui que ce fût*, jeta en même temps sur le parquet et la table et la bûche; Mlle Samson continua à dormir. Après l'avoir réveillée, continue le rapporteur, *en lui frottant les yeux circulairement avec les pouces* (notez que tout cela n'a pas besoin d'être démontré : M. Husson raconte tout cela à l'académie avec une grande simplicité; rien n'est plus naturel, il ne faut pas de preuves ni pour un semblable sommeil ni pour un semblable réveil), on jette la même bûche sur le parquet, et la demoiselle *se plaint du sentiment de la peur* (style du rapporteur).

Maintenant quelle est la conclusion que M. Husson va faire tirer à la commission, et de cette observation et de la suivante (*bien qu'aucun des commissaires n'ait été témoin de celle-ci*). *La commission*, dit-il, *a vu dans ces deux observations la preuve la plus évidente de l'abolition de la sensibilité pendant le somnambulisme!!* Mais aussi M. Husson seul en avait conçu le plan et en dirigeait les détails.

une des preuves les moins équivoques de la force du sommeil magnétique. Il s'agit d'une dame P****, âgée de soixante-quatre ans, demeurant rue Saint-Denis, n° 151, qui consulta M. Cloquet, le 8 avril 1829, pour un cancer ulcéré qu'elle portait au sein droit depuis plusieurs années, et qui était compliqué d'un engorgement considérable des ganglions axillaires correspondants. M. Chapelain, médecin ordinaire de cette dame, qui la magnétisait depuis quelques mois dans l'intention, disait-il, de dissoudre l'engorgement du sein, n'avait pu obtenir d'autre résultat, sinon de produire un sommeil très-profond, pendant lequel la sensibilité paraissait anéantie, les idées conservant toute leur lucidité. Il proposa à M. Cloquet de l'opérer pendant qu'elle serait plongée dans le sommeil magnétique. Ce dernier, qui avait jugé l'opération indispensable, y consentit ; et le jour fut fixé pour le dimanche suivant, 12 avril. La veille et l'avant-veille, cette dame fut magnétisée plusieurs fois par M. Chapelain, qui la disposait lorsqu'elle était en somnambulisme à supporter sans crainte l'opération, qui l'avait même amenée à en causer avec sécurité, tandis qu'à son réveil elle en repoussait l'idée avec horreur.

Le jour fixé pour l'opération, M. Cloquet, en arrivant à dix heures et demie du matin, trouva la malade habillée et assise dans un fauteuil, dans l'attitude d'une personne paisiblement livrée au sommeil naturel. Il y avait à peu près une heure qu'elle était revenue de la messe qu'elle entendait habituellement à la même heure ; M. Chapelain l'avait mise dans le sommeil magnétique depuis son retour ; la malade parla avec beaucoup de calme de l'opération qu'elle allait subir. Tout étant disposé pour l'opérer, elle se déshabilla elle-même et s'assit sur une chaise.

M. Chapelain soutint le bras droit, le bras gauche fut laissé pendant sur le côté du corps. M. Pailloux, élève interne de l'hôpital Saint-Louis, fut chargé de présenter les instruments et de faire les ligatures. Une première incision partant du creux de l'aisselle fut dirigée au-dessus de la tumeur jusqu'à la face interne de la mamelle. La deuxième, commencée au même point, cerna la tumeur par en bas, et fut conduite à la rencontre de la première : les ganglions engorgés furent disséqués avec précaution, à raison de leur voisinage de l'artère axillaire, et la

tumeur fut extirpée. La durée de l'opération a été de dix à douze minutes.

Pendant tout ce temps la malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité : aucun mouvement dans les membres ou dans les traits, aucun changement dans la respiration ni dans la voix, aucune émotion, même dans le pouls, ne se sont manifestés : la malade n'a pas cessé d'être dans l'état d'abandon et d'impassibilité automatiques où elle était quelques minutes avant l'opération. On n'a pas été obligé de la contenir, on s'est borné à la soutenir. Une ligature a été appliquée sur l'artère thoracique latérale, ouverte pendant l'extraction des ganglions : la plaie étant réunie par des emplâtres agglutinatifs, et pansée, l'opérée fut mise au lit, toujours en état de somnambulisme dans lequel on l'a laissée quarante-huit heures. Une heure après l'opération, il se manifesta une légère hémorragie qui n'eut pas de suite. Le premier appareil fut levé le mardi suivant 14, la plaie fut nettoyée et pansée de nouveau ; la malade ne témoigna aucune sensibité ni douleur ; le pouls conserva son rhythme habituel.

Après ce pansement, M. Chapelain réveilla la malade, dont le sommeil somnambulique durait depuis une heure avant l'opération, c'est-à-dire depuis deux jours. Cette dame ne parut avoir aucune idée, aucun sentiment de ce qui s'était passé ; mais en apprenant qu'elle avait été opérée, et voyant ses enfants autour d'elle, elle en éprouva une très-vive émotion que le magnétiseur fit cesser en l'endormant aussitôt (1).

(1) Ici notre commentaire sera très-simple ; M. Husson qui paraît n'avoir qu'un seul projet en tête, celui de rendre l'académie solidaire de toutes ses croyances somnambuliques, appelle cette observation *une propriété* de l'académie ; merci, c'est là une propriété que repousse l'académie ; que les magnétiseurs s'en emparent, qu'ils la gardent, on ne doit rien trouver de semblable dans le domaine des sciences médicales.

Que si maintenant on veut savoir ce que nous pensons au fond de cette histoire, nous dirons qu'il faut d'abord faire la part des magnétiseurs dans cette affaire, puis la part du chirurgien ; pour les magnétiseurs la part est considérable, la voici : la veille et l'avant-veille la dame *aurait été* magnétisée, et pendant qu'elle aurait été en somnambulisme, *disent* les magnétiseurs, on la préparait à subir *sans crainte* l'opération ; elle en causait alors *avec sécurité* !!

La commission a vu dans ces deux observations la preuve la plus évidente de l'abolition de la sensibilité pendant le somnambulisme, et elle déclare que, bien qu'elle n'ait pas été témoin de la dernière, elle la trouve empreinte d'un tel caractère

Cette dame était allée à la messe; à son retour, M. Chapelain la met dans un sommeil magnétique; après l'opération elle est mise au lit, toujours en état de somnambulisme, bien entendu; elle reste encore dans cet état 48 heures. Le lendemain, après le pansement, M. Chapelain la réveille; son sommeil somnambulique, dit M. Husson, durait depuis deux jours! Il ajoute qu'en apprenant ce qui s'était passé elle en éprouva une très-vive émotion; mais vite M. Chapelain fit cesser l'émotion en l'endormant de nouveau! Voilà la partie de l'histoire qui appartient aux magnétiseurs et même à M. Husson, pour peu qu'il ait envie de cette part de la propriété.

Maintenant voyons le contingent de l'opérateur : c'est l'honorable M. J. Cloquet. Il arrive à dix heures et demie du matin pour pratiquer une ablation du sein; il trouve sa malade habillée et assise dans un fauteuil, malade calme et résignée, comme il s'en trouve beaucoup; il est inutile de décrire l'opération, elle n'offrit rien d'insolite, si ce n'est l'impassibilité de la malade, qui pendant tout le temps de l'opération s'entretenait tranquillement avec l'opérateur, ce qui du reste était contre toutes les lois de la science somnambulique; car, mise en somnambulisme par M. Chapelain, elle ne devait conserver de rapports qu'avec lui, son magnétiseur; mais peu importe, elle causait avec M. Cloquet, sans qu'on fût obligé de la contenir, seulement on la soutenait; puis après l'opération on la met au lit, et l'opérateur se retire plein d'admiration pour le courage, pour l'impassibilité de cette malade. Voilà ce qui revient au chirurgien.

Voyez maintenant de quel côté sont les invraisemblances, les suppositions, les merveilles, les contradictions, les absurdités, et de quel côté se trouve un fait intéressant, si l'on veut, mais loin d'être unique dans les fastes de l'art. Ce qu'il y a d'incroyable, ce qu'il y a d'absurde, est raconté par les magnétiseurs, c'est leur propriété; ils ont tout fait, tout arrangé, avant comme après l'opération. Quant au chirurgien, ce qu'il a vu, ce qu'il a observé est un fait rare, nous le répétons, mais on en cite quelques autres non moins remarquables; ainsi lorsque plus tard, et à l'occasion d'une dent qui, d'après M. Oudet, aurait été enlevée sans douleur, l'histoire de M. Cloquet a été mentionnée de nouveau à l'académie, plusieurs opérateurs s'empressèrent de rapporter des faits semblables; tous s'accordèrent à dire qu'il n'était nullement besoin pour cela de recourir à l'intervention du magnétisme. M. Roux raconta qu'ayant dû lui-même pratiquer une opération extrêmement grave chez une jeune personne, c'était une énorme tumeur qui devait être extirpée, la malade, bien que d'une constitution faible et délicate, supporta l'opération avec un calme, une impassibilité admirable. Elle aussi s'entretint avec l'opérateur pendant que le bistouri

de vérité, elle lui a été attestée et répétée par un si bon observateur qui l'avait communiquée à la section de chirurgie, qu'elle n'a pas craint de vous la présenter comme le témoignage le moins contestable de cet état de torpeur et d'engourdissement provoqué par le magnétisme.

Au milieu des expériences dans lesquelles la commission avait cherché à apprécier cette faculté de mettre en mouvement sans contact la contractilité des muscles de M. Petit d'Athis, d'autres essais se faisaient sur lui pour observer la *clairvoyance*, c'est-à-dire la vision à travers les paupières fermées (1), dont on disait qu'il était doué pendant le somnambulisme.

à la main il faisait de profondes incisions, et cependant il n'y avait pas là de magnétiseur pour soutenir qu'elle était en somnambulisme.

A présent que nous avons fait la juste part des uns et des autres, disons que du côté des magnétiseurs il y avait encore une autre prétention : ils s'étaient imaginé qu'une fois ce fait de M. Cloquet connu, nul ne songerait désormais à se faire pratiquer une opération un peu sérieuse sans avoir préalablement pris la précaution d'appeler un magnétiseur pour se faire somnambuliser ; mais malheureusement pour eux les choses n'ont pas tourné ainsi, le public a senti que c'était là une nouvelle spéculation, et nul n'y a pris garde excepté M. Husson.

(1) Nous avons déjà dit quelque chose sur la différence des phénomènes offerts par les diverses espèces de somnambules. Tous les somnambules ont un point de contact qui leur est commun, c'est de ne rien devoir à une prétendue influence du magnétisme animal ; mais il en est qui doivent être préparés, instruits, dirigés, c'est-à-dire réservés pour la fabrique du merveilleux, et ces sujets doivent être bien choisis ; ce sont des hommes en général, parce que ce long manége exige une tête plus forte et plus de constance dans ce rôle. En général, l'extraordinaire chez les hommes est inculqué, étudié, acquis, tandis que les femmes sont préférables pour les séances imprévues, pour les coups de théâtre ; car presque toujours il y a du dramatique, de l'étrange même dans leur jeu le plus naturel.

Après avoir recherché en quelque sorte les sources, les mobiles de l'extraordinaire spontané et réel, après l'avoir distingué du merveilleux de fabrique, distinction que M. Husson n'a jamais cherché à établir, disons par avance que nous allons avoir à nous occuper des premiers phénomènes du merveilleux de fabrique, c'est-à-dire *de la clairvoyance*. Il ne faut pas oublier que les commissaires sont toujours à la recherche des caractères propres à indiquer qu'il y a ou non somnambulisme. On avait déjà cru, il est vrai, trouver un premier carac-

Le magnétiseur nous avait annoncé que son somnambule reconnaîtrait entre douze pièces de monnaie celle que lui M. Dupotet aurait tenue dans sa main. Le rapporteur y plaça un écu de cinq fr. au millésime de l'an XIII, et le mêla ensuite à douze autres qu'il rangea en cercle sur une table. M. Petit désigna une de ces pièces; mais elle était au millésime de 1812. Ensuite on lui présenta une montre dont on avait dérangé les aiguilles afin qu'elles n'indiquassent pas l'heure actuelle, et deux fois de suite M. Petit fut dans l'erreur sur l'indication de leur direction. On a voulu expliquer ces mécomptes en nous disant que M. Petit perdait de sa lucidité depuis qu'il était magnétisé moins souvent (1); et pourtant, dans la même séance, le rapporteur a fait avec lui une partie de piquet; il a souvent cherché à le tromper en annonçant une carte ou une couleur pour une autre, et la mauvaise foi du rapporteur n'a pas empêché M. Petit de jouer juste, et de savoir la couleur du point de son adversaire. Nous devons ajouter que chaque fois que l'on a interposé un corps, une feuille de papier, un carton entre les yeux et l'objet à désigner, M. Petit *n'a pu rien distinguer*.

Si ces épreuves eussent été les seules dans lesquelles nous eussions cherché à reconnaître cette clairvoyance, nous en au-

tère dans ce que M. Husson appelle *l'état de torpeur et d'engourdissement provoqué par le magnétisme;* mais comme il ne pouvait s'appuyer que sur deux observations, l'histoire de l'opérée de M. Cloquet (véritable propriété des magnétiseurs, tout à fait étrangère à la commission et conséquemment nulle pour elle), et l'histoire de la bûche jetée sur le parquet, il faut croire que cette bûche n'avait en aucune manière convaincu la commission, car M. Husson est obligé de se rejeter *sur la clairvoyance*. Mais pour le coup si la clairvoyance est démontrée, M. Husson est sûr de son fait; écoutez-le : *On peut conclure avec certitude*, dit-il, *que le somnambulisme existe, quand il donne lieu au développement de facultés telles que la clairvoyance*, etc. Nous devons donc nous arrêter sur cette première faculté, et examiner tous les incidents des faits qui ont donné à M. Husson cette croyance, cette conviction que par l'intervention du magnétisme des individus peuvent voir, regarder, lire, etc., ayant les yeux fermés.

(1) Voici une expérience que nous pourrions rapprocher des précédentes et placer parmi les déceptions, les bévues somnambuliques. Mais l'explication suivait de près ces mécomptes; M. Dupotet avait toujours d'excellentes raisons à donner : si ce M. Petit perdait de sa *lucidité*, c'est qu'il était magnétisé moins souvent que de coutume; il n'y avait rien à répondre à cela.

rions conclu que ce somnambule ne la possédait pas; mais cette faculté parut dans tout son jour dans l'expérience suivante, et cette fois le succès répondit entièrement à ce que nous avait annoncé M. Dupotet (1).

M. Petit fut magnétisé le 15 mars 1826 par lui, à huit heures et demie du soir, et endormi à peu près en une minute. Le président de la commission, M. Bourdois, s'assura que le nombre des pulsations avait, depuis qu'il était endormi, diminué de vingt-deux par minute, et que le pouls avait même quelque chose d'irrégulier. M. Dupotet, après avoir mis un bandeau sur les yeux du somnambule, dirige sur lui à plusieurs reprises ses doigts en pointe à deux pieds environ de distance. Aussitôt il se manifeste dans les mains et dans les bras vers lesquels était dirigée l'action une contraction violente. M. Dupotet ayant également approché ses pieds de ceux de M. Petit, toujours sans contact, celui-ci les retire avec vivacité. Il se plaint d'éprouver dans les membres sur lesquels l'action s'était portée une vive douleur et une chaleur brûlante. M. Bourdois essaye de produire les mêmes effets. Il les obtient également, mais avec moins de promptitude, et à un degré plus faible.

Ce point bien établi, on s'occupe de reconnaître la clairvoyance du somnambule. Celui-ci ayant déclaré qu'il ne pouvait voir avec le bandeau, on le lui retire; mais alors toute l'attention se porte à constater que les paupières sont exactement fermées. A cet effet, on tient presque constamment pendant les expériences une lumière au-devant des yeux de M. Petit, à la distance d'un ou deux pouces; et plusieurs personnes eurent les yeux presque continuellement fixés sur les siens.

(1) Nous assistons en quelque sorte au point de départ de M. Petit; il est encore un peu neuf en matière de clairvoyance; il fait, il est vrai, sa partie de piquet avec M. Husson, mais il ne va pas au delà; M. Husson est même forcé *d'ajouter*, comme à regret, que si on interpose entre ses yeux qui paraissent fermés et la carte à désigner, un carton ou même une simple feuille de papier, M. Petit ne peut plus rien distinguer; c'est là ce que M. Husson *ajoute* à son récit, sans du reste y attacher de l'importance : c'est si peu de chose! Mais dans l'expérience suivante M. Petit va se surpasser, la *clairvoyance paraîtra dans tout son jour* (style de M. Husson), *et le succès répondra entièrement à ce qu'avait annoncé M. Dupotet.*

Aucun ne put apercevoir le moindre écartement entre les paupières. M. Ribes fit même remarquer que leurs bords étaient superposés de manière que les cils se croisaient.

On examine aussi l'état des yeux, on les ouvre de force sans que le somnambule s'éveille; et l'on remarque que la prunelle est portée en bas et dirigée vers le grand angle de l'œil.

Après ces observations préliminaires, on procède à vérifier les phénomènes de *la vision avec les yeux fermés.*

M. Ribes, membre de l'académie, présente un catalogue qu'il tire de sa poche. Le somnambule, après quelques efforts qui paraissent le fatiguer, lit très-distinctement ces mots : *Lavater. Il est bien difficile de connaître les hommes.* Ces derniers mots étaient imprimés en caractères très-fins. On lui met sous les yeux un passe-port; il le reconnaît, et le désigne sous le nom de *passe-homme.* Quelques instants après, on substitue au passe-port un port d'armes, que l'on sait être presque en tout semblable au passe-port, et on le lui présente du côté blanc. M. Petit peut seulement reconnaître que c'est une pièce encadrée et assez semblable à la première : on le retourne. Alors, après quelques instants d'attention, il dit ce que c'est, et lit distinctement ces mots : *de par. le roi,* et à gauche, *port d'armes.* On lui montre encore une lettre ouverte ; il dit ne pouvoir la lire, n'entendant pas l'anglais : c'était en effet une lettre anglaise.

M. Bourdois tire de sa poche une tabatière sur laquelle était un camée encadré en or. Le somnambule ne peut d'abord le voir distinctement ; le cadre d'or l'éblouissait, disait-il. Quand on eut couvert le cadre avec les doigts, il dit voir l'emblème de la fidélité. Pressé de dire quel était cet emblème, il ajoute : je vois un chien, il est comme dressé devant un autel. C'est là en effet ce qui était représenté.

On lui présente une lettre fermée, il ne peut rien découvrir du contenu ; il suit seulement la direction des lignes avec le doigt, mais il lit fort bien l'adresse, quoiqu'elle contînt un nom assez difficile : à M. de Rockenstroh (1).

(1) Avant d'analyser ces expériences dans lesquelles on trouve des aveux extrêmement remarquables, nous dirons que nous aussi nous avons assisté à plusieurs expériences semblables; nous les exposerons en temps et lieu; on verra que les incidents et les résultats étaient tout à fait analogues.

Les magnétiseurs commencent toujours par mettre leurs sujets en somnam-

Toutes ces expériences fatiguaient extrêmement M. Petit. On le laissa un instant reposer, puis, comme il aime beaucoup le jeu, on lui proposa, pour le délasser, de faire une partie de cartes. Autant les expériences de pure curiosité semblent le contrarier et le fatiguer, autant il fait avec aisance et dextérité ce qui

bulisme, ou du moins ils affirment qu'ils les mettent dans cet état; puis on annonce que *les phénomènes de la clairvoyance* vont avoir lieu, et alors chacun de vérifier si les sujets sont bien endormis, et si les paupières sont bien closes. On présente ensuite des cartes à jouer ou divers écrits à déchiffrer; or, il est à remarquer que jamais les somnambules ne distinguent sur-le-champ les objets qu'on leur présente; ils les prennent d'abord dans leurs mains, ils les palpent en tous sens, les retournent de tous les côtés, les éloignent et les rapprochent de leurs yeux dits fermés, et enfin après bien des essais, bien des difficultés, ils saisissent en quelque sorte à la volée ou quelques lettres, ou bien deux mots, quelquefois trois, rarement quatre ou cinq, puis il leur faut du repos; cet exercice, répètent les magnétiseurs, fatigue excessivement les somnambules. Enfin, après un repos plus ou moins long, ou bien après une partie de piquet, on les remet à l'épreuve, et alors nouvelles expériences, nouvelles tentatives, et comme la première fois, essais infructueux, erreurs, puis deux ou trois oracles encore, et voilà ce qu'on appelle les phénomènes de la clairvoyance! Les adeptes, les curieux tombent dans l'admiration parce qu'un homme dont les cils paraissent croisés, arrive à saisir ou la forme ou la couleur d'un objet, ou bien deux ou trois mots dans une page! Et vous allez voir que dans les expériences rapportées par M. Husson les choses se sont passées absolument de cette manière.

M. Petit déclare tout d'abord qu'il ne peut voir à travers un bandeau, pas même à travers une mince feuille de papier (on montre mieux que cela aujourd'hui, M. Petit n'était qu'un écolier; nous sommes bien loin encore de la transposition des sens); on approche une lumière au-devant des yeux de ce somnambule, on ne trouve aucun écartement *appréciable* entre les paupières, on ouvre les yeux, on remarque que la prunelle est tournée en bas et vers le grand angle, les cils paraissent même entre-croisés; mais il est évident que tout cela ne signifie rien, puisque tout cela a été observé, remarqué *avant* l'expérience, *avant* la manifestation de la clairvoyance. Ce qui le prouve, c'est ce que le rapporteur dit naïvement, savoir : APRÈS *ces observations préliminaires, on procède*, etc. Mais ces observations ne devaient pas être *préliminaires*, elles devaient être *concomitantes*. On présente alors un catalogue, et le somnambule, qui ne porte pas de bandeau comme vous le savez, distingue quelques mots, et *après plusieurs efforts* le passe-port et le port d'armes sont également reconnus. Notez que c'est toujours *après quelques moments d'attention*, après plusieurs essais. M. Bourdois tire de sa poche une tabatière, et le somnambule, est-il encore dit, ne peut *d'abord* la voir distinctement; il fait des observations, il par-

lui fait plaisir, et ce à quoi il se porte de son propre mouvement.

Un des assistants, M. Raynal, ancien inspecteur de l'université, fit avec M. Petit un cent de piquet, et perdit. Celui-ci maniait les cartes avec la plus grande agilité, et sans jamais se

lemente, il pose des conditions ; on cache le cadre avec les doigts, et pendant ce temps il distingue le sujet encadré.

Qui ne voit que dans toutes ces circonstances on n'a pu se mettre à l'abri de quelque subtibilité ? Il faudrait avoir vu, comme nous, les somnambules tourner et retourner les objets, objecter des *si* et des *mais*, feindre pour gagner du temps une fatigue excessive, approcher l'objet de leurs yeux qu'on croit toujours exactement fermés, puis l'éloigner, etc., etc., pour bien concevoir toutes les particularités, tous les accidents de ces expériences ; et alors on serait bien convaincu que toujours il y a eu, comme dans le cas de ce M. Petit, subtilité, supercherie possible. Sans doute il faut avoir de l'adresse pour s'en tirer *honorablement* devant tant de personnes, pour peu surtout que ces personnes soient soupçonneuses ; aussi tous les somnambules ne sont-ils pas propres à ces grandes et *décisives* expériences, tous ne pourraient pas faire apparaître (pour nous servir des expressions de M. Husson) la clairvoyance dans tout son jour.

Heureux le magnétiseur qui a su les former, qui les possède ! sa fortune est en bon train. Il les réserve pour les grandes occasions ; il convoque alors toutes les sommités de l'ordre social, les députés, les aides de camp du roi des Français, comme nous le verrons plus tard.

Il faut donc, nous le répétons, des sujets bien exercés et bien subtils ; mais on conçoit qu'avec de l'exercice et de l'adresse il est possible d'arriver à ces résultats, dans les conditions mentionnées plus haut, c'est-à-dire à distinguer *partiellement* les objets, et par une *entr'ouverture* des paupières, si on peut s'exprimer ainsi, tellement étroite, tellement instantanée qu'elle échappe à l'attention des assistants, surtout lorsqu'elle n'a pas lieu immédiatement, mais au milieu d'essais nombreux, d'objections, de refus simulés, de sollicitations, etc., etc., c'est-à-dire lorsque l'attention des spectateurs est nécessairement fatiguée ou distraite.

Revenant à notre expérience prétendue magnétique, nous dirons, pour nous résumer, qu'après en avoir bien examiné et apprécié toutes les circonstances, tous les incidents, il n'est nullement démontré pour nous que le sieur Petit ait été mis dans l'impossibilité d'user de supercherie, d'adresse, pour distinguer les objets à lui présentés ; il est évident que les faits tels qu'ils sont rapportés ne rendent pas ces suppositions impossibles. Donc le choix dont nous avons déjà parlé ne saurait encore être ici douteux pour ce qui est de l'interprétation ; en effet, ou le nommé Petit est parvenu par son adresse, par sa subtilité à tromper les observateurs dans les circonstances rapportées plus haut, c'est-à-dire dans des circonstances qui ne rendent nullement le fait impossible, ou il a lu à travers toute l'épaisseur des paupières, fait reconnu physiquement et physiologique-

tromper. On essaya plusieurs fois inutilement de le mettre en défaut, en soustrayant ou en changeant des cartes ; il comptait avec une surprenante facilité le nombre de points marqués sur la carte à marquer de son adversaire.

Pendant tout ce temps on n'avait cessé d'examiner les yeux, et de tenir auprès d'eux une lumière; on les avait toujours trouvés exactement fermés; on remarqua que le globe de l'œil semblait néanmoins se mouvoir sous la paupière, et suivre les divers mouvements des mains. Enfin M. Bourdois déclara que, selon toutes les vraisemblances humaines, et autant qu'on en pouvait juger par les sens, les paupières étaient exactement closes.

Pendant que M. Petit faisait une deuxième partie de piquet, M. Dupotet, sur l'invitation de M. Ribes, dirigea, par derrière,

ment de toute impossibilité, et il l'aurait fait à l'aide d'un agent particulier, c'est-à-dire du magnétisme animal. Pour nous, nous venons de le dire, le choix n'est pas douteux; nous refusons notre croyance à la dernière supposition et à son explication qui n'en est pas une, et si nous avons de l'étonnement à accorder, ce sera pour l'adresse, pour la finesse déployée en cette circonstance par le sieur Petit, mais non pour une prétendue intervention magnétique dont nous ne voyons pas même la nécessité.

Voilà donc cette merveilleuse clairvoyance réduite à sa valeur réelle ! cette clairvoyance dont on a fait tant de bruit, et que le rapporteur regarde comme un des caractères propres à prouver la réalité du somnambulisme magnétique !

Quoi ! MM. Foissac, Dupotet, Chapelain, etc., n'ont pu pendant un espace de six années montrer aux commissaires qu'un ou deux exemples de cette force? qu'étaient donc devenues ces lectures si faciles par le front, par l'occiput et par le bout des doigts? qu'étaient devenues ces fameuses transpositions des sens? et que penser des médecins qui avaient admis comme possibles ces sortes de transpositions?

Ici, il faut le dire, le rapport de la commission est utile en ce sens que, n'ayant enregistré que des faits authentiques, bien que trop souvent mal interprétés, nous n'y retrouvons aucune de ces prétendues transpositions. Les magnétiseurs n'ont pas osé pendant six ans recourir à cette fameuse jonglerie; et cependant, avouons-le, avec un peu plus d'adresse ce grand résultat du merveilleux de fabrique aurait bien pu passer encore. Il n'y a que le premier pas qui coûte en fait de croyance au magnétisme, et lorsqu'on est constitué de manière à adopter la vision avec les yeux fermés, on est bien près de l'adopter à travers un bandeau, et enfin d'admettre le déplacement de cette vision. Ah! messieurs les magnétiseurs! le cœur vous a manqué dans cette occasion; jamais vous ne retrouverez un semblable rapporteur!

la main vers son coude; la contraction précédemment observée eut lieu de nouveau; puis, sur la proposition de M. Bourdois, il le magnétisa par derrière, et toujours à plus d'un pied de distance, dans l'intention de l'éveiller. L'ardeur que le somnambule portait au jeu combattait cette action, et faisait que, sans le réveiller, elle le gênait et le contrariait. Il porta plusieurs fois la main derrière la tête, comme s'il souffrait. Il tomba enfin dans un assoupissement qui paraissait être un sommeil naturel assez léger; et, quelqu'un lui ayant parlé dans cet état, il s'éveilla comme en sursaut. Peu d'instants après, M. Dupotet, toujours placé près de lui et à quelque distance, le plongea de nouveau dans le sommeil magnétique, et les expériences recommencèrent. M. Dupotet, désirant qu'il ne restât aucune ombre de doute sur la nature d'une action physique exercée à volonté sur le somnambule, proposa de mettre à M. Petit tel nombre de bandeaux que l'on voudrait, et d'agir sur lui dans cet état. On lui couvrit en effet la figure jusqu'aux narines avec plusieurs cravates; on tamponna avec des gants la cavité formée par la proéminence du nez, et on recouvrait le tout d'une cravate noire descendant en forme de voile jusqu'au col. Alors on recommença de nouveau et de toutes les manières les essais d'action à distance, et constamment les mêmes mouvements se manifestèrent dans les parties vers lesquelles la main ou le pied étaient dirigés.

Après ces nouvelles épreuves, M. Dupotet, ayant ôté à M. Petit ses bandeaux, fit avec lui une partie d'*écarté* pour le distraire. Il joua avec la même facilité qu'auparavant, et gagna encore. Il mettait tant d'ardeur (1) à son jeu, qu'il resta insensible à l'influence de M. Bourdois, qui essaya inutilement, pendant qu'il jouait, d'agir sur lui par derrière, et de lui faire exécuter un commandement volontaire.

Après sa partie, le somnambule se leva, se promena à travers le salon, écartant les chaises qui se trouvaient sur son passage, et alla s'asseoir à l'écart pour se reposer quelque temps loin des curieux et des expérimentateurs qui l'avaient fatigué.

(1) Bienveillante interprétation! c'était l'*ardeur* du jeu, et nulle autre chose, qui a permis à M. Husson d'expliquer pourquoi le sujet ne se montrait pas sensible à l'action du magnétisme.

Là M. Dupotet le réveilla à plusieurs pieds de distance; mais ce réveil ne fut pas complet, à ce qu'il paraît, car quelques instants après il s'assoupit; il fallut faire de nouveaux efforts pour le réveiller complétement.

Eveillé, il a dit ne conserver aucun souvenir de ce qui s'était passé pendant son sommeil.

A coup sûr, si, comme M. Bourdois l'a consigné à part sur le procès-verbal de cette séance, *la constante immobilité des paupières et leurs bords superposés de manière que les cils paraissaient entre-croisés sont des garanties suffisantes de la clairvoyance de ce somnambule à travers les paupières, il est impossible de refuser, sinon sa croyance, au moins son étonnement à tout ce qui s'est passé dans cette séance, et de ne pas désirer être témoin de nouvelles expériences, pour pouvoir fixer son opinion sur l'existence et la valeur du magnétisme animal.*

Le vœu exprimé à cet égard par notre président n'a pas tardé à recevoir son exécution chez trois somnambules qui, outre cette clairvoyance observée sur le précédent, ont présenté des preuves d'une *intuition* et d'une *prévision* très-remarquables, soit pour eux, soit pour d'autres.

Ici la sphère paraît s'agrandir; il ne s'agit plus de satisfaire une simple curiosité, de chercher à s'assurer s'il existe un signe qui puisse faire prononcer que le somnambulisme a ou n'a pas lieu, si un somnambule peut lire les yeux fermés, se livrer, pendant son sommeil, à des combinaisons de jeux plus ou moins compliquées, questions curieuses, intéressantes, dont la solution, celle de la dernière surtout, est, comme spectacle, un phénomène très extraordinaire, mais qui, en véritable intérêt, et surtout en espérances sur le parti qu'en peut tirer la médecine, sont infiniment au-dessous de celles dont la commission va vous donner connaissance (1).

(1) M. le rapporteur semble ici emboucher la trompette épique en l'honneur du magnétisme, et vouloir en quelque sorte nous émerveiller par l'annonce des hauts faits somnambuliques qu'il va nous exposer. Quoi! dit-il, vous en êtes encore à demander si le magnétisme animal existe! il s'agit bien de cela vraiment! ce sont-là des questions oiseuses, de pure curiosité; il s'agit maintenant des effets merveilleux compris sous les noms d'*intuition* et de *prévision*. Vous venez de l'entendre : *Ici la sphère paraît s'agrandir; il ne s'agit plus de satis-*

Il n'est personne parmi vous, messieurs, qui, dans tout ce qu'on a pu lui citer du magnétisme, n'ait entendu parler de cette facilité qu'ont certains somnambules, non-seulement de préciser le genre de maladies dont ils sont affectés, la durée, l'issue de ces maladies, mais encore le genre, la durée et l'issue des maladies des personnes avec lesquelles on les met en rapport. Les trois observations suivantes nous ont paru tellement importantes, que nous avons cru devoir vous les faire connaître dans leur entier, comme présentant des exemples fort remarquables de cette intuition et de cette prévision; vous y trouverez en même temps la réunion de divers phénomènes qui n'ont pas été observés chez les autres magnétisés (1).

faire une vaine curiosité, de chercher à s'assurer s'il existe un signe qui puisse faire prononcer si le somnambulisme a ou n'a pas lieu. La belle question en effet! N'est-ce pas chose convenue, décidée, arrêtée, que le somnambulisme *a lieu?* Il est bien vrai qu'on avoue n'avoir pas trouvé de caractère propre à faire connaître si cet état est *simulé* ou s'il est réel, mais peu importe.

Donc, demander, maintenant que nous sommes si avancés dans nos travaux, demander, disons-nous, où est le véritable signe du somnambulisme, c'est, comme le dit fort bien M. le rapporteur, une question oiseuse. Reprenons son préambule : *Il ne s'agit plus de satisfaire une vaine curiosité, c'est-à-dire de chercher à s'assurer si un somnambule peut lire les yeux fermés.*

Effectivement, ceci est encore une bagatelle en comparaison des belles choses que M. Husson va nous exposer; aussi trouvons-nous que c'est avec raison qu'il poursuit en ces termes : *Question curieuse comme spectacle, mais qui, en véritable intérêt, et surtout en espérances sur le parti qu'en peut tirer la médecine, est infiniment au-dessous de celles dont la commission va vous donner connaissance.*

Le magnétisme en effet peut fort bien faire distinguer des objets, lire des passe-ports, etc., à travers toute l'épaisseur des paupières; mais, comme il ne pourrait en faire autant pour ceux dont la cornée est rendue opaque par un simple albugo, un simple nuage, il n'y a aucune espérance à concevoir sur le parti qu'en pourrait tirer la médecine. C'est affaire de spectacle, puisque dans tous les cas il faut avoir de bons et beaux yeux.

Ainsi laissons là la clairvoyance méprisée à juste titre par M. Husson, et revenons à ses promesses, c'est-à-dire aux expériences *infiniment au-dessus* de tout ce que nous avons vu jusqu'ici.

(1) Voilà donc qui est déjà tout avoué, accordé, admis; le rapporteur, avant même d'avoir rapporté une seule observation, déclare qu'il croit à l'*intuition* et à la *prévision;* lui médecin, lui qui se croit observateur plus sévère et plus défiant que qui que ce soit, admet que certains somnambules, sans études préa-

Paul Villagrand, étudiant en droit, né à Magnac-Laval (Haute-Vienne) le 18 mai 1803, fut frappé, le 25 décembre 1825, d'une attaque d'apoplexie qui fut suivie de la paralysie de tout le côté gauche du corps. Après dix-sept mois de divers traitements par l'acupuncture, un séton à la nuque, douze moxas le long de la colonne vertébrale, traitements qu'il suivit, soit chez lui, soit à la maison de santé, soit à l'hospice de perfectionnement, et dans le cours desquels il eut deux nouvelles attaques, fut admis le 8 avril 1827 dans l'hôpital de la Charité. Bien qu'il eût éprouvé *un soulagement notable* des moyens mis en usage avant son entrée dans cet hôpital, *il marchait* avec des béquilles, sans pouvoir s'appuyer sur le pied gauche; le bras du même côté *exécutait bien* divers mouvements, mais Paul ne pouvait lever le bras vers la tête. *Il y voyait* à peine de l'œil droit, et avait l'ouïe très-dure des deux oreilles. C'est dans cet

lables, et par la seule puissance de l'agent magnétique, peuvent diagnostiquer, non-seulement leurs propres maladies, mais encore celles d'autres personnes, et qu'ils peuvent, toujours à l'aide du magnétisme, pronostiquer la durée et l'issue de ces maladies! Et où a-t-il trouvé les fondements de cette étrange croyance? dans les incidents de trois observations, de quatre tout au plus, si l'on veut y comprendre cette demoiselle Samson qui lui avait décrit les boutons rouges et blancs de son estomac, et le petit fil qui remuait son cœur. La rougeur monte au visage quand on songe aux jongleries qui ont pu tromper à ce point un médecin, un membre de l'académie investi de la confiance de ses collègues!

Dans les trois observations que nous allons analyser, et qui sont, de l'aveu du rapporteur, les plus longues, les plus belles et les plus curieuses de son rapport, l'intuition et la prévision ont tellement confondu et inextricablement mêlé leurs effets, qu'il est impossible d'en faire la juste part; nous les examinerons donc à la fois, en commençant par l'histoire inouïe du paralytique, et nous gardant bien de rien omettre qui soit relatif à l'intuition et à la prévision.

La première observation, celle qui va suivre immédiatement, nous pouvons le dire ici, n'est pas seulement un récit, c'est l'aveu perpétuel d'une longue et profonde mystification, d'une mystification portée au plus haut degré : si donc nous voulions faire à la fois toutes nos remarques, et sans interruption, il en résulterait d'une part que, arrivés à la fin de l'histoire, les lecteurs auraient perdu de vue la moitié des incidents, et d'autre part que les réflexions que nous avons à faire perdraient tout l'intérêt de l'à-propos. Cette observation sera donc coupée de temps à autre, pour nous donner le loisir d'en bien apprécier la philosophique conception, pour nous permettre d'en bien saisir les résultats successifs, et enfin pour réfléchir sur la haute sagacité du rapporteur.

état qu'il fut confié aux soins de notre collègue, M. Fouquier, qui, outre la paralysie bien évidente, lui reconnut des symptômes d'hypertrophie du cœur (1).

Pendant cinq mois il lui administra l'extrait alcoolique de noix vomique, le fit saigner de temps en temps, le purgea, et lui fit appliquer des vésicatoires. *Le bras gauche reprit un peu de force,* les maux de tête auxquels il était sujet *s'éloignèrent,* et son état resta *stationnaire* jusqu'au 29 août 1827, époque à laquelle il fut magnétisé pour la première fois par M. Foissac, d'après l'ordre et sous la direction de M. Fouquier. Dans cette première séance il éprouva une sensation de chaleur générale, puis des soubresauts dans les tendons; il s'étonna *d'être envahi* pour ainsi dire par une envie de dormir, se frotta les yeux pour la dissiper, fit des efforts visibles et infructueux pour tenir ses paupières ouvertes; enfin sa tête tomba sur la poitrine, et il s'endormit. A dater de ce moment, la surdité et le mal de tête ont cessé. Ce n'est qu'à la neuvième séance que le sommeil devint profond, et c'est à la dixième qu'il répondit par des sons *inarticulés* aux questions qu'on lui adressa; plus tard il annonça qu'il ne pourrait guérir qu'à l'aide du magnétisme, et il se prescrivit la continuation des pilules d'extrait de noix vomique, des synapismes et des bains de Baréges (2).

(1) N'oublions pas surtout dans la suite de cette observation, et lorsque nous en viendrons aux conclusions, n'oublions pas, disons-nous, ce qui vient d'être formellement avoué, savoir que Paul, même avant son entrée à la Charité, avait éprouvé un soulagement notable, qu'il était en voie de guérison, qu'il marchait avec des béquilles, que le bras du côté paralysé exécutait déjà des mouvements; n'oublions pas que ce malade, jeune encore, puisqu'il n'avait guère que vingt-trois ans, traité méthodiquement par M. Fouquier, continua d'aller mieux, que son bras gauche reprit plus de force, et que ses maux de tête s'étaient éloignés. Son état, dit le rapporteur, restait *stationnaire:* voulez-vous savoir ce que cela veut dire? cela signifie que son état était alors celui des malades qui ne sont pas bien pressés de quitter l'hôpital; de ces malades qui ont bon appétit, qui font une petite promenade le matin, une petite promenade le soir, et qui passent de fort bonnes nuits. Aussi l'épithète de stationnaire est-elle l'épithète reçue pour désigner ces sortes de malades équivoques. C'est une affaire entendue; poursuivons.

(2) L'éducation magnétique de Paul demanda, comme on le voit, un assez

Le 25 septembre la commission se rendit à l'hôpital de la Charité, fit déshabiller le malade, et constata que le membre inférieur gauche était manifestement plus maigre que le droit, que la main droite serrait beaucoup plus fort que la gauche; que la langue, tirée hors la bouche, était portée vers la commissure droite, et que, dans la buccination, la joue droite était plus bombée que la gauche.

On magnétisa alors Paul, qui ne tarda pas à entrer en somnambulisme. Il récapitula ce qui était relatif à son traitement, et prescrivit que dans le jour même on lui appliquât un synapisme à chaque jambe pendant une heure et demie; que le lendemain on lui fît prendre un bain de Baréges, et, qu'en sortant du bain, on lui mît des synapismes pendant douze heures sans interruption, tantôt à une place, tantôt à une autre; que le surlendemain, après avoir pris un second bain de Baréges, on lui tirât une palette et demie de sang par le bras droit. Enfin il ajouta qu'en suivant ce traitement, le 28, c'est-à-dire trois jours après, il marcherait sans béquilles en sortant de la séance, où il dit qu'il faudrait encore le magnétiser (1). On

bon nombre de séances; à la dixième il ne proférait encore que des sons *inarticulés !*

Nous l'avons dit plus haut : pour le merveilleux de fabrique il faut de bonnes préparations : il ne s'agissait pas ici de produire des convulsions hystériques, de placer le foie dans la poitrine, de faire avaler coup sur coup la salive, ou clignoter des yeux; il s'agissait de former un sujet distingué, et Paul répondit aux soins qu'on prit de lui, ainsi que va nous le prouver le rapporteur.

Il annonce qu'il ne pourra guérir qu'à *l'aide du magnétisme ;* néanmoins il se prescrit la continuation des moyens qui l'avaient déjà notablement soulagé! Paul était un garçon prudent : il ne va pas se borner, comme la première somnambule de M. Husson, aux loochs et aux adoucissants; il préfère continuer l'usage des pilules d'extrait alcoolique de noix vomique; ce n'était pas là un mauvais auxiliaire pour le magnétisme, vers la fin d'une paralysie et chez un jeune sujet!

(1) M. le rapporteur n'a pas manqué, avec l'exactitude, la rigueur que nous lui connaissons, de prendre acte de cette promesse, et probablement il se sera dit : nous verrons bien si Paul marche le 28 sans béquilles. Oh! pour le coup force sera bien et à la commission et à l'académie de croire à la *prévision :* et bien qu'il eût promis positivement dans son rapport de se montrer sévère et défiant, de se garder de toute supercherie, l'idée ne lui vint pas de suspecter la sincérité de Paul; il n'alla pas jusqu'à supposer que Paul était peut-être déjà en

suivit le traitement qu'il avait indiqué, et, au jour dit, le 28 septembre, la commission vint à l'hôpital de la Charité. Paul se rendit, *appuyé* (1) sur ses béquilles, à la salle des conférences, où il fut magnétisé comme de coutume et mis en somnambulisme. Dans cet état, il assura qu'il retournerait à son lit sans béquilles, sans soutien. A son réveil il demanda ses béquilles, on lui répondit qu'il n'en avait plus besoin. En effet il se leva, se soutint sur la jambe paralysée, *traversa la foule qui le suivait,* descendit la marche de la chambre d'expériences, traversa la deuxième cour de la Charité, monta deux marches; et, arrivé au bas de l'escalier, il s'assit. Après s'être reposé deux minutes, il monta à l'aide d'un bras et de la rampe les vingt-quatre marches de l'escalier qui conduit à la salle où il couche; il alla à son lit sans appui, s'assit encore un moment, et fit ensuite une nouvelle promenade dans la salle, *au grand étonnement* de tous les malades, qui jusqu'alors l'avaient toujours vu cloué dans son lit. A dater de ce jour Paul ne reprit plus ses béquilles (2).

La commission se réunit encore le 11 octobre suivant, à l'hôpital de la Charité. On le magnétisa, et il annonça qu'il serait complétement guéri à la fin de l'année, si on lui établissait un séton deux pouces au-dessous de la région du cœur. Dans cette séance on le pinça à plusieurs reprises, on lui enfonça une

état de marcher sans béquilles; que cet ancien pensionnaire de la Charité, qui avait su si bien se prescrire des pilules d'extrait alcoolique de noix vomique, ne gardait peut-être plus ses béquilles que pour mettre la prévision *dans tout son jour*. Le rapporteur, loin d'avoir toutes ces mauvaises pensées, fit convoquer la commission pour le 28, afin de voir comment Paul se tirerait de sa fameuse promesse.

(1) Il jouait bien son rôle, ce M. Paul!

(2) N'y avait-il pas là de quoi convaincre les plus incrédules? Le voyez-vous fendre les flots des spectateurs? le voyez-vous s'avancer ensuite suivi de la foule (*magnâ comitante catervâ*)? Tout le monde est dans l'admiration, M. Husson l'escorte et ne le perd pas de vue. Enfin les pauvres malades eux-mêmes voisins du paralytique étaient dans la stupeur; car le rapporteur, qui nous a dit que Paul, même avant son entrée à la Charité, *marchait* avec des béquilles, et que depuis il alla de mieux en mieux, nous assure ici que ses voisins l'avaient *toujours vu cloué* dans son lit; ce qui prouve que tout le monde avait perdu la tête, mais cela est bien pardonnable en pareille circonstance.

épingle à une ligne de profondeur dans le sourcil et dans le poignet sans qu'il donnât aucun signe de sensibilité.

Le 16 octobre M. Fouquier reçut du conseil général des hospices une lettre qui l'invitait à suspendre les expériences magnétiques qu'il avait commencées à l'hôpital de la Charité. On fut donc obligé d'interrompre ce traitement magnétique, dont ce paralysé ne pouvait, disait-il, assez louer l'efficacité. M. Foissac le fit sortir de l'hôpital, et le plaça rue des Petits-Augustins, n° 18, dans une chambre particulière où il continua son traitement (1).

Le 29 du même mois, la commission se rendit chez le malade pour examiner les progrès de sa guérison; mais, avant de le magnétiser, elle constata que la marche avait lieu sans béquilles, et qu'elle paraissait plus assurée que dans la précédente séance. Ensuite on lui fit essayer ses forces au dynamomètre. Pressée par la main droite, l'aiguille marquait trente kilogrammes, et de la main gauche douze. Les deux mains réunies la firent monter à trente et un. On le magnétisa : en quatre minutes le somnambulisme se déclara, et Paul assura qu'il serait totalement guéri le 1er janvier. On essaya ses forces : la main droite fait monter l'aiguille du dynamomètre à vingt-neuf kilogrammes (un de moins qu'avant le sommeil), la main gauche (la paralysée) à vingt-six, quatorze de plus qu'avant le sommeil, et les deux mains réunies à quarante-cinq, quatorze de plus qu'avant.

Toujours dans le somnambulisme il se lève pour marcher et franchit vivement l'espace; il saute à cloche pied sur le pied gauche. Il se met à genou sur le genou droit; il se relève en se soutenant par la main gauche sur un assistant, et en faisant

(1) Quel vandalisme dans le conseil général des hôpitaux! et que notre âge est tiède pour les hauts faits magnétiques! Un paralytique donne une scène inouïe; il doit être guéri *à jour fixe* (on ne dit pas précisément à quelle heure), et ce malheureux conseil arrête un traitement dont le paralytique, comme dit M. Husson, ne pouvait assez louer l'efficacité! Heureusement pour l'humanité et pour la science magnétique, M. Foissac se chargea généreusement d'entretenir à la brochette ce précieux somnambule; il le choya, l'hébergea, le mit en chambre à ses propres frais, et en prit soin comme de la prunelle de ses yeux : les somnambules de cette trempe sont si rares!

porter sur le genou gauche tout le poids de son corps. Il prend et soulève M. Thillaye, le fait tourner sur lui-même et se rasseoit l'ayant sur ses genoux. Il tire de toute sa force le dynamomètre et fait monter l'échelle de traction à seize myriagrammes. Sur l'invitation qu'on lui fait de descendre l'escalier, il quitte brusquement son fauteuil, prend le bras de M. Foissac qu'il quitte à la porte, descend et remonte les marches deux à deux, trois à trois, avec une rapidité convulsive, qu'il modère cependant quand on lui dit de les franchir une à une. Aussitôt qu'il est réveillé, il perd cette augmentation étonnante de ses forces ; alors, en effet, le dynamomètre ne marque plus que trois myriagrammes trois quarts, c'est-à-dire douze un quart moins qu'avant le réveil. Sa démarche est lente, mais assurée ; il ne peut soutenir le poids de son corps sur la jambe gauche (la paralysée), et il essaie inutilement de soulever M. Foissac.

Nous devons noter, messieurs, que peu de jours avant cette dernière expérience, ce malade avait perdu deux livres et demie de sang, qu'il avait encore deux vésicatoires aux jambes, un séton à la nuque, un autre à la poitrine ; vous reconnaîtrez par conséquent avec nous quelle prodigieuse augmentation de forces le magnétisme avait développée dans les organes malades, celle des organes sains restant la même, puisque pendant tout le temps qu'a duré le somnambulisme la force totale du corps avait été plus que quadruplée (1).

(1) Nous n'insisterons pas sur toutes les excursions de MM. Foissac et Paul hors de l'hôpital ; on voit qu'il ne s'agit plus dans leurs représentations ni de *prévision*, ni *d'intuition*, merveilleuses facultés que nous devons examiner ici ; cependant on doit remarquer que Paul n'est pas inactif, il fait plusieurs *tours de force* très-surprenants sur le dynanomètre. M. le rapporteur nous le montre dansant à *cloche pied* sur le pied gauche, pendant le somnambulisme ; il nous dit comment il prit et souleva *M. Thillaye*, comme il le fit tourner sur lui-même ; singuliers détails pour la compagnie savante qui devait en entendre la lecture ; puis enfin comment il se fit que Paul qui avait soulevé si aisément M. Thillaye pendant le somnambulisme, déclara (il fallait bien l'en croire) une fois éveillé qu'il ne pouvait plus même soulever M. Foissac ; preuve évidente, s'écrie le rapporteur, *que pendant le somnambulisme la force totale du corps est presque quadruplée.*

Cependant le 1er janvier 1828 approchait, c'était le terme magnétiquement

Paul renonça par la suite à tout traitement médical. Il voulut seulement qu'on se bornât à le magnétiser ; et, vers la fin de l'année, comme il témoignait le désir d'être mis et maintenu pendant huit jours en somnambulisme, pour que sa guérison fût complète le 1er janvier, il fut magnétisé le 25 décembre, et à dater de ce jour il resta en somnambulisme jusqu'au 1er janvier (1).

Pendant ce temps, il fut à des intervalles inégaux éveillé environ douze heures ; et dans ces courts moments de réveil on lui laissait croire qu'il n'était endormi que depuis quelques heures. Pendant tout son sommeil ses fonctions digestives se firent avec un surcroît d'activité.

annoncé pour la guérison complète de Paul; or, Paul tenait à guérir ce jour-là, son honneur y était intéressé. Ce terme était bien rapproché; comment faire? le voici : c'est par des séances magnétiques que Paul doit guérir; eh bien! s'il se faisait administrer le magnétisme à *haute dose?* c'est là, en effet, comme nous l'apprend le rapporteur, ce que fit Paul : il pria ce bon M. Foissac de le tenir endormi, somnambulisé, seulement pendant huit jours consécutifs. Huit jours de sommeil! vont s'écrier ceux qui n'ont pas lu l'histoire du petit garçon de M. de Puységur. Oui, messieurs, huit jours. Lisez ce qui suit dans ce rapport, et vous allez voir comment les choses se sont passées.

(1) Est-il possible! vont ajouter nos pauvres ignorants en fait de magnétisme; quoi huit jours de sommeil sans interruption? Pardon, messieurs, dirons-nous, vous allez voir qu'il a été éveillé *une douzaine d'heures*, comme pour lui faire reprendre haleine; et M. Husson va vous dire, *que dans les courts moments de réveil, on lui laissait croire qu'il n'était endormi que depuis quelques heures!*

Mais mangeait-il pendant tout ce temps-là? Assurément; et M. le rapporteur nous dit encore ici, *que pendant tout le temps de son sommeil ses fonctions digestives se firent avec un surcroît d'activité;* ce qui signifie en langage ordinaire qu'il n'en eut que meilleur appétit.

Absolument comme le petit garçon amené de Busancy par M. de Puységur, et à qui celui-ci fit manger des gâteaux, lorsqu'il le mena se promener pendant son sommeil aux Champs-Elysées.

Mais on ira peut-être jusqu'à nous demander si pendant ces huit jours de sommeil magnétique, et lorsque la nuit arrivait, il ne s'endormait pas d'un sommeil vulgaire *par-dessus* son sommeil somnambulique? Ma foi, pour le coup, c'est nous en demander trop; le rapporteur ne l'a pas consigné dans son rapport; peut-être n'a-t-il pas jugé le fait assez remarquable. Quant à nous, nous aurions été curieux de vérifier si un sommeil ordinaire pourrait être *enté* sur un sommeil magnétique.

Il était endormi depuis trois jours lorsque, accompagné de M. Foissac, il partit à pied le 28 décembre de la rue Mondovi, et alla trouver M. Fouquier, à l'hôpital de la Charité, où il arriva à neuf heures. Il y reconnut les malades auprès desquels il était couché avant sa sortie, les élèves qui faisaient le service dans la salle, et il lut les yeux fermés, un doigt étant appliqué sur chaque paupière, quelques mots qui lui furent présentés par M. Fouquier. Tout ce dont nous étions les témoins nous parut si étonnant, que la commission voulant suivre jusqu'à la fin l'histoire de ce somnambule, se réunit de nouveau le 1er janvier chez M. Foissac, où elle trouva Paul *endormi depuis le* 25 *décembre*. Il avait supprimé quinze jours auparavant les sétons de la nuque et de la poitrine, et s'était fait établir au bras gauche un cautere qu'il devait conserver toute la vie. Il déclarait, du reste, qu'il était guéri ; qu'en ne commettant aucune imprudence, il arriverait à un âge avancé, et qu'il succomberait à une attaque d'apoplexie. (Toujours endormi), il sort de chez M. Foissac, il marche et court dans la rue d'un pas ferme et assuré. A son retour, il porte avec la plus grande facilité une personne présente qu'il n'avait pu qu'avec peine soulever avant d'être endormi.

Le 12 janvier, la commission se rassembla de nouveau chez M. Foissac, où se trouvaient M. Las Cases, député, M. D***, aide de camp du roi, et M. Ségalas, membre de l'académie. M. Foissac nous annonça qu'il allait endormir Paul ; que dans cet état de somnambulisme on lui appliquerait un doigt sur chaque œil fermé, et que malgré cette occlusion complète des paupières il distinguerait la couleur des cartes, qu'il lirait le titre d'un ouvrage et quelques mots ou lignes indiqués au hasard dans le corps même de l'ouvrage. Au bout de deux minutes de manœuvres magnétiques Paul est endormi. Les paupières étant tenues fermées constamment et alternativement par MM. Fouquier, Itard, Marc et le rapporteur, on lui présente un jeu de cartes neuves, dont on brise la bande de papier portant le timbre de la régie ; on les mêle, et Paul reconnaît facilement et successivement les roi de pique, as de trèfle, dame de pique, neuf de trèfle, sept de carreau, dame de carreau et huit de carreau.

On lui présente, ayant les paupières tenues fermées par M. Ségalas, un volume que le rapporteur avait apporté. Il lit

sur le titre : *Histoire de France*. Il ne peut lire les deux lignes intermédiaires et lit sur la cinquième le nom seul : *Anquetil*, qui y est précédé de la préposition *par*. On ouvre le livre à la page 89, et il lit à la première ligne 11, le *nombre de ses*..... il passe le mot *troupes*, et continue : *Au moment où on le croiait le plus occupé des plaisirs du carnaval*..........; il lit également le titre courant *Louis*, mais il ne peut lire le chiffre romain qui le suit. On lui présente un papier sur lequel on a écrit les mots *agglutination* et *magnétisme animal*. Il épèle le premier et prononce les deux autres. Enfin on lui a présenté le procès-verbal de cette séance, il en a lu assez distinctement la date et quelques mots plus lisiblement écrits que d'autres. Dans toutes ces expériences les doigts ont été appliqués sur la totalité de la commissure de chaque œil, en pressant de haut en bas la paupière supérieure sur l'inférieure, et nous avons remarqué que le globe de l'œil avait été dans un mouvement constant de rotation et paraissait se diriger vers l'objet soumis à la vision.

Le 2 février, Paul fut mis en somnambulisme chez MM. Scribe et Brémard, négociants, rue Saint-Honoré. Le rapporteur de la commission était *le seul* membre présent à l'expérience (1). On ferma les paupières comme dans la précédente, et Paul lut dans l'ouvrage intitulé : *Les mille et une nuits*, le titre, le mot *préface* et la première ligne de cette préface moins le mot *peu*. On lui présenta aussi un volume intitulé : *Lettres de deux amies*, par M[me] Campan. Il distingua sur une estampe la figure de Napoléon, il en montra les bottes, et dit qu'il y voyait deux femmes. Ensuite il lut couramment les quatre premières lignes de la page 3, à l'exception du mot *raviver*. Enfin, il reconnut sans les toucher quatre cartes qu'on lui présenta successivement deux à deux; ce sont le roi de pique et le huit de cœur, la dame et le roi de trèfle.

Dans une autre séance qui eut lieu le 13 mars suivant, Paul essaya inutilement de distinguer différentes cartes qu'on lui appliqua sur l'épigastre; mais il lut encore les yeux fermés dans un livre ouvert au hasard, et cette fois ce fut M. Jules

(1) Et M. Husson qui assiste *seul* aux expériences et qui *seul* en rend compte, a reproché aigrement aux commissaires de l'ancienne académie des sciences de s'être bornés à envoyer l'un d'eux aux séances *publiques* de Mesmer!

Cloquet qui lui boucha les paupières. Le rapporteur écrivit aussi sur un morceau de papier les mots *Maximilien Robespierre*, qu'il lut également bien.

Les conclusions à tirer de cette longue et curieuse observation sont faciles. Elles découlent naturellement de la simple exposition des faits que nous avons rapportés, et nous les établissons de la manière suivante : 1° Un malade qu'une médecine rationnelle faite par un des praticiens les plus distingués de la capitale n'a pu guérir de la paralysie, trouve sa guérison dans l'emploi du magnétisme, et dans l'exactitude avec laquelle on suit le traitement qu'il se prescrit lui-même quand il est en somnambulisme ; 2° Dans cet état, ses forces sont notablement augmentées; 3° Il nous donne la preuve la plus irrécusable qu'il lit ayant les yeux fermés ; 4° Enfin il prévoit l'époque de sa guérison, et cette guérison arrive (1).

(1) Arrivés à la fin de cette longue et ridicule histoire et après l'avoir commentée comme le sujet l'exigeait, nous allons passer sérieusement à son explication ; ici encore se présentent deux espèces toutes différentes d'interprétations, et partant des conclusions toutes différentes aussi à tirer. Quant à nous, rien ne nous empêche assurément de donner une interprétation rationnelle et vraiment médicale à *toutes* les circonstances de l'histoire de Paul, et cela sans sortir du texte de M. Husson.

Et d'abord le malade *est en voie* de guérison lorsqu'il entre à la Charité ; la preuve en est, que depuis longtemps il se soutenait sur ses béquilles, que le bras du côté affecté exécutait des mouvements, etc., etc. Il est jeune ; soumis à un traitement convenable, sa guérison ne pouvait tarder. Mais au lieu de quitter ses béquilles tout simplement, il se prépare à donner un coup de théâtre après six mois de séjour à l'hôpital.

Comme il s'était très-bien trouvé du traitement mis en usage par M. Fouquier, il a le bon esprit de le continuer, tout en affirmant aux commissaires qu'il doit et devra tout à l'action du magnétisme.

Puis, après avoir réfléchi sur l'état présent de ses forces, après avoir calculé en quelque sorte, et comme le font tous les malades, les progrès de leur retour, il prévoit tout naturellement qu'au bout de trois mois environ il pourra se donner comme un homme guéri à terme fixe.

En effet, il paraît aller de mieux en mieux, lorsque pour hâter sa guérison il a besoin d'être endormi pendant huit jours ! M. Foissac, son magnétiseur, n'a garde de s'y refuser.

Pendant tout le temps de son prétendu sommeil, il boit, il mange, il se promène bras dessus bras dessous avec M. Foissac ; il court, il saute, il lutte, il de-

L'observation suivante nous montrera cette prévision encore plus développée chez un homme du peuple tout à fait ignorant, et qui à coup sûr n'avait jamais entendu parler du magnétisme (1).

Pierre Cazot, âgé de vingt ans, ouvrier chapelier, né d'une mère épileptique, était sujet depuis dix ans à des attaques d'épilepsie qui se renouvelaient cinq ou six fois par semaine, lorsqu'il entra à l'hôpital de la Charité dans les premiers jours du mois d'août 1827. Il fut soumis de suite au traitement du

vise, etc., etc.; il reconnaît tous ses anciens amis, c'est-à-dire que son sommeil n'a de réalité que dans la tête de M. Husson.

Voilà assurément une version toute simple des phénomènes offerts par Paul et qui se présente naturellement à l'esprit; voyons maintenant la version du rapporteur, on pourra choisir.

« *Les conclusions à tirer de cette longue et curieuse observation*, dit le rapporteur, *sont faciles; elles découlent naturellement de la simple exposition des faits que nous avons rapportés, et nous les établissons de la manière suivante:* 1° *Un malade qu'une médication rationnelle, faite par un des praticiens les plus distingués de la capitale, n'a pu guérir de la paralysie* (Cette assertion est inexacte, la médication rationnelle avait remis Paul sur ses jambes; après trois attaques successives, il marchait à l'aide de béquilles, page 401, il se servait de son bras gauche, page *ibid.*, et il voyait des deux yeux, page *ibid.* M. Fouquier aurait donc fait preuve de beaucoup d'abnégation, en permettant qu'on lui enlevât le mérite de cette guérison pour l'attribuer au magnétisme). *Le malade trouve sa guérison dans l'emploi du magnétisme et dans l'exactitude avec laquelle on suit le traitement qu'il se prescrit lui-même quand il est en somnambulisme* (c'est-à-dire qu'il acheva de guérir en persévérant dans la médication rationnelle). 2° *Dans cet état ses forces sont notablement augmentées* (il s'agit de tours de force faits dans la séance du 29 octobre). 3° *Il nous donne la preuve la plus irrécusable qu'il lit ayant les yeux fermés* (Cette preuve irrécusable est fondée sur la condition que nous avons déjà examinée, c'est-à-dire sur l'occlusion prétendue complète des paupières). 4° *Enfin il prévoit l'époque précise de sa guérison, et cette guérison arrive* (Et c'est un médecin qui a écrit ces dernières lignes!!).

(1) Nous allons avoir très-probablement un rare exemple de prévision à analyser; nous n'aurions jamais cru qu'on pût aller au delà de Paul en fait de prévision; mais M. le rapporteur nous assure qu'ici *la prévision sera encore plus développée;* qu'allons-nous donc apprendre? Et pour augmenter, pour irriter nos désirs, M. Husson nous prévient que ceci aura lieu *chez un homme du peuple, tout à fait ignorant!* Voyons donc cette observation.

magnétisme, s'endormit à la troisième séance, et devint somnambule à la dixième qui eut lieu le 19 août. Ce fut alors à neuf heures du matin qu'il annonça que le jour même à quatre heures après midi il aurait une attaque d'épilepsie, mais qu'on pouvait la prévenir si on le magnétisait un peu auparavant. On préféra vérifier l'exactitude de sa prévision, et aucune précaution ne fut prise pour s'y opposer. On se contenta de l'observer sans qu'il s'en doutât. A une heure, il fut saisi d'une violente céphalalgie; à trois heures, il fut forcé de se mettre au lit; et à quatre heures précises l'accès éclata. Sa durée fut de cinq minutes. Le surlendemain, Cazot étant en somnambulisme, M. Fouquier lui enfonça à l'improviste une épingle d'un pouce de long entre l'index et le pouce de la main droite; il lui perça avec la même épingle le lobe de l'oreille : on lui écarta les paupières et on frappa plusieurs fois la conjonctive avec la tête d'une épingle sans qu'il donnât le moindre signe de sensibilité.

La commission se rendit à l'hôpital de la Charité le 24 août à neuf heures du matin, pour suivre les expériences que M. Fouquier, l'un de ses membres, avait le projet de continuer sur lui.

M. Foissac qui l'avait déjà magnétisé se plaça en face et à six pieds de distance de Cazot; il le fixa, ne fit aucun geste avec les mains, garda le silence le plus absolu, et Cazot s'endormit en huit minutes. Trois fois on lui plaça sous le nez un flacon plein d'ammoniaque : sa figure se colora, la respiration s'accéléra; mais il ne se réveilla pas. M. Fouquier lui enfonça dans l'avant-bras une épingle d'un pouce. On lui en introduisit une autre à une profondeur de deux lignes obliquement sous le sternum, une troisième obliquement à l'épigastre, une quatrième perpendiculairement dans la plante du pied. M. Guersent le pinça à l'avant-bras de manière à y laisser une ecchymose; M. Itard s'appuya sur sa cuisse de tout le poids de son corps. On chercha à provoquer le chatouillement en promenant sous le nez, sur les lèvres, sur les sourcils, les cils, le col et la plante du pied, un petit morceau de papier : rien ne put le réveiller. Nous le pressâmes de questions.... Combien aurez-vous encore d'accès? Pendant un an. Savez-vous s'ils seront rapprochés les uns des autres? Non. En aurez-vous un ce mois-ci?

J'en aurai un lundi 27 à trois heures moins vingt minutes. Sera-t-il fort ? Il ne le sera pas la moitié de celui qui m'a pris dernièrement. Quel autre jour aurez-vous un autre accès? Après un mouvement d'impatience, il répond : D'aujourd'hui en quinze, c'est-à-dire le 7 septembre. A quelle heure ? A six heures moins dix minutes du matin. La maladie d'un des enfants de Cazot le força de sortir, ce jour-là même 24 août, de la Charité. Mais on convint de l'y faire revenir le lundi 27 au matin, pour observer l'accès qu'il avait annoncé devoir arriver le même jour, à trois heures moins vingt minutes. Le concierge ayant refusé de le recevoir lorsqu'il s'y présenta, Cazot se rendit chez M. Foissac pour se plaindre de ce refus. Ce dernier préféra, *nous a-t-il dit*, dissiper cet accès par le magnétisme que d'en être seul témoin : nous n'avons pu par conséquent constater l'exactitude de cette prévision. Mais il nous restait encore à observer l'accès annoncé pour le 7 septembre, et M. Fouquier, qui fit entrer Cazot le 6 à l'hôpital sous prétexte de lui donner des soins qu'il ne pouvait recevoir hors de l'établissement, le fit magnétiser dans le courant de cette journée du 6, par M. Foissac, qui l'endormit par la force seule de sa volonté et la fixité de son regard. Dans ce sommeil, Cazot répéta que le lendemain il aurait une attaque à six heures moins dix minutes, et qu'on pourrait la prévenir s'il était magnétisé un peu auparavant.

A un signal convenu, et donné par M. Fouquier, M. Foissac, dont Cazot ignorait la présence, le réveilla comme il l'avait endormi, par la force seule de sa volonté, malgré les questions qu'on adressait à ce somnambule, et qui n'avaient pas d'autre but que de lui cacher le moment où il devait être réveillé. Pour être témoin du second accès, la commission se réunit le 7 septembre, à six heures moins un quart du matin, dans la salle Saint-Michel de l'hôpital de la Charité. Là elle apprit que la veille, à huit heures du matin, Cazot avait été saisi d'une douleur de tête qui l'avait tourmenté toute la nuit; que cette douleur lui avait procuré la sensation d'un carillon, et qu'il avait eu des élancements dans les oreilles. A six heures moins dix minutes nous fûmes témoins de l'accès épileptique caractérisé par la roideur et la contraction des membres, la projection répétée et saccadée de la tête en arrière, la courbure ar-

quée du corps en arrière, la clôture convulsive des paupières, la rétraction du globe de l'œil vers le haut de l'orbite, les soupirs, les cris, l'insensibilité au pincement, le serrement de la langue entre les dents. Tout cet appareil de symptômes a duré cinq minutes, pendant lesquelles il y a eu deux rémissions de quelques secondes chacune, et, ensuite, il y a eu un brisement des membres et une lassitude générale (1).

Le 10 septembre, à sept heures du soir, la commission se réunit chez M. Itard pour continuer ses expériences sur Cazot. Ce dernier était dans le cabinet, où la conversation s'est engagée et a été entretenue avec lui jusqu'à sept heures et demie, moment auquel M. Foissac, arrivé depuis lui, et resté dans l'antichambre séparé de lui par deux portes fermées et à une distance de douze pieds, commença à le magnétiser. Trois minutes après Cazot dit : Je crois que M. Foissac est là, car je me sens *abasourdi*. Au bout de huit minutes il était complétement endormi. On le questionne, et il assure de nouveau que de ce jour en trois semaines, le 1er octobre, il aura un accès épileptique à midi moins deux minutes (2).

(1) L'histoire de ce Cazot étant rapportée par M. Husson dans le but surtout de nous faire partager sa croyance, en ce qui concerne la réalité de la *prévision*, nous nous réservons d'examiner plus loin sur quels fondements repose cette croyance ; pour le moment nous voulons appeler l'attention de nos lecteurs sur deux incidents particuliers et assez remarquables, puisqu'ils ont suffi au rapporteur pour qu'il en tirât une des conclusions les plus curieuses de son rapport.

(2) Tel est le premier incident dont nous voulions parler ; le second est un peu plus loin, nous allons y arriver (p. 418). Mais disons d'abord quelle est la conclusion que le rapporteur a tirée de ces faits ; la voici : « *Les moyens qui sont extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires pour transmettre l'action magnétique*, *puisque dans plusieurs occasions* (et pour indiquer quelles ont été ces occasions, M. Husson renvoie précisément à ce passage) *la volonté*, *la fixité du regard* ONT SUFFI *pour produire les phénomènes magnétiques*, MÊME A L'INSU *des magnétisés* (*Voyez* les conclusions de ce rapport).

M. Husson n'a pas voulu soumettre son rapport à la discussion, il a dit que les faits par lui exposés ne pouvaient pas être mis en question. Entendons-nous : oui, il est des points qui ne souffrent pas de discussion ; ainsi, que le 10 septembre la commission se soit réunie chez M. Itard, où se trouvait Cazot ; que M. Foissac arrivé après ce dernier soit resté dans l'antichambre, séparé de lui par deux portes fermées ; que trois minutes après le commencement de ses

Il s'agissait d'observer avec autant de soin que nous l'avions fait le 7 septembre, l'accès épileptique qui avait été prédit pour le 1[er] octobre. A cet effet la commission se rendit ce même jour, à onze heures et demie, chez M. Georges, fabricant de cha-

manœuvres, Cazot ait dit : Je crois que M. Foissac est là, je me sens *abasourdi*, et qu'au bout de huit minutes il ait paru s'endormir ; voilà qui n'admet aucune discussion. Des hommes d'honneur nous affirment avoir fait cela, avoir vu cela ; il faut bien les croire, et d'ailleurs rien en cela ne répugne à la raison. Que le 6 octobre la même scène se soit répétée, cela n'est pas plus susceptible de discussion : les commissaires disent l'avoir *vue;* voilà qui est fort bien. Mais certes ce qui souffre discussion, ce qui appelle, exige cette discussion, c'est le prétendu rapport de cause à effet trouvé par M. Husson entre la fixité du regard ou les gestes de M. Foissac et le sommeil insolite de Cazot. Et d'abord comment a-t-on pu vérifier la réalité du sommeil de M. Cazot? quels sont les signes incontestables du sommeil magnétique? il n'en existe *pas un seul;* et M. Husson lui-même sera obligé de convenir de cela dans une de ses conclusions. Donc, avant de tirer des deux incidents que nous venons de mentionner une interprétation aussi grave, avant de la donner comme la conséquence de ces faits, il aurait fallu prouver qu'on s'était mis à l'abri de toute supercherie; il aurait fallu indiquer par quel concours de circonstances on avait mis MM. Foissac et Cazot dans l'impossibilité matérielle de s'entendre. Est-il donc si difficile à deux hommes de prendre des mesures telles, qu'ils soient réciproquement avertis de leurs démarches? Les commissaires eux-mêmes ont senti qu'une connivence semblable n'était pas impossible; mais M. Husson a préféré qu'on s'en rapportât à la bonne foi des intéressés, c'est-à-dire du magnétiseur et du magnétisé.

Croirait-on, si cela n'était écrit en toutes lettres dans le rapport de M. Husson (voyez p. 418), croirait-on que le rapporteur d'une commission nommée par l'académie de médecine pour vérifier la réalité de certains prodiges afin de lui en rendre compte; croirait-on enfin qu'un rapporteur qui proteste sans cesse de sa sévérité et de sa défiance, soit venu dire à cette académie, après avoir exposé ces merveilles : « *Nous nous sommes mis à l'abri de toute espèce de connivence,* A MOINS QU'ON *ne suppose qu'un homme que nous avons toujours vu probe et loyal voulût s'entendre avec un homme sans éducation, sans intelligence, pour nous tromper !!!* »

Attendez, ce n'est pas tout; M. Husson poursuit : « *Nous avouons que nous n'avons fait ni à l'un ni à l'autre cette injure, et nous rendons la même justice à M. Dupotet et à M. Chapelain dont nous avons eu plusieurs fois occasion de vous parler.* » (loc. cit.)

Eh! bon Dieu, il ne s'agit pas ici de faire ou de ne pas faire injure à MM. tels ou tels; d'ailleurs les commissaires de l'ancienne académie des sciences, qui,

peaux, rue des Ménestriers n° 17, où Cazot demeurait et travaillait. Nous apprîmes de ce M. Georges, 1° que Cazot est un ouvrier très-rangé, d'une excellente conduite, et incapable soit par la simplicité de son esprit, soit par sa moralité, de se prêter à une supercherie quelconque; que Cazot ne se sentant pas bien portant, était resté dans sa chambre, et qu'il ne travaillait pas ; qu'il n'avait pas eu d'accès d'épilepsie depuis celui dont la commission avait été témoin à l'hôpital de la Charité; qu'il y avait dans ce moment auprès de Cazot un homme intelligent sur la véracité et la discrétion duquel on pouvait compter; que cet homme n'a point annoncé à Cazot qu'il avait prédit une attaque pour aujourd'hui; qu'il paraît prouvé que M. Foissac a eu depuis le 10 septembre des relations avec ledit Cazot, sans qu'on puisse en inférer qu'il lui ait rappelé sa prédiction, et qu'au contraire ledit M. Foissac a paru attacher une

dites-vous, ne savaient pas observer comme on observe *à présent*, vous avaient dit avec raison par l'organe de Bailly, qu'en prenant des mesures sévères pour se mettre véritablement à l'abri des supercheries, on ne fait *d'offense* à personne, car c'est la vérité qu'on cherche, et on fait abstraction des personnes.

Assurément nous ne doutons pas de la probité de ces messieurs, mais ici nous les considérons comme ayant eu un intérêt direct à vous induire en erreur; et nous disons que vos expériences auraient dû être faites de manière à ne permettre aucune supposition, de manière enfin à ne pas être forcé d'ajouter après le récit d'une merveille : il faut croire cela; il n'y a eu aucune connivence entre les acteurs, *à moins qu'on ne suppose...*

Voyez l'alternative que vous nous offrez à nous qui ne connaissons pas ces messieurs; il nous faut choisir entre un fait inouï, prodigieux, miraculeux, et une injure (ce terme vient de vous) à faire à un magnétiseur et à un magnétisé; nous nous trouvons obligés d'admettre ou que la volonté humaine traverse à heure fixe distance, cloisons, portes, etc., et prive à son insu un autre homme de toutes les fonctions qui le mettent en rapport avec le monde extérieur, ou bien que M. Foissac s'est entendu avec M. Cazot pour tromper la commission.

Vous nous obligez enfin à nous demander et à demander à tous ceux qui nous liront laquelle de ces deux suppositions est la plus vraisemblable.

Nous avons abandonné, comme on le voit, pour un moment, la question de la prévision pour une question incidente, c'est-à-dire pour examiner comment et par l'effet de quelles circonstances le rapporteur avait pu admettre la magnétisation à distance, à travers les cloisons et à l'insu des sujets; nous allons revenir à la prévision lorsqu'on aura pris connaissance de tous les faits mentionnés par M. Husson.

très-grande importance à ce que personne ne rappelât audit Cazot sa prédiction. M. Georges monte à midi moins cinq minutes dans une pièce située au-dessous de celle où habite Cazot ; et une minute après, il est venu nous prévenir que l'accès avait lieu. Nous sommes tous montés à la hâte, MM. Guersant, Thillaye, Marc, Gueneau de Mussy, Itard et le rapporteur, au sixième étage, où étant arrivés, la montre d'un des commissaires marquait midi moins une minute *au temps vrai*. Réunis autour du lit de Cazot, nous avons trouvé l'accès épileptique caractérisé par les symptômes suivants. Roideur tétanique du tronc et des membres, renversement de la tête et parfois du tronc en arrière, rétraction convulsive par en haut du globe des yeux dont on ne voit que le blanc, injection très-prononcée de la face et du col, contraction des mâchoires, convulsions fibrillaires partielles des muscles de l'avant-bras et du bras droit; bientôt après, opisthotonos tellement prononcé que le tronc était soulevé en arc de cercle, et que le corps n'avait d'autre appui que la tête et les pieds, lesquels mouvements se sont terminés par une brusque détente. Peu de moments après cette attaque, c'est-à-dire après une minute de relâche, un nouvel accès semblable au précédent s'est déclaré. Il y a eu des sons inarticulés, la respiration était haletante, par secousses, le larynx s'abaissant et s'élevant rapidement, et le pouls battant de cent trente-deux à cent soixante fois. Il n'y a pas eu d'écume à la bouche, ni de contraction du pouce vers la face palmaire. Au bout de six minutes, l'accès s'est terminé par des soupirs, l'affaissement des membres, l'ouverture des paupières qui lui a permis de fixer les assistants d'un air étonné, et il nous a dit être courbaturé, surtout dans le bras droit (1).

Quoique la commission ne pût douter de l'action bien réelle que le magnétisme produisait sur Cazot, même à son insu et à une certaine distance, elle voulut encore en acquérir une preuve nouvelle. Et comme il avait été prouvé dans la dernière séance que M. Foissac avait eu avec lui des relations dans lesquelles il aurait pu lui dire qu'il avait annoncé une attaque qui devait arriver le 1er octobre, la commission voulut aussi,

(1) Faisons remarquer, avant d'aller plus loin, que ce ne sont pas là les *vrais* caractères d'une attaque d'épilepsie.

en provoquant de nouvelles expériences sur Cazot, induire M. Foissac en erreur sur le jour où son épileptique aurait l'attaque qu'il aurait annoncée d'avance. *Par ce moyen nous nous mettions à l'abri de toute espèce de connivence*, A MOINS QU'ON NE SUPPOSE qu'un homme que nous avons toujours vu probe et loyal voulût s'entendre avec un homme sans éducation, sans intelligence, pour nous tromper. Nous avouons que nous n'avons fait ni à l'un ni à l'autre cette injure, et nous rendons la même justice à MM. Dupotet et Chapelain, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de vous parler (1).

La commission se réunit donc dans le cabinet de M. Bourdois, le 6 octobre, à midi, heure à laquelle Cazot y arriva avec son enfant. M. Foissac avait été invité à s'y rendre à midi et demi ; il arriva à l'heure dite, à l'insu de Cazot, et resta dans le salon, sans aucune communication avec nous. On alla cependant lui dire par une porte dérobée que Cazot était assis sur un canapé éloigné de dix pieds d'une porte fermée, et que la commission désirait qu'il l'endormît et l'éveillât à cette distance, lui restant dans le salon, et Cazot dans le cabinet.

A midi trente-sept minutes, pendant que Cazot est occupé à la conversation à laquelle nous nous livrions, et qu'il examine les tableaux qui ornent le cabinet, M. Foissac placé dans la pièce voisine commence ses manœuvres magnétiques, et nous remarquons qu'au bout de quatre minutes Cazot clignote légèrement les yeux, qu'il a un air inquiet, et qu'enfin il s'endort en neuf minutes. M. Guersant, qui lui avait donné des soins à l'hôpital des enfants pour ses attaques d'épilepsie, lui demande s'il le reconnaît ? Réponse affirmative. M. Itard lui demande quand il aura un autre accès? Il répond que ce sera d'aujourd'hui en quatre semaines (le 3 novembre), à quatre heures cinq minutes du soir. On lui demande ensuite quand il en aura un autre ? Il répond, après s'être recueilli et avoir hésité, que ce sera cinq semaines après le précédent qu'il vient d'indiquer, le 9 décembre, à neuf heures et demie du matin.

(1) Voilà comme on observe *à présent!* M. Husson n'avait-il pas raison de s'élever contre la négligence, l'incurie des anciens commissaires? On voit quelle est sa rigueur, à lui, sa sévérité; il est à l'abri de toute espèce de connivence, à moins qu'on ne suppose...

Le procès-verbal de cette séance ayant été lu en présence de M. Foissac, pour qu'il le signât avec nous, nous avions voulu, comme il a été dit ci-dessus l'induire en erreur ; et en le lui lisant avant de le faire signer aux membres de la commission, le rapporteur lut que le premier accès de Cazot aurait lieu le dimanche 4 novembre, tandis que le malade avait annoncé qu'il aurait lieu le samedi 3. Il le trompa également sur le second, et M. Foissac prit note de ces fausses indications comme si elles étaient exactes ; mais ayant, quelques jours après, mis Cazot en somnambulisme ainsi qu'il avait coutume de le faire pour dissiper ses maux de tête, il apprit de lui que c'était le 3 et non le 4 qu'il devait avoir son accès, et il en avertit M. Itard le 1er novembre, croyant qu'il y avait eu erreur dans la rédaction de notre procès-verbal.

La commission prit, pour observer l'accès du 3 novembre, les précautions qu'elle avait prises pour examiner celui du 1er octobre; elle se rendit à 4 heures du soir chez M. Georges; elle apprit de lui, de sa femme et d'un de ses ouvriers que Cazot avait travaillé comme de coutume toute la matinée jusqu'à deux heures, et qu'en dînant il avait ressenti du mal de tête ; que cependant il était descendu pour reprendre son travail ; mais que le mal de tête augmentant, et qu'ayant eu un étourdissement, il était remonté chez lui, et s'était étendu sur son lit où il s'est endormi. Alors MM. Bourdois, Fouquier et le rapporteur montèrent, précédés de M. Georges, vers la chambre de Cazot. M. Georges y entra seul et le trouva profondément endormi, ce qu'il nous fit remarquer par la porte qui était entr'ouverte sur l'escalier. M. Georges lui parla haut, le remua, le secoua par le bras sans pouvoir le réveiller, et à quatre heures six minutes, au milieu des tentatives faites par M. Georges pour le réveiller, Cazot a été saisi des principaux symptômes qui caractérisent un accès d'épilepsie, et semblables en tout à ce que nous avions observé sur lui précédemment.

Le second accès annoncé dans la séance du 6 octobre, pour le 9 décembre, c'est-à-dire deux mois auparavant, a eu lieu à neuf heures trois quarts, au lieu de neuf heures et demie, un quart d'heure plus tard qu'il n'avait été prédit, et fut caractérisé par les mêmes phénomènes précurseurs et par les mêmes symptômes que ceux des 7 septembre, 1er octobre et 3 novembre.

Enfin le 11 février, Cazot fixa l'époque d'un nouvel accès au dimanche 22 avril, à midi cinq minutes; et cette annonce se vérifia comme les précédentes, à cinq minutes près, c'est-à-dire l'accès arriva à midi dix minutes. Cet accès, remarquable par sa violence, par l'espèce de fureur avec laquelle Cazot se mordit la main et l'avant-bras, par les secousses brusques et répétées qui le soulevaient, durait depuis trente-cinq minutes lorsque M. Foissac qui était présent le magnétisa. Bientôt l'état convulsif cessa pour faire place à un état de somnambulisme magnétique pendant lequel Cazot se leva, se mit sur une chaise et dit qu'il était très-fatigué ; qu'il aurait encore deux accès : l'un de demain en neuf semaines, à six heures trois minutes (25 juin). Il ne veut pas penser au deuxième accès, parce qu'il faut songer à ce qui arrivera auparavant (à ce moment il renvoie sa femme qui était présente), et il ajoute qu'environ trois semaines après l'accès du 25 juin il deviendra fou; que sa folie durera trois jours, pendant lesquels il sera si méchant qu'il se battra avec tout le monde, qu'il maltraitera même sa femme, son enfant; qu'on ne devra pas le laisser avec eux, et qu'il ne sait pas s'il ne tuerait pas une personne qu'il ne désigne pas. Il faudra alors le saigner de suite des deux pieds. Enfin, ajoute-t-il, je serai guéri pour le mois d'août; et une fois guéri la maladie ne me reprendra plus, quelles que soient les circonstances qui arrivent (1).

(1) Revenons maintenant sur les détails de cette observation. Les commissaires n'ignoraient pas que l'épilepsie est une de ces maladies qu'il est au pouvoir de l'homme de simuler, et de simuler au point de tromper les médecins les plus experts. Pendant les dernières années de l'empire, plus d'un conscrit peu soucieux de moissonner des lauriers dans les rangs de la grande armée, a usé de ce moyen pour ne pas quitter le toit paternel; et si on était curieux de connaître jusqu'à quel point une volonté forte peut simuler toutes les apparences de l'insensibilité la plus complète, on en trouverait plus d'exemples dans les épreuves auxquelles on soumettrait ces prétendus épileptiques que dans toutes les scènes somnambuliques connues. Là aussi on enfonçait des épingles dans les chairs; là aussi on trouvait que les forces étaient quadruplées; là aussi enfin on allait jusqu'au cautère ardent; eh bien! qu'en est-il résulté? c'est qu'après le changement de gouvernement ces même hommes n'ont plus eu d'accès, et se sont applaudis d'avoir mystifié et les conseils de recrutement et les conseils de révision.

L'épilepsie peut donc être simulée, et dès lors tout l'échafaudage de l'expé-

C'est le 22 avril que toutes ces prévisions nous sont annoncées; et deux jours après, le 24, Cazot, voulant arrêter un cheval fougueux qui avait pris le mors aux dents fut précipité contre la roue d'un cabriolet qui lui fracassa l'arcade orbitaire gauche, et le meurtrit horriblement. Transporté à l'hôpital Beaujon, il y mourut le 15 mai. On trouva à l'ouverture du crâne une méningite récente, des collections purulentes dans les téguments du crâne, et à l'extrémité du plexus choroïde une substance jaunâtre intérieurement,

rience précédente tombe de lui-même; en d'autres termes *la prévision* si bien développée, au dire de M. Husson, s'explique naturellement. Voyons cependant ce que le rapporteur nous a d'avance objecté dans le récit de ces observations, et pourquoi il n'a pas hésité à expliquer ces prétendues prévisions par l'intervention du magnétisme.

D'abord, dit le rapporteur, *Cazot était un homme du peuple tout à fait ignorant, et qui, à coup sûr, n'avait jamais entendu parler du magnétisme.* Nous le voulons bien; mais, pour feindre des attaques d'épilepsie, il n'est pas nécessaire d'avoir reçu une éducation très-brillante, et puis ensuite Cazot ne devint somnambule qu'après avoir passé dix fois par les mains de M. Foissac.

Mais, reprend le rapporteur, nous avons causé avec le patron de Cazot, avec M. Georges, fabricant de chapeaux, rue des Ménétriers, n° 17, où Cazot demeurait et travaillait, et nous avons appris de ce M. Georges « que Cazot était un ouvrier *très-rangé,* d'une excellente conduite, et *incapable*, soit par la simplicité de son esprit, soit par sa moralité, de se prêter à aucune supercherie quelconque. » Vous sentez dès lors que nous médecins, appuyés sur des raisons aussi péremptoires, nous avons dû ajouter foi à la réalité des prévisions de Cazot. M. Georges nous a dit que Cazot était incapable de se prêter à aucune supercherie, *donc* il prévoyait magnétiquement le jour, l'heure et la minute (au temps vrai) de tous ses accès d'épilepsie; car sa moralité était plus difficile à pervertir que toutes les lois physiologiques connues.

Prévoir un accès d'épilepsie deux ou trois mois d'avance, prévoir qu'on battra sa femme, qu'on tuera une autre personne, c'est assurément chose extraordinaire et merveilleuse même; mais cela nous a paru, à nous médecins, plus vraisemblable qu'une simple déviation dans la moralité de Cazot.

Eh bien! nous qui ne sommes pas d'aussi bonne composition, nous finirons par un petit conseil à l'usage de ceux qui voudront vérifier la réalité de prévisions semblables : quand des somnambules riches ou pauvres, éclairés ou ignorants, doués de la prévision et de l'intuition, se feront fort de vous indiquer d'avance la nature des maladies dont ils devront être attaqués, la durée, l'issue de ces mêmes maladies, etc., etc., et cela à l'heure, à la minute et *au temps vrai*, rejetez tous ceux qui vous annonceront des maladies du genre de celles

blanche à l'extérieur, et renfermant de petites hydatides (1).

Nous voyons dans cette observation un jeune homme sujet depuis dix ans à des attaques d'épilepsie pour lesquelles il a été successivement traité à l'hôpital des enfants, à Saint-

qu'on peut simuler; mais accueillez et observez soigneusement ceux qui vous diront : Tel jour, à telle heure j'éprouverai les symptômes d'une péritonite ou d'une entérite, à tel jour j'aurai une pneumonie, et si vous m'auscultez vous trouverez de la crépitation dans tel point de mon poumon gauche, et de la bronchophonie dans tel autre, etc., etc.

(1) La fin tragique de ce malheureux ne peut inspirer que des réflexions sérieuses; le 22 avril il annonce aux commissaires une foule d'événements, puis sa guérison pour le mois d'août, guérison qui ne se démentira pas, quelles que soient les circonstances qui arrivent, et deux jours après il est écrasé sous les pieds du cheval de son propre magnétiseur, du cheval de M. Foissac!

M. Husson a bien senti qu'à la lecture de son observation tout le monde se demanderait comment il se fait que ce malheureux qui avait prédit tant de choses à l'heure, à la minute, n'avait pas su prévoir que le lendemain le cheval de M. Foissac le blesserait mortellement. M. Husson répond à cela par une comparaison qu'il croit sans doute très-ingénieuse. *C'est l'aiguille d'une montre*, dit-il, *qui dans un temps donné doit parcourir une certaine portion du cercle d'un cadran, et qui ne la décrit pas, parce que la montre vient à être brisée.*

Mais M. Foissac n'est pas de son avis; les prévisions de Cazot n'étaient pas aussi limitées que le croit M. Husson; elles n'étaient pas seulement *organiques* (expression du rapporteur). Dans le même passage, M. Husson dit : NOUS CONCEVONS *pourquoi Cazot n'a pas prévu un événement tout extérieur;* c'est là une opinion qui lui est personnelle; mais M. Foissac a publié depuis, que *sa réserve à magnétiser Cazot a peut-être été la cause de sa mort!* (Op. cit., 434.) *Cazot*, ajoute-t-il, *avait beaucoup de tendance à étendre ses prévisions aux événements ordinaires de la vie; mais, convaincu par un grand nombre d'exemples du danger de laisser sortir un somnambule du domaine des maladies, j'avais réprimé l'essor de cette faculté!!* (Loc. cit.) Que devient la montre de M. Husson?

Quoi qu'il en soit, ce malheureux ayant eu la tête ainsi fracassée sous les pieds du cheval de M. Foissac, celui-ci l'envoya à l'hôpital!! Croirait-on que ce magnétiseur ouvrit encore la proposition de mettre Cazot en somnambulisme? M. Marjolin l'invita à se tenir tranquille : il essaya néanmoins, mais, dit-il, *le somnambulisme était désordonné et se dissipait tout à coup* (op. cit., 435). Enfin l'infortuné Cazot expira au milieu d'atroces douleurs!

La seule conclusion à tirer de tout ceci, suivant nous, c'est que si on avait laissé ce pauvre ouvrier, ce Cazot chez son patron, M. Georges, rue des Ménétriers, n° 17, occupé à faire ses chapeaux, il n'aurait sans doute pas fini par avoir la tête fracassée sous les pieds du cheval d'un magnétiseur.

Louis, et exempté du service militaire. Le magnétisme agit sur lui, quoiqu'il ignore complétement ce qu'on lui fait. Il devient somnambule. Les symptômes de sa maladie s'améliorent ; les accès diminuent de fréquence ; les maux de tête, son oppression disparaissent sous l'influence du magnétisme ; il se prescrit un traitement approprié à la nature de son mal, et dont il se promet la guérison. Magnétisé à son insu et de loin, il tombe en somnambulisme, et en est retiré avec la même promptitude que lorsqu'il était magnétisé de près. Enfin il indique avec une rare précision, un et deux mois d'avance, le jour et l'heure où il doit avoir un accès d'épilepsie. Cependant, doué de sa prévision pour des accès aussi éloignés, bien plus pour des accès qui ne doivent jamais avoir lieu, il ne peut pas prévoir que dans deux jours il sera frappé d'un accident mortel.

Sans chercher à concilier tout ce qu'une pareille observation peut, au premier coup d'œil, offrir de contradictoire, la commission vous fera remarquer que les prévisions de Cazot ne sont relatives qu'à ses accès ; qu'elles se réduisent à la conscience de modifications organiques qui se préparent et arrivent en lui comme le résultat nécessaire des fonctions intérieures ; que ces prévisions, quoique plus étendues, sont tout à fait semblables à celles de certains épileptiques qui reconnaissent à certains symptômes précurseurs, comme la céphalalgie, les vertiges, la morosité, l'*aura epileptica,* qu'ils auront bientôt un accès. Serait-il étonnant que les somnambules dont, comme vous l'avez vu, les sensations sont extrêmement vives, puissent prévoir leurs accès longtemps d'avance, d'après quelques symptômes ou impressions intérieures qui échappent à l'homme éveillé ? C'est de cette manière, messieurs, que l'on pourrait entendre la prévision attestée par Arétée dans deux endroits de ses immortels ouvrages, par Sauvages qui en rapporte un exemple, et par Cabanis. Ajoutons que la prévision de Cazot n'est pas rigoureuse, absolue ; qu'elle est conditionnelle, puisque en prédisant un accès il annonce qu'il n'aura pas lieu si on le magnétise, et qu'effectivement il n'a pas lieu ; elle est tout organique, tout intérieure. Ainsi nous concevons pourquoi il n'a pas prévu un événement tout extérieur, savoir que le hasard lui ferait rencontrer un cheval fougueux qu'il

aurait l'imprudence de vouloir l'arrêter, et qu'il recevrait une blessure mortelle. Il a donc pu prévoir un accès qui n'a dû jamais arriver. C'est l'aiguille d'une montre qui dans un temps donné doit parcourir une certaine portion du cercle d'un cadran, et qui ne la décrit pas, parce que la montre vient à être brisée.

Nous venons de vous offrir dans les deux observations précédentes deux exemples très-remarquables de l'intuition, de cette faculté développée pendant le somnambulisme, et en vertu de laquelle deux individus magnétisés voyaient la maladie dont ils étaient atteints, indiquaient le traitement par lequel on devait les combattre, en annonçaient le terme, en prévoyaient les attaques. Le fait dont nous allons vous présenter l'analyse nous a offert un nouveau genre d'intérêt. Ici la magnétisée plongée dans le somnambulisme juge la maladie des personnes avec lesquelles elle se met en rapport; elle en détermine la nature, et en indique le remède (1).

(1) A mesure que nous avançons dans l'examen des faits qui se sont passés sous les yeux des commissaires de l'académie, l'intérêt augmente; et on le doit surtout au rapporteur; le merveilleux s'accroît, l'esprit est à la fois confondu par tant de prodiges et écrasé sous le poids des preuves irrécusables administrées par M. Husson.

Sans doute l'intuition et la prévision étaient déjà bien évidentes et même portées au plus haut degré dans les deux histoires précédentes; puisque M. Husson nous assure que les deux individus qui en font le sujet *voyaient les maladies dont ils étaient atteints* (ainsi Paul voyait sa paralysie et Cazot son épilepsie), *indiquaient le traitement par lequel on devait les combattre, en annonçaient le terme et en prévoyaient les attaques*. Ce qui est prouvé, comme on le sait, et tout à fait hors de doute, à raison des précautions rigoureuses prises par M. Husson pour se mettre à l'abri de toute supercherie.

Mais avec tout cela ces deux individus étaient des *égoïstes*, tout se rapportait à eux; à ce point que M. Husson a judicieusement comparé le second à une montre : diagnostic, pronostic, traitement, tout était pour eux, rien pour les autres; et alors, nous le demandons, à quoi bon tant de finesse dans l'intuition, tant de perspicacité dans la prévision? La nature interrompait ses lois ordinaires pour bien peu de chose! Ici les faits sont d'un intérêt général, la question est vraiment médicale, elle embrasse l'humanité entière. La somnambule pourra dire : *Nil humani a me alienum puto*, et les hommes vraiment philanthropes n'auront plus à gémir sur l'exiguïté des résultats. Lisez de nouveau ces paroles du rapporteur : *Ici la magnétisée, plongée dans le somnambulisme* (plongée

Mlle Céline Sauvage a été mise en somnambulisme en présence de la commission les 18 et 21 avril, 17 juin, 9 août, 23 décembre 1826, 13 et 17 janvier et 21 février 1827.

En passant de l'état de veille à celui de somnambulisme, elle éprouve un refroidissement de plusieurs degrés appréciable au thermomètre; sa langue devient sèche et rugueuse de souple et humide qu'elle était auparavant; son haleine, jusqu'alors douce, est fétide et repoussante.

La sensibilité est presque abolie pendant la durée de son sommeil; car elle fait six inspirations, ayant sous les narines un flacon rempli d'acide hydrochlorique, et elle n'en témoigne aucune émotion. M. Marc la pince au poignet, une aiguille à acupuncture est enfoncée de trois lignes dans la cuisse gauche, une autre de deux lignes dans le poignet gauche. On réunit ces deux aiguilles par un conducteur galvanique; des mouvements convulsifs très-marqués se développent dans la main, et Mlle Céline paraît étrangère à tout ce qu'on lui fait. Elle entend les personnes qui lui parlent de près et en la touchant, et elle n'entend pas le bruit de deux assiettes que l'on brise à côté d'elle.

C'est lorsqu'elle est plongée dans cet état de somnambulisme que la commission a reconnu trois fois chez elle la faculté *de discourir* sur les maladies des personnes qu'elle touche, et d'indiquer les remèdes *qu'il convient* de leur opposer (1).

La commission trouva parmi ses membres quelqu'un qui

est ici le mot convenable), *juge la maladie des personnes avec lesquelles elle se met en rapport; elle en détermine la nature et en indique le remède.*

Vous allez en avoir les preuves; mais sachez d'abord que la Mlle Céline dont il va être question est une personne qui a *naturellement* l'haleine fort douce, c'est M. le rapporteur qui nous l'apprend, tandis que pendant le somnambulisme cette haleine est *fétide* et repoussante. Quant au reste, suivez le texte de M. Husson.

(1) *Discourir* sur les maladies! En vérité, nous sommes impatients d'entendre Mlle Céline : M. le rapporteur nous en fait venir l'eau à la bouche. Trois fois, dit-il, elle a discouru par-devant la commission, et fort heureusement lui rapporteur (qui sait observer comme on observe *à présent*, et non comme observaient les commissaires de l'ancienne académie des sciences) était là pour recueillir *minute par minute* les discours proférés par la demoiselle. Voyons donc ces discours.

voulut bien se soumettre aux *indagations* (1) de cette somnambule : ce fut M. Marc. M[lle] Céline *fut priée* d'examiner avec attention l'état de la santé de notre collègue. Elle appliqua la main sur le front et la région du cœur, et au bout de *trois minutes* elle dit : que le sang se portait à la tête; qu'actuellement M. Marc avait mal dans le côté gauche de *cette cavité,* qu'il avait souvent de l'oppression, surtout après avoir mangé, qu'il devait avoir souvent une petite toux; que la partie inférieure de la poitrine était gorgée de sang; que *quelque chose* gênait le passage des aliments, que cette partie (et elle désignait la région de l'appendice xiphoïde) était rétrécie; que pour guérir M. Marc il fallait qu'on le saignât largement, que l'on appliquât des cataplasmes de ciguë, et que l'on fît des frictions avec du laudanum sur la partie inférieure de la poitrine; qu'il bût de la limonade gommée, qu'il mangeât peu et souvent, et qu'il ne se promenât pas immédiatement après le repas (2).

Il nous tardait d'apprendre de M. Marc s'il éprouvait tout ce que cette somnambule avait annoncé (3). Il nous dit qu'en effet

(1) Nous en faisons nos compliments à M. Husson, le mot *indagations* est parfaitement trouvé.

(2) O Laënnec! Corvisart, Avenbrugger! et vous tous médecins auscultateurs, percutateurs, etc., que vous êtes petits près de M[lle] Céline! Que de temps, que de labeur ne nous faut-il pas pour découvrir de larges hépatisations des poumons, de vastes cavernes, etc.? Que vos *indagations,* comme dit le rapporteur, sont pénibles, étroites et mesquines! Voyez M[lle] Céline; trois minutes lui ont suffi pour l'exploration de toutes les cavités de M. Marc; elle voit sa tête, elle suit ses bronches, elle pénètre dans son estomac; enfin, pour nous servir encore des expressions du rapporteur, *elle détermine la nature de ses maladies!* N'est-ce pas en effet déterminer la nature des maladies que de dire : Ce monsieur a mal à la tête? ou bien, il a une petite toux? ou bien, il a quelque chose qui gêne le passage des aliments?

Il est vrai qu'il ne fallait pas beaucoup de temps pour remarquer que M. Marc était chargé d'embonpoint, qu'il avait le teint comme plombé et le cou extrêmement court; d'où on pouvait présumer qu'il éprouvait quelque difficulté à respirer, surtout lorsqu'il avait l'estomac chargé. Mais M[lle] Céline avait trouvé tout cela par une *indagation* particulière. Ce n'était pas non plus M. Foissac qui lui avait indiqué les noms et les usages de la ciguë et du laudanum, etc., etc. Son *indagation* l'avait encore mis au fait de tout cela.

(3) Cette impatience était bien naturelle, après un diagnostic aussi précis, aussi bien posé; il fallait bien vite avoir l'opinion de M. Marc.

il avait de l'oppression lorsqu'il marchait en sortant de table; que souvent, comme elle l'annonçait, il avait de la toux, et qu'avant l'expérience il avait mal dans le côté gauche de la tête, mais qu'il ne ressentait aucune gêne dans le passage des aliments (1).

Nous avons été *frappés* de cette analogie entre ce qu'éprouve M. Marc et ce qu'annonce la somnambule; nous l'avons soigneusement *annoté* (2), et nous avons attendu une autre occasion pour constater de nouveau cette singulière faculté. Cette occasion fut offerte au rapporteur, sans qu'il l'eût provoquée, par la mère d'une jeune demoiselle à laquelle il donnait des soins depuis fort peu de temps (3).

(1) Tout ne s'est-il pas vérifié? N'est-il pas merveilleux que cette demoiselle ait deviné que M. Marc était, comme elle l'a dit, essoufflé et qu'il avait une petite toux? Quant à la *chose* qui devait gêner le passage des aliments, c'était peut-être un diagnostic hasardé, mais nous sommes presque sûrs qu'il ne faut pas faire un reproche à M[lle] Céline de l'avoir posé inconsidérément; quelque demi-savant sans doute lui aura fait commettre cette bévue; le demi-savant aura pris sur lui de faire entendre que chez M. Marc il y avait quelque affection squirrheuse dans le voisinage du pylore et de là nécessité de la ciguë.

Quoi qu'il en soit, la consultation de cette demoiselle n'en était pas moins effrayante de vérité, et M. Husson en a été *frappé;* il y avait bien de quoi!

(2) L'*annotation* vaut l'*indagation!* Oh! certainement on n'observait pas ainsi du temps de M. Bailly, et M. Husson prouve *qu'à présent* on observe d'une manière toute différente.

Cependant il paraît que la commission n'était pas satisfaite, elle désirait constater de nouveau cette singulière faculté *de discourir* sur les maladies et d'indiquer les remèdes. Une nouvelle occasion va s'offrir et on va voir de quelle manière.

(3) Remarquez bien ce préambule; les amateurs du merveilleux n'y trouveront rien de bien remarquable, mais les hommes soupçonneux et défiants, les hommes qui veulent à toute force une interprétation naturelle, n'auront garde d'oublier ces premières déclarations, savoir que l'idée de recourir au magnétisme pour la malade en question n'est venue à aucun membre de la commission; qu'aucun d'eux n'a *provoqué* ce fait, ou plutôt cette expérience. Le rapporteur traitait depuis fort peu de temps cette malade, et c'est la mère, poussée par *on ne sait qui,* ni comment, qui s'en vint *demander* le magnétisme pour sa fille.

Dans l'intérêt bien entendu du magnétisme, il eût mieux valu que la provocation fût venue de la part des membres de la commission, parce que leur caractère bien connu inspire de la confiance; mais les choses, sans doute, n'auraient pas pu s'arranger ainsi; la provocation devait venir d'ailleurs. Ce qu'il y

La malade était âgée de vingt-trois à vingt-cinq ans, atteinte depuis deux ans environ d'une hydropisie ascite accompagnée d'obstructions nombreuses, les unes du volume d'un œuf, d'autres du volume du poing, quelques-unes du volume d'une tête d'enfant, et dont les principales avaient leur siége dans le côté gauche du ventre. L'extérieur du ventre était inégal, bosselé; et ces inégalités correspondaient aux obstructions dont la capacité abdominale était le siége. M. Dupuytren avait déjà pratiqué dix ou douze fois la ponction à cette malade, et avait toujours retiré une grande quantité d'albumine claire, limpide, sans odeur, sans aucun mélange. Le soulagement suivait toujours l'emploi de ce moyen.

Le rapporteur a été présent trois fois à cette opération, et il fut facile à M. Dupuytren et à lui de s'assurer du volume et de la dureté de ces tumeurs, par conséquent de reconnaître leur impuissance pour la guérison de cette malade. Ils prescrivirent néanmoins différents remèdes, et ils attachèrent quelque importance à ce que Mademoiselle.... *fût mise à l'usage du lait d'une chèvre à laquelle on ferait des frictions mercurielles* (1).

a de singulier, c'est que le rapporteur, qui s'était constitué la cheville ouvrière de toutes les opérations, ne se soit nullement inquiété de remonter à la source de cette prétendue fantaisie chez la mère, car à coup sûr cette proposition n'était rien moins que spontanée.

(1) Ainsi voilà une jeune personne malade depuis au moins *deux ans à Paris* malade d'une affection connue, atteinte de lésions bien évidentes, bien matérielles, traitée par un chirurgien qui dans ses leçons cliniques citait souvent des cas de sa pratique particulière, malade enfin pour laquelle on avait déjà appelé plusieurs médecins, et M. le rapporteur s'applaudit d'avoir trouvé une occasion unique pour mettre les magnétiseurs à l'épreuve! Il semble, à l'entendre, que cette malade lui était tombée du ciel, qu'elle devait être aussi inconnue à MM. les magnétiseurs que si elle lui était arrivée directement de la Chine! Et notez que ce n'est pas à lui, comme il l'a dit plus haut, que l'idée est venue de la mettre en rapport avec une somnambule de profession; que cette idée était venue à la famille, à l'instigation de personnes qu'il ne connaît pas! Eh bien, que fait M. Husson? Sans se douter qu'il est peut-être le jouet d'une intrigue, le 21 février 1827, il va chercher M. Foissac et la somnambule, et il les conduit mystérieusement dans une maison rue du Faubourg du Roule, sans leur indiquer, dit-il, ni le nom, ni la demeure, ni la nature de la maladie de la personne qu'il allait soumettre à l'*indagation* de la somnambule.

Voyez la grosse malice! il ne dit ni telle chose, ni telle autre chose, ni telle

Le 21 février 1827, le rapporteur alla chercher M. Foissac et Mlle Céline, et il les conduisit dans une maison rue du Faubourg du Roule, sans leur indiquer ni le nom, ni la demeure, ni la nature de la maladie de la personne qu'il voulait soumettre à l'examen de la somnambule.

La malade ne parut dans la chambre où se fit l'expérience que quand M. Foissac eut endormi Mlle Céline; et alors, après avoir mis une de ses mains dans la sienne, elle l'examina pendant huit minutes, non pas comme le ferait un médecin, en pressant l'abdomen, en le percutant, en le scrutant dans tous les sens; mais seulement en appliquant la main à plusieurs reprises sur le ventre, la poitrine, le dos et la tête.

Interrogée pour savoir d'elle ce qu'elle avait observé chez Mademoiselle..... elle répondit que tout le ventre était malade, qu'il y avait un squirrhe et une grande quantité d'eau du côté de la rate, que les intestins étaient très-gonflés, qu'il y avait des poches où des vers étaient renfermés, qu'il y avait des grosseurs du volume d'un œuf dans lesquelles étaient contenues des matières puriformes, et que ces grosseurs devaient être douloureuses; qu'il y avait au bas de l'estomac une glande engorgée de la grosseur de trois de ses doigts, que cette glande était dans l'intérieur de l'estomac et devait nuire à la digestion; que la maladie était ancienne, et qu'enfin Mademoiselle... devait avoir des maux de tête (1). Elle conseilla l'usage d'une tisane de bourrache et de chiendent nitrée, de cinq onces de suc de pa-

autre, et il ne lui vient pas le plus petit soupçon qu'on en sait peut-être bien tout autant que lui!

Nous allons voir maintenant si ce qui s'est passé dans cette consultation était ou non de nature à confirmer ou du moins à éveiller des soupçons semblables, c'est-à-dire si, comme dans le cas de M. Marc, la somnambule se bornera à quelques indications vagues et insignifiantes, ou bien si elle mettra effrontément le doigt, non-seulement sur ce qui existe matériellement, mais aussi sur les prescriptions déjà suivies par la malade.

(1) Une précision aussi remarquable et aussi frappante sous certains rapports aura-t-elle pour effet de faire ouvrir les yeux à M. Husson? en aucune manière; elle paraîtra merveilleuse, si vous le voulez, prodigieuse; mais elle ne fera qu'ajouter encore à son aveuglement pour le magnétisme animal. Poursuivez son récit : on interroge la somnambule, on la consulte sur le traitement à faire suivre à la malade; que répond-elle?

riétaire pris chaque matin, de très-peu de mercure pris dans du lait. *Elle ajouta que le lait d'une chèvre que l'on frotterait d'onguent mercuriel une demi-heure avant de la traire conviendrait mieux* (1). En outre, elle prescrivit des cataplasmes de

(1) Nous le demandons maintenant : n'était-ce pas une grande imprudence, une maladresse insigne de la part de la somnanbule que d'aller jusqu'à indiquer ce moyen thérapeutique? N'était-ce pas aller trop loin et compromettre ainsi tout le succès de l'intrigue? Eh bien ! il paraît que non ; on a voulu frapper le grand coup aux yeux des commissaires, et on a réussi ; le rapporteur s'est empressé d'*annoter* soigneusement cette circonstance précieuse, au grand contentement des magnétiseurs.

Nous devons ici rapporter un incident qui se rattache à ce fait. Ce rapport, nous l'avons déjà dit, n'a pas été soumis à la discussion ; mais il a été lu par M. Husson dans le sein de l'académie : cette lecture a été écoutée avec attention ; mais, lorsque le rapporteur est arrivé à ce passage, une explosion générale de marques d'incrédulité a eu lieu dans l'assemblée, au point même de troubler le lecteur ; aussi M. Husson a-t-il *depuis* ajouté une note à cet endroit de son texte; la voici :

« Sans attacher une grande importance à cette *singulière* rencontre de la prescription faite par la somnambule de l'usage du lait d'une chèvre frictionnée d'onguent mercuriel avec cette même prescription recommandée à la malade par M. Dupuytren, la commission a dû consigner dans son travail cette coïncidence. Elle la présente comme *un fait* dont *le rapporteur garantit l'authenticité*, mais dont ni lui ni elle ne peuvent donner aucune explication. »

M. le rapporteur répond ici comme il l'entend et tout à fait à son aise ; mais si la discussion s'était entamée, il se serait tiré bien difficilement d'un aussi mauvais pas.

Et d'abord M. Husson paraît être du nombre des médecins qui pensent avoir répondu à tout, lorsqu'ils vous ont dit avec suffisance, ceci *est un fait;* mais savez-vous ce qui établit le titre et la valeur d'un fait? c'est la connaissance des rapports de causalité qu'il a avec telles ou telles circonstances ; ainsi, pour ne pas sortir du fait qui nous occupe, supposez que la somnambule ait été informée d'abord, comme tout l'indique, de la prescription de Dupuytren ; que devient *votre fait?* rien autre chose qu'un grossier moyen d'intrigue. Supposez au contraire qu'elle ait découvert l'urgence de ce moyen par un sens nouveau développé en elle ; *votre fait* a une valeur immense, une valeur qui frappe d'étonnement, puisqu'il établit formellement qu'une femme privée de toute instruction médicale a pu être mise dans un état tel, qu'elle s'est élevée au niveau d'un des maîtres de l'art, qu'elle en a su tout autant que Dupuytren ! d'où il résulte que les études médicales sont d'une complète inutilité ; et que le gouvernement, au lieu d'entretenir à grands frais des institutions scientifiques, devrait

fleurs de sureau constamment appliqués sur le ventre, des frictions sur cette cavité avec de l'huile de laurier, et à son défaut avec le suc de cet arbuste uni à l'huile d'amandes douces, un lavement de décoction de kina coupé avec une décoction émolliente. La nourriture devait consister en viandes blanches, laitage, farineux; point de citron. Elle permettait très-peu de vin, un peu de rhum à la fleur d'orange, ou de la liqueur de menthe poivrée. Ce traitement n'a pas été suivi, et l'eût-il été, il n'aurait pas empêché la malade de succomber. Elle mourut un an après. L'ouverture du cadavre n'ayant pas été faite, on ne put vérifier ce qu'avait dit la somnambule.

Dans une circonstance délicate où des médecins fort habiles, dont plusieurs membres de l'académie, avaient prescrit un traitement mercuriel pour un engorgement des glandes cervicales qu'ils attribuaient à un vice vénérien, la famille de la malade qui était soumise à ce traitement, voyant survenir de graves accidents, voulut avoir l'avis d'une somnambule. Le rapporteur fut appelé pour assister à cette consultation, et il ne négligea pas de profiter de cette nouvelle occasion d'ajouter

bien vite les fermer et s'en rapporter à la science médicale infuse des somnambules.

M. le rapporteur ajoute que c'est un fait dont il garantit l'*authenticité*. Mais qui doute que sa somnanbule ait dit cela? M. Husson ne pourra donc jamais sortir de cette étroitesse d'idées? il ne peut pas concevoir que l'authenticité ne donne aucune valeur à un fait de cette nature, et que c'est le *quo modo* seul qui nous importe. « Nous garantissons l'authenticité de ce fait, dit-il, mais ni la commission ni moi ne pouvons en donner aucune explication. » Il se trompe, il s'abuse lui-même, il a par devers lui une explication, et la preuve en est qu'il l'a donnée lorsqu'il a dit (p. 424) que cette demoiselle Céline devait au somnambulisme la faculté d'*indiquer les remèdes* qu'il convient d'opposer aux maladies, et lorsqu'il en a déduit sa vingt-neuvième conclusion, savoir que le magnétisme, comme moyen thérapeutique, devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales.

Ainsi, indépendamment de l'authenticité sur laquelle nous sommes d'accord, M. le rapporteur a, comme nous, une explication à donner sur ce fait : il l'explique par *l'intuition* et *la prévision*, facultés qu'il croit développées chez Mlle Céline quand elle *est plongée* dans le somnambulisme.

Nous, nous trouvons qu'on peut l'expliquer par une supposition que non-seulement rien ne rend impossible, mais que tout rend vraisemblable, savoir qu'une information préalable avait tout bonnement été donnée à la demoiselle Céline; c'est au lecteur à choisir ici comme dans toutes les autres expériences.

encore à ce que la commission avait vu. Il trouva une jeune femme, Mme la C^{e}, ayant tout le côté droit du col profondément engorgé par une grande quantité de glandes rapprochées les unes des autres. Une était ouverte et donnait issue à une matière purulente jaunâtre.

Mlle Céline, que M. Foissac magnétisa en présence du rapporteur, se mit en rapport avec elle, et affirma que l'estomac avait été attaqué par une substance *comme du poison*, qu'il y avait une légère inflammation des intestins, qu'il y avait à la partie supérieure droite du col une maladie scrofuleuse qui avait dû être plus considérable qu'elle ne l'était à présent; qu'en suivant un traitement adoucissant qu'elle prescrit, il y aurait de l'amélioration dans quinze jours ou trois semaines. Ce traitement consistait en quelques grains de magnésie, huit sangsues au creux de l'estomac, des décoctions de gruau, un purgatif salin toutes les semaines, deux lavements chaque jour, l'un de décoction de kina, et immédiatement après un autre de racines de guimauve, des frictions d'éther sur les membres, un bain toutes les semaines; et pour nourriture du laitage, des viandes légères et l'abstinence du vin. On suivit ce traitement pendant quelque temps, et il y eut une amélioration notable. Mais l'impatience de la malade, qui trouvait que le retour vers la santé n'était pas assez rapide, détermina la famille à convoquer une nouvelle réunion de médecins. Il y fut décidé que la malade serait soumise à un nouveau traitement mercuriel. Le rapporteur cessa alors de voir la malade, et apprit qu'à la suite de l'administration du mercure elle avait eu du côté de l'estomac des accidents très-graves qui la conduisirent au tombeau après deux mois de vives souffrances. Un procès-verbal d'autopsie signé par MM. Fouquier, Marjolin, Cruveilhier et Foissac constata qu'il existait un engorgement scrofuleux ou tuberculeux des glandes du col, deux légères cavernes remplies de pus résultant de la fonte des tubercules au sommet de chaque poumon; la membrane muqueuse du grand cul-de-sac de l'estomac était presque entièrement détruite. Ces messieurs constatèrent en outre que rien n'indiquait la présence d'une maladie vénérienne soit récente, soit ancienne (1).

(1) Ainsi la D^{lle} Céline a été consultée trois fois sous les yeux de la commis-

Il résulte de ces observations : 1° que dans l'état de somnambulisme, Mlle Céline a indiqué les maladies de trois personnes avec lesquelles on l'a mise en rapport; 2° que la déclaration de l'une, l'examen que l'on a fait de l'autre après trois ponctions, et l'autopsie de la troisième, se sont trouvés d'accord avec ce que cette somnambule avait avancé; 3° que les divers traitements qu'elle a prescrits ne sortent pas du cercle des remèdes qu'elle pouvait connaître, ni de l'ordre des choses qu'elle pouvait raisonnablement recommander; 4° qu'elle les a appliqués avec une sorte de discernement.

A tous ces faits que nous avons si péniblement recueillis, que nous avons observés avec tant de défiance et d'attention, que nous avons cherché à classer de la manière qui pût le mieux vous faire suivre le développement des phénomènes dont nous avions été les témoins, que nous nous sommes surtout efforcés de vous présenter dégagés de toutes les circonstances accessoires qui en auraient embarrassé et embrouillé l'exposition, nous pourrions ajouter ceux que l'histoire ancienne et même l'histoire moderne nous rapportent sur les prévisions qui se sont souvent réalisées, sur les guérisons obtenues par l'imposition des mains, sur les extases, sur les convulsionnaires, sur les oracles, sur les hallucinations, enfin sur tout ce qui, s'éloignant des phénomènes physiques explicables par l'action d'un

sion; nous avons discuté avec quelques détails les incidents des deux premières observations, pour en faire apprécier la valeur; quant à cette troisième, nous nous bornerons à faire remarquer qu'elle est tout à fait analogue à la seconde, et conséquemment qu'elle n'a pas plus de valeur. Il s'agit encore d'une maladie *fort ancienne* et *matériellement* déterminée (engorgement des glandes cervicales).

C'est encore la famille de la malade qui voulut avoir l'avis de la somnambule de M. Foissac; cette fois le rapporteur n'eut pas même la peine de conduire le magnétiseur et sa somnambule chez la malade; car il fut simplement *appelé pour assister* à cette consultation magnétique.

On voit que la somnambule n'a pas manqué encore de deviner qu'il y avait, à la partie supérieure droite du cou, une *maladie scrofuleuse*.

Le rapporteur a attribué, comme de juste, à l'intervention du magnétisme cette nouvelle preuve de la perspicacité de la Dlle Céline, et il pensa qu'il n'y avait pas jusqu'à l'expression technique *scrofuleuse* qui ne lui eût été révélée par l'agent magnétique.

corps sur un autre, rentre dans le domaine de la physiologie, et peut être considéré comme un effet dépendant d'une influence morale non appréciable par nos sens. Mais la commission était instituée pour examiner le somnambulisme, pour faire des expériences sur ce phénomène qui n'avait pas été étudié par les commissaires de 1784, et pour vous en rendre compte; elle serait donc sortie du cercle dans lequel vous l'aviez circonscrite, si, cherchant à appuyer ce qu'elle avait vu sur des autorités qui auraient observé des faits analogues, elle eût grossi son travail de faits qui lui auraient été étrangers. Elle a raconté avec impartialité ce qu'elle a vu avec défiance, elle a exposé avec ordre ce qu'elle a observé en diverses circonstances, ce qu'elle a suivi avec une attention autant minutieuse que continue. Elle a la conscience que le travail qu'elle vous présente est l'expression fidèle de tout ce qu'elle a observé. Les obstacles qu'elle a rencontrés vous sont connus, ils sont en partie cause du retard qu'elle a mis à vous présenter son rapport, quoique depuis longtemps les matériaux en fussent entre ses mains. Toutefois, nous sommes loin de nous excuser et de nous plaindre de ce retard, puisqu'il donne à nos observations un caractère de maturité et de réserve qui doit appeler votre confiance sur des faits que nous vous racontons, loin de la prévention et de l'enthousiasme que vous pourriez nous reprocher, si nous les avions recueillis la veille. Nous ajoutons qu'il est loin de notre pensée de croire avoir tout vu; aussi nous n'avons pas la prétention de vous faire admettre comme axiome qu'il n'y a de positif dans le magnétisme que ce que nous mentionnons dans notre rapport. Loin de poser des limites à cette partie de la science physiologique, nous avons au contraire l'espoir qu'un nouveau champ lui est ouvert; et garants de nos propres observations, les présentant avec confiance à ceux qui après nous voudront s'occuper du magnétisme, nous nous bornons à en tirer les conclusions suivantes (1) :

(1) Nous allons revenir sur quelques-unes de ces assertions; car le rapporteur a placé, après ses conclusions, de nouveaux développements sur l'ensemble de ce travail. Il était impossible en effet de terminer un travail aussi sérieux et aussi important sans le clore par une péroraison tant soit peu pathétique; il convenait en effet de jeter un coup d'œil de satisfaction sur tout ce qu'on avait

CONCLUSIONS.

Les conclusions du rapport sont la conséquence des observations dont il se compose (1).

1° Le contact des pouces ou des mains; des frictions, ou certains gestes que l'on fait à peu de distance du corps, et appelés *passes*, sont les moyens employés pour se mettre en rapport, ou en d'autres termes, pour transmettre l'action du magnétiseur au magnétisé (2).

2° Les moyens qui sont extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires, puisque dans plusieurs occasions la volonté, la fixité du regard ont suffi pour produire les phénomènes magnétiques même à l'insu des magnétisés (3).

fait, sur la marche philosophique qu'on avait suivie; le tout pour rendre l'académie solidaire de sa croyance à tous ces hauts faits, magnétiques; mais comme une adoption ne pouvait avoir lieu qu'après une discussion, l'académie est restée complétement étrangère aux idées du rapporteur, et sa péroraison a été de nul effet. Au reste nous y reviendrons, après avoir posé de notre côté nos propres conclusions.

(1) Et la conséquence de leur *interprétation ;* voilà l'erreur de M. Husson ; il croit qu'il suffit de narrer les faits et que les conséquences vont en découler. Mais reste l'interprétation ; en voici la preuve patente dans ces dernières pages ; nous avons admis, nous, ces observations, *telles* que les a exposées le rapporteur ; nous n'avons révoqué en doute aucun incident ; mais la question de causalité, les rapports de cause à effet, voilà ce que M. Husson a toujours interprété *magnétiquement*, et nous *rationnellement*. Il en résulte qu'avec un exposé de faits exacts toutes ses conclusions seront fausses, et ces conclusions sont précisément *son œuvre* à lui ; il est le raisonneur de la commission ; ses collègues n'ont été là que pour donner de l'authenticité aux faits, pour affirmer que *matériellement* ils se sont passés comme M. Husson l'a rapporté. En ce sens c'est un excellent *rapporteur ;* mais, quant à l'interprétation, il en a seul la responsabilité ; la commission reste étrangère à cette partie de son travail, et bien plus encore l'académie, de sorte que, scientifiquement parlant, il n'a compromis que sa seule personne. Mais voyons ses conclusions.

(2) Voilà ce que les magnétiseurs vous ont dit, et vous l'avez cru ; quant à votre renvoi, il indique non les preuves de votre assertion, mais votre description pittoresque des passes.

(3) Nous avons examiné les fondements de cette conclusion, et nous savons qu'elle est établie sur *un pourvu que*, c'est-à-dire qu'il faut la regarder comme vraie, *à moins que*..... (voy. pag. 418)

3° Le magnétisme a agi sur des personnes de sexe et d'âge différents (1).

4° Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'action magnétique a varié depuis une demi-heure jusqu'à une minute (2).

5° Le magnétisme n'agit pas en général sur les personnes bien portantes (3).

6° Il n'agit pas non plus sur tous les malades (4).

7° Il se déclare quelquefois pendant qu'on magnétise des effets insignifiants et fugaces que nous n'attribuons pas au magnétisme seul (5), tels qu'un peu d'oppression, de chaleur ou de froid, et quelques autres phénomènes nerveux dont on peut se rendre compte sans l'intervention d'un agent particulier, savoir par l'espérance ou la crainte, la prévention et l'attente d'une chose inconnue et nouvelle, l'ennui qui résulte de la monotonie des gestes, le silence et le repos observés dans les expériences, enfin par l'imagination qui exerce un si grand empire sur certains esprits et sur certaines organisations (6).

8° Un certain nombre des effets observés nous ont paru dépendre du magnétisme seul et ne se sont pas reproduits sans lui. Ce sont des phénomènes physiologiques et thérapeutiques bien constatés (7).

(1) Assertion dénuée de preuves.

(2) C'est-à-dire que, dans les scènes arrangées entre les magnétiseurs et les sujets, c'est à partir d'une minute jusqu'à une demi-heure que se sont manifestés les effets appelés par vous magnétiques.

(3) Les personnes bien portantes étaient en général des membres de la commission ; de là nullité des prétendus effets. Quant aux malades, c'étaient les sujets de MM. les magnétiseurs; donc il devait y avoir de prétendus effets.

(4) Ce qui signifie que tous les sujets ne sont pas de la même force.

(5) Ainsi même, dans la production des effets *insignifiants* et *fugaces*, il faut, suivant le rapporteur, que le magnétisme ait une part. Tout ce qu'il veut bien accorder, c'est qu'ils ne sont pas produits par le magnétisme *seul!*

(6) Pourquoi alors vouloir accorder une part au magnétisme, si *on peut se rendre compte* de ces faits insignifiants et fugaces *sans l'intervention d'un agent particulier?*

(7) *Et ne se sont pas reproduits sans lui!* Tout simplement parce qu'on n'a pas essayé de les reproduire *sans lui;* quels sont donc ces phénomènes physiologiques et thérapeutiques *bien constatés?* Pour les phénomènes physiologiques, le

9° Les effets réels produits par le magnétisme sont très-variés. Il agite les uns, calme les autres. Le plus ordinairement il cause l'accélération momentanée de la respiration et de la circulation, des mouvements convulsifs fibrillaires passagers ressemblant à des secousses électriques, un engourdissement plus ou moins profond, de l'assoupissement, de la somnolence, et dans un petit nombre de cas ce que les magnétiseurs appellent somnambulisme (1).

10° L'existence d'un caractère unique propre à faire reconnaître dans tous les cas la réalité de l'état de somnambulisme n'a pas été constatée (2).

11° Cependant on peut conclure avec certitude que cet état existe quand il donne lieu au développement des facultés nouvelles qui ont été désignées sous les noms de clairvoyance, d'intuition, de prévision intérieure, ou qu'il produit de grands changements dans l'état physiologique, comme l'insensibilité, un accroissement subit et considérable de forces, et que cet effet ne peut être rapporté à une autre cause (3).

rapporteur renvoie à l'histoire du petit garçon qui s'est gratté les oreilles, qui a grogné et pissé chez M. Bourdois; pour les phénomènes thérapeutiques, il renvoie à l'histoire de Paul, le paralytique qui jeta ses béquilles et se mit à courir!

(1) C'est-à-dire, tous phénomènes ou insignifiants encore, tels que ceux qui appartiennent à la respiration et à la circulation, ou qui pouvaient être *simulés;* voilà les effets *variés* du magnétisme.

(2) Voilà la seule conclusion exacte dans ce rapport; aveu précieux assurément, car il fait écrouler tout ce que le rapporteur a établi sur la réalité du somnambulisme : si en effet il n'y a pas de caractère propre à faire reconnaître la réalité du somnambulisme, il est évident que cet état peut être *simulé* dans tous les cas; et alors que deviennent toutes les assertions du rapporteur sur la *singularité* de cet état? Au reste n'oublions pas cette conclusion.

(3) Tout aussitôt voici une conclusion restrictive de la conclusion précédente, il semble que le rapporteur se repent d'avoir fait un semblable aveu; toutefois l'état de somnambulisme ne sera prouvé qu'autant qu'il donnera lieu à certaines facultés, et ces facultés M. Husson annonce qu'il les a reconnues; d'abord c'est la *clairvoyance*, pour cela il renvoie à l'histoire de M. Petit, qui avec les paupières en apparence rapprochées, saisissait à la volée un ou deux mots ou la couleur des cartes; puis c'est l'*intuition*, et M. le rapporteur renvoie de nouveau à l'histoire du paralytique qui se mit à courir; puis c'est la *prévision*, pour laquelle il renvoie au malheureux Cazot, écrasé par un cheval après avoir annoncé sa guérison prochaine; ce sont *de grands changements* dans l'état physiologique, comme

12° Comme parmi les effets attribués au somnambulisme il en est qui peuvent être simulés, le somnambulisme lui-même peut *quelquefois* être simulé et fournir au charlatanisme des moyens de déception (1).

Aussi dans l'observation de ces phénomènes qui ne se présentent encore que comme des faits isolés qu'on ne peut rattacher à aucune théorie, ce n'est que par l'examen le plus attentif, les précautions les plus sévères, et par des épreuves nombreuses et variées qu'on peut échapper à l'illusion (2).

13° Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude, et établi à un degré plus ou moins profond, est un effet réel mais non constant du magnétisme (3).

14° Il nous est démontré qu'il a été provoqué dans des circonstances où les magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer (4).

l'insensibilité, et M. Husson renvoie à l'histoire de sa bûche jetée par terre; enfin c'est un *accroissement* subit et *considérable* de forces prouvé, suivant le rapporteur, par Paul, qui, en somnambulisme, s'amusait à porter M. Thillaye, et qui *affirmait* en d'autres temps ne pouvoir soulever M. Foissac. C'est ainsi que M. Husson *conclut avec certitude* que le somnambulisme a existé pour lui.

(1) C'est là sans contredit une conclusion très-naïve : d'abord il n'y a *aucun* caractère propre à faire reconnaître que le somnambulisme existe; puis certaines facultés merveilleuses peuvent donner la certitude qu'il existe; puis ce même somnambulisme peut quelquefois être simulé et fournir au charlatanisme des moyens de déception! accordez tout cela. Il faudra donc, en l'absence de tout caractère, de tout *critérium*, il faudra donc attendre l'effet des *prévisions*, des *intuitions*, pour avoir la certitude qu'on n'a pas été le jouet du charlatanisme? La vérité dans tout cela, c'est qu'il n'y a en effet aucun caractère, aucune preuve de l'existence de ce prétendu état; qu'il a toujours pu être simulé dans les histoires de M. Husson, et que partant c'est un moyen de déception tout trouvé pour le charlatanisme.

(2) Voilà sans contredit des préceptes fort sages; mais les exemples, qui s'est chargé de les donner? Est-ce M. Husson qui s'est entouré de *précautions sévères*, lui qui nous a donné des merveilles comme prouvées, *à moins que...?* Est-ce lui qui, par des *épreuves nombreuses et variées, a dû échapper à l'illusion*, lui qui nous affirme qu'on doit croire à tout ce qu'il avance, *à moins que...* (voyez p. 418)?

(3) A l'égard du sommeil, M. Husson n'a oublié qu'une chose, c'est de nous prouver que ce sommeil était réel et non simulé.

(4) *Il nous est démontré...* Savez-vous comment cela est démontré à M. Husson? par la simple affirmation des intéressés, et rien de plus (voyez

15° Lorsqu'on fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le regard du magnétiseur, sa volonté seule ont sur elle la même influence. On peut non-seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complétement en somnambulisme, et l'en faire sortir à son insu, hors de sa vue, à une certaine distance et au travers des portes (1).

16° Il s'opère ordinairement des changements plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus qui tombent en somnambulisme par l'effet du magnétisme.

a. Quelques-uns au milieu du bruit de conversations confuses n'entendent que la voix de leur magnétiseur; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions de celui-ci ou que les personnes avec lesquelles on les a mis en rapport leur adressent; d'autres entretiennent des conversations avec toutes les personnes qui les entourent (2).

Toutefois il est rare qu'ils entendent ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps ils sont complétement étrangers au bruit extérieur et inopiné fait à leur oreille, tel que le retentissement de vases de cuivre vivement frappés près d'eux, la chute d'un meuble, etc. (3).

b. Les yeux sont fermés : les paupières cèdent difficilement aux efforts qu'on fait avec la main pour les ouvrir; cette opération qui n'est pas sans douleur laisse voir le globe de l'œil

p. 418). Car il fait ici allusion précisément à l'histoire fondée sur le *à moins que.*

(1) Voilà bien certainement qui est merveilleux : la volonté humaine traverse portes et cloisons, met un homme en somnambulisme à son insu, etc.; eh bien! tout cela tombe si un magnétiseur a pu s'entendre avec un homme sans éducation ; mais, comme il est absolument impossible qu'un magnétiseur s'entende avec un homme sans éducation, il reste démontré pour M. Husson que la volonté, le regard ne sont arrêtés ni par les portes ni par les cloisons.

(2) Pour rester dans le vrai, il fallait dire : tantôt les sujets ne s'entretiennent qu'avec leurs magnétiseurs, tantôt avec toutes les personnes qui les entourent, ce qui est en opposition avec la théorie des magnétiseurs sur leurs *prétendus rapports.*

(3) M. Husson a voulu ici mettre un certain choix dans les termes, ennoblir ses détails; mais le fait est qu'il s'agit tout simplement d'une bûche qu'il a jetée par terre.

convulsé, et porté vers le haut et quelquefois vers le bas de l'orbite (1).

c. Quelquefois l'odorat est comme anéanti. On peut leur faire respirer l'acide muriatique ou l'ammoniaque sans qu'ils en soient incommodés, sans même qu'ils s'en doutent. Le contraire a lieu dans certains cas, et ils sont sensibles aux odeurs (2).

d. La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complétement insensibles. On a pu leur chatouiller les pieds, les narines et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur pincer la peau de manière à l'ecchymoser, la piquer sous l'ongle avec des épingles enfoncées à l'improviste à une assez grande profondeur, sans qu'ils aient témoigné de la douleur, sans qu'ils s'en soient aperçus (3). Enfin on en a vu une qui a été insensible à une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie, et dont ni la figure, ni le pouls, ni la respiration n'ont pas dénoté la plus légère émotion (4).

17° Le magnétisme a la même intensité, il est aussi promptement ressenti à une distance de six pieds que de six pouces ;

(1) Toutes conditions qu'il est très-facile de simuler; mais M. Husson n'y a pas même songé.

(2) De sorte que rien n'est plus commode. Si les sujets ne font aucun mouvement d'inspiration, c'est que l'odorat est *anéanti ;* s'ils font un mouvement d'inspiration, s'ils ne peuvent résister aux effets de l'ammoniaque, c'est que l'odorat n'est pas anéanti pour le moment, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient en somnambulisme.

(3) Nous en demandons bien pardon au rapporteur, mais ici il s'écarte des faits ; nous nous sommes empressés de remonter aux observations par lui indiquées, et nous n'avons pas vu qu'on ait fait ce qu'il dit ici. On n'a pas enfoncé d'épingles sous les ongles, on a fait une simple piqûre à Cazot *entre* le pouce et l'index de la main droite, on lui a piqué le lobe de l'oreille, ce qui est bien différent. M. Husson devrait bien ne pas faire dire à ses observations plus qu'elles ne disent ; ses conclusions ne sont plus des conclusions, ce sont des résumés, mais au moins que ces résumés soient exacts.

(4) Conclusion déduite d'une observation complétement étrangère à la commission ; pas un membre de la commission n'en a été témoin. Il est bien vrai que d'après le rapporteur cette observation serait *une propriété* de l'académie ; mais nous renvoyons cette propriété à qui de droit, c'est-à-dire aux magnétiseurs.

et les phénomènes qu'il développe sont les mêmes dans les deux cas (1).

18° L'action à distance ne paraît pouvoir s'exercer avec succès que sur des individus qui ont été déjà soumis au magnétisme (2).

19° Nous n'avons pas vu qu'une personne magnétisée pour la première fois tombât en somnambulisme. Ce n'a été quelquefois qu'à la huitième ou dixième séance que le somnambulisme s'est déclaré (3).

20° Nous avons constamment vu le sommeil ordinaire, qui est le repos des organes des sens, des facultés intellectuelles et des mouvements volontaires, précéder et terminer l'état de somnambulisme (4).

21° Pendant qu'ils sont en somnambulisme, les magnétisés que nous avons observés conservent l'exercice des facultés qu'ils ont pendant la veille. Leur mémoire même paraît plus fidèle et plus étendue, puisqu'ils se souviennent de ce qui s'est passé pendant tout le temps et toutes les fois qu'ils ont été en somnambulisme (5).

22° A leur réveil, ils *disent* avoir oublié totalement toutes les circonstances de l'état de somnambulisme, et ne s'en ressou-

(1) Pour vérifier l'exactitude de cette conclusion, nous nous reportons bien vite aux renvois de M. Husson ; mais quel n'est pas notre désappointement en retrouvant encore l'incident de Cazot, incident dont la réalité est incontestable, *à moins que*... ce qui nous ferme la bouche.

(2) Répétition de ce qui a été dit dans la quinzième conclusion.

(3) Par une cause toute simple, c'est que le somnambulisme demande une certaine éducation ; quant au sommeil, il ne peut guère se déclarer qu'après quelques séances d'ennui et de lassitude.

(4) Ceci n'est pas du tout mentionné dans les observations ; les sujets ont souvent été interpellés *dès* qu'ils ont paru dormir ; les uns ont alors répondu ou par signes ou par phrases (style du rapporteur). Quant à la terminaison, on les a souvent réveillés au beau milieu des colloques, en leur frottant *circulairement* les yeux.

(5) Il n'y avait rien de bien difficile à se rappeler ce qui s'était fait à peu de jours de distance, et ce qui s'était passé pendant une heure ou deux ; cependant il y aurait une exception pour Paul, qui fut pendant huit jours un dormeur *éveillé*, et qui ne sortit de cet état que le 1er janvier pour rendre ses devoirs à ses amis.

venir jamais. Nous ne pouvons avoir à cet égard d'autre garantie que leurs déclarations (1).

23° Les forces musculaires des somnambules sont quelquefois engourdies et paralysées. D'autres fois les mouvements ne sont que gênés, et les somnambules marchent ou chancellent à la manière des hommes ivres, et sans éviter, quelquefois aussi en évitant les obstacles qu'ils rencontrent sur leur passage. Il y a des somnambules qui conservent intact l'exercice de leurs mouvements; on en voit même qui sont plus forts et plus agiles que dans l'état de veille (2).

24° Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux; ils ont désigné sans les toucher la couleur et la valeur des cartes, ils ont lu des mots tracés à la main, ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières (3).

25° Nous avons rencontré chez deux somnambules la faculté de prévoir des actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus

(1) A la bonne heure! pourquoi M. Husson n'a-t-il pas toujours raisonné et conclu de cette manière, nous aurions toujours été d'accord. S'il avait fait partout une part aussi judicieuse aux déclarations des magnétisés et des magnétiseurs, son rapport eût été parfait. Après tout il faut être juste, il a toujours indiqué ses *garanties;* même lorsque n'ayant pas osé faire ce qu'il appelle injure aux magnétiseurs, il nous a dit : « Vous devez me croire, *à moins que*...» c'était indiquer sa *garantie*.

(2) Répétition de ce qui a été dit plus haut; il paraît que M. le rapporteur tient à multiplier ses conclusions; quoi qu'il en soit, il y a plusieurs sortes de somnambules : les uns, et ce sont ceux qui tiennent les yeux à peu près fermés, *marchent, chancellent, évitent ou n'évitent pas les obstacles qu'ils rencontrent sur leur passage*, ce qui se conçoit parfaitement; ils jouent au colin-maillard; les autres, et ce sont ceux qui ont les yeux tout grands ouverts, ceux qui comme Paul doivent rester une douzaine de jours endormis; oh! ceux-ci conservent en effet *l'exercice de tous leurs mouvements*, *ils sont forts et agiles*, ils ont bon appétit; témoin le petit garçon de M. de Puységur qui se régalait de gâteaux aux Champs-Elysées et qui jouait avec les enfants de la portière; témoin Paul, qui se promenait avec M. Foissac, reconnaissait ses voisins à l'hôpital, faisait pirouetter M. Thillaye sur lui-même, etc., etc.

(3) Répétition de ce qui a été dit dans la conclusion 11, sous le titre de clairvoyance.

ou moins compliqués. L'un d'eux a annoncé plusieurs jours, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure et la minute de l'invasion et du retour d'accès épileptiques. L'autre a indiqué l'époque de sa guérison. Leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable. Elles ne nous ont paru s'appliquer qu'à des actes ou des lésions de leur organisme (1).

26° Nous n'avons rencontré qu'une seule somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en rapport. Nous avions cependant fait des recherches sur un assez grand nombre (2).

27° Pour établir avec quelque justesse les rapports du magnétisme avec la thérapeutique, il faudrait en avoir observé les effets sur un grand nombre d'individus, et avoir fait longtemps et tous les jours des expériences sur les mêmes malades. Cela n'ayant pas eu lieu, la commission a dû se borner à dire ce qu'elle a vu dans un trop petit nombre de cas pour oser rien prononcer (3).

28° Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti aucun bien. D'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un, la suspension de douleurs habituelles (4);

(1) Il ne manque que peu de mots à cette conclusion ; il fallait ajouter : *Elles ne nous ont paru s'appliquer qu'à des actes qui pouvaient être simulés.*

(2) C'est bien fâcheux, car des *trois* personnes dont les maladies ont été indiquées, deux *pouvaient* avoir eu antérieurement des rapports avec les intéressés ; la troisième, c'est-à-dire M. Marc, avait été déclarée atteinte d'une petite toux et *d'une chose* qui gênait le passage des aliments ! ce qui est très-précis et très-concluant.

(3) Comment! mais M. Husson a été ici d'une réserve inconcevable ; une somnambule, Mlle Céline, s'est montrée aussi forte que Dupuytren en thérapeutique ; elle s'est *rencontrée* avec ce grand chirurgien d'une manière *surprenante*. Dupuytren avait prescrit l'usage du lait d'une chèvre frictionnée avec l'onguent mercuriel ; Mlle Céline, après huit minutes *d'indagation*, prescrit positivement le même agent thérapeutique ; elle prescrit, comme Dupuytren, le lait d'une chèvre qu'on aura frictionnée avec l'onguent mercuriel, et M. Husson dit qu'il n'ose rien prononcer ! D'où vient cela ? est-ce à cause des marques d'incrédulité de l'académie ?

(4) Pour *l'un*, le rapporteur renvoie à l'observation de M. Itard ; mais il y a ici une inexactitude ; chez M. Itard, il y a eu tantôt disparition des douleurs et *tantôt apparition* de ces mêmes douleurs.

l'autre, le retour des forces ; un troisième, un retard de plusieurs mois dans l'apparition des accès épileptiques (1), et un quatrième, la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne (2).

29° Considéré comme agent de phénomènes physiologiques ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans *le cadre* des connaissances médicales (3); et par conséquent, les médecins *seuls* devraient en faire ou surveiller l'emploi, ainsi que cela se pratique dans les pays du Nord (4).

30° La commission n'a pas pu vérifier, parce qu'elle n'en a pas eu l'occasion, d'autres facultés que les magnétiseurs avaient annoncé exister chez les somnambules (5); mais elle

(1) Pour *l'autre*, le rapporteur renvoie à l'histoire du premier épileptique; or dans le récit de cette histoire le rapporteur n'avait pas voulu tenir compte du retard dans les crises, il s'est même servi de ces expressions : *Nous ne dirons pas*, etc. Ici il se ravise, il lui semble que le fait mérite une conclusion.

(2) Quant à cette guérison unique, nous savons, nous, à quoi nous en tenir, puisqu'il s'agit de Paul, jeune homme admis à la Charité, déjà à peu près guéri et qui par prudence, outre le magnétisme, se faisait continuer l'usage de la noix vomique pour dissiper le reste de son mal.

(3) Dans le cadre des connaissances médicales ! Mais M. Husson fait tort au magnétisme, puisque, suivant ses expressions, les magnétisés *voient* leur mal, contemplent à loisir et l'intérieur de leurs propres organes, et l'intérieur des organes de ceux qui les consultent, *en huit minutes* (voyez l'histoire de M[lle] Céline). Il ne fallait pas dire dans *le cadre*, car vraiment il n'y a plus de cadre, le magnétisme dispense de tout cela. Un cadre! M. Husson n'y pense pas; il n'y a plus d'anatomie, il n'y a plus de pharmacologie; à quoi bon toutes ces connaissances avec des somnambules aussi parfaites. Donc il ne fallait pas dire : *Le magnétisme doit trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales;* mais tout simplement : *Le magnétisme doit tenir place, doit tenir lieu de toutes les connaissances médicales.*

(4) Mais pourquoi les médecins *seuls?* pourquoi ce monopole que rien ne justifie? le magnétisme ne dispense-t-il pas de toutes les connaissances médicales? n'en démontre-t-il pas la complète inutilité? et alors qu'est-il besoin de médecins? Voyez les maîtres de l'art, les de Puységur, les Deleuze; étaient-ils des médecins? non assurément. Et Mesmer, n'était-ce pas un médecin fort ignorant? eh bien! c'est pour cela qu'il s'est élevé si haut en fait de magnétisme.

(5) M. Husson est modeste; son contingent est déjà assez respectable : un regard, une volonté qui franchit les espaces, qui passe à travers les portes et

communique des faits assez importants dans son rapport pour qu'elle pense que l'académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme, comme une *branche* très-curieuse de psychologie et d'histoire naturelle (1).

Arrivée au terme de ses travaux, avant de clore ce rapport, la commission s'est demandé si dans les précautions qu'elle a multipliées autour d'elle pour éviter toute surprise, si dans le sentiment de constante défiance avec lequel elle a toujours procédé, si dans l'examen des phénomènes qu'elle a observés elle a rempli scrupuleusement son mandat. Quelle autre marche, nous sommes-nous dit, aurions-nous pu suivre? quels moyens plus certains aurions-nous pu prendre? de quelle méfiance plus marquée et plus discrète aurions-nous pu nous pénétrer? Notre conscience, messieurs, nous a répondu hautement que vous ne pouviez rien attendre de nous que nous n'ayons fait. Ensuite avons-nous été des observateurs probes, exacts, fidèles? C'est à vous qui nous connaissez depuis longues années, c'est à vous qui nous voyez constamment près de vous, soit dans le monde, soit dans nos fréquentes assemblées, de répondre à cette question? Votre réponse, messieurs, nous l'attendons de la vieille amitié de quelques-uns d'entre vous, et de l'estime de tous (2).

les cloisons, une *indagation* (c'est son mot) qui a lieu jusque dans l'estomac de M. Marc! une prévision à l'heure, à la minute (temps vrai), une thérapeutique infaillible, une lecture sans le secours des yeux, etc., etc. Quelles autres facultés aurait donc pu vérifier la commission?

(1) Toujours la même inadvertance de la part de M. Husson; encore un coup, le magnétisme, tel qu'il le comprend lui-même, ne saurait être considéré comme *une branche;* c'est le tronc, c'est la souche de toutes les connaissances humaines. Qu'est-ce que M. Husson vient ici nous parler de *psychologie et d'histoire naturelle?* Nous l'avons dit, le magnétisme dispense de tout cela; la preuve en est, et on l'a vu plus d'une fois dans ce rapport, que ce sont les hommes les plus ignorants, les hommes privés de toute éducation (ceux avec lesquels *par conséquent* les magnétiseurs ne peuvent s'entendre) qui excellent en psychologie et en histoire naturelle dès qu'ils tombent en somnambulisme.

(2) Voilà la péroraison dont nous avons parlé; elle mérite un examen définitif. Disons d'abord que des médecins, des savants investis de la confiance de leurs collègues et chargés de procéder à la vérification de certains faits, ne doi-

Certes, nous n'osons nous flatter de vous faire partager entièrement notre conviction sur la réalité des phénomènes que nous avons observés, et que vous n'avez ni vus, ni suivis, ni étudiés avec et comme nous.

vent pas, quand est venu le jour de rendre leurs comptes, faire de leur mission une affaire de sentiment, mais bien une affaire de logique, une affaire de raisonnement, telle enfin que de savants à savants; donc, quand le rapporteur donne lecture du fruit de ses élucubrations, il ne doit pas en appeler à *l'amitié* de tels ou tels de ses collègues, mais bien à la sagacité de l'assemblée entière. Malheureusement, M. Husson ne paraît pas avoir compris cela, et ici comme dans le corps de son travail, de son rapport, il a pris plaisir à confondre la question de probité et d'honneur avec la question de raisonnement et de sagacité. Ce qui le prouve, c'est la nature des questions que le rapporteur finit par poser ici à l'académie, au nom de la commission; non pas qu'il s'identifie avec cette commission, mais bien parce qu'il l'identifie avec lui-même, parce qu'à toute force il veut la rendre solidaire de toutes ses croyances. Ainsi aurait-il voulu faire pour l'académie. Mais l'entreprise était au-dessus de ses forces; la meilleure preuve, c'est qu'il a refusé la discussion.

Mais revenons ici aux questions posées par le rapporteur; ces questions sont importantes. Si la discussion avait eu lieu, on y aurait répondu assurément; mais nous allons nous en charger, ce sera la clôture de notre discussion avec le rapporteur, sur ce sujet du moins, car bientôt nous en aurons une autre.

Nous ferons succéder nos réponses à chacune des questions faites par M. Husson, et elles seront catégoriques.

D. La commission a-t-elle scrupuleusement rempli son mandat sous le triple rapport des précautions à prendre, des sentiments de défiance nécessaires et de l'examen des phénomènes?

R. Oui, la commission a scrupuleusement rempli son mandat sous le rapport de l'*examen* des phénomènes. Non, elle ne l'a pas rempli sous le rapport des précautions à prendre et des sentiments de défiance dont elle aurait dû se pénétrer, puisque, sous ces rapports, elle a été arrêtée par la crainte de faire injure aux magnétiseurs et aux magnétisés (voyez p. 418), et qu'elle a préféré s'en rapporter à leur bonne foi.

D. Quelle autre marche aurait pu suivre la commission?

R. Elle aurait dû rechercher, dans l'*appréciation* des faits, 1° ceux qui rentrent dans la classe des phénomènes physiologiques dont la cause est connue; 2° ceux qui résultent de certains états morbides; 3° se demander, pour les autres, si toute supercherie avait été *physiquement* impossible.

D. La commission aurait-elle pu prendre des moyens plus *certains* que ceux qu'elle a pris?

R. Oui, car tous les moyens qu'elle a pris étaient fondés sur la bonne foi

Nous ne réclamons donc pas de vous une croyance aveugle à tout ce que nous vous avons rapporté. Nous concevons qu'une

supposée des intéressés, c'est-à-dire des magnétiseurs et des magnétisés.

D. La commission aurait-elle pu se pénétrer d'une méfiance plus marquée et plus discrète?

R. Non, car l'une de ces conditions exclut l'autre; toute méfiance qui devient marquée est *indiscrète;* il en résulte que la discrétion que les commissaires ont accordée aux magnétiseurs et aux magnétisés les a empêchés de marquer de la défiance, c'est-à-dire de prendre des mesures efficaces, puisque celles-ci auraient été indiscrètes.

Comme, dans la forme du moins, le rapporteur n'avait pas adressé ces questions à l'académie, mais bien à lui-même, voici ce que sa conscience, dit-il, a répondu hautement : *Tout ce que l'académie pouvait attendre des commissaires ils l'ont fait!* Mais d'abord ce n'est pas sa conscience qui aurait dû faire les réponses, il ne s'agissait pas *d'un cas de conscience,* mais bien d'un cas de *judiciaire,* donc c'est le jugement qui aurait dû faire les réponses; quant à nous, n'hésitons pas à le dire, les commissaires ont fait, *consciencieusement* parlant, tout ce qu'on pouvait attendre d'hommes *probes et honorables;* mais *logiquement* parlant, ils n'ont pas rempli le mandat que l'académie leur avait imposé, ils n'ont pas fait ce qu'on devait attendre d'hommes *défiants, sévères* et rigoureux.

Si l'académie s'était prononcée, nous ne parlerions pas ainsi; mais nous sommes en droit de dire cela à la commission, car la discussion sur son rapport restera libre et ouverte, jusqu'à ce que l'académie l'ait fermée par un vote; et c'est ce que ne veut pas M. Husson!

Passons maintenant aux dernières questions adressées par le rapporteur à l'académie, et répétons que nous sommes dans notre droit en y répondant; car en ne souffrant pas que l'académie y réponde, le rapporteur a donné ce droit à tout le monde.

D. Les commissaires ont-ils été probes, exacts, fidèles?

R. *Probes;* oui. C'est ce que répondront ceux qui les connaissent depuis longues années (style du rapporteur), et ceux qui les voient constamment près d'eux, soit dans le monde, soit dans les fréquentes assemblées de l'académie : cette réponse, ils doivent l'attendre de la vieille amitié de quelques-uns et de l'estime de tous.

Fidèles; à quoi? diront ceux qui les connaissent et ceux qui ne les connaissent pas : si c'est à l'*honneur*, oui, ajouteront ceux qui les connaissent; si c'est au *raisonnement*, non, ajouteront ceux qui ont lu le rapport de M. Husson.

Exacts; non, répondront ceux qui les connaissent et ceux qui ne les connaissent pas, ceux qui les voient dans le monde et ceux qui ne les voient qu'à l'académie, ceux qui les aiment et ceux qui les estiment, c'est-à-dire tous ; car on n'est pas exact, quand on se borne à constater l'authenticité de tels ou tels effets, et quand on s'en rapporte aux magnétiseurs et aux magnétisés pour tout ce qui tient à l'explication de ces mêmes effets.

grande partie de ces faits sont si extraordinaires que vous ne pouvez pas nous l'accorder. Peut-être nous-mêmes oserions-nous vous refuser la nôtre, si changeant de rôle vous veniez les annoncer à cette tribune, à nous qui, comme vous aujourd'hui, n'aurions rien vu, rien observé, rien étudié, rien suivi.

Nous demandons seulement que vous nous jugiez comme nous vous jugerions, c'est-à-dire que vous demeuriez bien convaincus que ni l'amour du merveilleux, ni le désir de la célébrité, ni un intérêt quelconque ne nous ont guidés dans nos travaux. Nous étions animés par des motifs plus élevés, plus dignes de vous, par l'amour de la *science* et par le besoin de justifier les espérances que vous aviez conçues de notre zèle et de notre dévouement.

Signé : Bourdois de la Motte, président; Fouquier, Gueneau de Mussy, Guersant, Husson, Itard, J.-J. Leroux, Marc, Thillaye.

Séances des 21 et 28 juin 1831.

RÉFLEXIONS.

Le voilà terminé ce rapport qui fait la joie et l'orgueil des magnétiseurs, rapport tout à fait individuel, qui ne renferme que les opinions personnelles de M. Husson; car, nous l'avons dit en commençant, si les faits qu'il expose ont pour garant la sincérité bien connue des membres de la commission, si le *matériel* en quelque sorte de ces faits est attesté par eux, leur interprétation appartient exclusivement au rapporteur; la commission y est étrangère, et encore plus l'académie.

Croirait-on cependant qu'un magnétiseur qui depuis a publié une compilation dont les épreuves ont été soumises à M. Husson, a osé, après avoir donné ce rapport, et après avoir dit comment le rapporteur s'est refusé à toute discussion, croirait-on qu'il a osé dire en propres termes : Ce rapport doit donc être considéré comme l'expression de l'opinion générale de l'académie !!! (Foissac, op. cit., 209). Et à quel titre, M. Husson, ce rapport serait-il l'expression de l'opinion générale de l'académie? Nous nous adressons à vous, car vous avez revu les épreuves de M. Foissac? A quel titre, s'il vous plaît? Est-ce

parce que vous n'avez pas voulu le soumettre à la sanction de l'académie ? est-ce parce que vous en avez fait votre propre affaire ?

Au reste, et comme on le pense bien, les magnétiseurs ne tarissent pas en éloges sur ce rapport et sur son auteur.

Pourquoi faut-il cependant, disent-ils, avec un profond sentiment de regret, pourquoi faut-il que ce beau travail reste enfoui dans les archives de l'académie ? L'un d'eux, M. Teste, a fait à ce sujet des lamentations trop plaisantes pour ne pas les rapporter ici. Voici comme il s'exprime dans l'amertume de son cœur : «*Rédigé par M. Husson, ce rapport,* VÉRITABLE CHEF-D'OEUVRE *de précision et de clarté, fut publiquement lu à l'académie de médecine pendant les séances des* 21 *et* 28 *juin* 1831. *Ce rapport, dont la plupart des gens du monde et beaucoup de médecins ignorent jusqu'à l'existence, n'était* NI PLUS NI MOINS QUE L'APOLOGIE COMPLÈTE (l'aveu est précieux), *circonstanciée et surtout parfaitement raisonnée des idées que nous nous efforçons de propager aujourd'hui. — Eh bien! à cette éclatante manifestation de ses plus illustres membres qu'a répondu l'académie de médecine? — Rien. — Qu'a-t-elle dit de leur rapport? — Rien* (Peut-on rien lire de plus bouffon ? Ce n'est pas tout). *Qu'en a-t-elle fait? — Rien, absolument rien!* (Pourquoi ne pas ajouter : Que pouvait-elle en dire? Rien. Que pouvait-elle en faire? Rien, absolument rien). *Elle l'a enterré* VIVANT *dans ses archives* (vivant ! M. Teste est bien bon; ce chef-d'œuvre était mort et bien mort; l'académie est tranquille sur ce point), *où il gît encore* (style lapidaire), *et où on voudrait nous le faire oublier* (pas du tout, car nous venons de le publier avec notes et commentaires); *le fait est inouï, incompréhensible* (pour incompréhensible, non, c'est un décès et un enterrement qu'on comprend parfaitement bien), *inqualifiable, mais il est exact; que nos illustres de la rue de Poitiers me démentent* (Sans prétendre à l'illustration, nous n'avons pas envie de démentir M. Teste; son oraison funèbre est juste, exacte; c'est un fait inouï).

Puis arrivent des attaques non moins bouffonnes contre les deux membres réfractaires de la commission, MM. Double et Magendie : *la postérité,* s'écrie M. Teste, *tiendra compte de leur indifférence!* (transact. magn., 13); il est étonnant que M. Teste ne les ait pas aussi menacés d'un petit compte à rendre après leur mort. Mais en voilà assez sur M. Teste connu unique-

ment par un échec écrasant dont nous aurons plus tard à raconter les incidents.

Chaque magnétiseur qui fait son entrée dans le monde commence invariablement par rendre hommage à M. Husson ; en voici encore un, c'est M. Ricard, qui publie un traité théorique *et pratique*, bien entendu (car il faut vivre), du magnétisme animal ; avant de donner le rapport de M. Husson, rapport qui servira désormais de préface à tous les traités *ex professo*, il montre que la cause des magnétiseurs n'est autre que celle soutenue par M. Husson : « *L'académie*, dit-il (p. 70), *nomma une commission pour suivre les expériences, et, au bout de cinq années de patience et d'épreuves* (*tantæ molis erat*), *les magnétiseurs se virent enfin triomphants !* »

Ce n'est pas tout, voyez les judicieuses réflexions sur l'importance du travail de M. Husson :

« *L'académie, qui avait écouté attentivement la lecture de ce savant et judicieux rapport, resta tout ébahie aux récits de faits si surprenants !* (et il y avait bien de quoi, ce M. Ricard est naïf.) *Néanmoins la victoire éclatante remportée sur le scepticisme eût dû certes accréditer le magnétisme à tout jamais ; des chaires eussent dû être instituées dans nos facultés, en faveur de la plus importante de toutes les sciences*, etc.

Qu'on nous dise maintenant si le travail de M. Husson était ou n'était pas de nature à compromettre l'académie ? ce travail qui préparait le triomphe de tous les magnétiseurs sans exception ? ce travail qui devait désormais leur servir de prospectus, qui les mettait en mesure d'abuser de noms estimés et estimables ? Mais M. Husson s'était trop avancé avec les magnétiseurs, il ne pouvait plus reculer ; il leur a servi de marchepied, et nous le verrons bientôt prendre encore leur défense dans une occasion mémorable.

M. HAMARD ET M. BERNA.

DISCUSSION SUR LE MAGNÉTISME.

NOUVELLE COMMISSION.

Depuis longtemps l'académie n'avait entendu parler de magnétisme, si ce n'est par ceux qui, sans pitié pour M. Husson, s'avisaient de temps à autre de demander pourquoi son rapport n'était pas enfin soumis à la discussion et aux votes de l'assemblée.

Pour éviter des débats au fond peu scientifiques, et sans doute aussi pour ne point placer l'un de ses membres dans une position fâcheuse et pénible, l'académie ne donnait aucune suite à ces propositions; mais toujours est-il que, semblable à l'épée de Damoclès, ce malencontreux rapport restait ainsi suspendu sur la tête de son auteur; et quand celui-ci croyait qu'on l'avait enfin oublié, une nouvelle proposition venait tout à coup lui rappeler que si les paroles échappent et s'envolent, les écrits, les *annotations* restent à tout jamais.

Quoi qu'il en soit, tel était l'état des choses, quand une histoire magnético-somnambulique rapportée dans les journaux politiques, vers la fin de 1836, histoire dans laquelle le nom d'un des membres de l'académie était mentionné, vint réveiller d'anciens souvenirs dans l'académie; il s'agissait d'une dent arrachée *sans douleur*, et cela bien entendu par l'intervention toute bienfaisante du magnétisme animal; on la propageait sous la garantie en quelque sorte de M. Oudet. L'académie naturellement inquiète et avec raison quand le nom de l'un de ses membres est mis en avant par des personnes étrangères à la science, l'académie prévoyait que ce fait finirait par

exciter dans son sein quelques réclamations ; que des interpellations peut-être seraient faites à M. Oudet, et c'est en effet ce qui arriva dans la séance du 24 janvier 1837.

Dans le but d'obtenir des éclaircissements, M. Capuron fit spontanément une interpellation directe à ce sujet; M. Oudet répondit avec réserve, et une discussion s'ensuivit sur la question du magnétisme animal.

Le magnétiseur qui avait opéré dans cette circonstance était un jeune médecin nommé M. Hamard, encore inconnu, comme on le voit, dans le monde magnétique; la discussion avait été assez vive à l'académie ; des doutes s'étaient élevés de toutes parts sur les incidents de ce prétendu cas de somnambulisme ; toutefois cette discussion avait été close, lorsqu'un autre magnétiseur, également inconnu jusque-là, et qui avait nom M. Berna, ayant trouvé que l'académie avait fait preuve *d'inexpérience* dans les débats, prit sur lui d'écrire à M. le président, pour offrir charitablement à l'académie les moyens de l'éclairer, c'est-à-dire pour mettre de nouveau à sa disposition des somnambules. C'est ainsi que l'académie fut amenée à s'occuper encore une fois du magnétisme animal; nous allons emprunter au bulletin de l'académie le récit de cette discussion et de la nomination des commissaires.

SÉANCE DU 24 JANVIER 1837.

M. Capuron interpelle M. Oudet. J'ai quelques renseignements, dit-il, à demander à notre collègue sur un fait qui circule dans le public sous l'autorité de son nom ; c'est un fait de magnétisme.

M. Oudet : Je sais ce que veut dire M. Capuron; ma première pensée a été de faire cette communication à l'académie; en y réfléchissant, j'ai changé de sentiment ; j'ai craint d'engager la compagnie dans une discussion sans terme et sans résultat ; car les faits ne se discutent pas, on les accepte ou on les rejette, il n'y a pas de troisième parti à prendre; mais enfin, puisque l'académie paraît désirer que je parle, je vais la satisfaire, en l'avertissant toutefois que je me place en dehors de toute discussion magnétique, et que j'entends me renfermer uniquement dans le rôle d'historien.

(Avant d'aller plus loin dans l'exposé de cette discussion qui est emprunté au bulletin de l'académie, nous avons ici une remarque à faire : on voit que M. Oudet entend se borner au rôle d'historien, qu'il va satisfaire l'académie ; eh bien ! ce n'est pas lui qui va parler dans le bulletin de l'académie, c'est un magnétiseur, c'est M. Hamard qui va parler pour lui ! Nous sommes encore à nous demander pourquoi les propres paroles de notre collègue n'ont pas été rapportées dans la publication officielle de l'académie ; et comment, après avoir fait dire que M. Oudet va satisfaire l'académie, on ajoute immédiatement : « Voici ce fait tel que l'a raconté le magnétiseur avec l'approbation de M. Oudet. » Mais raconté à qui ? et que signifie cette approbation de M. Oudet ? Notre confrère assumait-il la responsabilité de tout ce qu'allait dire le magnétiseur ? Cela n'est pas probable, puisqu'il venait de faire ses réserves. Quant à nous, nous aurions préféré trouver ici la communication de M. Oudet ; d'abord elle aurait mérité toute notre confiance, et c'eût été plus rationnel, puisque nous allons avoir des répliques, après cette interpolation. Quoi qu'il en soit, et pour ne pas nous écarter de ce qu'il y a dans le bulletin, voyons comment le magnétiseur va parler en place de M. Oudet.)

Voici ce fait tel que l'a raconté le magnétiseur avec l'approbation de M. Oudet.

« Madame B... a vingt-cinq ans et un caractère très-impressionnable (1) ; elle appréhende vivement la moindre douleur et souffre de l'action de causes à peine appréciables pour d'autres ; c'est ainsi qu'elle ne peut pas entendre craquer les doigts de quelqu'un sans éprouver des palpitations et une sorte de défaillance (2).

» Plusieurs fois j'avais produit en elle le somnambulisme et constaté son insensibilité dans cet état, quand le 17 dernier elle se plaignit à moi d'un mal de dents, qui, disait-elle, la torturait depuis quelques jours. L'extraction de la dent malade était l'unique remède à ses souffrances ; mais l'idée d'une opération la tourmentait au point qu'elle en éprouvait presque des con-

(1) Singulière association : vingt-cinq ans et un caractère !

(2) Tout cela est dit pour faire apprécier tout le mérite de l'insensibilité dont on finira par la gratifier.

vulsions. Je la conduisis à M. le docteur Oudet, qui, étant prévenu de l'état particulier de cette dame, la rassura sur la nécessité qu'elle redoutait, et je convins secrètement avec mon estimable confrère qu'il la trouverait chez moi en somnambulisme (1).

» Le 14 novembre, à l'heure indiquée, M. Oudet la vit paisiblement assise dans un fauteuil, et livrée depuis une heure au sommeil magnétique (2). Pour explorer la sensibilité, je la piquai fortement et à plusieurs reprises avec une épingle; je lui plongeai un doigt pendant quelques secondes dans la flamme d'une chandelle, elle ne donna absolument aucun signe de douleur; durant ces épreuves Mme B... répondait à mes questions avec l'indolence ordinaire à son état. M. Oudet déploya sa trousse, le cliquetis de ses instruments ne parut causer aucune sensation; ma somnambule se croyait seule avec moi (3). Je la priai de me laisser voir sa dent malade (c'était une grosse molaire), elle ouvrit la bouche sans défiance en disant : elle ne me fait plus de mal; M. Oudet plaça son instrument; au moment de l'avulsion, la tête sembla fuir un peu la main de l'opérateur, et nous entendîmes un léger cri. Ces deux signes de douleur eurent la rapidité de l'éclair; le pouls de la patiente était calme (4). Son visage n'indiquait pas la moindre émotion; ses mains étaient demeurées immobiles sur ses genoux. Je me hâtai de lui adresser cette question : « Avez-vous souffert? » Elle me répondit tranquillement : Pourquoi souffrir? Elle ignorait ce qu'on venait de faire (5). Je lui offris un verre d'eau en l'engageant à se laver la bou-

(1) Ceci est dit en lieu et place de M. Oudet; mais si M. Oudet voulait se borner au rôle d'historien, d'où vient qu'ici on lui fait accepter qu'on peut mettre les gens en somnambulisme pour leur enlever les dents *sans douleur?*

(2) Ici encore nous regrettons qu'on n'ait pas laissé parler notre collègue; assurément il aurait dit qu'il avait trouvé la dame *paisiblement assise dans un fauteuil*, mais aurait-il ajouté qu'elle était *livrée au sommeil magnétique?*

(3) M. Oudet aurait-il dit *qu'elle se croyait seule* avec M. Hamard? il n'y a que les magnétiseurs qui savent ces choses-là.

(4) *Le pouls était calme :* voilà ce que M. Oudet n'a jamais pu constater; car, pendant qu'il arrachait la dent, il ne pouvait tâter le pouls de la dame, et on fait dire cela au magnétiseur avec l'approbation de M. Oudet!

(5) Ceci ne peut être qu'une réflexion du magnétiseur.

che; elle ne comprit pas ma recommandation, ne but ni ne cracha.

» Pendant une demi-heure que je prolongeai encore son sommeil, je la fis beaucoup parler, mais je ne pus découvrir en elle aucune marque de douleur. Eveillée, elle ne se douta de rien (1) et ne se plaignit point d'abord; vingt minutes après elle porta sa main à sa bouche en disant : « Voilà ma dent qui va recommencer à me tourmenter. » Je lui appris enfin, à sa grande satisfaction, ce que j'avais fait pour lui épargner des terreurs et de la souffrance. »

(Maintenant que le magnétiseur a fini de parler, nous rentrons dans la discussion académique.)

M. Rochoux : Je vois que le magnétisme perd peu à peu son merveilleux; on ne nous parle plus de gens qui voient à travers les murailles ou qui lisent dans l'avenir, ces contes ne trouveraient plus aucun crédit; aussi les magnétiseurs tournent-ils leurs vues d'un autre côté, et remarquez, je vous prie, la finesse : ils vous racontent des choses fort extraordinaires, sans doute, mais des choses qui n'ont point de juges; car comment savoir si une personne sent ou ne sent pas, souffre ou ne souffre pas ?

M. Bouillaud : M. Oudet vous a dit que les faits ne se discutent pas, qu'on les accepte ou qu'on les rejette. Je m'élève de toutes mes forces contre cette singulière philosophie; il faut discuter les faits, parce qu'ils ont plusieurs faces et que tous les observateurs ne voient pas de la même manière. Il y a plus, il ne faut admettre les faits qu'après discussion, et plus ils sont extraordinaires plus le précepte est rigoureux; et, par exemple, le fait rapporté par M. Oudet peut-il être admis sans examen ? non, assurément : notre collègue est sans doute très-digne de foi, mais qui m'assurera qu'il ne s'est pas laissé tromper? Ce fait n'est peut-être qu'une nouvelle édition de la dent d'or. Je prie du moins M. Oudet de nous dire s'il n'a observé aucune émotion sur le visage de la patiente pendant l'opération.

M. Oudet répond que l'opération va si vite qu'on n'a pas le

(1) Si on avait laissé parler M. Oudet, nous aurions pu savoir s'il était resté une demi-heure après son opération pour assister au prétendu réveil, et vingt minutes encore pour entendre le propos sur la dent.

temps de faire des observations; il doit dire cependant qu'elle a poussé un petit cri, au dire de son élève et de M. Hamard; pour lui, il n'entend rien en pareille occurrence (1).

M. Roux : Je partage complétement le sentiment de M. Bouillaud sur la nécessité de discuter les faits; et où en serait-on dans les sciences s'il fallait accepter tout ce qui se dit? A l'égard du fait cité, je demanderai d'abord s'il est bien vrai que la femme fût sensible au magnétisme, et dans cette supposition si elle était bien réellement endormie ou si elle feignait de l'être. Je comprends difficilement qu'une personne de cette sensibilité ait pu supporter sans souffrir l'arrachement d'une dent. Il y aurait peut-être une manière simple d'expliquer les choses sans recourir au magnétisme; qui ne connaît la puissance d'une volonté bien arrêtée? permettez-moi de vous en citer quelques exemples. Il y a quelques années que je fus appelé pour voir une dame qui portait un certain nombre de végétations aux parties génitales. Voulant rester inconnue, cette dame me reçut un masque au visage et dans une maison qui n'était pas la sienne. L'opération dura bien un quart d'heure, et la malade ne poussa pas un cri, de peur de trahir son incognito.

Dans une autre circonstance j'extirpai un sein cancéreux à une demoiselle, et comme elle ne se plaignait pas, je l'engageai à ne pas se retenir, car je crois qu'il est bon que la douleur se plaigne; elle me répondit brusquement : Eh! monsieur, que sont les douleurs physiques!

Ne se pourrait-il pas que la malade de M. Oudet eût une égale puissance de volonté? Quoi qu'il en soit, je crois que M. Oudet a été trompé, je crois que M. Jules Cloquet a été trompé, et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que M. Cloquet n'a pas répété l'expérience dont il entretint dans le temps la section de chirurgie. Ainsi, messieurs, point de ménagements; le charlatanisme trouvera assez de voix hors de cette enceinte qui le défendront; il n'en doit pas trouver parmi nous.

M. Samson : Je me permettrai une seule question que j'adresse à M. Oudet. Il nous a dit que le doigt de son opérée fut exposé

(1) Ainsi voilà à quoi se réduit tout ce que peut assurer M. Oudet dans ce fait donné comme si probant!

pendant quelques secondes à la flamme d'une bougie; or, si l'on peut dissimuler la douleur, cela n'empêche pas d'être brûlé. Je demande s'il y avait brûlure?

M. Oudet répond qu'il y avait brûlure.

M. Moreau : Je rends toute justice à la loyauté de M. Oudet; mais je pense, comme M. Roux, qu'il a été trompé; je pense que M. Cloquet a été trompé aussi.

J'étais secrétaire de la section de chirurgie quand M. J. Cloquet lui annonça qu'il avait enlevé un sein à une femme qui dormait d'un sommeil magnétique, et que l'opération n'avait excité aucune douleur : la chose, comme on peut penser, parut fort extraordinaire; toutefois le caractère de M. Cloquet fit que la section s'empressa de nommer une commission d'enquête. Je faisais partie de cette commission. J'écrivis en son nom à M. Chapelain, médecin ordinaire de la malade, pour lui demander la faveur d'être admis auprès d'elle à la levée du premier appareil, laquelle devait se faire pendant le sommeil magnétique. *Comme on faisait des difficultés* pour recevoir la commission en masse, les membres offrirent de venir un à un, de n'approcher l'opérée que lorsqu'elle serait endormie; *tout cela fut inutile!* et M. Chapelain répondit que les parents *se refusaient* à nous recevoir (1). Seulement la malade étant morte quelques jours après, la commission eut la liberté d'assister à l'ouverture du corps, elle s'y rendit. Avant de commencer l'ouverture, je demandai quelles étaient les lésions que cette femme avait annoncé qu'on trouverait en elle; car elle était aussi douée de *prévision*. Après quelque hésitation on répondit qu'elle avait annoncé une lésion du foie. On ouvre le ventre, on examine le foie, il était *parfaitement sain* (2). On ouvre la poitrine, et on trouve un épanchement purulent dans le côté correspondant à la glande extirpée.

M. Adelon donne quelques renseignements sur M. Hamard; c'est un jeune médecin reçu à la faculté de Paris depuis environ

(1) Et voilà un fait que M. Husson a appelé dans son rapport *une propriété* de l'académie, et il a reproché fort aigrement à l'un de nous de n'avoir pas cité ce fait dans son rapport!

(2) Voilà au fond ce que c'était que cette propriété de l'académie; on conviendra que nous ne pouvions l'accepter que sous bénéfice d'inventaire.

quatre ans ; il a fait sa thèse sur le magnétisme, et cette thèse contient des faits bien autrement extraordinaires que celui qui est en discussion. Du moins, ajoute-t-il, le fait de M. Oudet n'a rien qui choque les lois de la physiologie. Les faits d'insensibilité ne sont pas rares, et pour exemple il cite les cataleptiques.

SÉANCE DU 31 JANVIER 1837.

La correspondance épuisée, M. J. Cloquet demande la parole pour exposer de nouveau tous les détails relatifs à l'opération qu'il a pratiquée sur la malade de M. Chapelain (*voyez* ces détails dans le rapport de M. Husson, p. 388 et 389).

M. Roux demande si le sommeil magnétique a été continuel?

M. J. Cloquet : Continuel, sauf le court moment où elle a été réveillée; elle est morte dans cette espèce de sommeil.

M. Moreau : J'ai fait dans la dernière séance allusion au fait que vous venez d'entendre; mais je n'ai rien dit dont la susceptibilité de M. Cloquet puisse s'offenser ; nous sommes d'accord sur tous les points, sauf un; je croyais que la malade était morte vers le septième ou huitième jour de l'opération.

— Erreur, répond M. Cloquet; elle est morte au dix-neuvième ou au vingtième jour.

M. Moreau répète en d'autres termes ce qu'il a dit à la fin de la dernière séance.

A l'égard du magnétisme, ajoute-t-il, je ne demande qu'à voir. J'ai voulu me soumettre à des expériences ; on a répondu que je n'étais pas un sujet propre; je n'avais rien à dire à cela, mais je suis resté dans le doute.

M. Cloquet : Je n'en sais pas plus que M. Moreau sur le magnétisme; j'ignore et je doute. Le fait que je viens de raconter ne m'a rien appris, car je ne m'en suis plus occupé. Appelé pour faire l'opération, je l'ai faite, et j'en suis resté là.

M. Capuron : Ce que vous venez d'entendre de la bouche de M. Cloquet est sans doute fort extraordinaire, mais j'ai à raconter quelque chose de bien plus étonnant : Il y a quatre à cinq ans, une castration a été faite, j'y étais, elle a duré plus d'un quart d'heure; le malade n'a pas sourcillé, il a causé, il a ri, et cependant il n'était pas dans le sommeil magnétique. J'ai vu, il y a quarante ans, une Allemande à qui M. Dubois coupa le

sein; elle supporta l'opération sans proférer une seule plainte. Qui ne sait qu'il y a des femmes qui accouchent presque sans douleur ?

M. Rochoux : M. Cloquet ne dit pas tout; il ne dit pas que sa malade était lucide et se piquait de l'être; elle voyait entre autres choses une plaque rouge sur sa plèvre; cette plaque n'existait pas. Que les esprits faciles croient au magnétisme; pour moi, je n'y crois pas; je ne crois pas qu'on puisse voir sans yeux, entendre sans oreilles.

M. Cloquet : Qu'est-ce que cela prouve contre ce que j'ai vu?

M. Velpeau combat la proposition avancée précédemment par M. Oudet, savoir qu'un fait étant donné il faut nécessairement le rejeter ou l'admettre; loin de là, pour l'un ou pour l'autre, il faut interpréter, il faut juger; le témoignage n'a qu'une valeur conditionnelle et bornée. Cela rappelle le mot d'un philosophe qui disait : Vous avez vu, et je crois; si j'avais vu je ne croirais pas. Pour moi, ajoute M. Velpeau, j'ai vu à la Charité un jeune étudiant en droit à qui le magnétisme faisait faire des merveilles. Plongé dans le sommeil et les yeux bandés, il distinguait les objets; il prédisait que tel jour, à telle heure, il aurait une attaque d'épilepsie qui aurait telle ou telle durée; il trompait, je le reconnus. Il avait été à l'hospice de perfectionnement, on l'y avait reçu pour le traiter d'une paralysie qu'il n'avait pas; on avait tenté sur lui beaucoup de remèdes, lorsqu'on parla d'appliquer le moxa; la crainte du moxa fit qu'il renonça à sa feinte. Il était mal avec sa famille, il était sans ressources, il n'avait d'asile que dans les hôpitaux. Malgré l'habileté des charlatans ne rejetez pas les faits, mais examinez-les avec le dernier scrupule. A l'égard du magnétisme, je fais plus que douter.

M. Roux : J'avais demandé la parole, mais j'y renonce après les réflexions de M. Velpeau; je dirai seulement qu'en admettant les faits qui vous sont racontés, on peut mettre en doute l'interprétation, l'explication qu'on en donne.

M. Cloquet : Je n'interprète rien, je n'explique rien. Je dirai maintenant à M. Velpeau que sa mémoire le trompe. Le jeune homme dont il veut parler était un étudiant en pharmacie. Je dois le savoir, car j'étais alors chargé du service de l'hospice, en remplacement de M. Bougon, alors en voyage; il s'appelait

Paul. C'est à l'époque où je faisais mes expériences sur l'acupuncture; ce jeune homme étant d'une sensibilité excessive, je le piquais, son pouls battait habituellement cent quarante et cent cinquante fois par minute; ce qui me faisait croire à une maladie du cœur. Quoi qu'il en soit, j'enfonçai une aiguille dans le grand pectoral, et le pouls tomba à soixante pulsations. On m'avouera que ce fait est passablement extraordinaire; j'avouerai de mon côté qu'il ne prouve rien en faveur du magnétisme.

M. Husson : Messieurs, il y aurait de la faiblesse, il y aurait même de la lâcheté si, quand des doutes viennent de s'élever ici sur la réalité de faits observés et rapportés par deux de nos honorables collègues, la commission que vous avez chargée, il y a onze ans, de faire des recherches sur le somnambulisme magnétique restait étrangère à cette discussion (1).

L'un des faits dont M. Cloquet a été le témoin et qu'il vient de vous rappeler avec tant de détails, avait été communiqué par lui à la section de chirurgie, et la commission dont j'ai été le rapporteur l'avait consigné dans son rapport, comme étant revêtu de *tous* les caractères d'authenticité que l'on pouvait attendre du praticien consciencieux et habile qui l'avait observé (2).

L'autre, celui que M. Oudet vous a fait connaître il y a quinze jours, a, comme le précédent, rencontré ici des contradicteurs qui, tout en vous déclarant n'avoir été témoins ni de l'un ni de l'autre (3), n'en ont pas moins soutenu l'opinion que, et la com-

(1) Mais de quel droit M. Husson fait-il ici parler une commission qui depuis longues années n'existait plus? Les membres de cette commission s'étaient-ils de nouveau réunis et avaient-ils chargé M. Husson de prendre la parole en leur nom et de les immiscer ainsi dans cette discussion ? Non, certainement; mais ici comme toujours M. Husson veut faire porter à d'autres la responsabilité de ses croyances somnambuliques; c'est pour cela qu'au lieu de dire *moi*, il dit *la commission*.

(2) Tous les caractères *d'authenticité*, dit M. Husson; or l'académie nomme une commission pour les vérifier, et cette commission ne peut être admise près de la malade; les membres se bornent à demander de la voir l'un après l'autre, et on refuse; seulement on leur fait la grâce d'assister à l'autopsie pour constater qu'un organe qu'elle avait annoncé devoir être malade était parfaitement sain!

(3) Ancienne thèse de M. Husson, qu'on ne peut raisonner d'un fait, qu'on ne peut le discuter, si on n'en a été témoin.

mission (1), et M. Cloquet et M. Oudet avaient été induits en erreur.

A tout ce qui vient d'être dit pour appuyer cette étrange assertion, nous répondrons que dégagés comme MM. Cloquet et Oudet de toute espèce de prévention en faveur du magnétisme, qu'étrangers (2) comme eux à toutes les merveilles qu'on en racontait, à toutes les pratiques dont on en enveloppait l'usage, nous l'avons étudié, observé pendant cinq ans avec une direction d'esprit qui nous portait plutôt à ne pas croire qu'à croire ; nous l'avons étudié comme nous avions étudié la vaccine, trente ans auparavant, c'est-à-dire avec l'intention bien formelle et bien soutenue de ne nous laisser tromper par aucune illusion, et de détruire ces deux pratiques, si les expériences auxquelles nous devions nous livrer nous laissaient le plus léger doute sur l'effet anti-variolique de l'une comme sur la réalité de l'autre (3).

Nous avons la conscience d'avoir rempli ce double devoir en gens d'honneur (4); et vous me permettrez de vous dire que quand une commission composée de MM. Bourdois, Gueneau de Mussy, Fouquier, Guersant, Marc, Itard, Thillaye et Roux, viennent *dérouler* devant vous toutes les précautions qu'elle a prises pour ne pas être trompée (5), quand elle vient

(1) De quelle commission veut donc parler ici M. Husson? aucun n'a été témoin des faits dont il s'agit? Une commission avait bien été nommée, mais on lui a fermé la porte de l'opérée.

(2) Ici M. Husson, ayant la prétention de parler au nom de ses collègues, nous met dans l'embarras; nous savons bien qu'eux étaient sans prévention; mais lui, qui se range ici dans la même catégorie, pouvait-il se dire *étranger* à toutes les merveilles, à toutes les pratiques du magnétisme? pouvait-il se dire plutôt disposé à ne pas croire qu'à croire, lui qui, en 1820, avait étonné M. Foissac par sa croyance au magnétisme? Etranger à sa pratique! lui qui avait conçu et dirigé *seul* l'expérience de la D[lle] Sanson.

(3) Il y avait autant de différence ici entre les *sujets* d'études qu'entre les *études* elles-mêmes : autant la vaccine est un sujet sérieux et digne de préoccuper les hommes philanthropes, autant le magnétisme est un sujet ridicule et indigne des méditations des savants.

(4) Mais qui nie cela? personne, assurément; mais on soutient que, tout en restant gens d'honneur, on peut fort bien se laisser tromper.

(5) Oui, nous les connaissons ces précautions, elles ont été *déroulées* devant

vous rapporter tous les faits qui se sont passés sous ses yeux, vous permettrez, dis-je, que l'on réclame pour leur témoignage plus de confiance que vous ne pouvez raisonnablement en accorder à ceux qui n'ont assisté à aucun de leurs travaux et qui pourtant ont la prétention de les juger (1).

D'ailleurs, s'il vous reste quelque souvenir du rapport qui vous a été fait au mois de juin 1831, vous pouvez vous rappeler que nous n'avons pas prétendu vous imposer notre croyance (2). Nous avons même ajouté que nous vous refuserions probablement la nôtre, si vous veniez nous rapporter tout ce que nous vous disions, à nous qui n'en aurions pas été les témoins.

Mais pour cela, nous n'avons renoncé ni à la réalité ni à l'exactitude de ce que nous relations dans notre rapport.

Nous ne pensons pas qu'on puisse discuter ces faits (3). Vous ne pouvez être admis à nous dire, vous qui, d'après vos aveux, n'avez été témoins de rien de ce que nous avons *vu*, que votre commission et que MM. Cloquet et Oudet ont été induits en erreur (4).

nous; nous savons qu'elles ont consisté à s'en rapporter à la bonne foi des magnétiseurs, car agir autrement, c'eût été leur faire *injure*.

(1) Mais certainement ils ont la prétention de les *juger*, et cette prétention est très-fondée ; ils croiront tout ce que la commission affirmera avoir *vu* et *entendu*, mais reste l'interprétation, et c'est ce qu'ils jugeront, parce que ceci est jugeable, jugeable sans nuire à l'honneur de la commission, à sa bonne foi; jugeable parce que cette interprétation est un travail de l'esprit, c'est œuvre de logique : voilà ce qu'on doit discuter, et pour cela il n'est pas besoin d'avoir été témoin des faits.

(2) C'était une *croyance aveugle* que M. Husson ne demandait pas; donc il demandait une croyance *éclairée* (Voyez le rapport). Singulière position du reste que prenait la commission; elle dit : Ne croyez pas, si vous ne le jugez pas convenable; ne nous croyez pas, car si les rôles étaient changés, nous ne vous croirions pas !!

(3) Toujours la même prétention : mais qui vous dit qu'on discutera vos faits ? Comme faits, on vous les accorde; oui, ils sont vrais, exacts, positifs; oui, M[lle] Céline a dit qu'elle *voyait* dans l'estomac de M. Marc; elle a dit cela : accordé, car gens d'honneur vous l'affirmez, cela ne se discute pas. Mais y voyait-elle réellement ? voilà qui pourra se discuter sans doute, car ceci n'est pas un fait, mais une interprétation.

(4) Nous pouvons être *admis*, et vous faites ici vous-même la distinction, car

Ce ne sont pas des opinions isolées ni des inductions qui pourront jamais prévaloir contre des faits recueillis religieusement et observés avec tout le soin que vous pouviez attendre de nous.

Et si vous nous citez des faits contradictoires aux nôtres, plus généreux que vous (1), nous vous les accordons; mais en même temps nous répondons qu'ils ne les détruisent pas davantage que la présence d'une boule blanche placée dans un sac n'est détruite par la présence de cent boules rouges qu'on aura mises en même temps dans le même sac.

On vient de nous dire que nous avons été trompés en déclarant que nous avions vu un individu lire ayant les yeux fermés. Je répondrai par l'article du rapport de la commission, que c'est moi qui ai clos et tenu closes les paupières de cet individu pendant que l'un des assistants lui plaçait devant les yeux un livre qu'il ne connaissait pas et qu'il ouvrit au hasard. Voilà ce que j'ai vu et fait, et cette expérience a eu pour témoins MM. Marc, Cloquet, Ségalas, Foissac et M. de Rumigny, aide de camp du roi (2).

notre prétention n'est pas de nier ce que vous avez *vu*, puisque de votre aveu nous n'avons pas été les témoins; mais nous serons admis à dire que vous avez été *trompés;* car nous, nous pouvons examiner ce que vous *déduisez* des faits que vous avez vus.

(1) Voilà certes une générosité très-curieuse! Reprenons l'exemple cité, M[lle] Céline qui voyait dans l'estomac de M. Marc; M. Husson est très-généreux, il nous fera la grâce d'admettre ce que nous lui citerons contradictoirement, c'est-à-dire que tels et tels n'ont jamais pu porter leurs regards dans l'estomac de leur voisin. M. Husson voudra bien nous croire; mais par contre il ne nous demande qu'une chose, c'est d'être aussi généreux que lui, et d'admettre que la demoiselle Céline a vu, ne serait-ce qu'une fois, une seule fois dans l'estomac de M. Marc; nous ne sommes pas si généreux.

(2) Ne dirait-on pas vraiment, à entendre parler ici M. Husson, qu'après avoir abaissé et bien fermé les paupières de M. Petit, ce M. Petit se soit mis à lire tout simplement dans un livre ouvert au hasard et qu'il ne connaissait pas? Mais qu'on se reporte à l'article du rapport (p. 392), et on verra de quelle façon M. Petit a lu; on verra, en examinant les détails de l'observation, si la supercherie a été *possible* ou non *possible;* et quand on aura vu ces détails, on fera tel compte qu'on voudra du témoignage du magnétiseur ici cité, de M. Foissac, et on verra si ce fait peut être ou non discuté.

Ce fait ne peut être discuté; il en est de même des deux autres cas très-curieux qui vous ont été rapportés par nos deux honorables collègues, des lumières et de la bonne foi desquels personne ici ne conteste ni l'étendue et la droiture.

Ces messieurs ne cherchent pas à les expliquer. De même que nous l'avons fait dans notre rapport (1), ils se bornent à les faire enregistrer dans vos procès-verbaux, pour que plus tard ils puissent servir à l'histoire si précieuse et si peu connue encore du somnambulisme. C'est là en effet la seule manière de tirer parti de questions qui par leur nature échappent à toute espèce de discussion.

Cette opinion me paraît acquérir un nouveau poids par l'autorité d'un homme que tous les médecins instruits, que tous les bons observateurs reconnaissent pour un de nos plus grands maîtres des temps modernes; je veux parler de Baglivi :

Voici les termes dans lesquels il s'exprime :

« *Plura quæ captum nostrum superant, contemnenda non sunt; sed sapientiæ pars erit, dum variam illorum naturam per ratiocinia attingere non possumus, effectus saltem exteriùs apparentes diligenter notare, et exindè præcepta ad praxim determinare.* » (Lib. I, cap. 2, § 11.)

M. Velpeau : Le sujet dont vient de parler M. Cloquet n'est pas le même ; ce sont deux sujets différents.

M. Rochoux : Puisqu'on nous reporte dans le passé, je saisis cette occasion pour faire à l'académie une proposition qui, j'en suis sûr, sera accueillie. Je propose de livrer à la discus-

(1) Nous allons dire, nous, ce que vous avez fait dans votre rapport, et toujours en prenant pour exemple le cas cité; M[lle] Céline, *par devant témoins,* affirme qu'elle *voit* dans l'estomac de M. Marc quelque chose qui gêne le passage des aliments; nous admettons comme vous qu'elle a affirmé cela; maintenant nous savons bien que vous n'avez pas cherché à *expliquer* dans votre rapport, comment et par quels moyens elle *voyait* cela; mais vous avez cru qu'elle voyait cela; et voilà certes qui dépasse un simple enregistrement. Enregistrez tant que vous le voudrez, dans vos procès-verbaux, et pour servir à l'histoire de la science somnambulique, les affirmations de ces demoiselles; mais n'y mettez pas vos *croyances,* vous qui vous faites un mérite de ne pas y mettre vos *explications;* ne les mettez pas, sous peine de les voir soumises à toute espèce de discussion.

sion le rapport fait, à votre prière, au mois de juin 1831 (1).

M. Bouillaud : M. Husson a répété qu'il n'y avait pas de discussion possible sur des faits qu'on n'a pas vus ; ce serait, il faut en convenir, une manière bien commode d'imposer silence à la critique et de se tirer d'embarras ; en ce cas, à quoi bon les académies ? Ne pas discuter les faits ! mais c'est se condamner à recevoir tout ce qui passera par la tête d'un homme.

Ainsi un illuminé vous dira qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, et vous le croirez ! Un autre vous dira, que sais-je ? qu'un chameau a passé par le trou d'une aiguille, et vous le croirez sur parole, sans même oser prendre la liberté de vérifier le fait ! Quelque respectable que soit l'autorité d'un nom, la vérité l'est encore davantage. Il est des circonstances où le témoignage d'un nom ne suffit pas ; il a beau dire qu'il a bien vu, qu'il ne s'est pas laissé imposer par les apparences ; tout le monde a la même prétention, personne ne veut être ni passer pour dupe. Je suis fâché que le nom de M. Rostan me vienne en pensée, mais vous savez ce qu'il a écrit sur le magnétisme. Un jour il me proposa de me guérir de mon incrédulité et de me faire voir des choses extraordinaires ; je le suivis ; arrivé sur les lieux, on ne voulut rien faire devant moi ; j'attends toujours.

M. Chervin parle dans le même sens.

M. Emery appuie la proposition de M. Rochoux, et rappelle les usages de l'académie. Ces usages sont que toutes les fois qu'un rapport est fait devant l'académie, il soit discuté (2).

M. Bousquet : Messieurs, tout le monde a la prétention de bien voir, tout le monde croit avoir bien vu, et vous savez combien un homme est fort lorsqu'il peut dire : J'ai vu. C'est sans doute un grand avantage ; toutefois l'illusion est à côté de la

(1) Cette proposition, nous l'avons déjà dit, est le *delenda est Carthago* de M. Rochoux ; il ne passe guère d'années, depuis bientôt dix ans, sans renouveler cette malencontreuse proposition ; M. Husson la supporte patiemment, il garde le silence et attend que par un autre sujet on fasse diversion à cette intempérance de M. Rochoux.

(2) M. Husson n'a rien répliqué encore à M. Emery ; c'est qu'il n'y avait rien à répliquer. Tels étaient et tels sont encore les usages de l'académie ; mais le rapport de M. Husson ne serait pas de nature à obéir aux usages.

réalité. Georget croyait donc avoir bien vu; il y paraît assez, à la manière dont il parle du magnétisme dans son ouvrage sur le système nerveux. Cependant on sait aujourd'hui qu'il a été trompé par des misérables qui s'en vantent. Je tiens cela de M. Londe, le collaborateur de Georget, et le témoin de toutes ses expériences. Ainsi, messieurs, Georget est mort plein de foi dans le magnétisme; son ouvrage reste, et l'auteur n'est pas là pour effacer les erreurs qu'il contient.

M. Ségalas dit qu'ayant lui-même tenu les mains sur les yeux du jeune homme dont a parlé M. Husson, et cela pour l'empêcher de voir, il ne répondrait pas qu'il lui a complétement fermé les yeux (1). Les yeux, ajoute-t-il, étaient agités de mouvements convulsifs; il a pu agiter les paupières et saisir quelques caractères, d'autant plus qu'il lisait lentement, en face d'une grande croisée et qu'il a fait des fautes.

M. Amussat : Si les effets du magnétisme étaient réels, ils seraient d'un grand secours ; mais il faudrait qu'ils fussent constatés, et ils ne le sont pas. Une religieuse que je viens d'opérer a souffert l'opération sans se plaindre; le magnétisme n'aurait-il d'action que sur les êtres naturellement courageux?

M. Moreau est si désireux de connaître la vérité, qu'il propose à tous les membres de l'académie de se soumettre au magnétisme; que s'il en est un seul en qui le magnétisme produise des effets, il est prêt à se rendre; jusque-là il doutera. (Bulletin de l'acad., t. I).

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1837.

L'académie reçoit de M. Berna une lettre conçue en ces termes :

Monsieur le Président,

Malgré le rapport de la commission de 1826, et ses conclusions unanimement favorables au magnétisme, l'académie se trouve encore divisée sur cette importante question.

(1) Et voilà de ces faits que M. Husson ne veut pas qu'on discute, parce qu'il donne les noms de témoins parmi lesquels M. Ségalas se trouve.

Une telle divergence d'opinions entre des hommes également éclairés se conçoit sans peine : les uns ont vu, ce sont ceux qui croient (1); les autres n'ont point vu, ce sont ceux qui nient; pour ceux-ci l'autorité n'est rien en pareille matière, ils ne veulent s'en rapporter qu'au témoignage de leurs propres sens.

Cette expérience personnelle je viens la leur offrir, Monsieur le Président; je propose de faire voir, sur des personnes que j'ai actuellement à ma disposition, des faits concluants en faveur du magnétisme. Ce moyen me semble plus rapide et plus sûr que celui qui consisterait à magnétiser successivement plusieurs membres de l'académie, comme on a proposé de le faire.

Ma croyance au magnétisme n'est point le fruit de l'enthousiasme ou d'un examen superficiel, mais de plusieurs années d'expériences et de méditation. Convaincu d'ailleurs que ces faits, quelque merveilleux qu'ils paraissent d'abord, n'ont rien, lorsqu'on y réfléchit, de contradictoire à la physiologie bien comprise, qu'ils viennent l'éclairer au contraire, et fournir à la thérapeutique de précieuses ressources, j'ai pensé qu'en appelant sur eux l'attention des médecins, dans un cours public, je servirais la science, la médecine. Je ne crois pas moins la servir encore aujourd'hui, en offrant à l'académie les moyens de *s'éclairer* de nouveau sur ce sujet, si elle le trouve convenable.

J'ai l'honneur, etc.

Signé BERNA.

On voit que M. Berna avait les mêmes prétentions que ses prédécesseurs en fait de magnétisme; il offrait modestement à l'académie le *moyen de l'éclairer;* ce qui donnait à entendre que lui, M. Berna, se chargerait bien volontiers de lui donner des leçons.

Mais il allait avoir affaire à une commission qui n'était nullement disposée à recevoir des leçons.

(1) Erreur! nous avions vu, et beaucoup de nos collègues avaient vu, et cependant nous n'étions pas des croyants; il y a plus, c'est précisément parce que nous avions vu que nous ne croyions pas.

Cette commission fut en partie nommée immédiatement par le bureau; le président désigna MM. Bouillaud, Roux, Emery, H. Cloquet, Oudet et Dubois (d'Amiens). Aucun de ces membres n'avait demandé à faire partie de cette commission; personne d'ailleurs n'en prévoyait la formation, puisqu'on ignorait que M. Berna eût écrit à l'académie.

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1837.

Après le dépouillement de la correspondance, M. Cornac demande d'être adjoint à la commission nommée dans la dernière séance, pour étudier les phénomènes du magnétisme. Si cette commission est en nombre pair, comme il le croit, ayant vu de près les plus célèbres magnétiseurs, il serait bien aise de voir leurs successeurs.

M. Pelletier saisit cette occasion pour demander une modification à la composition de la commission; il propose d'y faire entrer des chimistes, des physiciens, des naturalistes. Peut-être la qualité des juges fera-t-elle varier la manière de voir et de juger le magnétisme.

MM. Cornac, Pelletier et Caventou sont priés de vouloir s'adjoindre à la commission nommée. (Bulletin, *loc.cit.*)

Tel est l'historique de la nomination de cette nouvelle commission; de l'aveu d'un magnétiseur, et précisément de celui qui a été jugé par elle, elle était l'expression même de la majorité de l'académie. Voici ses termes : « *Ce ne fut pas d'après un vœu unanime, mais d'après le vœu de la majorité que se forma la commission.* » (Berna, examen 14.) Il nous reste à faire connaître le rapport de cette commission.

RAPPORT

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

Au nom d'une commission composée de MM. Roux, Bouillaud, H. Cloquet, Emery, Pelletier, Caventou, Cornac, Oudet.

(Rapporteur, M. DUBOIS d'Amiens.)

Messieurs,

Quelques discussions élevées dans le sein de l'académie royale de médecine au commencement de cette année avaient reporté de nouveau l'attention des médecins sur le magnétisme animal.

Notre confrère M. Oudet, bien que se plaçant en dehors de toute question de doctrine, avait confirmé en pleine séance un fait inséré dans quelques feuilles publiques, et qui plus tard l'a été dans le bulletin de l'académie, savoir : qu'un magnétiseur était venu le chercher le 14 novembre 1836, pour le conduire chez une jeune dame en état, disait-on, de somnambulisme ; qu'arrivé près d'elle, le magnétiseur l'avait piquée fortement et à plusieurs reprises, qu'il lui avait plongé un doigt pendant quelques secondes dans la flamme d'une bougie, le tout pour explorer sa sensibilité; puis que lui, M. Oudet, avait déplié sa trousse, arraché à la jeune dame une grosse dent molaire ; qu'au moment de l'avulsion, la jeune dame avait retiré un peu la tête et poussé un léger cri. Ces deux signes de douleur avaient eu, ajoutait-on, la rapidité de l'éclair (1). Toutefois, après une demi-heure de sommeil, le magnétiseur avait procédé au réveil de la somnambule et lui avait appris ou du

(1) Bullet., tome I, page 544.

moins lui avait dit ce qu'il venait de faire pour lui épargner des terreurs et de la souffrance.»

C'est le 24 janvier dernier que sur l'interpellation de M. Capuron, ces explications ayant été ainsi données à l'académie, provoquèrent une discussion animée. Cette discussion eut quelque rententissement dans le public médical, principalement sans doute chez ceux qui s'occupent encore du magnétisme animal ; aussi, peu de jours après, c'est-à-dire le 12 février, un jeune médecin, docteur de la faculté de Paris, M. Berna, adressa à l'académie une lettre dans laquelle il se faisait fort de donner à ceux pour qui, disait-il, l'autorité n'est rien, de donner l'expérience personnelle comme moyen de conviction.

M. Berna, qui avait assisté à nos discussions, ou qui du moins avait eu connaissance de nos débats, prétendait que la question divisait l'académie. Or, dans sa lettre, il disait que si l'académie désirait s'éclairer de nouveaux faits, il s'offrait à en faire voir de CONCLUANTS, sur des somnambules alors à sa disposition. Telles étaient ses expressions ; sa lettre reste dans nos pièces justificatives.

Bien que reçu docteur depuis fort peu de temps, et d'ailleurs encore très-jeune, M. Berna accusait plus de cinq années d'expériences nombreuses et variées. Fort de ses connaissances antérieures, il ajoutait que pour peu qu'on veuille y réfléchir, les faits magnétiques, quelque merveilleux qu'ils paraissent d'abord, n'ont rien en eux-mêmes de contradictoire avec la physiologie *bien comprise*, qu'ils peuvent l'éclairer au contraire et fournir de précieuses ressources à la thérapeutique. Aussi, disait-il en terminant, était-ce pour servir la science qu'il offrait à l'académie le moyen de faire connaître et juger le magnétisme animal.

L'académie ainsi mise en demeure, prit en considération la demande toute spontanée de M. Berna ; bien qu'il y eût un peu de présomption peut-être dans les formes de la missive de notre jeune confrère, et un peu d'irrévérence envers un corps savant, en nous disant que son moyen serait plus sûr, plus rapide que celui qui consisterait à magnétiser successivement tous les membres de l'académie. Je le répète, faisant taire toute susceptibilité, vous n'en avez pas moins cru devoir nommer une nouvelle commission. Nous dirons tout à l'heure quelques mots

sur l'esprit dont l'académie nous a paru animée lorsqu'elle prit cette résolution et sur le choix de ses commissaires.

La question du magnétisme animal n'était pas nouvelle dans le sein de l'académie; et d'ailleurs les plus illustres sociétés n'avaient pas dédaigné de s'en occuper; l'autorité elle-même en d'autres temps avait cru devoir prendre l'initiative à ce sujet, et consulter les corps savants, tant sur l'existence du magnétisme animal que sur l'utilité de son application ; il pouvait donc y avoir un puissant intérêt social et scientifique à reprendre l'examen de ces sortes de faits. L'académie ne pouvait laisser échapper, encore moins dédaigner l'occasion qu'on venait ainsi lui offrir ; il y avait en outre ici des errements tout scientifiques, tout académiques, et notre compagnie ne pouvait se dispenser de les suivre.

En effet, messieurs, abstraction faite même de sa réalité ou de sa nullité comme doctrine et comme série de faits inexplicables par toute autre hypothèse ; abstraction faite de toutes ses prétentions, le magnétisme avait déjà par devers lui une histoire parlementaire, une histoire toute académique, et cette histoire que nous allons brièvement vous rappeler, attendait de nous sinon son complément, du moins de nouvelles pages.

L'histoire académique du magnétisme animal sera donc notre introduction obligée ; obligée, disons-nous, car elle nous montrera quel était l'état académique de la question lorsque celle-ci nous a été confiée, et en même temps elle nous apprendra par quelles phases elle a dû passer pour arriver jusqu'à nous. Mais d'abord nous devons déclarer que si pour nous, en fait de magnétisme animal, il n'y a d'histoire authentique que celle qui a été épurée dans le sein des académies, nous avons dû toujours faire deux parts dans cette même histoire, savoir celle des faits et celle de leur interprétation. Ainsi, non-seulement pour former nos convictions nous n'avons pas été compulser ce qu'on nomme les annales, les archives du magnétisme animal, c'est-à-dire les livres des adeptes; non-seulement nous nous sommes bornés à la méditation des rapports officiellement rédigés et académiquement discutés et adoptés, parce que dans cette sphère, du moins, il y a des lumières et du désintéressement, mais encore nous avons estimé que des faits légitimement acceptés par les sens de témoins pleins de science et de bonne

foi avaient pu recevoir parfois, même de la part de ceux-ci, de fausses et décevantes interprétations. C'est imbus de ces idées que nous avons repris l'histoire du magnétisme animal.

Trois compagnies savantes en France ont été successivement saisies de la question du magnétisme animal : 1° l'ancienne académie des sciences en mars 1784 ; 2° l'ancienne société royale de médecine, en août 1784 d'abord, puis dans la séance du 22 octobre de la même année, lorsque Thouret fut chargé de rendre compte des différentes lettres et mémoires que la société avait reçus de ses associés et correspondants à ce sujet ; 3° l'académie royale de médecine en février 1826.

C'est l'autorité, avons-nous dit tout à l'heure, qui prit l'initiative en 1784 ; le roi n'avait d'abord nommé que des médecins de la faculté de Paris, savoir : Borie, Sallin, Darcet et Guillotin, pour lui rendre compte du magnétisme animal pratiqué par un M. Deslon ; mais sur la demande de ces quatre médecins, le roi leur adjoignit cinq membres de l'académie royale des sciences : Franklin, Leroy, Bailly, de Bory et Lavoisier. Borie étant mort dès le commencement du travail des commissaires, Majault, docteur de la faculté, fut désigné pour le remplacer.

Le magnétiseur Deslon, disciple de Mesmer, s'était engagé avec les commissaires : 1° à constater l'existence du magnétisme animal ; 2° à communiquer ses connaissances sur cette découverte ; 3° à prouver l'utilité de cette découverte et du magnétisme animal dans la cure des maladies. Rien n'était plus facile que d'exposer aux commissaires *une théorie* dite du magnétisme animal et certaines manœuvres dites *pratiques;* c'est ce que Deslon ne manqua pas de faire ; mais il fallait en apprécier les effets. Pour cela les commissaires de l'académie des sciences résolurent d'abord de se faire magnétiser eux-mêmes, avec cette condition expresse de n'admettre *aucun étranger dans le lieu des séances, de pouvoir discuter entre eux librement leurs observations, et d'être dans tous les cas les seuls ou du moins les premiers juges de ce qu'ils auraient observé.*

Ces expériences eurent lieu avec ces conditions, et il resta bien constaté *qu'aucun des commissaires n'avait rien senti, ou du moins n'avait rien éprouvé qui fût de nature à être attribué à l'action du magnétisme.*

Sept malades furent ensuite réunis à Passy, chez Franklin, et magnétisés en présence de tous les commissaires; ces malades appartenaient aux dernières classes de la société. D'autres furent observés dans des conditions sociales plus élevées; puis on fit magnétiser des enfants, afin de varier autant que possible les conditions individuelles. Or, de toutes ces expériences, les commissaires acquirent la conviction que *l'imagination faisait tout, que le magnétisme était nul.*

Les attouchements, ajoute le rapporteur, l'imagination, l'imitation, telles sont les vraies causes des effets attribués à cet agent nouveau connu sous le nom de magnétisme animal, à ce fluide que l'on dit circuler dans le corps et se communiquer d'individu à individu.

CONCLUSION DERNIÈRE : Le fluide magnétique *n'existe pas*, le magnétisme animal est *nul*, et les moyens employés pour le mettre en action sont dangereux.

Signé Benj. FRANKLIN, BAILLY, MAJAULT, DARCET, LEROY, BORY, GUILLOTIN, LAVOISIER.

Paris, ce 11 août 1784.

Nous ne vous parlons ici ni du rapport secret, ni du rapport de Jussieu; ce dernier était un rapport ou plutôt une opinion individuelle; nous n'avons à nous occuper que des rapports discutés et adoptés par des majorités académiques.

Cependant la société royale de médecine ne pouvait rester étrangère aux débats que suscitait alors la question du magnétisme animal; le gouvernement avait aussi choisi dans son sein des commissaires éclairés; et ceux-ci eurent en conséquence à rédiger un rapport sur le sujet à peu près à la même époque. Ces commissaires étaient : Poissonnier, Caille, Mauduyt et Andry.

La commission académique crut devoir procéder ainsi qu'il suit :

1° Deslon fit prononcer un discours par Laffisse, sur les principes de sa méthode.

2° Laffisse autorisé par Deslon donne par écrit aux commissaires l'énoncé des principes contenus dans son discours.

3° Deslon et Laffisse exécutent devant les commissaires les différentes manipulations usitées dans l'emploi du magnétisme

animal, et instruisent les commissaires à les mettre eux-mêmes en pratique.

4° Les commissaires observent chez Deslon les effets du prétendu magnétisme animal sur des malades qu'il y avait soumis.

5° Les commissaires se réunissent plusieurs fois chez l'un d'eux pour magnétiser des malades et pour observer, en prenant toutes les précautions qu'ils jugent nécessaires, les effets que pourrait produire cette méthode.

Les nombreux malades soumis par les commissaires aux expériences dites magnétiques avaient été divisés, dit le rapporteur, en trois classes ou sections : 1° ceux dont les maux étaient évidents ; 2° ceux dont les maux légers consistaient en des affections vagues ; 3° les mélancoliques.

Pour ce qui est des premiers malades, c'est-à-dire des vrais malades, les commissaires de la société rapportent qu'ils n'ont vu aucun d'eux guéri ou même notablement soulagé, bien qu'ils les aient suivis pendant quatre mois, et que d'après ce qui leur avait été dit, quelques-uns fussent magnétisés depuis plus d'une année.

Quant aux malades de la seconde classe, quelques-uns n'accusaient plus d'appétit, ou auraient fait de mauvaises digestions. Pour ce qui est des mélancoliques ou hypocondriaques, les commissaires disent que tout médecin sait combien peu il faut compter sur leur témoignage.

Revenant ensuite sur les deux parties de leur travail, c'est-à-dire sur la question théorique et sur les questions de fait, les commissaires en déduisent les conclusions que la théorie du magnétisme animal est un système absolument dénué de preuves ; que les moyens employés pour le mettre en action peuvent souvent devenir dangereux, et que les traitements faits par ces procédés peuvent déterminer des accidents spasmodiques et convulsifs très-graves.

Signé POISSONNIER, CAILLE, MAUDUYT et ANDRY.

Paris, ce 16 août 1784.

Cependant la société royale de médecine avait voulu savoir quelle impression cette prétendue doctrine avait produite dans le reste de la France et en Europe ; elle avait reçu une foule de

lettres et de mémoires sur cette question de la part de ses associés et de ses correspondants ; Chaussier, de Dijon, devenu célèbre plus tard à l'école de Paris, le Pecq de la Cloture, Pujol de Castres, Duvernois de Clermont, et collectivement les différentes compagnies du royaume s'étaient empressées d'adresser à la société des renseignements et des mémoires ; il en était venu de Malte et de Saint-Domingue, de Hollande, d'Angleterre, de Turin, etc.

Ces documents étant précieux, la société tenait à ne pas les laisser enfouis dans ses archives ; en conséquence, dans la séance du 22 octobre 1784, elle chargea Thouret de lui rendre compte des différentes lettres et mémoires qu'elle avait reçus de ses correspondants relativement au magnétisme animal

Suivant le résumé fait par Thouret, deux grandes et principales raisons avaient porté presque tous les médecins en France et en pays étrangers à rejeter, à condamner la nouvelle pratique du magnétisme animal : d'une part, la non-existence du nouvel agent désigné sous le nom de magnétisme animal; d'autre part, le danger des pratiques, des manipulations, de tout l'appareil enfin destiné à produire les effets attribués à ce même fluide.

De là deux ordres de faits dans cette masse de lettres et de mémoires : 1° des discussions, des argumentations pour prouver que l'agent magnétique est nul ; 2° des récits nombreux et tous très-circonstanciés d'accidents déterminés par les pratiques des magnétiseurs.

Thouret signale en outre une circonstance qu'il considère comme très-honorable pour les sciences et pour ceux qui les cultivent ; c'est que dans les villes, dans les États où il y avait des universités établies où l'on cultivait avec succès les sciences et les lettres, la contagion du magnétisme animal avait été arrêtée. Ainsi, dit-il, à Montpellier le magnétisme animal n'avait pu pénétrer, tandis qu'à Marseille il avait fait des prosélytes. Dans les petites villes de la Bretagne on avait pu magnétiser, mais à Rennes le baquet magnétique n'avait pu être dressé. A Loudun, chose mémorable et qui prouve, ajoute Thouret, que le souvenir des erreurs passées n'est pas toujours inutile, la méthode ne put prendre ; on s'y rappelait vivement que naguère, lors des fameuses processions des convulsionnaires,

des scènes à peu près semblables s'étaient terminées d'une manière tragique.

Ainsi les différentes compagnies du royaume, toujours en relations scientifiques avec la société royale de médecine, s'étaient empressées d'adopter unanimement le rapport de ses commissaires sur le magnétisme animal ; les membres des sociétés provinciales se félicitaient d'avoir pensé comme celles de Paris, sans avoir été aidés de leurs lumières.

La société royale de médecine pouvait donc et à bon droit s'enorgueillir de ces honorables adhésions; elle ne s'était point encore trouvée, dit en terminant Thouret, dans le cas de réunir sur le même objet les avis des différents corps de médecins du royaume ; l'événement actuel lui en offrait l'occasion, et le gouvernement avait jugé qu'il était de sa sagesse d'éclairer la nation sur cette doctrine : elle ne pouvait trop s'empresser d'entrer dans ses vues, en lui présentant sur cet objet le résultat de sa correspondance. »

Le 15 décembre 1784, Vicq-d'Azyr fut chargé d'adresser cette pièce au ministre.

C'est là, messieurs, ce qu'on pourrait appeler la première période de l'histoire académique du magnétisme animal ; nous y avons vu la société tout entière émue par l'apparition toute prestigieuse de Mesmer et de ses disciples ; on ne parlait alors dans la nation entière que des prétendus prodiges opérés par ses adeptes ; aussi l'initiative de l'examen scientifique est-elle prise par l'action même de la société, c'est-à-dire par le gouvernement, qui use noblement de sa prérogative en consultant les corps académiques et en leur confiant le soin d'éclairer la nation.

A partir de cette époque, un long silence règne dans les académies et dans toutes les sociétés savantes sur le magnétisme animal ; de grands événements avaient d'ailleurs distrait les esprits de ces sortes de questions. Ce n'est donc que beaucoup plus tard, et pendant les loisirs de la restauration, après plus de quarante années, que la question du magnétisme animal fut agitée dans le sein de cette académie.

Cette fois, ce ne fut pas le gouvernement qui prit l'initiative ; il ne s'agissait plus d'un mouvement comme celui qui s'était opéré en 1784 ; c'est un jeune médecin, M. Foissac, qui adressa

le 11 octobre 1825 une lettre à l'académie royale de médecine, lettre dans laquelle il demandait à ce corps savant s'il ne serait pas dans ses attributions de recommencer l'examen du magnétisme animal ? L'académie prit cette demande en considération, et sur le rapport d'une commission spéciale, des commissaires furent désignés pour se livrer de nouveau à l'examen du magnétisme animal.

Ici, messieurs, nous n'entamerons pas l'historique de toutes les expériences qui furent faites en présence de nos collègues. Nous respectons leurs convictions; mais leur rapport ne peut pas être considéré comme l'expression générale de l'académie royale de médecine; c'est l'opinion d'une honorable commission formée dans son sein et rien de plus, académiquement parlant. Encore une fois, messieurs, nous ne voulons pas même discuter les principes que nos collègues ont cherché à établir, savoir que les faits observés par eux, reposant sur leur moralité et leur bonne foi, il n'y avait pas lieu à les soumettre à une discussion pas plus que les trente conclusions qui les suivent. C'est encore là une opinion que nous devons respecter, et qui n'a d'autre effet, suivant nous, que d'enlever à leurs travaux tout caractère académique, pour les réduire aux proportions d'une opinion particulière.

Arrivant à notre propre commission, nous devons d'abord vous rappeler que vous y avez fait entrer des représentants d'opinions contraires sur la question du magnétisme animal et des membres livrés à diverses spécialités scientifiques. Vous avez renvoyé les uns et les autres par devant les faits, parce que d'une part, quelles que fussent leurs convictions antérieures, vous aviez confiance dans leur bonne foi, et parce que d'autre part, en raison de la variété de leurs tendances scientifiques, vous avez pensé qu'ils examineraient les faits sous toutes leurs faces.

Messieurs, nous pouvons le dire dès à présent, cette prévoyance a en quelque sorte porté ses fruits ; c'est qu'avec nos idées préconçues, les uns *pour*, les autres *contre*, aucune dissidence, comme vous le verrez, ne s'est élevée entre nous sur les faits dont nous avons été témoins ; c'est qu'avec notre propension diverse à considérer les faits sous des aspects particuliers, nous avons été unanimes dans chacune de nos conclusions.

Vous trouverez peut-être en cela, messieurs, une nouvelle garantie pour la vérité; car il fallait que les faits soumis à notre examen eussent un haut degré d'évidence positive ou négative pour amener ainsi et chaque fois une constante *unanimité* entre des commissaires toujours en dissidence sur la valeur théorique du magnétisme animal.

Mais en voici assez, messieurs, sur ce que nous avons appelé les antécédents académiques du magnétisme animal et sur les dispositions morales de vos commissaires; abordons actuellement la série d'expériences dont nous avons été témoins.

C'est le 27 février 1837 que la commission s'est réunie pour la première fois; le rendez-vous avait été assigné dans le domicile même de M. Berna, rue de l'Ancienne Comédie, n° 18. La commission, composée de MM. Bouillaud, H. Cloquet, Caventou, Cornac, Dubois d'Amiens, Emery, Oudet, Pelletier et Roux, a dû commencer par se constituer et soumettre à une discussion préalable l'ordre de ses travaux.

M. Roux à l'unanimité a été élu président, puis M. Dubois (d'Amiens) secrétaire rapporteur.

M. Berna, présent à la séance, a cru devoir d'abord nous lire une sorte de préambule sur la question du magnétisme animal, et un programme des expériences qu'il aurait à faire devant nous. En même temps il entrait dans le détail de toutes les précautions dont nous devrions plus tard user, disait-il, même contre lui pour donner toute validité, toute authenticité à ses expériences.

Vos commissaires ont écouté attentivement et dans un profond silence toutes les observations de M. Berna; mais ensuite, et après une discussion paisible, ils ont déclaré à ce magnétiseur que leur mission se bornait à observer consciencieusement les expériences dites magnétiques annoncées par lui, afin d'en rendre un compte fidèle à l'académie; que c'était à lui, M. Berna, de multiplier ses précautions s'il le jugeait convenable, afin de donner plus de valeur à ses expériences, mais que ce n'était pas aux commissaires à s'entendre ainsi préalablement avec lui sur les manœuvres requises ou non; que la

commission devait garder toute son indépendance, rester maîtresse des précautions dont elle croirait devoir user de son côté; mais que d'abord elle ne pourrait adhérer à un système de précautions telles, aux yeux de M. Berna, que toute expérience faite dans ces conditions serait avouée inattaquable.

Après plusieurs explications amiablement données de part et d'autre, il resta convenu entre les commissaires et M. Berna :

1° Que les expériences auraient lieu non chez M. Berna, mais chez M. Roux, président de la commission.

2° Que M. Berna ne pourrait amener avec lui d'autres personnes que les sujets destinés aux expériences.

3° Que de leur côté les commissaires ne pourraient introduire aucune personne étrangère dans le lieu des séances.

Dans l'intervalle de cette séance à la séance suivante, M. Berna, peu satisfait sans doute des mesures prises par la commission, écrivit à chacun des commissaires une lettre en date du 2 mars. Dans cette lettre, M. Berna s'exprimait ainsi : « Il est de la plus haute importance que la *commission et moi* nous rendions *nos* expériences telles que l'esprit le plus soupçonneux n'y puisse trouver d'accès à la fraude et à l'erreur.»

Vos commissaires, messieurs, ont été tout d'abord frappés de ces expressions; il leur parut évident que M. Berna cherchait à changer entièrement sa position et à modifier la mission dont vous nous aviez chargés.

En effet, quel avait été le motif de notre institution? M. Berna n'avait-il pas promis à l'académie de faire voir à ses délégués des faits concluants; et dès lors, n'était-ce pas pour voir ces faits que vous nous aviez envoyés par devant lui? Or, ici il s'identifie avec nous-mêmes; la *commission et moi*, dit-il, *nos* expériences, etc., etc. C'était vouloir nous mettre à l'étude du magnétisme, c'était chercher à nous faire dévier; car la mission des corps savants, vous le savez, messieurs, consiste à *vérifier* les faits et nullement à les inventer, à les rechercher.

Mais ce n'est pas tout; dans cette même lettre du 2 mars, M. Berna nous assure (nous copions textuellement ses expressions) : *Qu'il s'est efforcé d'imaginer tous les genres de supercheries, afin de nous en signaler tous les préservatifs; il répète qu'il ne*

se flatte point d'avoir pénétré toutes les ressources de l'imposture, mais que cependant les précautions qu'il veut nous exposer lui semblent incompatibles avec l'illusion.

Ainsi, d'après le système de M. Berna, ce n'est pas nous commissaires qui devions imaginer des précautions, qui devions les prendre à son insu à lui-même ; c'est lui magnétiseur qui devait nous apprendre comment et par quels moyens nous devions nous mettre en garde contre lui. Sentant toutefois lui-même ce qu'il y avait d'étrange dans cette prétention, il ajoutait d'une manière que nous aurions pu regarder comme ironique : « Sans doute, il conviendrait que je m'en rapportasse à la sagacité de MM. les commissaires ; assurément ils ne le cèdent à personne en intelligence et en lumières, mais ils n'ont point une connaissance approfondie du magnétisme animal, etc., etc. »

Partant de là, M. Berna entendait régler à l'avance (ce sont ses termes) la manière dont vos commissaires observeraient les faits. En conséquence, dans cette même lettre M. Berna nous faisait tenir deux autres pièces :

1° Une énumération des épreuves à tenter dans les séances.

2° Les précautions générales à observer pendant le cours de ces épreuves.

Parlons d'abord de ces dernières.

M. Berna admettait en principe que les expériences ne devaient point avoir lieu chez lui ; mais comme cette précaution pouvait, suivant lui, en intimidant ses somnambules, nuire à leurs facultés, il se réservait le droit d'opérer parfois dans son domicile, par exemple pour la vision sans le secours des yeux.

En vertu de ce qu'il appelait sa cinquième précaution, vos commissaires devaient trouver sur une carte, que lui leur remettrait au moment d'opérer, l'indication de chaque expérience.

Sa huitième précaution recommandait à vos commissaires de s'abstenir, dans les questions adressées aux somnambules, de tout ce qui serait insidieux ou propre à agir sur l'imagination des jeunes somnambules.

Par sa onzième précaution il nous invitait à bien nous assurer qu'il ne ferait point usage de barreaux aimantés !!!

Telles étaient les principales précautions imaginées par M. Berna. Avant de vous donner connaissance de la pièce relative au programme des épreuves, il convient de vous dire comment vos commissaires ont accueilli les mesures préventives de ce magnétiseur.

Le 3 mars 1837, à sept heures du soir, la commission entière, moins M. Oudet (qu'une calamité domestique avait retenu chez lui), s'était réunie chez M. Roux ; M. Berna est introduit parmi nous, mais il est seul ; car avant de commencer ses expériences il pense qu'une discussion doit s'engager sur ses précautions ; et tout d'abord, il avoue avec franchise qu'il a bien dans l'esprit, en faisant adhérer la commission à cet ensemble de conditions préalables, de rendre d'avance toute ses expériences inattaquables.

Les commissaires répètent à M. Berna ce qu'ils lui ont déjà dit, savoir, que leur mission consiste uniquement à assister à ses expériences, et qu'ils ne peuvent prendre aucun engagement de cette nature.

La conclusion de cette discussion, conclusion agréée du reste par M. Berna, fut que les deux pièces qu'il nous avait transmises, les précautions et le programme, resteraient annexées au procès-verbal de cette séance.

Ces conventions une fois arrêtées, M. Berna quitte vos commissaires pour aller enfin chercher une somnambule qui l'attendait dans les environs. Peu de minutes après, à huit heures moins un quart environ, il introduit en présence de vos commissaires une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, d'une constitution en apparence nerveuse et délicate, mais d'un air assez dégagé et résolu.

Le programme des expériences pour ce soir, programme que nous avait envoyé M. Berna, portait huit expériences; en voici les titres textuellement copiés, car ce langage n'appartient pas à vos commissaires.

1° Somnambulisation.

2° Constatation de l'insensibilité aux piqûres et aux chatouillements.

3° Restitution, par la volonté mentale, de la sensibilité.

4° Obéissance à l'ordre mental de perdre le mouvement.

5° Obéissance à l'ordre mental de cesser au milieu d'une

conversation de répondre; ordre mental de répondre de nouveau.

6° Répétition de la même expérience, le magnétiseur étant séparé de la somnambule par une porte.

7° Réveil.

8° D'après l'ordre mental qui en aura été enjoint dans l'état somnambulique, persistance au réveil de l'insensibilité, et persistance aussi de la faculté de perdre et de recouvrer cette sensibilité à la volonté du magnétiseur.

Remarquons avant d'aller plus loin que, d'après ce dernier paragraphe, le sujet qu'on nous amenait n'aurait pas joui des mêmes prérogatives pendant la veille et pendant le sommeil; on y mettait comme condition qu'un ordre mental devait toujours être intimé pendant le sommeil.

Quoi qu'il en soit, la jeune fille, introduite au milieu des commissaires dans le salon de M. Roux, y est accueillie avec prévenance et affabilité; on s'entretient avec elle de choses indifférentes; puis, et dans le but de constater avant tout essai de magnétisation, jusqu'à quel point, dans l'état ordinaire, elle est sensible aux piqûres, on lui enfonce à la profondeur d'une demi-ligne environ des aiguilles de force moyenne que M. Berna avait apportées lui-même; on fait pénétrer leur pointe à la main et au cou de cette jeune personne. Interrogée par quelques-uns des commissaires et avec l'air du doute si elle sent ces piqûres, elle répond à M. Roux et à M. Caventou qu'elle ne sent rien; sa figure n'exprime du reste aucune douleur. Rappelons à l'académie qu'elle était encore bien et dûment éveillée, de l'aveu même de son magnétiseur, qui n'avait encore commencé aucune de ses manœuvres. Ceci ne concordait guère avec le programme; car l'insensibilité ne devait être accusée que dans l'état dit de somnambulisme, ou après, et par l'injonction mentale du magnétiseur; injonction qui elle-même ne pouvait être faite que dans cet état.

Vos commissaires étaient donc un peu surpris de ce singulier début. Comment vous ne sentez rien? lui dit-on; mais vous êtes donc absolument insensible? Alors elle finit par avouer qu'elle sentait *un petit peu* de douleur.

Ces préliminaires terminés, M. Berna fit asseoir près de lui celle que nous nommerons désormais sa somnambule, pour

parler son langage. Penché côte à côte vers elle, il paraît d'abord la contempler en silence, sans pratiquer aucune de ces manœuvres qu'on a nommées *passes*. Après une ou deux minutes environ, il dit à vos commissaires que le sujet est en état de *somnambulisme*.

Les yeux de la jeune fille sont garnis de coton et couverts d'un bandeau.

M. Berna n'a d'autres preuves à donner aux commissaires de ce prétendu état de somnambulisme, que, du reste, il ne définit pas théoriquement, n'a d'autres preuves, disons-nous, que les expériences comprises dans son programme.

Ainsi, après avoir de nouveau contemplé sa somnambule et à une distance très-rapprochée, il annonce aux commissaires qu'elle est frappée d'une *insensibilité générale*.

Quel devait être ici, messieurs, le rôle de vos commissaires? médecins, chirurgiens, physiciens, tous savaient que les preuves de l'abolition de la sensibilité sont de deux ordres; que les unes sont déduites des assertions des sujets et reposent sur leur moralité; que les autres sont déduites des indices de l'habitude extérieure, du langage d'action. Or, les premières doivent être considérées comme nulles lorsqu'il s'agit d'individus qui ont intérêt à tromper, à induire en erreur : restaient ces signes muets arrachés par la douleur; mais alors il faut prendre en considération, d'une part l'intensité de la douleur produite, d'autre part la fermeté des patients.

Dans le cas qui préoccupait vos commissaires, l'*intensité* de la douleur ne devait pas dépasser certaines limites rigoureusement déterminées par M. Berna.

Ce magnétiseur, nous l'avons déjà dit, avait apporté lui-même ses instruments, qui certes n'étaient pas des instruments de torture; il nous avait armés d'aiguilles de moyenne force; et il était prescrit au programme que nous n'irions pas au delà d'une demi-ligne. Quant à la fermeté du sujet, nous en avions eu la preuve avant toute expérience dite magnétique, puisqu'elle n'avait pas voulu même alors accuser de souffrance, bien qu'elle eût été piquée à plusieurs reprises.

Ce n'est pas tout; si en profondeur nous ne pouvions pas aller au delà d'une demi-ligne, en surface nous n'avions que les mains et le cou, attendu que, toujours par son programme,

M. Berna nous avait défendu de toucher à la face; attendu que là, disait-il, si on pique la somnambule, elle porte parfois la tête en arrière. Quant aux autres parties du corps naturellement couvertes, vos commissaires ne crurent pas devoir en parler au magnétiseur.

Ce n'est pas tout encore; comme sur le programme il y avait, en peu de mots, mais transitoirement, *elle sent la différence des températures*, il nous était interdit de chercher à provoquer de la douleur à l'aide de corps en ignition; ainsi il ne nous aurait pas été donné de plonger l'un des doigts du sujet dans la flamme d'une bougie, comme cela était arrivé impunément, disait-on, à la malade de M. Oudet.

De sorte que, tout bien considéré, M. Berna, pour prouver à vos commissaires que par la puissance tacite de sa volonté il pourrait priver à son gré sa somnambule de toute sensibilité, et la paralyser sous ce rapport, comme il le disait, ne nous laissait d'autre moyen de vérification qu'un simple tatouage à exercer sur les mains et sur le cou, rien de plus.

Quoi qu'il en soit, quelques-uns de vos commissaires armés d'aiguilles, entre autres MM. Bouillaud, Emery et Dubois d'Amiens, se mirent à piquer cette pauvre fille. Elle n'accusa verbalement aucune douleur; sa figure, autant que nous avons pu en juger, n'exprimait aucun sentiment douloureux. Nous disons, autant que nous avons pu en juger, car ses yeux étaient couverts; la moitié transversale et moyenne de sa figure nous était cachée; il ne nous restait guère à observer que le front, la bouche et le menton.

M. Bouillaud n'allait pas dans ses tentatives au delà des limites convenues; mais le rapporteur ayant enfoncé la pointe de son aiguille sous le menton avec plus de force, la somnambule exécuta, au moment même et avec vivacité, un mouvement de déglutition; M. Berna s'en aperçut, se récria et fit de nouvelles recommandations.

Touchée du bout du doigt par M. Cloquet à la surface de la main, la somnambule dit sentir cette impression; de sorte qu'indépendamment de la perception des températures, elle aurait alors conservé celle des attouchements; ce qui, dans le système de M. Berna, aurait ajouté de nouvelles restrictions à cette prétendue perte de sensibilité générale.

Néanmoins le magnétiseur, poursuivant le cours de ses expériences, prévint les commissaires qu'il allait, par la seule et tacite intervention de sa volonté, paralyser soit de la sensibilité, soit du mouvement, telle partie du corps de la demoiselle qu'on voudra bien lui désigner.

Les commissaires y mettent les conditions suivantes :

M. Berna gardera le silence le plus absolu ; il recevra des mains des commissaires des billets sur lesquels seront indiquées les parties à priver ou à douer soit de sensibilité, soit de mouvement. Il avertira en fermant un de ses yeux que le fait a lieu et qu'on peut le vérifier.

M. Berna dit qu'il ne peut accepter ces conditions; il donne pour raison que les parties désignées par les commissaires sont trop limitées, et que d'ailleurs tout cela sort de son programme, et qu'il n'entend pas ainsi les précautions qu'on doit prendre contre lui.

Vos commissaires avaient écrit : 1° priver de sensibilité le menton ; 2° le pouce droit ; 3° la région du deltoïde à gauche ; 4° celle de la rotule à droite.

M. Berna avait écrit dans son programme que pour nous faire connaître que son action est suffisante, il *élèverait la main* vers nous ; et cela en cette circonstance comme en toute autre : c'était là une des précautions qu'il avait imaginées. Mais comme vos commissaires s'étaient bien gardés de s'engager sur tous ces points, ils avaient cru pouvoir exiger de M. Berna qu'au lieu d'élever la main vers nous pour signal, il se contenterait de fermer l'un de ses yeux.

Quant aux limites, M. Berna avait indiqué dans son programme pour la sensibilité :

1° La totalité du corps ;

2° Une partie du corps seulement.

Pour le mouvement il avait écrit :

A. Les deux bras ;

B. Les deux jambes ;

C. Un bras et une jambe ;

D. Un seul bras ou une seule jambe ;

E. Le cou à droite ou à gauche ;

F. La langue.

Mais ici il faut expliquer à l'académie ce que M. Berna en-

tendait par la paralysie du mouvement et par la vérification de cette paralysie.

Pour la vérification de cette prétendue perte de sensibilité nos moyens étaient très-restreints : assertion du sujet; expression de l'habitude extérieure.

Ici il fallait de toute nécessité, et toujours dans les termes du programme du magnétiseur, faire successivement à la demoiselle les injonctions suivantes : levez le bras, levez la jambe; ou bien : tournez la tête à droite, tournez la tête à gauche.

J'allais oublier que pour la langue il fallait tout simplement l'inviter à parler.

Que si la demoiselle n'avait pu lever le bras gauche lorsque les commissaires auraient dit : levez le bras gauche, il aurait fallu, d'après M. Berna, en conclure : 1° que ledit bras aurait été frappé de paralysie; 2° qu'il l'aurait été par la volonté tacite de M. Berna; 3° que tout cela aurait dépendu de l'agent du magnétisme animal.

Ajoutez que, toujours dans son programme, M. Berna avait pris ses précautions qui n'étaient pas les nôtres. Ainsi, ce sont là, disait-il, des effets très-fugaces qu'il faut saisir au passage; les commissaires devaient donc se hâter; que s'il ne réussissait pas une première fois, ils ne devaient pas se décourager, mais recommencer jusqu'à ce qu'il eût obtenu l'effet désiré, c'est-à-dire la paralysie.

Vous le sentez, messieurs, les choses pouvaient s'arranger ainsi avec des gens du monde; mais avec des gens de l'art, avec des médecins investis de la confiance d'un corps savant, et qui plus tard auront à rendre un compte sévère de leur mission, il faut un autre langage, une autre logique, d'autres faits.

Quoi qu'il en soit, dans cette séance M. Berna crut ne pas devoir en faire davantage, et il nous prévint qu'il allait ce qu'il appelait réveiller sa somnambule, et qu'en même temps il lui rendrait toute sa sensibilité.

M. Bouillaud, à son invitation, dut d'abord se placer derrière la somnambule, prêt à la piquer à la nuque dès que le magnétiseur lui en ferait le signal.

Lui M. Berna se plaça près de la jeune personne dans la même position que la première fois : Réveillez-vous, lui dit-il

à deux reprises différentes ; puis il enlève le coton qui lui couvrait les yeux, se penche de nouveau vers elle, allonge le bras gauche en arrière, arrête M. Bouillaud qui sans doute allait la piquer trop tôt; puis, penché encore vers la jeune fille qui a les yeux parfaitement ouverts, il regarde M. Bouillaud ; ce commissaire pique alors la somnambule, qui tourne la tête de son côté, et M. Berna s'écrie : Voilà la sensibilité recouvrée !

Vos commissaires ne se sont livrés à aucune réflexion sur la valeur des faits que venait de leur montrer M. Berna.

Ce magnétiseur voulait qu'on lui délivrât copie des notes que venait de prendre le rapporteur. On lui fit remarquer que ces notes devaient servir à la rédaction du procès-verbal, et que ce procès-verbal lui serait communiqué au commencement de la prochaine séance ; que telles étaient les intentions des commissaires.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre cette séance et la suivante, M. Berna écrivit à M. Roux, président de la commission, une nouvelle lettre, relative toujours aux précautions qu'on n'avait pas arrêtées avec lui ; en même temps il demandait copie des notes recueillies pendant le cours des expériences.

Le 10 mars, à sept heures un quart du soir, les commissaires s'étant réunis pour assister à de nouvelles expériences, M. Roux donna lecture de la lettre de M. Berna. Après une courte discussion, les commissaires, pour prouver à M. Berna qu'ils y mettaient toute la bonne volonté possible, arrêtent :

1° Qu'on conviendrait à l'amiable et de vive voix, avant chaque expérience, des manœuvres principales qui devraient être employées.

2° Que copie des notes prises à chaque séance serait donnée à ce magnétiseur.

Ceci terminé, M. Berna alla chercher le sujet de ses expériences; c'était la jeune personne qui avait paru dans la dernière séance.

M. Berna nous prévint que son intention était de reprendre les expériences qui n'avaient pu avoir lieu dans cette même séance.

A huit heures un quart, trois commissaires seulement restent : MM. Roux, Bouillaud et Dubois d'Amiens ; les autres ayant été priés par M. Berna de se retirer momentanément dans une pièce voisine, afin, disait ce magnétiseur, de ne pas

intimider la jeune fille, bien que dans la dernière séance elle eût fait amplement connaissance avec tous.

M. Berna procède à ce qu'il nomme la somnambulisation ; après deux ou trois minutes, il fait rappeler tous les commissaires.

A huit heures et demie, ainsi que cela avait été convenu, M. Bouillaud demande par écrit à M. Berna de vouloir bien paralyser du mouvement le bras droit seulement de la somnambule ; et, lorsque le fait aura lieu, de le lui indiquer en fermant les yeux. Vous voyez, messieurs, que nous allions jusqu'à adopter le langage de M. Berna ; M. Berna, de son côté, adopte nos formalités.

Assis près de son sujet, il abaisse sa tête vers ses mains (les mains de la jeune fille); elle les tenait sur son giron.

Le rapporteur, fondé sur ce que M. Berna avait dit, savoir qu'il n'y avait aucun contact, soit immédiat, soit médiat avec sa somnambule, interpose une feuille de papier entre la figure de M. Berna et les mains de la jeune fille.

Bientôt M. Berna fait le signe convenu; ce qui voulait dire que sa volonté tacite avait été assez puissante pour paralyser le bras droit *seulement* de sa somnambule.

M. Bouillaud procède à la vérification du fait, et pour cela il prie la demoiselle (il n'y avait pas d'autre moyen) de remuer successivement tel ou tel membre. Arrivée à la jambe droite, par voie d'élimination, comme l'on dit, il obtient d'elle cette réponse : qu'elle ne peut remuer *ni la jambe droite ni le bras droit.*

Rappelez-vous, messieurs, que le programme de M. Berna portait qu'il avait la faculté de paralyser soit un *seul* membre, soit *deux* membres *à la fois;* c'étaient là deux expériences distinctes. Nous avons choisi *un seul* membre ; de son aveu il était résulté, malgré sa volonté, ce qu'il appelait une paralysie de *deux* membres.

L'expérience était manquée ; il fallait passer à une autre; car nous n'eûmes pas la bonhomie, malgré les termes du programme, de recommencer jusqu'à ce que nous eussions réussi; ce qui certes n'aurait pas tardé à se faire, puisque nous n'avions à choisir qu'entre quatre membres et la langue.

Nous passons donc à un autre essai, du reste fort analogue : paralyser *la jambe gauche seulement.* Cette fois, M. Berna se

refuse à ce qu'on interpose une feuille de papier entre lui et la demoiselle. Suivant lui, le moyen est illusoire. Peu importe, lui disons-nous, nous y tenons. Moi je m'y refuse absolument, répliqua-t-il, cela me distrait. A huit heures trente-cinq minutes il fait le signe convenu, ce qui équivaut à dire : Voyez, examinez, j'ai paralysé la jambe gauche de mademoiselle. On interroge celle-ci, car nous n'avions que la voie d'assertion pour vérifier ; et elle affirme qu'elle peut très-bien remuer *la jambe gauche*, mais pas du tout le bras du même côté.

Expérience manquée encore et décidément manquée ; car, pour nous prouver mieux les choses, elle se mit à remuer devant nous la jambe que M. Berna venait de paralyser.

Ici nous devons avouer que M. Berna ne se roidissait pas contre des événements qui déjouaient ainsi toutes ses prévisions ; il avouait de bonne foi que c'étaient là des expériences manquéees.

M. Bouillaud, dans le but de varier au moins un peu la monotonie de ces expériences, et d'agrandir quelque peu leur cercle, tout en restant dans le même ordre de faits, propose à M. Berna d'ôter le bandeau qui couvre les yeux de sa somnambule et d'agir sur les paupières comme sur des voiles doués de mobilité et de sensibilité ; M. Berna s'y refuse, cette expérience ne se trouvant pas sur son programme de faits *concluants*.

M. Bouillaud propose alors à ce magnétiseur de vouloir bien paralyser les quatre membres *à la fois* de la demoiselle.

M. Berna s'y refuse par les mêmes motifs ; alors, et puisqu'on est réduit à expérimenter (toujours par voie d'assertion, bien entendu) successivement sur les quatre membres, M. Bouillaud propose à M. Berna la même expérience qui vient d'échouer en dernier lieu, savoir de paralyser encore la *jambe gauche seulement*.

M. Berna y consent : pour y procéder, il se place toujours de la même manière à l'égard de sa somnambule, c'est-à-dire que son côté gauche regarde le côté droit de cette demoiselle ; puis il avance une de ses mains en avant et à distance des genoux du sujet; puis, levant la tête vers nous, il fait le signe convenu, c'est-à-dire qu'il étend le doigt indicateur de la main droite.

Rappelez-vous, messieurs, que c'était *la jambe gauche seule-*

ment qui devait se trouver paralysée, suivant le dire, la promesse de M. Berna, et par l'intervention de sa volonté agissant magnétiquement.

M. Bouillaud prie d'abord la jeune personne de lui prêter l'une de ses bagues; elle y consent, et, pour dégager cette bague de l'un des doigts de sa main droite, elle se sert de sa main gauche; mouvement fatal, comme vous allez voir, pierre d'achoppement pour la volonté tacite de M. Berna.

Sollicitée ensuite comme de coutume par M. Bouillaud de remuer tel ou tel membre, la somnambule arrive à la *jambe gauche*, que nous observions et ne perdions ni de vue ni de mémoire; elle déclare qu'elle peut très-bien la remuer, mais que pour ce qui est du bras gauche, elle ne peut le bouger. Or, d'une part elle se mit à remuer ce qui, magnétiquement parlant, devait être paralysé, et, oubliant que depuis l'injonction de M. Berna elle avait ôté sa bague à l'aide de la main gauche, elle dit qu'elle ne saurait la remuer.

Ainsi, pour cette fois encore, expérience manquée, et doublement manquée, car elle mettait son magnétiseur en défaut, et elle se montrait en contradiction magnétique avec elle-même.

M. Berna encore, nous devons le dire, supporta très-bien ce nouvel échec, si rude qu'il fût.

Néanmoins, comme il en avait assez, ainsi que sa somnambule, il nous dit qu'il allait la réveiller, ce qu'il fit le plus simplement du monde.

Ceci terminé, les notes recueillies par le rapporteur sont immédiatement lues en présence de M. Berna; cette lecture n'amène que de légères modifications, qui ne changent rien au fond des choses.

Il est convenu que si M. Berna le désire, il pourra en prendre copie chez M. Dubois, et en présence de ce commissaire, bien entendu.

Dans l'intervalle des deux séances, M. Berna vint effectivement chez le rapporteur. Déjà il avait commencé d'en prendre copie; mais, comme ces notes n'étaient qu'une sorte de canevas, sans rédaction, sans correction, sans style enfin, il lui prit envie d'avoir copie, non des notes, mais des procès-verbaux. Le rapporteur, sans exprimer à M. Berna toute sa pensée,

lui objecta qu'il ne pouvait prendre sur lui de délivrer un travail rédigé et adopté par la commission; qu'il consultera ses collègues sur cette prétention.

Il faut vous dire, messieurs, que M. Berna, tout en reconnaissant ses insuccès, ses revers en fait de magnétisme devant les commissaires, prétendait se rattacher à cette circonstance, que, du moins, certaines expériences auraient en partie réussi. Vous allez voir ce qu'il entendait par là.

Lorsque, par exemple, après avoir enjoint mentalement et tacitement à sa somnambule de se trouver paralysée du bras gauche, et que, d'après la vérification faite par M. Bouillaud, la jeune fille assurait que c'était la jambe qu'elle ne pouvait remuer, notre magnétiseur en concluait que, si elle n'était pas paralysée du bras gauche, du moins elle l'était de la jambe, et que c'était déjà quelque chose de bien concluant en faveur du magnétisme, qu'il ait pu, lui, par la tacite puissance de sa volonté, déterminer une paralysie pour une autre. Messieurs, vous pensez bien que les commissaires n'étaient pas du tout disposés à adopter une semblable manière de raisonner. M. Berna avait beau nous faire valoir la grande variété de son programme, que sa somnambule aurait pu se trouver privée du sentiment, ou ne plus entendre l'un de nous, etc..... M. Berna s'abusait. Lorsque l'on oblige un commissaire, pour la vérification d'un ordre de faits, de dire à une prétendue somnambule: Levez la main gauche, levez la droite, levez le pied gauche, levez le pied droit, certes elle peut fort bien savoir, sans grande perspicacité, qu'il s'agit de vérifier si elle est paralysée d'un de ses membres; et si alors elle commet une erreur, l'échec est complet.

Cependant, messieurs, narrateurs fidèles, nous étions bien obligés de dire, de consigner dans nos procès-verbaux, qu'après avoir été soumise aux manœuvres d'un magnétiseur la jeune fille dont il est ici question affirmait à vos commissaires qu'elle ne pouvait remuer l'un de ses membres. Vous connaissez la valeur de ce fait; mais qui nous dit qu'on n'aurait pas pu abuser de nos procès-verbaux, et faire circuler dans le monde, qu'en présence d'une nouvelle commission nommée par l'académie royale de médecine, un magnétiseur avait instantanément frappé de paralysie une jeune somnambule; que le plus

petit doute n'était pas permis; que cela résultait de procès-verbaux rédigés par votre commission, et dont copie avait été délivrée à ce magnétiseur par le rapporteur de ladite commission?

Ce sont ces réflexions, messieurs, qui n'ont pas permis à vos commissaires de se dessaisir des procès-verbaux; du reste, nous vous l'avons déjà dit, rien n'était fait en secret par eux; le magnétiseur a toujours pu avoir communication orale et fidèle des procès-verbaux. Aller plus loin, c'eût été transgresser nos devoirs. Mais nous aurons encore à revenir sur ce point.

Reprenons maintenant le récit des expériences faites sous nos yeux.

Le 13 mars, à sept heures un quart du soir, la commission entière se trouva de nouveau réunie chez M. Roux; M. Berna, arrivé presque en même temps avec sa somnambule, proposa aux commissaires de reprendre encore la même série d'expériences, savoir : abolition ou restitution de la sensibilité, soit partielle soit générale; restitution ou privation des mouvements; faculté d'entendre ou de ne plus entendre une personne désignée, etc., etc., afin d'avoir dans nos procès-verbaux ce qu'il aurait appelé des faits concluants.

La commission, bien que convaincue du but où on veut l'amener, accède pour cette fois encore à la proposition de M. Berna, et désigne M. Bouillaud pour jouer un rôle actif dans cette séance. Comme de coutume, une partie de la commission passe dans une pièce voisine; après deux ou trois minutes, on rappelle nos collègues, et nous sommes prévenus que la demoiselle est en état de somnambulisation. Disons de nouveau que le magnétiseur fit à peine quelques mouvements, qu'il se contenta de la regarder de très-près et fixement, et du reste il s'entretint avec elle avant, pendant et après, comme si rien d'étrange n'avait lieu.

Ce magnétiseur nous dit ensuite qu'il va mettre sa somnambule en rapport avec M. Roux; elle entre en conversation avec ce commissaire, et, pendant ce temps, on lui bande les yeux avec un bandeau, comme les autres fois.

Pendant les préparatifs nécessaires à cette expérience, nous remarquons que la demoiselle, qui pour le moment est censée

en rapport *seulement* avec M. Roux, répond sans hésiter aux questions que lui adresse M. Cornac.

Elle fait dans le salon un tour de promenade bras dessus bras dessous avec M. Bouillaud, puis avec M. Berna, qui vient nous la reprendre.

M. Oudet veut aussi l'interroger ; mais M. Berna réplique bien vite et d'une voix élevée, que sa somnambule ne peut pas l'entendre, qu'elle n'est point en rapport avec lui.

M. Bouillaud, d'accord avec la commission, désire qu'on commence par l'expérience suivante : séparée de M. Berna par une porte, la somnambule cessera d'entendre une personne désignée sur l'ordre mental de ce magnétiseur.

M. Berna déclare tout d'abord à la commission que cette expérience ainsi arrangée a peu de chances de réussite.

Néanmoins on y procède. La somnambule se promène d'abord avec M. Bouillaud ; son magnétiseur passe dans la pièce voisine et se tient tout contre la porte. Dès que la somnambule est assise tout près de cette même porte, le signal est fait, mais l'expérience ne réussit pas ; le magnétiseur ajoute qu'il n'a pas compris le signal.

On va recommencer suivant des conditions plus simples ; puis, malgré ses programmes, M. Berna ne veut plus de cloisons.

« Enlevez à votre somnambule, écrit M. Bouillaud sur un carré de papier, enlevez-lui la faculté de m'entendre, en vous tenant de votre personne derrière M. Dubois; puis, en touchant l'épaule de ce commissaire, vous m'indiquerez que le fait a lieu. »

Le magnétiseur consent, mais il veut que sa somnambule soit très-rapprochée de M. Dubois, qui va lui servir d'écran, qu'elle en soit à un pied de distance environ.

Ceci est ponctuellement exécuté : le rapporteur fait passer M. Berna derrière lui, et lui cache, du moins en partie, sa somnambule ; de son côté, M. Bouillaud se met à entretenir celle-ci dans la situation que nous venons d'indiquer ; mais, bien *avant* que son magnétiseur n'ait fait le signal convenu, elle paraît ne plus entendre M. Bouillaud, ce qui indiquerait que la volonté du magnétiseur aurait agi plus vite qu'il ne le croyait lui-même. Mais voilà que le signal est donné, et dès

lors elle se met à répondre à M. Bouillaud ce qui est précisément le contraire de ce qui devait arriver.

Savez-vous ce que nous dit ce magnétiseur après ce fâcheux échec? Que M. Bouillaud ne s'était pas borné à converser avec sa somnambule, qu'il lui avait remis une bague au doigt, et que ceci, en agissant sur l'imagination de la demoiselle, avait pu la troubler.

Nous passons à une autre expérience, toujours dans le même ordre de faits : « Enlevez, écrit M. Bouillaud, la sensibilité à la main gauche de votre demoiselle ; vous m'annoncerez que le fait a lieu en ouvrant largement la bouche. »

M. Berna objecte que, par le fait de la somnambulisation, toute sensibilité est déjà enlevée à la somnambule ; M. Bouillaud corrige, et met : « Rendez la sensibilité. » Le magnétiseur procède comme de coutume ; puis, tout à coup, et au grand étonnement de la commission, il se lève, laisse la somnambule et déclare qu'il s'est trompé ; qu'au lieu d'agir, par sa volonté, sur la main gauche de la jeune fille, il a opéré sur la droite. Il se remet toutefois et nous dit qu'il va recommencer; la commission, toujours impassible, le laisse faire.

Après le temps nécessaire, M. Bouillaud se dispose à constater si la demoiselle paraîtra ou non sentir les impressions exercées sur sa main gauche; il lui adresse d'abord quelques mots insignifiants auxquels du reste elle ne répond pas ; M. Berna se récrie vivement; suivant lui, il ne fallait pas cette fois commencer par parler; et on a attendu trop longtemps, dit-il; ce sont là des effets fugaces qu'il faut saisir à la minute.

Votre commission, vous le voyez, messieurs, ne pouvait pousser plus loin la longanimité : tantôt on objecte à vos commissaires qu'ils se sont mis à parler à la somnambule lorsqu'ils devaient se taire, tantôt qu'ils l'ont touchée lorsqu'il fallait lui parler, tantôt que la somnambule est placée trop loin, tantôt qu'on ne va pas assez vite; et tout cela pour rouler perpétuellement dans le même cercle de faits. Certes, c'en était bien assez; l'académie représentée par les commissaires ne pouvait ainsi rechercher jusqu'à ce qu'ils réussissent des faits aussi peu concluants de leur nature.

Mais le magnétiseur, dans les premiers moments de ses rapports avec nous, nous avait parlé de ces merveilleux faits de vision sans le secours des yeux, de ces fameuses transpositions des sens dont il est tant parlé dans les archives du magnétisme animal. Vous devez présumer combien nous étions désireux de voir de semblables expériences; jamais rien de pareil n'avait été tenté devant une commission académique.

Plusieurs fois nous avions rappelé à M. Berna sa promesse, mais il objectait que nous devions passer par une sorte de filière avant de tenter ces hauts faits; qu'il fallait bien et dûment constater d'abord l'effet des piqûres d'aiguille, ce qu'il appelait la paralysie, bref ce qui était compris dans son programme. Cette fois la commission lui déclara sérieusement qu'elle était suffisamment éclairée sur la nature de tous ces préliminaires, et que, puisqu'il tenait à nous faire voir des faits concluants, nous ne lui demandions qu'un seul fait, un seul et unique fait de vision sans le secours des yeux, et que nous en rendrions bon et loyal compte à l'académie.

M. Berna, après de nombreuses objections, finit par y consentir; mais il y mit cette condition, qu'une fois ces faits de vision essayés, quel qu'en fût le résultat, on reviendrait aux expériences sur les piqûres, les mouvements abolis et restitués, etc., etc. Vos commissaires, messieurs, s'estimant trop heureux d'avoir un jour à vous parler de faits aussi extraordinaires, souscrivirent aux conditions posées par M. Berna.

En conséquence, le 3 avril 1837, la commission, moins MM. Emery, Pelletier et Caventou, se réunit d'abord chez M. Roux, puis sur les instances de M. Berna, qui avait demandé que les nouvelles expériences fussent faites chez lui, on n'hésita pas à se transporter dans son domicile. Les commissaires crurent devoir faire cette concession, bien qu'ils eussent arrêté primitivement que toutes les expériences seraient faites chez l'un d'eux. Comme on leur promettait des faits de vision sans le secours des yeux, ils pensèrent que les dispositions du local n'auraient plus la même influence sur des faits de cette nature.

Suivant la recommandation de M. Berna, ils se firent précéder de MM. Roux et Cornac; à huit heures moins un quart, tous étaient chez ce magnétiseur.

Vous allez voir, messieurs, avec quel scrupule, avec quelle religion vos commissaires, dans cette séance, se conformèrent à tous les désirs, à toutes les règles prescrites par le magnétiseur. Le fait de la transposition du sens de la vue est tellement en dehors des lois connues de la nature, tellement probant par lui-même et si facile à constater pour des hommes de quelque bon sens, que nous n'avions plus à nous mettre en garde contre une foule de petites supercheries; il ne s'agissait plus de ces chances en quelque sorte dichotomiques (qu'on nous passe le terme), où, si une première, une seconde, une troisième fois on échoue, on réussit une quatrième; où un système de conventions préalables peut amener des résultats en apparence très-surprenants. Nous n'avions en outre ni à toucher les somnambules ni à leur parler. Conséquemment M. Berna n'aurait aucune récrimination à faire en cas d'insuccès; il ne pouvait plus s'en prendre à nous; tout allait se passer entre lui et sa somnambule, quant aux manœuvres.

Nous vous avons dit quelles étaient sous le rapport théorique les nuances qui divisaient la commission; mais tous étaient d'accord sur la bonne foi, sur la sévérité à apporter dans l'examen des faits, sur les égards dus à M. Berna comme médecin, comme confrère; sur l'exactitude, sur l'impartialité dans le récit des faits observés et dans les conclusions qu'il y avait à en déduire. D'un autre côté, nous devons le dire, M. Berna ne nous a jamais parlé de cette absurde prétention de quelques magnétiseurs, qu'il faut être croyant pour voir des faits décisifs en fait de magnétisme animal. Mais en voici assez sur ce sujet, revenons à la fameuse séance du 3 avril 1837.

A huit heures moins un quart du soir, nous étions donc rendus chez M. Berna. Ce magnétiseur était placé à côté d'une femme âgée d'une trentaine d'années environ. *Après* notre arrivée seulement, il lui a couvert les yeux d'un bandeau, puis il nous a dit qu'elle était en état de somnambulisme, et se mit à s'entretenir avec elle à haute voix.

Interrogée par son magnétiseur (car nul de nous ne parlait dans cette séance), interrogée si elle voit ce qui se passe autour d'elle, cette femme déclare que, pour mieux distinguer les objets, elle a besoin de se trouver en face de lui. M. Berna se rapproche d'elle, et tellement que leurs jambes s'entre-tou-

chaient, malgré ce qui avait été dit au programme; mais encore un coup, ceci devenait secondaire pour des faits de vision sans le secours des yeux.

Vos commissaires, attentifs à ce qui allait se passer, étaient cependant pénétrés de cette idée que dans cette séance il y aurait deux sortes de faits : 1° des faits dont la solution serait proposée à la femme dite en état de somnambulisme, mais qui seraient connus de M. Berna; 2° des faits dont la solution serait également proposée au sujet des expériences, mais qui seraient ignorés de M. Berna, qui seraient en partie arrangés à son insu. Les uns devaient avoir une haute valeur, c'étaient les derniers, une valeur absolue, indépendante des localités, indépendante de la moralité des acteurs, et qui devaient emporter avec eux la conviction; les autres resteraient sujets à des interprétations diverses, à des objections plus ou moins fondées, et dès lors ils devaient laisser des doutes dans l'esprit. Ainsi, pour en citer un premier exemple, le magnétiseur a commencé par demander à cette femme : « Combien il y avait de personnes présentes? — Plusieurs, messieurs, a-t-elle répondu, au moins cinq. » Ce premier fait était aussi bien connu de M. Berna que de nous. Ajoutons qu'approximativement ellemême devait savoir à quoi s'en tenir, puisqu'on ne lui avait couvert les yeux qu'après notre arrivée.

D'après l'invitation du magnétiseur qui dirigeait tout dans cette séance solennelle, le rapporteur devra écrire sur une carte un ou plusieurs mots, afin de les faire lire à la somnambule. Ce commissaire, grâce aux soins officieux de M. Berna, avait à sa disposition sur une table deux paquets de cartes, l'un de cartes entièrement blanches, l'autre de cartes à jouer.

Ainsi, comme on le voit, l'ordre de la séance avait été obligeamment réglé par le magnétiseur. Il n'y avait plus de ces hésitations, de ces incertitudes qui avaient quelque peu troublé les autres séances. Ici tout était coordonné à l'avance : matériel, personnel, succession des faits, série des interpellations; bref nous étions déchargés de tout.

Quoi qu'il en soit, le rapporteur écrit sur une carte blanche le mot PANTAGRUEL en lettres moulées et parfaitement distinctes; puis, se plaçant derrière la somnambule, il présente cette

carte tout près de l'occiput du sujet. Le magnétiseur, assis à l'opposite de M. Dubois, c'est-à-dire en face de la somnambule, ne pouvait voir lui-même les caractères tracés sur la carte; c'était un fait du second ordre, c'est-à-dire décisif en lui-même.

La somnambule, interrogée uniquement par son magnétiseur sur ce qu'on lui présente ainsi derrière la tête, répond avec quelque hésitation que c'est quelque chose de *blanc*, quelque chose qui ressemble à une carte de visite.

Jusque-là, comme vous le pensez, messieurs, il n'y avait pas de quoi émerveiller vos commissaires : M. Berna avait dit à haute voix au rapporteur de prendre une carte, et d'écrire quelque chose sur cette carte; la somnambule pouvait dire qu'elle voyait quelque chose de blanc, quelque chose qui ressemble à une carte. Mais on ne tarda pas à lui demander si elle pouvait distinguer ce qu'il y avait sur cette carte? — Oui, répondit-elle résolument, il y a de l'*écriture;* réponse qui ne surprit pas encore. « Est-elle grande ou petite, cette écriture? — Assez grande, répliqua-t-elle. » Ici, comme vous le voyez, commencent les difficultés sérieuses; aussi la somnambule se retranche dans les approximations. « Qu'est-ce qu'on a écrit? poursuit le magnétiseur. — Attendez, je ne vois pas bien. Ah! il y a d'abord ... un M; oui, c'est un mot qui commence par un M. » Telles ont été les premières réponses de la somnambule.

M. Cornac, à l'insu du magnétiseur, qui seul pendant toute cette séance pose les questions à sa somnambule, M. Cornac fait alors passer à M. Dubois une carte entièrement blanche. Celui-ci substitue aussitôt, et toujours à l'insu de M. Berna, cette carte blanche à celle qui portait le mot Pantagruel. La somnambule n'en persiste pas moins à dire qu'elle voit un mot qui commence par un M. M. Berna, qui ne se doute en aucune manière de notre manége, la presse toujours de questions; elle est invariable; elle ne peut, dit-elle, déchiffrer qu'une seule lettre, un M. Enfin, après quelques efforts, elle ajoute, mais sous la forme du doute, qu'elle voit deux lignes d'écriture.

MM. Oudet et Cornac se trouvaient alors placés derrière la somnambule; elle donne à entendre qu'elle distingue l'un de

ces messieurs, M. Cornac. On lui demande si ce monsieur est grand? — Pas trop grand, dit-elle, pas aussi grand que vous. C'était à M. Berna qu'elle répliquait, car elle ne s'entretenait qu'avec lui.

M. Cornac, avec le consentement du magnétiseur, présente à son tour à l'occiput du sujet une carte sur laquelle il a écrit le mot *aimé*. Elle distingue, dit-elle, quelque chose d'écrit; mais elle ne saurait dire ce que c'est, ce que cela signifie. M. Cornac tire une longue bourse de sa poche. — C'est quelque chose de rond, lui dit-elle. Ce commissaire, après avoir remis la bourse dans sa poche lui présente sa main seule; elle dit qu'elle voit toujours quelque chose de rond.

Après ces premiers travaux, la somnambule se plaint d'être éblouie; elle est, dit-elle, gênée par des *clartés*. — Oui, répond son magnétiseur, « par des *brouillards*, attendez; » et au moyen de quelques passes transversales, il lui dit qu'il la débarrasse.

Le rapporteur chargé de prendre des notes écrivait en ce moment à deux pas de la somnambule, on entendait le bec de sa plume courir sur le papier. La somnambule se tourne de son côté, et lève la tête comme pour chercher à le voir sous le bord inférieur de son bandeau. Le magnétiseur lui demande bien vite si elle voit ce monsieur. — Oui, dit-elle, il tient quelque chose de blanc et de long (le rapporteur écrivait sur un bout de papier plus long que large).

Le rapporteur se rapproche alors de la somnambule, se place derrière elle, et, cessant d'écrire, met sa plume à sa bouche. M. Berna interroge encore sa somnambule dans le même sens, c'est-à-dire sur des faits dont lui a connaissance aussi bien que nous : « Voyez-vous toujours, lui dit-il, le monsieur placé derrière vous? — Oui, dit-elle. — Voyez-vous sa bouche? — Pas trop bien. — Pourquoi? — Il a quelque chose de blanc et de long en travers. » Le magnétiseur jette sur nous un coup d'œil de satisfaction et recommande au rapporteur de bien noter ce fait. Ce fait, messieurs, nous n'avons eu garde de l'oublier; mais quelle est sa valeur, quelle est son importance sous le rapport de la doctrine du magnétisme animal? D'une part, la somnambule savait qu'elle venait de se tourner vers quelqu'un qui écrivait; le bruit très-distinct de la plume sur le papier aurait suffi pour

lui donner cette certitude, en admettant même qu'elle n'eût pu voir le rapporteur au-dessous de son bandeau, tentative à laquelle elle venait de se livrer sans obstacle de notre part, parce que, nous l'avons déjà dit, nous voulions laisser le magnétiseur agir sans la moindre apparence de contrainte. Le rapporteur toujours écrivant se place derrière cette femme; alors seulement il cesse d'écrire et tient sa plume entre ses dents. Le magnétiseur ne prend pas pour sujet de ses questions un autre commissaire, la somnambule venant de répondre, suivant lui, d'une manière assez satisfaisante. Il ne quitte donc pas l'écrivain de la commission, et adresse à sa somnambule, sans le vouloir assurément, une question trop indicative, trop spécialisée. Voyez-vous ce monsieur? bien. — Mais pourquoi dire : Voyez-vous sa bouche? Qu'est-ce qu'il y a donc à sa bouche? pouvait tout aussitôt se demander la somnambule. Il venait d'écrire, il vient se placer derrière moi en écrivant, il n'écrit plus; serait-ce sa plume qu'il a placée dans sa bouche? C'est quelque chose de blanc et de long.

Ces réflexions, messieurs, nous sont venues tout aussitôt à l'esprit, et ont enlevé à ce fait la valeur qu'il aurait pu avoir peut-être sans ces circonstances.

La commission aurait désiré que M. Berna, qui ne sentait pas bien certainement toute la portée de sa question, lui eût donné un sens plus général. En effet, trois circonstances enlèvent à la réponse de la somnambule toute valeur, toute importance dans le sens magnétique : 1° c'était un fait connu de son magnétiseur, et son magnétiseur, dont nous ne voulons pas attaquer la bonne foi, mais dont par devoir il fallait nous défier, était en rapport immédiat avec elle, le contact physique était évident entre eux; 2° M. Berna lui avait posé une question de telle sorte qu'il lui mettait le doigt sur la chose; 3° enfin la somnambule avait fait une tentative pour distinguer le rapporteur au-dessous de son bandeau.

Dans les faits qui vont vous être exposés, les choses ne se passent plus de la même manière, les interprétations diverses ne seront plus possibles; voyons quel en a été le résultat.

Sur une invitation nouvelle du magnétiseur, M. Dubois écrit en gros caractères sur une carte de même dimension que la

première, un seul mot, MISÈRE, sans faire encore connaître au magnétiseur quel est ce mot. Le rapporteur le présente à déchiffrer à la somnambule, la carte est placée comme de coutume à l'occiput du sujet. L'invitation de M. Berna avait été faite à haute voix; la somnambule sans hésiter ne manque pas de dire qu'elle voit une carte, et que sur cette carte il y a de l'écriture. Sollicitée comme précédemment, elle paraît faire des efforts pour distinguer les caractères. Enfin, après de nombreuses hésitations, elle dit que le mot écrit sur cette carte commence par un T. Le rapporteur substitue une carte entièrement blanche à celle qu'il présentait à la somnambule; celle-ci ne s'aperçoit en aucune manière de cette substitution, pas plus que son magnétiseur. Interrogée sur le nombre de lettres par elle distinguées, elle dit qu'elle en voit cinq ou quatre. Nous venons de le dire, la carte était toute blanche.

Maintenant, messieurs, nous allons arriver à des faits plus décisifs, plus curieux, et dans lesquels la lucidité de la somnambule devait apparaître dans toute son évidence. La transposition du sens de la vue devait nous être prouvée d'une manière péremptoire, non plus à l'aide de ces questions vagues : Voyez-vous ce monsieur ? est-il grand ? est-il petit ? Pas trop grand, pas trop petit ? toutes choses bonnes, comme l'on dit, pour amuser le tapis, pour intermède obligé. Nous allions passer à des faits qui devaient étonner le monde médical.

Nous vous avons déjà prévenus que M. Berna avait préparé sur un des meubles de son salon un paquet de cartes à jouer. S'adressant cette fois encore au rapporteur, il le prie à haute voix et sans quitter ses rapports intimes avec la somnambule, il le prie maintenant de prendre une carte à jouer et de la placer à l'occiput de la somnambule : « Est-ce une carte avec figure? lui demande le rapporteur. — Comme vous voudrez, » répond M. Berna.

Cette question toute naturelle, le rapporteur l'avait faite d'abord sans arrière-pensée, tout simplement; mais en se dirigeant vers la table sur laquelle était tout préparé d'avance le paquet de cartes à jouer, l'idée lui vint de ne prendre ni une carte avec figure ni une carte avec des points; mais bien, tout en feignant de prendre réellement une carte à jouer, de rapporter une carte entièrement blanche et de mêmes dimensions,

ce qui fut fait toujours à l'insu de M. Berna. Nous n'avons pas besoin d'ajouter et à l'insu de la somnambule, puisque celle-ci ne s'apercevait pas même des substitutions faites à un pouce de son occiput, là où pour elle le sens de la vue devait être transposé.

Ainsi muni de sa carte blanche, le rapporteur vient la placer à l'occiput du sujet et se tient derrière elle ; le magnétiseur assis en avant, magnétisait de toutes ses forces. La somnambule est interrogée ; elle hésite, elle fait des efforts, et dit qu'elle voit une carte. Mais le magnétiseur pas plus que nous ne voulait se contenter de si peu de chose ; il lui demande ce qu'elle remarque sur cette carte ; elle hésite encore, puis elle dit qu'il y a du rouge et du noir !

La commission impassible laisse M. Berna continuer ses manœuvres et ses sollicitations afin d'amener à bien ce qui paraissait encore très-confus devant le sens transposé de la somnambule, ce qui ne consistait encore qu'en un peu de rouge et un peu de noir.

Après quelques essais infructueux, le magnétiseur, peu satisfait sans doute des fonctions du sens visuel ainsi transposé, invite le rapporteur à faire passer sa carte en avant de la tête de la somnambule, tout près du bandeau qui lui couvre les yeux. C'était, dira-t-on, changer les termes de la question, et même de la doctrine magnétique ; c'était renoncer à la transposition du sens pour la clairvoyance à travers un bandeau. Peu importe, c'était déjà bien assez pour être constaté. Le rapporteur fit donc passer la carte comme le désirait le magnétiseur, mais il eut soin de la placer rapidement et de telle sorte que M. Berna pouvait et devait même supposer qu'il ne voyait que le revers naturellement blanc de ladite carte, tandis que la partie colorée était tournée vers le bandeau de la somnambule.

Une fois la carte dans cette nouvelle position, le magnétiseur continue ses manœuvres et sollicite sa somnambule ; celle-ci avoue qu'elle voit mieux la carte ; puis elle ajoute en hésitant qu'elle voit comme une figure ! Nouvelles instances de M. Berna, nouvelles sollicitations. La somnambule, de son côté, paraît faire bien des efforts ; après quelques tentatives, elle déclare nettement qu'elle voit *un valet* !!! Mais ce n'était pas tout, restait

à dire quel valet; car il y a quatre valets. Procédant sans doute par voie d'élimination, elle répond à son magnétiseur que c'est *du noir* qu'il y a à côté de son valet. Ce n'était pas tout encore; il y a deux valets qui ont du noir à côté d'eux. Nouvelles instances de la part du magnétiseur, nouveaux efforts de la part de la somnambule, nouvelle et profonde attention de la part des commissaires. Enfin elle le tient, c'est le *valet de trèfle!!!*

M. Berna ayant ainsi terminé cette expérience, prend la carte des mains du rapporteur, et en présence de tous les commissaires, il voit, il s'assure qu'elle est entièrement blanche.

Pour dernière opération, laissant là et les cartes écrites et les cartes à jouer, M. Berna demande à M. Cornac un objet qu'il ait apporté avec lui, ajoutant qu'il se chargera de le présenter dans sa main fermée devant le bandeau de la somnambule. Cet objet, que nous ne voulons pas vous indiquer d'avance, est remis par M. Cornac au magnétiseur. Celui-ci, d'une main le présente tout près du bandeau de sa somnambule, de l'autre il cherche à agir magnétiquement sur elle, et alors recommencent les interpellations, les sollicitations, les instances, etc., etc. La somnambule, qui n'a pas perdu courage, paraît se livrer à de grandes recherches; son magnétiseur lui demande si elle peut distinguer ce qu'il tient dans sa main? Attendez, dit-elle; puis après des incertitudes feintes ou réelles, elle dit: Que c'est quelque chose *de rond*. Puis, toujours pressée de questions, elle ajoute que c'est *couleur de chair*, que *c'est jaune*, et enfin que c'est *couleur d'or*. Sur de nouvelles et incessantes questions, elle ajoute que c'est épais, à peu près comme *un oignon*: que c'est jaune d'un côté, blanc de l'autre, et qu'enfin il y a du noir dessus.

Ici la somnambule se plaint; elle voudrait, dit-elle, que son magnétiseur finît et qu'il la réveillât; elle le demande avec instances. Pas encore, répond M. Berna, quand vous aurez répondu à mes questions. Et alors ce magnétiseur agite les mains devant elle, disant qu'il chasse des obscurités, des brouillards. Pressée de nouveau d'indiquer le nom de l'objet qu'on lui présente, elle répète que c'est jaune et blanc. Vous dites que c'est *blanc?* répond M. Berna (Ici la commission fait incidemment

remarquer que M. Berna a peut-être eu tort de rappeler seulement le mot *blanc*; il y avait en cela, comme vous le verrez tout à l'heure, quelque chose de trop indicatif encore, de trop spécial). Mais la somnambule dit positivement : Jaune d'un côté, blanc de l'autre, avec du noir dessus.

Possédez - vous, lui dit le magnétiseur, un objet semblable? — Non, dit-elle. — Et moi? — Ah! oui, vous avez cela. — Mais, reprit le magnétiseur, si vous aviez cela, qu'en feriez-vous ? — Je le placerais à mon cou.

Sollicitée pour la dernière fois de mieux s'expliquer, de dire au moins l'*usage* de cet objet, si elle ne peut en retrouver le nom, la somnambule paraît rassembler toutes ses forces, puis elle fait entendre seulement le mot *heure*, puis enfin comme soudainement illuminée, elle s'écrie que c'est pour voir *voir l'heure*. M. Berna rend à M. Cornac ce mystérieux objet : c'était une médaille d'argent du poids et de la grandeur d'une pièce qui vaudrait trois francs; sur l'une des faces on remarquait un caducée, sur l'autre deux lettres majuscules.

Ainsi s'est terminée cette mémorable séance. Peu de jours après, M. Berna vint demander au rapporteur copie intégrale de tous les procès-verbaux ; le rapporteur lui répéta qu'il était prêt à lui en faire lecture, mais que, pour lui en délivrer copie, il ne le ferait que sur l'ordre de la commission; que du reste il consulterait chaque membre à cet égard. M. Berna vint plus tard chercher la réponse, elle était négative. Le 5 mai, ce magnétiseur prit le parti d'écrire au président de la commission. Dans sa lettre, il se plaignait du refus qui lui avait été fait ; il serait forcé, disait-il, de discontinuer ses expériences si on n'accédait à sa demande. Cette lettre exigeait une réponse; dès lors la commission dut s'assembler. Convoquée par son secrétaire, elle se réunit le 15 mai chez M. Roux. Lecture fut faite de la lettre de M. Berna. M. Emery soutint d'abord que ce serait aller au delà de nos devoirs, compromettre à la fois et la commission et l'académie, que de donner ainsi copie de pièces réservées pour la rédaction du rapport; d'autres membres parlèrent dans le même sens. Assez de concessions ont été faites, disait-on, depuis le commencement des expériences. Les procès-verbaux ont été lus à M. Berna chaque fois qu'il en a manifesté le désir ; il pouvait même assister à leur discussion,

proposer des modifications, des rectifications ; mais ce magnétiseur prétendait refondre entièrement nos procès - verbaux. Aujourd'hui il veut en posséder une copie ; ces conditions ne peuvent être acceptées. Pour terminer, M. Bouillaud fit la proposition suivante : une lettre sera écrite par le secrétaire à M. Berna; dans cette lettre, on préviendra ce magnétiseur que, s'il n'a plus de faits à exposer à la commission, le rapport en ce qui le concerne va être rédigé et sera prochainement lu en séance académique. On exprimera à M. Berna les regrets de la commission de ne pouvoir accéder à sa demande , c'est-à-dire de ne pouvoir lui donner copie des procès-verbaux.

On lui rappellera en même temps que, par décision unanime des commissaires, un appel a été fait par la voie des journaux à toutes les personnes qui s'occupent aujourd'hui de magnétisme animal, pour les inviter à rendre les commissaires témoins de leurs expériences.

Aucune objection ne s'éleva contre la proposition de M. Bouillaud; elle exprimait l'opinion unanime des commissaires : elle fut donc adoptée, et le secrétaire la mit à exécution.

Le 26 mai, pour réponse ultime, M. Berna écrivit au rapporteur qu'il n'avait plus rien à montrer aux commissaires. Tout rapport a dès lors cessé entre la commission et ce magnétiseur. Nous avons laissé néanmoins s'écouler un certain espace de temps; la commission tenait à établir dans tous les cas un *fait historique* important. Elle avait cru devoir, ainsi que nous vous l'avons dit, faire un appel à tous ceux qui s'occupent de magnétisme animal ; mais ceux-ci , messieurs, ne nous ont donné aucun signe de vie. Vous verrez tout à l'heure quelles conclusions nous en avons tirées. Ce temps moral une fois écoulé, nous nous sommes empressés de vous présenter ce rapport.

Vous venez d'en entendre la lecture; il nous reste une dernière tâche à remplir, celle de résumer les faits par nous observés, d'en tirer nos conclusions, et de soumettre celles-ci au creuset de votre discussion, afin qu'elles en sortent affaiblies ou corroborées, et alors dignes de toute confiance.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

Première conclusion.

Il résulte d'abord de tous les faits et de tous les incidents dont nous avons été témoins, que préalablement aucune preuve spéciale ne nous a été donnée sur l'existence d'un état particulier dit état de *somnambulisme magnétique;* que c'est uniquement par voie d'*assertion,* et non par voie de démonstration, que le magnétiseur a procédé sous ce rapport, en nous affirmant à chaque séance, et avant toute tentative d'expérimentation, que ses sujets étaient en état de somnambulisme.

Le programme à nous délivré par le magnétiseur portait, il est vrai, qu'avant la somnambulisation on s'assurerait que le sujet des expériences jouit de l'intégrité de sa sensibilité; qu'à cet effet on pourrait le piquer, et qu'il serait ensuite endormi en présence des commissaires. Mais il résulte des essais tentés par nous dans la séance du 3 mars, et avant toute pratique magnétique, que le sujet des expériences ne paraissait pas plus sentir les piqûres avant le sommeil supposé que pendant ce sommeil, que sa contenance et ses réponses ont été à peu de chose près les mêmes avant et pendant l'opération dite magnétique. Etait-ce erreur de sa part? était-ce impassibilité naturelle ou acquise par l'usage? était-ce pour jeter intempestivement de l'intérêt sur sa personne? c'est ce que vos commissaires ne peuvent décider. Il est vrai ensuite que chaque fois on nous a dit que les sujets étaient endormis; mais on nous l'a *dit,* et voilà tout.

Que si néanmoins les preuves de l'état de somnambulisme devaient résulter ultérieurement des expériences faites sur les sujets présumés dans cet état, la valeur et la nullité de ces preuves ressortiront des conclusions que nous allons tirer de ces mêmes expériences.

Deuxième conclusion.

D'après les termes du programme, la seconde expérience

devait consister dans la constatation de l'insensibilité des sujets.

Mais, après avoir rappelé les restrictions imposées à vos commissaires; que la face était mise en dehors et soustraite à toute tentative de ce genre ; qu'il en était de même pour toutes les parties naturellement couvertes, de sorte qu'il ne restait plus que les mains et le cou; après avoir rappelé que sur ces parties il n'était pas permis d'exercer ni pincement ni tiraillement, ni contact de corps soit en ignition soit d'une température un peu élevée; qu'il fallait se borner à enfoncer des pointes d'aiguilles à la profondeur d'une demi-ligne ; qu'enfin la face étant en grande partie couverte par un bandeau, nous ne pouvions juger de l'expression de la physionomie pendant qu'on cherchait à provoquer de la douleur; après avoir rappelé toutes ces restrictions, nous sommes fondés à déduire de ces faits, 1° qu'on ne pouvait provoquer que des sensations douloureuses *très-modérées*, *très-limitées*; 2° qu'on ne pouvait les faire naître que sur des parties peu étendues et habituées peut-être à ce genre d'impressions; 3° que ce genre d'impressions était toujours le même, qu'il résultait d'une sorte de *tatouage*; 4° que la figure, et surtout les yeux où se peignent plus particulièrement les expressions douloureuses, étaient cachés aux commissaires; 5° qu'en raison de ces circonstances une impassibilité, même absolue, complète, n'aurait pu pour nous être une preuve concluante de l'abolition de la sensibilité chez le sujet en question.

Troisième conclusion.

Le magnétiseur devait prouver aux commissaires que, par la seule intervention de sa volonté, il avait le pouvoir de rendre, soit localement soit généralement, la sensibilité à sa somnambule, ce qu'il appelait *restitution* de la sensibilité.

Mais, comme il lui avait été impossible de nous prouver expérimentalement qu'il avait enlevé, qu'il avait aboli la sensibilité chez cette jeune fille, cette expérience étant corrélative de l'autre, il lui a été par cela même impossible de prouver la restitution de cette sensibilité; et d'ailleurs, il résulte des faits

par nous observés, que toutes les tentatives faites dans ce sens ont complétement échoué. La somnambule accusait toute autre chose que ce qu'il nous a annoncé. Vous vous rappelez, messieurs, que nous en étions réduits pour la vérification aux assertions de cette somnambule. Certes, lorsqu'elle affirmait aux commissaires qu'elle ne pouvait remuer la jambe gauche, par exemple, ce n'était pas une preuve pour eux qu'elle fût magnétiquement paralysée de ce membre; mais alors encore son dire n'était pas d'accord avec les prétentions de son magnétiseur, de sorte que de tout cela résultaient des assertions sans preuves, en opposition avec d'autres assertions également sans preuves.

Quatrième conclusion.

Ce que nous venons de dire pour l'abolition et la restitution de la sensibilité peut s'appliquer de tous points à la prétendue abolition et à la prétendue restitution du mouvement; la plus légère preuve n'a pu être administrée à vos commissaires.

Cinquième conclusion.

L'un des paragraphes du programme avait pour titre : *Obéissance à l'ordre mental de cesser, au milieu d'une conversation, de répondre verbalement et par signes à une personne désignée.*

Le magnétiseur a cherché, dans la séance du 13 mars, à prouver à la commission que la puissance de sa volonté allait jusqu'à produire cet effet; mais il résulte des faits qui ont eu lieu pendant cette même séance, que, loin d'amener ces résultats, sa somnambule paraissait ne plus entendre lorsqu'il ne voulait pas encore l'empêcher d'entendre, et qu'elle paraissait entendre de nouveau lorsque positivement il ne voulait plus qu'elle entendît; de sorte que, d'après les assertions de cette somnambule, la faculté d'entendre ou de ne plus entendre aurait été en elle complétement en révolte contre la volonté du magnétiseur.

Mais, d'après les faits bien appréciés, les commissaires ne

tirent pas plus la conclusion d'une révolte que d'une soumission; ils ont vu une indépendance complète, et voilà tout.

Sixième conclusion.

Transposition du sens de la vue.

Cédant aux sollicitations des commissaires, le magnétiseur, ainsi que vous l'avez vu, avait fini par laisser là ses abolitions et ses restitutions de la sensibilité et du mouvement pour passer aux faits majeurs, c'est-à-dire aux faits de vision sans le secours des yeux. Tous les incidents relatifs à ces faits vous ont été exposés ; ils ont eu lieu dans la séance du 3 avril 1837.

Par la puissance de ses manœuvres magnétiques, M. Berna devait montrer aux commissaires une femme déchiffrant des mots, distinguant des cartes à jouer, suivant les aiguilles d'une montre, non pas avec les yeux, mais par l'occiput; ce qui impliquait ou la transposition ou la non-nécessité, la superfluité de l'organe de la vue dans l'état magnétique.

Les expériences ont été faites ; vous savez comment elles ont complétement échoué.

Tout ce que la somnambule savait, tout ce qu'elle pouvait inférer de ce qui venait de se dire près d'elle, tout ce qu'elle pouvait naturellement supposer, elle l'a dit les yeux bandés; d'où nous conclurons d'abord qu'elle ne manquait pas d'une certaine adresse. Ainsi, le magnétiseur invitait-il l'un des commissaires à écrire un mot sur une carte et à le présenter à l'occiput de cette femme, elle disait qu'elle voyait une carte, et même de l'écriture sur cette carte. Lui demandait-on le nombre des personnes présentes, comme elle les avait vues entrer, elle disait approximativement le nombre de ces personnes. Lui demandait-on si elle voyait tel commissaire placé près d'elle et occupé à écrire avec une plume dont le bec criait; elle levait la tête, cherchait à le voir sous son bandeau, et disait que ce monsieur tenait quelque chose de blanc à la main. Lui demandait-on si elle voyait la bouche de ce même monsieur qui, cessant d'écrire, venait de se placer derrière elle; elle disait qu'il avait quelque chose de blanc à sa bouche : d'où nous tirons cette conclusion, que ladite somnambule, plus

exercée, plus adroite que la première, savait faire des suppositions plus vraisemblables.

Mais, pour ce qui est des faits réellement propres à constater la vision par l'occiput, des faits décisifs, absolus, péremptoires, non-seulement ils ont manqué, et complétement manqué, mais ceux que nous avons vus sont de nature à faire naître d'étranges soupçons sur la moralité de cette femme, comme nous le ferons remarquer tout à l'heure.

Septième conclusion.

Clairvoyance.

Désespérant de prouver aux commissaires la transposition du sens de la vue, la nullité, la superfluité des yeux dans l'état magnétique, le magnétiseur voulut du moins se réfugier dans le fait de la clairvoyance ou de la vision à travers des corps opaques.

Vous connaissez les expériences faites à ce sujet; les faits emportent ici avec eux leur conclusion capitale, savoir qu'un homme placé devant une femme dans une certaine posture n'a pas pu lui donner la faculté de distinguer à travers un bandeau les objets qu'on lui présentait.

Mais ici une réflexion plus grave a préoccupé vos commissaires. Admettons, pour un moment, cette hypothèse d'ailleurs fort commode pour les magnétiseurs, qu'en bien des circonstances les meilleurs somnambules perdent toute lucidité, et que, comme le commun des mortels, ils ne peuvent plus voir par l'occiput, par l'estomac, pas même à travers un bandeau; admettons tout cela, si l'on veut : mais que conclure à l'égard de cette femme, de ses descriptions minutieuses d'objets *autres* que ceux qu'on lui présentait? que conclure d'une somnambule qui décrit un valet de trèfle sur une carte blanche? qui, dans un jeton d'académie, voit une montre d'or, à cadran blanc et à lettres noires, et qui, si l'on eût insisté, aurait peut-être fini par nous dire l'heure que marquait cette montre?.....

Que si maintenant, messieurs, vous nous demandez quelle

conclusion dernière et générale nous devons inférer de l'ensemble de toutes les expériences faites sous nos yeux, nous vous dirons que M. Berna s'est fait, sans aucun doute, illusion à lui-même, lorsque, le 12 février de cette année, il a écrit à l'académie royale de médecine, qu'il se faisait fort de nous donner l'expérience personnelle qui nous manquait (ce sont ses expressions); lorsqu'il s'offrait à faire voir à vos délégués des faits *concluants ;* lorsqu'il affirmait que ces faits seraient de nature à éclairer la physiologie et la thérapeutique. Ces faits vous sont tous connus ; vous savez comme nous qu'ils ne sont rien moins que concluants en faveur de la doctrine du magnétisme animal, et qu'ils ne peuvent avoir rien de commun, soit avec la physiologie, soit avec la thérapeutique.

Aurions-nous trouvé autre chose dans des faits plus nombreux, plus variés et fournis par d'autres magnétiseurs? c'est ce que nous ne chercherons pas à décider; mais, ce qu'il y a de bien avéré, c'est que, s'il existe encore en effet aujourd'hui d'autres magnétiseurs, ils n'ont pas osé se produire au grand jour, ils n'ont pas osé accepter la sanction ou la réprobation académique (1).

Signé : MM. Roux, président; Bouillaud, H. Cloquet, Emery, Pelletier, Caventou, Cornac, Oudet, Dubois (d'Amiens), rapporteur.

Paris, le 17 juillet 1837.

La lecture de ce rapport fut entendue dans les séances du 12 et du 17 août 1837.

Aucune réclamation sérieuse ne s'étant élevée, plusieurs membres demandèrent que le président mît au voix le rapport et les conclusions; le rapporteur était prêt du reste à soutenir la discussion sur le travail de la commission. L'heure permettait d'ouvrir cette discussion ; mais M. Husson, seul opposant

(1) Nous devons dire cependant que l'un d'eux a osé, sinon se produire personnellement, du moins envoyer à la commission un mémoire extrêmement curieux; nous le donnerons dans son entier après avoir fait connaître les objections de M. Husson.

avoué et sérieux, n'était pas prêt. Bien que la dernière partie du rapport n'eût été lue qu'après un intervalle de huit jours, il n'avait pas encore eu le temps de rédiger *son opinion*. En conséquence, M. Husson proposa que la discussion fût renvoyée à la séance suivante. Aucune opposition n'étant faite par le rapporteur, l'académie adopta la proposition, et la discussion ne dut s'ouvrir que dans la séance du 22 août 1837.

SÉANCE DU 22 AOUT 1837.

La discussion est ouverte sur le magnétisme animal. M. Husson donne lecture d'un discours écrit (Avant de faire connaître avec détails le discours de M. Husson, nous devons placer ici un petit avertissement : M. Husson a donné deux éditions de son discours; la première dans le bulletin de l'académie, la seconde dans le livre d'un magnétiseur; la première médiocrement étendue, telle qu'il avait pu la lire dans une partie de la séance, ne renfermait guère que ce qui avait été prononcé; la seconde, considérablement augmentée, arrangée, embellie, et telle enfin qu'elle devait être pour concorder avec les autres chapitres du livre du magnétiseur ; ceci du reste paraît être dans les habitudes de M. Husson. Son rapport, à lui, a été pour la première fois donné au public par un magnétiseur, et M. Husson en avait revu les épreuves. Cette fois, il s'agit d'un discours: M. Husson l'augmente d'une foule d'objections, de récriminations, d'accusations même, qu'il avait *oublié* de prononcer à la tribune. Certes, nous sommes loin de porter envie aux relations que M. Husson peut entretenir avec les magnétiseurs; mais ce fait d'une seconde édition de son discours publiée extra académiquement, d'une édition corrigée et *considérablement* augmentée, nous mettait dans l'embarras, nous qui avions ici à lui répondre. Devions-nous chercher à réfuter uniquement ce qu'il a dit à l'académie et ce qui est inséré dans le bulletin de cette compagnie savante, ou bien devions-nous aussi réfuter sa seconde édition? Dans le premier cas, nous restions dans des limites purement académiques, mais aussi on pouvait croire que nous ne savions que répondre à ses nouvelles objections; nous nous sommes donc décidés à ne laisser rien sans réponse;

à tout publier et à tout réfuter; donc nous donnerons *in extenso* le discours de M. Husson, c'est-à-dire tel qu'il l'a fait publier par le magnétiseur. Mais, comme il est autre que celui qui a été débité à l'académie, nous ne le reproduirons et nous ne procéderons à sa réfutation complète qu'après avoir exposé brièvement ce qui s'est passé à l'académie lors de la discussion du rapport).

Dans la séance même, le rapporteur voulut répondre à M. Husson.

Cette réponse à une attaque toute personnelle a été faite en peu de mots; d'abord, parce que le rapporteur répliquait de vive voix et par une improvisation à un discours écrit et médité à loisir ; en second lieu, parce qu'il n'entendait pas séparer sa cause de celle de ses collègues de la commission, et que ceux-ci, au besoin, s'étaient promis de le défendre (1).

Le premier reproche de M. Husson portait sur ce fait que le rapport rédigé à l'occasion des expériences de M. Berna avait pour titre : *Rapport sur le magnétisme animal;* mais c'était un titre général, un titre commun à ces sortes de rapports; le rapporteur n'y tenait pas, il offrait de mettre si l'on voulait : *Rapport sur les expériences de M. Berna.*

M. Husson venait de dire devant l'académie *qu'il isolait* entièrement le rapporteur de la commission, qu'il attaquait la fidélité, le mode de sa rédaction, qu'il attaquait l'ouvrage personnel du rapporteur.

Le rapporteur répondit qu'il avait pour sa part oublié qu'en d'autres temps il avait lui-même critiqué un travail semblable de M. Husson ; mais que M. Husson paraissait n'avoir rien oublié; que c'était là une vieille rancune qui avait ainsi porté M. Husson à attaquer *personnellement* le rapporteur.

Sur neuf membres de la commission, avait dit M. Husson, je vois quatre indifférents et cinq opposants. Le rapporteur répondit que M. Husson était dans l'erreur ; que s'il avait assisté aux discussions, il aurait vu parmi les membres des partisans déclarés du magnétisme animal.

(1) Telle avait été en effet la tactique de M. Husson (voyez plus bas la seconde édition de son discours), mais elle fut déjouée par les déclarations de MM. Bouillaud, H. Cloquet, Pelletier, Cornac, etc.

M. Husson s'était plaint avec amertume de ce qu'on n'avait à peine parlé de son rapport; mais son rapport n'ayant pas même été soumis à la discussion, on ne devait pas en parler, et d'ailleurs la commission entière avait défendu au rapporteur de s'en occuper.

M. Husson a prétendu qu'on avait attaqué la bonne foi de M. Berna; mais c'était un devoir pour la commission de se défier de ce magnétiseur, tout en ayant pour lui les égards dus à un confrère. Si certaines parties du rapport ont paru légères, plaisantes, ce n'est pas à cause de sa forme, de son style; cela tient au fond même, aux choses qui étaient essentiellement ridicules.

Arrivant enfin aux conclusions, M. Husson a proposé de les rejeter, et de leur en substituer une de sa façon; il a donné pour raison que ces conclusions étaient *vicieusement* déduites et qu'elles étaient générales; mais M. Husson s'est borné *à dire* cela sans en administrer les preuves. Les conclusions du rapport étaient rigoureusement déduites des faits, et elles ne portaient que sur les expériences dont on avait été témoin.

Immédiatement après cette réplique, M. Bouillaud a demandé la parole pour déclarer publiquement que, membre de la commission, il adoptait entièrement pour le fond comme pour la forme le travail du rapporteur. M. H. Cloquet s'est empressé de faire la même déclaration.

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 1837.

L'ordre du jour appelle la continuation de la discussion sur le magnétisme animal.

M. Marc demande la parole : il ne pense pas qu'on doive donner suite à la discussion; il croit qu'elle serait oiseuse, sans résultat; bref, il propose de passer à l'ordre du jour.

Le rapporteur a la parole pour répondre à M. Marc : il soutient que l'académie ne peut être éclairée que par une discussion sérieuse et approfondie, qu'il est prêt à la soutenir comme il l'a fait dans la dernière séance; que les grandes et solennelles discussions qui déjà ont eu lieu à l'académie ont contribué à jeter de vives lumières sur les sujets en litige; qu'il en a été ainsi à l'égard de la lithotritie et d'autres questions; que quant

à lui il appelle une discussion, calme toutefois, modérée, et non des diatribes comme celle dont M. Husson a donné lecture dans la dernière séance.

M. Husson réplique que dans la discussion il a été ferme, mais qu'il n'a dit rien d'injurieux et de personnel ; qu'il a vivement blâmé la première partie du rapport et combattu les conclusions.

M. Pelletier, membre de la commission, s'empresse de rendre justice à l'exactitude du rapporteur : les faits ont été parfaitement exposés ; M. Berna a été évidemment abusé par sa somnambule.

M. Burdin a la parole : il fait une proposition tendant à amener une solution définitive de la question du magnétisme ; cette proposition, dont nous exposerons bientôt tous les détails, est renvoyée au conseil d'administration.

M. Jules Cloquet demande la rectification d'un fait qui lui est personnel. D'après les journaux qui déjà ont rendu compte de la discussion, on aurait pu croire que son nom a été associé à ceux de la commission, à raison de la distinction qui n'avait pas été faite entre son frère et lui dans les comptes rendus. Cela n'étant pas, il doit le déclarer. Toutefois il aurait pu en souscrire le rapport sans se mettre en contradiction avec lui-même ; il aurait pu rejeter ici certains faits et persister à en admettre d'autres.

Le rapporteur donne de nouveau lecture des conclusions du travail de la commission ; ces conclusions sont mises aux voix et adoptées à une immense majorité.

(Maintenant que nous avons exposé comment les choses se sont passées, il nous reste, pour être justes, à faire connaître dans toute son intégrité le discours que M. Husson vient de publier, comme ayant été prononcé par lui dans la séance du 22 août. Cet ancien rapporteur n'aura pas à se plaindre, il ne pourra pas dire que nous avons supprimé un seul mot de ce qu'il a dit, ou de ce qu'il avait l'intention de dire. Nous n'avions pu d'abord que rendre un compte très-abrégé des principales objections de M. Husson, et un compte très-abrégé aussi des répliques du nouveau rapporteur ; mais ici la discussion sera complète, suivie, rien ne sera laissé sans réplique ; on s'attachera à réfuter tout aussi bien ce que M. Husson a jugé à propos d'ajouter dans

la publication du magnétiseur qui s'est constitué son éditeur, tout aussi bien, disons-nous, que ce qu'il a prononcé à la tribune de l'académie. Mais ajoutons, avant d'ouvrir cette nouvelle discussion, que M. Husson, dans son discours ayant persisté à faire une attaque toute personnelle, disant : *J'isole entièrement le rapporteur de la discussion ; j'attaque seulement la fidélité, le mode de sa rédaction,* J'ATTAQUE L'OUVRAGE DU RAPPORTEUR ! ! ! le rapporteur seul répondra ; et dès à présent il déclare que s'isolant de la rédaction commune, il tiendra seul la plume dans le courant de cette discussion, pour répondre en son nom seul et privé au seul M. Husson. Ceci une fois dit, commençons.)

OPINION

PRONONCÉE PAR M. HUSSON A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,

Sur le Rapport de M. Dubois (d'Amiens), relatif au magnétisme animal.

SÉANCE DU 22 AOUT 1837.

Messieurs, vous avez pu être étonnés qu'à l'occasion d'expériences faites sur deux somnambules que M. le docteur Berna vous avait proposé de présenter à l'examen d'une commission nommée par l'académie, M. Dubois soit venu vous lire un travail intitulé : *Rapport sur le magnétisme*. D'après ce titre général, vous vous attendiez sûrement à voir toutes les questions relatives au magnétisme traitées avec détail ; à savoir enfin à quoi vous arrêter sur le somnambulisme, sur l'insensibilité, sur le sens intérieur, sur la prévision, sur la vue à travers les paupières closes ou par d'autres organes que les yeux, en un mot sur l'ensemble de tous les faits que l'on raconte du magnétisme. Nous avons tous été trompés dans notre attente; car, au lieu de la solution de ces diverses questions, le travail qu'on vous a présenté se réduit à ce qu'on a appelé l'histoire académique du magnétisme en France, depuis l'année 1784 jusqu'à ce jour. A l'exposé des expériences faites sur deux individus se disant somnambules, et à des conclusions présentées sous une forme générale, et tirées de ces deux faits particuliers, j'ai dû vous signaler de suite cette première inexactitude, parce qu'elle annonce une prétention que le mandat de la commission ne justifie en aucune manière. Elle était chargée de vous faire un rapport sur les deux somnambules de M. Berna, et non pas un rapport sur le magnétisme. Sa mission était cir-

conscrite, et le titre de ce rapport s'étend à l'infini; il aurait dû être intitulé : *Rapport des expériences magnétiques faites sur deux somnambules* (1).

Quoi qu'il en soit, le rapport ne se composant que des trois parties que j'ai indiquées ci-dessus, le champ de la discussion

(1) Cette première objection est de mince valeur : et d'abord elle a été faite à tous ceux qui ont formulé des conclusions *défavorables* à l'égard du magnétisme animal, à commencer par le célèbre Bailly. Comme les expériences qui font la base de son rapport n'avaient été faites que par Deslon, on lui contestait le droit d'en rien inférer contre le magnétisme en général ; Bailly a réfuté cette objection dans sa dernière note, et d'une manière victorieuse (Voyez p. 90).

Je reviens à ce qui me concerne. L'académie n'a pas éprouvé plus d'étonnement quand elle a entendu le titre de mon rapport que quand elle a entendu celui du rapport de M. Husson; ce sont deux rapports *sur le magnétisme*, le mien aussi bien que le sien; le *nombre* des somnambules ne fait rien à la chose. Accordons qu'il eût mieux valu donner au mien le titre fort incorrect de *rapport des expériences magnétiques sur deux somnambules*, alors le sien aurait dû être dit : *expériences magnétiques sur huit, dix ou quinze somnambules ;* mais ces deux titres eussent été détestables, du moins en ce qui concerne nos expériences, car je nie que les expériences aient été *magnétiques*, et qu'elles aient été faites sur des *somnambules*, puisque nous n'avons reconnu ni magnétisme, ni somnambulisme; et puis après tout, je le répète, qu'importe le *nombre des sujets* ? Ce sont les expériences qu'il faut considérer, ou plutôt les questions dont nous n'aurions pas cherché la solution, au dire de M. Husson. Il cite 1° *le somnambulisme;* eh bien! nous avons toujours eu en face de nous des sujets qu'on nous disait somnambulisés (p. 483, 488, 496), donc nous nous occupions du somnambulisme; 2° *l'insensibilité;* et les piqûres, dans quel but étaient-elles donc faites devant nous (p. 484), si ce n'est pour constater cette sensibilité? 3° *le sens intérieur ;* mais cette volonté du magnétiseur qui devait agir sur la magnétisée ne devait-elle pas nous révéler ce sens (p. 493)? 4° *la prévision;* qu'étaient-ce donc que ces affirmations de la prétendue somnambule sur ce qu'elle devait faire dans chaque séance? 5° *la vue à travers les paupières* ou par *d'autres organes que les yeux ;* qu'étaient-ce donc que ces lectures qu'on a essayé de faire devant nous à travers un bandeau ou par l'occiput (p. 497 et seq.)? Vous voyez donc, M. Husson, qu'avec ce petit nombre de sujets on a expérimenté devant nous sur votre *ensemble de tous les faits que l'on raconte du magnétisme animal*, et que nous étions fondés à présenter un *rapport sur le magnétisme animal* tout aussi bien que vous. Maintenant, faut-il dévoiler ici le fond de votre pensée? Le motif réel de cette première objection, le voici : c'est que le rapport était défavorable; il vous peinait de voir condamner le magnétisme animal; vous préfériez à ce grand malheur un plus petit, savoir la condamnation des somnambules de M. Berna.

se trouve infiniment rétréci (1); j'y entrerais de suite si je n'avais deux observations préjudicielles à soumettre à l'académie :

1° Ce ne sont point les précautions prises pour faire les expériences ni leur résultat que je me propose d'attaquer ; je déclare même d'avance que je crois à tout ce que la commission a fait et vu ; mais, comme une commission n'est garante que de l'essence et de l'exactitude des faits qu'elle étudie, comme elle est étrangère à leur rédaction qu'elle confie à l'un de ses membres, je l'*isole entièrement* de la discussion, j'attaque seulement la fidélité, le mode de cette rédaction, *j'attaque l'ouvrage du rapporteur* (2).

2° Selon M. le rapporteur, l'académie a sagement agi en

Si ce rapport eût été favorable, vous auriez trouvé que c'était bien un rapport *sur le magnétisme animal.*

(1) Le champ de la discussion n'était pas plus rétréci que quand il s'agissait de votre rapport; on avait tout essayé devant nous comme devant vous, avec cette différence qu'on a toujours réussi devant vous et toujours échoué devant nous. Mais voyons vos deux observations préjudicielles.

(2) Isolez-moi maintenant, attaquez-moi exclusivement, je ne demande pas mieux; mais devant l'académie je ne pouvais accepter cette position. Ce rapport avait été rédigé sur des procès-verbaux rédigés et discutés en commun; c'eût été outrecuidance à moi de me poser seul devant vous et de m'approprier ainsi un travail qui appartenait à la commission ; et d'ailleurs vous avez entendu les énergiques réclamations de l'honorable M. Bouillaud, de l'honorable M. Pelletier, etc., etc. Ce n'était pas pour le fond seulement qu'ils revendiquaient leur part de responsabilité, mais aussi pour la forme, pour la rédaction.

Vous voyez donc qu'il y a toujours avantage à soutenir une discussion publique. Pour ce qui est de votre rapport à vous, je vous ai isolé, et vous êtes resté isolé; nul n'a pris votre défense, car vous n'avez pas osé soutenir une discussion ; tandis que vous avez bien essayé de m'isoler, et je ne suis pas resté isolé : MM. Bouillaud, Pelletier, Cloquet, Cornac sont venus défendre mon travail.

Je viens de dire que moi aussi j'ai voulu vous isoler, ou du moins faire votre part comme vous voulez ici faire la mienne; mais nous ne nous sommes pas fait une part semblable, vous n'attaquez pas en moi ce que j'attaque en vous; voyez plutôt : dans notre rapport vous admettez comme valables 1° *les précautions que nous avons prises ;* 2° *les résultats de nos expériences ;* 3° *tout ce que nous avons fait et vu.* Qu'attaquez-vous donc? 1° *ma rédaction* (je vous l'abandonne bien volontiers et reconnais mon peu de talent); 2° *la fidélité et le mode de ma rédaction* (c'est toujours ma rédaction, car si vous admettez et les précautions que j'ai relatées, et les résultats que j'ai consignés, et les faits, où donc

appelant dans cette commission des membres connus par leurs opinions opposées, soit pour, soit contre le magnétisme, parce que confiante, dit-il, dans leur bonne foi, elle a pensé qu'ils examineraient les faits sous toutes leurs faces. Je respecte entièrement la décision de l'académie; mais il est permis de ne pas la juger avec la complaisance du rapporteur (1). En effet, quand j'examine la composition de la commission, je vois, sur neuf membres, cinq de nos collègues qui, par leurs écrits ou par la manifestation publique et prononcée de leur conviction, sont entièrement opposés à admettre l'existence du magnétisme. C'est leur foi, c'est leur croyance : je la respecte, et surtout je ne déverse sur elle aucun mépris; je ne la poursuis par aucun outrage, comme il arrive trop souvent que l'on en agit envers les personnes qui ne par-

est l'infidélité ?); 3° *mon ouvrage* (mais c'est encore ma rédaction). Qu'est-ce en effet qu'un travail en dehors duquel on place les expériences, les faits et les résultats, si ce n'est une simple rédaction? Donc tout se réduit à la rédaction; au reste nous verrons bien. Voyons maintenant ce que j'ai attaqué dans votre rapport, la part que je vous ai faite : j'ai reconnu comme valable le *matériel* de vos expériences, c'est-à-dire les faits, *vus* ou *effectués* par vous; je vous ai reconnu pour gens probes et honnêtes, les autres membres de la commission et vous, car je vous prie de croire que je ne vous ai pas *isolé* sous ce rapport de vos collègues. Mais voilà tout; ce que je regarde comme à vous, ce que j'attaque, c'est l'*intelligence*, c'est l'*interprétation* de vos faits et les *conclusions* que vous en avez tirées. Je vous reproche en outre et ne cesserai jamais de vous reprocher *l'absence de toutes précautions* dans vos expériences.

Ainsi vous attaquez en moi le *rédacteur* de notre commission, moi j'attaque en vous le *mauvais logicien* et le *mauvais expérimentateur*. Voilà notre juste part à chacun; continuons.

(1) Il n'est nullement dans mes intentions d'aller scruter ici quelles étaient les convictions de mes collègues sur le magnétisme; j'ai répondu sous ce rapport *publiquement* à M. Husson, c'est-à-dire en face de nos honorables collègues, là et quand ils pouvaient me répondre; j'ai cité les noms et les paroles de ceux de nous qui penchaient fortement pour le magnétisme, il serait peu convenable d'y revenir ici. Je vais plus loin, j'accepterai ce que dit ici M. Husson, que sur neuf membres il y avait quatre indifférents, c'est-à-dire dans les meilleures conditions possibles pour accepter la vérité, puisqu'ils partaient du doute; eh bien! nos conclusions ont été adoptées *à l'unanimité*. Donc ils avaient été amenés par la force des choses à adopter notre opinion. Nous allons voir s'il en était de même dans la commission dont M. Husson a été le rapporteur.

tagent pas notre manière de voir. Auprès d'eux je vois quatre de nos collègues que je crois entièrement indifférents à cette question : deux vous l'ont assuré; vous ne pouvez donc pas infirmer une déclaration aussi positive sans prétendre mieux connaître l'opinion de nos confrères qu'ils ne la connaissent eux-mêmes. Cette commission n'est donc pas composée, comme le dit le rapporteur, d'opinions opposées ; j'y vois quatre indifférents, cinq opposants, je n'y découvre aucun partisan. Je pense, contrairement au rapporteur, et on en conviendra facilement, qu'il eût été plus convenable que tous les commissaires n'eussent eu aucune opinion formée sur le magnétisme; que n'étant, comme les membres de la commission de 1826, connus ni par des publications d'ouvrages, ni par la manifestation antérieure de leurs opinions, ils eussent été libres de toute opinion préconçue et affranchis de cette espèce d'entraînement qui porte la faiblesse humaine à abonder toujours dans son sens; en un mot, qu'ils eussent pu être indépendants d'eux-mêmes; leurs assertions en auraient acquis plus de force, si, dans les faits qu'ils vous ont rapportés, il y avait eu besoin d'une garantie plus forte que celle qui ressort naturellement de ces faits (1).

Mais, au lieu de cette condition préliminaire et nécessaire à tout jugement équitable, je vois dans l'organe, dans l'interprète de cette commission, l'auteur d'une brochure publiée en 1833, et intitulée : *Examen historique et raisonné des expériences prétendues magnétiques* faites par la commission de l'académie royale de médecine; écrit dans lequel il se déclare en état

(1) Comment, M. Husson, vous dites que les membres de la commission de 1826 n'étaient connus ni par des publications d'ouvrages, ni par la manifestation antérieure de leurs opinions! mais n'est-ce pas vous qui en 1820 avez étonné M. Foissac par votre croyance au magnétisme (Foissac, p. 6), qui avez scandalisé Bertrand par votre manière d'instituer des expériences (Bertrand, p. 261), vous qui avez cru que la demoiselle Sanson voyait dans son estomac, et apercevait un petit fil qui remuait son cœur! et vous vous donnez *comme libre de toute opinion préconçue et affranchi de cette espèce de sentiment qui porte la faiblesse humaine à abonder toujours dans son sens!* Il y avait deux opposants parmi vous : c'étaient M. Double et M. Magendie; pourquoi M. Double s'est-il retiré, et pourquoi vous, *croyant*, avez-vous remplacé M. Magendie?

d'hostilité contre les magnétiseurs, dans lequel il accumule à chaque page le ridicule et le persiflage, non-seulement sur le rapport de la commission, mais encore sur quelques-uns de ses membres, et sur les extrêmes et minutieuses précautions prises dans certaines expériences (1).

Vous conviendrez, messieurs, qu'il est bien difficile que cet antécédent n'ait pas dominé, malgré lui sans doute, M. le rapporteur dans la rédaction du travail qu'il vous a présenté, et que, placé entre l'esprit satirique qui a dicté son opuscule et l'embarras d'avouer aujourd'hui qu'il s'est autrefois prononcé trop légèrement, il n'ait pas subi la nécessité de sa position, et n'ait pas été entraîné à nous faire un rapport qu'on peut considérer comme un appendice ou un supplément de sa brochure. N'eût-il pas été convenable qu'il se fût borné au simple rôle de

(1) Il y a ici une double attaque : d'abord j'ai accepté les fonctions de rapporteur dans la commission; en second lieu j'avais en d'autres temps publié une brochure contre le magnétisme.

Pour ce qui est du premier point, j'ai accepté, oui, mais n'ai rien demandé et n'ai remplacé personne; j'ai accepté, bien que prévenu contre le magnétisme, comme M. Husson a remplacé M. Magendie, bien que prévenu en faveur du magnétisme; j'ai cru que dans ces conditions morales je saurais s'il le fallait me rendre à la réalité des faits et faire taire mes préventions; comme M. Husson a cru sans doute que dans ces conditions morales il saurait, s'il le fallait, reconnaître la nullité des faits et faire taire ses préventions. M. Husson prétend qu'il est bien difficile de croire que je n'ai pas subi la nécessité de ma position; la même difficulté se présentait pour lui : donc toutes ces objections sont de nulle valeur et mal placées dans sa bouche.

Pour ce qui est maintenant de ma brochure, il trouve que j'ai accumulé à chaque page le ridicule sur son rapport; il se trompe, ce n'est pas moi, c'est lui qui a ainsi accumulé le ridicule dans son rapport, et je n'ai eu que la peine de le mettre en évidence, de le faire sentir. Il ajoute que j'ai encore accumulé le ridicule sur les *extrêmes et minutieuses précautions prises dans certaines expériences!* Voilà certes un reproche auquel j'étais loin de m'attendre, car j'ai fait précisément le contraire; j'ai fait sentir dans quel ridicule est tombé le rapporteur quand il nous a dit qu'il fallait admettre toutes ses merveilles, qu'elles étaient démontrées, *à moins qu'on* n'allât supposer qu'un magnétiseur pût s'entendre avec un homme sans éducation ! Je l'ai trouvé très-ridicule de nous dire que s'il n'avait pas pris certaines précautions, c'est qu'il était arrêté par un scrupule, celui de faire *injure* aux magnétiseurs et aux magnétisés! Et M. Husson vient nous parler de ses minutieuses et extrêmes précautions!

commissaire? Il est permis de douter qu'il se fût trouvé dans cette assemblée quelqu'un qui, avec ces antécédents, aurait consenti à se charger de ce rapport. Au demeurant, comme aucune dissension ne peut exister entre nous par le jugement que la commission a porté des faits qu'elle a observés, et comme c'est à l'œuvre du rapporteur que je m'attache, je passe à l'examen de son travail. Pour ne rien omettre, je suivrai le rapport dans chacun des articles dont il se compose (1).

La première partie, consacrée à l'histoire académique du magnetisme en France, commence par l'exposé des circonstances qui ont pu déterminer l'académie à s'occuper de nouveau du magnétisme. Le rapporteur rappelle la communication faite le 24 janvier dernier par M. Oudet, relative à l'extraction d'une dent chez une femme plongée dans le sommeil magnétique; et de là, ne faisant aucune mention de la communication donnée huit jours plus tard, le 31 du même mois, par M. Cloquet, il passe à la lettre que M. Berna écrivit à l'académie le 12 février; lettre dans laquelle ce docteur se faisait fort de donner à ceux pour qui, disait-il, l'autorité n'est rien, l'expérience personnelle comme moyen de conviction. M. le rapporteur ajoute que, le 14 du même mois, l'académie a nommé une commission pour assister aux expériences dont M. Berna voulait la rendre témoin.

Mais pourquoi, dans quelle intention omet-il de vous dire que huit jours après la communication de M. Oudet, c'est-à-dire le 31 janvier, M. Cloquet vous en renouvelait une bien plus importante? Il s'agissait de l'extirpation d'un sein, pratiquée pendant le sommeil magnétique. C'était à coup sûr une opération plus grave, plus douloureuse, plus longue, bien autrement délicate que l'extraction d'une dent. C'était un fait qui pouvait paraître à l'académie assez saillant et assez extraordinaire pour qu'elle voulût, même avant de connaître la proposition de M. Berna, qu'on étudiât de nouveau cette singulière puissance qui engourdit la sensibilité pendant une des plus grandes opérations de la chirurgie, et quand l'opérateur vous disait que, voyant et voulant juger la durée de l'insensi-

(1) Et moi, pour ne rien omettre, je suivrai votre discours dans chacune des attaques dont il se compose.

bilité de la malade, il ne se pressait pas de la terminer. L'ordre chronologique exigeait pourtant que ce fait entrât comme motif dans la décision de l'académie. Mais si on l'eût rapproché de celui de M. Oudet, on aurait appelé de nouveau et plus fortement encore l'attention publique sur ces exemples de l'étonnante insensibilité observée par nos deux confrères, et attestée par l'un d'eux, maître en cette partie de la science, puisqu'il est professeur de chirurgie clinique; c'est ce qu'on voulait éviter dans un rapport qui ne contenait que des faits négatifs. Puisqu'on voulait faire l'histoire du magnétisme dans les sociétés savantes, on aurait dû savoir que l'histoire ne supporte point de pareilles omissions, qui, si elles ne sont point coupables, sont au moins très-condamnables (1).

M. le rapporteur rappelle ensuite sommairement les expériences faites en 1784 par les commissaires nommés par le roi, et choisis par lui dans l'académie royale des sciences, la faculté de médecine de Paris et la société royale de médecine. Il fait connaître les conclusions prises par ces commissaires, et il invoque à leur appui l'autorité des noms célèbres de Franklin, Bailly, Lavoisier, Darcet. Mais il se garde de nous dire comment, à cette époque (il y a cinquante-trois ans), ces hommes illustres faisaient leurs expériences. Je vais suppléer à cette omission du rapport; l'académie jugera s'il y a eu beaucoup

(1) On va voir que notre omission n'avait rien de *très-condamnable;* remercions toutefois M. Husson de ne pas la trouver *coupable,* tout en la trouvant *très-condamnable,* et que Dieu nous garde, en attendant, des jugements de M. Husson, qui trouve les choses *non coupables,* au moins *très-condamnables!* Que réserve-t-il donc aux choses *coupables?*

Maintenant M. Husson veut savoir *pourquoi* je n'ai pas mentionné dans notre rapport l'histoire du sein extirpé par M. Cloquet? il demande dans quelle *intention* j'ai fait cette omission, et sans attendre ma réponse, il indique charitablement lui-même quelle a été mon intention. Eh bien! la raison en est bien simple, nous n'avons pas relaté ce fait dans notre rapport, parce que lui l'avait très-longuement relaté dans le sien, et parce qu'on avait fermé la porte aux membres de la commission nommée pour *vérifier* la réalité de ce fait. Il fallait mentionner le fait de M. Oudet, parce qu'il avait amené la proposition de M. Berna; mais il n'y avait pas à parler de celui de M. Cloquet, qui n'était qu'une réminiscence de son rapport. (Voyez p. 338 la relation de ce fait par M. Husson, et nos remarques critiques.)

d'impartialité à ne pas lui avoir rappelé ces détails; elle appréciera si un jugement porté après un examen fait avec si peu d'ensemble et de soin peut être cité comme irrévocable, et s'il doit inspirer une confiance aveugle (1).

« Les malades distingués qui viennent au traitement pour leur santé, *disent les commissaires du roi*, pourraient être importunés par leurs questions; le soin de les observer pourrait les gèner ou leur déplaire; les commissaires eux-mêmes seraient gènés par leur discrétion. Ils ont donc arrêté que leur assiduité n'étant point nécessaire à ce traitement, il suffisait que quelques-uns d'eux y vinssent de temps en temps pour

(1) Ah! M. Husson, c'est moi que vous accusez ici d'omission! vous osez dire que je me suis bien gardé d'indiquer comment les Franklin, les Bailly, les Lavoisier, les Darcet faisaient leurs expériences! et vous dites cela pour faire entendre que ces savants illustres ne savaient pas observer! et que j'aurais ainsi dissimulé, caché leur impuissance! Moi, infime, j'aurais faussement cherché à grandir ces hommes! Etrange accusation, qui confond mon esprit!!

Ce n'est pas tout, c'est vous qui m'accusez d'omission, c'est-à-dire de n'avoir pas cherché, comme vous, *à l'aide d'une citation tronquée*, à induire en erreur ceux qui n'ont pas lu le rapport de Bailly. Vous m'aviez donné cet exemple, monsieur, dans votre premier rapport à l'académie (voyez p. 287); je savais fort bien qu'avec dix à douze lignes empruntées au rapport de Bailly, vous aviez voulu faire croire à une section de l'académie de médecine que les commissaires de l'ancienne académie des sciences avaient entendu faire des expériences *sans interroger* les sujets, *sans assister régulièrement* aux séances; et que partant ils ne savaient pas observer comme on observe *à présent*, disiez-vous. Je savais cela; mais c'est un exemple que je me suis bien gardé de suivre.

Vous ne deviez pas ignorer, monsieur, que ces lignes de Bailly s'appliquaient *seulement* aux séances publiques de Deslon; à ces prétendus traitements magnétiques faits au milieu d'une cohue d'énergumènes, mais que les commissaires entendaient donner toute leur attention aux expériences isolées, calmes et silencieuses, expériences probantes pour lesquelles Deslon avait consacré chez lui une chambre particulière; voilà ce que vous ne pouviez ignorer, si vous avez lu en entier le rapport de Bailly. Et c'est vous, encore un coup, qui m'accusez d'*omission*, parce que comme vous je n'ai pas donné un passage tronqué? c'est vous qui m'attaquez là où vous devez être attaqué? et vous m'accusez d'omission, quand c'est vous qui commettez de coupables omissions! et vous allez vous complaire dans l'énumération de tous les vices attachés à un genre d'observation que vous supposez gratuitement; et vous allez rapporter textuellement les paroles de votre premier rapport! Je ne chercherai pas à les réfuter, car nous l'avons déjà fait (p. 288); mais je ne m'attendais pas, je l'avoue, à les voir répétées ici.

confirmer les premières observations générales, en faire de nouvelles s'il y avait lieu, et en rendre compte à la commission.» (*Rapport des commissaires du roi*, 1784, p. 8.)

Ainsi, messieurs, on établit en principe, que dans l'examen d'un fait aussi important les commissaires ne feront point de questions aux personnes soumises aux expériences, qu'ils ne prendront pas le soin de les observer, qu'ils ne seront point assidus aux séances dans lesquelles se feront les expériences, qu'ils y viendront de temps en temps, et qu'ils rendront compte de ce qu'ils ont vu isolément aux commissaires réunis ! On ne peut s'empêcher de reconnaître que ce n'est pas de cette manière que l'on fait *à présent* des expériences ni que l'on observe les faits nouveaux. Et quel que soit l'éclat que la réputation de Franklin, Bailly, Lavoisier et Darcet réfléchisse encore sur une génération qui n'est plus la leur, quel que soit le respect qui environne leur mémoire et le malheur de deux d'entre eux, quel qu'ait été enfin l'assentiment général qui, pendant quarante ans, a été accordé à leur rapport, il est certain que le jugement qu'ils ont porté pèche par la base radicale, par une manière peu rigoureuse de procéder dans l'étude de la question qu'ils étaient chargés d'examiner.

Eh ! toutes ces expériences eussent-elles été faites avec tout le scrupule qu'on met aujourd'hui dans la recherche de la vérité, nous dirions encore qu'elles n'ont point résolu la question et qu'elles ne pouvaient la résoudre. Le temps n'amène-t-il pas chaque jour des progrès dans chaque science, et ce qu'on appelle la *vérité* aujourd'hui n'est-il pas qualifié d'*erreur* le lendemain ? Qui eût osé, disions-nous il y a douze ans, s'élever au commencement de ce siècle contre la théorie de Newton sur la lumière ? Elle faisait loi en physique ; mais Malus découvre les phénomènes de la polarisation, et toute la théorie newtonienne se trouve renversée (1).

(1) Comme ces passages sont extraits mots pour mots du premier rapport de M. Husson sur la nécessité d'examiner le magnétisme, nous les avons déjà amplement réfutés et n'avons pas à y revenir ; disons cependant que si M. Husson avait d'un trait de plume fait tomber l'auréole de gloire qui environne ces grands noms de Franklin, de Lavoisier, etc., il n'avait encore rien dit de Newton ; aujourd'hui qu'il a saisi quelques bribes scientifiques, qu'il a entendu

L'histoire de la médecine n'offre-t-elle pas des exemples frappants de ces changements produits par l'observation de faits nouveaux? Qui de nous ignore qu'un arrêt du parlement, provoqué par un décret de la faculté de médecine de Paris, avait défendu l'usage de l'émétique, et que, quelques années plus tard, ce médicament, administré avec succès à Louis XIV, reprit sa place dans la matière médicale? Ne savons-nous pas aussi qu'en 1763 un arrêt du parlement de Paris, sollicité par la même faculté, défendit que l'on pratiquât l'inoculation de la petite vérole dans les villes et bourgs de son ressort, et qu'après la mort de Louis XV, arrivée le 7 mai 1774, par suite d'une petite vérole confluente, ses trois petits-fils, les trois derniers rois de la branche des Bourbons, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, furent inoculés (1)?

Les jugements des corps savants, les arrêts de l'autorité ne préjugent donc rien pour la suite; aucuns n'ont enchaîné les siècles à venir. Les travaux de nos devanciers n'ont pas plus de puissance; ce sont des jalons qu'ils ont laissés sur la voie de la science, mais ce ne sont pas des fossés infranchissables qu'ils aient creusés (2); ce ne sont point des barrières qu'ils aient

prononcer le mot de polarisation, sans connaître pour cela le moins du monde les travaux de Malus et de Fresnel, sans savoir si le système des ondulations est différent du système de l'émission; peu importe, d'un trait de plume encore il fait tomber Newton de son piédestal; car enfin Newton ne savait pas observer comme on observe *à présent!* Et tout cela avec accompagnement des mêmes banalités; qu'il n'y a rien de fixe, rien d'assuré dans la science; que ce qui était *vérité* hier est *erreur* aujourd'hui; de sorte que le magnétisme qui était dans le dernier siècle un tissu d'absurdités, pourrait bien être aujourd'hui un faisceau de vérités, mais de vérités qui demain deviendront peut-être autant d'erreurs!

(1) Il faut convenir que M. Husson n'a pas l'esprit fécond; tout cela se trouve encore dans son premier rapport (Voy. p. 285), en conséquence tout cela se trouve déjà réfuté. L'affaire de l'*émétique* devait encore revenir, ainsi que l'arrêt du parlement; M. Husson vit là-dessus depuis quinze ans; les rois de la branche aînée reviennent aussi nécessairement. Ici toutefois M. Husson a fait un petit oubli, il n'a pas parlé du jugement sur les perruques : j'en suis fâché, ceci aurait donné beaucoup de force à ses arguments.

(2) Belle comparaison assurément! les travaux de nos devanciers sont des *jalons*, mais ne sont ni des *fossés* ni des *barrières!* J'en fais mes compliments bien sincères à M. Husson; ceci ne se trouvait pas dans son premier rapport.

posées pour arrêter le progrès de l'esprit humain. Cet esprit est plus fort que tous ces frêles obstacles; il les renverse par sa marche lente, mais sûre; aussi cette autorité des noms qu'on paraît avoir évoquée est nulle aujourd'hui, elle ne peut plus imposer à personne. J'ai mille fois plus de confiance dans les expériences que vous venez de faire que dans toutes celles des commissaires de 1784 (1).

Et ne croyez pas, messieurs, que ces commissaires de 1784 étaient les commissaires des compagnies auxquelles ils appartenaient; il faut vous détromper à cet égard. L'académie des sciences avait constamment repoussé les tentatives que fit Mesmer auprès d'elle pour la rendre témoin de ses expériences; le crédit, la position de M. Leroi, alors président de cette compagnie, et qui avait assisté à quelques expériences magnétiques, avaient échoué complétement auprès de ses collègues.

La société royale de médecine ne put jamais s'entendre avec Mesmer, parce qu'il ne voulut pas se soumettre à certaines conditions qu'elle lui imposait avant de lui donner des commissaires.

La faculté de médecine lui fit le même refus, par la raison qu'elle craignait de lui donner, par cette mesure, de la célébrité à lui et à l'un des membres de la faculté, que M. Dubois nomme un M. Deslon, lequel était docteur régent, l'un des membres les plus distingués de sa compagnie, homme fort honorable et médecin du comte d'Artois, frère du roi (2).

(1) Tirade philosophique et libérale sur les progrès de l'esprit humain qui renverse tous les *frêles* obstacles! Quant au degré de confiance que nos expériences inspirent à M. Husson, degré de confiance supérieur à celui que lui inspirent les expériences des commissaires de 1784, c'est trop d'honneur en vérité; car pour nous, et nous pouvons le dire sans modestie, nous nous inclinons devant ces hommes illustres, et reconnaissons qu'ils observaient au moins aussi bien qu'on observe *à présent*.

(2) Obligés que nous sommes ici de réfuter pièce à pièce M. Husson, il est heureux pour nous que nous ayons composé cette histoire et que déjà elle soit assez avancée pour qu'il suffise au lecteur de tourner de quelques feuillets, afin de se trouver en mesure de juger de l'exactitude des notions historiques de M. Husson. Et d'abord il nous dit que les commissaires de l'académie des sciences et de la société royale *n'étaient pas* les commissaires des compagnies

C'est après tous ces refus que Louis XVI, sollicité en même temps et par la reine sa femme, la malheureuse Marie-Antoinette, à laquelle Mesmer, arrivant à Paris, avait été fortement

auxquelles ils appartenaient, et cela parce qu'ils avaient été nommés par le roi. Mais qui ne sait cela? et comment une désignation faite par le roi les aurait-elle rendus étrangers aux compagnies savantes auxquelles ils appartenaient? Ce qui prouve qu'ils parlaient au nom de leurs collègues, c'est qu'avant de transmettre leurs rapports à l'autorité, ils s'étaient empressés de les communiquer à ces mêmes compagnies.

C'est là un vice de raisonnement chez M. Husson; maintenant voici des erreurs, des inexactitudes historiques.

M. Husson dit ici en propres termes que *l'académie des sciences avait constamment repoussé les tentatives que fit Mesmer pour la rendre témoin de ses expériences;* c'est là une grosse erreur! M. Husson n'a donc pas lu les mémoires de Mesmer? il aurait vu que de l'aveu de Mesmer l'académie voulait précisément des expériences, et que c'était lui Mesmer qui les refusait. Mesmer voulait exposer ses dogmes à l'académie, et voilà tout. Nous avons cité ses propres paroles (p.8), les voici de nouveau : *L'enfantillage de me demander des expériences avant de se mettre au fait de la question m'en aurait fait passer l'envie si je l'avais eue.* Vous voyez bien, M. Husson, que Mesmer n'avait pas même *l'envie* de faire des expériences devant l'académie, et qu'il regardait comme un *enfantillage* la proposition d'en faire. Et voilà comme vous traitez l'histoire!

Vous dites ensuite que *la société royale ne put jamais s'entendre avec Mesmer, parce qu'il ne voulut pas se soumettre à certaines conditions qu'elle lui imposait avant de nommer des commissaires.* Mais vous vous gardez bien de dire quelles étaient ces conditions, vous vous gardez bien de citer les lettres si dignes et si belles de Vicq-d'Azyr; ces lettres qui montrent comment le secrétaire perpétuel entendait et soutenait l'honneur de la société (Voyez p. 10 et 12). Une société savante est en général ce que la fait son secrétaire perpétuel, et la société royale était digne et forte, parce que Vicq-d'Azyr était lui-même digne et fort.

Quant à l'ancienne faculté de médecine, nous l'avons blâmée (Voyez p. 13), parce qu'il nous a paru qu'elle s'était refusée à tout examen; H. Husson prétend que le vrai motif de son refus c'est qu'elle craignait d'abord de donner de la célébrité à Mesmer : c'est une erreur : Mesmer était déjà arrivé au plus haut degré de célébrité, mais il lui manquait la sanction scientifique, et il ne l'a jamais eue. En second lieu, elle aurait craint de donner de la célébrité à Deslon : point; conduite par ses préjugés scholastiques, elle voyait en Deslon un apostat, un faux frère qui reniait les vrais principes de la médecine. Voilà les véritables faits historiques, nous avons dû les rétablir. Ajoutons maintenant que ce qui a le plus scandalisé M. Husson dans cette affaire, c'est que j'ai traité un peu leste-

recommandé par ses amis et ses parents de la cour de Vienne (1); que, sollicité en même temps par le comte d'Artois, son frère, qui l'était lui-même par son médecin, M. Deslon; c'est alors (2), dis-je, que le roi nomma de sa propre et souveraine autorité, des commissaires qu'il dut naturellement choisir dans

ment Deslon dans mon rapport, que je l'ai appelé *un M. Deslon*. Aussi pour réhabiliter Deslon, il n'a rien trouvé de mieux à faire que de rappeler emphatiquement en pleine académie que M. Deslon était médecin du comte d'Artois! ce qui excita un rire général dans l'assemblée.

(1) *Ses parents et ses amis à la cour de Vienne!* Où M. Husson a-t-il vu cela? son amour pour le magnétisme lui fait voir en beau tous les magnétiseurs, et il ne pouvait faire autrement que de rendre hommage à leur maître à tous, au grand Mesmer. Mais nous qui sommes restés dans la sévérité des faits historiques, nous avons vu comment Mesmer, chassé de Vienne, s'était réfugié à Paris; et quant à la prétendue protection de la reine Marie-Antoinette, on a pu voir à quoi tout s'était réduit, savoir : qu'un moment cette malheureuse princesse avait partagé l'engouement de tout son entourage pour le charlatan à la mode; ce qui plus tard avait porté ce dernier à lui adresser la missive insolente que nous avons fait connaître. Dans cette cour de Louis XVI, les intrigants de tous les étages s'adressaient à la reine, cherchaient à la circonvenir, et semblaient déjà tout faire pour précipiter sa triste destinée. Mais que M. Husson se détrompe, il n'y avait là ni parents ni amis de la cour de Vienne; loin de là, dans sa lettre à la reine, Mesmer cherche à la prémunir contre les mauvais renseignements venus de Vienne sur son compte.

Avant de finir cette note, disons que c'est là un des passages pathétiques que M. Husson n'a pas prononcé à l'académie dans notre discussion; ceci lui aura été inspiré depuis par les magnétiseurs.

(2) Autre erreur historique : les sollicitations de Mesmer à la reine sont du 29 mars 1781; il pose son ultimatum, il fixe son départ au 18 septembre de la même année, et les commissaires ne furent nommés qu'en mars 1784; ainsi ce n'est que quatre ans après les sollicitations, non pas de la reine au roi, non pas du comte d'Artois, M. Husson imagine tout cela, mais tout simplement de Mesmer qu'on résolut d'examiner scientifiquement la question. Mais ensuite, qu'on ne s'y trompe pas, car M. Husson altère ici l'histoire, jamais Mesmer lui-même n'a sollicité un *examen;* suivant lui c'était là un *enfantillage*, le mot est de lui; il sollicitait une approbation pure et simple, et de plus il sollicitait la reine de ne pas regarder à *deux ou trois cents mille francs!* de plus ou de moins pour le bonheur de ses sujets (Voyez p. 24). Voilà ce que demandait, ce que sollicitait cet homme cupide, et M. Husson voudrait nous faire croire que si plus tard le roi a nommé des commissaires, c'est qu'il ne pouvait résister aux sollicitations de la reine et du comte d'Artois!

les compagnies qui avaient refusé d'examiner la doctrine nouvelle, mais où se trouvaient les personnes les plus propres à éclairer le public sur la valeur du magnétisme. Ces commissaires, messieurs, n'étaient point les commissaires de leurs compagnies, qui avaient été étrangères à leur nomination ; ils étaient les commissaires du roi. C'était à lui et non à leurs compagnies qu'ils devaient rendre et qu'ils ont rendu compte de leurs travaux. La première page de leur rapport en fait foi ; je la lis textuellement : « Le roi a nommé, le 12 mars 1784, des médecins choisis dans la faculté de Paris, MM. Borie, Sallin, Darcet et Guillotin, pour faire l'examen et lui rendre compte du magnétisme animal pratiqué par M. Deslon ; et, sur la demande de ces quatre médecins, sa majesté a nommé, pour procéder avec eux à cet examen, cinq membres de l'académie des sciences : MM. Franklin, Leroi, Bailly, de Bory et Lavoisier. »

D'autre part, je lis la même phrase du rapport des commissaires choisis dans la société royale de médecine; elle est conçue en ces termes : « Nous avons été nommés par M. le baron de Breteuil, conformément aux ordres du roi, pour suivre les procédés de M. Deslon dans l'application du magnétisme animal au traitement des maladies, et pour en rendre au ministre un compte qu'il doit mettre sous les yeux de sa majesté (1). »

(1) Ce mode de nomination était le seul alors en usage; l'autorité désignait, *d'accord* avec les sociétés, les commissaires qui devaient être pris dans leur sein ; comme aujourd'hui, pour des questions d'hygiène publique, l'autorité désigne des commissaires dans les conseils de salubrité. C'était le mode de nomination alors en usage, c'était la formalité nécessaire, ce qui n'empêchait pas que les commissaires n'appartinssent réellement aux compagnies d'où ils étaient sortis. La seconde formalité c'est qu'on était censé rendre *compte au roi;* et ainsi pour toutes les questions dans lesquelles certes le roi pouvait fort bien ne rien connaître. Ces commissaires, du reste, appartenaient si bien à leur société, que l'autorité n'ayant d'abord nommé que quatre médecins, Borie, Sallin, Darcet et Guillotin, ceux-ci demandèrent au roi (autre protocole) de leur adjoindre cinq membres de l'académie des sciences, ce qui ne souffrit aucune difficulté. De même pour la société royale. Ces compagnies, établies pour éclairer le gouvernement, ne pouvaient procéder que de cette manière ; mais M. Husson, qui du reste n'a pas encore lu ce passage à l'académie, tient à nous faire croire 1° que les commissaires de 1784 ne savaient pas observer comme

Ces commissaires furent MM. Poissonnier-Despérières, Mauduyt, Andry, Caille et de Jussieu.

Ces commissaires firent leur rapport au roi; ceux choisis dans l'académie des sciences et dans la faculté royale de médecine, le 11 août 1784, et ceux de la société royale de médecine, le 17 du même mois. Les commissaires pris dans la faculté en donnèrent une lecture tout à fait *officieuse* à leur compagnie, le

on observe à présent; 2° que ce n'est pas le magnétisme qu'ils ont jugé; 3° qu'ils n'étaient pas même des commissaires de compagnies savantes, mais des commissaires royaux, des espèces de *missi dominici*.

M. Husson, qui paraît ignorer les formes alors en usage, prend les choses au pied de la lettre, et parce que les commissaires disent que leur compte rendu au ministre *sera mis sous les yeux de sa majesté*, M. Husson se figure que le roi Louis XVI s'est mis à lire le récit des expériences dites magnétiques, les dissertations sur les crises et sur les humeurs, etc., etc., sauf ensuite *à donner une heure aux soins de son empire*.

Il y a eu en effet un rapport qui a dû être mis sous les yeux du roi, rapport fait tout exprès pour ce prince et non pour le public; c'est le *rapport secret :* c'est que c'était là une affaire de morale, une affaire de police, et le roi devait en prendre connaissance.

Quant à ce que dit ensuite M. Husson, que les commissaires avaient donné simplement à leurs compagnies une *lecture officieuse* de leur rapport, c'est lui qui trouve cela; pourquoi *officieuse* plutôt qu'*officielle?* Mais il n'y a pas eu de discussion, ajoute-t-il; qu'en savez-vous? Votre rapport, à vous, n'a été ni discuté, ni approuvé, cela est connu; les procès-verbaux de l'académie et les journaux de l'époque en font foi. Mais de votre aveu, les rapports des commissaires de 1784 ont été *approuvés* par leur compagnie, et c'est là précisément ce qui vous manque.

Voilà cependant ce que M. Husson appelle sans façon *l'histoire fidèle* des rapports de l'ancienne académie des sciences et de la société royale de médecine; *l'exactitude*, suivant lui, consiste à dire qu'ils ont été approuvés par *une sorte d'entraînement irréfléchi!* IRRÉFLÉCHI : le mot est curieux : il paraît qu'à cette époque encore on ne réfléchissait pas comme on réfléchit *à présent*. Ainsi j'aurais été historien exact; j'aurais été fidèle, si j'avais ajouté que les rapporteurs avaient fait à leurs compagnies une *lecture de complaisance* (ce sont les termes de M. Husson); si j'avais soutenu comme lui, que ces compagnies s'étaient *refusées* antérieurement *à tout examen;* qu'on leur donnait du reste une connaissance *inexacte* du magnétisme. C'est à ces conditions seulement que j'aurais été historien fidèle. Fort heureusement, je l'ai dit au commencement de cette note, notre histoire est là pour faire foi qui de nous deux est dans le vrai, et les pièces du procès ont été mises sous les yeux du lecteur.

24 août; et, dans la même séance, sans aucune discussion préalable, elle a approuvé ce rapport. La société royale de médecine approuva également, sans discussion préalable, le rapport que les commissaires choisis dans son sein lui avaient communiqué, et dès lors on publia que la question du magnétisme était irrévocablement et surtout équitablement jugée.

Voilà, messieurs, l'histoire fidèle de ces deux rapports qu'on nous dit avoir été discutés et adoptés par des majorités académiques; rapports que l'on prétend vous donner comme le résultat de sages et lumineuses discussions, de graves et longues délibérations, et comme devant encore faire loi aujourd'hui. Il eût été plus exact de nous dire qu'ils avaient été approuvés comme par une sorte d'entraînement irréfléchi, sans aucune discussion, après une lecture de complaisance, par des compagnies qui s'étaient constamment refusées à tout examen, et auxquelles on donnait pour la première fois une connaissance, inexacte il est vrai, mais au moins scientifique, de la doctrine du magnétisme.

Une quatrième omission grave, et que nous ne savons comment qualifier, est relative aux travaux des deux commissions créées par l'académie en 1825 et 1826, et au rapport qui vous a été présenté en 1831. M. le rapporteur prétend faire l'histoire du magnétisme dans les sociétés savantes de France, et il oublie les travaux de l'académie, qui vient de lui ouvrir ses portes, et devant laquelle il parle! Il me semble que quand il prenait tant de soins pour nous rappeler les conclusions des rapports des commissaires de 1784, il y aurait eu de la justice, et surtout de la bonne foi, à faire connaître la marche sage et mesurée suivie par la section de médecine pour la solution de cette simple question : *L'académie doit-elle s'occuper de l'étude du magnétisme?* N'était-il pas de son devoir, s'il voulait être historien fidèle, de nous dire que cette question, soulevée par un de nos confrères, M. le docteur Foissac, avait été renvoyée le 11 octobre 1825 à une commission composée de MM. Adelon, Pariset, Marc, Burdin aîné et Husson, et que, le 13 décembre suivant, cette commission avait fait un rapport dont la conclusion finale était que l'on devait accueillir la proposition de M. Foissac, et charger une commission spéciale de l'étude et de l'examen du magnétisme animal? Il aurait dû également

dire que ce rapport fut discuté dans les séances des 10, 24 janvier et 26 février 1826 ; que, dans cette dernière séance, la commission répondit à toutes les objections rédigées contre son rapport, et qu'enfin, après les discussions qui occupèrent exclusivement trois séances, ce rapport et ces conclusions furent, chose unique et qui ne s'est pas renouvelée depuis en matière de science, adoptés au scrutin secret, à une majorité de trente-cinq voix contre vingt-cinq ; il y avait soixante votants. C'était là un fait historique à consigner dans son travail ; et, comme rapporteur de cette première commission, je lui reproche hautement de l'avoir passé sous silence. Je poursuis : N'était-il pas également de son devoir d'historien, qu'après avoir rétrogradé de cinquante-trois ans pour chercher dans le passé des opinions dont les auteurs n'existent plus, il fît mention des travaux entrepris de son temps par la commission de 1826 ? Ne devait-il pas rappeler qu'après six ans de peines, de patience, de dégoûts, cette commission, composée de MM. Bourdois, Leroux, Itard, Marc, Fouquier, Gueneau de Mussy, Thillaye, Guersent, Magendie, Double, Husson, avait fait à l'académie, les 21 et 28 juin 1831, un rapport dans lequel elle avait établi que le magnétisme qu'elle avait examiné et étudié n'était pas le même que celui qu'on avait prétendu juger en 1784 ; qu'il n'était plus question de baquets, de baguettes, de crises, de musique, de nombreuses réunions de magnétiseurs et de magnétisés, de chaînes, de convulsions, d'arbres magnétisés ; qu'un phénomène nouveau, inconnu des commissaires de 1784, le somnambulisme, avait été observé depuis cette époque, et que la commission avait cherché à en faire une étude particulière ? Non ; fidèle *à son état d'hostilité contre les magnétiseurs*, M. le rapporteur a gardé un silence absolu sur cette nouvelle position, sur ce fait nouveau et jusqu'alors inexplicable. Il a accumulé les déclarations contraires au magnétisme, déclarations qu'il a été prendre cinquante-trois ans derrière lui, et il n'en a fait connaître aucune qui lui fût favorable, aucune que les témoins encore vivants auraient pu défendre si on les eût attaquées. Est-ce là de la bonne foi ? est-ce de l'impartialité ? est-ce là faire l'histoire académique du magnétisme (1) ?

(1) Nous arrivons maintenant au grand grief : voilà une omission que

Cette partie historique du rapport occupe deux cent quatorze lignes dans le journal politique où il l'a fait insérer le surlendemain du jour où il l'a lu à l'académie; et la seule phrase où il soit question de la commission de 1826 en occupe quatre et

M. Husson ne sait comment *qualifier;* je n'ai pas parlé, ou j'ai à peine parlé des deux rapports de 1826 et 1831! et *la grande raison* qui fait que M. Husson ne sait comment qualifier cela, *c'est qu'il en est l'auteur!*

Avant d'entrer dans la discussion de ce passage, je répéterai ce que j'ai répondu en pleine académie, savoir : que son rapport n'ayant été ni discuté, ni approuvé par l'académie, je n'avais pas à m'en occuper, pas plus que des autres opinions individuelles des membres de l'académie. J'ajouterai ensuite que la commission m'avait défendu d'en parler dans mon rapport. Nous nous imaginions tous que M. Husson, après un si long temps, était honteux de son rapport, qu'il n'osait plus en dire mot, et qu'il nous saurait gré de ne pas réveiller cette malheureuse question. Grande était notre erreur! je le vois ici, il aurait voulu que nous en parlassions, mais en quels termes; voici, il nous trace lui-même cette marche précisément dans ce passage; j'aurais dû m'exprimer ainsi : *Messieurs, deux commissions ont été créées par l'académie* (notez que j'aurais dû dire académie et non pas section, académie produit plus d'effet) *en* 1825 *et en* 1826; *puis un rapport vous a été présenté en* 1831 (j'aurais dit *présenté,* ce mot n'engage pas; il ne dit pas *approuvé,* c'est vrai, mais il ne dit pas *non discuté, non approuvé*), *car je ne dois pas omettre ici les travaux de l'académie* (notez encore que j'aurais dû dire, en faisant allusion au rapport de M. Husson : *travaux de l'académie!* La vérité est qu'elle n'a ni discuté, ni approuvé ce rapport; peu importe, pour faire plaisir à MM. les magnétiseurs j'aurais dit travaux de l'académie) *ni oublier de faire connaître à cet égard la marche sage et mesurée de la section* (c'est-à-dire de l'auteur des deux rapports, cela s'entend). *Cette question,* aurais-je dû ajouter, *soulevée par un de* NOS *confrères, M. le docteur Foissac* (confrère qui au moyen de ses somnambules en sait beaucoup plus que nous tous, qui sommes ses confrères, non pas en magnétisme, mais en médecine, en supposant qu'il veuille bien tenir encore quelque compte de la médecine), *fut renvoyée à une commission composée de* etc. *Le* 13 *décembre suivant, M. Husson vous a fait un rapport dont la conclusion finale était que l'on devait accueillir les propositions de M. Foissac* (il est bien vrai que telle n'a pas été la conclusion finale de la commission; que le manuscrit de M. Husson consulté par nous ne dit pas cela, ne mentionne pas M. Foissac; que c'est celui-ci qui dans sa compilation revue par M. Husson a ajouté cela. Mais peu importe; pour être, comme dit ici M. Husson, *juste et de bonne foi,* j'aurais dû dire cela) *ce rapport* (qui n'était pas un rapport sur le magnétisme, mais sur l'opportunité de l'*examiner* de nouveau) *a été discuté dans les séances des* 10 *et* 24 *janvier, et* 26 *février* 1826; *dans cette dernière séance M. Husson répondit à toutes les*

demie, c'est-à-dire la quarante-deuxième partie. La voici, cette phrase : « Nous n'entrerons point dans l'historique de toutes les expériences qui furent faites en présence de nos collègues : nous respectons leurs convictions; mais leur rapport ne peut

objections dirigées contre son rapport (j'aurais dû faire sonner cela très-haut, *discuté!* on s'y serait peut-être laissé prendre, et on aurait dit : Voilà du moins un rapport favorable qui a été discuté). *Trois séances, messieurs, ont été remplies par ces discussions, et enfin ce rapport et ses conclusions, chose unique!* (aurais-je dû m'écrier) *et qui ne s'est pas renouvelée depuis en matière de science! ont été adoptés au scrutin secret et à une majorité de trente-cinq voix contre vingt-cinq!* (C'est ainsi que j'aurais dû m'exprimer ; je ne l'ai pas fait, et M. Husson me reproche *hautement* d'avoir passé sous silence ce moment le plus beau de sa vie.)

Ce n'est pas tout; arrivant au second rapport, et toujours d'après la marche tracée par M. Husson, j'aurais dû reprendre de la sorte : *Après six ans de peine, de patience, de dégoûts, une commission composée de MM. Bourdois, Leroux, Itard, Marc, Fouquier, Gueneau de Mussy, Thillaye, Magendie, Double et Husson* (comment, j'aurais dû mettre dans cette commission M. Magendie et M. Double? M. Magendie que je savais avoir été remplacé en qualité de secrétaire-rapporteur par M. Husson! et M. Double qui s'était retiré! deux membres qui n'avaient pris part à aucune expérience et qui n'avaient rien signé, rien présenté à l'académie, et j'aurais dû, malgré tout cela, *pour être historien fidèle, pour être juste, pour être de bonne foi*, j'aurais dû les comprendre dans la commission! Enfin passons outre) *a fait à l'académie, les* 21 *et* 28 *juin* 1831, *un rapport dans lequel elle avait établi*, etc., etc... et ici j'aurais indiqué ce que le rapporteur avait eu l'intention *d'établir*. Mais qu'aurait dit M. Husson, si après ces mots j'avais ajouté ceux-ci, en historien fidèle et complet : *Ce rapport, messieurs, après avoir été lu, excita dans l'académie un sentiment général d'incrédulité; de nombreuses réclamations s'élevèrent de tous côtés, et on voulut immédiatement en aborder la discussion. M. Husson ne parut pas d'abord vouloir se refuser à cette discussion; mais comme son rapport était très-étendu, comme il renfermait de longs détails sur les expériences, l'académie décida que pour apporter plus de précision et plus d'ordre dans cette grande discussion, ce rapport serait préalablement autographié, de telle sorte que chaque membre ayant en main un exemplaire de ce rapport, pourrait faire avec netteté et avec facilité toutes ses objections. Ceci arrêté, on dut attendre que le manuscrit fût autographié; mais alors le rapporteur éclairé sur l'effet que son rapport avait produit dans l'académie, jugea à propos de n'en plus parler, puis enfin de se refuser à toute discussion, disant que c'était* UNE SIMPLE COMMUNICATION *qu'il avait prétendu faire à ses collègues*. Je reprends ma question et demande comment M. Husson aurait pris cela? Très-mal, assurément; et c'est pour cela que nous résolûmes pru-

être considéré comme l'expression générale de l'opinion de l'académie.»

Je réponds à chacun des membres de cette phrase (1) :

Qui vous empêchait d'entrer dans cet historique? c'était votre devoir; vous l'aviez rempli pour les commissaires de 1784, et vous vous en affranchissez pour la commission de 1826, la seule qui soit émanée d'une élection académique, la seule par conséquent dont vous deviez faire mention, et dont les membres siégent encore dans cette salle, sur le banc presque où vous êtes assis (2). Et si vous les aviez rappelées, ces expériences, auriez-vous prétendu nier les faits que nous avons vus et dont vous n'avez pas été les témoins, et que par conséquent vous ne pouvez pas juger (3)? N'auriez-vous de croyance que pour ceux qui sont contraires à l'existence du magnétisme? Auriez-vous rejeté impitoyablement ceux qui

demment de mentionner son travail avec les égards dus à un collègue, sans entrer dans aucuns détails, et sans porter un jugement sur son contenu. Je l'ai déjà dit, nous pensions être très-agréables à M. Husson en parlant avec cette révérence d'un rapport désavoué, d'un rapport mort-né! Pas du tout, M. Husson qui a estimé les choses à la longueur, mesure ce que nous avons donné aux autres et ce que nous avons donné à lui-même, et il trouve sa part bien petite : deux cent quatorze lignes pour les autres et quatre lignes et demie pour lui! rien que cela! En d'autres termes, il n'a eu en partage que la quarante-deuxième partie du tout!!

Singulier et amusant calcul! Ajoutez que ceci est évalué d'après un journal qui n'avait donné qu'un extrait de notre rapport.

(1) Et je répliquerai pour chacun des membres de cette phrase.

(2) Vous demandez ce qui m'empêchait d'entrer dans cet historique? je répondrai : le *ridicule* indicible de cet historique; c'eût été un devoir si cet historique eût été sanctionné par l'académie; comme il ne l'avait pas été, c'eût été un mauvais tour à vous jouer. Oui, l'élection partait de l'académie, mais aucune approbation n'avait été demandée à l'académie, on s'était passé de sa sanction, on l'avait en quelque sorte dédaignée; donc nous n'avions pas à nous en occuper.

(3) Vous demandez si, rappelant ces expériences, j'aurais prétendu nier les faits que vous avez *vus*, dont je n'avais pas été témoin et que *par conséquent* je ne pouvais juger? Vous finissez par un mauvais raisonnement : Si on ne pouvait juger que les faits qu'on a *vus*, on n'aurait que bien peu de chose à juger; mais je réponds à votre question, et je dis qu'il faut distinguer : Non, je n'aurais pas prétendu *nier* les faits que vous avez *vus*, mais j'aurais prétendu les

établissent une opinion opposée à la vôtre, et que vous attestent des collègues tout aussi méfiants, tout aussi éclairés, tout aussi judicieux que vous (1)? Ces faits, il est vrai, ne cadrent pas avec vos opinions connues et publiées; ce ne sont pas moins des faits aussi prouvés, aussi positifs que ceux que vous nous dites s'être passés sous nos yeux; ils vous paraissent extraordinaires, mais devez-vous en conclure qu'ils n'ont pas eu lieu? La portée de l'intelligence humaine est-elle donc la mesure de la réalité de tous les faits extraordinaires dont nous sommes environnés? Nous croyons, nous, à vos expériences sans en avoir été témoins; et vous, vous taisez les nôtres, uniquement parce qu'elles contrarient vos idées conçues. Persuadez-vous donc bien que, quoiqu'elles les contrarient, elles ne les détruisent pas (2).

juger. N'aurais-je de croyance, demandez-vous encore, que pour les faits qui sont contraires à l'existence du magnétisme? Je répondrai : J'ai de la croyance pour *tous* les faits bien *observés* et bien *interprétés*, et quand on m'en donnera avec ces conditions, qu'ils soient favorables ou non au magnétisme, je leur accorderai ma croyance.

(1) Aurais-je rejeté impitoyablement ceux qui établissent une opinion opposée à la mienne, et que m'attestent des collègues tout aussi méfiants, tout aussi éclairés et tout aussi judicieux que moi?

Oui, M. Husson, j'aurais rejeté impitoyablement des faits qui, par la mauvaise interprétation que vous leur avez donnée, tendraient à établir une opinion contraire à la mienne, quand bien même ils seraient attestés par des collègues que je regarde comme plus éclairés que moi, mais que je crois un peu moins méfiants en matière de magnétisme.

Ces faits, qui ne cadrent pas avec mes opinions connues et publiées, ne sont pas moins, dites-vous, des faits prouvés, aussi positifs que ceux que je dis s'être passé sous mes yeux.

Je les regarde en effet comme aussi prouvés, aussi positifs, mais je maintiens qu'ils sont détestablement *interprétés*.

(2) Autre question que vous m'adressez :

— Ils vous paraissent extraordinaires, ces faits, mais devez-vous en conclure qu'ils n'ont pas eu lieu?

— Ils me paraissent très-ordinaires en eux-mêmes, mais c'est vous qui, par votre interprétation, les avez rendus extraordinaires; j'en conclus qu'ils ont eu lieu, mais que vous les avez mal jugés.

Puis vous demandez si la portée de l'intelligence humaine est la mesure de la réalité de tous les faits extraordinaires dont nous sommes environnés?

Vous dites que vous respectez nos convictions; faut-il vous remercier de vos généreuses concessions (1) ? Faut-il vous savoir gré de cette espèce de pitié que l'on accorde aux extatiques, aux illuminés, et que vous paraissez vouloir bien laisser tomber jusqu'à nous ? Enfin, vous terminez en disant que notre rapport ne peut pas être considéré comme l'expression générale de l'opinion de l'académie (2). Mais nous n'avons jamais prétendu le contraire : la preuve en est dans les dernières phrases de ce rapport auquel votre pamphlet n'a épargné aucun sarcasme, aucune injure. Voilà comme nous nous exprimons : « Nous ne réclamons pas de vous une *croyance aveugle* (3) à tout ce que nous avons rapporté, et que vous n'avez ni vu ni étudié avec et comme nous. Nous concevons même qu'une grande partie de ces faits sont si extraordinaires que vous ne pouvez pas nous l'accorder. Peut-être nous-même oserions-nous vous refuser la nôtre si, changeant de rôle, vous veniez les annoncer à cette tribune, à nous qui, comme vous aujourd'hui, n'aurions rien vu, rien observé, rien étudié, rien suivi.» (*Rapport sur les ex-*

Mais encore un coup il n'y a d'extraordinaire dans vos faits que ce que vous y avez mis, et la portée de mon intelligence n'est nullement dépassée par leur réalité, elle peut se *hausser* jusque-là, comme à un *haut de chausse.*

Maintenant vous voulez me faire une concession, et vous me dites : Nous croyons, nous, à vos expériences, sans en avoir été témoins, et vous vous taisez sur les nôtres uniquement parce qu'elles contrariaient vos idées préconçues. C'est vouloir me passer *la casse* pour que je vous passe *le séné*. Je vous le dis une dernière fois, j'ai gardé le silence sur vos faits, parce qu'il aurait fallu parler de vos conclusions qui toutes sont détestables.

(1) Oui, il fallait nous remercier de ce que nous n'avions pas voulu en pleine académie mettre à nu toutes vos infirmités et soulever malgré vous une discussion que vous refusiez depuis six ans.

(2) J'ai dit cela à une époque où j'ignorais que vous aviez revu les épreuves du livre de M. Foissac, dans lequel il est dit textuellement : *Ce rapport peut donc être considéré comme l'expression générale de l'académie;* mais maintenant que je sais que vous avez revu ses épreuves, il m'est difficile d'accorder cela avec votre présente déclaration. Quant aux mots de *pamphlet*, *sarcasme et injure*, je ne veux pas les relever ici.

(3) *Une croyance aveugle*, comment donc! mais vous n'étiez pas difficile. Il vous fallait à ce qu'il paraît une *croyance éclairée;* ce n'était pas peu de chose pour une fille qui voyait dans l'estomac de ses clients, qui prescrivait des remèdes en conséquence, et pour vingt autres histoires de la même force.

périences magnétiques, lu en juin 1831, in-4°, page 77). Nous n'avons donc pas eu la prétention que vous paraissez vouloir combattre, et si vous l'avez eue pour votre travail, j'espère que l'académie, au jugement de laquelle nous en appelons avec confiance, sera trop équitable pour ne pas vous prouver que vous êtes dans l'erreur.

Après avoir fait connaître, messieurs, les omissions capitales qui fourmillent dans la première partie de ce rapport, si j'en examine la deuxième partie, je ne puis pas ne pas témoigner combien elle m'a paru sortir des bornes de la gravité et de la convenance qui jusqu'à présent se sont fait remarquer dans les travaux des rapporteurs des différentes commissions (1).

M. le rapporteur appelle d'un bout à l'autre le ridicule sur un jeune confrère dont les expériences n'ont pas réussi comme il l'avait annoncé, et qui paraît avoir été la dupe de deux femmes se disant somnambules (2). Mais il n'y a rien d'extraor-

(1) Il ne suffit pas de dire que dans un travail on est sorti des bornes de la *gravité et de la convenance;* il faut au moins donner quelques preuves d'une semblable assertion. Rien ne serait plus facile au moyen de quelques citations de démontrer qu'en effet on n'a pas observé le degré de gravité que le sujet comportait, et d'autre part qu'on a manqué aux convenances. M. Husson n'a fait ici aucune citation, c'est qu'il savait qu'aucun passage n'aurait justifié son accusation.

(2) Je répéterai ici ce que je viens de dire dans la note précédente : puisque d'un bout à l'autre de mon travail j'aurais appelé le ridicule sur ce jeune confrère, pourquoi M. Husson, et c'eût été d'après son dire chose très-facile, pourquoi n'a-t-il pas fait quelques citations à l'appui de son reproche? C'est qu'il n'y avait pas moyen, le fond emportait la forme; et une citation quelconque aurait prouvé que le ridicule n'était pas dans les expressions, mais bien dans les choses. Ici toutefois la nouvelle commission peut s'applaudir d'un résultat important; elle a fait dire à M. Husson, peut-être pour la première fois de sa vie, que des commissaires avaient eu à examiner deux femmes *se disant* somnambules; c'est quelque chose en effet d'avoir fait reconnaître à ce médecin qu'il peut y avoir des sujets qui *se disent* somnambules. Cependant il affecte de trouver que si le magnétiseur a été *dupe* de ces deux femmes (autre résultat non moins important d'avoir démontré à M. Husson qu'il peut y avoir des *dupes*), il n'y a rien d'extraordinaire dans cette *déconvenue!* (il faut convenir que ce dernier mot est assez bien choisi, j'engage les magnétiseurs à le conserver.) Mais attendez, n'allez pas vous faire illusion; si M. Husson reconnaît que dans les expériences magnétiques il peut y avoir des *soi-disant somnambules, des dupes et des décon-*

dinaire dans cette *déconvenue*. On sait que rien n'est plus mobile, plus variable que les effets magnétiques; et c'est cette mobilité, cette inconstance qui éloigne tant de personnes de s'en occuper et de l'étudier. Quels sont, pourrions-nous le demander, les faits en médecine pratique, en thérapeutique, en physiologie qui soient toujours fixes et immuables? Ceux dont on ne nous épargne aucun détail sont du nombre de ceux que l'on rencontre fréquemment. Nous avons en 1831 rapporté trois faits absolument semblables à ceux de M. Berna (1);

venues, il ne pense pas à mal pour cela : c'est l'effet, non de la supercherie, non de la ruse, non du charlatanisme; c'est l'effet de la mobilité, de la variabilité des effets magnétiques!! et c'est précisément, ajoute-t-il, cette mobilité et cette inconstance qui éloigne tant de personnes de s'en occuper et de l'étudier. Ce serait ensuite faire tort au magnétisme que de le croire seul sujet à ces variations. N'est-ce pas la même chose en médecine pratique, en thérapeutique, en physiologie? n'y a-t-il pas aussi dans ces sciences des *déconvenues, des dupes,* etc., etc.; donc n'attribuez pas ces inconvénients au magnétisme seul. Voilà le raisonnement de M. Husson.

(1) J'accorderai bien volontiers à M. Husson qu'il a observé des faits absolument semblables à ceux dont nous avons été témoins; j'irai même sous ce rapport plus loin, je dirai que *tous* les faits négatifs observés n'ont pas plus de valeur en magnétisme que les nôtres; mais il reste une grande, une immense différence entre nous. Lorsque les faits sont complétement défavorables au magnétisme, lorsqu'ils sont opposés, lors même qu'ils ont une issue telle que la jonglerie est mise à nu, M. Husson se borne à dire : *Cette expérience n'a pas réussi!* Nous, nous procédons autrement : lorsqu'ayant tendu des piéges aux somnambules, lorsqu'ayant tout fait pour leur laisser croire qu'on pouvait très-facilement faire de nous des dupes, nous les surprenons en fraude, nous les saisissons la main dans le sac, non-seulement nous disons *que cela n'a pas réussi,* mais nous en inférons deux choses: d'abord que les sujets n'ont pas été mis dans l'état dit de somnambulisme, et ensuite que ces sujets sont des fripons, pour appeler les choses par leur nom.

Libre à M. Husson d'appeler cela variabilité, mobilité des effets magnétiques; nous, nous disons : Puisque cette somnambule qui prétend voir les maladies qui sont dans le corps de ses clients a voulu nous tromper, il est évident qu'elle trompe les malades assez imbéciles pour la consulter.

Quant au magnétiseur dont il est ici question, nous n'avons pas plus *effleuré* (encore un de ces mots qui ne peuvent appartenir qu'à M. Husson), pas plus *effleuré sa considération* que M. Husson lui-même. Qu'on se reporte à nos conclusions, et on verra que nous avons fini par déclarer que ce M. Berna s'était

et quoique, comme dans la circonstance présente, ils eussent été entièrement contraires à ce que nous avaient annoncé et prédit les trois magnétiseurs qui nous avaient appelés pour en être témoins, nous nous sommes gardés d'*effleurer* la considération à laquelle tout homme convaincu par des expériences a droit de prétendre, quand bien même d'autres expériences semblables ne réussiraient pas. Cet homme peut se tromper; mais il n'en résulte pas qu'il veuille en tromper d'autres.

Ce M. Berna, que je ne connais pas, que je n'ai jamais vu, avec qui je n'ai jamais eu aucun rapport direct ou indirect, auquel on accorde du savoir et du talent, a eu le grand tort de faire des promesses aussi positives que celles qu'il vous a adressées. Il a prouvé dans cette circonstance qu'il ne connaissait pas toutes les anomalies, toutes les incertitudes des phénomènes dont il s'occupe; qu'il ne s'est pas assez méfié de la tendance de certains somnambules à exploiter la crédulité publique (1). Mais ce tort qui, au demeurant, part d'une conviction fondée sur d'autres preuves, est-il tellement grave qu'on doive placer ce jeune confrère sur des tréteaux, pour y être l'objet de la risée publique? Accordez, messieurs, quelque chose

fait illusion à lui-même; or, il n'y a rien dans cette conclusion qui puisse *effleurer* la considération de personne.

(1) Ce paragraphe tout entier et même le suivant roulent encore sur ce fait, que nous aurions dans notre rapport *effleuré la considération* de M. Berna, que nous l'aurions même placé sur *des tréteaux;* je viens de réfuter cette allégation, je n'y reviendrai pas; loin de là, je prendrai la défense de M. Berna contre M. Husson lui-même. Et d'abord M. Husson, pour désigner ce magnétiseur, dit assez irrévérentieusement : *Ce M. Berna;* c'est presque aussi fort que quand j'ai dit en parlant de l'aide de camp de Mesmer, *un M. Deslon;* et M. Husson m'a tancé assez vertement à ce sujet. Ensuite, suivant M. Husson, M. Berna aurait eu le grand *tort* de faire des promesses positives; et dans cette circonstance il aurait prouvé qu'*il ne connaît pas* les anomalies et les incertitudes des phénomènes dont il s'occupe. Mais c'est là une mauvaise querelle; nous pourrions rappeler qu'avant lui M. Dupotet a été bien plus loin; il avait fait plus que des promesses positives, il avait fait un *billet* à M. Husson, billet *signé* de sa main, billet que M. Husson avait encore dans sa poche quand il a lu son rapport, et dans ce billet M. Dupotet s'engageait à produire des phénomènes qui ne se sont pas montrés, et cependant M. Husson n'a fait aucun reproche semblable à M. Dupotet.

à la jeunesse laborieuse ; elle a assez de déboires à dévorer, assez d'entraves à rencontrer, assez d'injustices à éprouver, sans que vous ajoutiez encore un poids à ceux qui l'accablent, sans que vous vous exposiez à la flétrir, par cette seule et unique raison que sa conviction n'est pas la vôtre (1).

J'ajouterai que puisque M. le rapporteur avait été si soigneux de nous rappeler les conclusions prises par les commissaires de 1784, il aurait dû se pénétrer du ton de leur rapport; il y aurait trouvé un modèle de décence qui, sans blesser personne, donne le résultat des faits; il y aurait trouvé une gravité digne des noms célèbres qu'il nous a cités, gravité qui est de première nécessité dans l'étude de la vérité, et que je cherche en vain dans son travail. Croit-on par exemple que la matière du ridicule leur eût manqué ? N'avaient-ils pas pour la mettre en œuvre les baquets, les tiges conducteurs de fluide magnétique, les arbres magnétisés, les chaînes, les convulsions, en un mot tout l'appareil qu'avait introduit Mesmer ? Ils s'en sont bien gardés; ils sentaient que dans leur position les faits les plus plaisants doivent être gravement et sérieusement traités (2).

(1) La *jeunesse laborieuse* est ici bien placée, et M. Husson a bien de la générosité de prendre sa défense à l'occasion du magnétisme, de citer les *déboires* qu'elle a à dévorer, les *entraves* à rencontrer et les *injustices* à éprouver! tout cela à l'occasion de piqûres d'épingles qui n'ont pas réussi, d'une carte blanche sur laquelle une soi-disant somnambule a vu un valet de trèfle ! Allez, M. Husson, je crois connaître mieux que vous la jeunesse vraiment laborieuse, j'entends celle qui se consume en travaux sérieux et non en séances somnambuliques ; mieux que vous, dis-je, parce que j'en suis plus près, parce que j'ai éprouvé moi-même ces déboires, ces entraves, ces injustices, et que j'en ai peut-être encore bien d'autres à éprouver; entraves, injustices et déboires que n'ont jamais connus ceux qu'une heureuse médiocrité a conduits à tout sans travail et sans peine.

(2) Vous avez perdu le droit, monsieur, de citer les commissaires de 1784, et surtout le droit de faire leur éloge; vous qui croyez avoir prouvé que ces hommes célèbres ne savaient pas observer, qu'ils n'étaient pas même consciencieux, justes, courageux, etc. (*Voyez* premier rapport de M. Husson, p. 290), vous qui leur avez dénié le titre de commissaires des sociétés savantes, etc., etc. Ici vous trouvez qu'ils ont su conserver une gravité digne de leurs noms célèbres; moi, car j'ai mieux fait que de chercher à imiter leur gravité, j'ai pris leur défense contre vous, j'ai prouvé que vous les attaquiez injustement, qu'avec

Puis, que résulte-t-il de ces expériences? Rien autre chose, sinon que les procédés magnétiques ont complétement échoué sur deux individus soumis par M. Berna à des expériences faites sous les yeux de la commission. Est-ce là le sujet de l'hilarité que le rapporteur a excitée dans l'assemblée? Non, ce n'est pas ce résultat qui l'a provoquée, c'est la manière avec laquelle les expériences ont été présentées, c'est la causticité dont il en a *imbibé* les détails; en un mot, ce qui a occasionné le rire, c'est la *contexture grotesque* du cadre, ce n'est pas le tableau (1). Si, oubliant le ton plaisant peut-être, mais à mon avis

une citation tronquée vous leur faisiez dire ce qu'ils n'avaient réellement pas dit. J'ai montré du respect pour leur mémoire, et c'est ce que vous n'avez pas fait; ne les citez donc plus. J'ajouterai que les faits qu'ils ont eu à raconter n'étaient pas plaisants; ils étaient ou insignifiants, ou immoraux, et ils les ont traités comme tels. Les faits plaisants sont venus avec le somnambulisme, et vous seul avez montré que vous possédiez l'art de *traiter gravement et sérieusement les faits plaisants.*

(1) Voilà précisément ce que je nie, et je répète que ceci encore est une pure assertion de la part de mon accusateur; il m'a suffi, et on a pu en avoir la preuve, il m'a suffi de raconter, d'exposer purement et simplement les faits pour que tout le monde en sentît le ridicule. Mais pourquoi M. Husson ayant, lui aussi, et par devant l'académie, raconté, exposé des faits non moins ridicules, pourquoi n'a-t-il pas, comme moi, qui d'ailleurs ne m'en défend pas, excité l'hilarité de la compagnie? pourquoi s'est-on borné à lever les épaules quand on l'a entendu? Ceci mérite une explication.

M. Husson a un art tout particulier, celui de revêtir de grands mots, de mots pompeux, des détails insignifiants et puérils; il recouvre tout cela d'un vernis scientifique et pédantesque. A-t-il à parler d'un enfant de vingt-huit mois qui se gratte les oreilles, qui grogne et qui pisse chez M. Bourdois de la Motte; au lieu de dire les choses tout simplement, il y mettra de la science bon gré mal gré; voilà, messieurs, dira-t-il, la *série des phénomènes* que nous avons eue à observer! Que s'il doit prononcer le mot *grogner*, il ajoute : *permettez-nous l'expression.* Telle est, pour nous servir des propres expressions de M. Husson, la *contexture* de ses cadres; *contexture*, comme on le voit, qui n'a rien de *grotesque.* C'est mon cadre, à moi, qui a une contexture grotesque; je suis fâché seulement que M. Husson, pour le prouver, ne m'ait pas emprunté un tout petit exemple, comme je viens de le faire à son égard. Au reste, je lui ai abandonné ma rédaction, et me suis déclaré, sous ce rapport, très-inférieur à lui; il a *le tour libre et le beau choix des mots.* Une somnambule voit-elle ce qui se passe dans l'estomac de M. Marc? elle fait une *indagation*; une autre somnambule est-elle prise en flagrante supercherie? le magnétiseur éprouve une

très-peu convenable, qui règne dans cette seconde partie, je passe à l'examen des expériences, *mes anciens collègues et moi* nous avons trop de foi pour ne pas reconnaître comme vrais les résultats qui sont rapportés : 1° parce qu'ils sont affirmés par des confrères, à l'esprit observateur desquels nous rendons justice ; 2° parce que nous avons trouvé dans les précautions qu'il ont prises, la répétition de celles que nous n'avions cessé de prendre dans les trente-trois expériences dont se compose notre rapport ; 3° enfin, parce que parmi les trente-trois individus qui y ont été soumis, il en est trois pour lesquels on nous avait fait les mêmes promesses qu'à vous ; que comme vous, et avec la même méfiance que vous, nous avons également trouvés en défaut, et sur lesquels nous avons porté le même jugement que votre commission a porté sur les deux qu'elle a observés (1).

» Mais, messieurs, ces expériences étaient identiques, c'est-

déconvenue. Pour moi, tous mes détails sont *imbibés* de causticité, et mon cadre a une *contexture* qui est *grotesque !* Mais laissons là nos rédactions et passons aux expériences.

(1) M. Husson, qui se croit toujours rapporteur, parle ici *au nom* de ses anciens collègues ; je ne sais trop où il a pris cette mission, mais peu importe, il déclare qu'il croit à nos expériences parce qu'il a *trop de foi* pour ne pas y croire ; puis par plusieurs raisons : 1° parce qu'ils sont affirmés par des confrères à l'esprit observateur desquels il rend justice ; nous aussi nous avons ajouté foi aux faits exposés dans son rapport, mais nous avons rejeté l'interprétation qui appartient à M. Husson ; 2° parce qu'il a trouvé dans les précautions que nous avons prises la *répétition* de celles qu'il n'avait cessé de prendre dans ses expériences : il faut convenir que M. Husson a un aplomb incroyable, lui qui est venu dire à une académie : Messieurs, le regard d'un magnétiseur, sa seule volonté passe à travers les portes, à travers les cloisons, et va priver un autre homme, et à son insu, de toutes les facultés qui le mettent en rapport avec le monde extérieur ; lui qui est venu dire : Cela est démontré... A MOINS QU'ON *ne suppose qu'un homme que nous avons toujours vu probe et loyal voulût s'entendre avec un homme sans éducation, sans intelligence, pour nous tromper ! Et nous avouons que nous n'avons fait ni à l'un ni à l'autre cette injure* (p. 418) ; lui qui a ajouté, *et nous rendons la même justice à MM. Dupotet et Chapelain,* c'est-à-dire nous nous en sommes rapportés à tous les intéressés : N'a-t-il pas, dis-je, un aplomb imperturbable, lorsqu'il vient nous affirmer qu'il croit à nos expériences parce qu'il a trouvé dans nos précautions LA RÉPÉTITION de celles qu'il *n'a cessé* de prendre ?

à-dire négatives, et semblables à quelques-unes que nous vous avons fait connaître ; on doit naturellement se demander s'il était utile, s'il importait beaucoup à l'académie que l'on vînt à cette occasion ranimer ici des discussions qui ne peuvent manquer d'être vives, parce qu'elles froissent de part et d'autre des convictions que chacun considère comme sincères. On se demandera aussi quel usage l'académie peut faire de ces expériences, qui n'ont rien de neuf, qui ne sont que la répétition des nôtres, et qui en dernière analyse ne prouvent rien? Adoptera-t-elle ce rapport? en approuvera-t-elle les conclusions? Avant de se prononcer, il faut que l'académie se persuade bien qu'elle n'a pas la puissance morale de juger la question du magnétisme, pas plus qu'elle n'a pu et ne pourra jamais juger celle sur le traitement de la fièvre typhoïde, celle de la méthode numérique, de la lithotritie, de la morve, etc.; elle ne peut ni poser des bornes à l'inconnu, ni fixer de limites à l'esprit de recherche qui marche et marchera toujours vers le progrès, avec et malgré toutes les académies du monde. Elles se réuniraient toutes pour déclarer qu'un fait quelconque est une chimère, que des expériences répétées en silence de côté et d'autre, si elles sont faites par des esprits impartiaux, éclairés et indépendants, finiraient par anéantir cette déclaration ; j'ajoute même qu'un seul fait bien constaté la détruirait de fond en comble. Nous ne sommes plus au temps où l'opinion obéissait en aveugle au jugement des corps savants et aux arrêts des parlements ; la science ne se courbe plus devant l'autorité des hommes, autorité si mobile, si passagère. Ne vous hasardez donc pas, messieurs, dans une voie si dangereuse, ne compromettez pas votre dignité; laissez dire et faire les magnétiseurs ; s'ils n'ont pour eux que la fraude et l'ignorance, ils se perdront eux-mêmes; s'ils ont pour eux l'expérience, ils peuvent braver vos décisions, ils triompheront malgré vous de votre impuissante résistance, et casseront aujourd'hui le jugement que vous aurez porté contre eux la veille (1).

(1) Ici M. Husson pose deux questions : 1° Faut-il, à l'occasion d'expériences *négatives*, ranimer dans l'académie des discussions qui ne peuvent manquer d'être vives et de froisser des convictions? 2° Quel usage l'académie peut-elle

» Si j'examine la troisième partie de ce rapport, ses conclusions, je trouve qu'en bonne logique elles sont essentiellement vicieuses, parce qu'elles concluent du particulier au général,

faire de ces expériences? adoptera-t-elle ce rapport, en approuvera-t-elle les conclusions?

La réponse à la première question est toute simple; que des expériences soient confirmatives ou négatives d'une prétendue doctrine, par cela qu'une commission en rend compte à une académie, il faut les *discuter;* il n'y a pas à se demander si elles seront ternes ou vives, si elles froisseront ou non des convictions particulières; il faut les discuter, c'est un devoir, et nul ne peut s'y soustraire, si ce n'est ceux qui ont négligé de prendre les précautions les plus simples dans le cours de leurs expériences, et qui partant ont mal interprété les faits. On conçoit que ceux-ci, assez embarrassés de leur rôle, ne veulent pas qu'on *les froisse.*

Quant à la seconde question, l'académie s'est chargée d'y répondre; elle a donné sa sanction à ce travail, elle en a *approuvé les conclusions.*

Mais voici une allocution faite à l'académie, une leçon que mon adversaire a prétendu lui donner; procédons à son examen : Et d'abord le magnétisme est mis sur le même pied que la morve, que la lithotritie et le traitement de la fièvre typhoïde; singulier rapprochement de la part d'un médecin! Et *il faut que l'académie se persuade* (sic) qu'elle ne peut pas dire son mot sur ces questions! M. Husson lui en refuse *la puissance morale.* M. Husson traite assez lestement l'académie. Et qui donc pourra se prononcer sur la valeur des traitements proposés contre la fièvre typhoïde, si ce n'est un corps qui renferme l'élite des praticiens, des observateurs en médecine? si ce n'est une réunion d'hommes qui passent leur vie précisément à traiter des fièvres typhoïdes? Allez donc dire cela aux gens du monde, allez leur répéter ce que vous avancez ici, savoir que les meilleurs médecins de Paris mettant leurs lumières en commun, *n'ont jamais pu et ne pourront jamais* (sic) indiquer comment il convient de traiter la fièvre typhoïde. Ah! M. Husson, parlez pour vous, je vous prie, mais ne faites pas cette injure à l'académie.

Pourra-t-on maintenant, quand on aura constaté la présence d'un calcul dans la vessie, quand on aura su apprécier et la nature, et les dimensions, les formes, etc. de ce calcul, quand on aura su reconnaître l'état de la vessie, les conditions du sujet, etc., pourra-t-on décider s'il faut donner la préférence à la lithotritie sur la taille, ou à la taille sur la lithotritie? Grande question! mais, d'après M. Husson, il faut *que l'académie se persuade bien qu'elle n'a jamais pu et qu'elle ne pourra jamais la décider!*

Mais tout cela n'est dit que pour faire passer le magnétisme entre la morve et la lithotritie; or, l'académie n'ayant pas la *puissance morale* de juger la morve, n'a pas la puissance morale de juger le magnétisme; et pourquoi cela? parce

et que c'est là leur défaut radical, irrémissible ; je m'abstiendrai donc de les discuter, me réservant de présenter, avant de

que l'esprit de recherche marche et marchera toujours avec et *malgré toutes les académies du monde*. Petit coup de patte ici contre les académiciens, qui jusqu'à présent n'ont pas voulu s'associer aux sublimes élucubrations des magnétiseurs. Mais c'est là précisément ce qui fait l'éloge des sociétés savantes; savoir : de s'être bien gardé d'encourager ce qui n'a rien de scientifique. Et en effet, dans cette question du magnétisme, montrez-nous où se trouve cet esprit de recherche qui marche et marchera toujours vers le progrès? cet esprit d'observation qui sait amasser d'âge en âge les notions scientifiques? qui sait, en s'appuyant sur des sciences qui toutes sont sœurs, coordonner successivement des faits empruntés à la physique, à la chimie et à la physiologie? Où sont enfin ces théories, ces systématisations qui font la gloire et la force de l'esprit humain? J'ouvre votre rapport, à vous M. Husson, seule pièce authentique, parce qu'elle est due à des hommes probes, à des hommes d'honneur, et j'y vois des individus qui prétendent dormir et qui parlent, mangent, boivent, se promènent, reconnaissent leurs amis, etc., etc.; j'y vois des femmes qui prétendent dormir et qui voient dans l'estomac de l'un de vous *une chose* qui gêne le passage des aliments; j'y vois un malheureux qui annonce qu'à six semaines de là il deviendra fou, il battra sa femme, et qui périt le lendemain sous les pieds du cheval de son magnétiseur. Voilà ce que j'y vois, et vous venez nous parler des progrès de l'esprit humain, de la puissance morale des académies qui ne serait rien en face de faits semblables. Et vous qui avez enregistré ces faits, vous qui les donnez comme des notions scientifiques, vous recommandez à l'académie de ne pas *compromettre sa dignité, de laisser faire et dire les magnétiseurs!* Eh bon Dieu! qui s'occupe de leurs dits et gestes, qui va les chercher, les consulter? ce sont eux qui viennent sans cesse frapper à la porte des académies; et comme les jugements qu'ils ont demandés, sollicités, ne leur sont jamais favorables, ils s'en vont crier contre ces mêmes académies, soutenir que toutes les académies du monde ne pourront jamais obscurcir leurs vérités. Soit; mais alors qu'ils ne viennent plus interrompre nos travaux et demander des rapports.

M. Husson ne veut pas que nous portions de jugement! il ne veut pas que l'académie se prononce! *Ne vous hasardez pas, messieurs*, dit-il, *dans une voie si dangereuse, ne compromettez pas votre dignité; laissez dire et faire les magnétiseurs!* Mais encore une fois est-ce nous qui sommes allé chercher ces magnétiseurs? ne sont-ce pas eux qui sont venus nous demander deux choses : 1° d'être témoins de leurs œuvres; 2° de les juger. Deux commissions ont successivement vu et jugé, votre commission et la nôtre; mais il y a eu entre vous et nous cette différence, que vous, après avoir vu vous avez approuvé sans oser faire ratifier votre approbation par l'académie; tandis que nous, après avoir vu et improuvé,

finir, celle qui me paraît convenir au rapport que je viens de combattre (1).

» Je ne terminerai point cet examen sans prier la commission de me permettre de lui adresser quelques réflexions sur un fait que je n'ai connu que dans la dernière séance, et qui me force de la position où je m'étais placé vis-à-vis d'elle; je veux parler de l'appel qu'elle a cru devoir faire à tous les magnétiseurs, pour les inviter à lui apporter des faits et à la rendre témoin d'expériences positives et concluantes. Aucun, dit M. le rapporteur, ne s'est rendu à cette invitation, et il conclut de leur silence que, désespérant de leur cause, et convaincus de la nullité de leur doctrine, ils n'ont pas osé se présenter devant

nous sommes venus demander à l'académie une confirmation qu'elle ne nous a pas refusée. Vous auriez voulu, vous, qu'elle nous refusât sa sanction ; c'est pour cela que vous vous êtes écrié : *Ne compromettez pas votre dignité, laissez dire et faire les magnétiseurs !* Mais l'académie ne vous a pas écouté ; elle a bien senti que si en approuvant votre rapport, à vous, elle eût compromis sa dignité, il n'en était pas de même à l'égard du nôtre ; aussi n'a-t-elle pas hésité à l'approuver.

(1) L'examen de cette troisième partie, c'est-à-dire de nos conclusions, est fort court, il n'a que six lignes (j'aurais presque envie, à l'exemple de M. Husson, de voir dans quelle proportion il se trouve avec le reste de son discours), et cela se conçoit, c'est la partie faible chez M. Husson ; pour critiquer ce qu'il appelle la troisième partie de notre rapport, qui renferme nos conclusions, il faut faire œuvre de logique, il faut examiner si les prémisses sont bien posées et les conséquences bien déduites ; en un mot il faut raisonner, et c'est ce que n'a pas pu ou n'a pas voulu faire mon aristarque. Voici du reste comme il procède : 1° *il trouve* qu'en bonne logique nos conclusions sont essentiellement vicieuses ; c'est là une opinion à lui ; 2° il trouve cela, parce que, dit-il, ces *conclusions concluent* (sic) du particulier au général ; c'est encore là une opinion à lui. Quant à donner de ces assertions une petite preuve, quant à citer un seul exemple, cela n'est pas nécessaire ; c'est là la manière de penser de M. Husson, il n'y a rien à objecter ; chacun a ses idées. Ce n'est pas tout cependant, lui aussi a une conclusion à tirer, un *ergo*, un *donc* à énoncer, et voici comme il s'y prend : 1° Vos conclusions sont essentiellement vicieuses, c'est moi qui trouve cela en bonne logique ; 2° c'est là leur défaut radical, irrémissible ; je trouve encore cela, *donc* je m'abstiendrai de les discuter ! Voilà un syllogisme comme sait en faire M. Husson. Et une fois nos conclusions à bas, comme il en faut d'autres, M. Husson ajoute : Je me réserve, avant de finir, d'en présenter une de ma façon. C'est trop de peine en vérité.

la commission. D'abord, je pose en fait que vous n'aviez pas le droit de leur adresser cette proposition; votre mandat unique, circonscrit, était d'être témoins des expériences de M. Berna, vous ne deviez suivre que ces expériences. L'académie ne vous demandait pas un rapport sur autre chose; vous ne pouviez donc, sans avoir reçu des pouvoirs plus étendus de l'académie, élargir le cercle de vos attributions. J'ignore si les magnétiseurs se sont abstenus par cette raison, puisque je n'ai des rapports avec aucun; mais je sais très-bien que si j'avais été magnétiseur et que si j'avais connu votre appel aussi bien que je crois connaître les dispositions de vos esprits, je me serais bien gardé d'y répondre. Quel est, je vous le demande, l'homme le plus innocent qui ira volontairement se présenter devant un tribunal où il est certain qu'il trouvera des juges qui ne seront pas impartiaux, et un avocat général qui se sera déclaré publiquement *en état d'hostilité contre lui ?*.....

» Les personnes d'ailleurs qui ont quelque expérience de l'observation des phénomènes magnétiques, y ont acquis cette conviction, dont M. Berna n'était pas assez pénétré, savoir, que telles sont les irrégularités, les anomalies attachées à la production de ces phénomènes, que la répétition d'un fait arrivé quinze jours de suite n'est pas une garantie de répétition du même fait pour le lendemain, et que tel somnambule lucide aujourd'hui peut cesser de l'être vingt-quatre heures après.

» Ne vous étonnez donc pas qu'aucun magnétiseur n'ait voulu se commettre de la sorte; ils ont très-sagement agi en regardant votre invitation comme non avenue.. Ils ont pensé avec raison qu'une commission dans laquelle une minorité, si faible qu'on la suppose, s'est déclarée contraire à ce qu'elle doit examiner, n'est point impartiale, parce que, malgré vous, à votre insu, votre partialité découle de votre conviction ; parce qu'enfin vous êtes hommes, et que quoique médecins et même académiciens, vous n'êtes pas à l'abri ni des passions ni des faiblesses de la pauvre humanité. Aussi, en interprétant leur silence comme l'aveu d'une défaite, M. le rapporteur a ajouté une conclusion vicieuse à celles qui terminent son rapport (1).

(1) Nous ne concevons pas trop en quoi M. Husson s'est *trouvé forcé de la*

» Je me résume, messieurs, et je termine en vous remettant sous les yeux le sommaire des réflexions que je viens de vous

position où il s'était placé vis-à-vis de notre commission; mais peu importe, passons à son objection : Il nous reproche d'avoir outre-passé notre mandat, de ne pas nous être bornés à l'examen des prétendues somnambules que nous avait présentées M. Berna, et d'avoir fait un appel aux magnétiseurs, de leur avoir porté le défi de se produire au grand jour. Je dirai d'abord qu'en cela nous n'avons fait qu'imiter la commission dont lui, M. Husson, a été rapporteur; cette commission, en effet, délaissée par M. Foissac et par sa somnambule (cette somnambule qui au dire de M. Foissac devait éclaircir la question) *fit un appel* (voyez p. 340) à tous ceux qui s'occupaient ou s'étaient occupé du magnétisme animal. Eh bien! nous avons fait de même; comme M. Berna à l'aide de ses somnambules n'avait pu nous donner *cette expérience* qui, disait-il, nous manquait, nous fîmes un appel semblable. Ainsi, en supposant que nous nous soyons à tort arrogé ce droit, c'est à votre imitation. Que si nous avons élargi le cercle de nos attributions, c'est à votre imitation. Je me trompe cependant en un point, l'imitation n'a pas été aussi parfaite : si nous avons outre-passé notre mandat, c'était pour avoir de nouvelles épreuves, pour mieux *juger* le magnétisme; tandis que vous, c'était pour vous mettre à l'école des magnétiseurs, pour leur demander des moyens *d'instruction.*

Mais maintenant je reprends la thèse, et je dis : Non, nous n'avons pas outre-passé notre mandat; non, nous n'avions pas à demander de nouveaux pouvoirs à l'académie, et voici pourquoi : Quand l'académie nomme des commissaires, c'est pour faire une sorte d'enquête sur une question scientifique; le compte qu'on aura à lui rendre pour l'éclairer portera donc sur cette même question. Peu importe à l'académie que vous ayez consulté Paul et Pierre, ou que vous n'ayez consulté que Paul; ce qu'elle veut, c'est une somme suffisante de lumières sur la question en litige. Donc il est toujours loisible à une commission d'étendre le cercle d'où ces mêmes lumières peuvent surgir, pourvu qu'elle ne sorte pas de la question à elle proposée.

Rappelez-vous dans quelles circonstances nous avons été nommés; un fait relatif au magnétisme avait été mentionné dans quelques journaux, un de nos collègues est publiquement interpellé à ce sujet, il s'ensuit une discussion; alors un magnétiseur écrit à l'académie qu'il se fait fort de nous donner une expérience qui nous manque en matière de magnétisme; l'académie le prend au mot, et nomme une commission pour examiner si en effet cette expérience pourra nous être donnée. Or, il arrive qu'après bien des essais de la part du magnétiseur aucune expérience ne peut nous être donnée. Que faisons-nous? pour remplir complétement le mandat que l'académie nous avait imposé, nous faisons un appel aux autres magnétiseurs, afin de voir si d'autres seront plus

présenter (1). J'ai blâmé le choix du rapporteur; ses antécé-

heureux que le premier. Voilà tout; c'est ainsi que les choses se sont passées, et si ce n'est M. Husson, personne n'a songé à réclamer.

M. Husson a ensuite une singulière idée; c'est que les magnétiseurs se sont peut-être abstenus par la raison que *nous élargissions le cercle de nos attributions!* C'eût été assurément une grande délicatesse de leur part.

Quoi qu'il en soit, on voit que si M. Husson eût été magnétiseur, il ne se serait pas présenté devant nous; eh bien! je crois qu'il aurait eu raison; et toutes les fois qu'un semblable appel sera fait par des juges aussi sévères, aussi défiants que nous, le plus prudent pour les magnétiseurs sera de ne pas se présenter. Assurément ils ne manqueront pas de s'écrier qu'il n'y a aucune justice à espérer d'un semblable tribunal; que des innocents seraient sûrs d'être condamnés; que leur rapporteur ne serait qu'un avocat général, etc., etc. Mais le vrai motif c'est que le magnétisme n'a jamais osé se produire au grand jour, c'est-à-dire devant des témoins qui ne se sont pas montrés disposés à devenir des dupes. C'est là au reste ce que M. Husson a parfaitement senti lui-même quand il a voulu tout rejeter sur le compte des *irrégularités* et des *anomalies attachées à la production des phénomènes* dits magnétiques.

C'est du reste une doctrine fort commode que celle du magnétisme animal; écoutez plutôt M. Husson, il vous assure qu'*un somnambule lucide aujourd'hui* (car pour lui il n'y a que des somnambules lucides), *peut cesser de l'être vingt-quatre heures après;* or, il faut savoir que par l'effet des bizarreries, des irrégularités de ce singulier agent qu'on nomme magnétisme animal, les somnambules sont toujours très-*lucides* avec leurs magnétiseurs, avec des croyants; alors, le fait merveilleux peut se répéter quinze jours de suite. Mais, ainsi que l'explique M. Husson, ce n'est pas *une garantie* de la répétition du même fait pour le lendemain; et en effet, que le lendemain des hommes sévères et défiants se présentent, le fait ne se produit plus, et les somnambules les plus lucides n'y voient goutte. Donc, reprend M. Husson, les magnétiseurs ont agi *très-sagement* en regardant votre invitation comme non avenue. Tout cela est fort bien pensé, fort bien raisonné; mais nous dirons, avant de terminer sur ce point, que dans notre rapport nous nous étions trompés en disant que les magnétiseurs avaient gardé le silence, n'avaient pas répondu à notre appel; d'où il résulte que M. Husson s'est trop hâté de son côté de donner ici, au nom des magnétiseurs, les motifs de leur silence. On a répondu à notre appel, et la pièce qui nous est parvenue ne sera pas la moins curieuse de notre précis historique; nous la donnerons après avoir terminé avec M. Husson.

(1) Bien que M. Husson, se résumant, ne puisse que répéter ce qu'il a déjà dit sur notre rapport, nous ne laisserons passer encore aucune de ses assertions sans réponse.

dents en fait de magnétisme devaient lui faire décliner ses fonctions (1).

» J'ai critiqué le titre général de ce rapport, qui aurait dû être intitulé : *Rapport des expériences faites sur deux somnambules*, et non *Rapport sur le magnétisme* (2). Dans l'exposé des motifs qui ont déterminé l'académie à former une commission actuelle, j'ai signalé l'omission tout à fait partiale de l'opération faite par M. Cloquet (3).

» J'ai dit que les expériences des commissaires de 1784 étaient essentiellement fautives par la manière dont elles avaient été faites. J'ai ajouté que le rapporteur, qui voulait faire l'histoire du magnétisme, aurait dû ne pas passer sous silence cette remarque, d'autant plus importante que cette manière d'expérimenter a nécessairement influé sur les conclusions qu'ils ont prises (4).

» J'ai prouvé que jamais l'académie royale des sciences, la société royale de médecine et la faculté de médecine de Paris n'avaient été saisies de l'affaire du magnétisme; qu'elles avaient refusé de s'en occuper; que sur leur refus, le roi Louis XVI avait nommé des commissaires pour l'étudier; que ces commis-

(1) Avouez que si, à raison de mes antécédents hostiles au magnétisme, j'aurais dû décliner mes fonctions de secrétaire rapporteur, vous, à raison de vos antécédents obséquieux pour le magnétisme, vous auriez dû ne pas vous laisser substituer à M. Magendie dans les fonctions de secrétaire rapporteur.

(2) J'ai déjà répondu que le nombre des somnambules ne fait rien à l'affaire; que nous comptons des expériences aussi variées et aussi nombreuses que les vôtres, et que par conséquent nous avions tout autant de droit que vous à donner notre rapport comme un rapport sur le magnétisme animal.

(3) J'ai dit que l'opération faite par M. Cloquet n'avait pas besoin d'être mentionnée par nous, puisque vous vous étiez chargé très-bénévolement d'en rendre compte dans votre rapport, bien qu'aucun de vous n'en eût été témoin; mais vous disiez que c'était *une propriété* de l'académie.

(4) J'ai répondu que ce que vous nous reprochiez était de notre part une bonne action, ou plutôt que si nous avions suivi votre exemple nous aurions commis un acte inqualifiable, puisque nous aurions fait mentir l'histoire, et cela pour accuser des savants du premier ordre, de grands citoyens, des hommes dont la mémoire sera toujours chère à la France.

saires n'étaient point commissaires des compagnies auxquelles ils appartenaient; qu'ils étaient les commissaires du roi, et que c'est au roi qu'ils ont fait leurs rapports.

» J'ai ajouté qu'ils les avaient communiqués officieusement à leurs compagnies, et que sans aucune discussion préalable ces rapports avaient été, séance tenante, approuvés par elles, comme il y a huit jours vous étiez sur le point d'adopter celui que je combats (1).

» Je me suis hautement élevé contre le silence gardé par le rapporteur sur les travaux des deux commissions nommées par l'académie royale de médecine, la seule compagnie savante qui s'en fût occupée scientifiquement, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une commission nommée par elle, en vertu d'une décision prise par l'académie (2).

» Enfin, il n'a pas été difficile de vous faire apercevoir la partialité avec laquelle on prétend juger la question générale du magnétisme, en vous communiquant des expériences négatives et en vous taisant les faits positifs observés, recueillis par

(1) Vous n'avez rien prouvé de semblable; l'académie des sciences avait demandé des expériences à Mesmer (voyez p. 8), et Mesmer avait dit que c'était un *enfantillage* que de lui demander des expériences; Vicq-d'Azyr (voyez sa lettre 10) avait demandé à Mesmer de soumettre ses prétendus malades à un examen préalable, et Mesmer s'y était refusé. Quant à la qualité des commissaires désignés par le roi, lisez le titre de leurs rapports, *sortis des presses de l'imprimerie royale en* 1784, et vous lirez sur l'un : *Rapport des commissaires de la faculté et de l'académie, chargés par le roi*, etc., et sur l'autre : *Rapport des commissaires de la société royale de médecine, chargés par le roi*, etc. Voilà comment ces commissaires n'étaient pas des commissaires de leurs compagnies. Quant à l'adoption de leurs rapports qui a eu lieu séance tenante, ceci prouve à quel point leurs compagnies partageaient leurs opinions, et vous rappelez une circonstance dont nous sommes fiers, quand vous dites que l'académie allait aussi adopter notre rapport séance tenante, si vous seul n'aviez demandé une remise de la discussion. Semblable chose n'est pas arrivée pour votre rapport.

(2) J'ai répondu que vos travaux, à vous M. Husson, et ce sont de vos travaux que vous parlez ici, devaient être considérés comme non avenus, à raison de ce que l'académie ne les a ni approuvés ni même discutés. Quant à ce que vous répétez ici, que vos travaux sur le magnétisme sont les seuls travaux scientifiques qui aient été faits sur cette question, c'est une prétention trop ridicule pour y répondre de nouveau.

vos premiers commissaires, avec autant de soin que la nouvelle commission en a mis à accueillir ce qu'elle vous présente (1).

» Voilà pour la partie *prétendue historique.*

» Si je passe à la seconde, qui, par sa nature, devrait ne contenir que la simple exposition des faits obtenus, j'y vois le ridicule versé sur un confrère laborieux et estimable, parce que des expériences qu'il avait assuré devoir réussir n'ont absolument rien produit (2).

» J'ai dit et je répète que les expériences m'ont paru avoir été faites avec soin, avec toutes les précautions convenables, et qu'elles méritent une pleine et entière confiance. J'ai rappelé qu'elles ne sont point nouvelles, que nous en avions recueilli trois absolument semblables, et j'en ai conclu qu'il était inutile de venir à cette occasion ramener ici des discussions qui ne peuvent que désormais troubler l'académie sans l'instruire (3).

» Je vous ai dit que les cinq expériences négatives que vous avez faites ne peuvent jamais détruire les faits positifs que la première commission a observés, parce que, quoique diamétralement opposés, ils peuvent être et sont également vrais (4).

(1) Il n'y a eu aucune partialité à ne mentionner que des faits négatifs, attendu qu'il n'y en a jamais eu d'autres constatés académiquement. Quant à ceux auxquels vous faites allusion, ils vous appartiennent à vous, mais l'académie y reste étrangère, puisqu'ils n'ont pas été examinés, discutés et jugés par elle ; ils sont et ils restent votre propriété.

(2) C'est précisément parce que cette partie ne contient que la simple exposition des faits, qu'elle a excité parfois l'hilarité de l'académie; quand les faits sont ridicules par eux-mêmes, il n'y a rien à ajouter pour en faire sentir l'absurdité. Je me suis d'ailleurs bien gardé d'y mettre aucune plaisanterie, je respecte trop l'académie pour cela. Mais il est une autre circonstance dans laquelle je me suis permis de plaisanter, et vous ne me le pardonnerez jamais; c'est quand j'ai examiné vos œuvres à vous, et je ne crois pas pour cela avoir mal raisonné. Pascal, qui certes se connaissait en bonnes plaisanteries et en bons raisonnements, a dit quelque part que sous une plaisanterie il y a toujours un raisonnement de quelque valeur.

(3) Mais ce qui prouve que l'objection était mauvaise, c'est que, sauf ce que vous avez pu ressentir, vous, l'académie n'a été troublée en aucune manière, et qu'elle a paru satisfaite d'être ainsi édifiée sur le compte des magnétiseurs.

(4) Oui, mais il y a cette différence que vous êtes le seul aujourd'hui à regarder l'interprétation de vos expériences comme vraie, que l'académie les a

» Je vous ai dit que vous ne pouviez pas plus vous constituer juges du magnétisme que de toute autre question scientifique, parce que vos jugements sont eux-mêmes justiciables du progrès des sciences, et que votre jugement d'aujourd'hui peut être réformé demain (1).

» Enfin, en arrivant à la troisième partie, aux conclusions, je vous ai fait sentir que des conclusions générales ne peuvent jamais se déduire de quelques faits particuliers, et que par conséquent vous ne pouviez rien conclure de ces deux expériences, sinon qu'elles ne sont pas nouvelles, et qu'étant négatives elles ne prouvent rien (2).

» Voilà donc à quoi se réduit ce rapport : à des omissions historiques graves, à des réticences nombreuses et certainement blâmables, à des expériences déjà connues et qui ne prouvent rien, à des conclusions vicieuses et à une rédaction amusante peut-être, mais déplacée, même d'après les jugements des amis du rapporteur (3).

laissées à votre compte ; tandis que notre interprétation, à nous, a paru à l'académie tellement juste, qu'elle a adopté nos conclusions. Mais vous en êtes encore à ne pouvoir distinguer la vérité des faits de la vérité de leur interprétation.

(1) C'est à l'académie elle-même que vous avez dit cela sans plus de façon ; et je pourrais ajouter sans plus de raison, attendu que le magnétisme n'a rien de commun avec les sciences, que ce n'est pas là une question scientifique.

(2) Et moi j'ai fait remarquer aux lecteurs que ceci était de votre part une simple assertion, et que vous n'auriez pu, en remontant au texte, prouver par la plus mince citation que nous avions conclu du particulier au général. J'ai fait aussi remarquer qu'en vous bornant ainsi à une assertion, votre examen de notre troisième partie n'allait pas au delà de six lignes, ce qui fait qu'ici votre résumé ne pouvant pas être plus bref, ne comprend également que six lignes.

(3) Résumons-nous aussi encore une fois :

Ce que vous appelez nos *omissions* consiste à ne pas avoir, comme vous, critiqué sans raison des hommes qui seront l'éternel honneur de notre pays ; car vous n'avez des éloges que pour les magnétiseurs.

Ce que vous appelez nos *réticences* consiste dans la réserve que nous avons mise à parler de vos œuvres, à parler de travaux qui n'avaient déjà que trop compromis un corps respectable, et c'est là ce que nous n'avons pas voulu faire.

Vous trouvez que nos expériences ne prouvent *rien* ; c'est tout simple : favorables au magnétisme, elles auraient prouvé *beaucoup* pour vous. Pour la troi-

» Dans cette position, messieurs, vous ne pouvez pas adopter ce travail, parce que vous ne pouvez approuver ni les omissions, ni les infidélités historiques, ni le ridicule versé sur un jeune confrère connu pour un homme studieux et fort honorable; parce que ces expériences, outre qu'elles ne sont pas nouvelles, n'apprennent et ne prouvent rien, absolument rien, sinon qu'un magnétiseur s'est trompé; parce que l'académie ne peut pas en approuver la manière peu grave et le ton caustique avec lesquels est traitée la partie qui devait être le plus à l'abri du ridicule, la partie expérimentale; parce qu'enfin la compagnie voudra éviter des discussions sans but, sans issue possible, et prévenir des répliques, des récriminations dans lesquelles elle verra inévitablement compromises sa dignité et sa considération; discussions qui lui feront perdre beaucoup de temps, qui ne convaincront personne, et qui se termineront par passer à l'ordre du jour (1).

sième fois vous dites que nos conclusions sont *vicieuses*, mais pour la troisième fois vous vous bornez à le *dire*.

La *rédaction* de notre travail vous paraît *amusante;* soit, la rédaction est la seule chose que je vous abandonne, par la raison qu'elle est *mienne*, que c'est là seulement ce qui m'appartient en propre; le reste est l'œuvre de la commission, et j'ai dû le défendre.

(1) Je l'avoue, je finis véritablement par craindre de lasser les lecteurs, comme je me lasse moi-même de répondre sans cesse aux *mêmes* reproches. Après avoir réfuté une première fois et avec détails les reproches d'omissions, d'infidélités, de ridicule, etc., j'ai dû, à cause du premier résumé de mon adversaire (résumé qui n'était qu'une simple répétition), réfuter une seconde fois ces mêmes reproches d'omissions, d'infidélités, de ridicule, etc., etc., et puis les réfuter une troisième fois un peu plus loin; serai-je encore condamné à les réfuter une quatrième fois ? Non, M. Husson en prendra avantage s'il le veut, je ne reviendrai plus sur ce que j'ai dit; seulement je ferai remarquer que sa prédiction ne s'est pas accomplie, pas plus que les prédictions des somnambules. Il y a eu une discussion, mais avec une *issue possible;* il n'y a eu de *récriminations* que de sa part; la dignité et la considération de l'académie n'ont été nullement *compromises;* et on n'a pas *perdu* de temps. Je pense bien que lui, M. Husson, n'a pas été *convaincu*, mais enfin le tout ne s'est pas terminé par un *ordre du jour*. Donc, pour parler le langage des magnétiseurs, la *prévision* de M. Husson ne s'est pas réalisée, et il a éprouvé une véritable *déconvenue* (ce mot lui appartient).

» Je crois donc que la seule conclusion que l'on puisse tirer de ce rapport, c'est que, dans les expériences faites par M. Berna devant la commission, elle n'a vu aucun des phénomènes que ce médecin lui avait annoncé devoir être produits.

» C'est la seule que je propose à l'académie d'adopter, en passant à l'ordre du jour sur le reste du rapport (1).

(1) Malheureusement pour M. Husson, et ceci a été un rude échec pour lui, l'académie ne s'est pas même occupée de sa proposition, *personne ne l'a appuyée*, de sorte qu'elle n'a pas même été mise aux voix; ce sont nos conclusions, à nous, qui ont été adoptées; aussi les magnétiseurs se sont-ils bien promis, un peu tard sans doute, qu'on ne les y prendrait plus. Ecoutez celui qui s'est chargé de publier ce présent discours de M. Husson; il termine son livre par un vœu, le voici : « *Dieu veuille que les magnétiseurs ne soient plus tentés d'aller se brûler à la flamme infernale des corps savants !* » (Ricard, *Traité du magn.*, p. 190.)

M. PÉTRICONI.

SA LETTRE A LA COMMISSION DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE PARIS.

(Nous avons dit dans une des notes qui précèdent que nous nous étions trop hâté d'annoncer qu'aucun magnétiseur n'avait répondu à *l'appel* de la commission, et que M. Husson s'était trop hâté aussi d'expliquer pourquoi les magnétiseurs n'avaient pas dû répondre à cet appel. Voici une pièce envoyée à la commission, et par suite précisément de cet appel ; nous ne croyons pas qu'on ait jamais rien dit de plus fort en fait de prodiges somnambuliques. Ceci dépasse tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour, et nous le donnons comme un exemple curieux des étranges aberrations dans lesquelles peuvent tomber les adeptes, les partisans du magnétisme animal. Il est bien entendu que nous ne placerons aucune note, aucune remarque au bas de ces pages : il est de ces choses qu'on ne saurait se mettre à discuter et à réfuter. Mais ce morceau était à conserver. Nous le répétons, pour la forme comme pour le fond on n'ira jamais au delà.)

Messieurs,

Vous venez de faire un appel, par la voie des journaux, à toutes les personnes qui s'occupent du magnétisme animal. C'est avec le plus profond sentiment de vérité et de conviction que j'aurai l'honneur de vous exposer le résultat de mes expériences pour le bien de l'humanité. Ma position sociale ne

me permettrait pas de mentir, et quoique placé dans une localité bien petite, j'ai obtenu des guérisons qui auront lieu de vous étonner. Sans votre appel tout cela serait resté enseveli dans la petite ville que j'habite. Quoique je ne sois pas médecin, j'ai étudié cette science si utile, dans ma jeunesse.

En 1834 au mois de décembre, M. P..., sous-préfet, était attaqué depuis quelque temps d'une fièvre tierce que précédait un frisson très-intense. Il ne pouvait se décider à se laisser magnétiser. Je lui propose de boire au moins de l'eau magnétisée; à quoi il consentit. Tandis que j'opérais sur une caraffe pleine d'eau placée sur la table de nuit, le fluide se dirigeant sur lui, voilà que tout à coup il tombe en somnambulisme; alors je quitte la caraffe, et j'agis sur lui fortement. Dix minutes après il m'apprend qu'il nage dans la sueur; je m'en assure, et je retire ma main toute trempée. Le frisson était disparu; il me dit qu'il ne souffrait plus aucune douleur dans les membres supérieurs, ni dans les inférieurs, et la fièvre ne *comparut* point. Il me dit pendant son sommeil (car je le laissai dormir pendant quatre heures) qu'il était guéri; ce qui eut lieu sans faire de convalescence. C'était le premier essai que je faisais sur les fièvres intermittentes.

En 1834, au mois de juin, M. P...., procureur du roi, fut attaqué d'une goutte sciatique qui avait été précédée de douleurs périodiques et ambulantes; on le couvrit de sangsues, et on lui fit prendre des bains; mais les douleurs allaient en croissant. J'arrive, il me prie lui-même de le magnétiser. Il tombe au bout de cinq minutes en somnambulisme; il déclare alors qu'il voit les humeurs descendre depuis la hanche gauche par les muscles, le long de la cuisse, jusqu'au bout du pied, et m'annonce que la douleur a cessé. A son réveil il se lève de son lit, où il était perclus, et marche lentement sur des béquilles. Enfin, au bout de quatre séances magnétiques, il sort de chez lui, au grand étonnement de ses amis.

En 1834, au mois de novembre, M. B..., avocat, fut attaqué d'une dyspepsie causée par les travaux du cabinet et par une prédisposition à cette maladie. Il ne pouvait plus digérer, ni s'occuper de son état; et il ne lui fut plus permis de porter la parole à l'audience, car sa voix était éteinte. Il avait écrit à

ses parents que, ne pouvant plus exercer les fonctions d'avocat, il voulait rentrer dans le sein de sa famille. J'entreprends sa guérison, et après cinq séances magnétiques, où il tombait en somnambulisme, il se trouve entièrement guéri. Aujourd'hui il plaide avec une voix forte et avec éloquence, ayant le don de la parole.

En 1834, au mois d'août, le sieur P..., adjudant de place, avait déjà éprouvé deux attaques de goutte : à la troisième j'arrive par hasard chez lui ; il était sur son canapé, sans pouvoir remuer, avec les souffrances les plus difficiles à endurer. La médecine a regardé cette maladie comme incurable : Horace a dit : « *Tollere nodosam nescit medicina podagram.* » Plein de confiance, je lui propose de le guérir. Il tombe aussitôt en somnambulisme ; sa douleur cesse, et il voit les humeurs descendre jusqu'au bout des doigts du pied. La nuit suivante il éprouve les douleurs les plus aiguës, et telles qu'il n'en avait jamais senti de pareilles. Le lendemain je lui fais observer que c'était le travail des humeurs, et qu'il devait regarder cela comme un bon pronostic ; mais qu'il n'aurait plus souffert. En effet, elles furent les dernières douleurs. Je le magnétisais matin et soir, et le laissais en sommeil magnétique pendant toute la nuit. Au bout de trois jours il sortit dehors entièrement guéri.

J'ai lu dans les mémoires sur le magnétisme animal du marquis de Puységur, le meilleur élève du docteur Mesmer, que les maladies regardées incurables, telles que la goutte, le mal caduc, etc., etc., quoique guéries par le magnétisme, faisaient au bout de l'année un retour sur le sujet, mais que si on le magnétisait de nouveau, elles disparaissaient pour toujours. En effet, en l'année 1836, le sieur P... eut une nouvelle attaque. Un de ses amis me pria d'aller le magnétiser ; je m'y refusai, parce que, lors de sa guérison, il avait dit à quelques personnes que c'était la nature qui l'avait guéri , et non le magnétisme. C'était là de l'ingratitude, et je lui restituai le certificat qu'il m'avait délivré. Tant d'autres m'en ont fait sur leurs guérisons ; mais je ne crois pas à propos de m'en servir ; on pourrait croire qu'ils sont donnés par complaisance, ainsi que l'a dit dans sa *médecine curative* M. Le Roi, rapport au marquis de Puységur, n'ayant pas de meilleures raisons à donner pour dénier ses guérisons par le magnétisme. Je dis cela dans l'intérêt de la science.

M. C..., receveur particulier, était affecté *par* les hémorroïdes. Lorsque les accès lui revenaient, ce n'était plus un flux de sang comme d'ordinaire, mais une véritable hémorragie qui l'obligeait à garder le lit, et le réduisait à un état alarmant. En 1834, au mois de décembre, je le magnétisai pour la première fois, il s'endormit aussitôt. Il fut magnétisé encore quatre fois, et depuis lors il n'en a plus été atteint.

La fille A... était parvenue à sa dix-neuvième année sans avoir jamais eu ses règles; on l'appelait dans le pays l'hermaphrodite; tout à coup elle demeure paralysée aux extrémités supérieures et inférieures, au point qu'elle fut obligée de quitter le service en qualité de servante de M. le sous-préfet. Au mois de mai 1834 je la magnétise matin et soir, pendant huit fois; alors son corps se couvrit d'ecchymoses d'un rouge foncé. Elle en fut effrayée, et ne voulut plus se laisser magnétiser; mais huit à dix jours après, les règles qu'elle n'avait jamais connues se déclarèrent. Elle fut entièrement guérie et reprit son service.

En 1835, au mois d'octobre, M. C..., juge de paix, éprouve une attaque d'apoplexie, bientôt il perd la parole. Le lendemain j'arrive chez lui : je le trouve privé de l'usage des sens et de la langue. Je le magnétise pendant dix minutes; après quoi je lui demande s'il peut me dire comment il se sent. A ma grande surprise (car lorsque j'arrivai il était dans un état très-alarmant), il me répond que sa tête est allégée, et un moment après il appelle un de ses parents qui était dans la chambre, et lui parle des affaires domestiques de ce dernier. Ceci me remplit de stupeur. Les parents me dirent que le médecin se proposait de le saigner; je m'y opposai, mais avec défiance de moi-même, en faisant observer que l'apoplexie n'était pas sanguine mais séreuse, ce qui était une contre-indication de la saignée, surtout dans le malade qui était alors dans sa soixante-seizième année. J'appris que le soir on l'avait saigné, couvert de sangsues, et qu'il était empiré. Je ne reparus plus à la maison, et le surlendemain il mourut.

En 1834, au mois de juillet, M. L... fut atteint d'une jaunisse très-prononcée; le blanc *même* des yeux était jaune. J'étais chez lui, à la campagne, où il me dit que cette maladie l'alarmait et qu'il voulait faire une consultation; je lui fis remar-

quer que cela n'était pas nécessaire, et que j'aurais tâché de le guérir. Il tombe immédiatement dans le somnambulisme. Je n'ai jamais connu un sujet magnétique plus précieux que cet homme, comme j'aurai occasion de le faire connaître plus tard. Pendant son sommeil il me dit que la bile était répandue dans les lieux qui ne lui sont pas naturels, et qu'il ne savait pas nommer; un peu plus tard il me dit qu'il la voyait descendre, et qu'à son réveil elle serait sortie par le canal des urines.

En effet, à son réveil, après une heure de sommeil, il alla dans sa chambre et me fit voir la bile jaune qu'il avait évacuée dans son pot de chambre par le canal de l'urètre. Pendant toute la journée il ne fit que rendre de la bile, et le lendemain il était guéri.

En 1833, Mme R..., sœur de ce dernier, avait une grossesse malheureuse, avec gonflement excessif des jambes et des pieds. L'enfant qu'elle fit mourut; depuis, suppression totale de ses règles. Une consultation de médecins à Aix tenta vainement tous les secours de l'art pour rappeler ses menstrues. On finit par lui conseiller d'aller en Corse, sa patrie, pour boire les eaux martiales d'*Orezza*. Elle se rend dans cette île chez son frère, à une petite distance de Calvi. Comme ami de son mari, je vais la voir; le soir ce dernier me prie de tenter le magnétisme. Son frère me fait les mêmes instances. Nous étions dans le mois de juin 1834. En cinq minutes elle tombe en somnambulisme. Pendant son sommeil je fis remarquer aux assistants les belles couleurs de rose dont *s'ornaient* les traits de son visage : c'était le travail paisible de la nature. Après une heure et demie je la réveillai, elle se trouvait très-bien. A onze heures du soir chacun alla se coucher. A deux heures après minuit, elle se réveille baignée dans son sang. Son mari eut recours à tout le linge qui était sous sa main. Après le retour de ses règles, elle est devenue enceinte, et s'en est retournée à Aix où sa grossesse a été des plus heureuses, sans gonflement aux jambes ni aux pieds, ayant toujours bon appétit. Je ne l'ai plus revue.

Le jeune V..., âgé de quatorze ans, élève au collége de Calvi, était attaqué d'une céphalalgie qui, quand elle lui revenait, l'obligeait à garder le lit pendant plus ou moins de jours, sans pouvoir ni manger ni voir la lumière. Il était forcé d'inter-

rompre le cours de ses classes. Son père, en 1835, au mois de mai, l'emmène chez moi; je le magnétise trois fois, toujours en somnambulisme, et il est resté entièrement guéri.

En 1836, au mois d'avril, M. M..., substitut, était depuis sa jeunesse travaillé par une céphalalgie invétérée qui ne lui permettait de dormir ni le jour ni la nuit, quand elle lui revenait. Il arrive à Calvi, je le magnétise seulement deux fois, et depuis quinze mois il n'a plus rien ressenti : toujours il m'en parle avec reconnaissance.

En 1833, au mois de juillet, ma servante était allée à la rivière pour faire la lessive; elle retourne à la maison le soir avec un coup de soleil et un mal de tête violent ; yeux rouges et secs, ne pouvant supporter la lumière; assoupissement profond sur le soir. D'abord j'avais cru que c'était son ordinaire mal de tête qui depuis sa jeunesse lui revenait de temps en temps., et lui durait souvent huit jours, quoiqu'elle eût alors cinquante-deux ans; mais après un mûr examen, je reconnus que c'était une véritable insolation. Je la magnétisai : pendant son sommeil elle me dit qu'il semblait que je lui donnais des légers coups de marteau sur le crâne. Un peu après elle me fit savoir qu'elle sentait de l'eau qui de sa tête descendait le long des reins. — Monsieur, dit-elle, me voilà guérie, car je n'ai plus de douleur à la tête. Malgré cela je l'ai magnétisée encore trois ou quatre fois, et le lendemain il en est arrivé que non-seulement elle fut guérie de son coup de soleil, mais même de sa céphalalgie invétérée. Depuis 1833 elle n'a plus rien ressenti.

En 1837, au mois d'avril, Mme B..., jeune mariée, était dans le neuvième mois de sa grossesse ; elle ressentait depuis quelques mois une douleur fixe sous la mamelle gauche. Les topiques n'avaient rien opéré. On lui propose l'application des sangsues : elle ne voulut pas y consentir, craignant de gâter son sein. Je la magnétise; elle tombe aussitôt en somnambulisme; la sueur se déclare. « Madame, ressentez-vous toujours des douleurs au sein ? — Non, monsieur; et j'espère qu'elle ne *retournera* plus. » A son réveil, elle fut étonnée de ne plus souffrir, et le mal ne revint plus. Quelque temps après, la grippe s'étant déclarée à Calvi, où il mourait beaucoup de monde, cette même Mme B... en fut atteinte aussi avec fièvre : ardeur con-

sidérable à la gorge, et une toux sèche et continuelle fatiguait extrêmement son estomac, ce qui était d'autant plus alarmant, à cause de sa grossesse. Je la magnétisai le soir, et la laissai endormie. Le lendemain je me rendis chez elle pour la magnétiser de nouveau. On me dit que pendant la nuit on lui avait changé trois chemises toutes trempées de sueur ; et la fièvre ne revint plus. Elle a accouché heureusement ; sa petite fille n'avait que vingt-sept jours, lorsque des convulsions fréquentes lui faisaient rejeter le peu de lait qu'elle prenait ; des lavements de *quinine*, avec une petite seringue, n'avaient produit aucune amélioration. La famille ne comptait plus sur elle. J'arrive, je magnétise un verre d'eau, je lui en fais prendre deux cuillerées à café ; quelques minutes après, elle ouvre les yeux, fait plusieurs bâillements. Je prescris de lui en donner deux cuillerées de deux en deux heures : le soir elle tétait bien sans rien rejeter. Huit jours après je devais faire un voyage avec son père. J'arrive le matin chez lui, je trouve la famille dans la désolation ; on avait veillé toute la nuit ; la petite l'avait passée dans les convulsions, et le père ne pouvait plus partir. Je magnétise de l'eau, je lui en fais prendre deux cuillerées ; aussitôt elle ouvre les yeux, bâille, le visage *quitte* sa couleur cadavérique ; une heure après elle joue avec ses petites mains ; elle est guérie. Le père consolé part avec moi pour faire le voyage projeté, et depuis cette petite fille n'a plus rien éprouvé. Ce fait mérite, messieurs, toute votre attention : c'est de l'eau magnétisée qui a opéré ce prodige, et m'a jeté moi-même dans la stupeur.

Madame B..., sa grand'mère, dans le mois de juin dernier 1837, était en sueur, dans une journée très-chaude. Elle passe dans son salon, le ferme à clef, se déshabille et s'étend sur le canapé en chemise, avec les fenêtres ouvertes. A son réveil elle éprouve un refroidissement. Bientôt la fièvre se déclare avec un violent mal de tête : le lendemain au soir je me rends dans sa maison que je fréquente, je la trouve avec une forte fièvre qui ne l'avait plus laissée, et mal de tête. Elle me prie de la magnétiser ; en cinq minutes elle tombe en somnambulisme. Alors elle m'annonce qu'elle sue ; bientôt la sueur est si abondante sur toutes les parties de son corps, que sa robe est mouillée ; elle me dit que le mal de tête est passé, et qu'elle

était bien. La nuit elle se fit changer trois chemises. La fièvre et le mal de tête ne sont plus revenus, et elle jouit d'une bonne santé. Pour ne pas être prolixe, j'omets de parler d'autres guérisons.

Voilà pour les infirmités humaines.

Mais comme dans votre appel vous désirez pouvoir apprécier la valeur d'autres faits de magnétisme animal, permettez que je vous parle de choses qui passent l'intelligence humaine.

M. L.... dont j'ai parlé m'avait exprimé le désir de connaître si sa femme était enceinte d'un garçon ou d'une fille. Je l'avais magnétisée plusieurs fois ; il me suffisait d'étendre la main pour l'endormir. Pendant son sommeil il me dit qu'il voyait sa femme dans la maison de son beau-père qui tricotait. «Voyez-vous l'intérieur de son ventre, et l'enfant qu'elle porte ? (elle était alors dans le mois.)—Je le vois enveloppé dans un sac et nageant dans une grande quantité de fluide.— Comment se tient-il ?— Avec les genoux pliés et les mains fermées sur les yeux.—Regardez son sexe ? — Ah ! monsieur, que je suis content, c'est un garçon. — Comment le savez-vous ? — Je vois le membre viril.» Remarquez que cet homme illettré ne sait pas ce qu'est l'anatomie. En effet, sa femme accoucha en décembre 1834 d'un garçon.

Au mois de mars 1836, la dame L..., enceinte de six mois, souhaite un soir savoir le sexe du fruit qu'elle portait ; je l'endors en présence du chef de l'administration, du sous-préfet, du commandant de la place, du procureur du roi et de plusieurs autres personnes notables. Pendant son sommeil, elle déclare qu'elle voit l'enfant nageant dans une grande quantité de fluide et enfermé dans un sac, et entre dans des détails comme si elle eût connu l'anatomie : elle était pourtant dans sa première grossesse et dans le sixième mois. « Voyez, madame, si c'est un garçon ou une fille ?—C'est une fille.—Assurez-vous en bien.— C'est une fille, une fille, une fille.» Elle a en effet accouché d'une fille.

En 1837, au mois de février dernier, Mme S..., enceinte de huit mois, en sommeil magnétique a déclaré qu'elle était grosse d'un garçon. Lors de son accouchement elle a fait un enfant mâle. Pendant son sommeil, j'ai remarqué que cette dame avait une lucidité extraordinaire. Il était neuf heures du

soir : elle voyait son frère le capitaine à Versalles, qui se préparait à partir pour Alger. La lettre qu'elle a reçue ensuite a confirmé ce fait. Elle voyait aussi son père au village de Moncale qui se mettait au lit et disait à sa famille que le lendemain de bonne heure il voulait aller faire travailler la vigne. Arrivé à Calvi, il a confirmé la vérité de tout cela. Trois dames parmi celles qui étaient présentes à son sommeil avaient des incommodités, l'une un mal de tête, l'autre mal au pied, la troisième une douleur à l'épaule; ma somnambule en les touchant de la tête aux pieds désigna leur indisposition.

M. L... dont j'ai déjà parlé, en 1834, à midi, au mois de juillet, pendant son sommeil, voyait une mortalité épouvantable d'hommes et de chevaux en Amérique, lesquels tombaient roides morts dans les rues. Comme il ignore la géographie, il ne pouvait me désigner la partie de ce continent; seulement il me dit qu'il y faisait très-chaud. Quelques mois après les journaux annoncèrent ce sinistre. La même chose arriva à Pékin, en 1743. Depuis le 14 jusqu'au 24 juillet, la chaleur fut si forte que onze mille individus y succombèrent dans les rues de cette ville.

Il vit un soir, entre huit et neuf heures, le roi qui conférait avec les ministres dans son cabinet, aux Tuileries. Il dit qu'il était appuyé sur son coude, la main au front et très-absorbé. C'était à l'époque de la révolte de l'Espagne. Les journaux annoncèrent ensuite cette réunion le même soir.

Le 30 juin 1834, si je ne me trompe de date, époque de la réunion du collége électoral de Bastia, pour nommer le député de la Corse, je vais à la campagne de M. L...; je lui dis que le but de mon voyage était de connaître le résultat des élections. Il consent à se laisser magnétiser; à trois heures après midi, au moment où le collége se formait, il m'annonce que M. Limperani est député.—Comment pouvez-vous m'assurer cela, ne connaissant pas M. Limperani? — Je l'entends proclamer tel à haute voix, sur tous les points de la ville; et je vois M. Gavini son concurrent, que je connais, dans sa chambre, triste, en compagnie de six ou sept de ses amis. Le soir je le magnétise de nouveau, et il voit MM. Limperani, Pompei, sous-préfet, Renucoli, percepteur, Belgoderi, avocat, et d'autres qui prenaient des glaces au café, entre neuf et dix heures du soir. Il

est à noter que M. L... n'a jamais été à Bastia, éloignée de son village, où j'étais alors, de plus de soixante milles. Au retour de M. le sous-préfet à Calvi, je lui demandai si cette réunion avait eu lieu le soir avec les personnes ci-dessus nommées; il me répondit que c'était la vérité, au café de Forcy, et que c'était lui qui avait payé les glaces. Après tous ces faits, je ne sais où le progrès des lumières s'arrêtera.

Enhardi par la lucidité prodigieuse de mes magnétisés qui voyaient ce qui se passait aux extrémités de la terre, je magnétisai un soir M. R... au milieu d'une société nombreuse; tout à coup il se lève, ouvre la porte qui donne sur une terrasse, monte précipitamment sur le parapet de la *même* qui n'était que de la largeur d'une brique, où il se met à courir. Je cours vers lui, épouvanté, et le saisissant par le pan de son habit :— Ah ! monsieur, que faites-vous? vous allez tomber en bas dans la rue. C'était la hauteur de trente pieds environ.— Je regardais si je pouvais descendre par ici pour aller me promener ; et il se penchait de tout son corps. Je le fis descendre sur la plate-forme. La lune alors brillait au-dessus de nos têtes.— Monsieur, regardez la lune, qu'y voyez-vous ?—Des habitations assez mesquines.— Y voyez-vous des hommes ? — Oui, les uns sur des arbres cueillant des fruits, les autres dessous occupés à les ramasser. —Quelle est leur physionomie? — Laide, en forme de museau; tous ont un bâton à la main, etc., d'une très-petite stature. Ceci fit rire toute la compagnie, et il ne me fut plus permis de lui faire des demandes, à cause que tous parlaient ensemble.

En 1836, au mois d'octobre, dans une soirée brillante chez M. le sous-préfet, à Calvi, où se trouvaient réunis MM. le préfet, l'intendant, le commandant de la place, le commandant de la gendarmerie, le procureur du roi, le médecin en chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio (c'était à l'occasion du conseil de révision) et autres employés, on proposa un pari que je *n'aurais* pas endormi M. l'intendant militaire. On savait que dans d'autres circonstances des magnétiseurs avaient tenté vainement de l'endormir ; fait que j'ignorais alors. Le médecin proposa quarante francs pour le pari dans un sens négatif, et d'autres qui m'avaient vu souvent opérer parièrent pour l'affirmative : on me prie de décider : —Messieurs, leur dis-je, le magnétisme a

été inventé pour le soulagement de l'humanité souffrante; si j'entrais aussi dans le pari, je n'obtiendrais aucun résultat. Alors on me fit observer que Monsieur avait mal à l'estomac depuis deux jours : alors je consentis. Dans cinq minutes il tomba sur le canapé en somnambulisme, au grand étonnement du docteur. Il avoua que son mal était à l'estomac, et en fit une description anatomique qui remplit de *stupeur* le médecin, en regardant avec admiration le magnétiseur et le magnétisé, n'ayant jamais assisté à de pareilles séances. Je lui dis de regarder la lune; elle était alors pleine. — Monsieur, quelle chaleur *qu'il* fait dans cet astre ! en faisant une pouffée de la bouche. Cela devait être ainsi, car certains points de cette planète étaient échauffés, comme on sait, par les rayons continuels du soleil depuis quinze jours. — J'y vois, monsieur, des animaux, etc..... Je ne puis comprendre ce qu'il dit, parlant à voix très-basse, et à cause du bruit des joueurs aux cartes. Je le réveillai, ce qui ne l'étonna pas peu. Je décidai alors de ne plus demander sur ces astres, que lorsque je serais seul avec un magnétisé. Quelques jours après, j'écrivis à M. L..., ce sujet magnétique par excellence, qui comme je l'ai déjà dit est illettré, et n'a aucune notion de la géographie, et bien moins de la lune dont je lui parlai avant de l'endormir. Il me dit qu'il ne savait pas ce que c'était, et qu'elle pouvait être grande comme une meule de moulin.

Or, écoutez les notions qu'il m'en a données, un soir du mois de décembre 1834, n'étant que lui et moi dans mon cabinet. — Monsieur, dormez-vous? — Oui. — Regardez la lune, qu'y voyez-vous? — Je vois de hautes montagnes couvertes de neige; des forêts immenses dont les arbres me paraissent plus hauts que les nôtres. Ah ! que vous me faites plaisir, en me faisant voir de si belles choses. — Ce n'est pas moi qui vois, c'est vous. — Mais c'est par votre volonté que je vois; car si vous ne le vouliez pas, je ne verrais rien. — Quant à moi, je ne sais pas si tout ce que vous voyez existe dans la lune. — Mais moi je le sais, car il me semble être là, et que vous y êtes avec moi. Dans l'état où je suis, je ne puis pas mentir. Je vous ai bien des obligations de m'avoir fait connaître cette lune dont je n'avais aucune idée. (J'écrivais tout ce qu'il disait.) — Monsieur, que d'eau! je vois partout des ruisseaux, des torrents, des rivières, des lacs. Il

me semble entendre leur chute du haut des monts. En ce moment il pleut en certains endroits. — Voyez-vous des animaux? — Il y en a beaucoup errants dans les campagnes; ils bondissent, mais ne ressemblent point aux nôtres. — Y a-t-il des arbres fruitiers? — Oui, beaucoup; leurs fruits me paraissent plus beaux que les nôtres par la couleur : ils ne sont pas de la même espèce. — Vous ne connaissez pas tous les fruits de notre terre? — Cela est vrai; je parle de ceux que je connais. — Attendez, j'y vois le figuier; oui, c'est bien lui. — Voyez-vous des habitations? — Je vois des villages, les maisons sont des espèces de cabanes. — Voyez-vous des habitants? — Je vois des hommes qui n'ont pas plus de trois pieds de haut, ils ont une figure pointue en forme de museau, portant chacun un bâton à la main (ainsi les avait vus M. R...). — Pourquoi portent-ils chacun un bâton? — Comme ils ont les jambes torses, je crois que c'est pour mieux se soutenir. — Comment sont-ils habillés? — Tant leurs habits que leurs culottes arrivent à mi-jambes, et sont d'un drap très-grossier. (J'oubliai de demander s'ils portaient des souliers.) — Puisqu'il y a tant de rivières, il y aura aussi une mer pour recevoir une si grande quantité d'eau? — Je n'en vois pas. — Regardez bien? — Je n'en vois pas. — Où va donc toute cette eau? — Je n'en sais rien. » Je commençai à perdre courage. — M. L... regardez l'autre côté de la lune? — Monsieur, donnez-moi encore du fluide? Je le fis. — Voyez-vous l'autre côté? — Je le vois très-bien, et j'y vois une mer où vont se décharger toutes les rivières dont je vous ai parlé. — Vous m'avez consolé; à présent je crois à tout ce que vous m'avez dit. — Monsieur, je ne mens pas, parce que vous ne le voulez pas. — Y voyez-vous des maisons? — Oui, j'y vois de petites villes où les habitations sont plus belles que celles du côté de la lune qui nous regarde. — Voyez-vous dans cet astre des traces d'agriculture? — J'ai beau regarder, je n'en vois nulle part. — De quoi vivent les habitants? — De fruits. — Présentement retournons vers le côté de la lune qui nous regarde. Je me rappelle que nous étions alors dans la phase entre la nouvelle lune et le premier quartier. — Que font les hommes que vous avez vus? — Les uns font de grands feux sur les places, d'autres sont dans les cabanes autour du feu. — Que font-ils? — Ils fument. — J'aurais pu demander

tant d'autres choses, mais qui peut penser à tout ? J'aurais eu besoin d'un aide.

Tout cela paraît bien extraordinaire, et mérite, messieurs, toute votre attention ; ce n'est pas un astronome qui a parlé, mais un ignorant, comme je l'ai dejà dit. J'ai cru de mon devoir de vous faire part de mes découvertes en fait de magnétisme animal, tant dans l'intérêt de l'humanité souffrante que dans celui de la science. Ce n'est pas par ambition que je vous adresse ces mémoires, car je tiens à mon état de magistrat, mais par un sentiment d'humanité ; car la maxime du magnétiseur est : *Un cœur droit et l'amour du bien.* C'est encore pour vous prier d'engager le gouvernement du roi à protéger cette découverte, que j'appelle divine. Elle a été trop longtemps méconnue et contrariée : la médecine en retirera des avantages incalculables ; et le corps illustre auquel je parle, par son appel, a déjà fait voir qu'il s'est élevé en science et en grandeur d'âme au-dessus de ses prédécesseurs qui, en 1784, déclarèrent que le magnétisme animal était une chimère : et j'aime à croire qu'ils parlaient de bonne foi.

Je pense, messieurs, que tous les hommes ont la faculté du magnétisme en plus ou en moins ; ceux qui la possèdent à un haut degré ne doivent pas s'en enorgueillir. C'est la nature qui donne cette faculté, et non l'art et la science. Ce n'est que depuis six ans que j'ai découvert en moi ce don par un pur effet du hasard ; et je serais ingrat envers la Providence, si je ne cherchais pas à le communiquer.

Agréez, je vous prie, messieurs, les sentiments de ma haute considération.

J.-L. DE PÉTRICONI.

A Calvi, le 10 juillet 1837.

P. S. Si ce que je viens d'exposer ne paraît guère croyable, je n'ai qu'une réponse à faire : qu'on vienne ici, ou qu'on envoye, et je renouvellerai sur d'autres malades les mêmes épreuves, les mêmes guérisons ; et sur ceux qui sont en santé, les mêmes expériences scientifiques. Une preuve de fait vaut plus que tous les arguments du monde.

INSTITUTION DU PRIX BURDIN.

LETTRES ET PROPOSITIONS DES CANDIDATS. — LEURS RELATIONS AVEC LA COMMISSION ACADÉMIQUE.

La question du magnétisme animal n'en était plus une pour la grande majorité, pour la presque totalité des membres de l'académie ; elle était déjà certainement résolue dans un sens négatif, lorsque l'un de nous, pour en finir à tout jamais, prit la résolution de fonder un prix, ou plutôt d'ajouter un dernier défi à tous ceux qu'on avait déjà portés aux magnétiseurs.

Nous avons dit qu'autrefois le mesmérisme, ou, si l'on veut, l'ancien magnétisme, vivait de crises, et que pour preuves de l'influence du prétendu agent magnétique, on avait des convulsions et des évacuations ; nous avons ajouté que de nos jours le magnétisme vit de phénomènes prétendus somnambuliques ; donc, la pierre de touche c'est le somnambulisme. Mais le somnambulisme peut être *simulé*, et cela de l'aveu des magnétiseurs ; il n'y aurait pas même de caractères propres à le faire reconnaître, c'est ce qui avait été reconnu par l'ancienne commission, à moins qu'on n'aille en chercher les preuves dans les prétendus faits de *clairvoyance*, de *prévision* et d'*intuition*. L'ancienne commission disait, en effet, que quand ces phénomènes étaient observés chez un individu, on pouvait en conclure que le somnambulisme existe.

Or, de ces trois prétendues opérations magnétiques quelle était celle qu'on observait le plus communément, qu'il était le plus facile de déterminer, au dire des magnétiseurs ? quelle était celle qui pouvait être le plus facilement vérifiée par des commissaires ? Ce n'était pas ce qu'ils appellent l'*intuition ;* il faut, pour cela, disent les magnétiseurs, des sujets choisis, des sujets

qu'on ne rencontre que rarement, du moins quand il doit y avoir contrôle ; car, sans cette condition, rien n'est plus commun : ainsi, les somnambules qui aujourd'hui encore donnent des consultations, et il y en a plus d'une dans Paris, ces somnambules sont toutes douées de l'*intuition.*

Quant à la vérification, elle n'est pas facile : une somnambule prétend, affirme qu'elle voit dans l'intérieur de son corps, ou dans le corps de son consultant; qui peut dire le contraire? Elle arrange l'anatomie et la physiologie à sa façon, cela va sans dire ; mais que peut-on lui objecter ? rien, assurément; on prend des *annotations,* et voilà tout.

Passons maintenant à la *prévision.* C'est encore une qualité précieuse, admirable, mais qui n'est pas commune; il faut pour cela des sujets comme Paul Villagrand, ou comme Cazot, et on ne les trouve pas toujours sous la main; puis, la prévision, comment la contrôler ? Il est bien vrai, ainsi que le disait M. Husson, que, semblables à l'aiguille qui tourne autour du cadran, ils peuvent annoncer la marche et tous les incidents de leurs fonctions organiques, et même de leurs maladies, par-dessus le marché; mais, comme ils ont soin de ne vous annoncer que certains phénomènes qui peuvent être *simulés,* il y a encore là de nombreux sujets de contestation. Reste donc, et uniquement, la *clairvoyance* comme pierre de touche du somnambulisme, et le somnambulisme est naturellement (du moins aujourd'hui, car d'ici à quelques années ceci pourra changer) la pierre de touche de l'action magnétique.

La clairvoyance est chose assez commune, assez fréquente, au dire des magnétiseurs ; pour peu qu'un sujet montre des dispositions, il débute par la clairvoyance. Dans toutes les représentations qu'on donne au public, on inscrit la clairvoyance dans le programme, au risque de se laisser convaincre publiquement de supercherie, comme ceci vient d'arriver à Lille à un magnétiseur nomade ; mais peu importe, la clairvoyance n'en est pas moins le phénomène usuel par excellence.

Quant à la *vérification,* elle n'est difficile que pour qui le veut bien; il suffit de quelques précautions bien simples et de quelque habitude des scènes somnambuliques pour ne pas s'en laisser imposer : donc, à tous ces titres, c'était la clairvoyance qu'il fallait demander uniquement aux magnétiseurs comme

preuve de toutes leurs assertions. Sans doute la *transposition des sens* eût été plus probante encore pour beaucoup d'esprits : une somnambule qui lit par l'occiput ou par l'estomac met le magnétisme tout à fait hors de doute ; mais si cette transposition avait lieu assez communément il y a quelques années, aujourd'hui c'est par exception qu'on l'a observée. Donc il ne fallait pas en demander tant aux magnétiseurs ; il fallait se borner à la clairvoyance, sauf à accepter la transposition, s'ils nous offraient cette transposition.

C'est par ces motifs, et en raison de toutes ces considérations, que l'un de nous, pour mettre un terme à toutes les questions de magnétisme animal, offrit une rémunération pécuniaire à tout somnambule qui ferait preuve de clairvoyance, pourvu que cette clairvoyance fût bien et dûment constatée par des commissaires pris dans l'académie. Les magnétiseurs devaient trouver en cela deux avantages notables : d'abord ils auraient à toucher une rétribution assez honnête, eux qui courent le cachet dans toutes nos villes; puis ils devaient obtenir un aveu, une sanction formelle touchant la réalité de leur prétendue doctrine.

C'est au milieu même de la dernière discussion académique que cette proposition fut soumise à l'assemblée ; c'est au moment où la commission cherchait d'une part à démontrer l'inanité des preuves qu'on avait prétendu lui donner, et que, d'autre part, M. Husson (nous désignons seulement ce membre, car il serait bien difficile de dire si quelque autre avait intention de soutenir le magnétisme dans l'académie) en appelait à d'anciens faits dont il avait été témoin ; c'est à ce moment, disons-nous, que l'un de nous, trouvant qu'on se perdait inutilement dans une foule de digressions, proposa un moyen bien simple et qui devait résoudre toutes les difficultés : c'était dans la séance du 5 septembre 1837 qu'il demanda la parole, et, montant à la tribune, il fit la proposition suivante :

MESSIEURS,

Il a été fait mention dans le rapport (1) d'expériences rela-

(1) Il est question ici du dernier rapport, celui qui était encore en discussion le 5 septembre.

tives à la transposition du sens de la vue ; les essais n'ont été tentés que pendant une *seule* séance, sous plusieurs formes, il est vrai, et à plusieurs reprises, et enfin discontinuées seulement lorsqu'il a été bien démontré qu'on ne pouvait rien obtenir, mais sur un *seul* sujet; les résultats ont donc été négatifs. Telle a été la conclusion de nos collègues, et elle est juste *particulière* comme elle l'est aux faits dont ils ont été témoins : mais n'y aurait-il pas moyen d'obtenir une conclusion plus générale ?

Ma conviction personnelle, comme médecin, comme physiologiste, est que toute conclusion sera toujours négative ; toutefois, et afin d'en finir, afin de mettre un terme à des doutes qui pourraient rester dans l'esprit de quelques personnes, j'ai une proposition décisive à vous faire, proposition toute dans l'intérêt de la science, qui m'engage personnellement, il est vrai, mais qui placera la question sur un terrain bien limité, sans issue, sans subterfuges, dans le cercle de Popilius, pour ainsi dire.

Voici, messieurs, ma proposition : J'accorde un prix de trois mille francs à la personne qui aura la faculté de lire sans le secours des yeux et de la lumière.

Il est bien entendu qu'il ne peut être ici question de ces procédés à l'aide desquels un sens peut en suppléer un autre, par exemple de ces lectures faites par les aveugles, au moyen du toucher, sur des caractères en relief; j'entends que les objets à distinguer, à discerner, à *voir* enfin, seront placés médiatement ou immédiatement sur des régions *autres* que celles des yeux.

Si l'on accepte ma proposition, j'y mets les conditions suivantes :

1° La somme sera préalablement déposée par moi chez un notaire, d'où elle ne pourra être retirée qu'après que la question aura été décidée.

2° Les expériences devant prouver ou infirmer le fait seront déterminées, dirigées et jugées par trois membres de l'académie des sciences et trois membres de votre société nommés au scrutin secret.

Comme les magnétiseurs prétendent qu'à chaque fois on ne peut reproduire ce phénomène, sans que pour cela sa réalité ne

puisse être contestée en certains cas, le nombre des expériences, des essais sera préalablement déterminé par MM. les commissaires.

Cette proposition, bien accueillie par l'académie, est renvoyée au conseil d'administration.

Dans la séance suivante, le 12 septembre 1837, le conseil propose à l'académie :

1° D'accepter le dépôt fait par M. Burdin, chez un notaire, de la somme de trois mille francs destinée à être donnée en prix à qui donnera la preuve *de fait* qu'on peut lire sans le secours des yeux, de la lumière et du toucher ;

2° De faire surveiller les épreuves par une commission de sept membres, pris uniquement dans le sein de l'académie ;

3° De limiter à deux années le temps de ces épreuves, à moins que le prix n'ait été mérité plus tôt.

Cette proposition est immédiatement adoptée par l'académie.

La somme est entre les mains de Me Haylig, notaire à Paris ; sa lettre d'avis est chez M. Mérat, trésorier de l'académie.

Dans la séance suivante, le 19 septembre 1837, le président proposa à l'académie de nommer une commission de sept membres pour surveiller les épreuves auxquelles devaient se soumettre les candidats. MM. Moreau et Frédéric Dubois appuient cette proposition ; mais M. Husson se récrie sur ce qu'il appelle une semblable précipitation. Eh ! messieurs, dit-il, donnez-nous au moins le temps de *nous recorder*. Qui vous presse ? Attendez.

M. Dubois d'Amiens demande la parole, et s'élève vivement contre les retards que M. Husson veut apporter à la formation de cette nouvelle commission. L'académie, dit-il, n'a-t-elle pas adopté avec empressement la proposition de M. Burdin, et dès lors n'y a-t-il pas nécessité de nommer des commissaires? Ne sommes-nous pas suffisamment éclairés ? et ne nous connaissons-nous pas tous et assez pour faire immédiatement de bons choix. Les raisons qu'on cherche à faire valoir dans le but d'amener un ajournement, sont précisement celles qui doivent faire procéder à l'exécution immédiate de cette mesure.

L'académie consultée à ce sujet se prononce en faveur de la nomination faite sans délai.

En conséquence, on recueille les votes de tous les membres de l'académie.

MM. Canuet et Forestier sont chargés de faire le dépouillement ; puis le président annonce le résultat du scrutin.

M. Frédéric Dubois (d'Amiens) obtient	34 voix.
M. Double	32
M. Chomel	28
M. Husson	24
M. Louis	23
M. Gérardin	22
M. Moreau	21

En conséquence, ces sept membres sont proclamés par M. le président comme formant la commission chargée de surveiller les épreuves magnétiques pour lesquelles M. Burdin a déposé un prix.

La nouvelle commission se réunit pour la première fois, le 27 janvier 1838, à trois heures et demie, dans la salle du conseil de l'académie. Tous les membres de cette commission, MM. Dubois (d'Amiens), Double, Chomel, Husson, Louis, Gérardin et Moreau, sont présents à la séance.

La commission procède à l'élection d'un président et d'un secrétaire; une très-courte discussion s'établit. M. Moreau pense qu'il serait convenable de faire porter les choix sur d'autres membres que MM. Dubois (d'Amiens) et Husson, attendu les opinions fortement prononcées et déjà bien connues de ces deux honorables collègues. On procède à l'élection ; M. Double est nommé président et M. Gérardin secrétaire-rapporteur.

La commission ainsi constituée passe, d'après l'avis de son président, au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes.

1° Une lettre en date du 22 octobre 1837, de M. le docteur Biermann, médecin à la cour de sa majesté le roi de Hanovre ; lettre transmise par l'intermédiaire de la légation de Hanovre ;

2° Une lettre en date du 31 octobre, de M. le docteur Hublier, médecin des hospices civils de Provins ;

3° Une lettre en date du 18 janvier 1838, de M. le docteur Bergeron, médecin à Brou (Eure et Loire) ;

4° Une lettre en date du 20 janvier 1838, de M. Ricard, magnétiseur à Bordeaux.

Nous devons dire ici qu'une lettre *sur quelques faits magnétiques,* en date du 10 octobre 1837, avait été écrite à l'académie par M. le docteur Pigeaire de Montpellier. Cette lettre, qui aurait dû être envoyée comme les précédentes à la commission, avait été remise par erreur à deux membres de l'académie, MM. Gueneau de Mussy et Bousquet; aussi ces honorables collègues s'étant cru obligés de faire un rapport à ce sujet, en avaient commencé la lecture ; mais l'académie en demanda immédiatement le renvoi à la commission. C'était du reste la conclusion du rapport : « *Finalement,* disaient MM. Bousquet et Gueneau de Mussy, *nous avons l'honneur de vous proposer 1° de réunir la commission du magnétisme ; 2° de lui envoyer le mémoire de M. Pigeaire et le procès-verbal de M. Lordat* (Bulletin 2, 555).

Une lettre en date du 26 janvier 1838 (la veille conséquemment de la première réunion de la commission) avait été écrite par M. Despines, inspecteur des eaux à Aix en Savoie. Cette lettre n'avait pu, bien entendu, être transmise à la commission, mais nous la mentionnons ici, à cause de la proximité de sa date.

La commission décide que ces lettres seront transmises à M. le secrétaire perpétuel, en le priant de faire droit aux diverses demandes, d'envoyer le programme de M. Burdin, et d'annoncer à leurs auteurs que la commission est constituée et prête à soumettre les concurrents aux épreuves requises par ce programme.

La correspondance terminée, M. Husson propose à la commission de prendre les *précautions* suivantes pour prévenir et éviter toute espèce de *supercherie* dans les expériences qui pourront être faites, et pour que leur résultat, tel qu'il soit, établisse d'une manière inattaquable le jugement de la commission (1).

(1) Il est curieux de voir M. Husson qui, en d'autres temps, craignant de faire injure aux magnétiseurs, ne voulait pas qu'on pût soupçonner la moindre *connivence* entre eux et les magnétisés, de le voir, disons-nous, chercher ici à diriger les expériences, de le voir proposer ses *plans*, inviter ses collègues à prendre des *précautions !* craindre des *supercheries !* etc.

1° Les yeux de l'individu en expérience seront tenus exactement couverts, soit par un masque, soit par du coton cardé et un bandeau noir ;

2° L'occlusion sera constatée par un procès-verbal, signé de tous les commissaires ;

3° Chacun d'eux aura un volume du même ouvrage, tel que Voltaire, Buffon, Rousseau, etc. ;

4° Le titre de chacun de ces volumes sera inscrit sur une carte qui sera déposée dans une urne ;

5° Un commissaire, désigné par le sort, tirera de l'urne les cartes indicatives du volume dans lequel la lecture devra avoir lieu ;

6° Un autre commissaire, désigné également par le sort, ouvrira le volume, *ad aperturam libri*, et le présentera à l'individu en expérience ;

7° Le silence le plus scrupuleux sera observé pendant tout le temps de l'expérience ;

8° Aucun étranger ne pourra être présent, si ce n'est la personne qui doit mettre en somnambulisme l'individu en expérience ; et quand elle aura déclaré que le sommeil est arrivé, elle sortira de la salle d'expériences, à moins que sa présence ne soit jugée nécessaire par les commissaires pour assurer davantage le sommeil ;

9° Un procès-verbal sera dressé à la fin de chaque séance et signé par tous les commissaires (1).

La commission ne donne aucune suite à ces propositions ; elle attendra que les concurrents se présentent pour statuer sur les

(1) En vérité, M. Husson prenait ses collègues pour des enfants ; comment, il vient tout d'abord proposer de son autorité privée un plan d'après lequel ils auraient été tenus d'apporter un volume de *Voltaire*, de *Buffon* ou de *Rousseau !* puis on aurait mis les titres de ces ouvrages dans une *urne ;* on aurait tiré *au sort* tel ou tel commissaire, etc., etc. Qui ne reconnaît là un de ces beaux plans qui avaient en d'autres temps conduit M. Husson à des résultats si merveilleux ? Eh ! mon Dieu, disait M. Louis, il n'est pas besoin de tant de façons pour constater si un individu lit ou ne lit pas sans le secours de ses yeux ! Au reste, on voit que la commission ne s'est montrée nullement disposée à se soumettre aux plans de M. Husson, à se laisser lier les mains par son prétendu système de précautions ; elle n'a donné *aucune suite* à ses propositions.

précautions à prendre dans les épreuves auxquelles on les soumettra. La séance est levée.

Maintenant que nous avons fait connaître toutes les circonstances relatives à la nomination des commissaires et à leurs premières opérations, nous allons exposer avec quelques détails quelles ont été les demandes et les propositions des divers concurrents.

Pour en finir tout d'abord avec les candidats qui se sont bornés à demander à la commission quelles étaient les conditions du programme, nous allons donner la substance de leurs lettres, puis nous passerons à ceux qui ont eu des rapports plus étendus avec la commission.

La première missive à examiner dans cet ordre est celle de M. le docteur Biermann, médecin à la cour du roi de Hanovre;

Le 1er novembre 1837, le chargé d'affaire de Hanovre en fit la remise à M. le secrétaire perpétuel. M. Biermann demandait :

1° Quelles étaient les conditions exigées pour rendre valables ou authentiques les preuves de la vision sans le secours des yeux;

2° Quelles étaient les conditions du payement des 3000 fr. ;

3° S'il suffirait de l'attestation de trois ou quatre magistrats ;

4° Si la personne devait lire dans la seule langue qui lui serait connue, ou n'importe dans quelle autre;

5° Quelle mesure on prendrait pour décerner le prix, dans le cas où deux ou plusieurs concurrents se présenteraient à la fois munis des mêmes attestations.

M. Biermann ajoutait que quand il connaîtrait ces conditions, il se livrerait aux essais et préparations nécessaires; car il était besoin entre autres d'un régime diététique continué pendant plusieurs semaines.

M. Biermann adressait cette demande à l'académie, parce que, disait-il, une jeune fille nommée Christel Lagrave lui avait donné depuis plusieurs années des preuves nombreuses d'une singulière lucidité; elle pouvait lire, *au moment du plus grand réveil de l'âme,* des manuscrits en *diverses* langues, bien qu'elle ne connaisse que l'allemand, sa langue maternelle.

Il a été répondu à M. Biermann suivant ses désirs, c'est-à-dire par l'envoi du programme des conditions exigées, au nom-

bre desquelles ou plutôt en tête desquelles était celle-ci : que les expériences auraient lieu sous les yeux des commissaires.

La seconde missive est celle envoyée de Brou par M. le docteur Bergeron ; il annonce qu'une jeune fille, domestique chez son beau-frère, a la faculté de lire sans le secours des yeux, et cela pendant son sommeil *naturel*. Cette jeune fille est pauvre ; 3000 francs seraient pour elle une petite fortune ; elle désire gagner le prix. En conséquence, M. Bergeron prie le secrétaire de vouloir bien lui faire connaître les conditions exigées.

Réponse a été faite dans ce sens à M. Bergeron.

M. Ricard, magnétiseur à Bordeaux, dans sa lettre en date du 20 janvier, adressée à M. le président, commence par dire que plus de mille magnétiseurs pourraient montrer des somnambules ayant la faculté de voir sans le secours des yeux ; que les somnambules lucides ne sont plus rares depuis qu'on s'occupe sur tous les points de la France de l'intéressante question du magnétisme.

Il ajoute : *qu'ayant lui-même plusieurs sujets de perfection* (sic), il désire connaître les conditions du programme, afin *de concourir à déterminer la réalité d'un phénomène qui ne peut pas plus être révoqué en doute que les effets de l'aimant, de l'électricité, de la lumière*, etc.

Communication a été faite à M. Ricard des conditions du programme.

M. le docteur Despines, inspecteur des eaux à Aix en Savoie, avait d'abord demandé les conditions du programme, elles lui ont été transmises ; il répond par une lettre en date du 26 janvier 1838, et demande de nouvelles explications. Il a des malades capables bien certainement de gagner le prix, mais il leur serait bien difficile de se rendre à Paris.

Et d'abord une jeune personne nommée Estelle ; M. Despines aurait bien voulu lui faire gagner la prime, mais la mère craint de compromettre l'avenir de son enfant : « Si vous saviez, monsieur, écrit-elle à M. Despines, combien il m'en coûte de vous refuser, à vous à qui je dois tout, puisque je vous dois ma fille, vous me plaindriez sûrement. »

M. Despines le regrette bien vivement ; car, dit-il, *cette jeune malade lui a offert plus de cinq cents fois, plus de mille fois même*

(sic) *la transposition des sens en totalité ou en partie.* Elle sait se magnétiser *elle-même à volonté, selon qu'elle exerce sur elle tel toucher sympathique!* Mais il n'y a rien à faire; la mère se refuse à tout.

M. Despines ajoute dans la même lettre, et après avoir donné des détails sur une jeune personne dont nous aurons bientôt à nous occuper, c'est-à-dire sur Mlle Pigeaire; il ajoute qu'il a chez lui une jeune fille de la campagne, âgée de seize ans, devenue somnambule à l'âge de huit ans, à la suite d'une frayeur. Elle est paralysée, dit M. Despines, depuis *le haut du rachis jusqu'aux orteils* (sic).

Quand elle est en *crise* (vieux style), *elle entend, lit, voit, sent, goûte, touche par les pieds ou les mains.* M. Despines ajoute qu'il *lui voit faire cela tous les jours.*

Sophie voudrait bien gagner sa dot (nous ne changeons rien aux expressions de M. Despines), *et ses parents le désireraient plus qu'elle encore; mais elle est paralysée....*

On voit donc *que les faits ne manquent pas....* M. Despines a eu *pour sa part le rare bonheur de traiter plus de vingt malades chez qui il a pu constater le déplacement des sens; aussi peut-il assurer avoir été témoin plus de* DEUX MILLE *fois de cette perception des sens pathologiquement déplacés.*

J'avoue, dit-il en terminant, *que l'académie doit accorder la prime de préférence au malade qui fera ses preuves devant elle; mais si des malades de la province pouvaient faire des* TOURS DE FORCE (sic) *plus grands et plus remarquables, ne serait-il pas juste qu'ils eussent une part au prix proposé? Ma jeune Sophie est pauvre, elle n'est pas ambitieuse.... En crise elle semble même mépriser la prime offerte, mais elle est tout autre quand elle est réveillée....*

Quoi qu'il en soit, M. Despines désire être mis au courant des modifications qui pourront être apportées.

Il a été répondu à M. Despines que ces conditions étaient toujours les mêmes, savoir que la commission nommée devrait constater par elle-même la réalité des phénomènes.

Mais puisqu'il vient d'être question de *tours de force* dans la lettre de M. Despines, bien involontairement sans doute, ou plutôt bien improprement, car ce médecin rendait ainsi fort mal sa pensée, nous anticiperons un peu sur les événements pour insérer ici une communication faite à la commission par

un des correspondants de l'académie à Metz, M. le docteur Willaume. Nous donnerons sa lettre textuellement, sans y joindre aucune réflexion. La voici :

MESSIEURS,

En ce moment que l'attention de l'académie est fixée, ou plutôt appelée sur le magnétisme animal, j'ai pensé qu'elle entendrait peut-être avec intérêt le récit d'une scène dont l'un de ses correspondants vient d'être témoin.

J'arrive de Strasbourg; c'était la foire, et des spectacles de tout genre s'offraient à la curiosité publique. Un des plus modestes était une baraque où l'on montrait des chiens savants.

Il prit fantaisie, un soir, à un de mes amis d'amuser ses enfants de ce spectacle ; je l'y accompagnai.

Le directeur de la troupe, pauvre diable, et sa femme étaient Allemands d'outre-Rhin et ne parlaient pas français. Tout autour d'eux annonçait la misère des saltimbanques ambulants.

On pense bien qu'il ne s'agit pas ici du savoir et des tours des chiens ; quand ils furent terminés, une autre scène s'ouvrit :

Notre homme annonce en allemand à son public que sa femme allait deviner, voir, lire, compter, les yeux bandés et le dos tourné vers les objets.

En effet, sans préambule aucun, sans préparatifs, sans *passes*, cette femme d'assez mauvaise mine, d'environ quarante-cinq ans, ayant les apparences d'une bonne santé, se fait bander les yeux avec un foulard, tourne le dos au demi-cercle formé par les spectateurs, appuyée contre le bord d'une table, et dans cette position, son mari lui adresse les questions suivantes, auxquelles elle répondit sans la moindre hésitation :

Première épreuve. — D. Quel âge a monsieur ? (c'était l'ami que j'accompagnais, auquel il avait demandé son âge à voix basse) Cinquante-quatre ans, répondit la femme, ce qui était exact. Ainsi d'une autre personne plus jeune.

Deuxième épreuve. — D. De quel métal est la montre de mon-

sieur? R. D'argent, et à savonnette. — D. Quelle heure indique-t-elle? R. Dix heures moins dix minutes. Les aiguilles indiquaient en effet cette heure.

Troisième épreuve. — D. Monsieur a dans la main une pièce de monnaie, quelle est cette pièce? R. Un écu de cinq francs. — D. A quelle effigie? R. A celle de Charles X. — D. De quel millésime? R. Dix-huit cent vingt-cinq. Le tout fut vérifié par les spectateurs.

Quatrième épreuve. — L'un d'eux est invité à poser, à la craie, sur une ardoise, quatre chiffres qui se suivent. On demande à cette femme d'en dire la quotité, sans les approcher d'elle; elle ne s'y trompe pas.

Cinquième épreuve. — Enfin son mari lui demande quelle est la couleur du gilet d'un des spectateurs devant lequel il se pose, elle l'indique. Et s'il est à un ou à deux rangs de boutons. A deux rangs, répond-elle, et chaque rang a neuf boutons, mais il en manque un au rang de droite; ce qui était parfaitement juste.

La séance terminée, je demandai au bateleur s'il savait ce que c'était que le magnétisme animal; il me répondit qu'il ne savait ce dont je voulais lui parler.

J'ai pensé que le récit de ces jongleries dont je n'ai pas la clef pourrait servir à la commission du magnétisme à apprécier les merveilles qu'on se propose de lui faire voir encore.

Signé WILLAUME,

Docteur-Médecin, correspondant de l'académie.

Metz, le 10 juillet 1838.

Nous arrivons maintenant à un candidat qui, après avoir occupé quelque temps la commission, a cherché à occuper bien davantage le public; nous voulons parler de M. Pigeaire.

M. Pigeaire envoie d'abord de Montpellier, le 10 octobre 1837, *une lettre sur quelques faits magnétiques:* nous allons en donner une analyse succincte.

M. Pigeaire cherche d'abord à prouver que les épreuves auxquelles s'était engagé M. Berna devaient nécessairement manquer; il en résulte que la doctrine du magnétisme n'a éprouvé aucun échec dans ces circonstances.

Ce magnétiseur blâme ensuite la dernière commission d'avoir mentionné les rapports de 1784; suivant M. Pigeaire, si les membres de cette commission avaient assisté à un traitement magnétique (car il prend sur lui de supposer que les membres n'avaient jamais assisté à des traitements de cette nature), s'ils avaient lu quelques ouvrages modernes sur le magnétisme (car il suppose encore sans plus de façon qu'ils n'ont lu aucun ouvrage moderne sur le magnétisme), ils se seraient bien gardés de rappeler les rapports de 1784 !

Mesmer était un homme de génie; il est *tracassé* par les corps savants; ses élèves lui offrent cent louis chacun : or, si Mesmer eût été un charlatan, ses élèves ne l'auraient-ils pas accusé d'escroquerie?

Deslon, docteur régent, que M. Dubois (d'Amiens) appelle *un* M. Deslon, fit plus de cent cinquante élèves.

Les progrès de la doctrine furent si grands, qu'au mois d'octobre 1784 la société royale de médecine avait reçu de tous les points de l'Europe un grand nombre de lettres et de mémoires; mais Thouret, poursuit M. Pigeaire, mit de côté tous ceux qui préconisaient la doctrine.

M. Dubois (d'Amiens) prétend que Thouret a signalé une circonstance très-honorable pour les sciences et pour ceux qui les cultivent, en faisant remarquer que dans les villes où il y avait des universités, où l'on cultivait avec succès les sciences et les lettres, la contagion du magnétisme avait été arrêtée, et qu'ainsi à Montpellier le magnétisme animal n'avait pu pénétrer; mais on pourrait répondre, dit toujours M. Pigeaire, que c'est parce qu'à Montpellier il y avait une université *de médecine!*

C'est pour cela que M. Dupotet a éprouvé en 1836 tant de tracasseries à Montpellier; c'est pour cela que le recteur fit traduire cet illustre magnétiseur en police correctionnelle (*horresco referens*), d'où célébrité immense donnée à M. Dupotet, qui magnétisa en moins de deux mois cent cinquante malades; et voilà justement pourquoi en 1784 le baquet magnétique ne put être élevé dans les villes à universités!

Voilà l'historique de M. Pigeaire. N'oublions pas cependant qu'il reproche à M. Dubois d'avoir placé en tête du rapport de la commission un préambule qui n'était pas exigé, et de

n'avoir pas mentionné le rapport de M. Husson. Après un historique aussi bien raisonné, M. Pigeaire entre en matière pour son propre compte.

C'est d'abord M. Dupotet qui a fait de lui un magnétiseur. Un jour, pour convaincre un de ses amis, il pria son maître, c'est-à-dire M. Dupotet, de faire une expérience sur un de ses malades qui se promenait dans un jardin ; M. Dupotet tendit son bras dans la direction du promeneur, agita sa main pendant trois secondes, et marcha à reculons tenant toujours son bras tendu. Le promeneur attiré par une puissance à laquelle il ne peut résister, entraîne de toute la vitesse que marchait M. Dupotet deux athlètes qui malgré tous leurs efforts ne peuvent le retenir ni retarder sa marche.

Arrive enfin le début de M[lle] Pigeaire dans la carrière somnambulique.

Un soir madame Pigeaire étant seule avec ses enfants, magnétise la plus jeune de ses filles, par instinct ou par curiosité (*sic*), et tâche d'imiter les passes de M. Dupotet : en moins de dix minutes le somnambulisme est complet. Le lendemain même opération, même résultat devant M. Pigeaire. La mère marche à petits pas et à reculons; la petite, semblable à un automate ambulant (*sic*), suit sa mère. L'émotion des parents était grande.

A quelques jours de là nouvelle séance demandée par quelques personnes de la connaissance de M. Pigeaire. La petite est endormie, on entend ouvrir la première porte de l'appartement, et l'enfant ayant toujours les yeux fermés dit tranquillement : « C'est madame *Vitou* qui entre. » On pousse un cri unanime, madame Vitou est surprise; elle demande à être magnétisée, on y consent; un quart d'heure après elle est en somnambulisme. On s'approchait d'elle, on lui criait à l'oreille : Madame Vitou ! madame Vitou n'aurait pas entendu un coup de fusil. On ne la réveilla que quand il fut bien nuit. Elle s'élance en s'écriant : — Une grosse bête comme moi je me suis laissée charmer ! Ou plutôt dans son patois, que M. Pigeaire trouve bien plus expressif : « Une grossa bestia comme ma iou, me soui laissada in claousi ! Vous êtes une sorcière, madame ! »

Mais M. Pigeaire revient à sa petite fille : elle est de nouveau en somnambulisme ; on lui fait passer une tabatière, en

demandant ce qu'elle contient; la petite prend la boîte, la presse dans sa main, la frotte avec ses doigts, et après un léger moment de concentration (*sic*) elle dit : « Il y a du tabac et une bague. » La boîte ouverte, on trouve un anneau d'or au milieu du tabac. (Voilà de ces choses que M[lle] Pigeaire a faites à Montpellier; mais à Paris, où il y avait 3000 fr. à gagner, il n'a plus été question de cela.) Un monsieur passe dans une autre pièce, il vient ensuite présenter la tabatière : « Dans celle-ci, dit l'enfant, après l'avoir *un peu frottée*, il y a un morceau de papier blanc. » (Ah ! capricieuse enfant, n'avoir su frotter la tabatière qu'à Montpellier !!!)

Tout réussissait donc à souhait; seulement une petite altercation s'était élevée entre un agrégé de la faculté, M. Eugène Dalmas et M. Pigeaire, au sujet d'un ordre mental qui devait être transmis par la mère de l'enfant. Il paraît que M. Dalmas demandait l'impossible, c'est l'opinion de M. Pigeaire. Une autre fois M. Dalmas devient encore une pierre d'achoppement pour la petite. Voici comment M. Pigeaire raconte la chose :

M. Dalmas écrit quelques mots sur un morceau de papier qui est remis à la petite, assise à côté d'une cheminée et assez près de la lampe; M. Dalmas eut *l'imprudence de dire* : « Mais est-ce qu'elle n'y verrait pas, éclairée par le feu ?» (Quelle imprudence, en effet !) Oh ! alors la petite (c'est toujours M. Pigeaire qui parle) froisse le papier dans ses mains, et il n'y eut plus moyen d'obtenir d'elle une parole, elle ne put lire un seul mot.

Mais avec les autres personnes les choses allaient à merveille. Mise en rapport avec une dame Bonnard, elle, petite fille de onze ans, déclare que la dame n'est pas enceinte, et que son accoucheur qui a dit le contraire s'est trompé. C'est surtout tête à tête avec ses parents qu'elle va loin.

M. Pigeaire en donne un grand nombre de preuves. Exemple : Un soir, dit-il, que tranquille au coin du feu, la petite avait demandé à être magnétisée (nous citons textuellement), je voulus, poursuit M. Pigeaire, expérimenter jusqu'à quel point elle désignerait les organes internes du corps. Ce qu'elle dit des organes pectoraux fut confus; arrivée à l'abdomen, elle s'écria : « Maman, c'est trop dégoûtant; je t'en prie, ne me fais pas regarder là. » Et comme sa mère insistait doucement : « Je t'en

supplie, maman, c'est trop dégoûtant à voir! cela me fait beaucoup de mal! nous cessâmes l'expérience.

Arrivent ensuite des faits non moins probants sur la magnétisation des objets matériels :

Si un objet magnétisé est placé devant elle, par terre ou tout autre part, la petite reste clouée et fascinée devant cet objet : elle ne peut s'en éloigner, malgré toute la volonté qu'elle aurait de le faire. Avant de se mettre à table on lui magnétise sa cuiller; aussitôt qu'elle veut s'en servir, elle la rejette et se saisit vite d'une autre.

Si, étant dans son sommeil magnétique, l'enfant demande à boire, la moindre goutte d'eau qui ne serait pas magnétisée ne dépassera pas son gosier. Si on lui donne une dragée, un morceau de sucre, impossible de les avaler à moins qu'on ne les ait magnétisés.

Enfin, et pour clore ce qu'il appelle cette série d'expériences, M. Pigeaire raconte qu'ayant un soir endormi sa fille, il la laissa dans cet état et sortit. A son retour, il lui fut dit que quelques instants après sa sortie la petite s'était levée de sa place, avait été s'asseoir sur une chaise longue, et que là elle s'était fait elle-même des passes en travers du front *avec la manche* d'un des habits de M. Pigeaire, en se criant à elle-même : « Réveillez-vous donc, » et qu'alors elle s'était réveillée !

M. Pigeaire, après avoir raconté quelques autres faits de la même espèce, et pour terminer son mémoire, s'exprime de la manière suivante :

« Les faits dont je viens de vous entretenir, messieurs, sont *vrais* (M. Pigeaire fait bien de le dire), *ils sont importants;* ils peuvent jeter *un grand jour* (expression familière aux magnétiseurs) sur plusieurs points obscurs ou inconnus de la physiologie; ils méritent d'être observés par ceux qui s'occupent de cette science avec attention, avec un soin minutieux, avec toutes les précautions requises; mais sans prévention pour les phénomènes qu'ils n'ont pas encore vus (qui dit à M. Pigeaire qu'on ne les avait pas encore *vus*), car un jugement sain ne peut émaner d'un esprit prévenu.

» Dans ce but, j'ai l'honneur, messieurs, de vous faire les propositions suivantes :

» Je prie instamment M. Dubois (d'Amiens) et M. Bouillaud

de venir à Montpellier; je désire les rendre témoins d'un des phénomènes les plus curieux du somnambulisme magnétique, celui de la lecture sans le secours des yeux.

» Deux membres de la faculté de médecine de Montpellier, que ces messieurs choisiront, assisteront aussi à cette expérience. Ma petite magnétisée et endormie devant eux, on lui couvrira les yeux, et ces messieurs constateront la complète occlusion. Cette disposition prise, un livre que ces messieurs auront apporté sera mis dans les mains de l'enfant; elle y lira d'abord quelques lignes, ses doigts étant en contact avec le papier afin de la disposer convenablement et de la mettre en haleine; ensuite, et sur une autre page, on appliquera une plaque de verre, et la petite lira comme précédemment, ses doigts en contact avec le verre interposés entre eux et la page du livre où elle lira.

» Si la petite somnambule ne lit pas de cette manière, je m'engage à rembourser à ces messieurs les frais de leur voyage.

» Si M. Dubois (d'Amiens) et M. Bouillaud ne peuvent se rendre à Montpellier, je consens à venir faire l'expérience à Paris.

» Si la lecture par le moyen des doigts appliqués sur le verre a lieu, les frais du voyage de ma famille me seront remboursés par l'académie ou par messieurs les commissaires. Je dois prévenir que nous serons cinq personnes à voyager. »

M. Pigeaire, il faut en convenir, se mettait là en grands frais de propositions et de conditions tout à fait en pure perte, puisque le prix Burdin pouvait satisfaire à toutes ces conditions, puisqu'il s'agissait précisément de lecture faite sans le secours des yeux, et puisque la somme de trois mille francs pouvait solder tous ses frais de voyage. Au reste, il va s'expliquer sur le prix et faire aussi ses conditions; conditions, pour le dire d'avance, qui seront tout autres à Paris qu'à Montpellier.

« Je pense, poursuit M. Pigeaire, que M. Burdin, en traçant son programme, a eu en vue de constater la transposition de sens...

» Ma somnambule magnétique dira à M. Burdin : RENDEZ-MOI MOMENTANÉMENT AVEUGLE; *assurez-vous que la moindre clarté ne puisse arriver à mes yeux. Si, dans cet état, je fais avec mes doigts ce que vous ferez avec vos yeux, c'est-à-dire si je lis avec mes*

doigts, QUI DEVIENNENT ALORS *mes organes oculaires, une plaque de verre étant appliquée sur l'imprimé ou l'écrit à la main que vous me donnerez à lire; si, par ces nouveaux organes, je transmets à mon cerveau la teneur de l'écrit que vous m'aurez donné, et que je vous l'exprime sans me tromper, j'aurai sans doute rempli les conditions de votre programme; mais vous devez penser que, pour la remplir cette condition, il faut que toutes les propriétés de l'objet que mes* DOIGTS REGARDENT *soient en évidence; sans cela, comment pourrai-je les voir? comment mes doigts pourraient-ils transmettre à mon cerveau et leur couleur et leurs formes? En un mot, mettez-moi dans des conditions que je puisse lire avec mes doigts comme vous lisez avec vos yeux.*

» Dans ce cas, reprend M. Pigeaire, j'accepte pour mon enfant la proposition de M. Burdin.

» *Signé* PIGEAIRE. »

Montpellier, le 10 octobre 1837.

On voit que cette lettre-mémoire de M. Pigeaire était évidemment destinée à la commission instituée pour le prix Burdin, et que c'est par erreur qu'on l'avait d'abord envoyée à deux autres commissaires.

Dès que la commission en eut pris connaissance, il lui parut que M. Pigeaire acceptait pleinement et même au delà les conditions du programme de M. Burdin. Sa fille disant aux commissaires : *Rendez-moi momentanément aveugle*, levait toutes les difficultés : les commissaires, une fois la demoiselle à Paris, sauraient parfaitement comment s'y prendre pour la rendre momentanément aveugle, sauf à laisser à ses doigts toute la lumière désirable. Quant à la proposition faite à MM. Dubois et Bouillaud, elle devenait complétement inutile, il n'y avait pas à y répondre.

Mais comme M. Pigeaire ignorait que sur la proposition de MM. Bousquet et Gueneau de Mussy, sa lettre avait été renvoyée à la commission, le 10 mars 1838 il prit le parti d'écrire à ces deux honorables membres pour savoir quelle avait été la décision de l'académie relativement aux propositions qu'il avait faites : « Pensez, messieurs, disait-il, que c'est sur mon propre enfant que je fais cette expérience, et qu'il faut une conviction

bien puissante et l'intérêt de la science pour vous inviter à accepter ma proposition. Dans ce cas, je tiens à honneur que M. Dubois assiste aux expériences que nous ferons : j'aime les hommes qui expriment franchement leur opinion ; M. Dubois a un caractère trop élevé pour nier des faits positifs lorsqu'ils lui sont évidemment démontrés. »

Quoi qu'il en soit, les propositions faites par M. Pigeaire exigeaient quelques modifications dans le programme formulé : il fallait, par exemple, que les objets fussent éclairés ; mais ceci était parfaitement juste, et on ne fit aucune difficulté d'accéder aux demandes de M. Pigeaire. Puisque sa fille avait dit : Rendez-moi momentanément aveugle, tout le reste devait être libéralement concédé ; aussi M. Burdin, le 20 mars 1838, demanda la parole en séance publique, et fit en ces termes les modifications suivantes à son programme :

Messieurs,

La commission nommée au scrutin par l'académie royale de médecine, dans le but d'adjuger le prix de trois mille francs à la personne qui, soit à l'aide de l'agent dit magnétisme animal, soit sous l'influence de tout autre agent, pourrait lire sans le secours des yeux, cette commission, dis-je, s'est constituée ; elle attend les personnes qui voudront bien opérer devant elle.

On a déjà répondu à l'appel, tant de quelques parties de France que de l'étranger ; mais les uns ignorent les conditions que j'avais mises au concours, les autres veulent envoyer des certificats ; d'autres, et M. Pigeaire est de ce nombre, désirent quelques modifications ; ils ne consentiront à concourir que dans le cas où j'accéderais à de nouvelles conditions : j'ai donc dû vous demander la permission de leur répondre en peu de mots.

Lorsque j'ai institué le prix, j'avais mis comme conditions que les concurrents devraient lire sans le secours des yeux, de la lumière ou du toucher.

Je ferai ces concessions dans des limites larges et scientifiques.

La somnambule de M. Pigeaire est une fille de onze ans ; elle prononce d'une manière affirmative, dans un cas douteux pour des médecins, qu'une dame Bonnard n'est point enceinte ; elle

distingue les personnes qui sonnent à la porte de son appartement ; elle voit quels sont les objets renfermés dans une boite ; le tout est constaté, verbalisé par des hommes du plus grand mérite : toutefois, pour concourir devant vos commissaires, cette jeune somnambule aura besoin de lumière (car pour elle, pour son magnétiseur, la condition première, fondamentale dans l'acte de la vision, c'est que les objets soient éclairés ; mais, quant à l'organe même de la vision, quant à l'appareil anatomique, ce n'est pas une condition indispensable, et à la rigueur on pourrait s'en passer). Messieurs, comme c'est pour moi la condition *sine quâ non ;* comme mon intention, en exigeant que les objets fussent dans l'obscurité, n'était pas de les rendre invisibles en eux-mêmes, mais bien d'empêcher qu'ils ne fussent vus par les yeux de la somnambule, j'accorde ce premier point. Les objets seront éclairés ; mais comme de son côté la somnambule de M. Pigeaire dit : *Rendez-moi momentanément aveugle ; assurez-vous que la moindre clarté ne puisse arriver à mes yeux,* on me permettra de mettre les yeux de cette somnambule dans des conditions telles que la lumière concédée par moi aux objets ne pourra pénétrer dans les organes de la vision : dès lors nos intentions réciproques seront remplies.

Mais ce n'est pas tout : M. Pigeaire exige que sa somnambule ait la faculté de promener ses doigts sur une lame de verre placée au-dessus des caractères à déchiffrer.

Messieurs, lorsque j'ai interdit l'exercice du toucher aux concurrents, j'avais entendu qu'on ne pourrait user de ce sens en tant qu'il pourrait devenir subsidiaire, supplémentaire du sens de la vue, en tant que des caractères en saillie pourraient donner des indices sur la lecture à faire ; mais, puisque M[lle] Pigeaire se bornera à promener la pulpe de ses doigts sur des surfaces planes et lisses, ce point sera encore concédé, pourvu que les livres qui devront servir aux expériences soient fournis par vos commissaires.

Enfin, messieurs, resterait une dernière question à déterminer : de quelles précautions devra-t-on user pour réduire l'appareil anatomique de la jeune somnambule à un état complet d'impuissance, de nullité ? pour faire que des objets d'ailleurs bien éclairés, et sous ce point visibles par eux-mêmes,

ne puissent être vus, ce qui s'appelle vus, par les propres yeux de la somnambule?

» Pour les mêmes détails, messieurs, je m'en rapporte entièrement à la sagacité de vos commissaires, et je me bornerai à vous demander que cette pièce leur soit renvoyée. »

M. le secrétaire perpétuel transmit immédiatement à M. Pigeaire les deux programmes de la commission du magnétisme, celui que M. Burdin avait rédigé lors de la fondation de son prix, et celui qu'il venait de modifier pour se conformer aux demandes de M. Pigeaire; le 13 avril, M. Pigeaire répondit qu'il avait reçu les deux programmes de la commission du magnétisme, et qu'il se rendrait à Paris dans le courant du mois suivant.

M. Pigeaire arrive en effet à Paris avec sa famille : quel est son début? il vient muni de deux programmes. Va-t-il, aux termes de sa lettre, se mettre à la disposition des commissaires? les inviter immédiatement à procéder aux expériences? En aucune manière : M. Pigeaire va commencer par donner des représentations, des séances publiques, lui qui écrivait naguère: *Songez, messieurs, que c'est sur mon propre enfant que j'expérimente.* Au lieu de procéder sans bruit, sans éclat, il assemble à son de trompe des médecins, des rédacteurs de divers journaux politiques, et coup sur coup il met sa somnambule en évidence, et toujours, bien entendu, avec succès. Des lettres lui arrivaient de toutes parts, et dans une brochure publiée depuis il en donne quelques échantillons; celle par exemple de Mme la princesse de Belgiojoso (la lettre d'une princesse fait toujours bien dans un livre); puis arrivent des littérateurs, des pairs de France, des députés, lord Cuningham, Georges Sand, Albéric Second, etc., etc. On fait publier des relations circonstanciées dans *le Charivari*, dans *la Revue de Paris*, dans *la Revue du Grand-Monde*, dans *le Fanal*, etc., etc. On invite MM. Arago, Orfila, Broussais, Andral. Pauvre petite! la voilà dans ce bruyant Paris, et chaque jour donnée en spectacle à la foule oisive; on la faisait travailler sans relâche! qu'il en coûte pour acquérir quelque célébrité!

Des procès-verbaux sont rédigés, il faut les faire signer par ce qu'on appelle des sommités. C'est un art que de se faire donner des signatures; pour y arriver il est divers moyens : on intimide

les uns, on flatte les autres ; c'est un art tout particulier, et plus tard on l'a vu mettre de nouveau en pratique avec plus de succès encore.

Cependant la commission attendait paisiblement qu'il plût à M. Pigeaire de lui présenter sa somnambule ; il y avait là quelques hommes sévères, rigoureux, nullement empressés d'aller se mêler à MM. les pairs de France et les députés. Peu leur importait que Georges Sand donnât ou non sa signature. Nous verrons bien! disaient-ils ; attendons M. Pigeaire.

Dans sa brochure, M. Pigeaire affirme que grand était l'émoi des membres de la commission, lorsqu'ils apprirent les résultats de ses premières épreuves magnétiques. Grande était l'erreur de M. Pigeaire ; on attendait fort tranquillement que M. Pigeaire vînt répéter à la commission ce qu'il avait écrit de Montpellier : « Rendez ma fille momentanément aveugle. »

Enfin M. Pigeaire se décida à aborder la commission ; mais comme la tâche lui parut assez rude, il jugea prudent de recourir à certaines précautions. Il écrit donc aux membres de la commission le 26 juin 1838 ; il leur dit qu'il est venu à Paris pour les rendre témoins des expériences énoncées dans le mémoire par lui adressé à l'académie en octobre 1837. Puis il entre dans la description minutieuse de l'appareil qu'il a coutume de placer devant les yeux de sa fille (puisque M. Pigeaire rappelait les expériences énoncées dans son mémoire, il aurait été beaucoup plus simple, plus décisif surtout de choisir l'expérience de la tabatière ; ceci aurait dispensé de tout appareil. C'est là le parti que M. Teste a choisi plus tard ; aussi on verra qu'il n'y a eu aucune contestation avec M. Teste). Mais reprenons la série des nouvelles conditions que M. Pigeaire venait d'imaginer : D'abord, dit-il, dans sa lettre, il sera nécessaire de faire à l'enfant l'essai du bandeau, par la raison que ce bandeau aura été manié par des mains étrangères à la somnambule ; cet essai sera fait en présence de M. le président de la commission et de M. le secrétaire perpétuel. (Pourquoi M. le secrétaire perpétuel ? Pourquoi cette modification ajoutée par M. Pigeaire? Enfin ceci aurait pu se faire ; mais voyons le reste.)

« Il sera formé deux séries des membres composant la commission (voilà qui est curieux ! de sa propre autorité M. Pigeaire écrit tout simplement à la commission qu'elle devra

se scinder, se partager en deux séries) ; chacune d'elles et M. le président assisteront à une épreuve, si une seule épreuve suffit.

» Lorsqu'une expérience aura réussi, les commissaires qui y auront assisté auront terminé leur mission.

» Les expériences seront faites de la manière suivante. Suit un programme de la façon de M. Pigeaire.

» La majorité des commissaires validera les épreuves. »

On voit d'abord que M. Pigeaire y met un peu plus de façons qu'avec les sommités contemporaines ; le nombre des assistants ne le gênait pas alors, la jeune fille n'en était pas intimidée ; mais avec la commission il en est tout autrement : sept personnes ! il y a de quoi l'effrayer assurément, et elle ne pourrait rien faire.

Le 30 juin, la commission répond qu'elle ne peut consentir à être scindée, et qu'à elle seule appartient de déterminer la forme de l'appareil qui devra servir aux expériences. C'était bien juste, puisque M. Pigeaire alors qu'il était à Montpellier se bornait à dire : Rendez ma fille momentanément aveugle, et c'est lui aujourd'hui qui prétend la rendre aveugle à sa façon !

Le 2 juillet il écrit de nouveau aux membres de la commission pour proposer encore une fois son appareil. Après tout il fallait examiner cet appareil ; donc M. Bousquet écrivit au nom de la commission pour prévenir M. Pigeaire qu'elle devait se réunir le lendemain et qu'elle aurait l'honneur de le recevoir.

Il est important de rétablir ici les faits tels qu'ils se sont passés dans cette entrevue, car depuis ils ont été étrangement défigurés.

M. Double chargé de porter la parole au nom de la commission fut à peu près le seul interlocuteur avec M. Pigeaire ; son ton fut constamment digne et poli ; M. Pigeaire aurait peut-être préféré qu'on gardât moins de mesure avec lui. Il prétend dans sa brochure que M. Double fit ses observations avec un *ton mielleux et poli*. Ceci prouve que toutes les convenances ont été du côté de la commission. Voici du reste comment les choses se sont passées.

Avant tout M. Double prévint M. Pigeaire que la commission ne consentirait en aucune manière à se laisser scinder ; que chargée par l'académie de vérifier la réalité de certains faits,

cette vérification devait être faite en commun, sans adjonction aucune; et que sans doute M. Pigeaire renoncerait à ces prétentions ; en effet, M. Pigeaire n'insista pas.

M. Double aborda alors la question des précautions à prendre pour s'assurer de la réalité du phénomène. Comment, s'écria avec feu M. Pigeaire, vous voulez soupçonner mon propre enfant! Pardon, lui répliqua M. Double, en pareille matière nous ne soupçonnons personne, et nous soupçonnons tout le monde. Et d'ailleurs vous nous avez dit positivement: Rendez ma fille momentanément aveugle; c'est là précisément ce que nous devrons chercher à faire. Vous avez demandé seulement que les objets fussent éclairés, ils seront éclairés.

La commission avait fait fabriquer un appareil en soie noire, très-léger, soutenu par deux fils de fer, afin d'être maintenu à distance du visage de la jeune fille, et de manière à ne gêner ni sa respiration ni la liberté de tous ses mouvements.

M. Pigeaire à l'aspect seul de cet appareil se récria; il fut aussitôt mis de côté, la commission n'y tenait pas.

C'est alors que M. Pigeaire tira de sa poche un bandeau en velours noir large de deux à trois pouces environ.

Chacun des membres examina cet appareil, quelques-uns le placèrent sur leurs yeux; M. Pigeaire assurait que celui qui en avait donné la forme, les dimensions et la composition était tout aussi incrédule, tout aussi soupçonneux qu'aucun des membres de la commission.

Le président fit observer à M. Pigeaire que le bandeau remplirait les vues de la commission s'il était plus large, si surtout il descendait plus bas sur la figure de la jeune somnambule, et que dans ces conditions les commissaires ne tiendraient pas à ce que l'application fût immédiate. M. Pigeaire fit ici des objections dont on ne trouve nulles traces dans sa brochure ; il fit observer que la figure de sa fille devait rester découverte supérieurement et inférieurement : Pourquoi? ajoutait-il, je n'en sais rien, mais c'est une condition indispensable à la réussite du phénomène : Peut-être bien, et je ne donne ceci que comme une hypothèse, peut-être la vision chez mon enfant se fait-elle par l'intermédiaire des branches de la cinquième paire ou de la portion dure de la septième, branches qui se distri-

buent à la face. Peut-être est-ce ainsi que le phénomène a lieu; de là impossibilité de couvrir ces parties.

M. Double, toujours au nom de la commission, proposa à M. Pigeaire de se borner dans le cours de l'expérience à interposer tout simplement une feuille de papier entre les yeux de sa fille et l'objet à discerner ; cette proposition fut encore écartée par M. Pigeaire, il lui fallait son bandeau et rien que son bandeau. Alors le président de la commission, avec le consentement de ses collègues, bien entendu, fit une concession telle que si M. Pigeaire ne l'acceptait pas, évidemment toute relation devait cesser immédiatement avec lui ; telle enfin qu'entreprendre malgré cela des expériences ç'eût été abuser de la confiance de l'académie, ç'eût été compromettre sa dignité. M. Double dit donc à M. Pigeaire :

Monsieur, à tort ou à raison, on peut se croire fondé à soupçonner qu'une fois votre bandeau placé sur les yeux de votre fille, une fois son bord inférieur collé sur les parties qu'il recouvre, on peut soupçonner qu'après un temps plus ou moins long il se fera quelque décollement, aussi minime que vous le voudrez, mais tel enfin qu'il permettra le passage de quelques rayons lumineux et rendra ainsi la vision possible. C'est une supposition qu'il faut rendre inadmissible ; eh bien! pour cela nous ne vous demanderons plus qu'une seule chose; on se servira de votre bandeau; les objets à discerner seront placés à la *distance* que vous voudrez et parfaitement éclairés; seulement la *direction* sera telle que quand bien même il s'opérerait quelque décollement, rien ne pourrait être vu sous le bord inférieur du bandeau. Ainsi, au lieu de placer les objets obliquement en bas, on les placera directement, vis-à-vis, c'est-à-dire dans une direction perpendiculaire à la surface de ce bandeau.

M. Pigeaire déclara qu'il ne pouvait encore accéder à cette condition ; que MM. les commissaires seraient là pour s'assurer de temps à autre que le bord inférieur reste parfaitement collé.

On pense bien qu'après ce dernier refus de M. Pigeaire la commission n'avait plus rien à lui proposer. M. Pigeaire voulut parler de parties de cartes. Jouer aux cartes n'est pas lire, répondit M. Double. La conférence en resta là; M. Double accompagna M. Pigeaire jusqu'à la porte de la salle, et après une très-courte délibération, il fut convenu qu'on ne se livrerait à aucune expé-

rience, et qu'un rapport serait fait à l'académie pour l'instruire de ce qui s'était passé.

M. Gérardin, chargé de rédiger ce rapport, en donna lecture à l'académie le 24 juillet 1838.

Mais avant de faire connaître la teneur de ce rapport, d'ailleurs très-simple et très-modéré, comme on va le voir, disons que dans sa brochure M. Pigeaire a cru devoir critiquer le rapport qui a été fait sur son compte à l'académie : il en avait bien le droit; mais comme tous les torts devaient bien entendu être du côté des commissaires, du côté surtout du rapporteur et de celui de nous qui faisait partie de la commission, M. Pigeaire n'a rien trouvé de mieux que d'aller prendre dans un article de journal un rapport et une allocution complétement imaginaires pour les attribuer à ces deux membres.

On trouvera sans doute le procédé bien hardi que d'aller mettre dans la bouche d'un rapporteur officiel des paroles qu'il n'a pas dites; car enfin les rapports sont des pièces qui restent. Rien n'empêchait M. Pigeaire de se faire délivrer dans les bureaux de l'académie le rapport fait sur son compte, et de faire contre-signer ce rapport, pour copie conforme, par le secrétaire perpétuel. Il pouvait enfin consulter tout simplement le bulletin de l'académie, publication officielle; puisqu'il se proposait, ainsi qu'il le dit (*puissance de l'élect. animal*, 157), d'examiner *ce document*. Mais alors il n'aurait pas avancé ce qui suit.

Son entrevue, dit-il, fut transformée par le rapport et par le récit de M. Dubois (d'Amiens), en *séances magnétiques* (c'est M. Pigeaire qui a souligné ces derniers mots), auxquelles la commission aurait assisté (*loc. cit.*).

Conçoit-on une pareille accusation? sept membres de l'académie seraient venus en pleine séance, un rapport à la main, affirmer à leurs collègues qu'ils avaient assisté à des séances magnétiques, quand au vu et su de tout le monde tout s'était borné à une entrevue avec M. Pigeaire!

Mais faisons connaître quelques-unes des paroles que M. Pigeaire met dans la bouche de M. Gérardin, c'est-à-dire d'un rapporteur qui s'était borné à lire un document déposé encore aujourd'hui dans les archives de l'académie et fidèlement reproduit dans le bulletin de cette société.

« M. Pigeaire s'est borné *à faire fonctionner* sa somnambule

à sa manière; la somnambule a lu en effet, mais à ce que l'on présume, à l'aide des faibles rayons qui pénétraient par le bord inférieur de son bandeau, et après une heure et demie de contorsions de la figure et du corps, capables de déplacer plus ou moins le bandeau.»

A la page suivante, M. Pigeaire met ces autres paroles dans la bouche du rapporteur :

« La commission a dû se mettre en garde contre les supercheries et prendre les précautions qu'elle a jugées convenables; *la commission a assisté à une séance qu'il a donnée* à sa manière; eh bien ! la commission n'a pas acquis dans cet examen la conviction de la clairvoyance magnétique; elle a dû par conséquent conclure qu'il n'y avait pas lieu à accorder le prix de M. Burdin. » (*Loc. cit.*, 164 et 165.)

Voilà certainement qui dépasse tout ce qu'on a fait jusqu'à présent : supposer qu'un rapporteur aidé d'une commission tout entière est venu soutenir de semblables assertions ! qu'une commission est venue, dans un rapport écrit, affirmer qu'elle a assisté à une séance, qu'elle a fait un examen, quand il n'y avait eu réellement ni séance ni examen ! voilà, nous le répétons, qui dépasse toute croyance.

Comment on aurait dit cela, et pas un membre de l'académie ne se serait levé pour dire au rapporteur : Mais vous en imposez, vous dites ce qui n'est pas, vous n'avez assisté à aucune séance !

Pour montrer maintenant combien le rapport de M. Gérardin a été exact et modéré, bien que ceci ne puisse être mis en doute, nous allons le reproduire tel qu'il a été consigné dans le bulletin hebdomadaire de l'académie.

Après avoir mentionné les détails de la correspondance établie entre la commission et M. Pigeaire, le rapporteur s'exprime en ces termes :

« La commission résolut d'inviter M. Pigeaire à la séance fixée au 7 juillet; M. Pigeaire accepta et fournit les renseignements qui vont suivre.

» Après avoir rappelé les conditions du programme et les intentions du fondateur du prix, M. le président de la commission demanda à M. Pigeaire si mademoiselle sa fille pourrait lire au moyen de l'appareil d'occlusion que nous présentons à l'académie.

» M. Pigeaire, après avoir examiné cet appareil, répondit qu'il était indispensable que l'appareil fût appliqué immédiatement sur les yeux, et que s'il existait un vide ou si la lumière pénétrait entre les yeux et l'appareil, le phénomène ne pourrait avoir lieu; qu'il en serait de même si l'on interposait une feuille de papier entre l'objet à lire et l'appareil d'occlusion.

» Nous avons alors proposé à M. Pigeaire d'emporter l'appareil et d'adapter à son intérieur les moyens qu'il jugerait convenables pour remplir cet intervalle et rendre l'application du masque immédiate sur les yeux. M. Pigeaire refusa.

» M. Pigeaire ajouta que l'on avait en vain essayé plusieurs espèces de bandeaux, que tous avaient déterminé chez la somnambule des accidents nerveux plus ou moins intenses; que le bandeau qu'il nous présentait était le seul convenable, et qu'il ne pouvait être remplacé par aucun autre appareil d'occlusion.

» M. le président proposa alors qu'on pût ajouter au bandeau de Mlle Pigeaire un voile mobile, de manière à envelopper une plus grande partie de la figure : M. Pigeaire s'y opposa : il répondit que la forme actuelle de ce bandeau ne pourrait être modifiée en aucune manière; qu'elle devait surtout laisser les joues à découvert, n'étant pas éloigné de penser, avec plusieurs personnes, que sa fille pouvait lire par le moyen des nerfs qui se distribuent à cette région de la face.

» A cette occasion, un membre a proposé d'adapter à l'appareil ci-joint deux tubes coniques, de manière à ce que la lumière pût y pénétrer par l'orifice évasé et allât porter son impression sur la région de la joue en contact avec l'autre extrémité. M. Pigeaire rejeta également cette proposition.

» A la demande si Mlle Pigeaire pourrait lire immédiatement après l'application du bandeau dont elle fait usage, M. Pigeaire dit qu'elle lit plus ou moins promptement, et que cet espace de temps varie depuis un quart d'heure jusqu'à une heure et demie.

» Sur l'observation que pendant l'application du bandeau Mlle Pigeaire imprimait aux muscles de la face des mouvements plus ou moins répétés, M. Pigeaire déclara que tantôt elle exécutait ces mouvements et que tantôt elle ne les exécutait point.

» Une autre question sur laquelle la commission insistait

beaucoup était la position du livre dans lequel Mlle Pigeaire devait lire ; la commission désirait donc savoir si ce livre pouvait être placé en face directement et à la hauteur des yeux.

» M. Pigeaire dit que le livre devait être placé soit sur les genoux de sa fille, soit sur une table devant elle; qu'il fallait lui laisser la faculté de le placer *comme elle le désirait*, mais qu'elle ne pourrait pas lire s'il était placé en face et à la hauteur des yeux.

» Enfin M. Pigeaire déclara non-seulement que sa fille ne lirait plus, mais qu'elle tomberait dans un état convulsif plus ou moins grave, s'il consentait à ce que, pendant la lecture, un des commissaires pût appliquer les doigts sur le bord oculaire et inférieur du bandeau, et qu'en demandant le partage de la commission son seul motif était que sa fille lisait mieux devant un petit que devant un grand nombre de personnes.

» Vers la fin de la séance, M. Pigeaire ayant dit que dans d'autres temps sa fille avait lu dans l'intérieur d'une boîte fermée, la commission lui déclara unanimement que cette expérience serait décisive si elle était répétée devant elle; M. Pigeaire déclara qu'il ne pouvait pas répondre si elle pourrait se réaliser aujourd'hui.

» Tels sont, messieurs, les renseignements et les explications donnés par M. Pigeaire ; vous jugerez d'après cet exposé que si nous n'avons pas tenté d'expériences, c'est que nous conformant scrupuleusement au texte précis du programme de M. Burdin, nous n'avons pas trouvé, soit dans la forme du moyen d'occlusion proposé par M. Pigeaire, soit dans la manière dont le livre doit être placé devant mademoiselle sa fille, l'assurance positive que la lumière ne pouvait point arriver jusqu'aux yeux de la jeune somnambule. » (*Bull. de l'acad.*, t. II, p. 967, 68, 69.)

Voilà comment l'entrevue de M. Pigeaire avec la commission a été *transformée* par le rapport de M. Gérardin en *séances magnétiques*. Voyons maintenant quelles paroles ont été prêtées à celui de nous qui faisait partie de la commission.

M. Dubois (d'Amiens) : « Qu'avons-nous *vu?* une jeune fille ayant les yeux couverts à la manière de M. Pigeaire, se contordre pendant une heure, une heure et demie ; faire des grimaces à

n'en plus finir, porter même les mains sur son bandeau, jusqu'à ce que les petites bandelettes de taffetas, décollées sur quelques points, permissent de voir des objets qu'elle désignait précisément dans cette direction et en portant la tête obliquement de côté et contre la lumière.» (Pigeaire, *de l'élect. anim.*, 167.)

M. Pigeaire n'a pas manqué d'exploiter cette version : Qui ne croirait, s'écrie-t-il, que la commission a réellement assisté à des expériences? M. Dubois (d'Amiens) est plus clairvoyant que tous les somnambules ensemble, car il décrit minutieusement une scène dont il n'a jamais été témoin... le délire de la passion le fait divaguer, etc.» (*Loc. cit.*)

Nous ne chercherons certainement pas à répondre à M. Pigeaire par le genre d'arguments qu'il vient de choisir ; nous emprunterons tout simplement au bulletin officiel de l'académie les paroles qui réellement ont été prononcées dans cette occasion :

« M. Dubois (d'Amiens) : Il se peut qu'on trouve ce rapport un peu court, nous concevons nous-même qu'il manque de développements, mais nous sommes ici pour en donner. (M. Dubois retrace en peu de mots l'historique de cette affaire). M. Pigeaire, dit-il, a écrit de Montpellier : Rendez ma fille momentanément aveugle ! On ne pouvait mieux dire ; mais ce n'est pas avec le bandeau qu'il nous a présenté qu'on produira sûrement cet effet. Au premier coup d'œil jeté sur ce bandeau, nous avons bien vu qu'il pourrait laisser glisser quelques rayons lumineux par son bord inférieur, et nous avons proposé à M. Pigeaire ou d'appliquer deux doigts sur la partie qui répondait aux globes des yeux, ou d'élever le livre à la hauteur des yeux, ou d'attacher aux bords inférieurs du bandeau un morceau de soie en forme de rideau ; il a tout refusé. Devions-nous cependant prolonger nos relations avec lui, et accepter toutes les conditions qu'il lui plaisait de nous imposer ? Non, messieurs, nous ne le devions pas, par respect pour vous. » (*Bull. de l'acad.*, t. II, p. 973, 974.)

Toute relation ayant ainsi cessé entre la commission ou plutôt entre l'académie et M. Pigeaire, celui-ci n'en continua pas moins ses représentations publiques; l'académie reprit le cours ordinaire de ses travaux scientifiques, satisfaite de sa

commission qui par une ligne de conduite sévère, rigoureuse, scientifique enfin, avait su conserver intacts et sa dignité et son honneur.

Le magnétiseur de Montpellier nous apprend qu'obligé de faire un voyage, il pria M. Frappart de diriger en son absence les séances magnétiques; et que celui-ci eut alors deux luttes à soutenir, l'une avec M. le professeur Bouillaud, et l'autre avec M. le docteur Donné.

Deux luttes à soutenir, est mal s'exprimer; il fallait dire que M. Frappart, pour raviver un peu les séances de la petite qui commençaient à languir, entreprit un système général de provocation avec des gens qui ne songeaient nullement à lui. A toute force il fallait faire du bruit; or, pour arriver à ce résultat, M. Frappart pensa que le meilleur moyen était d'obtenir des *réponses* telles quelles de la part d'hommes connus dans les sciences, et surtout des *signatures* de la part de ceux qui se laisseraient attirer près de Mlle Pigeaire.

Avec cela, en effet, on peut faire une brochure; on y met les lettres, les réponses et les répliques, puis toutes les manœuvres employées pour avoir des signatures. Il n'en faut pas davantage; on fait quelque bruit, puis on retombe dans son obscurité, et voilà tout.

Quant à MM. Bouillaud et Donné, puisque M. Pigeaire les cite à part, M. Frappart n'a pas eu de luttes à soutenir avec eux; il leur a cherché noise (qu'on nous passe le terme) comme à bien d'autres, et ils ont répondu dignement; il n'y a pas eu autre chose.

Du reste, M. Frappart n'a pas fait un secret de sa tactique; voici de son aveu en quoi elle consiste: il écrit poliment aux gens, il les exalte, les élève, puis s'ils n'adoptent pas ses absurdités homœo-magnétiques, il les menace, il les poursuit et croit les accabler.

M. Donné avait bien vu que le bandeau de M. Pigeaire était insuffisant; il en avait fait fabriquer lui-même un autre que M. Pigeaire avait d'abord accepté, mais après bien des délais il n'a jamais voulu l'appliquer sur les yeux de sa fille; et tout le monde a applaudi aux paroles de M. Donné, s'exprimant de la manière suivante: « Beaucoup de mes confrères trouveront sans doute que je me suis donné trop de peine pour pous-

ser à bout le charlatanisme dénoncé par l'académie de médecine, et que quelques exemples de ce genre réduiront le magnétisme à sa juste valeur dans l'opinion publique.»

M. Bouillaud n'a pas besoin de défense; ce qui lui avait attiré depuis longtemps la haine des magnétiseurs, c'est que dans un article historique très-remarquable il les avait fait connaître, il avait dévoilé toutes leurs jongleries; aussi a-t-il été, comme l'un de nous, plus spécialement en butte à toutes leurs attaques; mais il est trop haut placé pour que tous ces cris puissent l'atteindre.

Mais revenons aux relations des magnétiseurs avec l'académie.

On a vu comment un prix avait été offert à tout somnambule qui pourrait lire sans le secours des yeux; c'était une modeste somme de 3000 fr. bien comptés, et déposés par l'un de nous entre les mains d'un notaire, M. Hailig; la lettre du notaire était entre les mains de M. Mérat, trésorier de l'académie. Pour répondre à cette offre si minime, à ces raisins trop verts, quel parti vont prendre les magnétiseurs ? le voici. L'un d'eux, M. Berna, vient offrir en son nom et au nom des autres magnétiseurs une somme un peu plus honnête, c'est-à-dire *cinquante mille francs* à celui qui lira et jouera aux cartes avec l'appareil de M. Pigeaire ! « Et dans le cas, écrivait-il, où M. Dubois (d'Amiens) et son honorable collègue M. Bouillaud donneraient la preuve qu'on voit à merveille avec cet appareil, *il sera ajouté vingt mille francs* de plus à la somme proposée. »

L'académie accueillit cette bouffonnerie comme elle le méritait; elle excita un mouvement général d'hilarité, et voilà tout. Depuis lors il ne fut plus question de M. Pigeaire à l'académie.

Nous allons interrompre pour un moment l'histoire de ce concours, afin qu'on ait une idée exacte de ce qui s'est *réellement* passé dans les séances données par la famille Pigeaire; nous citerons pour cela une autorité imposante, celle de M. le professeur Gerdy. On verra que les soupçons des commissaires n'étaient que trop fondés, et comme depuis cette époque M. Gerdy s'est livré à de nouvelles expériences, on saura enfin à quoi s'en tenir sur ces prétendues visions à travers des corps opaques. Ajoutons que ce ne sera point sortir de notre sujet, puisqu'on retrouvera ici et M. Frappart, et M. Ricard, un des concurrents.

Note communiquée par M. le professeur Gerdy.

J'ai, à six fois différentes, assisté à des expériences dites de magnétisme animal dont voici la relation exacte et abrégée.

Invité à une première séance chez M. Pigeaire, j'y trouvai MM. Arago, Adelon, Orfila et d'autres personnes. Le bandeau à travers lequel Mlle Pigeaire devait lire nous fut présenté et fut essayé par plusieurs des assistants. Je l'essayai aussi, et je déclarai qu'il ne m'empêchait pas entièrement de voir, et je le prouvai immédiatement, en montrant que je distinguais toujours le côté par lequel la lumière pénétrait, du dehors, dans l'appartement.

Mlle Pigeaire, magnétisée par madame sa mère, eut les yeux fermés et successivement couverts d'une bande de calicot, d'une petite pelote de coton, et enfin d'un bandeau de velours noir épais et opaque. Le bord inférieur de celui-ci fut collé à la peau voisine au moyen de petites bandelettes de taffetas gommé. Celles-ci avaient quatre ou cinq millimètres de largeur environ, deux à trois centimètres de longeur, et s'étendaient du bord du bandeau sur la peau du voisinage; les bandelettes voisines étaient en partie entre-croisées, mais il restait entre ces bandelettes des vides presque imperceptibles.

Les choses ainsi préparées, Mlle Pigeaire se plaignit bientôt de malaise, de mal de tête, agita incessamment ses sourcils, comme une personne qui ouvre et ferme alternativement les yeux de toutes ses forces et se frotta incessamment la région du front et des yeux, en s'appuyant dans la paume de ses mains, contre ses bras et contre madame sa mère. Ses mouvements éraillaient un peu le taffetas en ébranlant le bandeau. Néanmoins, après avoir attendu plus d'une grande heure, comme Mlle Pigeaire ne voyait pas, je fus obligé de m'en aller sans avoir moi-même rien vu qu'un commencement d'expérience qui m'inspirait plus de défiance que d'espoir; cependant j'appris le lendemain que Mlle Pigeaire avait fini par jouer aux cartes et par lire.

Quelque temps après, je fus invité à une nouvelle séance, où je trouvai, entre autres, M. Donné. M. Pigeaire me pria d'appliquer moi-même la bande de calicot, le coton et le ban-

deau; je le fis, mais ce fut M. Pigeaire qui colla le bord inférieur du bandeau à la peau voisine, au moyen des bandelettes de taffetas gommé ; mais j'eus beau lui faire boucher les plus apparents des petits trous qui étaient entre ces bandelettes, il en resta toujours quelques-uns. Cette première circonstance frappa comme la première fois mon attention.

Mlle Pigeaire, calme et tranquille avant l'application du bandeau, se mit à se plaindre et à s'agiter comme la première fois dès que le bandeau fut appliqué et collé; cette deuxième circonstance m'inspira de la défiance.

A force de se frotter la région des yeux, de pousser en haut son bandeau sous prétexte qu'il la fatiguait, les bandelettes de taffetas qui collaient le bord du bandeau s'éraillèrent, de nouveaux trous presque imperceptibles s'ajoutèrent aux premiers; cette troisième circonstance m'ôta toute confiance dans l'expérience.

Mais Mlle Pigeaire, trouvant que le coton lui gênait l'œil, introduisit le doigt sous le bord supérieur du bandeau, qui n'était pas collé, et dérangea le coton comme elle le voulut. Cette quatrième circonstance ne me permit pas de garder plus longtemps le silence; je prévins donc M. Pigeaire que l'application que j'avais faite du bandeau n'ayant pas été respectée, l'expérience que nous faisions devenait absolument nulle pour moi. M. Pigeaire me répondit que la levée du bandeau me prouverait que rien d'essentiel n'était changé, et que je serais alors convaincu de l'impossibilité de voir avec un pareil bandeau sur les yeux.

Une heure et demie environ après le commencement de l'expérience, Mlle Pigeaire annonça qu'elle commençait à voir, et qu'elle pouvait déjà distinguer des cartes; je trouvai qu'elle avait assez travaillé pour cela. Des cartes furent apportées. Pour mieux observer, je demandai qu'une autre personne que moi tînt les cartes. Mme Pigeaire qui, ayant magnétisé sa fille, était supposée avoir seule le privilége d'être en rapport avec elle, donna la main au joueur pour le mettre, disait-on, en rapport avec mademoiselle, c'est-à-dire pour qu'il pût être entendu de mademoiselle quand il lui parlerait. D'autres personnes désirant aussi pouvoir lui adresser des questions, se firent également mettre en rapport magnétique avec elle. Pour apprécier

cette prétention des magnétiseurs, j'évitai de me faire mettre en rapport, et mademoiselle me répondit néanmoins comme aux autres quand je lui adressai la parole. Cette cinquième circonstance, je l'avouerai, m'inspira de nouveaux doutes, mais des doutes d'une autre nature que ceux que j'avais eus d'abord sur le spectacle dont j'étais témoin.

Après avoir joué aux cartes, Mlle Pigeaire lut dans un livre ; mais en jouant, comme en lisant, elle dirigeait les yeux et particulièrement certaine partie du bandeau vers l'objet qu'elle regardait, comme si elle ne pouvait l'apercevoir que dans une direction et par une direction particulière de la tête. Cette sixième circonstance contribua à me fortifier dans l'idée qu'elle voyait par-dessous le bord inférieur du bandeau, et par de petits trous ouverts près du nez, et notamment avec l'œil droit.

Enfin, après avoir demandé des modifications à l'expérience, qui furent refusées, comme de faire lire la somnambule en plaçant le livre à la hauteur des yeux, et face à face avec le bandeau, septième circonstance qui aurait augmenté mes doutes sur la fausseté de la vision magnétique de Mlle Pigeaire, si j'avais pu en conserver, on procéda à la levée de l'appareil ; j'en fus encore chargé, et j'acceptai, après avoir fait mes réserves.

Pour mieux apercevoir les petits trous que je croyais avoir distingués par dehors, je tournai au jour le visage de la somnambule ; je renversai un peu le bandeau de haut en bas, sans en décoller le bord inférieur ; je retirai le coton et la bande de calicot, je distinguai très-bien en bas et en dedans, près du nez, plusieurs petits trous rendus bien plus apparents en dedans du bandeau qu'en dehors par le passage de la lumière. On affirma que ces trous étaient insignifiants, qu'il n'était pas possible de voir par là ; je trouvai, moi, qu'il devait être encore plus facile de voir par ces trous que de voir par un bandeau parfaitement opaque, et si je ne fus pas convaincu d'avoir découvert le mystère de la vision somnambulique de Mlle Pigeaire, j'avoue que je fus encore bien moins disposé à croire à sa clairvoyance magnétique, et que je fus même profondément convaincu du contraire. Mais il restait à rechercher comment elle voyait.

Occupé de questions plus importantes, j'avais laissé ce sujet

de côté, quand une lettre de M. Frappart y ramena mon attention, en 1840. Il m'offrait de me rendre témoin de phénomènes magnétiques très-curieux, qui ne manquaient jamais, et qui lui paraissaient prouver d'une manière incontestable la clairvoyance du somnambule. J'acceptai; en conséquence le docteur Frappart amena chez moi le nommé Callyste. J'avais réuni quelques confrères, parmi lesquels se trouvaient MM. les docteurs Paulin, Bell, Beaugrand, M. Christofle, etc.; j'en aurais réuni davantage si le rendez-vous convenu m'en eût donné le temps. Callyste fut préalablement endormi, en apparence, par des pratiques dites magnétiques; puis j'appliquai moi-même sur les yeux une pelote de coton cardé, et par-dessus un mouchoir plié en cravate, comme l'avait demandé M. Frappart. Les choses étant dans cet état, Callyste, qui a la physionomie des plus mobiles, se mit à en faire jouer les muscles, et en un instant, sous l'influence de la contraction des muscles du front, des sourcils et des joues qui s'élevaient et s'abaissaient alternativement comme chez une personne qui ferme et ouvre tour à tour les yeux avec force, nous vîmes le mouchoir se resserrer en corde, remonter contre les sourcils, le coton cardé saillir en bas et en dessous, au point d'être prêt de se détacher et de tomber. Les choses étaient par trop changées pour les laisser dans cet état; je rétablis donc le bandeau, mais un instant après Callyste dérangea de nouveau tout l'appareil, en reproduisant les mouvements qu'il avait exécutés d'abord; je le rétablis encore, mais Callyste était aussi habile à le déranger que j'étais soigneux à m'y opposer. Alors, tout endormi qu'il était, le somnambule me déclara qu'il ne pourrait jamais voir si je le touchais à chaque instant; je lui répondis que tant qu'il dérangerait son bandeau par ses efforts, par les mouvements de ses joues et de son front, je le rétablirais aussitôt. Son magnétiseur et M. Frappart l'ayant engagé à essayer de jouer aux cartes en remuant la face le moins possible, il essaya en effet, mais il parvint encore à déranger le bandeau, et, dans un moment, après s'être plusieurs fois trompé sur les cartes qu'on lui jouait, il parvint à en nommer quelques-unes. Alors je rétablis bien le bandeau en le rabaissant et repoussant le coton par-dessous et sur les yeux; mais Callyste se fâcha, il déclara qu'il ne pouvait continuer l'expérience, et arracha l'appareil avec humeur.

Cet insuccès ne découragea point M. Frappart; il m'offrit une autre séance, qui eut lieu chez moi quinze jours après la première; MM. Nacquart, Londe, Rayer, Barthélemy, Chervin, Paulin et d'autres y assistèrent. Le somnambule n'eut pas plus de succès que la première fois ; les mêmes manœuvres de sa part amenèrent les mêmes manœuvres de la mienne, et il se retira encore plus mécontent. M. Frappart reconnut et avoua cet insuccès. Je croyais que tout était fini pour toujours, je n'y pensais plus, quand cette année, 1841, je reçus de M. Frappart une nouvelle invitation à revoir de nouveaux faits magnétiques chez lui. Je m'y rendis : j'y vis magnétiser M[lle] Prudence; je la vis s'endormir, du moins encore en apparence, comme les précédents somnambules. Alors, 1° on lui colla verticalement, sur les bords réunis des paupières, deux petites bandelettes de taffetas gommé, d'un à deux centimètres de long sur quatre ou cinq millimètres de large; 2° une troisième fut collée tout le long des bords palpébraux rapprochés; 3° une lame de taffetas gommé recouvrit les paupières dans toute leur étendue, jusqu'au delà de la commissure externe, et jusqu'à un millimètre environ au delà de la commissure interne, près du nez ; de haut en bas cette lame s'étendit du sourcil jusqu'au sillon au moins qui sépare la paupière inférieure de la joue ; 4° un morceau de peau de l'étendue de l'ouverture des paupières à peu près fut placé sur la première lame de taffetas, et 5° par-dessus fut appliquée une deuxième lame de taffetas. Tous ces morceaux de taffetas avaient été trempés dans un verre d'eau fraîche pour être ramollis et collés sur la peau.

Cette opération finie, la magnétisée resta un instant tranquille, comme si elle eût dormi. Cependant le taffetas sécha au moins en partie, mais sans qu'elle fît de mouvement apparent pour froncer les yeux et détacher le taffetas, ni l'érailler par aucun frottement. Au bout de dix minutes environ, elle essaya de jouer aux cartes. Elle prit celles qui lui furent données, elle prit également la retourne, les porta à la région des yeux et au voisinage, comme si elle eût cherché à les reconnaître par un point de la circonférence des emplâtres ; et enfin, après un temps plus ou moins long d'un quart d'heure, une demi-heure et davantage, elle finit par les distinguer assez bien pour en indiquer quelques-unes avec exactitude, et même pour lire et

faire d'autres tours qui dépendent de la vision, par exemple de distinguer les cartes à une faible lumière, mais à une lumière qui suffisait pour me les faire distinguer, mes yeux étant d'ailleurs entièrement libres.

J'assistai à deux séances différentes, et en examinant à chaque fois, à plusieurs reprises, les emplâtres, je reconnus que peu après leur application, les emplâtres de taffetas se dessèchent, se recoquillent par leur circonférence, et se décollent ordinairement dans un assez grand nombre de points; aussi, pour prouver ces effets aux assistants, ai-je pris la précaution de glisser par les décollements dont je viens de parler, des morceaux de cartes de trois à quatre millimètres de largeur. C'est ce que je fis à la seconde séance expérimentale dont je fus témoin chez M. Frappart, et où étaient aussi MM. Londe, Requin, peut-être M. Bourdon et d'autres.

On me dit, il est vrai, que ces décollements étaient insignifiants; que puisqu'il y avait plusieurs lames de taffetas superposées, les lames internes destinées à suppléer les plus superficielles devaient s'opposer au passage de la lumière; qu'on s'en assurerait au reste, en enlevant les emplâtres. Je répondis que puisque les lames superficielles se décollaient, les profondes pouvaient se décoller; qu'elles étaient peut-être décollées, et permettaient peut-être le passage d'une lumière suffisante pour la vision d'ailleurs imparfaite de la somnambule; qu'on ne faisait pas la science avec des peut-être et des incertitudes; qu'il suffisait qu'un fait fût douteux pour qu'on ne pût pas le donner comme certain, et qu'en définitive la faculté de voir à travers un corps opaque n'était point prouvée par le fait de M[lle] Prudence.

Enfin arriva le moment de lever les emplâtres : on apporta de l'eau pour les mouiller et les décoller. Je fis remarquer qu'en mouillant les emplâtres on les ramollissait de nouveau, que par cela même on réappliquait et recollait le taffetas à la peau; que, pour juger l'état des emplâtres, il fallait les décoller à sec en les renversant de haut en bas, laissant les yeux dans l'ombre, tandis qu'on éclairerait la surface extérieure de l'emplâtre avec des lumières artificielles, pour distinguer, par le passage de la lumière à travers les décollements des emplâtres, les trous et les décollements les plus déliés, s'il y en avait.

On me répondit qu'en opérant ainsi j'arracherais les cils de la somnambule; que je lui déchirerais les paupières, et que je la ferais horriblement souffrir. Je répliquai à mon tour que si l'on ne pouvait pas opérer comme je le demandais, l'expérience était complétement nulle et ne pouvait rien prouver; qu'il n'était pas nécessaire de commencer une expérience qu'on savait d'avance ne pouvoir pas achever, et qu'il eût beaucoup mieux valu ne la pas commencer.

M. Frappart me demanda alors ce qu'il fallait pour me convaincre, et si je le serais par telle modification de l'expérience qu'il me proposa dans le cas où la somnambule parviendrait à lire. Je lui répondis que les croyances et les convictions ne dépendaient point de la volonté, que l'on ne pouvait pas plus s'engager à croire qu'à ne pas croire; que la croyance étant un jugement porté par l'esprit sur la vérité d'un fait, était forcée; qu'on n'était point le maître de l'appréciation qu'on en faisait, et que je ne comprenais pas qu'on me demandât à l'avance si je serais convaincu.

Dès ce moment tout fut fini; je me retirai, et je me promis d'étudier expérimentalement le mystère de la vision de Mlle Prudence.

Tout le monde sait qu'on distingue très-bien les objets à travers un trou d'épingle percé dans une carte; qu'on se sert même de ce moyen, qui est un jeu d'enfant, pour regarder à son aise le disque éblouissant du soleil. Ce souvenir me fit supposer que les somnambules pourraient bien voir par le même mécanisme. Je me proposai donc de m'en assurer par l'expérience; en attendant, comme je pouvais en tenter de suite plusieurs très-simples et très-faciles, je les essayai aussitôt.

Je fis successivement, avec la pointe seulement d'une épingle, un et puis plusieurs trous très-fins à une carte, et je m'assurai que l'on pouvait très-bien distinguer par un seul et encore mieux par plusieurs trous; qu'on pouvait lire facilement par ces trous si le livre était suffisamment éclairé; qu'on voit d'autant plus aisément que les trous sont plus nombreux; qu'en regardant par des trous écartés les uns des autres par des intervalles d'un à deux millimètres, on voit par tous les trous voisins à la fois, comme s'il n'y en avait qu'un seul; que les intervalles n'apparaissent que comme des fils impercepti-

bles, ou comme des ombres légères. Je venais d'obtenir ce résultat, quand je reçus la visite de M. C., un de mes amis qui n'est point médecin, mais qui a l'esprit droit et un bon jugement. Comme il avait assisté la veille à la séance de M. Frappart, nous en parlâmes ; je lui fis vérifier les résultats que je venais d'obtenir, je lui parlai des expériences que je voulais faire pour bien apprécier la prétendue vision magnétique de Mlle Prudence. Il m'offrit lui-même de s'appliquer sur les yeux des emplâtres analogues à ceux de cette somnambule, et nous convînmes d'en répéter et copier autant que possible les expériences.

Occupé d'autres choses plus sérieuses et plus importantes qui absorbaient mon attention, nos expériences n'étaient encore qu'en projet, quand un jour chez lui la vive opposition d'un chaud partisan du magnétisme animal, d'ailleurs journaliste et publiciste très-distingué, engagea M. C. à essayer de distinguer des cartes avec les emplâtres de Mlle Prudence sur les yeux comme nous étions convenus de le faire.

Un seul œil fut couvert avec l'emplâtre, l'autre le fut avec la main du partisan du magnétisme animal; néanmoins les cartes furent nommées sans erreur, immédiatement après l'application de l'emplâtre sur l'œil droit, et M. C. nous déclara qu'il voyait très-clair, que la lumière lui venait de différents côtés, d'en haut, d'en bas surtout, et par l'angle interne de l'œil; qu'elle venait par des décollements du taffetas, et aussi à travers son tissu, autour du morceau de peau interposé dans le taffetas. Le taffetas, opaque avant son application, ne pouvait être devenu transparent que par la dissolution de la colle de poisson déposée à la surface et entraînée par le mouillage de son tissu ; et c'est précisément ce qui arrive, et ce qu'on n'aurait pas soupçonné sans en faire l'expérience.

Depuis, M. C. s'est amusé à se faire passer pour somnambule auprès de ses amis, et il s'est assuré que le moindre effort pour rapprocher et écarter les paupières suffit pour produire des décollements invisibles au dehors, et qui néanmoins laissent arriver la lumière jusqu'aux yeux, et permettent d'y voir assez pour jouer aux cartes et lire dans un livre.

Signé GERDY.

Revenons maintenant au prix Burdin.

Un autre concurrent, M. Hublier, médecin à Provins, avait écrit à l'académie la lettre suivante :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Comme je me suis occupé sérieusement du magnétisme animal depuis un an, et que j'ai développé presque tous les phénomènes dont parlent les auteurs sur plus de quinze somnambules, je viens vous prier d'avoir la bonté de me faire admettre au concours pour le prix de M. Burdin, qui a fait déposer 3000 fr. qui seront donnés à celui qui fera lire sans le secours des yeux, de la lumière et du toucher, c'est-à-dire dans un livre inconnu et ouvert au hasard.

» Je demande le temps nécessaire pour exercer convenablement ma somnambule, afin de satisfaire autant que possible les juges, et j'aurai l'honneur de vous prévenir de mon arrivée à Paris huit jours d'avance, ou quinze si cela convient mieux à ces messieurs.

» Recevez, etc.

» *Signé* HUBLIER. »

Provins, le 31 octobre 1837.

En réponse à cette lettre, M. le secrétaire perpétuel transmit à M. Hublier la proposition faite par M. Burdin et l'arrêté du conseil, pièces qui répondaient à toutes les questions; même à celle du temps, puisque le prix ne devait être retiré qu'après deux années révolues.

M. Hublier dut se mettre à exercer sa somnambule; il paraît qu'il n'eut pas lieu d'en être très-satisfait, car ce n'est qu'en août 1839 qu'il se décida, non pas à présenter sa somnambule aux commissaires, mais à envoyer un long récit d'expériences somnambuliques.

Pour donner toute facilité aux magnétiseurs d'exercer leurs somnambules, un an de plus avait été accordé aux concurrents par le fondateur du prix; de sorte que M. Hublier était encore en mesure de concourir jusqu'à la fin de 1840.

En effet, dans la séance du 30 juillet 1839 une nouvelle modification avait été apportée au programme, et toujours pour donner plus de facilités aux concurrents : non-seulement on leur accordait une année de plus, mais on rendait les difficultés

moins nombreuses. On va en juger d'après la citation suivante empruntée au bulletin de l'académie (t. III, p. 1123).

« M. Burdin propose une modification à son programme sur le magnétisme : Messieurs, dit-il, je m'empresse de prévenir l'académie qu'il n'est nullement dans mon intention de renouveler prématurément et incidemment aucune espèce de discussion dans cette enceinte sur la litigieuse question du magnétisme animal ; mais le terme fixé par mon programme approche, c'est en octobre 1839 que se ferme l'espèce de concours que j'ai ouvert pour les partisans du magnétisme animal.

» Dans l'imminence d'un terme aussi prochain, je me suis demandé ce qui jusqu'à présent a éloigné de l'académie des sujets partout ailleurs si clairvoyants, des adeptes partout ailleurs si lucides ; est-ce la rigidité, la sévérité de vos commissaires ? mais par un acte de sage prévoyance, vous avez eu soin de faire entrer dans cette commission et des partisans et des adversaires avoués du magnétisme animal ; vous y avez fait entrer aussi d'honorables confrères qui n'avaient pris encore aucun parti dans cette discussion, et tout disposés à faire pencher la majorité du côté de la vérité.

» J'ai dû aussi me demander si les termes mêmes de mon programme n'étaient pas de nature à effaroucher en quelque sorte les magnétiseurs ; déjà une première fois mu par cette idée conciliatrice, j'avais accordé une modification réclamée par un magnétiseur ; toutefois, comme cette modification n'a pas suffi, je viens aujourd'hui en apporter une dernière aussi large que possible.

» J'avais concédé que les objets présentés aux somnambules seraient éclairés ; j'avais concédé aussi que l'exercice du toucher pourrait avoir lieu dans certaines limites ; seulement j'avais tenu à quelques restrictions sur les moyens de mettre obstacle à la *vision*, telle que nous l'entendons dans notre simple et positive physiologie ; mais aujourd'hui que de nouvelles récriminations s'élèvent, qu'on crie par-dessus les toits, comme une vérité de la force de celle qui sortait de la bouche de Galilée mis au cachot ; aujourd'hui qu'on crie à nos académies dites inquisitoriales, non pas qu'on a senti la terre tourner, *mais qu'on a vu lire à travers un bandeau*, j'élargis de nouveau les termes de mon programme et je dis : *Amenez-nous une personne magnétisée ou non magnétisée, endormie ou éveillée ; que cette per-*

sonne lise, les yeux ouverts et au grand jour, à travers un corps opaque tel qu'un tissu de coton, de fil ou de soie, placé à six pouces de la figure, qu'elle lise même à travers une simple feuille de papier, et cette personne aura les trois mille francs. »

Le problème, comme on le voit, était réduit à sa plus simple expression; aussi M. Hublier redoubla-t-il d'efforts et de soins dans l'éducation de son excellente somnambule.

Le 23 juillet 1840, M. Hublier envoie de nouveau le récit très-détaillé de plusieurs expériences, mais il croyait devoir ajouter les réflexions suivantes : « Permettez, M. le président, que je vous observe que toutes ces expériences, quoique bonnes autant que possible, ne me suffisent pas encore pour oser me présenter devant la commission du prix de M. Burdin, parce que j'en veux avant un plus grand nombre, et que les livres me soient apportés par des mains étrangères, et qu'on puisse y lire à l'instant même, sans les toucher ni les voir, et à une distance de quelques pas de la dormeuse. Comme vous le voyez, mes dignes maîtres, je suis bien plus difficile que tous ces messieurs, qui n'ont rien vu de semblable à ce que j'ai l'honneur (par votre entremise, si vous voulez bien le permettre) de transmettre à leur profond savoir et à leur vieille expérience, en attendant qu'il me soit possible de faire mieux.

» Recevez, etc.

» *Signé* HUBLIER. »

Le 6 août 1840, M. Hublier envoie encore un autre récit non moins détaillé d'expériences faites sur sa somnambule; il demande en même temps un nouveau délai : « Vous n'ignorez pas, dit-il dans sa lettre d'envoi, que pour arriver devant la commission avec la certitude de réussir, il faut du travail, de l'attention et de la réflexion. »

Le 28 septembre 1840, nouvelle missive de M. Hublier; il demande un nouveau délai, un délai d'une année; car sa somnambule n'est pas encore suffisamment préparée. « Je n'ai pu me présenter plus tôt, dit-il, pour cause de maladie de mon *excellente* somnambule, qui a du reste une santé très-délicate.

» Je vous observe, monsieur, que je ne demande rien pour moi; mais si mon *excellente* somnambule parvient à satisfaire complétement les honorables commissaires, il est juste qu'elle

soit dédommagée de toutes les fatigues qu'elle est obligé d'endurer pour arriver au degré de perfection exigé par le programme, puisqu'elle s'en occupe depuis plus de trois ans.

» Recevez, etc.

» *Signé* HUBLIER. »

Cependant le terme de rigueur approchait ; un magnétiseur déjà cité par nous, M. Frappart, écrivait à M. Hublier : *Vous n'avez plus que dix jours pour gagner le prix académique ; s'il vous tente encore, venez.* Le lendemain M. Hublier envoie sa somnambule... à M. Frappart !

Du reste, il faut convenir que M. Frappart s'est parfaitement acquitté de ses devoirs d'examinateur ; nous allons le laisser parler, certes on ne le récusera pas ! Ce sera le meilleur moyen de faire connaître quelle a été la fin de cette *excellente* somnambule, de cette somnambule annoncée depuis si longtemps à la commission, et si laborieusement préparée par M. Hublier, à seule fin, comme il le disait fort bien, de la faire arriver à perfection.

Cette histoire est insérée dans la *Gazette des hôpitaux* du 31 octobre 1840 ; M. Frappart l'a publiée sous le titre d'*Extrait d'une correspondance inédite.* Nous allons en reproduire les passages principaux sans réflexions aucunes.

« Et d'abord, dit M. Frappart, je vous apprends que Mlle Emélie (c'est le nom de la lectrice) s'endort au moyen d'un anneau qui a été magnétisé dans le temps par son docteur ; ainsi je n'ai point à la somnambuliser, je ne dois que la regarder dormir. Le jour de son arrivée, 23 septembre, je lui propose une partie de sommeil ; elle accepte : donc la voilà s'étendant sur mon canapé, s'y tiraillant, s'y détirant, puis s'endormant, puis me parlant. Je vous fais grâce des superfluités de notre première conversation ; elle n'est pas criminelle, je vous jure ! quoiqu'elle soit longue et fort courtoise de mon côté, car il est indispensable d'amadouer un peu notre pauvrette, afin de lui fournir l'occasion ou de développer sa clairvoyance si elle en a, ou de s'embourber jusqu'au menton si elle n'en a pas. En définitive, la seule chose à noter dans cette séance, c'est que mon interlocutrice m'exhorte à ne jamais la faire dormir le soir..., *le soir !* retenez bien cela ; plus tard vous verrez pourquoi.

» Le 24, Mlle Emélie s'endort vers neuf heures : je place un livre ouvert sous son traversin, et je m'installe à deux pieds d'elle. Après une demi-heure d'attente, « Le livre est trop près de moi, » me dit-elle. — Qu'à cela ne tienne! et je le pose sur une chaise, à quatre pas derrière sa tête. Au bout de deux grandes heures, pendant lesquelles la somnambule fait preuve d'une patience angélique, elle s'écrie : « Ah! je suis encore bien fatiguée de mon voyage. » Comme cela peut être, j'admets volontiers que cela est.

» Le lendemain 25, même surveillance et même douceur de mon côté, même patience et même insuccès du sien. On se plaint de maux de tête, de pesanteur d'estomac, du retard de la lucidité. Le soupçon commence à s'introduire dans mon âme : je tâche de le dissimuler. Pour cela, je mets de la gaîté dans ma voix, de l'espérance dans mes paroles; je parle du prix Burdin, de la gloire qui attend le vainqueur; je passe à la phrénologie, je palpe le crâne, j'arrive à proposer le moulage; on y consent pendant le sommeil, et au réveil on est tout aussi traitable; partant, je tonds ma sibylle, je la moule, et à deux heures de là j'ai son plâtre.

» Le 26, Mlle Emélie est encore un peu indisposée; le premier jour elle l'était du voyage; hier, du changement de nourriture; aujourd'hui, elle l'est du moulage. Ce sont là, j'espère, des raisons péremptoires et contre lesquelles je n'ai garde de m'élever.

» Le 27, je place un livre comme à l'ordinaire : après deux heures d'*étude*, on lit le mot *phrénologie;* c'est l'ouvrage du docteur Amédée Latour sur la *phthisie*. Voilà qui est bien trouvé!

» Le 28, on lit : *OEuvres de Cicéron;* c'est l'*Histoire d'Angleterre*. Le début n'est pas heureux! cependant, est-ce à dire pour cela que j'ai nécessairement affaire à une *jongleuse?*

» Toujours est-il qu'après le double échec dont j'ai parlé plus haut, la somnambule m'assure de nouveau qu'elle est malade, qu'elle craint d'avoir entrepris un voyage inutile, que d'ailleurs il y a trop de livres dans mon cabinet, qu'elle s'embrouille, *qu'elle lit l'un pour l'autre*. Oh! c'est vrai, lui répliquai-je; je comprends cela, c'est tout simple!!! Votre lucidité se porte sur ma bibliothèque où se trouvent, en effet, les deux ouvrages dont vous avez lu les titres; il faudrait, ce me semble, que vous

fussiez *seule* dans une pièce et avec un seul livre pour l'étudier pendant votre sommeil ; ça n'en irait que plus vite. — Certainement. — Alors, pas plus tard que demain, vous dormirez dans mon salon, et je suis sûr que vous y deviendrez d'une lucidité remarquable. — Le piége est un peu grossier, j'en conviens, et la plus sotte souris ne s'y laisserait pas prendre; mais je crois que le confrère de Provins m'a donné pour un si bon homme, que mon extrême ingénuité n'inspire aucune méfiance.

» Le 29, je tends ma souricière : Mlle Emélie dormira là, me dis-je ; ici sera le livre, les portes seront fermées, et par ce petit trou j'aurai l'œil braqué sur le livre. Je fais venir la somnambule; elle se couche.— Dormez-vous?—Oui.—Il n'y a qu'un livre dans cette chambre, je vais le placer sur une chaise qui se trouve à quatre pas derrière vous; je vous demande la permission de me retirer pour déjeuner. Au reste, quand vous voudrez que je vienne, voici un cordon, vous sonnerez. — Bien. — Je dispose le livre de manière que notre dormeuse ne puisse en distinguer une lettre sans y toucher; je me retire, je déjeune en cinq minutes et me rends à mon poste d'observation. Pendant plus d'une demi-heure je ne vois rien paraître; l'ouvrage est toujours à la même place ; enfin, j'entends un coup de sonnette ; j'entre. — Avez-vous étudié ? — Oui. — Pouvez-vous lire quelque chose ? — Oui. — Voyons. — C'est un livre relié, un in-8° ; la couverture est verte ; sur le dos du livre est un mot dans lequel il y a deux ss, un O, un U, un E ; il commence par un R, il continue par O..., U, puis viennent les deux ss, ensuite E, A, U, ça fait *Rousseau*. Ah ! c'est Rousseau, Rousseau ! J'en ai entendu parler par M. Hublier. — Voyez-vous encore autre chose que le mot *Rousseau?* — Je distingue un 1, puis... attendez..., puis un 2, oui c'est un 2 ; ça fait *douze*. Plus bas il y a encore quelque chose d'écrit ; c'est un mot de trois syllabes..., la dernière est muette..., et finit par un S ; ce mot contient un É fermé..., un A, un L, un M qui est la première lettre, ça fait *mélan... langes, mélanges.* — Vous êtes bien lucide, lui dis-je, en tâchant d'enlever à ma voix son accent d'ironique incrédulité. — Il y a des jours pour cela. Ouvrez, je vous prie, monsieur, le livre au hasard. — Je ne vois pas trop où elle veut en venir, car quoique je ne l'aie pas vue toucher au livre, je reste à peu près certain que, pour l'examiner, elle a profité des cinq minutes

que j'ai perdues en déjeunant. Néanmoins, j'ouvre au hasard. — Vous êtes à la page 288. — Dieu ! serait-ce possible que cette femme ne cherchât pas à me surprendre ? Elle continue :—En haut de la page que vous tenez se trouve une ligne plus courte et plus grosse que les autres : L... A, LA R... E... I..., REI, N... E... NE, *la reine;* le mot suivant finit par un E muet, Q... U... E, T... A... S, F... A... N ; tiens, j'épelle à rebours, ça fait FAN TAS QUE, FANTASQUE. Je suis bien lasse.

» Le 30, lorsque Mlle Emélie est censée endormie, elle sonne, et j'entre. — Dormez-vous ? — Oui. — Pouvez-vous lire ? — Assurément. — Je vais chercher un livre et le placer derrière vous. — Ce n'est pas la peine, je vois très-bien celui d'hier : il est dans votre bibliothèque entre le IXe volume et le XIIIe. — Oh ! la drôlesse !... excusez ce mot, il échappe à mon indignation, mes doigts frémissent ;... pour qui me prend-elle donc? — Comment, mademoiselle, aujourd'hui vous lisez aussi bien dans ma bibliothèque que si le livre était ici ? — Oui. — J'ai peur que, comme dernièrement, vous ne vous embrouilliez dans tous mes livres, et je préfère que vous lisiez dans celui que je vais placer sur une chaise ; seulement, comme mon édition de Rousseau est d'un gros caractère, nous n'emploierons pas d'autre ouvrage pour nos expériences.

» Je pose sur un pliant à carreaux, et non sur une chaise, le volume à étudier, afin qu'en plaçant celui-ci dans la direction de certaines lignes à moi connues, je puisse aisément m'apercevoir si on l'a dérangé ; puis je sors en disant à Mlle Emélie que j'attendrai qu'elle sonne. Je me mets sans retard à l'affût ; or, à peine dix minutes sont-elles écoulées que je vois deux mains s'allonger, saisir le livre, le tourner, le retourner, l'ouvrir, à la dernière page, à la première, dans le milieu, le refermer, le remettre en place, puis disparaître. Voilà pour le premier acte de cette comédie, et je n'ai pas besoin de vous affirmer que ce petit manége ne m'a pas du tout surpris ; il ne fallait pas être devin pour s'y attendre. Je passe au deuxième acte.

» La sorcière sonne, me voilà ! — Eh bien ! lui dis-je de ma voix la plus tendre, comment allez-vous ? — Passablement. — Pensez-vous pouvoir lire ? — Oui. — Voulez-vous essayer ? — Avec plaisir. — Je vous écoute. — Le livre est de la même grandeur, de la même forme, de la même couleur que celui

d'hier, et pourtant c'en est un autre. Je distingue aussi deux chiffres sur le dos, un 1 et un 4, QUATORZE. Au-dessus il y a ROUSSEAU, au-dessous je lis DIC... TI... ON... DICTION... NAIRE, DICTIONNAIRE DE...; ces lettres-là sont fines et en or. Qu'est-ce qu'il y a donc après DICTIONNAIRE ? Je vois ! c'est un mot de trois syllabes, il contient un S, un U, un E ; ça fait..., ça fait MUSIQUE. Ce volume renferme 461 pages ; la première feuille est toute blanche, sur la seconde il y a un mot énorme, il n'est pas difficile à lire, celui-là, *Rousseau*, puis un point. — Comment, vous voyez les points ? — Pardi, et les virgules également ; demandez plutôt à M. Hublier et à ses amis qui m'ont vue lire. — Aussi facilement qu'aujourd'hui ? — Oui. — Et de la même manière? — Assurément. — Il m'a écrit que quand vous lisez vous êtes couchée, que vous tournez le dos au livre, et que, par surcroît de précautions, il y a d'épais rideaux qui vous séparent du livre et des assistants. — C'est vrai. — Il paraît que son chapelier vous a vue lire et l'a certifié ? — Il y en a bien d'autres qui ont vu et qui ont signé. — Avez-vous, parmi eux, quelques personnages importants du pays, comme le sous-préfet, le procureur du roi, le maire? — M. le sous-préfet n'est jamais venu ; M. le maire est venu et n'a rien vu, son fils a vu et a signé ; M. le procureur du roi n'a pas vu grand'chose ; le docteur Galot a signé ; les docteurs Michelin, Gateau, Laserre et Defava ont vu, sans avoir encore signé ; M. Matelin, avoué, et M. Henry, receveur de l'enregistrement, se trouvent dans le même cas. Enfin, M. Sollier, qui faisait nos procès-verbaux, a signé. — M. Hublier m'assure dans une de ses lettres que parfois vous avez lu jusqu'à soixante-dix lignes? — Oui, et une fois même j'ai lu vingt lignes de latin. — C'est renversant ! — Cherchez, monsieur, la page 144. — J'y suis. — Le premier alinéa commence par : *Aujourd'hui... ce mot s'applique... plus particulièrement... à la... musique.* — Bravo ! vous lisez presque couramment ; je suis enchanté. Voilà une fameuse séance, j'espère ; ma foi, si vous lisez aussi facilement devant l'académie que devant moi..., et je n'en doute pas..., à vous le prix, à vous la gloire, à vous la postérité. — Voulez-vous m'indiquer l'époque de notre prochaine séance ? — Demain de huit à neuf, et tous les jours à la même heure, si cela vous convient. — Oui ; adieu, je vous quitte pour que vous puissiez vous réveiller seule.

» Au sortir de cet étrange spectacle, je me demande quel est le but que je dois me proposer dans une circonstance aussi menaçante pour le magnétisme, et quels sont les moyens que je dois employer pour atteindre le but que je me proposerai. Or, me dis-je, que veut la prudence? discrétion profonde, mystère absolu! et c'est chose facile, puisque je suis seul dans le secret. Mais que veut la justice? publicité, publicité!... Quant aux moyens, la raison veut que d'abord je prouve la supercherie à un assez grand nombre de témoins et surtout à M. Hublier; je prouverai. Certes, je n'ignore pas que je vais horriblement blesser l'amour-propre de cette fille (sans compter peut-être celui d'un bon confrère), et partant aussi la charité; mais la justice veut que la vérité passe toujours la première. En conséquence, sur mon invitation, le 1er de ce mois, les docteurs Douillet, Amédée Latour et M. Mercier assistent à la seconde représentation de la comédie sus-décrite; le 2, c'est le tour du docteur Londe; le 3, celui de l'avocat Bœhler; le 4, oh! le 4, c'est le grand jour, le jour de l'opération, le jour du dénouement, et avant de vous en entretenir, je dois vous indiquer quelles dispositions j'ai prises pour que les spectateurs ne manquent pas, et qu'ils soient tous satisfaits de l'actrice et de la pièce.

» Le personnage dont la présence est indispensable à cette dernière représentation, c'est sans contredit le docteur Hublier, car j'aurais beau lui détailler et lui certifier tout ce que j'ai vu, je ne serais pas cru. Cet estimable confrère est sous l'empire d'une illusion; et comme une illusion a parfois la persistance et l'intensité d'une conviction, souvent on ne peut la détruire qu'en faisant toucher du doigt la preuve : M. Hublier la touchera. — Donc, pour le forcer à venir le 1er octobre, je lui écris une lettre à double interprétation, une de ces lettres qui ne renferment que des phrases, et qui, suivant le point de vue du lecteur, disent tout ce qu'on veut leur faire dire. Au surplus, vous connaissez les faits, voici mes phrases.

Au docteur Hublier, à Provins.

« Paris, 1er octobre 1840.

» Mon très-honoré confrère,

» Après quatre années d'attente, de tribulations et de travaux,

il vous est enfin permis de rengaîner le magnétisme et de dormir sur vos lauriers; car la question de lecture par le dos est tout à fait résolue..., du moins relativement à votre somnambule. Je dis *relativement à votre somnambule,* attendu que, suivant moi, elle n'a pas et n'aura jamais sa pareille. J'arrive à la nouvelle du jour.

» Ce matin, trois de mes amis, incrédules plus ou moins renforcés, ont vu Mlle Emélie, l'ont entendue lire, et sont prêts à certifier tout ce qui s'est accompli d'*ébouriffant* en leur présence. Ces trois incrédules sont le docteur Latour, le docteur Douillet et M. Mercier, jeune élève en droit. Votre somnambule étant bien isolée, j'avais placé ces messieurs derrière elle, *sans qu'elle s'en aperçût;* et c'est sans doute à cause de cette petite précaution que la manœuvre a été magnifique. Parlons maintenant de ce qui nous reste à faire.

» Votre somnambule m'annonce qu'elle aura encore plusieurs sommeils fort lucides; en conséquence je vais saisir cette occasion de la montrer, *toujours sans qu'elle s'en doute,* à des amis et à des ennemis; toutefois dans votre intérêt, — entendez-vous bien, cher confrère? dans votre intérêt, — il faut que vous veniez le plus tôt possible à Paris; je me charge de vous y édifier en cinq minutes, c'est-à-dire de vous dévoiler le secret que j'ai trouvé pour amener à bien presque toutes les séances. Je ne sais pas trop à quoi mes succès tiennent, et si c'est que je me possède plus que vous; mais de l'aveu de votre somnambule elle-même, les expériences réussissent ici beaucoup plus vite qu'à Provins; aussi suis-je sûr, — si je voulais m'en mêler, et si ces messieurs voulaient s'y prêter, — que je ferais lire devant toute l'académie cette excellente demoiselle Emélie..., exactement de la même façon que je l'ai fait lire ce matin devant trois personnes.

» Ainsi, bon confrère, je vous attends après demain, et j'exige, — pardonnez-moi ce mot, — que vous veniez sans vous être annoncé; car votre arrivée causerait actuellement une vive émotion à la sensible Emélie, ce qui ne manquerait pas de détruire, pour longtemps peut-être, sa lucidité. De plus, en supposant que vous retardiez votre départ, je vous demande en grâce de ne pas écrire à cette bonne fille qu'elle a lu *corâm populo;* dites-lui simplement que je suis toujours ravi, et même,

pour m'ôter toute inquiétude à ce sujet, ne cachetez plus les lettres que vous lui adresserez, afin qu'après les avoir parcourues, je puisse les lui remettre ou les garder, suivant que je le jugerai convenable.

» Voilà sans doute, cher confrère, des recommandations bien ridicules ; mais je vous connais trop pour ne pas savoir que, comme moi, vous seriez préparé, — si le sort de la guerre l'exigeait, — même à passer sous les fourches caudines, pour démasquer l'erreur, écraser le mensonge et faire triompher la vérité.

» Adieu, tout à vous,

» Frappart, D.-M.-P. »

» Le 3 octobre, le docteur Hublier m'écrit qu'il arrivera le soir même. Aussitôt je convoque pour le lendemain MM. Londe, Amédée Latour, Teste, Douillet, Bœhler et Carpentier. A l'heure indiquée, M. Hublier arrive et me fait demander : il m'accable d'interrogations et d'exclamations, je ne lui rends que des poignées de mains et des interjections; il est charmé de mes succès, je le laisse rêver jusqu'à demain : une nuit d'illusion, c'est toujours une nuit de bonheur !

» Le 4, les élus viennent les uns après les autres. Pour n'inspirer aucune défiance à Mlle Emélie, je les guette et donne à chacun d'eux rendez-vous à cinquante pas de chez moi, dans une des galeries du Palais-Royal. Lorsqu'ils y sont tous, je vais à M. Hublier, et ils nous rejoignent. Nous allons dans le jardin; je présente à ces messieurs le docteur Hublier, en le priant de nous raconter quelques-uns des phénomènes les plus extraordinaires que sa somnambule a pu lui offrir. Il nous dit : En quatre ans j'ai observé bien des choses; voici ce que j'ai observé de plus fort : j'ai quelquefois vu cette femme lire des pages entières par le dos; elle, couchée dans son lit, la tête tournée du côté de la muraille, le livre à six pas derrière elle, et en outre d'épais rideaux la séparant du livre. » Alors, sans plus longtemps le faire languir, je réponds à M. Hublier : « Vous savez, cher confrère, que tous les magnétiseurs ont été trompés plus ou moins souvent, et moi-même je ne rougis pas d'avoir été sous ce rapport un magnétiseur très-favorisé. Armez-vous de courage, aujourd'hui c'est votre tour, on vous trompe. —

Cela n'est pas possible. — Cela m'est démontré. — A vous, peut-être ! A moi, cela n'est pas démontrable. — Et si je vous le prouvais, en croiriez-vous vos yeux et vos oreilles ? — Oui. — Eh bien ! venez, vous verrez et vous entendrez ; seulement, donnez-moi votre parole qu'à l'exemple de ces messieurs, vous resterez observateur impassible de tout ce qui se passera devant vous, et que, si je vous désabuse, vous ne manquerez pas envers cette fille aux lois de la modération, de l'indulgence et de la charité. — Je vous la donne.

» Nous partons. Rentré chez moi avec ces messieurs, j'assigne à chacun sa place. Deux portes communiquent à mon salon; elles sont percées d'un nombre suffisant de petits trous. — A vous, M. Hublier, le trou d'honneur, celui par lequel on voit tout, il vous est dû ; à vous, M. l'académicien Londe, le trou de la serrure; vous, mon ami Latour, prenez celui-ci; vous, M. Teste, emparez-vous de celui-là ; et vous, MM. Bœhler, Douillet et Carpentier, distribuez-vous ceux qui restent. D'ailleurs, ne vous mettez en embuscade qu'au premier coup de sonnette que vous entendrez. — Je quitte ces messieurs, et vais à Mlle Emélie pour lui rappeler qu'il est passé huit heures; elle se rend au salon, je l'y laisse en lui recommandant de sonner quand elle dormira. Au bout de cinq minutes, elle sonne; chacun court à son poste, je m'en assure, et j'entre. — Dormez-vous ? — Oui. — Etes-vous bien disposée ? — Passablement. — Puisque vous partez demain, c'est aujourd'hui notre dernière séance. Allons! tâchez qu'elle soit bonne. — Oui. — Je mets un livre sur le pliant, et me retire en disant : « N'oubliez pas de me sonner lorsque votre lucidité sera venue. »

» A présent, décrivons ce que Mlle Emélie fait quand elle se croit seule : Par six fois, dans cette séance, elle se lève et se dirige à pas de chatte vers le pliant; puis là, prend, ouvre, lit, ferme, remet le livre et retourne se coucher. Ce n'est pas tout : chaque fois qu'elle revient au canapé, elle tire tout bonnement de sa poche un crayon et un papier qu'elle rend sans doute dépositaire de ses souvenirs. A la fin du sixième voyage, elle agite la sonnette ; ces messieurs abandonnent leurs trous et viennent à la porte par laquelle je dois pénétrer dans l'antre de notre prophétesse. J'entre seul, et vais à Mlle Emélie ; presque en même temps, et à un signal convenu, ces messieurs me sui-

vent en prenant une autre direction. Je m'asseois à mon bureau pour écrire ce que dira la somnambule; nous sommes tous derrière elle, hormis le docteur Londe, qui la regarde en face, par un trou, afin de la tenir entre deux feux.

Que se passe-t-il alors? Absolument la même chose que dans les deux séances du 29 et du 30 : la lucidité n'est pas plus grande ni plus petite; seulement, M. Londe voit quelquefois notre oracle *consulter du regard un petit papier*. Nous sortons, et M. Hublier se confesse vaincu.

(Puis il écrit à M. Frappart la lettre suivante.)

« Paris, 4 octobre 1840.

» MON TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE,

» Je suis atterré, meurtri, confondu de tout ce que vous m'avez fait voir ce matin. Quatre ans d'astuce! quelle persévérance audacieuse! Oh! c'est une maîtresse femme que Mlle Emélie; mais vous qui êtes aussi un maître homme, en quatre jours vous l'avez démasquée; je vous en remercie et vous en félicite.

» Je ne viens pas vous demander le silence, ni de me ménager; bien au contraire, frappez sur moi, puisque, comme vous l'avez dit : *avant son triomphe, la vérité veut des martyrs ou des victimes*. Toutefois, je ne sais plus si je crois encore à quelque chose; j'ai besoin de me recueillir.

» Votre tout dévoué confrère,

» HUBLIER, D.-M.-P. »

C'est en ces termes que M. Frappart, qui paraît destiné à consoler toutes les grandes infortunes magnétiques, a rendu compte de l'échec de M. Hublier; c'est ainsi qu'il nous a raconté à quoi avaient abouti tant de peines, tant de soins pour former un sujet distingué dans l'art du somnambulisme magnétique.

Il ne nous reste plus à parler que d'un seul concurrent, M. Teste; son histoire ne sera pas longue. M. Teste n'a pas entretenu avec l'académie une correspondance interminable, il n'a pas parlé d'excellentes somnambules qui devaient être amenées à perfection; il a été droit au but, et avec lui on a été tout aussitôt d'accord : point d'entrevue préalable, point de programme, point de bandeau, de masques de taffetas, etc., etc.;

il annonce tout simplement à l'académie qu'il a une somnambule et même deux capables de lire couramment une page imprimée qu'on aura bien et dûment renfermée dans une boîte de carton ou même de bois. C'était ce que Mlle Pigeaire faisait... *à Montpellier;* elle voyait les objets qu'on avait placés dans une tabatière; mais une fois à Paris, il a fallu tant et tant débattre l'affaire du bandeau, que tout a été rompu après bien des négociations. Avec M. Teste, nous le répétons, il n'y a pas eu de conventions à faire, de protocoles à rédiger; il écrit une lettre fort courte à l'académie; trois jours après la commission est chez lui; il lui présente sa somnambule, il la fait opérer, et au bout d'une heure tout est terminé.

Mais reprenons avec détails ce dernier incident relatif au prix Burdin.

Dans la séance du mardi 1er septembre 1840, l'académie reçoit la lettre suivante de M. Teste.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Etant parvenu à produire une expérience qui me semble de nature à juger sans retour, sinon la question du magnétisme animal, du moins celle qui se rapporte aux phénomènes de la vision à travers les corps opaques, je me fais un devoir de proposer à l'académie l'examen de cette expérience.

» Il s'agit d'une *et même de deux* somnambules lisant à travers les parois d'une boîte de carton et *même* de bois, la *seule* condition indispensable au succès de l'expérience étant que la direction des lettres enfermées dans la boîte soit préalablement désignée.

» J'ose espérer, M. le président, que lecture sera faite de cette lettre à la première réunion de l'académie, et qu'aucun de vos honorables collègues ne refusera son adhésion à l'examen d'un fait important et dont les conséquences peuvent être d'un immense intérêt pour la science et *l'humanité.*

» Agréez, etc.

» *Signé* TESTE. »

P. S. La lucidité des somnambules étant un phénomène inconstant et souvent *éphémère*, je ne puis m'engager à fournir les résultats que j'annonce au delà de samedi prochain; encore faudra-t-il que MM. les commissaires s'accommodent des heures précises indiquées par ma somnambule.

Et M. Teste avait raison d'espérer qu'aucun des membres de l'académie ne refuserait son adhésion à l'examen en question. Pourquoi a-t-on parfois refusé une adhésion, sinon parce que les magnétiseurs après avoir dit : Vous rendrez nos somnambules momentanément aveugles, arrivaient avec des prétentions sur la largeur du bandeau, sur la position des objets, etc., et voulaient faire dégénérer l'examen en un véritable jeu de colin-maillard. Donc on s'y refusait, et alors les magnétiseurs de s'écrier que les commissaires craignant qu'il n'y eût réellement vision sans le secours des yeux, ne voulaient pas se donner un démenti et reculaient devant l'expérience. La proposition de M. Teste, adoptée avec empressement, a prouvé qu'on est tout aussi désireux que qui que ce soit de voir ces prétendus phénomènes de vision sans le secours des yeux.

M. Teste n'y mettait qu'une condition, et en vérité elle était bien simple : dire à sa somnambule en quel sens étaient dirigées les lettres ! C'est qu'aussi il était impossible dans ce cas de poser des conditions qui fussent inadmissibles.

En effet, il n'y avait plus à discuter sur rien ; on devait tout accorder; ainsi la somnambule placera la boîte absolument comme elle l'entendra, et à telle distance qu'elle voudra ; sur ses genoux, ou directement en haut ou en bas ; tout près de ses yeux largement ouverts, si cela lui plaît ; ou à la distance dite normale. Quant à la boîte, elle sera de telle matière qu'elle souhaitera, si ce n'est en verre bien transparent. Elle sera en velours de soie noire, si comme M. Pigeaire elle prétend que la soie seule est perméable au fluide magnétique; on lui donnera toutes les indications qu'elle exigera sur la dimension des caractères, leur direction, etc., etc. ; bref, nous le répétons, il était impossible de ne pas s'entendre avec des somnambules de cette force ; aussi au jour fixé par M. Teste, c'est-à-dire le 5 septembre 1840, la commission fut exacte au rendez-vous. Il était dit dans chaque lettre d'invitation que le phénomène aurait lieu à sept heures précises du soir ; la somnambule avait positivement fixé cette heure ; on avait même ajouté que passé ce moment le phénomène pourrait ne plus se reproduire ; donc il fallait être rendu à sept heures très-précises chez M. Teste.

Les commissaires étaient invités en même temps à appor-

ter une boîte en carton avec quelques lignes imprimées en caractère cicéro.

Bien que l'un de nous, en qualité de commissaire, ait assisté à cette séance, nous emprunterons le récit qui va suivre au *Bulletin officiel de l'académie*. M. Double, comme président, s'était chargé de faire à l'académie un rapport verbal ; il l'a fait dans la séance du 8 septembre, avec une lucidité, une précision et une exactitude admirables ; le bulletin rapporte ses propres paroles, nous ne saurions donc mieux faire que de nous borner à cette citation :

« A sept heures moins un quart, dit M. Double, la commission composée de MM. Husson, Louis, Chomel, Gérardin, Dubois (d'Amiens) et Double, était rassemblée dans le salon de M. le docteur Teste, qui la reçut avec toute l'urbanité désirable.

» M. Teste nous montra dès l'abord sur une table ronde placée au milieu du salon, une boîte en carton et plusieurs fragments d'écritures et de caractères imprimés.

» Le président de la commission déclara que d'après l'invitation qu'il en avait reçue au nom de M. Teste lui-même, il s'était muni de boîtes en carton et en bois de grandeurs différentes et toutes contenant des fragments d'imprimés en beaux caractères, et qu'il désirait que l'on ne fît usage que d'une de ses boîtes. Deux de ces boîtes, de la grandeur du format in-4° environ, contenaient chacune une page d'impression même format, toujours en caractère cicéro. Ces deux-là furent mises de côté comme trop grandes. Une troisième boîte en carton très-petite renfermait une seule ligne et cinq à six mots, vingt-cinq lettres environ, imprimés en petites capitales. M. Teste avait adopté celle-là. Plusieurs membres de la commission la repoussèrent, comme trop petite et ne contenant pas d'ailleurs le caractère cicéro demandé. M. Teste et la commission adoptèrent unanimement une boîte en carton carrée, étroite, longue, ayant cent soixante-cinq millimètres de longueur et cinquante millimètres de largeur. Du texte caractère cicéro était placé à plat et libre dans la boîte, laquelle était d'ailleurs scellée par deux petites bandes de papier cacheté aux deux extrémités.

» M. Teste introduisit la somnambule dans le salon. C'est une jeune femme brune, et d'ailleurs de figure et de tournure agréables. Après l'avoir placée sur une chaise dans un angle du

salon, les membres de la commission étant assis à une petite distance de la somnambule, mais de manière à suivre tous ses mouvements, celle-ci fut magnétisée par M. Teste à l'aide d'une vingtaine de passes; aussitôt il la déclara en somnambulisme, et il lui remit la boîte choisie qu'il reçut immédiatement des mains du président de la commission, lequel avait indiqué, d'après la demande qui en avait été faite, la direction des lignes et des lettres sur le fragment de papier imprimé contenu dans la boîte. Peu après, M. Teste demanda à la somnambule si elle pourrait lire dans l'intérieur de la boîte; elle répondit affirmativement. Il lui demanda dans combien de temps elle croyait pouvoir lire; elle répondit : Dans dix minutes; et tout cela avec une assurance et une conviction vraiment effrayantes.

» Cependant la somnambule regardait la boîte, la remuait et la retournait entre ses mains. Dans ses mouvements elle déchira une des bandes qui servaient à sceller la boîte. La remarque en fut faite, et sous ce rapport les choses n'ont pas été poussées plus loin.

» L'embarras de la somnambule paraissait aller toujours croissant; elle se consumait vainement en efforts, en apparence du moins très-fatigants. La longueur des lignes (c'étaient des vers) ne remplissait pas toute la longueur de la boîte : il y avait un assez grand espace de papier blanc, et c'est sur cet espace libre que se portaient surtout l'attention et les doigts de la somnambule, qui semblait vouloir épeler sur un point où il n'y avait point de lettres. Elle avait annoncé pouvoir lire en dix minutes; une demi-heure, une heure même s'était écoulée ainsi. Le magnétiseur demanda à la somnambule combien de lignes il y avait dans la boîte. Elle dit qu'il y en avait *deux :* il la pressa de lire; elle annonça qu'elle voyait le mot *nous*, et plus tard le mot *sommes; nous sommes*. Enfin la somnambule ayant déclaré qu'elle ne pouvait en lire davantage, la boîte fut retirée de ses mains; le magnétiseur fit cesser le sommeil magnétique, et la somnambule quitta immédiatement le salon.

» La boîte fut ouverte aussitôt en présence de M. Teste; le fragment de papier imprimé qu'elle renfermait contenait les six vers suivants, extraits du discours de Marius, imité de Salluste, dans la *Guerre de Jugurtha;* par M. le vicomte Leprevost

d'Iray, membre de l'Institut, académie des inscriptions et belles-lettres :

Encore un mot, Romains, tout est mûr pour la gloire,
Ma dernière parole est un cri de victoire;
Nos succès fussent-ils différents ou douteux,
S'arrêter est fatal, reculer est honteux.
Choisissez; Rome libre ou la patrie esclave.
La mort, effroi du lâche, est la palme du brave.

» On le voit donc, la boîte ne contenait pas deux lignes, mais six vers; et dans ces six vers il n'y avait ni *nous*, ni *sommes*. L'expérience a donc *complétement* échoué.

» Ici se termine le compte rendu de la séance de la commission.

» L'académie me permettra, dit M. Double, d'ajouter une réflexion : il est, je crois, de la dignité de l'académie de mettre un terme à toutes ces demandes d'expériences des magnétiseurs et qui manquent *constamment*. L'académie de médecine a aussi ses questions de mouvement perpétuel et de quadrature du cercle dont elle doit désormais refuser de s'occuper.

» Je propose qu'à l'avenir il ne soit plus répondu aux demandes de cette nature, et que l'académie s'abstienne. » (*Bulletin de l'acad.*, tome VI, p. 22, 23, 24 et 25.)

L'académie demandait à voter par acclamation et allait approuver la proposition de M. Double, lorsque M. Mérat fit observer que les délais fixés pour le prix Burdin expiraient au 1er octobre, c'est-à-dire dans trois semaines environ. Il fut alors bien entendu que la proposition de M. Double ne serait en vigueur qu'à partir du 1er octobre 1840.

Déjà en d'autres temps cette proposition avait été faite par M. Bouillaud, mais elle était devenue éminemment opportune à l'expiration du temps fixé pour le prix; aussi a-t-elle été accueillie avec empressement par l'académie. Depuis cette époque on peut dire que l'histoire académique du magnétisme animal a été close, du moins en ce qui concerne l'académie royale de médecine; lorsqu'en effet quelque nouvelle proposition arrive de la part des magnétiseurs, le bureau traite ces

propositions absolument comme le bureau de l'académie des sciences traite les propositions relatives au mouvement perpétuel et à la quadrature du cercle, *velut ægri somnia*, et il n'en est plus question.



CONCLUSIONS.

Nous ne saurions terminer cette longue revue d'expériences et de travaux sur la question du magnétisme animal, sans formuler enfin nous-même des conclusions définitives. Nous avons successivement examiné les rapports de diverses sociétés savantes saisies de cette question, depuis 1784 jusqu'à ce jour ; nous en avons fait une critique suivie et raisonnée; les conclusions posées par chaque commission ont été également soumises à une discussion rigoureuse : il nous reste conséquemment à tirer de cet examen général, de ce travail d'ensemble, des conclusions dernières. Notre historique se trouvera ainsi terminé par une sorte de revue rétrospective, et par une opinion motivée sur l'ensemble de tous les faits.

Nous n'insisterons pas sur la partie théorique du magnétisme animal; elle est aujourd'hui à peu près abandonnée par les partisans de cette prétendue doctrine ; leurs manœuvres, leurs raisonnements supposent encore l'existence d'un fluide, tantôt limité, concentré dans l'économie animale, tantôt faisant irruption au dehors ; mais ils ne tiennent en aucune manière à cette hypothèse, sauf un magnétiseur de fraîche date, M. Kühnholtz, bibliothécaire à la faculté de Montpellier. Celui-ci se croit fondé à admettre positivement l'existence d'un fluide magnétique, fluide de nature impondérable et susceptible, suivant lui, d'adhérer aux corps inanimés, etc.; mais comme il s'est borné à une simple assertion, il n'y a pas d'examen à faire sous ce rapport.

Tout se réduit donc aujourd'hui à quelques questions appelées par les magnétiseurs questions de fait, et que nous résumerons de la manière suivante :

1° État de somnambulisme, qui trouverait les preuves de sa réalité, ou ses vrais caractères, dans les phénomènes désignés ci-après :

2° Insensibilité générale ou partielle des sujets;

3° Privation et excitation de certains mouvements musculaires;

4° Clairvoyance, ou vision à travers les corps opaques, ou à de grandes distances;

5° Transposition ou déplacement des sens;

6° Intuition, ou appréciation intuitive de l'état des propres organes des sujets, ou des organes d'autres sujets mis en rapport; instinct des remèdes; intelligence des langues étrangères, etc.;

7° Prévision, ou indication faite à l'avance d'événements devant avoir lieu à heure et minute fixes.

§ 1. La réalité d'un état de somnambulisme artificiellement provoqué n'a jamais été mise hors de doute, dans les expériences faites devant les diverses commissions académiques; toutes se sont accordées à dire que cet état avait pu être simulé; une commission seulement a déclaré que cet état existe *quand* il donne lieu à certains phénomènes extraordinaires que nous allons examiner; de sorte que, même pour cette commission, la réalité de cet état reste *conditionnelle*. Il faut, pour l'admettre, que lesdits phénomènes soient eux-mêmes prouvés. Il en résulte que si on ne saurait nier *à priori* l'existence d'un somnambulisme artificiel, cet état n'est rien moins que prouvé par le fait des *expériences authentiques*, et qu'il y a lieu à rester au moins *dans le doute*.

§ 2. L'insensibilité des sujets est encore un fait qu'on n'a jamais pu mettre hors de doute : plusieurs sujets ont paru, il est vrai, complétement impassibles; ils n'ont accusé aucun sentiment de douleur; mais des exemples plus nombreux encore attestent que des sujets ont montré, naturellement, la même impassibilité, au milieu d'opérations cruelles. Donc il n'y a pas nécessité, dans les cas produits par les adeptes, de recourir à une interprétation magnétique; la force seule de la volonté peut rendre raison de ces effets. En conséquence, et pour nous servir du langage de Hecquet, nous dirons que ceci ne saurait échapper au *naturalisme*.

§ 3. Quant à la privation et à l'excitation (dites par influence magnétique) de certains mouvements musculaires, comme il y a eu autant et même plus d'erreurs, de mécomptes dans les effets annoncés qu'il n'y a eu de cas de réussite ; comme les sujets ont plutôt désobéi qu'ils n'ont obéi à l'injonction prétendue mentale de leurs magnétiseurs; comme en outre la supercherie *a toujours été possible* dans les cas où les effets ont paru concorder avec ce qui avait été annoncé, il en résulte que rien encore n'a été prouvé, sous ce rapport, aux différentes commissions académiques, et que tout a pu encore s'expliquer sans sortir du *naturalisme* des phénomènes de la vie.

§ 4. La clairvoyance ayant été donnée, par la plupart des magnétiseurs, comme la pierre de touche, en quelque sorte, de la réalité du somnambulisme, et acceptée par les incrédules comme un fait qui mettrait hors de doute l'existence de cet état, les essais les plus nombreux ont dû être tentés à ce sujet, et l'ont été en effet; mais il résulte de toutes les expériences faites devant les commissions académiques, que la vision n'a jamais pu avoir lieu toutes les fois que les commissaires avaient pris les précautions convenables, et lorsque la vision a eu lieu, *la supercherie a constamment été possible;* toujours enfin la vision a pu s'opérer ou par une *entr'ouverture* des paupières, ou *sous le bord* des bandeaux qu'on avait appliqués sur les yeux, c'est-à-dire dans des conditions qui permettent encore de donner la raison de ces sortes de tours de force. Quand les conditions ont été telles qu'aucune supercherie n'était possible, par exemple quand les objets étaient renfermés dans une boîte, les tentatives ont complétement échoué.

Quant à la vision qui se serait opérée à de grandes distances ou seulement à travers des cloisons, aucun essai, aucune tentative de ce genre n'a été faite devant les commissions académiques ; les magnétiseurs se sont bornés à mentionner ces faits dans les mémoires par eux envoyés aux académies.

§ 5. On a voulu prouver la transposition ou le déplacement des sens devant une commission; les précautions étant bien prises, les tentatives ont complétement échoué, de sorte qu'il n'y a pas même ici d'explication à donner.

§ 6. Dans tous les cas où les sujets, usant d'une prétendue *intuition,* se sont mis à décrire l'état de leurs propres organes,

et les lésions dont ces organes auraient été atteints, ils se sont livrés à des descriptions imaginaires, et complétement en opposition avec les dispositions anatomiques les plus simples, ou bien ils ont décrit des lésions en rapport avec certaines idées qui ont cours dans le peuple, mais abandonnées depuis longtemps par les médecins, c'est-à-dire depuis qu'on s'est livré à des recherches d'anatomie pathologique; d'où il résulte que les propositions émises par ces sujets étaient fausses en elles-mêmes, telles qu'ils avaient pu les débiter sans sortir encore du *naturalisme* de leur portée d'esprit.

Il en a été absolument de même lorsque les somnambules, au lieu de se prendre eux-mêmes pour sujets d'observation, ont été invités à faire de semblables descriptions à l'égard d'autres personnes; que si les descriptions, portant sur des faits matériellement appréciables, paraissaient avoir quelques rapports avec l'état réel de ces lésions, il est resté évident que, dans tous ces cas, des notions préalables avaient pu être données aux prétendus somnambules, ce qui fait tomber le merveilleux de ces indications, et permet conséquemment d'en donner l'explication naturelle.

L'instinct des remèdes est resté à l'état d'assertion, c'est-à-dire complétement dénué de preuves; de l'aveu de la seule commission favorable à cette prétention des magnétiseurs, les prétendus somnambules n'ont jamais pu indiquer que des remèdes dont ils devaient avoir eu connaissance. Quant à l'opportunité de ces remèdes, aucun fait n'a été allégué pour la démontrer; et si, dans un cas particulier, une somnambule s'est rencontrée sous ce rapport avec un chirurgien célèbre, il est resté prouvé qu'une indication préalable avait pu lui être donnée. Ainsi, pour expliquer ces faits, il n'est pas permis encore de s'écarter des lois connues; tout s'explique rationnellement.

L'intelligence, le don des langues étrangères aurait été très-facile à prouver devant les commissions académiques; on ne l'a pas tenté: toutefois, certains magnétiseurs, parmi lesquels il faut compter M. Kühnholtz de Montpellier, ont conservé cette croyance.

§ 7. La prévision aurait pu également être mise très-facilement hors de doute aux yeux des différentes commissions; les

faits seraient venus confondre les plus incrédules. Mais, de deux choses l'une, ou bien les faits annoncés par les prétendus somnambules ne se sont pas réalisés, ou bien ces faits ont eu lieu ; mais alors la supercherie *a été possible*, elle l'a même été à ce point que la seule commission favorable à cette dernière prétention des magnétiseurs a déclaré qu'il faut croire à ces faits de prévision, à moins qu'on *ne suppose* qu'il y a eu supercherie ; or, comme cette supposition a été reconnue possible, il en résulte que la prévision, même dans ce cas, n'échappe pas plus que les autres faits à l'interprétation rationnelle.

Telles sont les conclusions qu'on est en droit de tirer de toutes les expériences faites devant les commissions académiques; on peut même les réduire à cette conclusion générale, ou plutôt à cette alternative inévitable : Ou les faits annoncés ont manqué complétement, ou ils ont réussi; dans le premier cas, les magnétiseurs ne sauraient les invoquer; dans le second, les conditions ont été telles que la fraude a toujours été possible, ce qui leur enlève encore toute valeur magnétique.

C'est à cela que se réduit en dernière analyse l'expérience authentique, l'expérience faite devant des témoins probes, des témoins éclairés ; mais si, comme cela est évident, on ne peut rien en inférer *pour* le magnétisme, *en faveur* de cette prétendue doctrine, que peut-on en inférer *contre* cette même doctrine? que prouvent tous ces faits contre cette même doctrine? C'est là la dernière question qu'il nous reste à examiner.

Il n'y a pas de magnétiseur qui, pris en défaut, qui, accablé de désappointements, ne dise imperturbablement, après tous ces mécomptes : « Que prouvent tous ces faits *négatifs* contre le magnétisme animal? » C'est là aussi ce que répètent quelques partisans de bonne foi; il leur semble, et il paraît en effet assez naturel de poser ainsi en principe que des milliers de faits négatifs ne prouvent absolument rien contre la doctrine en question.

C'est là une prétention absurde que nous allons faire tomber en ramenant les choses à leur plus simple expression.

La proposition favorite des magnétiseurs est donc celle-ci: *Les faits négatifs ne prouvent rien contre notre doctrine.* Eh bien!

examinons ce que vaut cette proposition, qui a fermé la bouche à tant d'autres.

N'est-il pas vrai d'abord que, pour être fondé à trouver que des faits prouvent ou ne prouvent pas contre une doctrine, il faut de toute nécessité que la doctrine en question ait du moins pour elle *quelque réalité ?* Dire en effet qu'une doctrine ne peut pas être infirmée par des faits quels qu'ils soient, c'est dire que cette doctrine existe, qu'elle a pour elle des faits autres que ceux qu'on récuse; dès lors on ne peut être admis à rejeter certains faits, les faits *négatifs,* qu'à la condition d'avoir pour soi des faits *positifs,* ou du moins un fait positif.

Mais si la doctrine était telle qu'elle n'eût pour elle aucun fait positif (et on peut soutenir que c'est le cas de la doctrine du magnétisme animal), de quel droit oserait-on dire que les faits négatifs ne prouvent rien contre elle?

Comment, tel esprit absurde, tel cerveau mal organisé pourra, de sa propre autorité, enfanter de toutes pièces une prétendue doctrine; il viendra l'annoncer, comme on le dit, aux savants, et si ceux-ci s'avisent, malgré l'absurdité, malgré la profonde niaiserie de cette doctrine, d'en chercher la vérification dans les faits cités; s'ils trouvent que les faits n'en prouvent nullement la réalité, l'inventeur sera en droit de leur dire : Messieurs, tous vos travaux sont exacts, rigoureux, mais ils sont *négatifs,* et à ce titre ils ne prouvent absolument rien contre ma doctrine ! ! !

Rien n'est plus commode, en vérité, qu'une semblable argumentation! Il n'y a pas de rêveries, pas d'hallucinations, pas de jongleries qu'on ne puisse soutenir ainsi. Disons-le, si l'on a usé de ce prétendu argument en tant d'occasions pour le magnétisme animal, c'est qu'on n'a pas voulu en examiner sérieusement la valeur ; il fallait répliquer à ces marchands d'erreurs : Oui, nous avouerons que nos faits négatifs sont impuissants contre votre doctrine, quand vous nous aurez prouvé que doctrine il y a chez vous ; jusque-là, nous serons en droit de vous dire que nos faits, tout négatifs qu'ils sont, prouvent contre votre doctrine ; car ces faits sont de la nature de ceux que vous invoquez : vrais, ils auraient établi votre doctrine ; faux, ils sont contre elle, par cela qu'ils ne l'établissent pas.

Ainsi les faits négatifs ne sont impuissants qu'à l'égard des

doctrines *établies*, mais ils sont décisifs, écrasants à l'égard des doctrines *non établies*.

Arrière donc cette tourbe de jongleurs et de dupes qui s'en viennent avec la prétention d'annihiler d'un trait de plume les faits négatifs produits et reproduits depuis plus d'un demi-siècle! qui s'en viennent, dans leur suffisante ignorance, vous déclarer que tous les faits, négatifs qu'ils sont, ne prouvent rien contre leur doctrine! Mais, encore un coup, où est-elle cette doctrine? où sont ces dogmes à l'encontre desquels des faits doivent prouver ou ne point prouver? Quand on aura donné un degré de certitude quelconque, un degré de réalité quelque minime qu'il soit, à cette prétendue doctrine, alors nous avouerons que nos faits négatifs ne prouvent rien; mais jusque-là, nous l'avons déjà dit, par cela que ces faits n'*établissent* pas cette doctrine, ils la font rentrer dans le *néant*.

Nous avons dit tout à l'heure que cette question de la valeur des faits négatifs à l'égard du magnétisme animal était la dernière que nous avions à traiter; nous nous sommes trompés, nous en avons une autre, car il est encore une prétention non moins absurde avancée par les magnétiseurs.

Après avoir annoncé des prodiges qui n'auraient dû avoir cours que dans des temps d'ignorance, ils ne se sont pas bornés à dire que des milliers de faits négatifs ne prouvent pas que ces prodiges ne puissent avoir lieu, ils sont venus encore nous dire que nous n'avons pas le droit de déclarer ces prodiges *impossibles*; or, c'est l'examen de cette proposition qui mettra fin à notre ouvrage.

Qui pourrait poser des bornes au possible? Qui pourrait *à priori* déclarer tels ou tels faits à jamais impossibles? voilà ce que répètent en effet les magnétiseurs grands et petits. Tout récemment un auteur a traité purement *et simplement d'insensés ceux qui voudraient poser des bornes à la nature*, et tout aussitôt M. Kühnholtz de Montpellier, en sa qualité de magnétiseur, adopte ce principe et déclare qu'il laisse à ces derniers, c'est-à-dire aux *insensés*, le soin de lui prouver qu'ils sont bien portants et sages, s'ils en ont, dit-il, la volonté et le pouvoir.

Assurément, et pas plus que d'autres, nous n'irons accepter le sot rôle que M. Kühnholtz voudrait ici nous imposer; il n'est jamais entré dans l'esprit de personne *de poser des bornes à la na-*

ture : mais il est un fait qui est entré dans l'esprit de tous, excepté dans celui des magnétiseurs ; ce fait irrécusable, inniable, c'est que la nature *s'est imposée à elle-même des bornes infranchissables*. Voilà ce que M. Kühnholtz, à l'exemple des magnétiseurs ses maîtres, paraît complétement ignorer, et ce qu'il faut lui apprendre.

C'est encore un bien vieil argument que celui qui consiste à dire : « Vous ne sauriez assigner de limites au possible; » mais, pour le faire tomber, il suffira d'établir quelques distinctions. Pour tout ce qui tient aux découvertes de l'esprit humain, dans le champ des sciences comme dans celui des arts industriels, nul ne saurait en effet lui assigner de limites. Ainsi que l'a fort bien dit Pascal : *La société est un homme qui apprend toujours;* sa perfectibilité paraît indéfinie, et comme désormais le dépôt de nos connaissances ne saurait périr, chaque âge devra y apporter son contingent et en augmenter ainsi indéfiniment la somme.

Qui pourrait dire où s'arrêtera l'intelligence humaine dans ce grand conflit qu'elle soutient avec la nature physique? dans cette espèce de lutte que l'esprit d'investigation soutient avec la matière qui nous environne? *Mens agitat molem!* Ainsi, sous tous ces rapports, point de bornes, point de limites assignables; car ce qui paraît impossible aujourd'hui peut devenir demain d'un usage journalier, et à la portée de tous les hommes.

Mais il est un autre ordre de faits dans lequel il y a nécessairement et il y aura toujours de fatales limites; c'est que ces limites c'est la nature elle-même qui se les est imposées : ce sont des lois que rien ne peut altérer, ne peut modifier; elles suivent un cours immuable, et ici Dieu lui-même semble avoir dit : *Tu n'iras pas plus loin.*

C'est dans cet ordre de faits que rentrent les fonctions dévolues aux êtres organisés, les fonctions de l'humaine nature ; ici nous ne parlons plus de cette parcelle d'intelligence qui nous est départie, mais bien de nos fonctions d'individualité animale : et pour arriver aux exemples pris dans la question elle-même, nous dirons qu'une de ces lois fondamentales est que la *vision* ne peut s'opérer dans la série animale qu'au moyen d'un appareil de sensations spéciales, et qu'elle ne peut s'opérer que dans des limites déterminées.

Assurément vous pourrez, au moyen d'instruments admirables, augmenter immensément et la portée et la finesse de cette vision ; vous pourrez faire qu'elle plonge pour ainsi dire dans toutes les profondeurs du ciel, et s'étende ainsi à des distances incommensurables. Assurément vous pourrez encore, et au moyen d'instruments non moins merveilleux, vous pourrez faire que cette vision s'étende dans un autre infini, non plus dans lui en grandeur, mais dans celui en petitesse ; de telle sorte que la vue se promènera pour ainsi dire sur des molécules qu'on aurait cru à jamais imperceptibles ; mais ces ampliations toutes fictives resteront étrangères à vos organes, elles appartiendront à ces merveilleux instruments, et les organes n'en resteront pas moins finis et limités.

Ce que nous venons de dire pour le sens de la vue pourrait s'appliquer au sens de l'audition ; on pourrait aussi l'appliquer aux évaluations des forces musculaires. Partout ici on trouve des limites au delà desquelles on peut dire : *C'est impossible.*

De même pour tous les faits d'évolution organique, pour la durée des phénomènes dévolus aux êtres organisés ; consultez les monuments historiques les plus reculés, vous verrez que la durée de la vie normale est aujourd'hui ce qu'elle a été dans tous les temps ; et les élixirs de longue vie n'ont jamais reculé et n'en reculeront jamais le terme fatal : *C'est impossible.*

Mesure ton ombre! disaient les Lacédémoniens à Philippe de Macédoine après tous ses succès ; c'est que là aussi sont des limites infranchissables, sur lesquelles vient se briser la puissance humaine. Or, dans tous ces faits nous reconnaîtrons encore des bornes à la nature, au risque de passer pour des insensés aux yeux de M. Kühnholtz et de ses confrères en magnétisme.

Enfin, et c'est le dernier ordre de faits dont nous voulons parler ici, si des esprits sagaces et judicieux peuvent, par le seul fait de la contemplation et de la méditation des événements passés et des événements actuels, entrevoir, ou plutôt présumer jusqu'à un certain point quelle sera l'issue probable des événements qui ne font que d'éclore, le temps présent, comme on l'a dit, étant en quelque sorte *gros* du temps à venir, il n'en est pas moins vrai que la nature humaine trouve encore ici des limites infranchissables ; les prévisions des sibylles et

des augures n'ont été que des fables grossières : à Dieu seul est réservée la connaissance des événements à venir.

Que M. Kühnholtz applique maintenant ce qui vient d'être dit à ses faits magnétiques, et peut-être sentira-t-il pourquoi nous nous croyons fondés à reléguer ces mêmes faits dans le domaine des impossibilités.

Quelles sont en effet les merveilles auxquelles nous avons refusé notre croyance? Quels sont les faits somnambuliques que nous avons déclarés à jamais impossibles ?

Nous l'avons déjà dit : les magnétiseurs les ont rangés sous quatre chefs; ce sont 1° des faits de clairvoyance, 2° des faits de transposition des sens, 3° des faits d'intuition, 4° des faits de prévision. Or, nous n'hésitons pas à répéter que ces faits sont et seront toujours au delà des limites imposées par la puissance créatrice à la nature humaine. Telle est notre dernière conclusion, conclusion banale, si l'on veut, et telle que les gens les plus simples la formulent chaque jour ; car qui ne sait qu'il est impossible de voir à travers des corps opaques? qui ne sait qu'il est impossible de voir sans le secours des yeux? qu'il est impossible de voir ce qui se passe dans son propre corps et dans celui des autres? qu'il est impossible enfin de prévoir à heure et minute fixes les événements à venir? Mais il était bon de le dire et de le répéter, puisqu'on a été jusqu'à traiter d'insensés ceux qui prétendent que les somnambules, pas plus que d'autres, ne sauraient franchir ces étroites limites.

C'est donc et tout simplement la cause du bon sens que nous avons voulu plaider ici; serons-nous assez heureux pour avoir ainsi débarrassé notre âge de nouvelles erreurs? C'est le jugement que nous attendrons de ceux qui auront lu avec quelque attention et avec impartialité cette Histoire académique du magnétisme animal.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

SÉANCE DU 31 JANVIER 1837.

SÉANCE DU 22 AOUT 1837.

Pages.

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 1837.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

